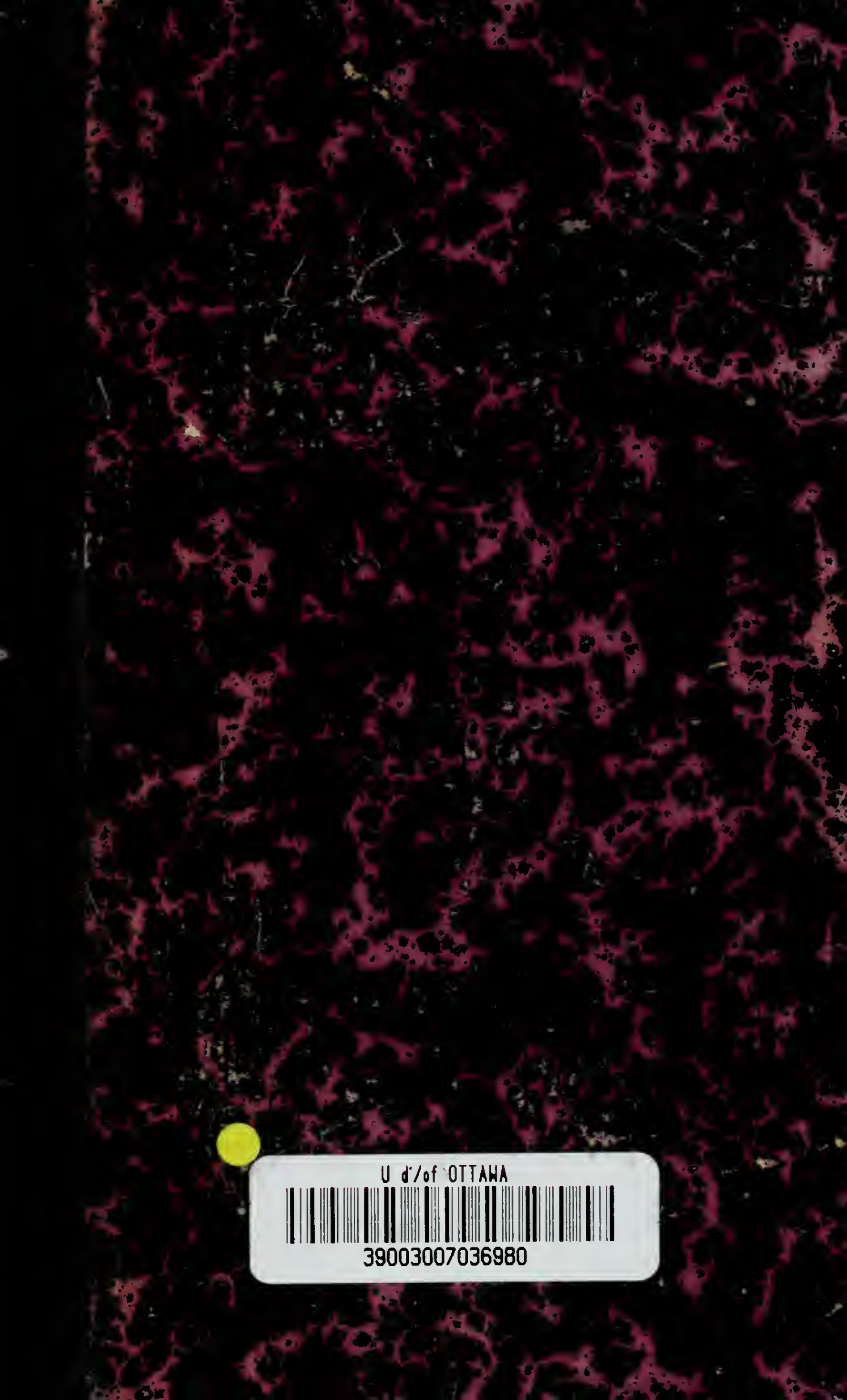

U d'/of OTTAWA
39003007036980

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

PUBLIÉS PAR SON FILS

LE PRINCE RICHARD DE METTERNICH

CLASSÉS ET RÉUNIS PAR M. A. DE KLINKOWSTROEM

Première partie : Depuis la naissance de Metternich jusqu'au Congrès de Vienne (1773-1815).

Troisième Édition

TOME SECOND



PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1881



TABLE DES MATIÈRES

TOME SECOND.

LIVRE III
(Suite.)

DOCUMENTS REMONTANT A L'ÉPOQUE DE L'ENTRÉE DE METTERNICH AU SERVICE DE L'ÉTAT.

DOCUMENTS DATANT DE L'ÉPOQUE OÙ METTERNICH PRIT LA DIRECTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1809-1810).

DOCUMENTS APPARTENANT A L'ÉPOQUE DE LA MISSION SPÉCIALE A PARIS (1810).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

LIVRE III.

RECUEIL DE DOCUMENTS RELATIFS A LA PREMIÈRE PÉRIODE DE LA VIE DE METTERNICH (1773-1815).

(Suite.)

DOCUMENTS REMONTANT A L'ÉPOQUE DE L'ENTRÉE DE METTERNICH AU SERVICE DE L'ÉTAT (1801-1803).

1801

ENTRÉE DE METTERNICH AU SERVICE DE L'ÉTAT. — SON PREMIER ÉCRIT OFFICIEL

(Note 11, p. 220, t. I.)

Instructions auxquelles le comte de Metternich-Winneburg, Notre ministre plénipotentiaire près la Cour de la Saxe électorale, aura à se conformer. (Fait à Vienne, le 2 novembre 1801.)

Rédigées par Metternich lui-même et expédiées en copie conforme.

54. Ayant conféré les fonctions d'ambassadeur extraordinaire près la Cour royale d'Espagne au comte d'Eltz, qui depuis plusieurs années était Notre ministre plénipotentiaire près la Cour de la Saxe électorale, et croyant utile à Notre service de nommer aussitôt, dans les graves circonstances que nous traversons, un nouveau titulaire au poste devenu vacant à la Cour de Saxe, Nous avons choisi le comte de Metternich, dont les connaissances pratiques, le zèle et le dévouement Nous inspiraient toute confiance.

Nous le faisons donc munir des lettres de créance nécessaires; en les remettant au prince électeur, il aura soin de l'assurer de Notre haute considération et de Nos sentiments d'amitié.

En ce qui concerne le cérémonial, qui a déjà soulevé tant de difficultés à la Cour de la Saxe électorale, il s'en rapportera purement et simplement aux instructions qu'il recevra à cet égard de la chancellerie aulique de l'Empire, et qui lui serviront de règle de conduite.

Toutefois, comme il est nécessaire que, pour assurer le bien de Notre service et pour défendre utilement Nos intérêts, il ait une connaissance exacte des circonstances dans lesquelles il prend ce poste de ministre plénipotentiaire, Nous avons cru devoir le pourvoir de l'exposé suivant :

A. *La situation politique actuelle de l'Europe considérée surtout par rapport à l'Autriche.*

Les événements des onze dernières années étaient sans contredit de nature à changer radicalement les conditions politiques de l'Europe.

La Révolution française avec la forme républicaine qu'elle a imposée à une des monarchies les plus importantes; la ruine totale de l'indépendance de la Hollande; la réunion des Pays-Bas, de la rive gauche du Rhin, de la Savoie, d'une partie de la Suisse et de la Hollande à la France; d'autre part, le changement d'une constitution qui depuis des siècles faisait le bonheur de la Suisse; la création d'une nouvelle république démocratique formée de la plus grande partie de l'Italie supérieure; le nouveau sort de Venise; le changement de souveraineté en Toscane; le partage de la Pologne; l'agrandissement extraordinaire de la Prusse par l'annexion des margraviats et par ses acquisitions en Pologne; de plus, le monopole momentané de l'Angleterre par suite de la destruction des marines ennemies et de la conquête de la plupart des colonies françaises, de beaucoup de colonies espagnoles et de toutes les possessions hollandaises; les vastes conquêtes de la

Grande-Bretagne aux Indes orientales et la ruine de la puissance de Tippo Saïb, si menaçante pour son influence sur ce pays; l'occupation de l'Égypte par les Français; le cap de Bonne-Espérance et Malte, les deux points les plus importants pour le commerce du monde, au pouvoir des Anglais qui en possédaient déjà le monopole; enfin les changements prochains qu'entraînera la paix de Lunéville : cette situation, qui est le résultat de la Révolution française et de la guerre générale qu'elle a provoquée, laisse loin derrière elle même les bouleversements amenés par les trois grandes guerres du siècle dernier, par la guerre de la succession d'Espagne qui assura la prépondérance française, par la guerre du Nord qui ouvrit à la Russie les portes de la politique européenne, et par la guerre engagée par la Prusse contre la Maison d'Autriche en 1740, qui eut pour conséquence la guerre de Sept ans.

Il serait impossible de chercher à débrouiller le chaos des éléments actuels et à réunir les bases d'un système politique européen ayant quelque chance de durée. Les suites de ces formidables bouleversements, jointes à la lutte persistante entre les principes politiques, ajournent indéfiniment le repos général. Depuis 1790, chaque année a introduit dans le système européen des changements qui, douze mois plus tôt, paraissaient impossibles, et qui, douze mois plus tard, étaient presque oubliés. On n'a qu'à comparer l'état de la République française en novembre 1799 et en avril 1801; l'alliance étroite de la Russie avec les autres puissances en 1799 et l'ambassade russe à Paris au mois de mars de la présente année. Et quelles fluctuations ne remarque-t-on pas dans la politique anglaise pendant les onze dernières années? En 1792, l'Angleterre observe une neutralité rigoureuse; plus tard, elle est l'instrument le plus actif de la coalition; aujourd'hui, elle est le point de mire d'une coalition diamétralement opposée, à la tête de laquelle sont la France et la Russie, et dans laquelle se sont même laissé entraîner les puissances du Nord, restées constamment neutres jusqu'à ce jour. Ces quelques points choisis au milieu de tant de modifications prouvent, du reste, combien

il serait hasardeux de déterminer à l'avance, même pour une période de dix années, les événements probables que recèle l'avenir.

La situation extérieure de Notre Monarchie a eu à subir des changements auxquels l'État le plus puissant lui-même ne peut échapper quand tout se transforme autour de lui. Toutes Nos anciennes alliances avec des puissances étrangères, même Nos alliances les plus récentes, ont été rompues; il y a plus encore : un grand nombre des motifs qui Nous les avaient fait contracter ont disparu. Une revue rapide des alliances que Nous avions formées depuis longtemps expliquera ce fait.

En 1756, l'Autriche s'était unie avec la France dans le but de protéger ses provinces lointaines dans les Pays-Bas et en Italie, de mettre un terme à l'animosité française qui menaçait sans cesse l'Empire, et de pouvoir disposer des forces de la Maison de Habsbourg sur tous les points qui lui paraîtraient avantageux sans avoir à redouter l'hostilité de la France.

Pour ce dernier pays, le principal avantage de cette alliance était celui-ci : elle garantissait la sécurité absolue de sa frontière, diminuait considérablement le chiffre des subsides qu'il était obligé de payer tous les ans à des États secondaires et à des États de l'Empire peu importants, et lui permettait de consacrer ces sommes, qui étaient généralement gaspillées, à améliorer et à agrandir sa marine.

A peine la Russie pouvait-elle prendre rang parmi les États civilisés de l'Europe, qu'entre cette Cour et la Maison d'Autriche s'établit un système d'amitié et d'alliance étroite. Jusqu'à l'avénement de Pierre III, les deux puissances se regardèrent comme des alliées naturelles, et, en effet, tout semblait devoir les rapprocher : elles étaient voisines sans être en contact direct, elles pouvaient s'étendre sans avoir lieu de se jalouser, et même s'aider réciproquement à s'agrandir; enfin, elles avaient une ennemie commune dans la Porte. A ces raisons vint s'ajouter dans la suite un voisinage dangereux, celui de la Prusse, qui touchait aussi aux deux Empires; la présence de cette voisine nouvelle devait d'autant plus inquiéter les deux puissances amies, que les projets d'annexion qu'elle

nourrissait contre la Pologne pouvaient avoir quelque chance de se réaliser.

Mais à peine Pierre III fut-il monté sur le trône qu'il se jeta aveuglément dans les bras de la Prusse. L'alliance austro-russe, renouvelée sous l'Impératrice Catherine, était surtout basée sur la sympathie personnelle de cette Souveraine pour l'Autriche, car les raisons indiquées plus haut comme devant rapprocher naturellement les deux pays tendaient à disparaître de jour en jour.

Depuis le règne de Frédéric II, la Prusse, que sa situation géographique appelait à devenir la rivale perpétuelle de l'Autriche, et qui ne cessait de s'étendre, avait l'ambition d'une puissance de premier ordre malgré l'exiguïté de ses ressources financières, malgré le chiffre modeste de sa population, qui était celle d'un État secondaire. Le but exclusif de sa politique, c'était l'agrandissement de son territoire et l'extension de son influence; elle voulait l'atteindre par tous les moyens possibles, en passant par-dessus le droit des gens et la morale universelle. L'alliance de 1791 mérite à peine d'être mentionnée. Rompue aussitôt que formée, elle montre que les contractants n'avaient guère de confiance dans sa solidité.

Les fréquentes alliances de l'Autriche avec l'Angleterre s'expliquent naturellement par les rapports politiques et géographiques des deux pays. Entre une puissance purement commerçante et une puissance exclusivement continentale, il ne pouvait exister aucun motif de jalousie; de plus, les Pays-Bas autrichiens offraient les points de contact les plus rapprochés et les plus commodes avec le continent, et Notre force politique formait un puissant contre-poids à la rivalité de la France. Mais les avantages de l'union étaient, surtout dans les derniers temps, du côté de l'Angleterre; car, pendant que Nous faisions cause commune avec la France, Nous n'avions pas besoin de la Grande-Bretagne, et, depuis que Nous sommes en guerre avec elle, l'appui financier que Nous avons trouvé chez les Anglais est insignifiant à côté des efforts et des sacrifices extraordinaires que Nous avons faits et dont le Royaume-Uni a tiré les avantages les plus considérables.

Notre entrée dans la triple alliance de 1798 entre l'Angleterre, la Russie et la Porte ne Nous servit que pour la part que Nous prenions momentanément à la guerre.

Toutes ces réflexions prouvent combien Notre situation d'autrefois, qui a déterminé la conclusion des alliances, diffère des conditions politiques dans lesquelles Nous vivons actuellement.

D'après la dernière paix, les provinces lointaines que Nous avions dans les Pays-Bas et en Italie, ces provinces dont les premières Nous mettaient en contact direct avec la France, Nous reliaient à la Hollande et séparaient ce pays du territoire français, ont été cédées à la France elle-même, ou bien destinées à former des républiques vassales.

Par suite de la cession des Pays-Bas aux Français et de l'ouverture de l'Escaut, la plus grande partie du commerce qui, voyant ce fleuve barré, s'était transporté à Amsterdam, à Rotterdam et sur d'autres points, viendra probablement reprendre possession du centre commode qu'il avait quitté ; et si la situation se prolongeait, la Hollande pourrait bien être exposée à devenir une province française.

N'étant plus en contact immédiat avec la France, séparé d'elle au point le plus important de Nos États et le plus coûteux à défendre, Nous devons à la non-possession des Pays-Bas plus d'un avantage indirect. La rivalité séculaire de la France et de l'Autriche en Italie trouve aujourd'hui un aliment d'une espèce toute contraire. La création d'une République considérable calquée sur le modèle français, qu'il faut considérer comme appartenant réellement à la France ainsi que les autres Républiques et les petits États italiens ; en second lieu l'établissement de fortes lignes militaires qui menacent la frontière autrichienne ; enfin la destruction de tous les moyens de défense qui auraient pu inquiéter Nos voisins ; tout cela donne à la République française, dans toutes les affaires de l'Italie, une influence prépondérante que Nous n'avons jamais eue.

D'autre part, la possession si importante des provinces vénitiennes Nous vaut des avantages que la France ignorait aux plus beaux jours de son protectorat. En ce qui concerne ce rôle de protectrice, la situation future de l'Autriche en Italie

pourrait offrir plus d'une analogie avec la situation passée de la France.

Le caractère inconstant de l'Empereur de Russie, qui se blesse d'un rien et que souvent les plus grands sacrifices ne peuvent gagner, rend extrêmement difficile, pour Nous comme pour d'autres puissances, une amitié sérieuse et durable avec cet Empire. Disposant de ressources intérieures que ne connaissent point les autres États civilisés ou que la civilisation elle-même a taries, pouvant impunément rompre toute alliance ou mettre fin à toute guerre en retirant son armée, inattaquable derrière ses frontières, la Russie, grâce à sa situation géographique et politique, est toujours à craindre, mais surtout sous un gouvernement qui n'a pas de principes arrêtés et qui n'agit que par passion, d'après la convenance du moment. Nos relations actuelles avec la Russie Nous amènent à faire les réflexions suivantes sur la longue ligne de frontières qui Nous est commune avec cet Empire.

Pour Nous, pour l'intérêt bien entendu des États limitrophes et pour le repos général de l'Europe, l'existence de la Pologne était d'une égale importance. Situé entre trois grands Empires, ce pays empêchait les collisions inséparables d'un contact immédiat, et par cela même avait pour chacun de ses voisins une valeur bien marquée; mais cette valeur était certainement double pour la Prusse et pour Nous. L'aveugle ambition du cabinet de Berlin et le bouleversement général, dont l'Impératrice Catherine profita pour réaliser des projets caressés depuis longtemps, purent seuls amener le partage de la Pologne, cet acte si contraire à tous les principes d'une saine politique. Notre rôle fut et devait être uniquement conservateur. La force des choses, l'impossibilité d'empêcher les deux puissances de s'agrandir aux dépens de l'État convoité, et la nécessité qui en résultait finalement pour Nous d'atténuer ce mal inévitable en cherchant des compensations, Nous déterminèrent seules, après de longues hésitations, à Nous joindre à la Prusse et à la Russie. L'avantage d'agrandir le chiffre de sa population et de reculer ses limites est contre-balancé pour la Prusse par un inconvénient réel : c'est que ces frontières

lui sont communes avec la Russie et avec Nous. Nous sommes dans les mêmes conditions. Malgré son immense étendue du côté de l'Orient, la Russie seule pouvait encore former le désir de se rapprocher du centre de la politique européenne ; mais l'avenir seul dira si le partage de la Pologne était un moyen d'atteindre ce but.

La Prusse, invariablement fidèle à ses principes et à ses vues avant, pendant et après son alliance avec Nous, a gagné dans les dix dernières années une prépondérance marquée. Soutenant son rôle en s'affranchissant de toutes les lois de la morale politique, exploitant les malheurs des autres pays sans avoir égard à ses obligations ni à ses promesses, forte des nombreuses acquisitions qu'elle a faites ou qu'elle va faire encore, la Prusse se trouve placée depuis les dernières années au rang des puissances de premier ordre. Grâce à l'accession inconstitutionnelle des plus puissants États de l'Empire, l'influence de la Prusse dans les affaires de l'Allemagne a pris une importance telle que la puissance impériale elle-même s'en trouve affaiblie.

Cette revue de la situation politique prouve surabondamment combien Nous sommes loin de voir rétablir l'équilibre européen, et avec lui le repos général. Il faut que l'extension extraordinaire des possessions de la France subisse des modifications. L'Angleterre, qui est encore en guerre avec la France et qui le sera probablement avec toutes les puissances maritimes, a fait tant de conquêtes, que la paix ne pourra être conclue avec cet État qu'à la condition de lui imposer de grandes restitutions.

Bien arrondis, Nous entrons dans des conditions toutes nouvelles. Actuellement, Notre devoir politique est de nouer des relations nouvelles, utiles, et dont le but devrait être surtout de refaire Nos forces, de maintenir le repos à l'intérieur et d'arriver à une situation qui Nous laisse libres, autant que le permettront des circonstances impossibles à prévoir maintenant, de choisir un rôle en harmonie avec l'étendue et la situation d'un État de premier ordre.

B. *Les rapports de l'Autriche avec la Saxe.*

La position géographique de l'électorat de Saxe lui défend absolument de prétendre à l'indépendance, en tant qu'un État de troisième rang pourrait être indépendant. Enclavé entre deux Monarchies puissantes, il semble destiné à n'être dirigé que par une impulsion étrangère.

La situation la plus fâcheuse pour la Saxe est sans contredit celle que lui crée une guerre entre l'Autriche et la Prusse. Quelle que soit son attitude dans ce cas, les chances défavorables sont toujours les plus nombreuses, et jamais elle ne peut espérer un avantage sérieux. Quand elle restait neutre, elle était toujours victime du sort qui attend les petits États : ceux-ci ne peuvent défendre leur neutralité que par des protestations, et sont exposés à être dévastés tantôt par le vainqueur, tantôt par le vaincu. C'est ainsi qu'elle s'est vue accablée de réquisitions ruineuses et ravagée par la Prusse. Se déclarait-elle pour l'un ou l'autre parti, elle courait des dangers qu'elle n'avait pas la force de combattre ni d'atténuer. Unie à la Prusse, ses habitants servaient uniquement à faire des soldats, et ses magasins de céréales ne s'ouvraient que pour approvisionner l'armée alliée.

La seule politique intelligente de la Saxe consistait et consiste encore à mettre tout en œuvre pour maintenir des relations amicales entre ses deux puissants voisins, ou du moins à s'efforcer, dans la limite de ses moyens, de prévenir toute guerre entre eux, afin de travailler, grâce à la paix, à augmenter la prospérité intérieure, à étendre son commerce et à guérir les blessures que lui ont faites la guerre de Sept ans et les règnes onéreux des deux Rois de Pologne.

Désormais le choix de la Saxe, ayant à opter entre la Prusse et Nous, ne saurait malheureusement plus être douteux. La prépondérance à laquelle la Prusse est arrivée et les acquisitions que cette puissance a faites dans les dix dernières années tout autour de la Saxe ou près de la frontière, mettent ce pays fort à l'étroit. Grâce à la possession d'Anspach et de Baireuth,

la Prusse l'enveloppe au nord et au sud, et par celle des ci-devant provinces polonaises elle le menace à l'est. Par suite, presque tout le commerce de la Saxe dépend du bon plaisir de la Prusse. A l'avenir il sera bien difficile à cet État de défendre sa neutralité ou de se déclarer pour Nous.

La conviction que la Saxe ne peut conserver son indépendance que grâce à la situation importante qu'elle a dans l'Empire d'Allemagne et à la garantie du lien qui la rattache à l'Empire n'aurait jamais dû agir plus fortement sur le cabinet de Dresde qu'à l'époque où la Prusse, démasquant ses batteries, fit voir que l'existence même des États de l'Empire, et particulièrement de ceux qui se trouvaient dans son voisinage, était directement menacée. Jamais elle n'aurait dû s'écarter de la voie constitutionnelle pour suivre la ligne opposée qui caractérisait la marche de la Cour de Prusse; mais l'aveuglement dont semblaient frappés les États du Nord poussa malheureusement aussi la Cour de Saxe à jouer dans les derniers temps un rôle tout à fait contraire à son intérêt.

Parmi les plus grands et les plus puissants États de l'Empire, l'électorat de Saxe était autrefois un des plus influents dans les affaires générales. Comme chef du *Corpus Evangelicorum,* l'Électeur était à la tête d'un parti qui, surtout dans les dernières années, était devenu fort nombreux. Mais l'influence toujours croissante de la Prusse sur la direction des affaires intérieures de l'Empire (influence laissée à cette puissance par la faute même des principaux États), la hauteur despotique avec laquelle elle avait tout récemment affirmé la neutralité de l'Allemagne du Nord en réunissant sous sa protection les États protestants les plus considérables; en outre, l'autorité des seize voix dont la Maison de Brandebourg et celle de Brunswick disposaient à la Diète et qui, dans toutes les questions, assuraient la majorité à la fraction protestante, toutes ces causes réunies rendaient à peu près illusoire le rôle du ministère saxon, qui devait être l'organe des protestants sous un prince électeur catholique.

L'accession de l'Électeur à la neutralité de la Prusse était

une erreur qui ne peut être considérée que comme la conséquence d'une première faute. La ligue des princes, formée contre la constitution elle-même sous des dehors parfaitement constitutionnels, fondée par la Prusse (1785) en vue de faciliter l'exécution des projets d'asservissement qu'elle nourrissait depuis des années, renfermait le germe de tous les maux qui débordèrent sur toutes les parties de l'Empire.

Les principes sur lesquels s'appuyait cette ligue, organisée soi-disant dans le but de maintenir et de fortifier la constitution impériale, avaient été soigneusement dissimulés par le cabinet prussien sous un réseau de concessions qui flattaient l'intérêt particulier de chaque contractant; aussi fallait-il un œil exercé pour découvrir les atteintes dont la constitution était infailliblement menacée et pour pénétrer les desseins cachés de la Prusse, desseins qui s'affermissaient en toute occasion et qui ne tendaient à rien moins qu'à donner à cette puissance la haute main dans la direction de toutes les affaires de l'Empire, et finalement à subordonner les destinées et l'existence d'une grande partie de l'Allemagne aux projets d'agrandissement de la Prusse, suivant que les circonstances lui permettraient de les réaliser.

En 1792, cette Cour jeta le masque : la conduite qu'elle tint alors et depuis en Franconie et pendant toute la durée de la guerre soutenue par l'Empire trahit son jeu ; les stipulations du traité de Bâle et surtout l'article séparé de cette paix, qui n'est plus un secret pour personne, ne pouvaient plus laisser subsister l'ombre d'un doute sur l'hostilité de la Prusse à l'égard de la constitution de l'Empire. Si les États avaient été moins aveuglés, s'ils avaient envisagé plus froidement l'avenir qui les attendait, ils auraient renoncé à toute espérance de trouver dans les Prussiens des protecteurs désintéressés : mais, grâce à sa politique astucieuse, le Cabinet de Berlin sut compromettre avec lui tant d'États particuliers; il connaissait si bien le côté faible des principaux États protestants, qu'il put se permettre de se remettre, en 1796, à la tête de la partie la plus considérable de l'Empire d'Allemagne, pour rompre en visière aux sérieux devoirs qui liaient entre eux les États de

l'Empire, et pour prêcher une véritable scission dans le corps germanique.

Si Nous avons parlé de la ligue des princes, c'est surtout parce qu'elle persiste encore, malgré les circonstances actuelles qui la justifient si peu, à garder une influence notable sur la politique des Cours.

Depuis le partage définitif de la Pologne, depuis que la Maison électorale a dû, par suite de ce fait, renoncer à la couronne héréditaire, la politique de la Saxe se borne aux affaires intérieures. Par suite de la position géographique de l'Électorat et de la situation qui en était résultée pour lui, la Cour de Dresde avait une attitude contrainte, elle tremblait sans cesse de donner au Cabinet voisin quelque sujet de plainte. Sa conduite trahissait en tout un manque absolu d'indépendance. Depuis que la Saxe avait accédé sans condition à la neutralité de la Prusse, l'influence du Cabinet de Berlin sur elle était illimitée.

Aujourd'hui l'espérance de voir assuré le repos de l'Allemagne du Nord disparaît par l'entrée de la Prusse dans la coalition des puissances septentrionales. Mais quand même cette partie du corps germanique, calculant les avantages que lui vaudrait nécessairement le monopole du commerce du Nord sous pavillon neutre, réussirait à éviter de prendre une part active à la guerre, le repos intérieur des cercles de l'Empire qui se trouvent dans cette région n'en serait pas moins fort compromis par les vues de la Prusse sur le Hanovre et sur d'autres parties de la Basse-Saxe, vues que le Cabinet de Berlin ne craint plus d'afficher aujourd'hui, au grand chagrin du prince électeur et de son ministère. L'inquiétude de la Cour de Dresde ne peut être égalée que par le vif regret d'avoir favorisé par une coopération active la réalisation des projets d'asservissement de ce dangereux voisin.

C. *Conduite à tenir par Notre ministre plénipotentiaire à la Cour de la Saxe électorale.*

Parmi les questions qui forment de véritables sujets de négociation entre Nous et la Cour électorale, se place en pre-

mière ligne la paix de Lunéville, conclue en Notre nom et en celui de l'Empire ; ce traité mérite toute Notre attention.

Le rapport parvenu à la Diète, et adressé aux électeurs ainsi qu'aux princes les plus considérables avant la signature de l'acte, présentait un tableau saisissant des circonstances douloureuses qui hâtèrent la conclusion de la paix au nom de l'Empire avant même que ses différents membres eussent donné leur assentiment. Notre conduite patriotique et la réserve du droit d'intervention accordé par la constitution aux États en matière de paix commune, furent accueillies alors avec la plus vive reconnaissance par les États qui avaient été mis les premiers au courant de la situation, et depuis par la Diète tout entière.

Les principes que Nous avons mis en avant dans cette négociation prouvent une fois de plus, et cela d'une manière irréfutable, combien Nous avons à cœur, même dans les circonstances les plus défavorables, de maintenir dans la limite du possible la constitution de l'Empire et de protéger tous ses membres.

Agissant comme chef de l'Empire, autorisé par l'exemple des traités signés en 1714 à Rastadt et à Bade, Nous avons accepté provisoirement au nom de l'Empire les dures conditions que les événements militaires ont imposées aux vaincus ; mais ces conditions ne sont pas plus onéreuses que les sacrifices consentis en 1798 et en 1799, au congrès de Rastadt, par la députation de l'Empire chargée de négocier la paix ; même Nous avions cherché à rendre ces derniers moins cruels, autant que les circonstances Nous le permettaient.

En se reportant au traité de Bâle signé par la Prusse en 1795, en comparant la paix de Lunéville avec la paix particulière que chaque État de l'Empire, copiant la Prusse, a signée en dépit de la constitution, tout esprit impartial reconnaîtra que Nous étions animé de sentiments bien différents, et que Nous voulions éviter jusqu'à l'apparence d'un procédé inconstitutionnel.

Toutefois, ce qui précède ne saurait s'appliquer aux malveillants dont les intérêts seraient compromis par l'applica-

tion sérieuse des principes que Nous avons affirmés. Aussi la Cour de Prusse, dont les actes inconstitutionnels ont dépassé toute mesure dans le cours des six dernières années, ne reculera-t-elle désormais devant aucun moyen pour réaliser ses projets, qui sont nettement indiqués dans les articles séparés de la paix de Bâle; elle mettra tout en œuvre pour étendre à toute l'Allemagne le protectorat qu'elle a exercé depuis cette époque sur l'Allemagne du Nord. On verra la politique prussienne recourir à ses ruses habituelles, à ces ruses que l'on ne connaît que trop, pour Nous rendre hostiles les principaux États de l'Empire qui antérieurement déjà ont été dociles aux instigations du Cabinet de Berlin, pour leur faire combattre Nos bonnes intentions et pour leur faire parler un langage qui amènera le Roi de Prusse à se présenter comme un médiateur appelé par tous les vœux, sans qu'il ait l'air de se mettre en avant. L'occasion d'employer ce procédé est fournie par les négociations que l'Empire doit poursuivre pour arriver à la paix générale, et dont il faudrait, par toutes ces raisons, charger une députation de l'Empire aussi peu nombreuse que possible.

Le principal point de vue sous lequel il faut envisager toute négociation avec le Cabinet de Dresde, est et reste celui-ci : c'est qu'il importe d'écarter autant que cela peut se faire, ou au moins de diminuer l'influence de la Cour de Prusse. A cette heure où l'existence de l'Empire tout entier est en jeu, il ne faut négliger aucune occasion de rendre le prince électeur et le ministère attentifs à cette grande vérité, que l'existence politique de la Saxe est inséparable de celle de l'Empire, et que celle-ci ne peut être sauvée au moment décisif que par le sacrifice de tous les intérêts particuliers et par l'union la plus étroite entre les membres de l'Empire et son chef.

La situation de Dresde et la présence du nombreux corps diplomatique qui se trouve ordinairement dans cette ville en font, même en temps ordinaire, un poste excellent pour observer les Cours étrangères et particulièrement la Cour de Prusse. Cela est vrai surtout à l'heure actuelle. Le Cabinet de Berlin, qui, à Berlin même, met le plus grand soin à cacher sa marche

politique à tout ministre étranger, et notamment à l'envoyé d'Autriche, y réussit plus difficilement dans une Cour qu'il tient à dominer par tous les moyens et sur laquelle il veut peser de tout le poids de sa supériorité. Le fait que Notre ministre à Dresde a été souvent dans le cas de connaître les vues de la Prusse, principalement en ce qui touche les affaires de l'Empire, plus tôt et plus exactement que le ministre accrédité à Berlin lui-même, suffira pour engager Notre envoyé à donner toute son attention à la politique de cette Cour et à la suivre dans ses voies les plus cachées.

La situation tendue qui existe en ce moment entre Nous et la Russie a coupé court à toute communication directe avec Saint-Pétersbourg. Dresde est donc le point le plus rapproché où un de Nos envoyés puisse se rencontrer avec des chargés d'affaires russes; indépendamment de cela, le grand nombre de sujets russes, appartenant pour la plupart aux premières familles, qui se trouvent dans cette ville, facilite à Notre représentant le moyen de se renseigner sur cet Empire fermé presque entièrement au reste de l'Europe, et d'apprendre des nouvelles qui peuvent être d'une grande importance pour Nous. Il importe toutefois de faire parmi ces nouvelles un choix convenable, attendu qu'elles proviennent la plupart du temps de gens bien informés, il est vrai, mais en général mécontents, qui ne voient pas ou qui ne veulent pas voir les choses sous leur véritable jour.

Dans une des Cours les plus importantes de l'Empire, la présence du chargé d'affaires français pourra donner lieu à plus d'une observation intéressante, et permettra de pénétrer les vues de la France relativement aux questions qui touchent au corps germanique. La surveillance de ce représentant peut donner encore d'autres résultats importants dans des questions qui intéressent l'intérieur de Notre Monarchie, notamment en ce qui concerne l'insouciance avec laquelle le gouvernement de la Saxe voit se propager cet esprit de vertige tout nouveau qui fait de grands progrès dans la majeure partie des États protestants d'Allemagne. Le voisinage de l'Électorat et de Nos États, joint à la présence continuelle d'un agent français à

Dresde pendant les dernières années, a permis à ce dernier d'étudier nos institutions militaires, et lui a facilité le moyen d'enrôler des amis et des partisans jusqu'au cœur de la Monarchie. Quant aux moyens de parvenir à son but, le chargé d'affaires français était puissamment secondé par la complaisance des nombreux Polonais qui se trouvaient à Dresde : stimulés par la promesse que leur a faite le Gouvernement français de reconstituer un État polonais, dans lequel les principaux rôles leur ont déjà été distribués d'avance, ils acceptent toutes sortes de missions et sont les espions les plus actifs. Le prince électeur, obéissant à l'influence de ses principes religieux et à son attachement sans bornes pour la nation polonaise, permet à tous les individus de cette nation, même aux plus décriés, d'entrer dans ses États et d'y séjourner.

Toutefois, l'action révolutionnaire de l'agent français n'est pas limitée à cette partie de l'Empire; depuis qu'Alquier a quitté Munich, les nombreux clubs secrets qui sont répandus en Allemagne font partie de la sphère d'action de l'agent de Dresde.

Il serait superflu de rappeler à Notre représentant qu'il doit observer avec un soin scrupuleux tout ce qui pourrait se rapporter à ce point, qui intéresse de si près le repos de Nos États.

Le voisinage de l'Électorat de Saxe met fréquemment Notre envoyé dans le cas d'avoir à entamer des négociations qui ont pour objet les affaires intérieures de Nos provinces ou les intérêts particuliers de Nos sujets. Chaque fois qu'il se présentera une question de ce genre, il recevra des instructions spéciales.

Enfin il expédiera un rapport par semaine, et davantage si les circonstances l'exigent : de plus, à la fin de chaque année, il rédigera un rapport général qui contiendra une revue aussi exacte que possible de l'état intérieur, de la statistique, de la situation politique, financière et militaire de la Saxe.

1803.

FIN DE LA MISSION DE DRESDE.

(Note 11, p. 220.)

55. Le comte de Metternich au comte de Cobenzl (Extrait de dépêche). Dresde, le 20 novembre 1803.

55. C'est au moment même de mon départ d'ici pour le lieu de ma destination, que je m'empresse d'avoir l'honneur de soumettre à Votre Excellence le résultat des ordres qu'elle a bien voulu me donner pour Dresde.

Je me suis convaincu de nouveau que la marche du ministère d'ici restera éternellement la même; les protestations les plus solennelles de principes, abandonnés dans leur application dès qu'ils semblent pouvoir compromettre le moins du monde la Cour de Saxe vis-à-vis de la Prusse, et le désir prononcé de ne jouer qu'un rôle secondaire dans toutes les discussions d'un intérêt majeur : voilà la seule clef de toutes ses déterminations. J'ai parlé ici de la surprise de la Cour impériale de voir la Cour de Saxe abandonner la cause de la justice et de la politique la plus saine dans la discussion importante qui va s'ouvrir à Ratisbonne. Je n'ai rencontré partout que protestations d'attachement aux principes mis en avant par la Cour impériale pour le maintien de la constitution germanique, et les instructions données au ministre près de la Diète sont motivées par le seul désir de voir accorder à l'Électeur le surplus de voix qu'il sollicite. M. le comte de Loss même a fini par me dire que la Cour impériale n'aurait assurément nul sujet de se plaindre de celle d'ici dans le cours des délibérations sur l'introduction des votes virils nouveaux; qu'elle tenait au principe que nulle voix nouvelle ne pouvait être exercée sans la ratification impériale, et que le ministre avait des instructions précises de jouer un rôle parfaitement passif. — Je n'ai pu m'empêcher de saisir cette occasion pour lui faire entrevoir que ce rôle convenait peu à une Cour aussi prépondérante en Allemagne; que la constitution de l'Empire devait nécessairement crouler si les premières Cours adoptaient un

système purement passif dans des discussions d'un intérêt aussi majeur. Il se tut pour toute réponse, et reprit la conversation un moment après, en protestant de la pureté des principes de sa Cour. M. le baron de Vrintz, arrivé hier soir de Berlin, où il a fini les commissions dont il était chargé, m'a confié ce matin qu'une des raisons principales pour lesquelles il comptait s'arrêter ici quelques jours était celle d'éveiller l'attention du ministère sur des projets qu'il prétend savoir adoptés à Berlin, pour l'établissement d'un rayon de correspondance depuis Erfurt, par les pays de Schœnburg et de Reuss jusqu'à Hof. Votre Excellence daignera se rappeler les discussions qui s'étaient élevées entre les Cours d'ici et de Berlin pour le libre passage des postes prussiennes jusqu'à Erfurt, et dont j'ai eu l'honneur de faire le sujet de plusieurs rapports durant ma mission à Dresde. M. de Vrintz, instruit de tous les détails de cette négociation, prétend y avoir trouvé un tel degré de condescendance et de poltronnerie de la part de la Cour d'ici, qu'il ne doute nullement du succès de cette nouvelle entreprise des Prussiens, qui, tout en accaparant les lignes les plus importantes et lucratives des postes saxonnes, ôteraient à ce pays tout moyen de correspondance avec l'étranger, à moins de passer par des voies prussiennes, la seule frontière de la Bohême exceptée.

Je puis avoir l'honneur d'assurer à Votre Excellence que tous les bruits venus à Vienne sur l'accueil défavorable de la part de la Cour que pourrait trouver ici M. le baron de Schall sont parfaitement dénués de fondement. Elle rend complètement justice à toutes ses qualités personnelles, et je suis convaincu qu'on le verra arriver avec le plus grand plaisir dès que Sa Majesté Impériale jugera de Son auguste service de l'envoyer.

ÉPOQUE DE LA MISSION DE BERLIN (1804-1806)

1804.

PREMIÈRES DÉMARCHES DE METTERNICH POUR AMENER LA PRUSSE A ENTRER DANS LA COALITION AUSTRO-RUSSE.

(Note 12, p. 220, t. I.)

56. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 24 septembre 1804. — 57. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 4 décembre 1804. — 58. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 5 décembre 1804. — 59. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 27 décembre 1804. — 60. Hardenberg à Metternich (Note verbale), Berlin, le 26 décembre 1804. — 61. Metternich à Hardenberg (Note verbale), Berlin, le 15 janvier 1805.

56. Jamais assurément deux Monarchies jadis rivales ne pouvaient trouver leurs intérêts plus intimement liés que ne devraient l'être ceux de l'Autriche et de la Prusse dans le moment acuel. Situées entre deux États qui semblent destinés à changer la face du continent de l'Europe, qui seuls peuvent rivaliser avec quelque succès aux dépens des pays qui les séparent, tous deux renforcés, s'ils en avaient besoin, par des chances qui semblent exclusivement réservées au premier âge des individus et des États, les dangers de l'Autriche et de la Prusse étant les mêmes, leurs vues devraient être communes. Les germes destructeurs de la Monarchie prussienne ont été préparés par son propre gouvernement, et lui ont été offerts dans les acquisitions mêmes qui semblaient devoir en assurer la force et la splendeur. Tout parallèle entre la perte que la Monarchie autrichienne a essuyée dans le cours d'une guerre désastreuse, qui principalement a été rendue telle par les faux

calculs du ministère prussien, et entre les avantages qui, au premier aperçu, semblent en avoir résulté pour la Cour de Berlin, ne saurait que tourner en notre faveur. La situation géographique des nouvelles acquisitions prussiennes offre tous les désavantages qui n'existent plus pour nous par l'arrondissement de nos pays, et si les Pays-Bas compensaient en partie par leur valeur intrinsèque les frais énormes, les embarras et les discussions politiques qu'entraînait leur possession, assurément les provinces westphaliennes, et la ligne des petites provinces éparses qui les lient au corps de la Monarchie prussienne, ne sauraient lui en offrir autant. Le génie de M. de Haugwitz, dont le ministère n'est sans contredit que la série la plus extraordinaire d'abandon de tout principe, de perfidies et de fausses mesures, ne s'est jamais étendu à la hauteur qui fait rejeter un appât qui, en multipliant les embarras politiques d'un État entouré de voisins puissants et manquant de toute ressource intérieure, doit nécessairement finir par compromettre son existence. Frédéric II n'eût point perdu l'Europe entière par la paix de Bâle, ou serait sorti de la lutte inégale qui en a été le résultat, le Roi le plus puissant du continent. Il ne serait peut-être point difficile de prouver que la Monarchie prussienne, dont la surface s'est quasi triplée depuis la mort de ce Roi, a perdu de sa force réelle. Frédéric-Guillaume III n'aura assurément jamais, du centre de ses vastes États, fait entendre à la France, à la Russie et à l'Autriche un langage pareil à celui qui n'était point étranger à Frédéric II du fond de sa capitale, qui ne cessa jamais d'être le quartier général d'un vaste camp retranché.

Parmi tous les mauvais services rendus à son Roi par M. de Haugwitz, on ne saurait oublier celui d'avoir sapé dans ses fondements l'esprit militaire, unique base de la puissance prussienne et le résultat de soins assidus de trois grands princes. Il n'existe point de ministère de la guerre. Frédéric II embrassait avec son vaste génie tout l'ensemble de son armée. On peut assurer avec certitude que l'état militaire est tellement déchu de son ancienne hauteur, et a tant perdu de sa considération, que la première guerre dans laquelle la Prusse se trou-

verait entraînée, peut-être malgré elle, lui prouverait qu'elle a reculé d'autant que ses voisins ont acquis de force réelle et d'expérience.

L'homme qui survit à M. de Haugwitz, et dont l'existence ou la chute ne sauraient encore se calculer, et l'agent surtout le plus immédiat et le plus actif du système politique de ce ministre, si toutefois l'ensemble de ses mesures mérite ce titre, est M. Lombard, secrétaire du Cabinet du Roi. Son emploi lui donne l'influence la plus étendue dans toutes les affaires politiques. Son collègue Beyme dirige, avec un pouvoir également illimité, toutes les branches de l'administration intérieure. Tous deux sont liés d'intérêt.

M. de Hardenberg, dont les principes politiques n'ont point eu le temps de se développer, mais qui, sous plusieurs points de vue, paraît vouloir suivre une ligne différente de celle de son prédécesseur, malgré les assurances positives de M. de Haugwitz sur leur inviolable unité de principes, ne doit son influence actuelle qu'à l'absence de trois mois que ce dernier a eu l'imprudence de se permettre l'été passé. Il n'a que deux chances, ou celle de se lier avec Lombard, ou celle de l'éloigner à jamais. La première lui enlève incontestablement toute influence indépendante; la seconde lui offre l'avantage de placer près du Roi quelque individu de sa création. On ne saurait douter de son choix dans cette alternative, mais le temps seul nous prouvera la réussite. Le secrétaire du Cabinet s'occupe depuis quelque temps à préparer les voies à un de ses frères employés au département des affaires étrangères. Le cadet est infiniment jeune ; l'aîné, plus âgé que le secrétaire, ne réunit pas le même degré d'esprit à autant d'astuce, et le règne des Lombard paraît devoir finir avec celui qui se trouve maintenant à la tête des affaires. C'est cet homme, une des sources premières des maux qui affligent l'Europe, l'être sans contredit le plus dévoué aux intérêts de la France, salarié par elle, et ne pouvant plus être acheté par personne, parce qu'elle paye tous ses services autant et plus que tout autre ne pourrait le faire, qui forme l'entrave la plus directe à notre réunion avec la Prusse. Nous aurons beau agir dans le sens le

plus analogue aux sentiments personnels du Roi, que jamais nous ne parviendrons à aucun résultat qui de loin aurait pour but de contre-balancer l'influence désastreuse de la France. Toute ouverture sera accueillie avec une sorte d'empressement et de conviction de la part du Roi, et tous les résultats heureux seront soigneusement étouffés dans leur germe par Lombard.

Le Roi ne cède qu'à un seul sentiment qui le domine en chef, que tous les alentours ont eu soin de nourrir depuis des années, et qui assurément est le seul qui soit partagé par eux par les raisons que j'ai développées plus haut : c'est celui de la peur. Nous ne saurions nous cacher *qu'on ne nous craint plus;* et ce ne sera que la puissance qui inspirera ici quelque terreur qui dirigera avec des chances assurées de succès les démarches du Cabinet prussien.

La France et la Russie exercent ce pouvoir, et le moment de faire entrer la Prusse dans nos vues, qui essentiellement devraient être les siennes, ne saurait être plus favorable que ne l'est celui d'une brouille ouverte entre ces deux puissances : mais ce n'est pas nous qui y parviendrons jamais. Il paraît sûr que ce n'est qu'à Saint-Pétersbourg que la Cour de Prusse peut se conquérir, et la réunion la plus parfaite de nos vues, la combinaison la plus intime de nos moyens avec ceux de la Russie pour parvenir à ce but, semblent offrir toutes les probabilités de succès. La réunion devrait, dans ce cas, être demandée par la Russie, qui ne risque pas de se voir compromise vis-à-vis de la France, et notre rôle se bornerait aux assurances les plus positives du vœu que nous avons formé depuis longtemps de voir inaugurer un système nouveau et basé sur les intérêts communs des deux Monarchies ; assurances données si souvent, et qui n'ont servi jusqu'à présent que de prétexte pour faire valoir l'attachement sans bornes du Roi pour tous les gouvernements français que la Révolution a enfantés, quoique diamétralement opposés aux sentiments personnels de ce souverain. Le Cabinet prussien n'abusera pas des ouvertures qui lui seront faites par la Russie, parce qu'il craindra de se compromettre vis-à-vis de cette puis-

sance; il y entrera volontairement, s'il croit ne se mettre en avant que pour aider à empêcher l'Europe d'offrir de nouveau des moyens d'agrandissement à la France, et ce n'est encore que la Cour de Russie qui pourra jamais le déterminer à un concert qui entraînerait quelque chance de guerre.

Le service le plus essentiel que la Cour de Saint-Pétersbourg pourrait nous rendre à nous, et en même temps à l'Europe entière, serait de s'employer à l'éloignement de Lombard de son poste actuel, où il se trouve placé comme une vedette de Bonaparte pour entraver, ou, ce qui équivaut à la même chose, pour le mettre au fait de toute mesure qui ne serait pas la sienne. Le moment actuel semblerait devoir faciliter à la Russie la réussite d'une négociation délicate, mais qui détruirait un des plus puissants obstacles à un concert entre les trois puissances : sa brouille avec la France, le changement du ministère prussien, dont probablement l'intérêt personnel seconderait ses vues, et surtout l'embarras momentané dans lequel se trouve le Roi par les mesures que les chances de guerre avec la Suède pourraient entraîner de la part des Français dans le nord de l'Allemagne. La conduite de Lombard, ses principes connus, sa liaison avec la France, l'impossibilité dans laquelle nous sommes de nous confier à cet homme, tout servirait de prétexte, si l'on pouvait être embarrassé d'en trouver, pour l'éloigner d'une place où il doit nécessairement porter ombrage à toute puissance qui n'est pas exclusivement dévouée à la France. La difficulté de remplacer Lombard par un sujet plus digne de servir son maître est grande : jamais peut-être la pénurie d'hommes propres à être employés dans la carrière diplomatique ne s'est fait sentir plus fortement qu'ici ; mais certainement on ne pourrait en trouver un qui fût plus dangereux que Lombard. Il serait infiniment heureux si ce concert, appuyé par le poids de la Russie et cimenté par notre désir sincère de réunir nos intérêts les plus chers à ceux d'un État qui depuis longtemps ne devrait plus nous traiter en rival, devait s'établir, que les deux ministres d'Autriche et de Russie près la Cour de Berlin reçussent les ordres de s'entendre sur toutes les ouvertures à faire, et que leur langage fût par-

faitement conforme sur tous les objets d'un intérêt commun. Cette unité de volonté et d'expression prouverait au Cabinet d'ici qu'il existe entre nous et la Russie un concert fait pour lui imposer, en même temps qu'il lui ouvrirait des moyens assurés de se tirer de l'embarras dans lequel il ne cesse de se trouver depuis plus d'une année, en réunissant ses vues à celles des deux puissances.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 4 décembre 1804.

57. Conformément aux intentions de Votre Excellence, je me rendis le lendemain du reçu des dépêches du 15 novembre chez M. d'Alopéus, pour lui communiquer les ordres qui venaient de me parvenir, relatifs aux dernières ouvertures qu'il m'avait faites. Je crus ne pas pouvoir lui donner une preuve plus entière de la confiance du ministère de Sa Majesté Impériale, qu'en lui faisant la lecture de la dépêche même. Il m'a témoigné la satisfaction la plus complète sur son contenu, et nous convînmes de notre marche uniforme dans une négociation délicate et qui ne saurait être conduite avec trop de prudence pour ne pas exciter l'attention de deux de nos collègues, les ministres de France et d'Angleterre, également intéressés à l'ébruiter, quoique dans des vues entièrement opposées, et surtout pour prévenir l'abus que des malveillants, employés ici dans les bureaux mêmes, pourraient en faire. Il fut décidé que je me rendrais chez M. de Hardenberg, pour le mettre au fait des vœux de mon auguste Maître pour une réunion sincère de volontés et de mesures entre nos Cours, dont l'unique but serait de maintenir l'équilibre de l'Europe et d'assurer l'indépendance, la tranquillité et la sûreté individuelle et générale des puissances égalment menacées par la ligne sur laquelle le gouvernement français semble vouloir procéder. M. d'Alopéus me confirma les bonnes dispositions du ministre et me prévint de deux sujets d'inquiétude, effleurés par M. de Hardenberg, qu'il me conseillait d'écarter : celui que tout concert entre la Prusse et l'Autriche pourrait entraîner un concert offensif, dirigé dans la suite par le Cabi-

net britannique, et qu'il n'entrât aucune vue d'agrandissement dans nos plans. Mes instructions étant parfaitement précises sous ces deux rapports, et les intentions de ma Cour ne pouvant même pas être suspectes, je lui promis de préciser ces deux objets dans la conversation que j'aurais avec M. de Hardenberg. M. d'Alopéus se chargea, avec toute la chaleur qui l'anime pour la bonne cause, d'appuyer mes ouvertures et d'offrir au Roi la garantie directe de l'Empereur, concernant la pureté et la sincérité de nos intentions. Nous convînmes de notre conduite particulière et (devant donner un prétexte à l'arrivée de mon courrier) que je ne ferais point de mystère de l'assentiment de Sa Majesté Impériale aux mesures employées par la Cour d'ici, pour opérer la délivrance du chevalier Rumbold *.

M. de Hardenberg étant ce jour-là à Potsdam, je n'ai pu lui faire demander une heure d'entretien que le lendemain 22 novembre. Je lui développai la conduite par laquelle Sa Majesté Impériale avait cru jusqu'à présent devoir convaincre le gouvernement français de son désir, partagé par le Roi, de maintenir la paix sur le continent et son éloignement à toute participation directe ou indirecte à la guerre maritime. Les résultats n'ayant point offert jusqu'à présent la même garantie des sentiments et des dispositions réciproques du gouvernement français ; des atteintes journalières et un système d'extension incompatible avec le repos et l'équilibre de l'Europe semblant former la base des principes politiques de ce cabinet, Sa Majesté Impériale désirerait que les princes, qui sont à considérer comme les protecteurs naturels de cet équilibre, écartassent tous sujets de désunion entre eux et se réunissent dans leurs principes de conduite. Je m'appuyai sur toutes les raisons développées dans la dépêche de Votre Excellence, pour prouver qu'un tel concert ne saurait troubler en rien la bonne harmonie avec la France, si ses vues n'excèdent pas les bornes, et que, dans la supposition contraire, ce concert devenait

* Rumbold, résident anglais près du cercle de la Basse-Saxe, arrêté sur l'ordre de Napoléon et remis en liberté plus tard. (*Note de l'Editeur.*)

nécessaire pour sauver les puissances les plus exposées d'une ruine peut-être inévitable; j'établis en thèse qu'assurément Sa Majesté Impériale était très-éloignée de vouloir plus que ce que la Providence avait placé sous son sceptre tutélaire, et qu'Elle regardait comme superflu d'écarter comme une des bases premières de tout accord, toute vue d'acquisition ou empiétement.

M. de Hardenberg écouta ces ouvertures avec attention et avec l'air du plus sensible plaisir. Il m'assura que sa conviction particulière était depuis longtemps venue au-devant des vérités que je venais de lui développer, et que son désir le plus sincère serait de pouvoir justifier la confiance flatteuse que je venais de lui témoigner, en contribuant de tout son pouvoir à la réunion des vues les plus salutaires entre trois puissances, les seules à même de sauver l'Europe d'une ruine qui lui semble préparée. Il me prévint de la difficulté qu'il aurait à surmonter pour porter le Roi à toute mesure qui, de loin, pouvait ressembler à une coalition, les résultats de la dernière lui ayant laissé pour toujours une aversion peut-être insurmontable pour toute idée semblable; « mais, ajouta-t-il, soyez convaincu que vos principes sont les nôtres, et pourvu que vous ne veuilliez ni d'une ligue offensive avec l'Angleterre, ni faire entrer pour rien des vues d'agrandissement pour une puissance quelconque dans les mesures à convenir, je m'emploierai de tout mon pouvoir à la chose, convaincu que jamais on ne fera goûter au Roi rien de ce qui tiendrait à ces deux buts. Vous concevez, me dit-il, qu'une des premières précautions à adopter est l'observation du plus profond secret, et celui-ci ne saurait se garantir qu'autant qu'il se trouve concentré dans le plus petit nombre d'individus possible. Je désirerais que sous ce rapport votre ministère ne fît plus la moindre ouverture touchant cette affaire au comte de Finkenstein *, et qu'il vous chargeât uniquement de toutes les communications y relatives. Je ne ferai personnellement usage de la confiance

* Le comte Charles de Finkenstein, ministre plénipotentiaire de la Prusse à Vienne. (*Note de l'Éditeur.*)

de votre Cour que vis-à-vis du Roi seul; vous concevez que le premier mot que la France en apprendrait suffirait pour rendre toute réunion impossible; elle règne par la division des États, nous flattant alternativement et aux dépens les uns des autres.» Je lui promis de faire part de son observation relative au comte de Finkenstein à Votre Excellence.

Je crus devoir tirer de notre conformité de position relativement à la France de nouveaux gages de la sincérité de nos vues, et je l'assurai que toute mesure de précaution qu'il croirait devoir nous proposer serait assurément adoptée avec plaisir. M. de Hardenberg me prévint qu'il comptait ne pas se rendre à Potsdam, y ayant été la veille, et qu'il préférait attendre le retour du Roi, fixé au mercredi 28 novembre, pour ne point éveiller l'attention des alentours de Sa Majesté sur l'objet dont il ne comptait s'entretenir avec le Roi que quand il serait entièrement seul avec lui. Ce retard ne pouvant influer sur la marche d'une négociation tellement majeure, il me demanda si je ne pouvais pas lui remettre par écrit les points essentiels de ce que je venais de lui dire, son désir étant de se servir des propres paroles que j'avais employées. Ayant prévu cette demande, j'avais fait copier sur une feuille, sans rubrique et sans signature, un extrait de la dépêche, que je lui remis.

Il me donna sa parole d'honneur que l'unique usage qu'il en ferait serait de se borner à se pénétrer de son contenu, pour le rendre fidèlement à son maître.

Un hasard ayant fait annoncer M. d'Alopéus dans ce moment, M. de Hardenberg me demanda si je ne croyais pas qu'il ne saurait être de trop, et je me prêtai avec plaisir à le voir partager notre entretien. Lui ayant dit le sujet qui m'avait amené chez M. de Hardenberg, M. d'Alopéus s'empressa d'effectuer les promesses qu'il m'avait faites en particulier, et se dit pleinement autorisé à appuyer la sincérité et la loyauté des vues de rapprochement entre les Cours de Vienne et de Berlin, et s'engager même à faire parvenir toute garantie au Roi, par l'Empereur directement, Sa Majesté Impériale étant entièrement au fait de nos vues et partageant la conviction de la sin-

cérité d'un accord uniforme de volonté et de langage entre les trois puissances. La conversation que je venais d'avoir avec M. de Hardenberg se renouvela à peu près mot à mot, et nous instruisîmes le ministre de l'engagement réciproque que nous avions pris de ne confier le secret de la chose qu'à un seul de nos employés; M. de Hardenberg prévint M. d'Alopéus qu'il ne chargerait M. de Goltz * d'aucune communication relative à l'objet d'une négociation qu'il désirait voir concentrée entre lui, M. d'Alopéus et moi.

Le Roi étant effectivement rentré en ville le 28 novembre, M. de Hardenberg eut l'occasion de s'entretenir avec Sa Majesté et me pria de passer chez lui. Il me prévint qu'ayant vu Sa Majesté très-peu de moments seule, il n'avait pu que lui transmettre les ouvertures sans les discuter à fond; que Sa Majesté lui avait déclaré sans hésiter que ses intentions et ses vues étaient les mêmes que celles de Sa Majesté Impériale, mais que le mode d'exécution paraissait lui offrir trop de sujets à méditation, pour ne pas vouloir y réfléchir quelques jours. « Si Bonaparte l'apprend, ajouta le Roi, il tombera sur l'un ou sur l'autre, pour empêcher la réunion; je vous ferai appeler un de ces jours pour discuter la chose à l'aise. J'attends, continua-t-il, le retour d'un courrier que nous avons expédié de Potsdam et qui doit depuis trois ou quatre jours être à Paris; le but de son envoi ayant été de porter nos offres de médiation entre la France et la Russie et la proposition de l'évacuation du pays de Hanovre par les Français, son retour doit nécessairement apporter des modifications aux mesures de réunion même. » Je lui répondis que je croyais ne pas pouvoir différer l'envoi d'un courrier, par la voie duquel je pouvais seul rendre compte de notre première conversation, et je le priai de me dire ce que je devais mander de celle que je venais d'avoir avec lui.

M. de Hardenberg me répondit : « Je suis très-fort d'avis que vous informiez votre Cour de nos conversations, et man-

* Auguste-Frédéric-Ferdinand, comte de Goltz, ministre plénipotentiaire de la Prusse à Saint-Pétersbourg. (*Note de l'Éditeur.*)

dez-lui mes propres paroles d'aujourd'hui. Je vous autorise même à garantir la conformité la plus absolue des principes du Roi et de sa manière de voir quant au fond de la chose, et ce n'est que sur le mode que j'ai des difficultés à vaincre. » Il me répéta ce que, dans notre première conversation, il m'avait dit relativement aux idées du Roi sur toute coalition, et de son travail à le désabuser sur le compte de ce qu'on lui propose dans ce moment : « Voulez-vous, ajouta-t-il, que je fasse demander un entretien au Roi? Mais je ne vous cache pas que je n'aurais pas attendu aussi longtemps, si je ne le connaissais et si je n'avais la conviction qu'il faut ne pas le presser personnellement sur des décisions de ce genre. » Je lui répondis ne pas croire pouvoir abandonner à de meilleures mains la marche d'une affaire qu'il n'appuierait assurément que sur la connaissance la plus intime de son maître, et que j'étais loin de vouloir le presser. Je finis cette conversation, durant laquelle il ne put dissimuler son embarras sur le vague de sa communication, par lui dire que je ne pouvais rien ajouter à ce que je lui avais confié lors de notre première entrevue, et que je me bornais à me référer au contenu du papier que je lui avais remis, qui, tout en renfermant les principes de Sa Majesté Impériale, devait lui fournir les armes les plus fortes pour rassurer les craintes du Roi, si toutefois il pouvait en exister; que n'étant nullement informé des intentions de ma Cour relativement au mode de réunion, j'étais bien moins autorisé à appuyer telle forme de concert préférablement à telle autre, mais que je me chargerais avec plaisir de faire valoir près de Sa Majesté Impériale toute idée suggérée par lui qui tendrait à assurer l'exécution du rapprochement salutaire, sur la nécessité duquel nous ne saurions tous deux nourrir des doutes. M. d'Alopéus, de l'appui duquel je ne saurais assez me louer, avait eu soin de me prévenir de tous les embarras qu'éprouve M. de Hardenberg et sur lesquels il s'était expliqué plus franchement encore vis-à-vis de lui. Le caractère personnel du Roi répugne à toute mesure qui de loin semble lui offrir des chances de se voir forcé à se prononcer avec vigueur; il ne se dissimule pas, d'un autre côté, les dangers

dont l'Europe est menacée, et malheureusement l'homme sur lequel il s'appuie fléchit-il sous la moindre apparence de guerre. M. de Hardenberg me paraît être entré dans les vues des Cours de Vienne et de Pétersbourg sans nulle retenue, et nous pouvons espérer de lui et de ses soins tout ce qui jamais pourra s'attendre de la Cour de Berlin.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 5 décembre 1804.

58. Convaincu de la nécessité que la Cour de Russie soit bien exactement informée de la marche de notre négociation, j'ai conçu la dépêche précédente de manière à pouvoir être lue par M. d'Alopéus. Le récit de mes conversations est tel que j'ai eu l'honneur de l'y tracer, et je ne crois pas avoir omis un mot essentiel.

M. de Hardenberg s'est expliqué vis-à-vis de moi avec la plus grande franchise, et il serait impossible de douter de la pureté de ses intentions à notre égard. Il connaît tous les dangers de sa position, et le peu de confiance qu'il a dans le cabinet du Roi et dans Lombard surtout, qu'il apprécie à sa juste valeur, le gêne dans toutes les opérations qu'il médite, quoique la réussite de la négociation relative au chevalier Rumbold lui permette de déployer un caractère plus prononcé qu'il n'eût osé le faire sans cet événement. Il paraît décidé à user de tous ses moyens pour réduire la faction de Lombard, et n'a pas craint d'avouer à M. d'Alopéus la nécessité dans laquelle il croit se trouver à cet égard. Les mesures qu'il m'a proposées pour assurer le secret, la chaleur avec laquelle il a reçu mes premières ouvertures, l'état de souffrance dans lequel je l'ai trouvé hier, de voir l'inaction et la faiblesse de son maître qu'il n'a pu me cacher, la conviction intime qu'il nourrit de l'étendue gigantesque des vues de l'Empereur Napoléon, — tout parle en faveur de la sincérité de ses promesses d'appuyer nos vues salutaires, et si le bien ne s'opère pas dans toute son étendue, la faute paraît ne pas pouvoir lui en être attribuée.

M. d'Alopéus réunit à un air très-brusque et un bouillonne-

ment extrême un calcul très-froid et beaucoup de mesure dans la négociation même. Je suis convaincu que le renouvellement de la guerre n'entre pas dans ses vues, et qu'il ne s'est pas refusé au calcul de toutes les chances qui dans ce cas se trouveraient du côté de la France. Il me paraît observer scrupuleusement les ordres de sa Cour, et je ne puis que me fortifier dans la conviction que c'est par la Cour de Pétersbourg seule que nous conquerrons la Prusse. Tout dépendra de la marche que le Cabinet russe suivra à Berlin, de la persévérance surtout qu'il mettra dans ses négociations et dans l'appui qu'il continuera à donner aux nôtres. Le Roi a voué personnellement un degré de confiance très-étendu à la droiture et aux principes personnels de l'Empereur Alexandre, et si sa raison ne saurait se refuser à la nécessité de réunir ses vues à celles des deux Cours, la crainte seule de se voir compromis vis-à-vis de la France le tourmente, et ce n'est que la Russie qui jamais parviendra à la vaincre ou à la forcer d'agir malgré elle. J'ai appuyé tous mes raisonnements vis-à-vis de M. de Hardenberg sur notre conformité parfaite de position sous tous les rapports possibles, n'oubliant pas toutefois que nous ne pouvons faire autre chose *que nous offrir*. La Prusse a certainement autant besoin de nous que nous pouvons avoir besoin d'elle; vérité qu'une triste expérience ne manquerait malheureusement pas de mettre dans son plus grand jour, si l'indécision du Roi et de son aide de camp le général Kœckritz devait ne pas porter ce monarque à un concert également utile aux deux partis.

M. d'Alopéus vient de sortir de chez moi. Je lui ai communiqué ma dépêche sous lettre A (nº 57), et il m'a dit ne pas croire pouvoir mieux faire qu'en basant sur son contenu sa dépêche à sa Cour.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 27 décembre 1804.

59. M. de Hardenberg a eu plusieurs conférences avec le Roi, qui enfin s'est déterminé à un parti sur les ouvertures que j'ai été chargé de faire au ministère ici. Vous trouverez

dans la déclaration verbale ci-jointe (n° 60), qui m'a été remise par M. de Hardenberg dans une conférence que j'eus avec lui hier, et que j'ai l'honneur de vous transmettre en original, Monsieur le comte, l'impression des sentiments du Roi, qui, j'ose m'en flatter, surpasseront ce à quoi on était peut-être en droit de s'attendre.

M. d'Alopéus, qui, pendant l'espèce de stagnation de laquelle nous venons de sortir, avait eu soin de me tenir au courant des vues que lui communiquait M. de Hardenberg, me prévint que ce ministre trouvait des difficultés à proposer à son maître : d'abord, *la forme d'une convention* pour assurer les principes communs aux trois Souverains, vu le danger qu'entraînerait personnellement pour le Roi de Prusse l'existence d'un pareil accord, s'il était éventé et dénaturé par le Cabinet des Tuileries; puis et secondement, la manière de faire entrer les intérêts de l'Italie, de laquelle les États prussiens se trouvent tellement éloignés, dans l'appui qu'il se proposait d'accorder à nos ouvertures. M. d'Alopéus me prévint que surtout le dernier point serait le plus difficile à amener. M. de Hardenberg, effectivement, après avoir remis hier la Note verbale, me dit se croire obligé de me faire connaître dans toute leur étendue les sentiments et la manière de voir du Roi son maître; Sa Majesté croyait ne pas pouvoir se mêler des affaires d'Italie, dont la situation géographique de ses États et l'impossibilité d'y porter avec quelque succès des secours effectifs devaient nécessairement l'éloigner. Il me cita à l'appui de cette thèse la possibilité d'une guerre en Danemark, qui, avec la meilleure volonté d'y porter remède de notre part, se trouverait également hors de notre portée. Je crus devoir lui observer que l'Italie et tout ce qui y était relatif pouvait être considéré sous deux points de vue différents; que nous avions, comme voisins et comme puissance limitrophe de ce pays, un intérêt plus direct et plus particulier à ce qui le regarde que des puissances plus éloignées, mais qu'on ne saurait se dissimuler que les vues d'empiétement de la France de ce côté devaient intéresser l'Europe entière, comme toutes celles que cette puissance étendrait sur d'autres parties de ce continent; qu'as-

surément la Prusse, la Russie et l'Autriche ne verraient pas avec indifférence que l'Empereur Napoléon réunît demain le trône d'Espagne à la couronne de France, et qu'elles ne pourraient que s'intéresser également à ce que la couronne de Naples, de la Lombardie et peut-être celle de l'Italie entière ne passassent sur sa tête ou dans sa famille, supposé qu'un pareil projet entrât dans ses vues; que mon auguste Maître, loin de vouloir empiéter sur les droits d'aucun de ses voisins, n'arrêtait ses vues que sur des principes généraux; que j'étais convaincu que si jamais il pouvait dans le concert des puissances être question d'intérêts quelconques, ce ne serait que sous des rapports applicables à des principes d'utilité commune, et que, sous ce point de vue, l'Italie m'en paraissait aussi peu pouvoir s'en séparer que tout autre État de l'Europe. M. de Hardenberg m'assura que ce qu'il venait de me dire ne saurait s'entendre différemment, mais qu'il avait cru devoir s'expliquer le plus franchement possible sur la manière de voir du Roi.

... M. d'Alopéus ayant suggéré l'idée de faire contracter un engagement entre les trois Souverains, qui serait contenu dans des lettres autographes, M. de Hardenberg l'assura sous le sceau du secret de l'assentiment du Roi à ce mode, *en le priant de ne pas le nommer.*

... L'état présent de notre négociation me paraît aussi avantageux que possible. La Prusse est compromise dans la cause générale ; elle l'est directement et explicitement vis-à-vis de nous et de la Russie. On aurait sans doute beaucoup atteint en la portant *à ne plus entraver* les vues des deux Cours; elle s'est engagée *à les soutenir.* M. de Hardenberg a prononcé vingt fois dans le cours de notre conversation la volonté du Roi de tenir avec nous et la Russie le même langage, de se concerter sur toutes les mesures. C'est de là, a-t-il ajouté, que nous attendons ce qui peut le plus immédiatement influer sur le sort de l'Europe ; le Roi en est convaincu, et ses résolutions, une fois prises, sont invariables.

... Je crois pouvoir réduire tous les éléments contenus dans la Note verbale et agités dans ma conversation avec le ministre

aux termes suivants : *La Prusse veut s'entendre avec les deux Cours impériales sur tous les principes propres à garantir et à consolider la paix en Europe et applicables à toutes les prétentions que le Gouvernement français pourrait développer (l'Italie non exceptée) et qui tendraient à troubler la paix, à désunir les puissances entre elles et à nécessiter un langage et un concert de mesures propres à maintenir et à rétablir l'équilibre politique de l'Europe. Elle s'empresse surtout d'articuler vis-à-vis de nous les affaires intérieures de l'Empire germanique dans lesquelles elle nous croit plus immédiatement intéressés pour le moment présent. Il ne saurait échapper à la haute pénétration de Votre Excellence que les affaires d'Allemagne sont implicitement désignées dans la Note verbale.*

M. de Hardenberg a fait profession dans notre conversation d'hier, du vif désir de son maître de s'entendre le plus tôt possible avec nous sur tous les points de discussion qui peuvent encore exister relativement aux arrangements définitifs de l'Allemagne. Il m'a dit qu'il suffirait que Sa Majesté l'Empereur voulût faire entrevoir, premièrement, quels sont les objets qu'Elle jugerait propre d'écarter, ou dont Elle voudrait ajourner la discussion; secondement, quels sont ceux qu'Elle désirerait voir soumis dès à présent à une discussion, pour être sûr de l'assentiment du Roi, qu'il prononcerait de la manière la moins équivoque à la Diète. Il ajouta : « Il ne faut plus dorénavant qu'un même langage de notre part pour éloigner de la patrie allemande toute influence étrangère, et il n'échappera pas à votre Cour combien il est essentiel de détruire les éléments les plus propres à nourrir l'espoir de la France de nous désunir. » — J'assurai M. de Hardenberg de la satisfaction que causeraient à Vienne les ouvertures qu'il venait de me faire, et de l'empressement avec lequel Sa Majesté Impériale répondrait à la confiance du Roi, de laquelle Elle apprécierait dans toute leur étendue les preuves que je lui transmettrai. Je me suis convaincu dans cette occasion, comme dans toutes les précédentes, du désir sincère du ministre de contribuer de son mieux au rapprochement de nos deux Cours. Il m'a beaucoup parlé de sa conviction que la France continuerait à nous

amuser réciproquement aux dépens les uns des autres, et des vœux qu'il formait pour l'échange de toutes les fausses suppositions qu'on s'empresserait de nous suggérer réciproquement, comme le moyen le plus simple et le plus sûr de déjouer de pareilles manœuvres.

Hardenberg à Metternich. Berlin, le 26 décembre 1804.
(Annexe du nº 59.)

60. Le Roi, en adhérant au système de la plus parfaite neutralité qu'il s'est prescrit durant la guerre actuelle, est constamment animé du désir de voir la paix et la tranquillité maintenues sur le continent, et ses bienfaits rendus le plus tôt possible à toute l'Europe sur des bases solides et équitables.

Sa Majesté éprouve la plus vive satisfaction de trouver les sentiments de Sa Majesté Impériale à cet égard entièrement conformes aux siens, et c'est avec une reconnaissance bien sincère qu'Elle a reçu les ouvertures faites par M. le comte de Metternich sur un accord de principes et de conduite, et, s'il le fallait, de démarches et mesures à établir entre Leurs Majestés et Sa Majesté Impériale de toutes les Russies. D'après les heureux rapports qui existent entre les deux Souverains de Russie et de Prusse, et la haute confiance que le Roi place à juste titre dans le caractère de Sa Majesté l'Empereur des Romains et d'Autriche, Sa Majesté donne très-volontiers les mains à un accord pareil et sera prête à se concerter avec Leurs Majestés sur tout ce que les circonstances épineuses du moment pourront exiger, et ce qui pourra servir à atteindre le but énoncé plus haut. Sa Majesté consent avec plaisir à mettre de côté tout sujet de désunion entre les deux Cours. Elle serait au comble de ses vœux de les voir écartés pour toujours et de pouvoir surtout s'entendre avec Sa Majesté Impériale sur les affaires d'Allemagne.

Les communications ultérieures de la part de la Cour Impériale sur tous les objets qui pouraient survenir, seront accueillies avec autant de satisfaction que de confiance.

Metternich à Hardenberg. Berlin, le 15 janvier 1805.

61. Les dispositions salutaires contenues dans la Note verbale de M. le baron de Hardenberg, ainsi que les ouvertures que ce ministre d'État y a ajoutées, correspondent parfaitement à celles de l'Empereur.

Tout ce qui se passe en Europe, et spécialement en Allemagne, est assurément fait pour éveiller surtout l'attention des grandes puissances liées à ce grand corps de nation, et la Cour de Vienne se dissimule aussi peu que celle de Berlin les suites funestes qui paraissent devoir être le résultat inévitable de la protection sourde que la France accorde à toutes les menées à la tête desquelles elle ne se trouve pas ouvertement. La marche et les moyens employés par elle pour s'attribuer une influence décisive sur les Cours de Portugal et d'Espagne, et pour asservir plus immédiatement encore la Hollande, la Suisse et à peu près l'Italie entière, offrent des pronostics non équivoques sur le sort qui attend l'Allemagne lorsque son tour sera venu, c'est-à-dire l'accomplissement du sort que Napoléon destine aux républiques dont il s'est entouré et à l'indépendance desquelles nous devons nous attendre à chaque instant de lui voir porter les derniers coups.

Le raisonnement suivant paraît du moins très-concluant : Si le Souverain actuel de la France, non content du haut degré de puissance où il a porté son Empire, exécute réellement les vues qu'on lui suppose, et que toutes ses actions autorisent à lui supposer, pour s'arroger ou la domination ou un pouvoir dictatorial sur tous ses autres voisins, sans doute il nourrit aussi des vues semblables sur l'Allemagne. Ceux qui ont deviné le Souverain de la France dans les démarches du Premier Consul, sont également autorisés à étendre fort loin leurs conjectures sur les desseins progressifs du Restaurateur de l'Empire de Charlemagne, appelant auprès de lui le Souverain Pontife, les autorités législatives des républiques italiennes et autant de princes d'Allemagne qu'il en a trouvé de disposés à assister comme par anticipation de vasselage à son sacre; chercha t

enfin, ou attendant des garanties encore plus certaines du succès de ses plans dans l'adoption du même gouvernement militaire et des mêmes principes politiques qui ont porté l'Empire romain à la Monarchie universelle.

Le sort de l'Europe dépend de la détermination des Souverains de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse ; de la sincérité, de l'énergie qu'ils mettront dans leur union ; du point de vue élevé qu'ils donneront à leur concert. Le maintien de la paix même ne saurait exister sans l'union des grandes puissances. La tranquillité avec laquelle on permet à une puissance déjà prépondérante d'opprimer ses voisins faibles et d'attaquer le Midi si elle ménage le Nord, ou le Nord si elle épargne le Midi, ne saurait être considérée comme un état de paix ; c'est au contraire un état de guerre d'autant plus dangereux, que la partie attaquante est la seule à employer les armes, à s'assurer des conquêtes sans coup férir, pouvant braver ainsi, sans aucun danger de résistance isolée ou tardive, jusqu'à l'époque où même la réunion des puissances affaiblies ne suffirait plus pour arrêter le torrent.

L'Empereur d'Allemagne et d'Autriche chérit la paix autant que Sa Majesté Prussienne, et en a peut-être plus besoin qu'aucun autre Souverain.

L'Empereur de Russie est tout aussi pacifique, tout aussi peu animé de la soif de l'ambition et des conquêtes ; mais il ne dépend ni de leurs désirs ni de leurs mesures isolées de maintenir la paix du continent et, par la suite, la tranquillité et surtout la considération et la gloire de leurs Monarchies. Ils ne pourront compter sur une paix véritable et durable que lorsqu'ils seront sincèrement unis tous les trois, pour maintenir la paix par les seuls moyens propres à la préserver de toute atteinte, ou du moins à l'établir pour l'avenir sur des bases solides. Une telle union doit reposer avant tout sur la confiance la plus entière dans la pureté, la modération et l'énergie de leurs sentiments réciproques.

François II n'omettra rien pour prouver que les siens sont dignes à tous égards d'une telle confiance de la part d'Alexandre Ier et de Frédéric-Guillaume. Celle que Sa Majesté

l'Empereur de Russie inspire au Souverain de la Prusse, comme à celui de l'Autriche, engage Sa Majesté Impériale à laisser à ce Monarque le soin glorieux d'amener par son intervention la formation d'un triple accord, duquel l'Allemagne et la majeure partie de l'Europe attendent paix, sûreté et indépendance. Sa Majesté Impériale et Royale s'empresse d'assurer Sa Majesté Prussienne de la manière la plus positive, en attendant que les trois Cours soient à même de réaliser des dispositions qui semblent leur être parfaitement communes, que, bien loin qu'il puisse entrer dans ses idées de jamais compromettre les intérêts de la Prusse, Elle regardera au contraire les dangers de la Prusse comme les siens propres, subordonnera toute vue particulière à l'intérêt public, ne fera aucune différence entre les objets plus ou moins éloignés, dès qu'ils sont propres à donner de l'inquiétude. Enfin, aucune tentative ne pourra détourner l'Autriche du triple concert à former, dût-on même lui offrir l'appât des avantages les plus considérables pour elle seule. Sa Majesté Impériale et Royale espère, de son côté, que la détermination de Sa Majesté Prussienne sera absolument semblable à son égard.

1805.

MISSION DE WINTZINGERODE A BERLIN.

(Note 12, p. 220, t. I.)

62. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 18 février 1805. — 63. Metternich à Wintzingerode (Note), Berlin, le 3 mars 1805. — 64. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 16 mai 1805.

62. Je m'empresse d'avoir l'honneur d'informer Votre Excellence de l'arrivée de M. le baron de Wintzingerode et des premiers entretiens que j'ai eus avec lui.....*.

* Le général-major et aide de camp de l'Empereur de Russie, Wintzingerode, était chargé de la mission de négocier, de concert avec l'envoyé M. d'Alopéus, l'entrée de la Prusse dans la coalition contre la France.
(*Note de l'Éditeur.*)

M. de Wintzingerode se rendit chez moi. Je le prévins être instruit de son arrivée et avoir reçu l'ordre de concerter avec lui toutes les démarches.....

« Soyez bien convaincu, me dit-il, que le seul but de l'Empereur Alexandre est celui de resserrer le plus étroitement possible les liens qui unissent nos deux États, et à l'avantage desquels on est revenu après des moments d'erreur depuis longtemps passés. Nous sommes décidés à ne plus souffrir la neutralité de la Prusse en cas d'une guerre dont les chances se développent journellement davantage; il vaut mieux avoir affaire à un ennemi ouvert, qu'à un soi-disant ami, favorisant toutes les entreprises de l'ennemi commun..... Je suppose que le premier courrier dont on vous annonce l'envoi vous portera le développement de nos vues sur l'objet essentiel du concert; tout se réduit au principe de faire se prononcer le Roi et de ne pas vous voir compromis. Si le Roi veut sincèrement le concert, il ne se refusera pas à faire la première démarche, à écrire à votre Empereur et à prier le mien de se charger de lui faire agréer ses intentions. L'Empereur de Russie a des preuves directes que la Prusse l'a compromis anciennement vis-à-vis de la France, vous l'avez été dans plusieurs occasions; c'est à elle à nous fournir maintenant les premiers gages de son désir de s'unir à nous. C'est dans ces vues que je crois que vous feriez bien de ne pas faire semblant de nous être *arrangés* ensemble; il me paraît naturel que si le ministère d'ici croit que l'Autriche et la Russie vont entièrement d'accord, et qu'on ne lui permette plus que d'accéder à des *mesures prises,* il craindra bien plutôt de se compromettre que s'il suppose le contraire. »

Je fis observer au général qu'il suffirait que je ne changeasse rien à la conduite que j'avais tenue ici jusqu'à présent, pour entrer parfaitement dans ses vues.....

Le général m'assura avoir été mis au fait de toute la marche de notre négociation; il n'hésita pas à me dire que le contenu de mes dépêches avait toujours réuni tous les suffrages de son maître, et qu'une des causes de son mécontentement contre M. d'Alopéus venait du peu d'énergie qu'il avait mis

jusqu'à présent à me seconder; que toutes mes dépêches avaient été fortes en principes, et que la manière dont je m'étais prononcé eût exigé le double de vigueur et de force de la part du ministre de Russie.

« M. d'Alopéus, dit-il, juge l'Empereur tel qu'il a été aux conférences à Memel, et il se trompe. L'Empereur est personnellement attaché au Roi, mais il serait au désespoir qu'on pût croire que ce sentiment influât jamais le moins du monde sur sa manière de voir les choses, et il en convaincra le Roi lui-même. »

Nous convînmes de notre conduite; que j'attendrais que M. d'Alopéus vînt au-devant de moi pour me faire les premières confidences relativement aux dépêches portées par M. de Wintzingerode; que dans le public nous éviterions toute apparence de traiter d'affaires directement, et je le priai de passer toujours chez moi, vu la surveillance à laquelle nous ne saurions échapper dans l'hôtel garni qu'il habite, et qui est un des plus surveillés par la police, ce dont je m'empressai de l'avertir.

La situation actuelle des affaires, toutes les chances de guerre qui se sont développées ici depuis peu, la présence active de l'ancien ministre, qui, poussé et soutenu par le parti assurément le plus nombreux, ne calcule que le moment de reprendre son ancienne influence, tout concourt aux embarras du ministre actuel. Il ne saurait se refuser à la proposition de la Russie de faire faire au Roi le premier pas direct dans le concert, et dans la forme indiquée par lui-même, sans compromettre la pureté des intentions de son maître ou sans avouer le peu de pouvoir qu'il serait en droit d'exercer sur ses déterminations finales.

Le rôle calculé de M. de Haugwitz dans les embarras de son rival ne saurait échapper à tout observateur sur les lieux. Il entamait naguère d'emblée des discussions politiques; il a l'air d'ignorer tout ce qui se passe dans ce moment, et se borne à vivre dans la plus grande intimité avec les Lombard. Quelques mots échappés aux employés de la mission de France, et surtout la continuation de son étroite liaison avec le chevalier de

Bray *, prouvent que les partisans avoués de la France n'ont pas perdu l'espoir de lui voir reprendre le gouvernail.

Je borne ma conduite particulière au strict sens des ordres de Votre Excellence. Elle est infiniment moins difficile que je ne pouvais le supposer, vu le pied d'apparence amicale sur lequel le général de Wintzingerode s'est mis avec l'envoyé de Russie. Ce premier m'a confirmé, dans une conversation que j'ai eue avec lui ce matin et dans laquelle il m'a fait part de son entretien avec le Roi, son opinion, énoncée dans ma présente dépêche, que M. d'Alopéus ne réunit pas l'énergie nécessaire à un envoyé de Russie à d'autres qualités qu'il ne se permet pas de lui contester.

Metternich à Wintzingerode. Berlin, le 3 mars 1805.

65. Le ministre prussien ayant promis de remettre au ministre d'Autriche, dans peu, un aperçu détaillé sur les intentions du Roi relativement au concert, toute conjecture paraît devoir rester en suspens jusqu'à cette époque. Les réponses du Cabinet de Berlin aux différentes ouvertures que lui ont faites la Cour de Vienne et récemment celle de Saint-Pétersbourg, ne pourront offrir que deux points de vue décisifs : elles porteront, ou le *consentement explicite* d'entrer dans un concert de mesures et de moyens à opposer aux vues et aux empiétements de la France, ou elles seront *évasives* et *dilatoires*. Cette dernière supposition équivaudrait à une réponse négative, à la différence près que les voies de négociation resteraient ouvertes.

En considérant la position actuelle de la Prusse relativement à la Poméranie suédoise, il n'y a point de doute que le vœu le plus prononcé du Roi et l'espoir dont se flatte son ministère se bornent *à ne plus voir agiter d'aucun côté les questions y relatives*. Le Roi se trouve incontestablement exposé par ses propres démarches à voir menacer de trois côtés *son système*

* Le chevalier de Bray, envoyé de Bavière à Berlin, était particulièrement intime avec les Français. (*Note de l'Éditeur.*)

de nullité, le seul conforme à ses inclinations personnelles, et que des conseillers et des alentours perfides et vendus ont revêtu d'un masque de *neutralité* dont tous les avantages sont constamment en faveur de la France.

La Russie s'est prononcée catégoriquement contre le projet d'occupation de la Poméranie.

La Suède s'est bornée à sauver des principes, sans s'expliquer sur ses intentions futures.

On espère ici que la France ne prendra nulle connaissance des discussions qui se sont élevées entre les Cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin, et qu'elle se reposera sur la foi des engagements contractés avec elle par la Prusse.

Les premières nouvelles de Paris fourniront incontestablement la mesure des vues de Napoléon, et de l'intérêt qu'il trouvera à augmenter ou à diminuer les embarras de cette Cour. Sa conduite prouvera également le plus ou moins d'intention qu'il peut avoir eue dans le temps à faire provoquer par son ministre à Berlin les mesures qui ont amené les discussions présentes. S'il trouvait bon de se reposer maintenant sur les engagements susmentionnés de la Prusse, quelle raison peut lui servir d'excuse aux yeux du Roi, de ne pas en avoir fait autant à une époque où il ne dépendait que de lui d'avoir l'air d'ignorer la part directe que la Russie serait forcée de prendre à la cause de la Suède?

Peut-on supposer, en ne calculant même que les chances les plus simples, que le Roi puisse se flatter encore d'éviter plus longtemps de sortir de son état d'inaction? La possibilité d'une chance lui semble-t-elle admissible où la Prusse puisse, dans un mouvement général, se soustraire de nouveau à toute participation?

Quel sera enfin le parti qui emportera le concours de la Prusse?

La solution de ces trois questions exigerait une discussion profonde et qui embrasserait l'ensemble de la politique de cette Cour et la connaissance la plus étendue des engagements contractés envers la France.

Deux considérations inséparables de son caractère personnel

doivent nécessairement s'offrir au Roi, s'il se trouvait forcé de choisir entre les deux Cours impériales et la France, savoir :

1° Quel est le parti qui lui offre le plus de chances de sûreté et exige le moins d'efforts momentanés?

2° Lequel des deux semble promettre le plus d'indemnités pour les frais qu'occasionnerait la guerre?

On pourrait, et assurément avec raison, s'étonner que la question du choix d'un allié entre les deux partis puisse être sujette à une discussion quelconque, en partant du seul point de vue des principes et des inclinations propres au Roi même. Il ne paraît pas douteux que la volonté seule des puissances et l'impossibilité dans laquelle on le mettrait de ne pas se décider, porteraient le Roi à se prononcer.

Il souffrira *tout,* s'il croit réussir par là à ne prendre fait et cause pour *rien,* et dans le seul cas que le rôle passif ne puisse plus être soutenu, il ne paraît pas douteux qu'il se prononcera pour le parti qui lui offrira le plus de chances de sécurité et surtout le moins d'efforts momentanés, et qu'il ne saura se dissimuler qu'elles se trouvent toutes dans sa réunion avec l'Autriche et la Russie.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 16 mai 1805.

64. Le baron de Wintzingerode ayant annoncé au ministre du cabinet son intention de retourner à Pétersbourg, le Roi le fit inviter à se rendre à Potsdam pour y assister à une manœuvre de la garnison, après laquelle Sa Majesté lui accorderait son audience de congé. Le général y fut reçu par le Roi avec une infinité de protestations d'amitié pour l'Empereur Alexandre; il eut avec lui un entretien de plus d'une heure, qui ne porta que sur tous les lieux communs habituels, et le Roi lui parut infiniment plus à son aise que les précédentes fois qu'il avait eu l'honneur de l'approcher.....

Le système politique de la Prusse ne peut être ébranlé que par une réunion intime de volontés et de moyens de la Russie et de l'Autriche. Elle doit ne pas voir d'échappatoire, ne pas pouvoir douter *de l'impossibilité de ne plus agir quand ces*

deux puissances croient devoir se prononcer pour le bien de l'Europe entière. Il ne faut pas seulement se borner à la mettre momentanément au pied du mur, *il faut l'y retenir.* Tout ce qui ressemble le moins du monde à de l'incohérence dans les plans des puissances lui servira toujours de prétexte pour tenir son épingle hors du jeu, ou pour la retirer si déjà elle l'y avait mise ; — tout ce qui de loin prêtera à l'idée d'un pas rétrograde sera explicitement désigné comme tel, et le Cabinet du Roi en tirera le parti le plus favorable à ses anciens principes.

On ne peut nier que la mission du baron de Wintzingerode et le langage énergique que l'Empereur Alexandre a fait tenir ici par cet envoyé, n'aient produit naguère l'effet d'intimider le Roi et de porter le ministre à assurer positivement que la Cour de Prusse ne se refuserait pas à coopérer avec les puissances alliées si le *moment d'agir* était arrivé.....

Trois conséquences également fâcheuses me paraissent cependant ressortir de la marche que le cabinet de Saint-Pétersbourg a cru devoir suivre dans une affaire dont je suis également éloigné de me permettre de juger véritablement les motifs :

1° Que la Prusse est autorisée à espérer de nouveau qu'étant l'intermédiaire, elle restera également l'arbitre des puissances rivales en Europe ;

2° Qu'en ne se décidant pas trop vite pour une question faite par la Russie, on a du moins des chances de la voir offerte bientôt avec des modifications essentielles ;

3° Que l'on se persuade ici avec plaisir que la liaison entre les deux Cours impériales n'est pas aussi intime qu'on était en droit de le supposer il y a peu de temps.

On est informé ici que la détermination de l'envoi de M. de Nowosiltzoff* est le seul résultat de la négociation avec l'Angleterre, et le baron de Hardenberg m'a dit explicitement

* Nowosiltzoff, jeune diplomate russe, d'abord employé au ministère de la justice, fut envoyé à Londres avec une mission confidentielle ; il devait arrêter avec Pitt les conditions d'une coalition entre la Russie et l'Angleterre.

(*Note de l'Éditeur.*)

qu'il croyait qu'elle pouvait bien être aussi neuve pour Vienne qu'elle l'avait été pour ici.

La Prusse ignore heureusement les stipulations qui lient les deux Cours impériales; mais elle doit y croire, *sans en connaître les termes,* et c'est de cette persuasion seule que nous pouvons attendre des résultats heureux. La conviction de l'impossibilité de détacher la Russie des intérêts de l'Autriche sera sans contredit toujours le plus puissant moyen pour les deux puissances, et l'idée soumise par M. d'Alopéus au baron de Wintzingerode, peu de temps après l'arrivée de la nouvelle de l'envoi de M. de Nowosiltzoff, d'établir à Berlin les points de négociation entre la France, la Russie et l'Angleterre, serait assurément la plus funeste de toutes les déterminations. Celle de combattre sur les lieux toute conception de ce genre, quelque peu vraisemblable qu'elle puisse être tant du côté de la Russie que de celui de la France, est également un des motifs qui ont fait hâter aussi son départ.

ENTRÉE IMMINENTE DES TROUPES RUSSES SUR LE TERRITOIRE PRUSSIEN.

(Note 13, p. 221, t. I.)

65. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 20 septembre 1805. — 66. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 27 septembre 1805.

65. Je m'empresse d'avoir l'honneur de soumettre à Votre Excellence les détails suivants d'une conférence que j'ai eue ce matin avec M. le baron de Hardenberg.

Ce ministre m'ayant fait prier de passer chez lui, je m'y rendis à midi. Il me prévint que notre entretien avait été motivé par les résolutions que Sa Majesté avait prises en conséquence de la dernière lettre autographe de l'Empereur Alexandre. « Vous savez sans doute par M. d'Alopéus, me dit le ministre, qu'il a été chargé d'une mission pour le Roi; peut-être même êtes-vous informé de son contenu ? » Je lui

répondis que M. d'Alopéus m'avait assuré ne pas en avoir été informé lui-même, mais que je n'ignorais pas le fait. « L'Empereur, continua le ministre, prie le Roi, dans les termes les plus polis, d'accorder à ses armées le libre passage par ses États; il lui propose également une entrevue que le Roi s'est décidé à accepter. Je viens d'entretenir M. d'Alopéus; je l'ai prié d'en informer le plus tôt possible son auguste Maître, et Sa Majesté enverra ce soir également un officier pour informer de son côté l'Empereur. Le Roi s'étant également décidé à l'envoi de M. le comte de Haugwitz à Vienne, je viens vous demander des passe-ports pour ce ministre; il compte se mettre en route demain matin, et vous serez peut-être bien aise de le voir encore avant son départ; il est dans la pièce attenante, et je vais le prier d'entrer; Sa Majesté vient d'ordonner que toute son armée soit mise incontinent sur pied de guerre; nous croyons par cette mesure énergique nous mettre à même de porter, à la suite des explications qui auront lieu entre les deux Souverains, un secours d'autant plus prompt à la cause commune. »

Je retins M. le baron de Hardenberg, qui venait de se lever pour aller chercher M. de Haugwitz. Je voulaisd'abord m'entretenir confidentiellement avec lui, ce qui n'était pas facile, vu la présence de M. de Haugvitz dans une pièce parfaitement contiguë, et la surdité du ministre. Je dis au baron de Hardenberg que j'aurais l'honneur de lui envoyer le passe-port demandé, mais que je ne pouvais que lui exprimer ma conviction intime que le voyage de M. le comte de Haugwitz ne mènerait pas à d'autres résultats qu'à ceux que M. le comte de Merveldt et moi avions été chargés de transmettre au Cabinet prussien. « Votre Excellence doit sans doute être convaincue, lui dis-je, que les principes de la Cour impériale ne sont plus susceptibles de modifications; je vous ai prévenu de la réponse que l'on ferait aux dernières propositions de la France, transmises par la Cour d'ici, et je ne me suis point trompé; je puis maintenant vous assurer avec certitude que le voyage de M. de Haugwitz se bornera à le convaincre sur les lieux de la détermination invariable de Sa Majesté l'Empereur, de poursuivre

la route que les deux Cours impériales se sont tracée ; on a fourni à la France les moyens les plus directs de se prononcer, nous nous sommes expliqués ici sur la pureté de nos intentions ; jamais puissance assurément ne s'est prononcée avec plus de dignité et de sincérité que nous. Vous avez un moyen bien plus direct de prendre une part active à nos négociations pacifiques ; joignez-vous aux armements communs ; M. de Haugwitz se convaincra que ce n'est que de cette manière que la Prusse peut y parvenir. Le but que vous venez de donner à l'ordre de mettre votre armée sur pied de guerre, que vous m'assurez n'être autre que celui de venir à notre appui, annoncez-le à la France ; vous rendrez par ce fait seul le service le plus signalé à la bonne cause, dont je défie que vous sépariez jamais vos intérêts sans vous préparer une ruine assurée ; faites précéder toute autre démarche par celle-ci, et j'entreverrai un but au voyage de M. de Haugwitz. »

Le baron de Hardenberg m'interrompit pour me dire que Sa Majesté avait cru devoir répondre à l'envoi de M. de Merveldt* par celui d'un de ses ministres, d'un homme dont le rang et le caractère public correspondaient parfaitement aux égards que le Roi nourrissait pour Sa Majesté Impériale ; qu'il serait chargé d'expliquer à Vienne les motifs du voyage du Roi et des armements prussiens ; « peut.être, continua-t-il, tout espoir d'éviter encore l'éclat de la guerre n'est-il pas impossible, peut-être même parviendrait-on à renouer le fil des négociations si les hostilités avaient eu lieu, ce qui est très-possible ; vous ne nous avez pas communiqué toutes vos négociations, il s'agit donc de s'entendre. » Je répondis au baron de Hardenberg que cette supposition avait plus le droit de m'étonner que tout autre, ayant moi-même été chargé de toutes les communications relatives à nos négociations avec la France. « Vous n'en êtes peut-être pas informé vous-même, me dit le baron ; mais ce que je vous dis est très-vrai, et je

* Le général comte de Merveldt avait été envoyé à Berlin, comme plénipotentiaire spécial de la Cour d'Autriche, pour agir de concert avec Metternich en vue d'amener la Prusse à entrer dans la coalition. (*Note de l'Editeur.*)

puis vous le prouver. » Je persistai à affirmer que je ne saurais admettre cette thèse.

Le comte de Haugwitz étant entré dans l'appartement dans ce moment, il vint à moi et me réitéra, avec ses phrases habituelles, les assurances de sa satisfaction d'avoir été choisi par Sa Majesté pour la mission la plus agréable qu'Elle ait pu lui confier. Je n'hésitai pas à lui répéter tout ce que je venais de dire à son collègue; j'appuyai principalement sur ma conviction de l'inutilité de cette démarche, et ne mis jamais en doute la thèse que tous les armements ne sauraient avoir eu lieu que dans le sens des Cours impériales. MM. de Haugwitz et de Hardenberg se récrièrent de nouveau sur les intentions et les vues du Roi, assurément les plus conformes aux nôtres. « Il y aurait un seul moyen, ajouta le baron de Hardenberg, de faire tourner nos mesures militaires contre les vœux mêmes du Roi, si on voulait nous forcer la main. Vous savez sans doute aussi bien que moi les bruits de l'entrée des troupes russes sur notre territoire, qui circulent dans le public. C'est dans la vue de s'entendre sur toutes ces mesures que le Roi entreprend un long voyage; l'entrée des Russes, malgré lui, serait indubitablement le signal de la guerre. » Les deux ministres abondèrent dans les assurances du service signalé que ces mêmes armements rendaient par le fait même à la cause; ils prétendirent que la France rabattrait de ses prétentions en voyant des préparatifs aussi sérieux, ne pouvant surtout pas entrevoir de chances qui pussent rallier ces forces à sa cause. J'interrompis ces messieurs pour leur soumettre la remarque que si Sa Majesté et son ministre étaient aussi convaincus qu'ils me le paraissaient de l'effet que ne pouvaient manquer de produire sur le Gouvernement français des démonstrations énergiques, ils ne faisaient qu'appuyer la thèse que j'avais été à même d'avancer au nom de ma Cour. « Ne vous bornez pas, leur dis-je, à laisser deviner vos intentions à la France, prononcez-les de concert avec les Cours impériales, et vous assurerez toutes les chances de succès. » Le comte de Haugwitz se joignit à moi et paraphrasa ma thèse en ajoutant que c'était pour s'entendre complétement avec nous qu'il allait à Vienne.

Cette conversation, qui dura plus d'une heure, roula toujours sur plus ou moins de lieux communs : beaucoup de mots, de phrases, et peu de sens. Je crois ne pas devoir retracer ici de nouveau avec plus de détails tant de phrases dites et redites. Je me flatte que Sa Majesté Impériale daignera approuver la modification que les circonstances m'ont forcé d'apporter au refus de l'envoi de M. de Haugwitz. Le refuser dans un moment où sa mission coïncide avec le voyage que le Roi va entreprendre lui-même n'eût absolument rien changé à des dispositions qui sont le résultat, à ce que m'ont avoué les deux ministres, de la conférence tenue hier; j'aurais d'ailleurs été dans le cas de prévenir M. de Haugwitz lui-même qu'on n'en voulait pas, ce qui n'eût servi qu'à l'aigrir dans un moment où il est appelé dans les conseils du Roi. Son caractère personnel est trop connu à Vienne pour en rappeler les traits détaillés, et Votre Excellence jugera sans doute dans sa haute sagesse jusqu'à quel point Elle voudra m'employer à contrôler ses rapports ; son voyage, en tout cas, est destiné à ne point produire de résultat; je désirerais pouvoir en assurer autant de celui du Roi. J'avoue que mes rapports intimes avec le baron de Wintzingerode, qui connaît à fond son maître, n'ont pu que me faire craindre toute entrevue de ce genre pour ses suites.

Votre Excellence est aussi à même que nous, qui nous trouvons sur les lieux, de juger des dispositions momentanées de la Cour de Prusse. On avait répandu hier les bruits les plus alarmants sur le parti que prendrait le Roi à la suite des vues de son conseil rassemblé ; tout se réduit aujourd'hui à plus de démonstrations militaires et à tout aussi peu de bonne volonté. Le voyage du Roi n'a évidemment d'autre but que de tâcher d'amadouer l'Empereur, de gagner au moins du temps, si le premier des buts ne réussit point : l'envoi du comte de Haugwitz n'est qu'une manœuvre de plus dans le même sens; tout semble dépendre maintenant de la fermeté que l'Empereur Alexandre mettra dans sa conduite vis-à-vis du Roi, et de l'effet que produira l'entrée des troupes russes, qui paraît reposer sur des engagements trop formels

et des mesures trop concertées pour pouvoir souffrir des retards.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 27 septembre 1805.

66. M. le baron de Hardenberg étant revenu de Tempelberg hier, fit prier ce matin, à sept heures, M. d'Alopéus de passer d'abord chez lui. Un retard dans la commission a empêché le ministre de Russie de se rendre chez le baron de Hardenberg avant huit heures et demie; il a trouvé ce ministre prêt à monter en voiture pour se rendre chez le Roi. Il n'a pu que lui dire que les nouvelles qui à toute heure arrivent de la Pologne confirment la plus prochaine entrée des troupes russes; il supplia de nouveau M. d'Alopéus d'empêcher pareille mesure, pour éviter la plus horrible des catastrophes pour la bonne cause. Ce dernier se borna à lui dire que les ordres aux armées n'étaient nullement de son ressort, et qu'il avait prévenu assez à temps la Cour d'ici des déterminations de Sa Majesté Impériale pour qu'elle ait pu donner les ordres nécessaires pour le libre passage des troupes. Cette conversation n'ayant point duré au delà de quelques minutes, le ministre de Russie rentra chez lui, où il trouva le comte Ozarowski, un des attachés à la mission, qui venait d'arriver de Saint-Pétersbourg.

Ses dépêches en date du 18 renferment l'ordre à M. d'Alopéus de déclarer au ministère « que Sa Majesté Impériale, dans l'espoir de voir accepter par le Roi le rendez-vous qu'il lui a proposé par sa dernière lettre, a suspendu l'entrée de ses troupes jusqu'à cette époque, convaincu toutefois que le Roi n'hésitera pas à faire cause commune avec lui ».

Ces ordres devaient être regardés comme non avenus si le Roi avait accédé avant leur arrivée au passage des troupes, et sont une suite de la réponse du Roi à la première lettre de l'Empereur.

M. d'Alopéus se rendit sur-le-champ chez le ministre du Cabinet; on fit quelques difficultés de l'annoncer, MM. de Laforest et Duroc étant attendus d'un moment à l'autre; il

persista, et on l'introduisit dans une pièce où le baron de Hardenberg n'a pas coutume de recevoir. Il s'acquitta de ses ordres et ajouta (ce qui lui est explicitement ordonné dans ses dépêches) que, Sa Majesté étant inébranlable dans toutes ses résolutions, Elle ne doutait nullement que le Roi prendrait enfin le seul parti convenable à ses intérêts et à sa gloire. Le baron de Hardenberg témoigna le plus sensible plaisir de cette nouvelle, et lui dit qu'elle venait tout juste à temps; qu'il verrait Sa Majesté avant dîner à Charlottenbourg, et que cela le mettait à l'aise vis-à-vis des envoyés de France, qu'il attendait d'un moment à l'autre. M. d'Alopéus lui demanda s'il était vrai que les Français proposassent de nouveau au Roi d'occuper le Hanovre et qu'on lui en garantît la possession. « Ah! il est question de bien plus, lui répondit le baron; on nous propose une alliance et beaucoup en sus! J'espère, ajouta-t-il, que nous pourrons tirer parti de l'entrevue ; et qui sait si on n'entraînera pas le Roi? »

Le baron de Hardenberg témoigna dans le cours de cette conversation de l'impatience de ne pas voir débarquer les Anglais pour se porter sur le Hanovre. « Personne, dit-il, ne peut les empêcher de reprendre leur propre pays. »

Tous ces détails que je tiens de M. d'Alopéus, qui sort de chez moi et en présence duquel j'ai noté la phrase ci-dessus citée, qu'il m'a dit être la quintessence de ses ordres, m'ont paru de nature à être portés le plus tôt possible à la connaissance de Votre Excellence.....

Les préparatifs militaires continuent ici avec beaucoup de vigueur; il se forme dans ce moment un camp entre Kalisch et Sieradz en Pologne, dirigé visiblement contre la marche des troupes russes, et on dit que différents régiments, destinés à en former un autre en Poméranie, se rassembleront le 2 octobre. On embarque sur la Sprée beaucoup d'artillerie de siége, qui ne saurait se porter que vers les embouchures de l'Oder.

L'aveu de propositions, renouvelées et écoutées, d'une alliance avec la France, contredit formellement la thèse avancée naguère par le baron de Hardenberg, du parti effectif que

la bonne cause serait censée tirer de l'état actuel des choses et des armées de la Prusse.

IRRUPTION DES FRANÇAIS DANS LE PAYS D'ANSPACH.

(Note 13, p. 221, t. I.)

67. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 7 octobre 1805. — 68. Alopéus à Czartoryski (copie de rapport), Berlin, le 6 octobre 1805. — 69. Metternich à Colloredo (dépêche chiffrée), Berlin, le 10 octobre 1805. — 70. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 15 octobre 1805. — 71. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 16 octobre 1805. — 72. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 18 octobre 1805. — 73. Hardenberg à Duroc et à Laforest (Note), Berlin, le 14 octobre 1805.

67. Je m'empresse d'avoir l'honneur d'annoncer à Votre Excellence les premiers résultats d'un événement sans doute parvenu à la connaissance de Sa Majesté Impériale par des voies directes. Un corps de quatre mille Français a enveloppé un lieutenant prussien avec vingt-quatre hussards à Sickardsreuth, sur la route de Würzbourg à Anspach. Cet officier, malgré ses protestations qu'il ne saurait permettre le passage des troupes, a été contraint de céder à la force. Les Français, forts de vingt mille hommes, à ce qu'on dit, traversent maintenant le pays d'Anspach dans toute sa largeur, pour se porter vers Neubourg, sur le Danube. Ils vivent de réquisitions, sans indemniser des fournitures, comme s'ils se trouvaient en pays ennemi.

Le prince Dolgorouki ayant eu hier son audience à Potsdam, M. le baron de Hardenberg s'arrêta encore chez le Roi. Au moment où le ministre était prêt à monter en voiture, on vint lui porter une dépêche qui renfermait la nouvelle susmentionnée. Votre Excellence voudra bien se convaincre, par le rapport ci-joint en copie (n° 68), que M. d'Alopéus a expédié cette nuit à Pulavie, de l'effet que cet événement inattendu a produit sur le Roi. Je suis forcé de me référer en entier au récit de mon collègue, n'ayant pas encore parlé moi-même au baron de Hardenberg, auquel j'ai fait demander une

heure d'entretien pour ce soir, après l'avoir manqué chez lui ce matin.

Bonaparte a dans cette occasion mieux servi la cause qu'aucune négociation. Il jette le Roi dans le parti des alliés en le blessant du côté le plus sensible. Il lui a prouvé directement ce que valent ses promesses, et n'a pas craint de le compromettre à la face de l'Europe ; il a l'air d'avoir voulu lui enlever et les prétextes de ne pas entrer dans la coalition et ceux de jamais s'en détacher. Le Roi, conquis par les voies de la négociation seules, tendait éternellement vers ce dernier but ; forcé d'abandonner tout espoir de rester étranger aux grandes crises politiques, et traité personnellement comme tous les autres monarques de l'Europe, il se trouve aussi intimement lié à la cause générale qu'il pouvait l'être.

Une autre remarque non moins importante est celle que l'humeur qu'a causée au Roi la supposition que la Russie lui forcerait la main, l'a porté à des efforts que la coalition n'eût sans doute guère pu attendre. Si les armées russes ont été arrêtées sur les frontières les plus reculées de la Monarchie prussienne, une armée de deux cent mille hommes est maintenant organisée, équipée et prête à marcher sur le flanc de l'ennemi même ; cinquante mille hommes *qui devaient arriver* se trouvent remplacés par un nombre quadruple *à portée des opérations*.

La résolution subite de rompre en visière à la Prusse et de renverser d'un trait de plume l'édifice le plus utile aux intérêts de la France, m'a porté aux conjectures suivantes, en partie appuyées sur des circonstances secondaires, et qui me paraissent expliquées maintenant. L'ordre donné à l'armée française de ne pas respecter la neutralité du territoire prussien peut coïncider, en rapprochant les dates, avec l'arrivée des dépêches de M. de Laforest et du général Duroc, qui renfermaient les premiers bruits répandus ici de la détermination de l'Empereur de Russie de faire passer les frontières prussiennes à ses troupes le 28 septembre, de gré ou de force. Supposant que ces deux envoyés eussent prétendu savoir ce fait de source et d'une manière irrécusable, et qu'ils eussent également

appuyé sur l'assurance que sans doute M. de Hardenberg et bien plus encore leurs agents secrets leur auront donnée, que le Roi regarderait cette mesure comme une déclaration de guerre, ne se pourrait-il pas que l'Empereur Napoléon eût expédié cet ordre (qui devait sans doute lui faciliter infiniment ses opérations momentanées), dans l'espoir que la nouvelle de son exécution arriverait à Berlin à une époque où le Roi se trouverait ou allié ou en pleine guerre avec la Russie, et que dans l'une ou l'autre supposition elle ne saurait rien gâter?...

P. S. On a reçu ici aujourd'hui la nouvelle certaine du débarquement des Russes en Poméranie; j'ignore encore quel est leur nombre.

Alopéus à Czartoryski. Berlin, le 6 octobre 1805.
(Annexe au nº 67.)

68. Lorsque le baron de Hardenberg se trouvait encore chez le Roi, est arrivée une estafette d'Anspach portant la nouvelle inattendue que le 21 septembre (3 octobre) les Français ont forcé le passage par le territoire prussien, en Franconie *.....

Le Roi, en apprenant cette lésion de territoire, dans le premier mouvement de colère, a ordonné au baron de Hardenberg de renvoyer immédiatement MM. Duroc et Laforest. Un instant après, il lui a enjoint de suspendre leur renvoi, de retourner sans délai à Berlin, d'assembler un comité auquel devaient assister le duc de Brunswick, le maréchal de Mœllendorf, le comte de Schulenbourg et lui baron de Hardenberg, et d'envoyer à Sa Majesté le résultat de leurs délibérations. M. de Hardenberg a été de suite chez les généraux mentionnés, qui allèrent s'assembler encore ce soir, à l'exception du comte de Schulenbourg, retenu au lit par une maladie qui lui est survenue il y a quelques jours. Tous ont appris avec joie la nouvelle qui les délivre d'une grande gêne.

Le ministre du Cabinet a commencé par observer au Roi

* Alopéus raconte le fait comme dans la dépêche de Metternich.
(*Note de l'Éditeur.*)

que maintenant Sa Majesté était dégagée de toute promesse et de tout engagement contractés vis-à-vis de la France, et que rien ne l'empêchait de se déclarer ouvertement pour son auguste allié. Ce sera sans doute aussi le résultat des délibérations des généraux et ministres mentionnés. Ce résultat va être envoyé demain au Roi, à Paretz, et après-demain nous apprendrons sans doute les déterminations définitives de Sa Majesté. Selon toutes les apparences, c'est M. le prince Dolgorouki qui en sera le porteur. Tout étant prêt pour le départ du Roi, il est probable que Sa Majesté ne différera son départ qu'autant qu'il lui faudra de temps pour donner ses ordres, motivés par l'incident que je viens d'avoir l'honneur de rapporter.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 15 octobre 1805.

69. Le ministre prussien, baron de Hardenberg, m'a informé confidentiellement que le Roi a passé de notre côté avec toutes ses forces militaires. Le prince Dolgorouki porte aux Russes l'autorisation d'entrer sur le territoire prussien ; le Roi désire qu'ils suivent le chemin le plus court, c'est-à-dire qu'ils passent par la Silésie et la Bohême. Sur la demande formelle du Roi, on a adressé ce matin au général commandant les troupes russes en Poméranie l'invitation d'avancer immédiatement avec ses vingt mille Russes et les Suédois réunis dans le pays. On a expédié un courrier à Dresde pour prier le Prince Électeur de mobiliser sur-le-champ son armée : elle devra se former en arrière de l'armée prussienne. Dans le conseil de guerre qui sera tenu aujourd'hui, on tiendra surtout compte de la nécessité d'une prompte diversion en faveur de l'armée de l'Empire. Les régiments qui se trouvent à Anspach ont reçu l'ordre de se diriger sur Bayreuth. Le baron de Hardenberg m'a prié de tenir un courrier prêt pour ce soir ou pour demain matin, attendu que d'ici là il me fera la communication officielle du fait. Pour le moment, on n'ébruite pas trop l'affaire, afin de sauver les caisses publiques d'Anspach et les troupes qui sont dans le pays.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 15 octobre 1805.

70. M. le baron de Hardenberg vient de me mettre à même de communiquer à Votre Excellence les mesures qui vont être prises en suite de la violation du territoire prussien par les Français et qui s'exécutent dans ce moment avec la plus grande promptitude. Quatre armées se forment sur les points suivants, savoir : une de quarante à cinquante mille hommes dans le pays de Bayreuth, sous les ordres du prince de Hohenlohe; une seconde en Hanovre, sous ceux du duc de Brunswick; une troisième en Westphalie, et une quatrième de réserve.

L'Électeur de Saxe a été prié de mettre incontinent son armée en état de se former, et de se joindre à l'armée prussienne en Franconie. Les différents corps seront prêts à agir pour le but commun, dès qu'ils seront rassemblés, et en état d'entreprendre des opérations qu'il est maintenant extrêmement urgent de concerter. M. le baron de Hardenberg désirerait * que nous fussions mis ici le plus vite possible dans le cas d'entrer en négociation sur ce point de vue, et il serait sans doute à souhaiter qu'un homme du métier, instruit du détail de nos opérations militaires, vînt ici pour nous aider à cette fin.

La Cour d'ici croit devoir suivre une ligne de conduite qui ne l'expose pas à voir entraver ses vues, bien dignes des principes du Roi et de son ministère, et à les voir anéanties par quelque opération française, avant que tous les moyens de frapper les coups soient prêts et sur les lieux. Il faut quatre à cinq semaines pour que l'armée puisse être réunie dans le pays de Bayreuth; c'est à cette époque que la colonne russe qui traverse la Silésie peut également avoir atteint les frontières de la Bohême, et que les armées réunies pourraient de ce côté agir dans un sens offensif convenu **.

Le Roi est parfaitement décidé à soutenir la bonne cause

* « Il serait à désirer » (*amendement du baron de Hardenberg*). Voir l'explication sur ce point dans la dépêche suivante n° 71. (*Note de l'Éditeur.*)

** « Dans un sens offensif qui résulterait d'un concert à établir, dont toutes les mesures en général dépendent. » (*Amendement du baron de Hardenberg.*)

par tous les moyens en son pouvoir. Il prouvera que la violation de son territoire par notre ennemi commun a été aussi vivement ressentie par lui, que les mesures qu'il a cru devoir opposer aux bruits répandus sur l'entrée prochaine des Russes ont été promptes et prononcées.

M. le baron de Hardenberg, qui ce matin m'a prié de regarder les avis confidentiels qu'il m'a donnés jusqu'ici, et qui se bornent aux données susmentionnées, comme des communications officielles propres à éclairer notre auguste Maître sur les véritables intentions et projets du Roi, m'a prié de les soumettre à Votre Excellence par la voie la plus prompte, et je m'empresse d'expédier dans la journée même un courrier avec la présente dépêche.

(*Fin ajoutée par M. le baron de Hardenberg.*) Le Roi a fait déclarer au ministre de France et au général Duroc, d'une manière très-ferme, que la violation inattendue de sa neutralité le mettait dans la nécessité de faire prendre à ses armées les positions qu'exigeait la sûreté de sa Monarchie, et qu'il regardait les engagements (connus de nous) qui avaient subsisté entre la France et lui comme entièrement annulés. M. le baron de Hardenberg m'a promis sous peu la communication de la déclaration même.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 16 octobre 1805.

71. Les amendements ajoutés en marge de mon premier rapport m'ont été dictés par M. le baron de Hardenberg lui-même, chez lequel je viens de passer plus de deux heures... M. le baron de Hardenberg entama la conversation en me disant « que Sa Majesté accédait à la médiation armée que les deux Cours impériales lui avaient proposée, et qu'en conséquence elle faisait marcher toute son armée ». Il ajouta « qu'il croyait de la plus urgente nécessité de nous concerter sur les mesures tant politiques que militaires qu'entraînerait ce parti, et que M. de Kalckreuth avait été chargé de déclarer pareille détermination à Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies; qu'on entrerait ici en négociation avec M. d'Alopéus,

et qu'il serait très-fort à désirer que j'eusse également des pleins pouvoirs à cette fin, le salut de la cause dépendant de la plus parfaite unité de nos principes et de nos mesures ».

Je répondis au baron de Hardenberg que la reprise de la négociation armée me paraissait ne pas cadrer avec les circonstances, et que ce qui avait pu faire le salut de l'Europe, il y a peu, n'était plus guère applicable aux circonstances du moment. « Mais vous ne nous avez jamais demandé autre chose? » reprit-il. Je lui observai qu'à la vérité pareille démarche avait précédé la rupture avec la France, qui avait refusé de s'y prêter, mais que je croyais relativement à la Cour de Prusse devoir séparer entièrement deux questions : savoir, celle qui lui fut adressée par les deux Cours impériales, et l'injure que le Roi venait d'essuyer de la part de la France. Je lui proposai de passer à la lecture de ma dépêche, dont je le priai de rectifier le sens pour que l'Empereur ne fût point induit en erreur sur les véritables intentions du Roi, analyse qui d'ailleurs nous mènerait à nous entendre à l'aise sur les vues de Sa Majesté.

Il me proposa le premier amendement* comme n'ayant pas été chargé de me faire pareille demande, quoiqu'il l'adoptât dans toute son étendue.

Le second** fut la suite d'une discussion plus longue. J'avais fait entrer expressément le mot *offensif* dans ma rédaction; il s'en était servi vis-à-vis de moi vingt fois, et lui seul précise la question du but de l'armement actuel. Il ne put le rayer, mais en subordonna le résultat à un concert préalable. Je lui observai que pareil amendement me paraissait inexplicable, quand il s'agissait de venger une injure personnelle, et qu'elle ne pouvait surtout l'être que d'une seule manière, après s'être prononcé aussi explicitement vis-à-vis de puissances amies auxquelles on avait déclaré qu'on regarderait toute lésion de territoire, même de leur part, comme une déclaration de guerre. « Je conçois, lui dis-je, qu'il faille s'expliquer vis-à-vis

* Voir la note relative à la dépêche précédente nº 70, page 56. (*Note de l'Éditeur.*)

** Voir la note de la page 56. (*Note de l'Editeur.*)

de ses alliés sur un mode d'exécution, mais la question même se trouve sans contredit décidée par le fait seul de l'insulte. »

Le baron de Hardenberg, ne pouvant se tirer de ce pas, eut recours à la plus détestable de toutes les objections, savoir, à nier *que jamais le Roi ait dit qu'on regarderait comme déclaration de guerre la lésion de son territoire*. Je lui objectai que, dans ce cas, assurément les deux Cours impériales étaient dans une grande erreur, que l'Empereur de Russie ne pourrait que regretter de ne pas avoir fait avancer ses armées sans plus, et que M. le comte de Haugwitz devait s'être trompé lui-même, en précisant de même cette question. « Comment voulez-vous que nous ayons dit pareille chose à l'Empereur de Russie? m'interrompit-il; il ne nous a jamais dit qu'il forcerait le passage. » — « Ah! repris-je, vous convenez donc de ce que vous avez toujours nié, que le bruit de l'entrée de troupes russes n'était qu'un bruit vague et sans fondement; mais que signifiaient vos mesures militaires? » — « Elles étaient prêtes à tout événement, me dit-il, comme elles le sont maintenant vis-à-vis de la France. Nous allons sur-le-champ nous porter en Hanovre, et il est question maintenant de savoir quelles mesures nous y adopterons envers les Français. On leur demandera probablement de retirer sur-le-champ leurs troupes. » — « Mais s'ils ne s'en vont pas? » lui demandai-je. — « Eh! on trouvera alors moyen de les cerner et de les resserrer sur un seul point. — Enfin, tout ce que je vous dis n'a nulle valeur, car cette question même ne sera décidée que demain. »

Notre conversation fut interrompue par un message du général Kœckritz, qui prévint le baron de Hardenberg que Sa Majesté se rendrait après-demain, à onze heures du matin, en ville, et lui fixait cette heure pour lui accorder une audience. Le baron me pria d'arrêter mon courrier jusque-là, parce qu'il serait alors dans le cas d'ajouter ses déclarations officielles à ce qu'il venait de me dire. Je lui dis que je croyais ne pas devoir retarder le départ de mes dépêches, et que j'en enverrais un second avec ses nouvelles communications, d'autant plus qu'il me paraissait intéressant de mettre ma Cour le plus

tôt possible au fait des principes du Roi et des mesures qui en résulteraient.

Je le priai de répondre encore catégoriquement à une seule question. « Si des succès inattendus et sans doute amenés par les principes de neutralité du Roi, respectés par nos alliés et violés par notre ennemi, devaient exposer les États et le centre de la Monarchie autrichienne, agirez-vous alors sans plus tarder? » — « Ce cas est inadmissible, me dit le ministre, car nous serons en guerre bien avant, et nos négociations, que je vous supplie de hâter, auront depuis longtemps décidé de la question et de ses moyens d'exécution. »

Le reste de notre conversation ne roula plus que sur le malheur de savoir le Roi entouré comme il l'est; M. de Hardenberg m'assura que la malveillance de ses secrétaires du Cabinet, dont je ne lui épargnai nul détail, n'exerçait sur le Roi qu'une influence *indirecte* *. Il ne put que convenir que le seul retard apporté aux déterminations les plus vigoureuses valait bien souvent la perte d'une bataille.

* Dans une dépêche adressée dans le même temps au comte de Colloredo, Metternich s'exprime de la manière suivante sur l'influence exercée par ces messieurs sur le Roi : « Il est de fait que le duc de Brunswick, le maréchal de Mœllendorf et les ministres de Hardenberg et de Schulenbourg ont tout tenté pour retirer le Roi de Paretz, où le retiennent dans ce moment de crise les manœuvres des secrétaires du Cabinet, qui y exercent une influence encore plus étendue que s'il se trouvait à Berlin ou même à Potsdam. Ils ont tout à fait jeté le masque; Lombard a eu l'impudence de passer toute la soirée du jour où on apprit ici l'entrée des Français dans le pays d'Anspach, avec MM. de Laforest et Duroc, et Beyme a dit à un dîner où il se trouvait, il y a à peu près quinze jours, que la Monarchie autrichienne devait être regardée comme mise à l'enchère; que les puissances voisines faisaient bien d'armer pour être prêtes à en arracher le lambeau qui leur conviendrait. Sur l'objection qu'on lui fit que la puissance colossale de Bonaparte s'accroîtrait encore sous de pareils auspices, il dit ne pas savoir le mal qu'il y aurait s'il établissait un de ses frères à Vienne. Tout cela se sait, toute la ville en parle; de même M. de Haugwitz, dans sa conversation avec l'Empereur et Votre Excellence, n'a pas craint de rejeter tout sur leur compte, et rien n'arrive jusqu'au Roi que ces deux hommes n'étouffent dans son germe. M. de Hardenberg a pris sur lui, ces jours derniers, de porter plainte au Roi sur Lombard, en lui citant le fait susmentionné et y ajoutant la conviction générale qu'il était vendu à la France; le Roi prit de l'humeur, fronça le sourcil, et dit : « Je dois savoir mieux que « vous ce qui en est. » (*Note de l'Éditeur.*)

Nous discutâmes si la France déclarerait la guerre au Roi. Malgré tout ce qu'il m'en dit, je suis sûr qu'il ne se cache pas qu'il y a tout autant de chances contre que pour; c'est donc nous et la Russie, et cette dernière surtout, qui pouvons décider cette question, et j'espère que les premières instructions à M. d'Alopéus seront conformes à ce but.

Je m'empresserai d'avoir l'honneur de soumettre à Votre Excellence, par mes premières expéditions, tout ce qui pourra servir à éclairer davantage la marche de cette Cour, quoique je sois convaincu d'avance qu'avant que les négociateurs aient ouvert leur protocole, nous ne parviendrons jamais à fixer les points de vue de manière à ne pas entendre révoquer le lendemain tout ce qui a été avancé la veille. Nous avons tout au plus quatre semaines de négociations; les armées seront rassemblées pour cette époque, et tout ce qui ne serait point déterminé jusque-là ne peut que retarder les opérations mêmes. M. de Hardenberg ne m'a pas caché que M. le comte de Merveldt serait le général le plus fait pour réussir près du Roi; j'en suis convaincu personnellement, et n'ai pas voulu manquer cette occasion de lui rendre cette justice bien méritée. Le baron de Hardenberg est entièrement revenu de l'idée de faire arriver un général incognito; le temps des demi-mesures me paraît autant passé que celui des masques de tout genre.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 18 octobre 1805.

72. Le baron de Hardenberg me fit prier hier matin de passer chez lui dans le courant de la soirée. M'étant rendu à son invitation, il me dit être chargé par Sa Majesté de me remettre copie de la Note ci-jointe (n° 73), qu'Elle lui avait ordonné d'adresser, en date du 14, aux envoyés de France; il se mit aussitôt à m'en faire la lecture. Arrivés à sa fin, je priai M. le baron de Hardenberg de me permettre d'en analyser avec lui un point essentiel, et revins aux mots de « consacrer à ce grand ouvrage sa méditation active, etc. »

« Je suis loin, lui dis-je, de me permettre d'analyser s'il est de la dignité d'un grand Souverain de reparler de médiation

quelconque après une insulte aussi grave que celle que le Roi vient d'essuyer de Bonaparte, mais je vous prie de me préciser le point de vue de votre *médiation* même. Vous m'avez dit hier que le Roi accédait à la médiation proposée naguère par nous et acceptée par Sa Majesté l'Empereur Alexandre, qui à son tour l'appuie par des démonstrations militaires bien dignes de l'énergie d'un grand prince. Je ne vous ai pas caché que votre accession à quelque chose qui n'existe plus me paraissait avoir besoin d'interprétation; je vois maintenant qu'il est de nouveau question de *votre mediation*. Mais pour qui vous chargez-vous du rôle de médiateur? — Est-ce pour les deux Cours impériales? Dans ce cas, il me paraît que vous devez également douter qu'aucune des parties belligérantes veuille de pareille mesure. Le Roi a donc l'air de vouloir en dernier résultat être médiateur dans sa propre cause! Quant à l'ensemble de votre déclaration à la France, je ne saurais m'empêcher de vous prévenir qu'il étonnera à Vienne. Les principes que nous professons et les déclarations antérieures que vous avez faites à Vienne et à Pétersbourg sur la vengeance que vous tireriez de toute atteinte au système de neutralité du Roi, ne peuvent qu'y avoir motivé l'attente d'une déclaration de guerre. Quel sens voulez-vous que l'Empereur mon Maître attache à une déclaration toute pacifique après ce qui s'est passé à Anspach? Ce sont donc les Français seuls qui violeront impunément votre territoire, et vous croirez avoir vengé le mal peut-être incalculable qui peut résulter de la confiance illimitée que nous avions dans les assurances les plus positives du Roi, en déclarant à Bonaparte que vous regardez tous vos engagements vis-à-vis de lui comme annulés, ce qu'il a eu soin de vous prouver bien catégoriquement, en lui assurant néanmoins que la paix avec lui est votre unique vœu, et votre médiation votre premier devoir. »

Le baron de Hardenberg me pria d'assurer ma Cour que le Roi et son ministère n'avaient cru pareille mesure nécessaire que pour assurer le succès de celles qui, de tous côtés, se préparent..... « Je puis donc assurer ma Cour, lui dis-je, que nous pouvons compter sur vous. »

« — Sans nulle faute, répondit le ministre du Cabinet. Comment supposer que Bonaparte veuille dans ce moment écouter des propositions de paix quelconques? Je suis chargé expressément de vous prier de transmettre à Sa Majesté Impériale les expressions de la plus profonde reconnaissance du Roi pour l'accueil qu'Elle a daigné faire à M. le comte de Haugwitz, et surtout pour la réponse dont il a été le porteur : l'amitié personnelle du Roi n'avait pas besoin de nouvelles preuves de celle de l'Empereur; mais croyez que la mission de M. de Haugwitz y aura beaucoup contribué. »

Il s'était opéré un changement tellement sensible dans le langage du ministre depuis avant-hier, que je ne pus m'empêcher de le lui faire remarquer. Il me confia qu'il n'avait jamais trouvé le Roi mieux disposé que dans la conférence du matin. Le baron de Hardenberg et le duc de Brunswick confirmèrent la même chose à M. d'Alopéus, et le duc ajouta même qu'il était tombé de son haut, en entendant Beyme tenir un langage absolument conforme aux mesures qu'exige le salut de la bonne cause. A juger de la manière affectueuse et réellement touchée dont M. de Hardenberg ne cesse d'appuyer sur l'effet heureux qu'avaient produit sur le Roi personnellement les rapports de M. de Haugwitz, il n'y a guère de doute que la comparaison des procédés de notre auguste Maître et de l'usurpateur qui menace de ruine l'Europe entière, a tourné tout à fait à notre avantage.

Toutes les mesures se ressentent, en effet, des dispositions qu'il est si instant de cultiver et de fixer par une négociation définitive. Le baron de Hardenberg reçut hier l'ordre de déclarer à M. de Laforest qu'il ne saurait plus être question de négociations quelconques relativement à la conduite que les troupes du Roi observeraient en Hanovre. Je suppose que l'opinion du duc de Brunswick, qui s'était, même avant le conseil d'hier, prononcé très-catégoriquement sur la bassesse qu'il y aurait à capituler avec les Français dans ce pays, en déclarant que, dans ce cas, il ne se chargerait pas du commandement, a contribué à cette détermination.....

Je m'empresse d'expédier le présent courrier, dont les

dépêches prouveront à Sa Majesté Impériale l'extrême fluctuation de cette Cour-ci. Nous sommes arrivés à l'époque qui, dès les premiers mois de notre négociation, m'a paru seule pouvoir nous mener à un résultat quelconque. Je n'ai point craint d'établir dès lors en thèse que toute négociation serait inutile; que le Roi ne se prêterait jamais à aucune mesure énergique, à moins d'y être forcé par l'impossibilité absolue de sacrifier plus longtemps à son système d'abstinence; qu'il n'agirait enfin que quand les puissances coalisées d'un côté, et la France de l'autre, le mettraient dans la nécessité de sacrifier à l'intérêt de ses peuples une soi-disant neutralité dont l'avantage n'était que pour la France, et qui compromettait ses intérêts les plus chers : aveu naïf que renferme sa propre déclaration du 14. Le grand secret des conseillers perfides et vendus à la France qui entourent ce prince, est donc dévoilé à la face de l'Europe. Le Roi lui-même proclame que rien n'a été moins *neutre* que sa *neutralité*. La découverte n'en sera pas nouvelle, ni pour nous ni pour la France, mais il nous est réservé de tirer, avec une grande énergie, parti du moment où elle a été faite en Prusse.

Hardenberg à Duroc et à Laforest. Berlin, le 14 octobre 1805.
(Annexe du n° 72.)

73. Le Roi me charge de faire connaître ce qui suit à S. Exc. M. le maréchal Duroc et à M. de Laforest, envoyé extraordinaire, etc.

Sa Majesté ne sait si Elle doit s'étonner davantage des violences que les armées françaises se sont permises dans ses provinces, ou des arguments inconcevables par lesquels on prétend aujourd'hui les justifier. La Prusse avait proclamé sa neutralité; mais, fidèle jusqu'au bout à ses engagements antérieurs, dont l'avantage désormais était pour la France, elle leur avait fait des sacrifices qui pouvaient compromettre ses intérêts les plus chers. Cette probité toujours la même, cette relation qui, sans rien coûter à la France, lui valait sur des points essentiels une sécurité précieuse, de quel prix les a-t-on

payées? Justement jaloux d'une considération qui est due à sa puissance comme à son caractère, le Roi n'a lu qu'avec un sentiment dont il voudrait inutilement se défendre la dépêche justificative communiquée par la légation française à son Cabinet. On s'y appuie de l'exemple des dernières guerres et de l'analogie des circonstances, comme si les exceptions admises alors n'avaient pas été fondées sur des transactions positives, annulées depuis longtemps par la paix; comme si l'Empereur s'était rappelé ces transactions lorsqu'il prit possession du pays de Hanovre, d'un pays qu'elles avaient mis tant d'années sous la tutelle de la Prusse! On allègue l'ignorance de nos intentions, comme si l'intention n'était pas ici dans la nature de la chose, tant que le contraire n'est pas stipulé! comme si les protestations solennelles des autorités de la province et du ministre de Sa Majesté auprès de S. A. l'Électeur de Bavière n'eussent pas proclamé suffisamment ce qui n'avait pas besoin de l'être, et que moi-même, la carte à la main, dans mes conférences avec S. Exc. M. le maréchal Duroc et M. de Laforest, je n'eusse pas dès longtemps déclaré l'inadmissibilité d'aucun passage de troupes à travers les margraviats, en leur indiquant la route de communication que la Bavière s'est stipulée, comme la seule où les marches n'auraient pas d'obstacles. On observe que dans les choses aussi graves il faut s'expliquer catégoriquement, comme si le devoir de l'explication appartenait à celui qui se repose tranquillement sur la foi d'un principe, et non à celui qui se propose de le renverser. Enfin on prétexte des faits qui n'ont jamais existé que dans des rapports infidèles; et, en prêtant aux Autrichiens des torts qu'ils n'ont jamais eus, on ne fait qu'appeler la réflexion du Roi sur le contraste de leur conduite envers lui et de celle des armées françaises.

Le Roi eût pu tirer de ce contraste des conclusions plus graves sur les intentions de l'Empereur. Il se borne à penser que Sa Majesté Impériale a eu des raisons, du moins, d'envisager les engagements positifs qui ont existé entre Elle et la Prusse, comme n'ayant plus de prix à ses yeux dans les circonstances actuelles; et lui-même, par conséquent, à la veille

peut-être de tout sacrifier au respect de ses promesses, il se considère aujourd'hui comme libre de toute obligation ultérieure au moment présent.

Rendu ainsi à cet état de choses où l'on n'a plus d'autres devoirs que ceux de sa propre sûreté et de la justice universelle, le Roi n'en prouvera pas moins que les mêmes principes l'animent toujours.

Voir l'Europe partager la paix qu'il aspire à conserver à ses peuples, tel sera son unique vœu; contribuer de tous ses moyens à l'y ramener sur un pied stable, et consacrer à ce grand ouvrage sa médiation active et ses soins les plus assidus, tel sera son premier devoir.

Mais, entravé de tous les côtés dans ses intentions généreuses, le Roi ne peut plus s'en rapporter qu'à lui-même du soin de veiller à la sûreté de ses peuples. Sans obligations désormais, mais aussi sans garanties, il se voit contraint de faire prendre à ses armées les positions qui deviennent indispensables pour la défense de l'État.

En priant Son Excellence, etc., etc., de transmettre ces explications à Sa Majesté Impériale, j'ai l'honneur, etc.

PREMIÈRE ENTREVUE DE METTERNICH AVEC L'EMPEREUR ALEXANDRE A BERLIN.

(Note 14, p. 221, t. I.)

74. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 29 octobre 1805. — 75. Metternich à Colloredo (E. D.), Potsdam, le 31 octobre 1805.

74. J'écrivis au prince Czartoryski que, me trouvant chargé de remettre une lettre de mon auguste Maître à l'Empereur Alexandre, je le priais de vouloir bien prendre les ordres de Sa Majesté Impériale sur le mode qu'Elle daignerait me prescrire pour la Lui faire parvenir.

Le Prince me prévint de l'intention de son Maître de m'accorder une audience le lendemain.

Sa Majesté Impériale vint au-devant de moi, et daigna me dire, avec l'air de bonté qui la caractérise, qu'Elle était bien aise de faire ma connaissance personnelle, qu'Elle me connaissait bien antérieurement par mes relations diplomatiques : « Vous n'ignorez pas également ma façon de penser, ajouta l'Empereur ; nous pouvons donc nous expliquer en anciennes connaissances. » Je lui répondis que Sa Majesté l'Empereur, mon Maître, n'aurait assurément jamais pu me charger d'un ordre plus fait pour combler tous mes vœux que celui dont il avait bien voulu me permettre de m'acquitter en personne ; je lui remis la lettre, et lui dis qu'ajouter de nouvelles assurances de la vive amitié et de la haute admiration de mon auguste Maître pour sa personne ne serait que lui répéter ce dont il ne saurait qu'être convaincu ; que, quant à l'accueil infiniment flatteur que Sa Majesté Impériale daignait me faire personnellement, je ne pouvais l'attribuer qu'à Son extrême indulgence. « Vous êtes, Sire, lui dis-je, à la suite de la plus généreuse en même temps que la plus heureuse des résolutions, sur les lieux de nos longues et arides négociations ; ce qui ne nous était point réservé a dû l'être au sauveur de l'Europe, et vous couronnerez une œuvre digne de l'auguste négociateur qui s'en est chargé. »

« — Cela ira, me dit l'Empereur ; je suis d'abord résolu à ne point bouger avant que nous soyons au clair, et j'avoue que je suis jusqu'à présent plus content que je ne m'en flattais. Vous avez parfaitement bien mené la barque ; il s'agit maintenant de lui donner le dernier coup pour la mettre à flot. J'ai trouvé beaucoup de bonnes dispositions : Mœllendorf pense à merveille ; même Haugwitz s'est très-franchement expliqué vis-à-vis de moi, et est enchanté de votre Empereur ; j'ai surtout trouvé la Reine plus courageuse que je ne croyais ; il n'y a que ce diable de Kœckritz* ! Mais enfin tout doit se faire ; ils tiennent à leur idée de médiation : nous verrons ; cette médiation ne saurait être qu'un ultimatum que Bonaparte

* Kœckritz, aide de camp du Roi, était du parti de Lombard et de Beyme dans toutes les questions politiques. (*Note de l'Éditeur.*)

assurément n'acceptera pas, et nous en tirerons, dans ce cas une insolente réponse avant les trois semaines qu'il leur faut encore pour avoir ici toutes leurs armées sur les lieux. »

Je pris la liberté d'observer à Sa Majesté qu'Elle jugeait à merveille les individus; que tout ce qu'il y avait ici de ministres et de généraux pensait effectivement bien, et que les malheureux alentours *immédiats* du Roi seuls étaient à craindre; « quant à la Reine, lui dis-je, Votre Majesté Impériale est à même d'influer sur elle plus directement que personne; Haugwitz suit toujours le courant, et Kœckritz sera sans doute forcé à se taire, si Elle l'admet jamais en sa présence. Vous daignez me parler avec tant de bonté et une confiance tellement flatteuse, Sire, que je croirais manquer au premier de mes devoirs en ne Vous soumettant pas dans toute son étendue ma façon de voir. Il est impossible que Votre Majesté n'ait vu percer à travers toutes les assurances qui peuvent Lui avoir été données directement, ou par la voie de ses ministres, la constante envie de cette Cour-ci de traîner en longueur ce qu'elle voit ne plus pouvoir refuser. Je crois que la *déclaration la plus prompte* serait ce qu'il y aurait de plus désirable pour le salut de la cause, sans exposer aucun des moyens précieux à ménager; notre armée a malheureusement essuyé des revers, sans doute bien exagérés par toutes les notions françaises, les seules que nous ayons au delà de la journée du 14; mais n'est-il pas à supposer que Bonaparte, avec son activité extrême, ne dirige incontinent toutes ses opérations vers le centre de la Monarchie autrichienne? Une armée russe et une forte armée autrichienne en défendent sans doute les approches; nous ignorons même combien de nos corps peuvent encore inquiéter le dos de l'armée ennemie; mais que risquerait la Prusse en disant de suite, et à la face de l'Europe, qu'elle a enfin embrassé le seul parti digne du Roi? Supposons que Bonaparte se porte vers le nord, il dédoublera ses forces et n'ira qu'à la rencontre des armées qui s'avancent vers l'Elbe et le Voigtland; il *divisera* par conséquent ses moyens, et sera forcé enfin lui-même à ce qui, jusqu'à présent, a toujours fait l'unique but de sa politique envers les autres. »

L'Empereur abonda parfaitement dans mon sens. « Aussi, ajouta-t-il, aurai-je soin que, si on ne démord pas de l'ultimatum, il soit *une bonne déclaration de guerre*. Vos revers sont sans doute malheureux, et je crois que Mack a des reproches à se faire ; il serait difficile, d'après ses affaires de Naples et d'Allemagne, d'en avoir une haute opinion ; mais enfin, en dernier résultat, n'y aurait-il qu'un malheur de plus à réparer, et vingt mille hommes ne font pas la puissance autrichienne. »

Je répondis à Sa Majesté que je croyais devoir suspendre mon jugement sur les malheureux événements de la Souabe, jusqu'au moment de l'arrivée de nouvelles officielles ; je m'étais muni expressément de plusieurs extraits de lettres de la Souabe et de l'Empire, qui prouvent que notre armée *s'est vigoureusement battue* (fait que surtout les Bavarois tâchent de dénaturer), et que la plus insidieuse exagération règne dans tous les rapports qui circulent ici. L'Empereur me permit de lui en faire la lecture, et il ne manqua nulle occasion de rendre justice à notre armée. « Si je me vois forcé, lui dis-je ensuite, de suspendre mon opinion sur les derniers événements militaires, ce ne peut être que par rapport *aux résultats ;* les causes malheureusement ne peuvent plus être douteuses : elles tiennent en grande partie à l'inconcevable défection d'un des plus puissants princes de l'Empire, et à un procédé de Bonaparte qui, à ce qu'il faut espérer, lui sera payé avec usure. »

L'Empereur reprit avec vivacité : « Ah ! quant à l'Électeur de Bavière, mon cher parent, nous le pincerons, j'espère, d'importance ; il n'y a pas un exemple pareil à citer dans les annales de la guerre..... »

Cette conversation, de laquelle le présent rapport ne renferme qu'un succinct énoncé, dura plus d'une demi-heure. Il n'y a point de sujet que nous n'ayons passé en revue, et j'ai trouvé Sa Majesté au fait du terrain d'ici, comme si Elle y avait passé des années. M'ayant demandé qui je croyais plus mauvais, de Lombard ou de Beyme, j'ai cru ne pas pouvoir lui en soumettre d'autre opinion que l'un étant jacobin français, et l'autre jacobin allemand, il serait à désirer qu'on se défît de tous deux.....

Ma plume se refuse à retracer le détail de l'accueil personnel que l'Empereur a daigné me faire ; je n'y ai vu que la franche amitié, l'extrême confiance de ce prince dans notre auguste Maître, qui lui a fait recevoir un de ses serviteurs avec une prévenance, un abandon et une bonté faits pour flatter un homme vieilli et éprouvé à son propre service.....

Toute la Cour se rendit le soir au spectacle, où on donna l'opéra d'*Armide* avec ses ballets. L'arrivée de l'Empereur fut marquée par des fanfares et des cris de joie de « Vive l'Empereur ! » et de « Vive le Roi ! » qui n'eurent pas besoin d'être commandés pour être généralement partagés. La présence de l'Empereur a, en général, produit ici sur le public une sensation difficile à dépeindre, et MM. les envoyés de France et de Bavière, qui se trouvaient hier dans une loge, auront de la peine à y puiser les éléments de rapports flatteurs.

Metternich à Colloredo. Potsdam, le 31 octobre 1805.

75. J'étais depuis deux jours à attendre à Berlin les résultats des conférences du prince Czartoryski avec les ministres prussiens ; ce n'est qu'à mon arrivée aujourd'hui que je me suis convaincu que les questions se réduisent sommairement :

1° A l'idée constante du Roi de faire à Bonaparte des propositions de paix ;

2° A lui déclarer que s'il ne les accepte pas, la Prusse agira sans plus de concert avec les puissances ;

3° A accélérer le plus possible la marche des troupes vers les points susmentionnés* ;

4° A concerter avec les Russes une opération vers la Hollande.....

J'ai eu l'honneur de m'entretenir avec l'Empereur Alexandre, que j'ai trouvé disposé comme la première fois, et envisageant nos revers comme des malheurs qui exigent la plus prompte

* Ces points sont : « L'armée qui doit être formée dans le Voigtland entrera sans désemparer dans les margraviats, et l'armée de la Basse-Saxe, avec une partie de l'armée de Westphalie, se dirigera vers le Mein. »

(*Note de l'Éditeur.*)

réparation. Les vues, les principes et la manière d'agir de ce prince sont en général au-dessus de tout éloge.....

J'aurai demain une conférence avec les ministres russes et prussiens réunis. Je prie Votre Excellence d'être convaincue que mon unique but sera, dans cette occasion comme dans toutes les autres, de justifier autant que cela dépendra de moi, la confiance flatteuse que notre auguste Maître a bien voulu placer en moi, dans un moment surtout où le salut de la Monarchie et de l'Europe entière se trouve concentré dans les déterminations qui couronneront notre travail. Je ne saurais trouver de meilleur soutien que dans M. le prince Czartoryski, lequel, dans la courte conférence que j'ai eue avec lui aujourd'hui, est entièrement entré dans mes vues, et a surtout rendu la justice la plus étendue au grand caractère que déploie notre auguste Maître dans une circonstance tellement désastreuse, que les annales militaires n'en offrent guère de pareille.

LE TRAITÉ D'ALLIANCE DE POTSDAM.

(Note 15, p. 221, t. I.)

76. Metternich à Colloredo (E. D.), Potsdam, le 4 novembre 1805. — 77. Article additionnel proposé par Metternich, avec les observations de ce dernier. — 78. Observations de Metternich relativement au premier article secret du traité. — 79. Metternich à Colloredo (E. D.), Berlin, le 6 novembre 1805. — 80. Cobenzl à Metternich (E. D.), Brünn, le 10 novembre 1805.

76. J'ai l'honneur de soumettre ci-joint* à la haute ratification de Sa Majesté Impériale le triple concert conclu et signé hier à huit heures du soir entre les plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, de Sa Majesté le Roi de Prusse, et aujourd'hui entre les plénipotentiaires russes et moi; les copies prussiennes n'étant pas encore prêtes, l'échange

* Nous ne donnons pas le texte du traité d'alliance : il a été souvent publié depuis, et nous le croyons suffisamment connu. Voir notamment le *Recueil des traités*, etc., par MARTENS, t. II, p. 481 (1875), et les *Faits mémorables de la vie de Hardenberg*, par L. RANKE, t. II, p. 324 (1877).

(*Note de l'Éditeur.*)

avec les plénipotentiaires prussiens n'aura lieu qu'après-demain à Berlin, et Mgr l'archiduc* voudra sans doute bien se charger de porter cet exemplaire du traité à Sa Majesté Impériale. J'ai cru devoir choisir pour ma part le mode d'une accession, pour éviter les embarras sur les préséances. Nous travaillons depuis trois jours et nuits consécutifs à la confection définitive d'un ouvrage que je supplie Sa Majesté Impériale de regarder comme le *nec plus ultra de ce qu'il était possible d'atteindre.....*

J'ai trouvé en arrivant ici les négociateurs russes et prussiens occupés depuis plusieurs jours à la rédaction d'une œuvre disputée pas à pas par les derniers. L'Empereur avait entamé la négociation en faisant remettre par ses ministres un projet d'accession pure et simple à la coalition. Le Roi y a répondu par un contre-projet ne contenant que des mots, et ne précisant surtout rien moins que la coopération active de la Prusse. Depuis longtemps a-t-on abandonné ici toute idée de venger l'injure personnelle de Napoléon autrement qu'en saisissant l'occasion fournie par lui-même de se défaire de tous les engagements gênants avec lui. La Prusse est habituée à ne travailler que pour du profit tout clair; c'est lui seul qu'elle calcule, et l'Europe disparaît à ses yeux, s'il s'agit d'efforts pour la sauver. Sans l'Empereur Alexandre, sans sa résolution finale de faire un pénible voyage dont les résultats mêmes pouvaient être compromettants pour sa dignité personnelle, sans le généreux dévouement qui l'a porté à se regarder comme simple négociateur, à ne pas se laisser rebuter par les lenteurs, les dégoûts de toute espèce, la Prusse n'était plus entraînable. La seule inertie du Roi, la malveillance affreuse de ses alentours ne suffisaient pas à l'étoile de Napoléon; il a fallu que nous subissions des revers inouïs dans leur genre, que l'Empereur n'eût pas *une seule bonne nouvelle* à offrir au Roi, que toutes les complications d'une disette plus ou moins générale, d'une saison détruisant dans son germe l'espoir d'une partie des

* L'archiduc Antoine, frère de l'Empereur François, se trouvait en mission à Berlin, comme le lecteur l'a vu dans l'Autobiographie.

(*Note de l'Éditeur.*)

récoltes de l'année prochaine, vinssent encore à son secours. Je crois qu'en calculant toutes ces chances, Sa Majesté Impériale trouvera plus d'espoir de salut, plus d'efforts de la part de la Prusse dans le concert signé par nous et ratifié par les deux Souverains présents, qu'Elle ne s'était peut-être permis d'attendre.....

Les négociateurs russes me rendront la justice que je n'ai cédé sur rien, avant d'avoir vu la rupture de toute négociation dans mes refus; et si l'article additionnel que j'ai cru devoir proposer relativement à la malheureuse possibilité que l'ennemi poursuivît ses succès sur la route de Vienne a été rejeté, ce n'est assurément pas faute de soins (nº 77). J'ai également poussé et soutenu la demande, conjointement avec les Russes, jusqu'au moment de la déclaration du comte de Haugwitz qu'il regardait la négociation comme rompue.

Les armées marchent en toute hâte. Votre Excellence verra que le Roi a déterminé des points de réunion tellement menaçants pour Bonaparte, qu'il risquerait beaucoup en s'avançant inconsidérément au delà de l'Inn. J'espère ne point avoir commis de fautes *de pures formes diplomatiques*. Je n'ai ni matériaux ni aides à ma portée, et si Votre Excellence devait en découvrir, je la supplie de croire que c'est bien malgré moi qu'elles se seraient glissées dans la rédaction.

M. le baron de Hardenberg ayant été par malheur quasi constamment alité, M. de Haugwitz n'a jamais manqué de nous présenter dans les séances du lendemain les corrections et additions convenues la veille, rédigées dans un sens contraire au nôtre, ou entièrement omises. Nous y avons souvent reconnu la main de Lombard, dont l'influence assurément n'a pas été la moins active dans tout le cours de cette négociation. Nous sommes enfin convenus hier, M. le prince Czartoryski et moi, que nous ne nous séparerions plus sans avoir signé les minutes, ce qui enfin eut lieu à trois heures du matin. La signature des deux Souverains a eu lieu chez Sa Majesté l'Empereur, et l'échange des traités a également été fait en leur présence une demi-heure après la signature des plénipoten-

tiaires : circonstances qui ajoutent assurément à l'extraordinaire de la marche de toute la négociation.

Je ne saurais trop appuyer sur la vérité incontestable que nous n'avions que le choix *entre rien et ce que nous avons obtenu;* ce fait ne saurait être douteux, en considérant les soins extrêmes que l'Empereur Alexandre a pris de soutenir nos négociations près du Roi en personne. Ce monarque a suivi pas à pas notre travail; il m'a fait l'honneur, entre autres, de me parler quasi d'heure en heure de ses efforts pour faire passer mon article additionnel; c'est lui-même qui s'est chargé, sur ma proposition, de déterminer en dernier résultat le Roi à faire au moins entrer le sens de ma demande dans la lettre dont se trouve chargé Mgr l'Archiduc. Rien ne l'a découragé, ni les nouvelles, toujours plus affligeantes par leurs détails, de nos revers en Allemagne, ni les dégoûts qu'il essuyait personnellement.

Votre Excellence trouvera dans l'annexe de courtes réflexions sur le premier article secret (nº 78).

ARTICLE ADDITIONNEL PROPOSÉ PAR METTERNICH.
(Annexe du nº 76.)

77. « Dans le cas imprévu d'une défaite des armées impériales actuellement sur l'Inn, et d'un mouvement de Bonaparte qui menaçât la capitale de l'Empire autrichien, le négociateur prussien, vu le désir de Sa Majesté le Roi de contribuer à couvrir, par tous les moyens en son pouvoir, un point aussi important, demandera la réponse définitive de Bonaparte dans le plus court espace de temps (qui dans aucun cas n'excédera deux fois vingt-quatre heures), en lui déclarant qu'il quittera son quartier général s'il ne l'obtient pas, et qu'il regardera le refus de s'expliquer catégoriquement comme un refus d'accéder à l'ultimatum convenu. »

J'ai prévu le cas que le négociateur prussien pourrait arriver au quartier général de Napoléon dans un moment où la sûreté de la capitale serait menacée d'une manière encore plus imminente que lors des premières défaites de nos armées.

Bonaparte, empressé de *finir sa besogne* pour se porter vers de nouveaux points menacés, de nous mettre par conséquent hors de jeu *l'un après l'autre,* n'a qu'à traîner à sa suite l'envoyé prussien, avoir l'air de ne pas refuser d'entendre aux propositions, continuer, en un mot, d'agir et de leurrer le négociateur, malgré l'attitude hostile que prendraient en attendant les armées prussiennes, et dans l'espoir que le parti pris par la Prusse mollirait à mesure que le danger dût être plus directement combattu par elle. J'ai cru, au moins dans le cas du danger le plus prononcé, devoir mettre dans notre balance le poids d'une déclaration prompte de la Prusse, *qu'elle regarderait le refus de s'expliquer, dans un terme déterminé, comme un refus décidé d'accéder à l'ultimatum convenu.* M. de Haugwitz a commencé par refuser de soumettre même au Roi ce vœu, « *injurieux* », à ce qu'il prétendit, « à sa dignité, parce que la chose s'entendait d'elle-même ». L'ayant poussé d'un retranchement dans l'autre en lui prouvant « qu'il y avait contradiction formelle dans son objection, une injure au Roi ne pouvant jamais s'entendre d'elle-même, et ce qui s'entendait implicitement (et ne pouvant par conséquent point être injurieux) ne pouvant également point offrir de difficultés d'être dit explicitement », il adopta une nouvelle thèse : « Nous ne pouvons pas battre l'ennemi, me dit-il, avant de l'avoir atteint. » Je lui prouvai qu'il n'était pas question de se battre sans que les deux armées se fussent jointes ; mais j'insistai sur la différence réelle entre une déclaration et une bataille ; que la première pouvant et devant précéder la dernière, il n'y aurait pas de raison de ne pas s'assurer également des deux genres de secours, et que je désirais que le Roi ne fît « qu'assurer vouloir employer un moyen, en attendant la possibilité d'employer l'autre ».

M. de Haugwitz finit par s'échauffer tellement, que voyant que je n'obtiendrais jamais rien de lui, je lui dis : « Vous ne me refuserez pas, Monsieur le comte, de soumettre à Sa Majesté un vœu que je vous prie de regarder comme très-prononcé de ma part. L'Empereur mon Maître a toujours fait

tous les sacrifices ; nous défendons autant votre cause que la nôtre, et si les approches des ennemis de notre capitale, en cas de revers possibles dans les chances de la guerre, ne nous effrayent pas quand il s'agit de défendre la cause de l'indépendance de l'Europe, il me paraît que nous avons le droit d'exiger qu'on ne s'en remette pas au bon plaisir seul du négociateur pour dépêcher la besogne, et couper court à toute négociation avant l'écoulement des quatre semaines, dans une circonstance surtout qui, en éloignant toujours davantage les armées françaises de vos postes avancés, ne leur permettrait de les atteindre qu'au temps prévu dans notre concert. »

M. de Haugwitz, voyant que je ne démordais pas, me dit qu'il soumettrait mon article au Roi, et me pria de lui en envoyer la rédaction le lendemain matin, ce que je ne manquai pas de faire.

OBSERVATIONS DE METTERNICH
RELATIVEMENT AU PREMIER ARTICLE SECRET DU TRAITÉ.

(Annexe du nº 76.)

78. Le texte de cet article * prouvera à Votre Excellence que les vues de la Prusse sur le pays de Hanovre ont depuis longtemps été devinées par notre Cour; Elle se convaincra, d'un autre côté, que cette puissance redoute de jour en jour plus le contact avec la France. Elle offre au Roi d'Angleterre ses provinces westphaliennes au delà du Weser; les ports d'Emden et de la mer du Nord, l'influence directe qu'il sera

* Le premier article secret du traité de Potsdam est ainsi conçu : « La Prusse ne pouvant que difficilement obtenir une frontière sûre du côté de la France sans un arrangement qui la mettrait en possession du Hanovre, Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, qui ne saurait, par une suite de son intimité et de son union avec Sa Majesté Britannique, prendre d'engagements à ce sujet, cependant a promis, par égard pour l'urgence des circonstances actuelles et par un désir de complaire autant que possible à Sa Majesté Prussienne et de la disposer à une coopération suivie, d'employer ses bons offices pour effectuer cet arrangement, soit par un troc, soit de toute autre manière qui puisse dédommager la Maison électorale de Brunswick,

plus à portée d'exercer sur la Hollande, serviront peut-être d'appât au ministère anglais, et le porteront à seconder nos efforts pour vaincre la prédilection assez naturelle du Roi pour le patrimoine de sa famille.

L'exécution de cette clause offre assurément des difficultés de premier ordre. Nous étions convenus que dans aucun cas les négociations pour les subsides et pour la cession du Hanovre n'iraient de pair ; ce n'est que le jour de la signature des minutes que les plénipotentiaires prussiens déclarèrent au prince Czartoryski, dans un entretien particulier, que le Roi exigeait absolument que la seconde négociation fût entamée le plus tôt possible. Le prince vint me trouver pour me communiquer ses doléances, et j'ai cru devoir lui proposer que si nous ne parvenions absolument pas à faire démordre le ministère prussien de sa prétention, nous ferions mieux d'insister pour que les deux Cours impériales fussent exclusivement chargées de la proposition et de la négociation près du Roi d'Angleterre, la Prusse se tenant absolument passive. On ne saurait se refuser effectivement à la considération que nous, du moins, négocierons dans la vue de faire *réussir la chose,* et que le négociateur prussien, en y mettant la malveillance à laquelle nous sommes toujours en droit de nous attendre, trouverait un moyen assuré et très à sa portée de paralyser le concert. Nous avons proposé cet amendement, et les ministres du Cabinet ont donné leur parole d'honneur que la Cour d'ici se bornera à nous fournir un mémoire estimatif et renfermant surtout les vues politiques les plus en faveur de l'Angleterre.

et concilier le mieux tous les intérêts. Si celle-ci accède à cet arrangement, et si l'Angleterre consent au payement des subsides pour la totalité des troupes que Sa Majesté le Roi de Prusse mettra en campagne pour toute la durée de la guerre, Sa Majesté s'engage à ne faire ni paix ni trêve, et à ne poser les armes que d'un commun accord avec son auguste allié et Sa Majesté Britannique. Si les conditions ci-dessus énoncées ne pouvaient être obtenues d'une manière qui ne laissât aucun doute à Sa Majesté Prussienne, Elle n'aurait plus d'autre devoir, résultant de la présente convention, que celui de prévenir son allié six mois d'avance, que sa sûreté et le manque de ressources pécuniaires la décideraient à s'arranger avec l'ennemi. »

Je prie Votre Excellence de regarder encore sous ce rapport ce que nous avons obtenu comme le *nec plus ultra* de ce qu'on pouvait atteindre.

Metternich à Colloredo. Berlin, le 6 novembre 1805.

79. J'ai tardé de soumettre à Votre Excellence mes observations sur les relations actuelles du baron de Hardenberg avec M. de Haugwitz, pour ne pas l'induire en erreur sur des données purement approximatives. On ne saurait malheureusement se cacher que le premier a beaucoup perdu de son crédit. Son mauvais état de santé, la confiance qu'il accorde aux sentiments personnels du comte de Haugwitz, qui ne vise qu'à lui casser le cou, ses principes connus et craints de beaucoup de gens, les difficultés surtout qui jusqu'à présent l'ont empêché de faire maison nette, tout paralyse beaucoup ses moyens et les rendra peut-être nuls incessamment. Il aura encore une époque à mettre à profit, celle de l'absence de son collègue. Il ne tiendra pas à moi de ne pas la lui faire apprécier; s'il la manque, on ne saurait se flatter, à moins d'événements très-favorables pour lui, que son ministère soit encore de longue durée. Ce n'est qu'à lui que nous devons, en thèse, ce qui a été rendu possible par tant d'autres circonstances indépendantes de lui, mais que lui seul a guidées au bien. Si la douceur et la faiblesse de son caractère nous ont privés de beaucoup d'avantages qu'il eût sans doute pu tirer de sa position en risquant l'alternative de sauver la cause ou d'arriver sur-le-champ là où les moyens termes qu'il a employés le mèneront également, il n'en est pas moins vrai que la retraite de ce ministre serait toujours une véritable calamité sous le double rapport du choix de son successeur et de sa perte. Nous savons que M. de Haugwitz est rentré comme *ad latus* dans le département; mais nulle annonce officielle ne nous a encore été faite, et M. de Hardenberg, lors du séjour de son collègue à Vienne, m'avait assuré désirer lui-même ardemment son retour, auquel il semblait alors ne point attacher de valeur inquiétante pour lui.

Cobenzl à Metternich. Brünn, le 10 novembre 1805.

80. Les déclarations signées et échangées entre les plénipotentiaires de Sa Majesté Prussienne et de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, auxquelles vous avez accédé au nom de notre auguste Maître, nous ont été apportées ici, à Brünn, par le courrier Beck, que vous en aviez chargé.

L'Empereur ayant examiné ces pièces avec l'attention que mérite leur importance, s'en est montré entièrement satisfait, et nous a ordonné de faire dresser les actes de ratification, lesquels vous seront envoyés le plus promptement possible. Sa Majesté vous charge de témoigner au Roi, par l'entremise de ses ministres, combien Elle se félicite de voir enfin terminé l'ouvrage qui consolide l'entière réunion que notre auguste Maître a depuis longtemps si vivement désirée, et qui est si analogue aux sentiments de la plus cordiale amitié dont il est pénétré pour Sa Majesté Prussienne.

Vous aurez observé, Monsieur le comte, que les deux lettres adressées par notre auguste Maître à l'Empereur des Français avaient pour objet une partie de ce que porte le plan présentement arrêté entre les trois Cours, savoir, de donner lieu à une négociation entre toutes les parties intéressées, et de commencer par un court armistice pour avoir le temps de sauver Vienne.

Nous n'avons encore aucune nouvelle de ce qu'aura produit l'envoi de M. le lieutenant général comte de Giulay; mais d'après tout ce qui nous revient, nous n'en attendons guère de succès, et Vienne sera probablement sous peu de jours entre les mains de l'ennemi. Quelque douloureux que soit cet événement, facile à prévoir d'après l'infériorité du nombre des troupes qui a pu être opposé à Bonaparte au passage de l'Inn, Sa Majesté n'en persistera pas moins invariablement dans les principes arrêtés entre les trois Cours, et remplira avec la plus scrupuleuse exactitude les engagements que vous venez de contracter en son nom, particulièrement celui de ne rien recevoir de Bonaparte, ou de ne traiter avec lui que du plus par-

fait concert avec les deux Cours alliées. C'est de quoi vous ne manquerez pas de porter l'assurance à M. le baron de Hardenberg. En même temps, rien ne sera omis de notre part pour employer contre l'ennemi tous les efforts qui sont en notre pouvoir. Jusqu'au 20 de ce mois, nos forces, réunies à celles de la Cour impériale de Russie du côté de l'Autriche, se monteront à près de cent mille hommes : si en même temps la puissante diversion prussienne est accélérée autant que l'exige l'urgence des circonstances, l'Empereur Napoléon pourrait être dans le cas de se repentir d'avoir provoqué toutes les puissances.

La conduite que vous avez tenue, Monsieur le comte, dans l'importante négociation confiée à vos soins, vous a mérité l'entière approbation de notre auguste Maître; et pour vous en donner un témoignage éclatant, nous avons la satisfaction de vous annoncer que Sa Majesté vous a nommé grand-croix de l'Ordre de Saint-Étienne; les marques et l'expédition nécessaires vous seront envoyées par le premier courrier. Nous sommes persuadé d'avance que cette preuve de la bienveillance de Sa Majesté, dont vous avez su vous rendre digne, ne fera que redoubler votre zèle pour son auguste service.

SUR LES BULLETINS FRANÇAIS, ET IDÉES SUR LA CRÉATION D'UN JOURNAL.

(Notes 16 et 22, p. 221 et 222, t. I.)

81. Metternich à Cobenzl (E. D.), Berlin, le 7 décembre 1805. — 82. Idées sur la création d'un journal à rédiger sous les auspices des puissances alliées (Notes écrites par Metternich), Berlin, le 5 décembre 1805.

81. Le Gouvernement français a depuis longtemps réduit en système la calomnie la plus atroce contre les princes et les peuples avec lesquels il veut se brouiller, ou qui se trouvent en guerre avec lui. Cette tactique devrait ne produire qu'un faible effet, tous ses éléments ne reposant que sur le mensonge

ordinairement le plus grossier; on ne saurait néanmoins se cacher que l'opinion publique finit par prendre plus ou moins les plis que nos ennemis veulent lui donner; la dignité du silence qu'observe le bon parti n'impose pas au peuple; on nous condamne parce que nous nous taisons, et il suffit d'être en pays étranger, sur un point surtout que Bonaparte a choisi de préférence pour y répandre tout ce que vomissent tous les jours contre nous d'odieux folliculaires, pour ne pas pouvoir douter de la vérité que je viens de prononcer. Les bulletins journaliers de l'armée française qui se publient et dont on inonde l'Allemagne et l'Europe entière, sont une invention nouvelle et méritent la plus sérieuse attention. Bien moins destiné à rapporter des faits militaires qu'à égarer le public sur l'esprit et les principes de notre gouvernement et de nos peuples, le Cabinet de Bonaparte s'est mis en contact journalier avec toutes les classes de la société. Il s'est dépouillé du style officiel pour adopter celui de la conversation la plus familière; chaque bulletin met en scène des personnages dont les noms respectables inspirent de la confiance et des gens du peuple qui confirment ce que l'on veut faire prendre pour *esprit public dans la Monarchie autrichienne* et ce qui finit par être pris pour tel par des millions de lecteurs.

Personne ne doute à Berlin et dans le reste de l'Allemagne que la Hongrie ne se soit déclarée neutre par l'organe même du Palatin. Des articles de journaux ont sous ce rapport tellement égaré l'esprit public, qu'on oppose à tout ce qu'on peut dire pour rectifier les faits des pièces réputées officielles. La soi-disant traduction du discours d'un comte de Palffy m'a paru devoir nécessiter une réfutation, vu la valeur extrême qu'on y attache. J'ai envoyé aux rédacteurs des feuilles de Berlin et à M. de Höfer, à Hambourg, un article. J'ignore s'il parviendra à le faire agréer aux rédacteurs des gazettes, sur lesquels M. Bourrienne exerce encore une autorité tellement sévère que les feuilles sont constamment soumises à sa censure avant de paraître, et qu'il raye et soumet à son bon plaisir tous les articles qui lui conviennent ou lui déplaisent. Les gazettes de Hambourg étant généralement répandues en Europe, cette

surveillance n'a pu échapper aux soins du gouvernement français, et il serait fort à désirer que des démarches réunies et faciles dans un moment où les liens les plus intimes viennent d'être contractés par tant de puissances prépondérantes, missent enfin un terme à l'odieuse prétention de la France de détériorer l'esprit allemand par nos propres feuilles publiques.

Ces différents points de vue se trouvent consignés dans plusieurs de mes précédentes dépêches; j'ai cru de nouveau devoir appeler toute l'attention de la Cour sur un objet de la plus haute importance, en ce qu'il est de l'intérêt le plus général. Il est absolument indispensable que l'opinion publique soit le plus tôt possible édifiée sur le compte de la démarche du comte de Palffy, commandant de Presbourg, et de l'indigne interprétation qui lui a été donnée par le maréchal Davoust. L'honneur de Son Altesse Impériale Monseigneur l'Archiduc palatin y est aussi compromis que celui d'une brave et loyale nation qui de tout temps a donné les preuves du plus constant dévouement à l'auguste Maison d'Autriche. J'attendrai les ordres de Votre Excellence relativement aux mesures qu'Elle jugera devoir me transmettre, et les exécuterai avec toute la promptitude et le zèle qu'exige le cas. La manière dont on s'est plu à offrir au public le projet d'armistice proposé par M. de Wintzingerode ne fait pas moins de sensation ici, et il serait également urgent de rétablir ces faits, qui fournissent ample matière à la malveillance, plus active, plus acharnée à mesure que les embarras dans lesquels se trouve Bonaparte augmentent.

IDÉES SUR LA CRÉATION D'UN JOURNAL A RÉDIGER SOUS LES AUSPICES DES PUISSANCES ALLIÉES.

(Notes écrites par Metternich.) Berlin, le 5 décembre 1805.

82. Le journal serait l'organe de la bonne cause, le dépôt des nouvelles officielles des armées alliées, le censeur de celles de l'ennemi. Il se composerait :

1° D'une partie politique;

2° D'une partie littéraire;

3° D'une espèce de feuilleton.

1° La partie politique renfermerait :

a. Les nouvelles officielles des armées alliées, qui seraient, ainsi que tous les « *inserenda* », communiquées au rédacteur principal par les ministres des puissances coalisées.

b. Les nouvelles publiées officiellement par l'ennemi : des remarques des rédacteurs éclaireraient ces pièces et en feraient la censure.

c. Des mémoires politiques propres à guider l'opinion publique vers le but commun.

2° La partie littéraire s'occuperait principalement de la récension et critique des ouvrages politiques publiés par la France et ses adhérents; elle ferait connaître également les ouvrages qui servent à les réfuter, et les bons ouvrages politiques en général.

3° Le feuilleton serait le dépôt d'articles de moindre valeur, d'anecdotes, etc.

Ce journal paraîtrait, ou imprimé sur deux colonnes en allemand et en français, ou contiendrait des articles secrets dans les deux langues, au choix des collaborateurs.

LA BATAILLE D'AUSTERLITZ.

(Note 16, p. 221, t. I.)

83. Metternich à Cobenzl (E. D.), Berlin, le 13 décembre 1805. — 84. Metternich et Alopéus à Hardenberg (projet de Note). — 85. Metternich à Cobenzl (E. D.), Berlin, le 16 décembre 1805.

83. Je suis dans le cas de reprendre le fil de plus haut, pour avoir l'honneur de mettre Votre Excellence au fait de la position affreuse dans laquelle je me trouve depuis plusieurs jours. Une dépêche du comte de Finkenstein, en date d'Olmütz, 3 décembre, nous informe de la perte de la bataille d'Austerlitz et de la translation du département des affaires étrangères à Teschen. Tous les rapports suivants, fondés sur des données vagues et contradictoires, nous firent attendre

avec la plus vive impatience des nouvelles officielles et directes.

Le maréchal de Mœllendorf devait quitter Berlin le lendemain ; le courrier destiné à porter l'ordre déjà signé par le Roi se trouvait dans l'antichambre du baron de Hardenberg, lorsqu'un courrier expédié par le comte de Haugwitz de Vienne, en date du 6, vint lui remettre une dépêche par laquelle ce ministre informe sa Cour, en peu de mots :

De la bataille du 2; d'une entrevue entre les Empereurs François et Napoléon, qui se seraient promis de faire la paix; d'une suspension d'armes, et du départ subit de MM. les comtes de Stadion et de Giulay de Vienne après la réception d'un courrier, pour se rendre à Nicolsbourg, où ils signeront une paix séparée. Il ajoute que M. le comte de Stadion lui avait promis de l'informer de son départ, qu'il prévoyait dès la veille, mais n'en avait rien fait.

A ce rapport étaient joints les bulletins exagérés et mensongers publiés par Bonaparte sur la journée d'Austerlitz, et une lettre de Bacher * à M. de Laforest, que les envoyés de France, de Hollande et de Bavière avaient eu soin de répandre en peu d'heures dans toute la ville.

M. d'Alopéus, qui s'était trouvé présent lors de la réception de cette dépêche, qui, tant par son laconisme insultant dans une circonstance aussi majeure que par son style, distillait le fiel, vint me trouver sur-le-champ, et nous convînmes de faire une démarche uniforme vis-à-vis du baron de Hardenberg, pour le supplier de porter le Roi à ne suspendre aucune des mesures militaires et à faire avancer ses armées vers les points indiqués sur la frontière de la Bohême, où il trouverait toujours moyen d'arrêter leur entrée si d'ici là nous apprenions la confirmation des nouvelles de M. de Haugwitz. Le baron de Hardenberg nous porta le lendemain l'assurance de

* Théobald Bacher était à cette époque chargé d'affaires français résidant à Ratisbonne. Sa lettre à Laforest contenait une foule de détails exagérés sur les événements qui s'étaient passés sur le théâtre de la guerre.

(*Note de l'Éditeur.*)

la part du Roi que les mesures militaires dictées même pour sa propre sûreté ne seraient nullement suspendues, mais que Sa Majesté avait dû se borner à expédier au comte de Haugwitz l'ordre d'attendre de nouvelles instructions d'ici, qu'on n'était pas encore à même de lui transmettre avant d'avoir vu plus clair dans la chose. Le départ du maréchal de Mœllendorf toutefois fut suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Le terme des quatre semaines depuis le départ du comte de Haugwitz étant échu, M. d'Alopéus et moi, que des nouvelles indirectes et vagues ne purent nullement arrêter dans notre marche, remîmes hier, *mutatis mutandis,* la note ci-jointe (nº 84) au baron de Hardenberg, mesure concertée d'avance avec lui : sa réponse, également suspendue, devait être la déclaration de guerre contre la France. Nous avions cru devoir renforcer nos arguments par la citation du traité relatif au partage de la ci-devant Pologne, pays dont la constitution actuelle se trouve directement menacée par toutes les mesures publiques et sourdes de Bonaparte.

Tous nos soins réunis de M. d'Alopéus et moi n'ont pu viser, depuis l'arrivée de la dépêche du comte de Haugwitz, qu'à empêcher que les mesures militaires ne fussent ralenties ou ne s'arrêtassent ; nous avons atteint ce but, mais l'état des choses est tellement tendu, que nous ne pouvons en répondre au delà d'un certain point. Un autre point de vue qui m'a paru conforme aux principes de loyauté connus de notre Cour, est celui de m'être rendu personnellement garant que jamais Sa Majesté Impériale ne contreviendrait en rien à ce que lui dicte son amitié pour Sa Majesté Prussienne.

Le style de la dépêche du comte de Haugwitz, la circonstance que M. de Laforest n'a jusqu'à présent reçu nul avis officiel de M. de Talleyrand, le peu de confiance qu'on a au fond dans le négociateur prussien, les faits notoires enfin de l'indigne mesure employée naguère par les Français pour tromper le prince d'Auersperg, contribuent tous à laisser le Roi, le ministère et le public en suspens, et à ne faire encore envisager l'armistice que comme une mesure purement militaire. Sa Majesté a toutefois chargé son ministre du Cabinet de

prier M. d'Alopéus de transmettre à son auguste Maître *qu'Elle n'était pas fâchée, mais infiniment peinée de son silence.*

De manière ou d'autre, devons-nous être tirés incessamment de l'état d'incertitude dans lequel nous nous trouvons, et qui est pire que la mort? Je crois ne pas pouvoir mieux servir les intérêts de notre auguste Maître qu'en continuant invariablement mes démarches dans la voie que me tracent les dernières dépêches de Votre Excellence, jusqu'au moment où de nouveaux ordres me seront transmis; j'aurai soin cependant de nuancer ma conduite d'après les premières données, qui, probablement, doivent parvenir dans les vingt-quatre heures à M. d'Alopéus. Si les derniers temps m'ont offert mainte épine, l'époque présente est sans contredit la plus pénible de toutes, ma position surtout étant infiniment aggravée par l'élan que vient de prendre tout le parti français. On ne saurait douter que le jour de la dissolution de la coalition serait celui de la chute du ministère actuel, et que M. de Haugwitz ne reviendrait ici que pour reprendre le portefeuille.

MINUTE D'UNE NOTE DE METTERNICH ET D'ALOPÉUS A HARDENBERG.

(Annexe du nº 83.)

84. L'amitié sincère et inviolable qui unit Leurs Majestés l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, l'Empereur de toutes les Russies et le Roi de Prusse; le concert intime cimenté entre eux par le traité de Potsdam; la conformité de leurs vues et de leurs principes, et celle des intérêts de la Russie et de la Prusse dans la crise actuelle, ne laissent aucun doute au soussigné qu'en indiquant ici ce que l'Empereur son auguste Maître attend aujourd'hui du Roi son ami et allié, M. le ministre d'État et du Cabinet baron de Hardenberg s'empressera d'en rendre compte à Sa Majesté Prussienne et de mettre le soussigné à même de faire parvenir à sa Cour l'assurance positive et consolante que les ordres dont il réclame l'expédition ont déjà été transmis à qui il appartenait.

Les sentiments que Sa Majesté Prussienne porte à l'Empereur rendent absolument superflu de rappeler à sa sensibilité

les dangers qui ont accompagné tout récemment les efforts de courage que Leurs Majestés Impériales ont déployés pour soutenir une cause qu'Elles envisageraient peut-être comme désespérée, sans la certitude que si, dans quatre semaines après le départ du comte de Haugwitz, l'armistice n'était point conclu entre les puissances belligérantes sur les bases arrêtées, les forces prussiennes se joindraient aux alliés pour combattre l'ennemi commun, dont les progrès si rapides et les prétentions si exagérées ne laissent à l'Europe d'espoir de salut que dans une résistance opiniâtre et énergique. Les vues et les principes des trois Souverains ne sauraient différer à cet égard ; tous trois connaissant leurs devoirs, ils ne sont plus douteux ; le moment de vaincre ou de périr est arrivé, et si depuis longtemps leur sagesse a prévu cette douloureuse alternative, de nouvelles entreprises de la part du Chef du Gouvernement français viennent encore identifier les intérêts de leurs États et commander une activité redoublée pour arrêter de nouveaux désordres et de nouveaux dangers.

Le Chef du Gouvernement français annonce hautement vouloir rétablir ou plutôt soulever contre leurs Souverains des peuples que l'Autriche et la Prusse, de concert avec la Russie, ont dû soumettre pour les préserver des malheurs et des crimes que la Révolution française a enfantés et qu'une politique vigoureuse et bien entendue sut écarter de leur sein ; mais Bonaparte ne borne point à ce projet ceux de désorganisation qu'il forme. L'Empire germanique tombé en son pouvoir se ressent de son influence, et la propriété est sacrifiée à la volonté de récompenser ceux qui ont été contraints, entraînés ou égarés à faire cause commune avec l'oppresseur de leur patrie. Les Électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade ont violé tous les droits au mépris de ceux du Chef de l'Empire et de leurs co-États en s'emparant des biens de la Maison d'Autriche, de ceux de la noblesse immédiate et des Ordres Teutonique et de Malte, enclavés dans leurs domaines ou adjacents. Cet oubli de tout ce que les lois constitutives de l'Empire germanique prescrivent à ses membres est un présage funeste de ce que l'on peut attendre des vues de Bonaparte sur cette

partie de l'Europe, et qui pourrait calculer les effets qui naîtraient de la réussite de ses plans à l'égard de la ci-devant Pologne?

Tous ces malheurs ne peuvent être évités que par l'accomplissement immédiat des mesures concertées le 3 novembre, et c'est d'après cela que le soussigné rappelle à Son Excellence M. le baron de Hardenberg qu'il y a aujourd'hui quatre semaines que M. le comte de Haugwitz, chargé de négocier l'armistice, est parti de Berlin, sans que cette nouvelle tentative pour rendre la paix à l'Europe ait été couronnée d'un heureux succès. Il réclame en conséquence l'expédition des ordres nécessaires pour que les armées prussiennes s'avancent immédiatement des positions qu'elles avaient occupées vers les points où elles pourraient rencontrer l'ennemi afin de le combattre, conformément à la teneur des engagements concertés entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour le cas où l'armistice n'aurait pas été conclu dans les quatre semaines après le départ du plénipotentiaire prussien.

Le soussigné, en s'acquittant ainsi d'un devoir commandé par les circonstances les plus impérieuses, trouve encore la certitude d'une réponse pleinement conforme à l'attente de son auguste Maître, dans les principes du Roi, dans le jugement éclairé de son ministre, et dans l'importance de l'objet même, sur lequel M. le baron de Hardenberg reconnaîtra la justice de ne point laisser un moment d'incertitude à Sa Majesté Impériale, qui, à la tête de ses armées, leur annoncera pour prix de leur courage quel puissant allié marche contre leurs adversaires.

Metternich à Cobenzl. Berlin, le 16 décembre 1805.

85. Le baron de Stutterheim*, arrivé ici hier matin, m'a mis verbalement au fait de la position actuelle des choses. La certitude que le mal est affreux m'a tiré d'un état pire encore

* Le baron de Stutterheim, général autrichien, fut envoyé à Berlin avec une lettre de l'Empereur François au Roi Frédéric-Guillaume III.
(*Note de l'Éditeur.*)

et que Votre Excellence trouve retracé dans la dernière dépêche dont j'ai chargé le courrier Beyer en date du 13 de ce mois. Je me sens la tête et les bras libres; je repars de bases certaines, de données connues; je sais le mal, et puis espérer de nouveau servir l'Empereur dans la plus horrible crise dans laquelle se soit jamais trouvée son auguste Maison.

..... Tous nos maux viennent *d'une seule cause :* le manque total de concert aura fini par doubler la force de l'ennemi; cent mille hommes en auront ou vaincu ou paralysé cinq cent mille, force réelle dont disposait la coalition. Mais cette même faute nous laisse sur une seule ligne plus de deux cent mille *combattants intacts,* munis de tout leur attirail de guerre, et qui, guidés par un homme de bonne volonté, enlèveront encore dans le moment actuel sa proie à notre ennemi commun. C'est ce point de vue qui m'a soutenu dans la position affreuse dans laquelle je me suis trouvé, et c'est lui que j'ai soumis hier au général de Stutterheim. Je lui ai démontré l'existence de ces moyens, dont une masse de plus de cent mille hommes serait entrée du 21 au 23 de ce mois en Bohême, si la malheureuse journée du 2 et ses suites immédiates n'eussent point entravé cette opération, la plus facile de toutes à combiner avec nos opérations militaires, si le moindre accord, si même une communication plus active eût régné entre nos différents quartiers généraux.

En prouvant au général l'existence effective *de tant de moyens de salut,* qu'il m'a assuré avoir jusqu'à présent toujours été révoqués en doute, je ne lui ai, d'un autre côté, caché aucune de mes craintes *sur l'impossibilité de les utiliser, surtout dans le moment actuel, autant que faire se pourrait;* mais j'ai cru d'une indispensable nécessité de concerter sur-le-champ avec lui les moyens les plus propres pour porter le Roi à ne point se dessaisir, au détriment définitif de la cause, d'un rôle que lui commandent et l'honneur et son propre salut. Convaincu que la plus grande franchise vis-à-vis du Roi, recommandée d'ailleurs au baron de Stutterheim par Sa Majesté Impériale Elle-même, ne manquerait pas son but, nous con-

certâmes nos mesures et notre langage, et convînmes des bases suivantes :

1° Que le général, dans l'audience que lui accorderait probablement le Roi dans la journée, conviendrait de toute l'étendue du mal ;

2° Que nous nous rendrions sur-le-champ chez le baron de Hardenberg dans la même vue ;

3° Que nous réduirions tous les raisonnements à développer au Roi et à son ministère aux vérités suivantes :

Que si l'Autriche tombe, elle entraînera dans sa chute l'indépendance de l'Europe entière ;

Que la Prusse en a fait trop pour pouvoir compter dorénavant sur l'amitié de la France, et qu'elle ne se sauvera pas en faisant *trop peu* pour ses alliés ; que si elle n'a pas craint d'unir sa cause à celle des puissances par le traité du 3 novembre, elle ne doit pas craindre également de sauver d'une manière active celle des trois puissances contractantes dont le sort est le plus intimement lié au sien ;

Que la négociation présente entre l'Autriche et la France ne saurait être regardée comme une infraction au traité de Potsdam, et tout au plus comme une mesure dictée par la force, contre laquelle nul ne peut ;

Que si l'Autriche était dans le cas de diminuer ses prétentions stipulées par le susdit traité, elle y était même directement autorisée par la Prusse en vertu de l'article II ;

Que nous demanderions dans le plus court espace de temps une réponse catégorique du Roi sur ses intentions, vues et moyens de recours, pour nous empêcher de devoir faire la paix de manière à saper dans ses fondements la puissance autrichienne, ou bien la réponse déclinatoire la plus prononcée qui, en nous dégageant de tout lien, de toute considération vis-à-vis de la Prusse, nous livrerait relativement à elle uniquement aux calculs de nos propres convenances ;

Que nous serions en droit de soupçonner jusqu'à la sincérité des vues qui l'avaient guidée dans toutes ses stipulations.

Ces points de vue, que j'ai puisés dans ma connaissance du

terrain et des individus, ayant été entièrement approuvés par M. de Stutterheim, guideront toutes nos démarches.

Un des premiers motifs qui doivent maintenant guider les déterminations de la Prusse est la question du Hanovre. Nul doute que Napoléon enivré de succès ne voudra pas se voir dépossédé de provinces sur lesquelles la Cour de Berlin nous a développé toutes ses vues. La force des raisonnements à tirer de cette heureuse circonstance n'a pu nous échapper, et le baron de Hardenberg a parfaitement abondé dans notre sens.

Le baron de Hardenberg m'ayant en particulier témoigné sa sensibilité sur le manque total de confiance que nous avions eu dans les démarches du Roi, je ne lui cachai pas que deux causes avaient dû y contribuer puissamment : le choix du comte de Haugwitz comme négociateur, et le retard qui avait été mis dans l'envoi d'un militaire à notre quartier général. Le baron de Hardenberg ayant cherché à éluder le premier de mes motifs, je lui demandai s'il se permettait d'être content lui-même de la conduite que le comte de Haugwitz observait depuis son départ d'ici ; il m'avoua que non. « Eh bien, lui dis-je, comment voulez-vous que nous le soyons ? Ce ministre laisse depuis plus de huit jours le Roi dans la plus parfaite ignorance de ce qui se passe autour de lui, et Sa Majesté Elle-même commence à lui soupçonner de la malveillance. »

Tels sont les points que nous crûmes devoir discuter. Je désire que Sa Majesté Impériale daigne approuver nos démarches. Je ne me regarde que comme auxiliaire de la commission dont se trouve chargé M. le baron de Stutterheim. Il a trouvé les questions différemment posées à Berlin qu'il ne le supposait avant d'y être ; ce n'est que par lui que j'ai appris l'état véritable des choses chez nous. Il me paraît que les moyens d'arriver à une paix moins mauvaise que celle à laquelle nous serions dans le cas de souscrire si nous étions abandonnés de nos alliés est maintenant le comble des vœux à nourrir ; c'est le seul point de vue à présenter à la Cour de Berlin, en ce qu'il est le seul pour lequel nous ayons vraisemblablement du soutien à attendre La situation actuelle des affaires est

tellement neuve pour ici, qu'il eût été impossible de tirer plus du Roi et du ministère pour l'expédition du présent courrier. Le prince Dolgorouki et le grand-duc arrivent aujourd'hui; on attend d'un moment à l'autre des nouvelles du comte de Haugwitz, et les dépêches que portera à Votre Excellence le premier courrier que nous expédierons le plus tôt que faire se pourra, lui porteront une réponse catégorique sur les vues de la Prusse et sur les moyens qu'elle croira pouvoir mettre en jeu pour nous servir ou plutôt pour se servir elle-même, en nous empêchant de devenir la proie de notre ennemi commun. Le sentiment le plus prononcé, celui qu'on nous cache le moins, est celui de la crainte que nous ne souscrivions *à une paix séparée* avant que nos communications puissent parvenir à Hollitsch.

Je supplie Votre Excellence de nous répondre le plus vite possible, de nous détailler de même les vues et les intentions de notre auguste Maître. L'accomplissement de cette prière me semble tendre le plus directement au but que nous espérons obtenir. Il serait même à désirer que nous fussions informés du *maximum des sacrifices* que Sa Majesté Impériale croirait pouvoir faire à sa conservation, *en cas de coopération active de la Prusse.* Cette connaissance nous mettrait à même de répondre plus catégoriquement aux différentes questions qu'on pourrait nous proposer.

1806

LA MISSION DE M. DE HAUGWITZ.

(Note 17, p. 221, t. I.)

86 Metternich à Stadion (E. D.), Berlin, le 10 janvier 1806. — 87. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 7 avril 1807.

86. . .Votre Excellence s'est sans doute convaincue, par les lettres d'office que, depuis le moment de la conclusion de l'armistice, j'ai adressées à M. le comte de Cobenzl, de l'in-

quiétude qu'en toute occasion on manifesta ici de nous voir abandonner une cause *à laquelle enfin on ne se croyait plus étranger*.

Il est hors de doute que la guerre était décidée sans la journée du 2 décembre* et ses suites immédiates; la mission de M. de Phull**, les ordres qu'on allait expédier à M. de Haugwitz coupaient court à toute tergiversation ultérieure. La marche des troupes n'était plus problématique, et les avant-gardes s'avançaient partout en Franconie. On entrait enfin en Bohême, et il n'eût plus dépendu du Roi de pallier aux yeux de Bonaparte une détermination qui, en consolidant le ministère, enlevait la Prusse au moins momentanément à son système.

Rien ne ressemblait moins à cet état de choses que la conduite que M. de Haugwitz observait à Vienne. Il saisit le moment de l'annonce de l'arrivée de négociateurs autrichiens pour donner suite à un plan conçu dans le moment même de la signature du traité de Potsdam, et que dès lors je crus pouvoir avancer comme existant.....

Jamais l'opinion publique ne s'est plus prononcée qu'au moment de la funeste époque qui vit anéantir en peu d'heures les résultats prêts à se développer d'une longue suite de soins et de travaux. Tout le monde regarda M. de Haugwitz comme perdu; on l'engloba dans la proscription de tant d'autres instruments dont s'était servi Bonaparte avec tant de succès pour neutraliser la puissance prussienne; la nouvelle de la négociation d'un armistice, annoncée ici par ce ministre avec le plus grand empressement et accompagnée des assurances les plus positives que nous allions non-seulement faire la paix avec la France, mais qu'il regardait une alliance offensive et défensive comme assurée, suspendit toutes les opinions, paralysa tous les moyens, et fut surtout pour le baron de Harden-

* Jour de la bataille d'Austerlitz. (*Note de l'Éditeur.*)

** De Phull, colonel prussien, avec lequel les plénipotentiaires militaires de l'Angleterre et de l'Autriche à Berlin, le colonel Anstruther, d'une part, et le général Crenneville, de l'autre, avaient concerté les plans de campagne. (*Note de l'Éditeur.*)

berg un coup de foudre qui lui présagea ce qui nécessairement devait l'attendre.

J'ai répété ici ce que Votre Excellence aura trouvé retracé dans mes différentes dépêches ; mon but n'est que celui de vous supplier, Monsieur le comte, de bien vouloir vous convaincre de la vérité incontestable *que les vues et les affaires à Berlin ont marché sur une ligne entièrement divergente des vues et de la négociation de M. de Haugwitz.* Il aurait réussi en entier sans une bévue de Bonaparte ; l'article du *Bulletin de l'armée* qui démasquait aux yeux les moins clairvoyants les affidés de la France, produisit ici l'effet entièrement opposé à celui qu'attendait son auteur ; le seul homme respectable dont le nom se trouve accolé à cette liste, le maréchal de Mœllendorf, n'hésita pas à dire à qui voulait l'entendre qu'il eût préféré se lire pendu que de trouver son nom imprimé dans ce bulletin.

La marche de notre négociation, le silence que nous observions, furent avidement saisis par le comte de Haugwitz pour avancer ici, sur un plan concerté avec Bonaparte, dans les longues et fréquentes conférences qu'il a eues avec lui à Brünn et à Schœnbrunn. Son retour à Berlin fut aussi prompt que son voyage à Vienne avait été long. Il aborda droit les questions avec le Roi, dans l'espoir sans doute d'emporter son assentiment de vive force, et ce n'est que le baron de Hardenberg qui insista pour qu'il fût enjoint à M. de Haugwitz de coucher par écrit les objets de négociations et les propositions dont il se trouvait chargé. Son rapport a jusqu'à présent fourni matière à plusieurs conseils d'État, et un secret impénétrable enveloppe les objets de délibération et les résolutions qu'ils peuvent avoir motivées. Le ministre de France seul est en pleine négociation avec MM. de Haugwitz et Lombard ; il passe journellement plusieurs heures même chez ce dernier, qui jusqu'à présent évitait soigneusement d'avoir l'air d'être en relation quelconque avec les membres du corps diplomatique.

Je me rendis le jour même de l'arrivée de mon dernier courrier chez le baron de Hardenberg, pour lui faire les com-

munications confidentielles dont je me trouvais chargé. Il se plaignit beaucoup du silence obstiné que nous avions gardé jusqu'à présent, du terrain que, par ce fait, nous avions laissé gagner aux agents français, du peu de confiance surtout que nous avions témoigné dans les déterminations précises du Roi. Il ne me fut pas difficile de répondre à ces reproches par les preuves dont j'étais muni de la conduite qu'avait tenue M. de Haugwitz à Vienne.

Il m'est impossible de soumettre à Votre Excellence d'autres rapports sur la position actuelle des affaires que ceux que j'ai puisés, comme tout le public, dans de simples apparences et de vagues probabilités ; aucun de mes collègues n'a pu rien apprendre de positif sur ce que M. de Haugwitz, qu'on ne saurait regarder dans cette occasion que comme l'organe direct de Bonaparte près du Roi, a fait entrer dans un rapport soumis depuis très-peu de jours à Sa Majesté. Le ministre de Russie, le prince Dolgorouki, le grand-duc enfin, ne sont pas plus avancés en besogne que moi, malgré le poids incontestable que leur donne la résolution de l'Empereur de mettre aux ordres du Roi les divers corps d'armée qui se trouvent en Basse-Saxe et en Silésie, et qui sont dans le cas de contribuer peut-être momentanément à des vues entièrement opposées à celles de leur Souverain. MM. d'Alopéus et Dolgorouki ont expédié, il y a quelques jours, un courrier à Saint-Pétersbourg pour informer Sa Majesté Impériale que tous leurs efforts ont été vains pour apprendre le moindre détail sur les objets de négociation entre la Prusse et la France. Ils supposent que l'Empereur retirera sur-le-champ ses troupes, et qu'il pourrait bien y avoir des explications très-prononcées entre lui et le Roi.

Je ne me permets pas de douter que M. de Haugwitz n'ait été porteur de plusieurs plans d'agrandissement et d'indemnité pour les frais d'armement de la Prusse. Il suffit de connaître ce ministre, de se convaincre par les données publiées par la France même, pour ne pas douter du désir de Napoléon de satisfaire et d'avilir le Roi par le seul fait d'un arrangement amiable sur une insulte grave et directe ; d'établir en thèse

que ce qu'ose la France n'est du droit que pour elle, et que nous verrons incessamment un arrangement avantageux pour la Prusse résulter d'une lutte universelle de laquelle M. de Haugwitz aura de nouveau su la tirer au détriment de ses alliés et de la cause générale. Il n'est pas moins vrai que nulle acquisition territoriale, nul échange de domaines ne pourra jamais compenser les pertes que cette Monarchie essuie de fait par l'extrême agrandissement de la France, et surtout par l'influence absolue que cette puissance colossale exercera en Allemagne. Les lignes du Weser, si ardemment désirées par la Cour de Berlin, n'offrent elles-mêmes plus de défense contre un ennemi qui se trouve établi sur leurs derrières ; les armées bavaroises, qu'on peut dorénavant regarder comme à la solde de la France, éviteront dans toute guerre à celles de Napoléon la peine d'aller attaquer de front les points de défense qu'on comptait établir depuis Minden jusqu'à la mer du Nord. Le temps n'existe plus où la malveillance d'un ministre pouvait tirer parti des pertes d'un voisin; la Prusse essuie directement toutes les nôtres, et le Mémoire de M. de Stutterheim * renferme des points de vue très-vrais sur la nécessité urgente dans laquelle se trouvent nos deux puissances de se lier d'intérêts et de mesures.

Le baron de Hardenberg, voyant la difficulté de faire valoir dorénavant ses principes, a prié Sa Majesté d'accepter sa démission. Il a cité à l'appui de sa demande l'état de sa santé, effectivement très-délabrée, et, parmi d'autres considérations, l'impossibilité de servir les intérêts du Roi près de la France, après l'accusation calomnieuse que Napoléon s'est permise contre lui dans ses feuilles officielles. Le Roi lui a déclaré, dans les termes les plus flatteurs, « qu'il ne saurait se séparer de lui, et qu'il se chargeait de la satisfaction qui sous ce dernier rapport lui était due ». La Reine elle-même lui a écrit la lettre la plus touchante pour l'engager à ne pas abandon-

* Ce Mémoire ne se trouve pas dans les papiers laissés par Metternich. Stutterheim a rédigé un Mémoire sur la bataille d'Austerlitz; ce document a été imprimé. (*Note de l'Éditeur.*)

ner le Roi dans un moment aussi critique. Ce ministre s'est donc décidé à conserver encore préalablement le portefeuille ; mais on assure qu'il a déclaré catégoriquement ne pas vouloir être chargé de la présente négociation avec la France, et il est de fait que M. de Laforest ne voit que M. de Haugwitz.

Le baron de Hardenberg m'a prévenu hier confidentiellement de la démarche qu'il venait de faire, en se servant de la phrase que, sans commettre la plus noire des ingratitudes, il lui eût été impossible de ne pas céder aux instances du Roi. Je crus devoir lui répondre que, ne pouvant séparer les intérêts de la bonne cause de sa personne, je nous félicitais de sa détermination, mais qu'en qualité d'ami personnel et d'homme public attaché à nos intérêts communs, je le suppliais de ne jamais oublier que de deux manières il pouvait perdre la cause, en l'abandonnant, ou en prêtant son nom et sa réputation aux malveillants qui l'entourent. Il me rassura sur cette dernière crainte et me réitéra ce qu'assurément il pense ; le temps seul nous apprendra jusqu'à quel point il pourra réaliser ses bonnes intentions. On ne saurait se dissimuler que les hommes qui seuls pouvaient être taxés de son éloignement sont dans ce moment les plus intéressés à le conserver à son poste, et la diatribe française susmentionnée les a desservis plus qu'on ne pourrait le penser dans l'opinion publique.

Nos rapports établis naguère avec la Prusse doivent être regardés comme éteints; ils ne peuvent plus se rétablir que sur des bases nouvelles, et du choix desquelles dépendra sans doute en partie le salut des deux Monarchies.

Metternich à Stadion. Paris, le 7 avril 1807 *.

87. Il en est des crimes politiques comme de tous les autres ; le temps, qui déchire tous les voiles, les découvre tôt ou tard, et jamais ils ne restent impunis. Je ne saurais m'em-

* L'étroite connexion de cette pièce avec la dépêche ci-dessus nous a déterminé à placer ici ce rapport, qui a été écrit à l'époque de l'ambassade

pêcher de déposer dans mes dépêches, et par conséquent dans les archives du département des affaires étrangères, le fait suivant, qui, quoique entièrement étranger à l'époque et à ma sphère présente, m'a paru trop caractéristique pour ne pas en faire mention. Mes dépêches de la fin de l'année 1805 renferment, autant que je puis me souvenir, le reproche qui me parvint à Berlin, ou par le baron de Hardenberg (se faisant illusion à cette époque sur la politique du comte de Haugwitz), ou par M. de Haugwitz directement, *d'avoir trahi le secret de la triple convention signée à Potsdam le* 3 *novembre* 1805. Il me paraît même que Votre Excellence avait directement été inculpée par le comte de Haugwitz d'avoir divulgué à l'Empereur Napoléon, lors de ses conférences à Brünn, les engagements que la Cour de Prusse avait contractés vis-à-vis de la Russie et de nous. Je ne sais toutefois que trop que la chose a été dite et redite au Roi, et qu'il en avait conçu beaucoup d'humeur contre nous.

M. de Laforest, qui depuis son départ de Berlin se trouve ici, et qui n'a plus nulle raison de ménager le comte de Haugwitz, me conta, il y a peu de jours, que ce ministre, incessamment après la signature du traité de Potsdam, alla le trouver et lui fit *lecture de cette pièce;* que lui, Laforest, lui ayant fait des reproches d'avoir apposé sa signature à un acte pareil et de n'avoir pas employé tout son crédit pour empêcher le Roi de prendre les engagements qu'il renfermait : « Nous ne pouvions pas faire autrement, répondit le comte de Haugwitz, et vous voyez que j'ai eu soin de stipuler tout si vaguement et de nous laisser tant de latitude, que nous ne sommes liés à rien. Assurez l'Empereur que ce n'est là qu'un jeu, et que nous sommes et resterons les meilleurs amis. »

Toute réflexion sur un fait pareil est superflue. L'auteur de tant de fléaux qui, plus tard, sont venus fondre sur son pays, ne pouvait plus dignement couronner son œuvre qu'en se servant d'un traité qu'il venait de signer, pour fausser les inten-

de Paris, en 1807; le système de l'ordre chronologique n'en souffrira pas sensiblement. (*Note de l'Éditeur.*)

tions de son Maître, pour tâcher de brouiller entre elles les puissances contractantes, et pour se jeter dans les bras de la seule puissance que la Prusse avait à craindre.

IMPRESSION PRODUITE PAR LA PAIX DE PRESBOURG.

(Note 16, p. 220, t. I.)

88. Metternich à Stadion (E. D.), Berlin, le 10 janvier 1806. — Ébauche d'un plan politique, par Metternich. Janvier 1806.

88. ..... Vous exprimer, Monsieur le comte, ce que j'ai ressenti à la lecture du traité du 27 décembre m'est impossible. Veuillez bien puiser dans la connaissance intime que vous avez de mes principes, de mon attachement pour la personne de notre auguste Maître et pour sa Maison, ce que j'ai dû éprouver en parcourant une pièce dont chaque article n'offre que des motifs de regret. Les suites du traité de Presbourg me paraissent incalculables. Quel sera le parti que croira devoir prendre la Russie? Quel sera le sort de l'Empire ottoman mis en contact immédiat avec la France sur son front d'attaque le plus faible? Quelle sera enfin l'issue finale des négociations prussiennes? Le repos, l'existence de la Monarchie autrichienne, me paraissent dépendre de ces trois questions, choisies dans la foule de celles qui se présentent à mon esprit, et qu'il est hors de ma sphère d'aborder.

Mes précédentes dépêches lui prouveront malheureusement que tous les ressorts ici sont plus ou moins brisés, par les mêmes raisons qui ont amené l'état actuel des choses. Le temps, des circonstances imprévues nous serviront peut-être mieux que je ne me permets maintenant de l'espérer; le moment actuel, où tous les éléments sont en combustion, où rien n'est à sa place, où un seul homme en Europe tient le gouvernail d'une main toute-puissante et rendue telle par des succès sans doute bien supérieurs à ce dont lui-même osait se flatter, est



si peu propre à des conjectures quelconques, que je suspens toutes les miennes.

Votre Excellence se sera convaincue par mes relations précédentes que les soins de Bonaparte de nous accabler de calomnies odieuses, dans le moment même où nous renoncions à être ses ennemis, ne perdent rien de leur activité. Tout en nous plaçant, par les articles patents du traité, dans la dépendance la plus complète, ses agents débitent monts et merveilles sur les articles secrets du traité de Presbourg. Il veut nous priver de l'intérêt même que l'on accorde au malheur, et ne suit dans cette occasion, comme dans toutes les autres, que son principe habituel de jeter des brandons de discorde entre les puissances, dont la réunion de vues devrait résulter de leurs intérêts communs. L'article 12 du traité, qui laisse l'Allemagne entière en suspens sur le lot réservé à S. A. R. Monseigneur l'Archiduc Ferdinand, produira ici, principalement sous ce rapport, un effet contraire à nos vœux. Je ne m'arrête plus qu'à des éclaircissements que me paraît nécessiter un des paragraphes de la dépêche principale de Votre Excellence.

Mes différents rapports vous auront prouvé, Monsieur le comte, que la certitude que nous étions effectivement en négociation pour une paix séparée, a arrêté toutes les mesures du Roi relatives aux secours directs à nous porter, et dont les dépêches de M. de Stutterheim et de moi du 16 décembre (n° 85) renfermaient l'espoir. Un prince d'une énergie raisonnée n'eût sans doute pas attendu que nous l'appelassions à notre aide dans un moment où nous succombions visiblement sous le poids seul qui nous accablait, et dont il eût été de sa politique la plus saine de nous forcer même à nous débarrasser; mais Votre Excellence connaît le Roi, et le moment de l'arrivée de M. de Haugwitz a paralysé tout ce que dans cette occasion nous pouvions attendre de la bonne mais faible volonté de ce prince. Je suis sûr de sa coopération active et prononcée si un appel à son secours lui eût été adressé par nous au moment de la signature de l'armistice : mais ce qui, selon ma conviction la plus intime, était

indubitable alors, ne pouvait s'atteindre huit jours plus tard.

ÉBAUCHE D'UN PLAN POLITIQUE, PAR METTERNICH.

Janvier 1806.

89. La paix de Presbourg, le rôle qu'ont joué en dernier lieu la Russie et la Prusse, ont sapé les derniers fondements de l'indépendance des puissances prépondérantes. Le seul moyen possible pour la conservation des anciens alliés me paraît le suivant :

1° Tirer une ligne qui de l'embouchure du Weser irait, en suivant le cours de ce fleuve, joindre le Harz ; de là, le cours de la Saale jusqu'à la naissance de l'Erzgebirg ; les frontières boisées et montagneuses de la Bohême, l'Inn, les frontières épurées du pays de Salzbourg et du Tyrol, le Tagliamento jusqu'à son embouchure dans l'Adriatique. Le nord de l'Allemagne étant moins couvert par le Weser que les autres parties derrière ladite ligne, la Prusse conserverait la principauté de Minden et tel autre point propre à servir de corps avancé sur la rive gauche du Weser.

2° Une seule ligne de forteresses n'établissant point l'équilibre entre les moyens d'attaque et de défense, on établirait une seconde chaîne de forteresses sur l'Elbe, dans l'intérieur de la Bohême, sur l'Enns et en Carniole. Les places de l'Oder, de la Silésie prussienne et autrichienne, du Riesengebirg, Pless et Theresienstadt, des places à construire sur le Danube, la Save et la Bukowine, serviraient de troisième ligne.

3° Les trois puissances principales — l'Autriche, la Russie et la Prusse — entreraient en une alliance purement *défensive,* dont les conditions seraient :

a. Un abandon total des intérêts de l'Europe occidentale en dehors de cette ligne, sur laquelle la France exerce une influence impossible à détruire pour le moment.

b. La stipulation expresse de l'intégrité de l'Empire ottoman.

c. Une offre de médiation de la part des puissances réunies entre la France et l'Angleterre, soutenue par une décla-

ration à cette dernière, que la Confédération de l'Orient romprait ses relations de commerce en cas de refus de traiter.

d. La cession de la Dalmatie, qui, réunie aux îles ex-vénitiennes, formerait un État indépendant sous la garantie de l'Autriche, de la France, de la Russie et de la Prusse. La réunion de l'Istrie vénitienne et des îles du Quarnero avec les provinces autrichiennes et la Croatie.

e. L'Autriche offrirait, en compensation, l'abdication de la couronne impériale romaine, à condition de son extinction perpétuelle.

f. La réunion du Hanovre avec la Prusse, contre la cession de ses provinces westphaliennes et du pays d'Anspach.

g. La Russie ferait la paix avec la France à ces conditions, et reconnaîtrait le titre impérial et royal de Napoléon et les nouveaux Rois.

h. On ne s'opposerait pas à un système fédératif dans l'occident de l'Europe, à la tête duquel se trouverait la France.

i. La Confédération de l'Orient deviendrait offensive le jour même où la France se porterait aux moindres projets d'extension au delà de la ligne, et elle se regarderait comme ne formant qu'un seul tout.

k. Le système militaire des trois puissances serait établi sur une échelle et un plan à convenir, et dans lequel les armées prussiennes et saxonnes formeraient l'aile droite; les armées autrichiennes, le centre et l'aile gauche ; la Russie, l'armée de réserve. Cette dernière entretiendrait toujours à cet effet un corps de cent cinquante mille hommes dans ses possessions polonaises, et placerait le reste de son armée en échelons, propres à se porter dans le moins de temps possible vers le point où ses opérations seraient le plus utiles.

l. La Confédération de l'Orient déclarerait par un manifeste le but de son établissement et les bases sur lesquelles il repose.

REVIREMENT DE LA POLITIQUE DE LA PRUSSE APRÈS AUSTERLITZ.

(Note 18, p. 221, t. I.)

90. Metternich à Stadion (E. D.), Berlin, le 28 février 1806. — 91. Metternich à Stadion (E. D.), Berlin, le 28 février 1806.

90. Le chaos est débrouillé, et Napoléon a remporté sans coup férir une victoire complète sur la Prusse. Votre Excellence apprendra peu après la réception du présent courrier, l'occupation du pays d'Anspach par les Français; ce sont eux qui en feront la remise à la Bavière. Tout ce que nous savons de positif sur les conditions de l'arrangement auquel le Roi a cru devoir consentir, se borne à la cession du margraviat d'Anspach, à celle des provinces prussiennes limitrophes du Rhin à la France, *pour en disposer en faveur d'un Prince allemand;* enfin à l'incorporation définitive de l'Électorat de Hanovre à la Monarchie prussienne. Il paraît hors de doute que telles ont été les stipulations principales que M. de Haugwitz a signées le 15 décembre, et que le Roi a désiré modifier; Napoléon n'a suivi que sa marche accoutumée en ne cédant pas sur la moindre de ses demandes, et il suffit d'apprécier la conduite du Cabinet du Roi pour ne pas douter de la complicité d'un ministre qui, comptant sur l'inconcevable faiblesse de son Maître, a osé disposer de parties intégrantes de sa Monarchie non-seulement sans instructions et à son insu, mais même en contradiction directe avec les ordres dont il était muni.

Nous savons maintenant que l'ordre de remettre l'armée sur pied de paix, lors du retour du courrier envoyé à Munich, qui ne portait pas un mot de ratification de la part de Bonaparte, a été signé par le Roi à l'insu du baron de Hardenberg. Le comte de Haugwitz et ses complices devaient nécessairement tâcher de désarmer le Roi et de laisser le temps à Napoléon de faire arriver le gros de son armée sur les points qui le mettraient à même de soutenir efficacement ses menaces, en cas de refus de la part du Roi de renoncer aux modifications proposées par le baron de Hardenberg. M. de Haugwitz

dépêcha ici un de ses affidés les plus intimes pour soutenir les vues de Bonaparte, craignant sans doute l'influence du ministre du Cabinet, et la force des armes que pouvait lui fournir la tournure, honteuse pour la Prusse, que les affaires avaient prise. Le marquis de Lucchesini * n'a sans doute jamais pu trouver de mission plus analogue à ses principes que celle dont il vient de s'acquitter avec tant de succès. Il retournera à Paris sous peu, pour y partager avec son digne chef les marques de la haute satisfaction de l'Empereur, que dans cette occasion renouvelée ils ont merveilleusement servi aux dépens de leur Maître.

On continuera à envelopper de secret les stipulations susdites, jusqu'à l'époque où elles parviendront à la connaissance du public par le fait même. J'ignore quelles sont les vues qui peuvent guider, dans cette occasion et contre l'avis du baron de Hardenberg, le conseil du Roi.

Il serait difficile de prévoir quel sera le parti que prendront l'Angleterre et la Russie dans la position actuelle des affaires. Il ne paraît pas douteux que Bonaparte ne bornera pas son ressentiment contre la première de ces puissances à lui avoir fait enlever le Hanovre par un Monarque qui se trouve en pleine paix avec le légitime Souverain de ce pays; le Roi ayant consenti à tout ce que Bonaparte exigeait de lui, la démobilisation complète de l'armée devant probablement s'ensuivre, ce dernier ne saurait craindre d'essuyer un refus en insistant sur la clôture des ports de la mer du Nord et de la Baltique. Ce calcul portera-t-il le ministère anglais à prévenir ce coup par des mesures contre le commerce prussien? La solution de cette question paraît devoir être également funeste pour les deux pays; la Prusse, du moins, est ruinée du jour même où son commerce vient à cesser.

Le baron de Hardenberg a de nouveau offert sa démission. Le Roi s'obstine à ne pas la lui accorder, et devient furieux quand on lui en parle. Voyant qu'il ne pouvait l'obtenir, il a

* Lucchesini, ministre plénipotentiaire de la Prusse à Paris, chargé des négociations relatives au Hanovre. (*Note de l'Éditeur.*)

refusé de signer aucune des pièces relatives aux arrangements actuels, ce à quoi le Roi a consenti ; ce prince se trouve par ce fait dans l'étrange situation d'avoir deux ministres des affaires étrangères, dont l'un négocie et dispose à son insu de ses provinces, et dont l'autre refuse d'ajouter son nom au sien. On attend ici le comte de Schulenbourg*, pour concerter avec lui les mesures pour l'incorporation du Hanovre.

Il serait difficile de se faire une idée de l'indignation qui règne dans l'armée prussienne : l'esprit militaire s'y était prononcé dans toute son énergie au moment de sa mise en mouvement, et il résiste avec force à tout ce qu'on fait pour l'émousser à jamais.

Metternich à Stadion. Berlin, le 28 février 1806.

91. Le baron de Hardenberg, avec lequel j'ai eu une longue conversation ce matin, dans laquelle il m'a confirmé les données que renferme ma première dépêche de ce jour et que j'avais recueillies, peu après la signature des articles, à une source sûre, m'a prié de me charger de les transmettre à ma Cour comme communication *confidentielle* de sa part. Il m'a prévenu qu'il nous en ferait plus tard la communication officielle. Lui ayant dit que Sa Majesté Impériale s'en était remise à moi pour le choix de l'époque que je jugerais la plus convenable pour mon voyage**, je m'adressai de nouveau à lui pour lui demander s'il comptait encore me mettre au fait de ses vues sur les relations futures entre nos deux Cours, relations dont la nécessité devenait journellement plus urgente, et qu'en cas qu'il les crût impossibles par suite du triomphe que le parti constamment prononcé contre nous venait de remporter sur lui, je comptais ne plus retarder mon départ. Il me dit « que son seul espoir résidait dans la réunion la plus intime de nos deux Cabinets ; que je devais trop savoir que ses

* Le comte de Schulenbourg, ministre de Prusse, était, même après Austerlitz, pour le maintien du traité de Potsdam. (*Note de l'Éditeur.*)

** Cela se rapporte au départ de Metternich pour Saint-Pétersbourg, où il avait été nommé ambassadeur d'Autriche. (*Note de l'Éditeur.*)

principes avaient été invariables sous ce rapport pour en douter, mais que d'autres individus avaient eu grand soin d'entraver constamment ses vues et d'annuler leurs effets». — « Je resterai dans le ministère, continua-t-il, aussi longtemps que le Roi voudra que je conserve le portefeuille des affaires étrangères; je me retirerai entièrement le jour où il m'ordonnera de le lui remettre. Je n'aurai entretenu qu'un point de vue invariable, celui d'écarter Haugwitz et de travailler à la réunion de nos Cours. Restez ici jusqu'au retour du courrier de Paris : ce n'est qu'alors que nous saurons si Napoléon regarde notre affaire comme terminée; je vous viderai le fond du sac à cette époque, je vous parlerai de mes craintes et de mon espoir pour l'avenir, et vous regarderai comme l'organe le plus sûr que j'aie à ma portée pour le transmettre à votre Maître. »

Je lui promis de remplir ses désirs, que j'avais, ainsi que Votre Excellence s'en sera convaincue par mes dernières dépêches, d'avance fait entrer dans mes calculs, et il me parut très-satisfait.

Notre conversation roula sur la marche de la négociation de son collègue, sur le compte duquel il ne ménagea aucun terme; sur la nécessité que les deux Cours convinssent des arrangements futurs relatifs à l'Empire, sur lesquels, entre autres, il me promit des idées détaillées; sur ses soins enfin, qu'il bornait dans ce moment à tâcher que les Français au moins évacuassent l'Allemagne. Cette dernière question tient trop intimement à d'autres de politique indépendantes de la Prusse, ainsi qu'à des raisons secondaires, telles que la conduite qu'observera le Roi de Suède, qui ne bouge pas du pays de Lauenbourg, et surtout à la considération majeure de l'avantage que retire Bonaparte de l'effarement d'une grande armée, pour que je puisse me promettre des résultats directs de ces soins.

En réitérant au baron de Hardenberg les assurances de la fausseté des imputations que le parti français n'a cessé de répandre ici sur un projet d'alliance offensive entre les Cours de Vienne et de Paris, il me dit ne jamais y avoir cru, mais

pouvoir me citer confidentiellement un fait qui prouve de quels moyens on s'est servi pour agir sur le Roi. Le comte de Haugwitz a mandé ici avoir lu des lettres du comte de Stadion à Talleyrand, par lesquelles il suppliait ce ministre d'engager Napoléon à consentir à une alliance dont le but serait, sinon de se partager la Prusse, du moins d'en diminuer la puissance. Je lui demandai comment ce ministre avait pu espérer trouver des dupes pour une allégation aussi invraisemblable.....

J'ai trouvé le baron de Hardenberg navré de la cession du pays d'Anspach, et de la forme surtout de la cession de ce pays, sans stipulations quelconques en faveur de ses habitants, en les abandonnant d'abord aux vexations françaises pour ensuite être livrés pieds et poings liés aux principes administratifs bavarois. Il m'a paru, du reste, avoir pris son parti, et vouloir tâcher de tirer de la position actuelle des affaires tout ce qui est possible en faveur de la cause commune de tous les gouvernements. Il n'est que trop à prévoir que l'exercice de son influence ne saurait guère être toléré longtemps par la France, qui verra constamment en lui un adversaire zélé et un témoin incommode des manœuvres de ses affidés.

L'ALLIANCE DE LA PRUSSE ET DE LA FRANCE.

(Note 19, p. 221, t. I.)

92. Metternich à Stadion (E. D.), Berlin, le 7 mars 1806. — 93. Mémoire de Metternich sur un entretien avec Hardenberg, le 12 avril 1806. — 94. Questions de Metternich et réponses de Hardenberg.

92. ..... Chaque jour développe de nouveaux motifs qui expliquent la retenue du ministre (baron de Hardenberg) dans ses communications aux membres du corps diplomatique auxquels il peut se fier le plus, et le secret que le Cabinet du Roi a si bien gardé sur la marche et les bases de la négociation du comte de Haugwitz.

Le bruit d'une alliance conclue entre la Prusse et la France ayant acquis depuis deux jours une espèce de certitude, qu'il

est si facile à tout homme connaissant le terrain de Berlin d'apprécier à sa juste valeur, je me rendis ce matin chez le baron de Hardenberg, décidé à préciser mes questions de manière à le faire convenir du fait, ou à le porter à le désavouer formellement.

Je lui dis que je croyais devoir, sans nul déguisement, le mettre au fait de l'objet de ma visite, en lui adressant une question à la solution de laquelle la franchise que nous avions mise à nous expliquer vis-à-vis de la Prusse et à rassurer le Roi sur tous les faux bruits qu'on s'était plu à répandre sur nos relations avec la France, me donnait un droit incontestable. « Des personnes au fait des affaires prétendent, lui dis-je, que M. de Haugwitz n'a pas borné sa besogne à un simple raccommodement, et qu'il a signé une alliance avec la France ; le parti français lui-même accrédite ce bruit. Vous devez donc être intéressé à le désavouer, en cas qu'il soit faux, ou à me mettre au fait d'une vérité que vous n'êtes plus maître de dérober à la connaissance des puissances. »

Le baron de Hardenberg me dit « que la question directe que je lui adressais méritait de sa part une réponse tout aussi franche, et qu'il n'hésitait pas à me dire ce qu'il avait compté m'apprendre lors des communications détaillées qu'il avait promis de me faire ; que le comte de Haugwitz avait effectivement poussé l'oubli de ses instructions au point de signer à Vienne une alliance *offensive et défensive* avec Napoléon ; que le Roi s'étant constamment refusé à sanctionner cet article, l'Empereur avait dans son ultimatum, porté ici par le marquis de Lucchesini, consenti à l'omission des mots « offensifs » et « défensifs », et s'était contenté de préciser le *casus fœderis* à la garantie réciproque des possessions. » — « C'est, ajouta-t-il, le seul amendement que le Roi ait obtenu de toutes les modifications qu'il avait désiré porter au traité du 16 décembre. »

Lui ayant observé que cette stipulation devait changer essentiellement l'état et le genre des relations des puissances avec la Prusse, qui, ayant l'air d'allier sa cause à celle de la France, ne pouvait plus être comptée parmi celles qui ne

désirent que repos et stabilité en Europe, le baron de Hardenberg m'interrompit avec vivacité en m'assurant « que nulle vue offensive contre aucune puissance n'entrait dans les plans du Roi; une alliance autre que celle qui ne repose que sur des mots, et n'implique d'autres obligations que de conserver nos propres possessions, ne pouvait cadrer, me dit-il, avec les principes du Roi et nos relations avec la Russie surtout. Croyez et faites tout ce que vous pouvez personnellement pour ne point attribuer d'autre valeur à des mots auxquels il serait horrible de voir sacrifier le reste de l'espoir qu'il est encore permis de nourrir, sur la possibilité d'opposer des digues au torrent, en nous entendant et en resserrant le plus que faire se pourra nos vues et nos moyens. »

Je ne pus que lui observer que la facilité que Napoléon avait mise à consentir à l'omission des termes consentis par M. de Haugwitz, prouvait plus que tout ce qu'il pouvait dire quelle est l'étendue du sens qu'on attache à Paris au mot d'alliance.

Le ministre me supplia de ne pas faire usage de sa communication confidentielle, et protesta du zèle qu'il ne cessera de mettre à établir et à entretenir la liaison la plus intime avec nous. Je crus devoir me borner à prendre *ad referendum* ce que je venais de tirer au clair, et à lui renouveler les assurances des soins particuliers que je prendrais à contribuer le plus que je pourrais à l'accord le plus intime entre nos deux Cours.

Le silence que le baron de Hardenberg a gardé vis-à-vis de tous mes collègues sur cette intéressante matière, et le soin que le parti français a pris de ne faire filtrer ce secret que depuis peu, s'expliquent suffisamment par le désir de ne le faire arriver à la connaissance du Cabinet de Saint-Pétersbourg que par le dernier courrier expédié au duc de Brunswick.

Le baron de Hardenberg, dans sa conversation, insista explicitement sur le fait que, par les malheureuses stipulations du 16 décembre, les relations du Roi ne se trouveraient changées vis-à-vis d'aucune puissance, *hormis l'Angleterre,* qui pourrait assurément envisager l'incorporation du Hanovre comme une

mesure portant un caractère hostile. La supposition que la clôture des ports pourrait bien être stipulée par le traité me parut ressortir trop clairement de l'aveu que M. de Hardenberg venait de me faire, pour ne pas lui adresser la question. Il m'assura qu'il n'y en était nullement question, et en fit autant vis-à-vis du ministre de Russie. Il est toutefois impossible de se refuser à l'évidence du parti que prendrait le Roi, si Bonaparte insistait sur cette nouvelle entrave à mettre au commerce anglais, et l'omission d'un article y relatif dans le traité ne prouve assurément pas contre la possibilité d'un engagement, ou contracté, ou concerté avec le comte de Haugwitz, dont les plus simples promesses méritent assurément toute créance de la part du Cabinet de Paris.

Les Français répandent depuis peu que l'époque de l'entrée de Bonaparte dans le pays d'Anspach a été concertée avec la Prusse ; ce fait étant même répandu par des agents du Gouvernement prussien, j'ai demandé des explications au baron de Hardenberg ; il me dit qu'il n'en était non-seulement rien, mais encore que M. de Lucchesini avait été tout aussi étonné d'apprendre ce nouvel acte de violence que lui-même : « Que voulez-vous, me dit-il, d'un autre côté, que fasse le Roi maintenant? Il a été trahi et vendu, et il ne lui reste qu'à faire bonne mine à mauvais jeu ! »

Il est de fait qu'il a beaucoup *pleuré* en apprenant les détails de la violation manifeste d'un territoire qui, d'après les principes reçus, ne pouvait être regardé comme cédé qu'après sa ratification.

Le baron de Hardenberg, à son tour, est inconsolable de la perte d'une province dont il regardait la prospérité comme son œuvre, et qui se trouve abîmée maintenant du poids de quarante mille hommes dont elle seule supporte tout le fardeau.

La manière dont le secret a été gardé dans tout le cours de la négociation du comte de Haugwitz est digne de remarque ; Votre Excellence connaît trop le terrain de Berlin pour ne pas être de l'avis qu'il suffirait sans doute de cette seule preuve, de ce seul rapprochement, pour se convaincre combien toutes

les branches des départements sont gagnées aux intérêts de la France. Jamais pareil secret n'a pu être obtenu de la part d'aucune puissance traitant d'affaires avec le cabinet prussien.

Le marquis de Lucchesini est parti d'ici aujourd'hui, satisfait sans doute de sa besogne, et porteur d'une plaque pour M. de Talleyrand de l'Ordre de l'Aigle noir en diamants, qui coûte au Roi seize mille écus. Le prix de ce cadeau est aussi nouveau dans les fastes prussiens que le genre de décoration, les statuts de l'Ordre ayant jusqu'à présent interdit le luxe de plaques en pierreries.

MÉMOIRE DE METTERNICH, ÉCRIT LE 12 AVRIL 1806.

93. Entreprendre de tracer le tableau de la situation politique de la Prusse dans le moment présent serait se vouer à un essai d'autant plus difficile, que les hommes qui viennent de réduire le Roi au rôle le plus triste ont eu grand soin de dérober au public leurs menées.

Nous ne connaissons jusqu'à présent que sommairement les termes du traité signé à Vienne le 16 décembre entre le comte de Haugwitz, MM. de Talleyrand et Duroc; encore ne les connaissons-nous que par leur mise en œuvre, et c'est par le peu de ménagement que la France mettra à cacher ou à masquer la perte de l'indépendance prussienne, que nous finirons par acquérir la connaissance entière des exigences de Napoléon et des concessions du comte de Haugwitz. Les intentions de ce ministre ne doivent en aucun cas être confondues avec celles du Roi. Vouloir les séparer *quant aux résultats des négociations* n'est malheureusement plus possible maintenant, et le sera bien moins encore le jour de la rentrée du comte de Haugwitz dans le département des affaires étrangères.

Chargé par Sa Majesté Impériale de lui soumettre, lors de mon arrivée ici, un aperçu *sur la situation politique de la Prusse et sur ce qu'il y aurait à attendre dans la suite de cette puissance,* question qui, sans contredit, doit essentiellement influer sur notre *système politique en général* et non moins directement *sur notre conduite particulière vis-à-vis de la*

Prusse, j'ai cru devoir prolonger mon séjour à Berlin jusqu'à l'époque qui m'a paru la plus décisive pour la marche des affaires, savoir celle de la conclusion finale des arrangements avec la France et de la reprise du portefeuille par le comte de Haugwitz, d'un portefeuille qui, depuis le mois de décembre dernier, n'était plus qu'un vain fantôme de puissance entre les mains d'un ministre probe, attaché aux principes d'une politique saine et loyale, et trop honnête homme pour se douter que ceux qu'il croyait ses amis étaient occupés à préparer sa chute, que dans tous les cas la force des circonstances générales eût amenée.

Sûr que le ministre tombant ne me donnerait que des réponses évasives sur les questions que je lui ferais ; sûr, d'un autre côté, que tout ce qu'il pourrait me dire sur l'avenir ne saurait être que des conjectures puisées dans le caractère de son successeur, que malheureusement l'Europe entière a jugé depuis bien plus longtemps que son collègue ne l'avait fait, je n'en ai pas moins cru devoir noter les questions ci-jointes (n° 94), et le prier de les résoudre avec toute la franchise que, dans cette occasion importante, devait lui imposer son désir de ne jamais cesser de travailler à la réunion de nos deux Cours. Les réponses, pour la plupart écrites sous sa dictée ou tracées fidèlement sur ses propres paroles, ne prouvent que trop que je ne me suis pas trompé dans mon attente.

Il m'a paru que la situation politique de la Prusse offrait trois points de vue essentiels qui, quoique liés entre eux pour les effets, devraient s'aborder séparément. Je saisis donc dans mes recherches les buts suivants :

1° Quelles seront les suites du traité d'alliance avec la France, relativement à la Prusse?

2° Que peut attendre la cause générale du futur concours de cette puissance?

3° Qu'en pouvons-nous attendre en particulier?

Il est certain *que la Prusse n'a rien fait pour elle-même,* en sacrifiant par la conduite de son ministre toutes ses relations, en isolant sa marche politique des puissances intéressées à leur indépendance, mais qui, *seules,* trouveraient encore dans

leur réunion la plus intime les moyens physiques et moraux de la garantir.

Les négociations de Potsdam nous ont développé sans fard les vues de la Prusse sur une amélioration de sa frontière du côté de la France. Les lignes du Weser présentaient sans contredit les seuls points susceptibles d'une chaîne de fortifications ; le pays de Hanovre, échangé contre les provinces prussiennes, offrait une ample compensation pour les concessions projetées en Westphalie. Les changements opérés dans la Constitution germanique ou plutôt sa destruction finale, le renforcement extraordinaire de la puissance bavaroise, ôtent maintenant leur valeur précédente à des lignes tournées de fait par un des alliés les plus actifs de la France ; la perte du margraviat d'Anspach, de Clèves, et celles que la Prusse essuiera indubitablement encore, absorbent en grande partie la valeur d'un pays enlevé à une puissance amie sous le masque du service le plus désintéressé.

Que peut attendre la cause générale du concours de la Prusse?

Cette question me paraît résolue par le fait que le ministre qui a conduit les choses au point où elles en sont, doit chercher à justifier une conduite condamnée par tous les partis sans exception aucune. Il doit donc tâcher *de racheter par l'utile ce qu'il a fait perdre à son maître du côté de l'honneur*. Ce n'est assurément pas d'un calcul et d'une ligne de conduite pareils que la cause générale peut espérer tirer quelque profit. Les obstacles qui s'opposeront dorénavant le plus directement à la réunion de nos vues à celles du Roi, seront tous les intermédiaires qui se trouveront constamment *entre lui et nous*, si jamais on parvenait à l'aborder personnellement. Développer un plan, laisser entrevoir les premières traces d'un système régénérateur, serait les confier aux agents les plus affidés de la France. Toute promesse du contraire serait vaine, et l'essai plus dangereux que le parti possible à en tirer ne saurait être utile.

Il me paraît donc prouvé *qu'il faut regarder la Prusse comme momentanément accolée à la marche dévastatrice de la politique de Bonaparte, et la traiter comme telle.*

C'est du temps seul, des circonstances imprévues mais nécessaires, immanquables, de la manière surtout dont nous saurons les saisir et les mettre à profit, que nous devons espérer et attendre ce que tout soin, toute négociation, ne saurait nous procurer. Tous les alentours du Roi, son ministre du moment, le seul qui, sans avoir sa confiance, réunisse en lui tout le pouvoir, sont, ou faibles, ou vendus à Bonaparte; mais quel puissant allié ce dernier ne nous ménage-t-il pas dans l'excès de ses exigences mêmes, dans la rudesse avec laquelle il les fait valoir vis-à-vis d'une puissance qui en a trop fait pour lui inspirer dorénavant de la confiance et trop peu pour se sauver elle-même et l'Europe, enfin dans l'esprit public, qu'il a su entièrement tourner contre lui dans un État que déjà il traite comme une de ses préfectures! Des relations amicales suivies, mais *nullement compromettantes,* sont assurément les seules propres à nous faire arriver à l'époque pressentie. Il paraît superflu d'ajouter que le faible travail que j'ai l'honneur de porter à la haute connaissance de Sa Majesté Impériale est loin d'épuiser, *quant aux questions mêmes,* le fond de la matière.

Que de points de vue essentiels seraient touchés, quelle foule d'idées s'offriraient, s'il s'agissait de discuter, d'approfondir le système nouvellement basé d'une puissance de première ligne! Mais tous les points de vue sont épuisés, toutes les réponses sont données par le fait seul *de la plus parfaite soumission de la Prusse au système français, de sa tolérance la plus étendue pour toutes les futures exigences de Bonaparte,* et qui ressortent clairement du peu de lignes que le baron de Hardenberg m'a mis à même de tracer.

QUESTIONS DE METTERNICH ET RÉPONSES DE HARDENBERG.

(Annexe du nº 93.)

94. *Demande.* — Quel est le sens que la Prusse attribue à l'alliance qu'elle vient de contracter avec la France? Le pacte se borne-t-il simplement à stipuler la garantie réciproque des

possessions respectives des deux États? A-t-on pris pour base un *statu quo* défini, ou bien le traité contient-il en même temps la stipulation de la garantie de l'Empire français avec tous les agrandissements dont il est encore susceptible?

Réponse. — Le baron de Hardenberg déclare *officiellement* que la Prusse entend ne contracter qu'une alliance purement défensive. La garantie des possessions respectives n'est même énoncée que d'une manière générale; le *statu quo* n'a pas été stipulé formellement; quant au comte de Haugwitz, il entend par là les traités de la France avec d'autres puissances, par exemple : la paix de Presbourg avec l'Autriche, etc., etc. Le baron de Hardenberg *croit* que cette garantie ne *devrait* pas s'étendre à des acquisitions ultérieures.

Demande. — La Prusse regarderait-elle comme un acte contraire à sa nouvelle situation le fait d'établir, au moyen de l'union la plus étroite avec l'Autriche, un système par lequel on tenterait d'assurer l'existence *des deux États* contre l'oppression étrangère qui les menaçe également?

Réponse. — Le baron de Hardenberg s'en est rapporté à ses sentiments, qui me sont connus; une étroite union de ce genre serait certainement l'unique moyen de salut; mais il me dit qu'il faudrait d'abord connaître l'opinion du ministère futur.

Demande. — Comme la Prusse croyait pouvoir s'allier à la fois à la France et à la Russie, regarderait-elle comme incompatible avec ses vues une alliance avec l'Autriche qui, dans tous les cas, reposerait uniquement sur la garantie réciproque des possessions?

Réponse. — *Idem.*

Demande. — La Prusse ne prêterait-elle pas les mains à un accord, grâce auquel seul l'influence des deux puissances sur l'Empire d'Allemagne pourrait subsister encore jusqu'à un certain point?

Réponse. — *Idem.*

Demande. — Toutefois, comme aujourd'hui il ne subsiste dans l'Empire *qu'une influence, l'influence française,* et *qu'un droit, le droit constitutionnel,* par conséquent celui de l'*autorité impériale;* mais comme ce dernier ne pourrait être maintenu

dans la mesure du possible que par une union particulière, la Prusse, dans les délibérations futures des États de l'Empire, ordonnera-t-elle à ses délégués dans les comices de voter avec ceux de l'Empire? Le fera-t-elle à la suite d'un accord à intervenir chaque fois, ou bien donnera-t-elle à ses délégués dans les comices des instructions générales à cet effet pour les cas pressants?

Réponse. — Le baron de Hardenberg trouve que les principes formulés sont parfaitement justes, et souhaite que le ministère futur soit du même avis. En ce qui concerne les instructions à adresser aux délégués dans les comices, le baron de Hardenberg croit que le Roi personnellement serait tout disposé à favoriser une action commune, et le comte de Haugwitz aurait pensé de même avant son départ pour Paris.

Demande. — Quel est le point de vue du cabinet prussien relativement à une constitution future des cercles de l'Empire d'Allemagne?

Réponse. — On pourrait tout au plus former le souhait d'arriver à une constitution *possible.*

Demande. — Que deviendront les cercles de Westphalie? Qu'a-t-on stipulé à cet égard, ou comment la Prusse ou la France comptent-elles régler cette question?

Réponse. — Rien, absolument rien n'a été stipulé sur ce point; à part Clèves, la Prusse n'a fait aucune cession; de plus, il n'a été question d'aucun autre abandon de territoire, même du côté de la France.

Demande. — Le protectorat exercé par la Prusse sur l'Allemagne du Nord a cessé; par suite, cette puissance rentrera-t-elle désormais *dans un isolement complet,* ou consacrera-t-elle l'autorité qui lui reste encore et l'influence dont elle peut encore disposer à maintenir l'ancien ordre de choses ou à établir un ordre de choses nouveau?

Réponse. — Le Roi désire certainement voir l'*ancien* ordre de choses maintenu autant que possible; d'autre part, il ne perdra pas de vue la question de l'établissement d'un ordre de choses nouveau. Le comte de Haugwitz s'est souvent occupé de cet objet, comme on le sait.

Demande. — Quelles sont les opinions de la Cour de Prusse sur la possibilité d'un système de défense pour l'Empire? On ne peut se dissimuler qu'une ligne partant de la mer du Nord et se prolongeant jusqu'à la frontière croate, une ligne formée par les forces réunies de l'Autriche, de la Prusse et de la Saxe, offrirait nécessairement de grands avantages pour ces parties de l'Empire, et ne pourrait pas être si facilement menacée par la France.

Réponse. — Le baron de Hardenberg est tout à fait de mon avis, et affirme que tous ses efforts auraient tendu à faire admettre des principes semblables. Il craint toutefois que le comte de Haugwitz ne soit tellement épris de son œuvre qu'il se figure avoir assuré à la Prusse toutes les garanties désirables.

Demande. — La Prusse n'accordera-t-elle dans aucun cas, à l'armée française, l'autorisation de traverser ses États pour assurer l'interdiction commerciale, etc.?

Réponse. — On ne peut répondre à cette question qu'en jugeant d'après la faiblesse dont la Prusse a fait preuve jusqu'ici. Toutefois, il n'a pas encore été *positivement* question de ce point.

ÉPOQUE DE L'AMBASSADE DE PARIS (1807-1809).

1807.

LE TRAITÉ DE TILSIT ET LA SITUATION DE LA PRUSSE.

(Note 21, p. 222, t. I.)

95. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 26 juillet 1807.

95. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les traités conclus le 7 et le 9 de ce mois, entre la France, la Russie et la Prusse, tels qu'ils ont été communiqués hier au Sénat *. . . .

On ne s'occupe guère ici des résultats que la paix pourra exercer sur les relations politiques de l'Europe. Les Parisiens, accoutumés à voir tant de trônes crouler et tant de nouveaux États renaître journellement de leur poussière, ne sont point étonnés de la position à laquelle se trouve réduite la Monarchie prussienne. Leur imagination les porta bien plus loin, dans le laps de temps qui s'écoula depuis la nouvelle de la signature des deux traités et leur communication au Sénat.

On refondit l'Europe entière. Deux Empires, dont l'un d'Occident et l'autre d'Orient, devaient réunir autour d'eux de petits États confédérés pour leur servir d'intermédiaires réciproques. Dix-sept nouveaux Royaumes, parmi lesquels figuraient ceux d'Autriche, de Hongrie, de Bohême, etc., etc., donnés à autant de princes de notre Maison, un déplacement

* Ils sont déjà publiés. Voir Martens, de Clercq et d'autres.
(*Note de l'Éditeur.*)

plus ou moins général des Souverains actuels, rien n'effraya les politiques des cafés et des salons, jusqu'à ce qu'enfin toutes les incertitudes fussent fixées par le texte même du traité.

Je ne cite ces rapsodies que pour prouver que l'Europe entière croulerait sans exciter un seul sentiment, ni pénible, ni d'étonnement, ni de satisfaction, chez un peuple dégradé au-dessous de tous les autres, au-dessous de toute imagination, et qui, fatigué, démoralisé au point que toute trace d'esprit national même est anéantie par dix-huit années de révolution et de crimes, regarde maintenant avec le plus grand sang-froid ce qui se passe hors de ses frontières. Les hommes sages trouvent que les traités étant autant à l'avantage de la Russie que de la France, portent nécessairement un germe qui, en se développant, ne peut que devenir funeste à cette dernière. Ils font généralement la remarque que l'Empereur sacrifie à ses ressentiments une puissance qu'il aurait dû protéger pour lui servir de contre-poids contre la Russie; et ils répètent le très-juste raisonnement que Napoléon fit un jour au général de Vincent*, dans une conférence à Varsovie, sur le véritable intérêt de la France, et en sens inverse duquel viennent de l'emporter sa fougue et son envie de détruire et de reconstruire. . . . .

La Prusse est descendue de la première ligne pour se ranger parmi les puissances de troisième ordre. Nous n'aurons plus d'ennemi puissant dans notre flanc droit; mais nous n'y trouverons également plus d'appui, et sa neutralité même nous fera défaut en cas de guerre avec la France. Cette dernière exerce l'influence la plus directe jusque dans le centre de la ci-devant Pologne. La Confédération du Rhin nous embrasse de deux côtés. Toute guerre avec la France s'ouvrira en même temps sur les bords de l'Inn et de la Wieliczka. Notre position a donc infiniment empiré par les traités de Tilsit; *mais la Monarchie est intacte, elle est arrondie; l'état actuel des choses en Europe porte ses germes de destruction en lui-même, et la*

* Nicolas-Charles, baron de Vincent, général autrichien et grand propriétaire en Galicie, plus tard ambassadeur d'Autriche près la Cour de Louis XVIII. (*Note de l'Éditeur.*)

sagesse de notre Gouvernement doit nous faire arriver au jour où trois cent mille hommes réunis, régis par une même volonté et dirigés vers un but commun, joueront le premier rôle en Europe dans un moment d'anarchie universelle, à une de ces époques qui suivent toujours les grandes usurpations et effacent jusqu'aux traces des conquérants; époque dont nul ne saurait prévoir la date, mais que rien n'éloigne, sauf la vie d'un seul homme, et que tout le génie de ce même homme peut d'autant moins retarder, qu'il n'a pas encore pris la moindre mesure pour en prévenir les immanquables effets.

Il est, en effet, curieux que Napoléon, tourmentant, modifiant continuellement les relations de l'Europe entière, n'ait pas encore fait un seul pas qui tende à assurer l'existence de ses successeurs.

LE TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU, ENTRE L'AUTRICHE ET LA FRANCE.

(Note 24, p. 222, t. I.)

96. Metternich à Stadion (lettre particulière), Paris, le 11 octobre 1807. — 97. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 12 octobre 1807. — 98. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 12 novembre 1807.

96. Vous recevez enfin le résultat de plus d'un mois de travail, de soins, de dégoûts surtout, impossibles à rendre. Vous me jugerez, mon cher comte, avec le coup d'œil sûr et impartial que je vous connais; vous lirez la convention du 11 octobre et en serez effrayé. J'ai agi d'après ma seule mais bien entière conviction; j'ai agi en homme qui ne craint pas de se compromettre quand il s'agit d'éviter des pertes plus grandes encore à la Monarchie; j'ai tranché le nœud gordien enfin, et si vous ne rendez point à mon œuvre l'hommage que je suis loin de réclamer, vous rendrez au moins justice à ma position et à mes intentions. Je n'ai jamais trouvé plus de mauvaise foi, plus d'impudence, dans aucune des tortueuses négociations dont j'ai été chargé. Jugez-moi avec bienveillance,

et je ne croirais pas devoir la réclamer, si de loin on pouvait se pénétrer de la position des affaires aussi bien que de près.

Metternich à Stadion. Paris, le 12 octobre 1807.

97. J'ai l'honneur de soumettre ci-joint, à Votre Excellence, la convention que j'ai cru devoir signer le 10 de ce mois, à Fontainebleau, après huit jours de débats*.

Je soumets à la sanction de notre auguste Maître une œuvre assurément bien au-dessous de ce que nous étions en droit d'attendre de la plus juste des causes; mais que Sa Majesté Impériale se persuade que rien n'était à obtenir au delà de ce qu'elle trouvera dans la présente convention. J'ai laissé rompre trois fois la négociation, en ne retenant qu'un fil pour avoir la faculté de la renouer; j'ai cédé enfin, non-seulement à la plus intime conviction, mais à des preuves irrécusables que chaque délai ne pourrait amener que des chances de nouveaux sacrifices, sans nul espoir de mieux. Votre Excellence verra par le projet de convention que le peu de jours d'intervalle entre ma dernière conversation avec M. de Champagny et la date de la lettre du ministre qui motiva mon voyage à Fontainebleau, a suffi pour faire naître de nouvelles demandes et prétentions tout à fait injustes de la part d'un Cabinet qui, dans la négociation pénible de laquelle je sors, n'a pas cessé un instant d'avoir l'air de nous faire des sacrifices, tandis que nous seuls avons à les supporter. Il faut sans doute compter beaucoup sur l'étendue de la confiance de son Maître pour oser signer des articles qui manquent, autant que ceux que je lui soumets, de tout caractère de réciprocité, et qui entraînent des pertes aussi réelles pour la Monarchie; mais que Sa Majesté daigne considérer l'ensemble de ma position, qu'elle daigne se dire que nous ne négocions plus, que toutes les questions litigieuses ne cèdent qu'à des demandes plus exagérées encore; que le dernier mot du Cabinet français a été constamment celui de

* Le traité de Fontainebleau, relatif à la rectification des frontières entre l'Autriche et l'Italie, a déjà été publié. Voir NEUMANN, II, 236 et 239.
(Note de l'Éditeur.)

déclarer sans nul fard *qu'il attendra qu'on lui arrache ce qu'il tient, ou qu'on l'empêche de se saisir de ce qu'il convoite.* M. de Champagny enfin n'a jamais cessé de me dire, chaque fois que je déclarais ne pas vouloir ni pouvoir signer sans réclamer de nouveaux ordres de ma Cour : « *Vous les demanderez, mais les événements marchent, et nous marchons avec eux.* » Il est impossible de rien opposer à un argument de cette nature quand il vous vient de la part d'un Souverain qui, loin de suivre les événements, a acquis un tel degré de force qu'il les prépare et développe à son gré.

La Cour s'étant rendue le 21 septembre à Fontainebleau, je crus devoir attendre tranquillement, après avoir épuisé toutes les questions avec le ministre des relations extérieures, qu'il me fît savoir le moment que Sa Majesté vouerait à l'audience particulière que je lui avais demandée. Trois jours se passèrent inutilement; je reçus enfin, le 30 septembre, une lettre de M. de Champagny à laquelle se trouvait annexé un projet de convention, très-différent de tout ce dont nous étions convenus dans nos dernières conférences. J'avais déclaré ne pas pouvoir signer la cession du territoire au delà de Canale; on la demanda jusqu'au-dessus de Saga. Les questions de la route militaire, du passage des garnisons russes par nos États, un odieux article qui, d'après les renseignements que depuis j'ai pu prendre, portait sur une somme énorme; toutes ces demandes enfin, totalement étrangères aux points convenus de discussion, furent offerts à mon adhésion sans explications ni excuses aucunes.

Je me rendis la nuit même à Fontainebleau, et eus le lendemain une première conférence avec M. de Champagny. Le refus de l'Empereur de me voir, le parti qu'avait pris M. de Champagny de m'envoyer son projet de convention plutôt que de m'inviter à le chercher chez lui, tout enfin m'empêcha d'espérer le moindre succès de ma course. Décidé à ne pas signer si je n'obtenais des modifications réelles, je m'expliquai vis-à-vis du ministre avec la plus grande franchise ; je crois ne lui avoir épargné aucune vérité sur les procédés de son maître envers une puissance que naguère il avait leurrée par des

promesses et des protestations entièrement différentes de ce qu'il se proposait de tenir. Je le prévins que je quitterais Fontainebleau le lendemain matin, très-indécis si je prendrais même *ad referendum* les articles de son projet de convention. Nous nous séparâmes sans avoir avancé d'un pas. Je dînai chez lui le même jour, et il me pria de repasser chez lui le lendemain matin.

Trois heures de discussions nous menèrent à un nouveau rendez-vous pour le lendemain, où nous conviendrions d'une rédaction que je croirais pouvoir signer. M. de Champagny s'engagea à la soumettre à l'Empereur. Nous travaillâmes de nouveau plus de deux heures : j'eus trois autres conférences dans les jours suivants; et des discussions plus longues qu'il ne faudrait pour débattre un traité de paix, nous menèrent enfin à la signature de l'œuvre informe que Votre Excellence reçoit par le présent courrier. . . . .

. . . . . Des circonstances infiniment remarquables dans ma dernière conférence du 10 au matin sont cependant de nature à m'imposer le devoir de les rapporter ici.

Résolu de laisser venir les choses à la dernière extrémité avant de renoncer à l'espoir de sauver le vallon de Robij et les sources du Natizone, dont l'importance ne saurait qu'être majeure sous tous les rapports militaires, je commençai par déclarer l'impossibilité dans laquelle je me trouvais d'accéder à cette demande, qui ne m'avait été faite que la veille. Je me défendis au point de me lever pour quitter le cabinet du ministre ; je lui dis : « L'Empereur mon Maître peut seul disposer de la Monarchie ; nous sommes arrivés aux bornes de mes pouvoirs, et je ne puis plus que vous prier de me remettre cette après-dînée la rédaction nette de cet article, ainsi que de ceux dont nous sommes convenus ; je les soumettrai à la décision de Sa Majesté Impériale par un courrier que j'expédierai demain. » Au moment de quitter le cabinet, M. de Champagny me dit : « Mais connaissez-vous bien les conséquences de votre démarche ? » — « Je les ai toutes calculées, lui dis-je, et nulle considération secondaire ne me fera jamais dévier de la ligne que je crois devoir suivre. » — « Eh bien,

me dit M. de Champagny, nos négociations doivent donc être regardées comme rompues ; tous les points sur lesquels nous avons cédé reprennent leur ancienne vigueur : nous ne pouvons plus renouer de négociation ici; mais je vous préviens que nous allons transmettre sur-le-champ l'ordre au général Andréossy* de demander à votre Cour la cession de tout le cours de l'Isonzo, enfin la signature de la convention telle que je vous en ai communiqué le premier projet, et d'y insister catégoriquement. »

Il ne me restait plus d'alternative que celle de rompre la discussion et de la renvoyer, par conséquent, à un temps indéterminé et à toute la malveillance du général Andréossy, qui, éloigné de son maître, serait assurément bien moins accommodant encore que le ministre des relations extérieures, ou de procéder enfin *sub spe rati* à la signature des articles convenus. La première de ces alternatives ne pouvait être conforme ni aux intentions ni aux intérêts de Sa Majesté Impériale. La seconde n'exposait directement que ma personne; car en admettant même que la convention ne fût point ratifiée, les différentes questions restaient au moins en suspens jusqu'à l'époque du retour du courrier.

Je n'hésitai pas, et me rabattant sur une modification, je lui proposai le projet de rédaction de l'article Ier joint à l'annexe. Mais rien ne put le faire démordre. La ligne tracée de la propre main de l'Empereur sur une carte qui nous servait de base, fut la barrière contre laquelle se brisèrent tous mes efforts. Nous convînmes, après trois heures de débats, d'un rendez-vous pour le soir, afin de laisser le temps à ses bureaux de soigner les expéditions.

Une singulière indiscrétion de M. de Marescalchi** ne contribua pas peu à décider mon accession en dernier résultat. Ce ministre avait été écarté entièrement de la présente négociation. Je m'en convainquis complétement par la demande qu'il me fit quelques jours après l'avoir entamée avec M. de

* Ambassadeur de France à Vienne. (*Note de l'Éditeur.*)

** Marescalchi, ministre plénipotentiaire d'Italie à Paris, de 1802 à 1814. (*Note de l'Éditeur.*)

Champagny, *pourquoi je ne soulevais pas la question.* Il promit même d'en reparler à l'Empereur, qui jamais n'avait voulu l'écouter quand il essaya de le mettre sur ce chapitre. Ayant dîné chez lui à Fontainebleau il y a trois jours, il me dit avec un air de satisfaction : « Eh bien, votre affaire va s'arranger maintenant, je suis parvenu à me faire écouter de l'Empereur ; il m'a dit qu'il avait chargé M. de Champagny de s'entendre avec vous sur plusieurs points, et il veut tout finir à la fois. » — « Je le sais, répondis-je, mais il n'est pas facile d'en finir avec vous, quoique vous ayez une manière toute ronde : vous demandez tout et ne voulez rien donner. » — « Ah ! me dit M. de Marescalchi d'un air savant, vous connaissez l'Empereur, et il y a beaucoup de gens chez nous qui lui suggèrent des idées que souvent même il n'a pas eues; *on vous a donc déjà demandé Trieste ?* » — « Non, lui dis-je, et l'Empereur ne peut pas ignorer que toute complaisance ayant des bornes, il est des questions auxquelles il n'existe qu'une manière de répondre. » M. de Marescalchi voyant qu'il s'était aventuré, me dit d'un air très-embarrassé : « Eh bien, je puis vous assurer que beaucoup de personnes le tourmentent pour exiger cette cession, et tâchez de vous arranger le plus tôt possible, si on ne vous l'a pas encore demandée. »

On ne saurait disconvenir que ce présage n'est guère flatteur pour la suite, mais il ne renferme rien de nouveau. Ce n'est pas seulement Trieste que convoitent l'Empereur et la rapacité de tous ceux qui croient devoir lui faire leur cour en lui soumettant des projets dans son genre ; toute extension quelconque entre dans ses vues, et celles qui lui procurent des moyens de commerce, de navigation, tiennent sans contredit à ses idées favorites. Il n'a toutefois nullement été question de cessions au delà de celle que renferme le projet de convention de M. de Champagny, du 30 septembre.

Je n'ai malheureusement que trop pu me convaincre, dans tous les moments de notre négociation, que non-seulement Napoléon ne connaît plus de bornes, mais que même il a jeté complétement le masque. M. de Champagny ne s'est pas servi vis-à-vis de moi d'une seule expression qui n'ait été ou dictée

immédiatement par l'Empereur, ou du moins calquée sur ses phrases. Je me suis cru autorisé à dire, de la manière la plus franche, dès que nous étions convenus de signer, tout ce que je pensais de la position actuelle des affaires et des procédés de l'Empereur. M. de Champagny n'a pu rien objecter de juste à aucun de mes raisonnements; il s'est donc constamment appuyé sur le *beati possidentes,* assurément la plus injurieuse et la plus indigne des bases dans l'application présente.

Le fait prouve que tous mes soins pour procurer à l'Autriche une indemnité quelconque ont été vains. Les îles du Quarnero furent déclarées indispensables et nécessaires pour la navigation italienne. De même pour Muggia, qui ne pourrait sous d'autres rapports être séparée de l'Istrie vénitienne. J'ai passé au moins six heures à réfuter toutes les raisons sophistiques de M. de Champagny, qui, dans la discussion, se déclara alternativement marin, ministre et juge impartial. Voyant qu'aucun territoire n'était à obtenir, je me rabattis sur les domaines nombreux qui se trouvent dans les districts à céder; j'en réclamai la propriété et la vente au profit du Trésor impérial dans un certain nombre d'années. Cette proposition, que M. de Champagny prit *ad referendum,* fut refusée comme ne terminant pas la discussion. Braunau, et l'amitié entre les deux Empires, facile à cimenter dès que nul sujet de discussion n'existerait plus entre eux, furent mis dans une balance, et nos cessions dans l'autre. Il est digne de remarque que je n'ai jamais pu parvenir à faire convenir M. de Champagny qu'au lieu d'échange il y avait cession de notre part; il m'objecta constamment les avantages extraordinaires que nous retirerions des objets de compensation susdits. Rien ne ressemble assurément moins à une négociation que toutes les discussions que nous avons eues ensemble, mais j'ai d'autant plus cru devoir les terminer. Trois semaines de retard ne me semblaient point pouvoir nous offrir les moindres chances heureuses. D'après l'analogie des malheureuses expériences faites dans toutes les négociations avec les gouvernements révolutionnaires français, — et lequel le fut jamais plus que celui du moment? — il m'est

tout à fait prouvé que ces mêmes conditions, quelque pénibles qu'elles me paraissent à soumettre à la haute ratification de Sa Majesté Impériale, ne seraient plus à obtenir demain. Je ne doute pas que plus Votre Excellence rapprochera les différentes données de mes rapports d'aujourd'hui, plus elle se convaincra elle-même de cette triste vérité*.

Metternich à Stadion, Paris, le 12 novembre 1807.

98. J'ai l'honneur de mettre aux pieds de Sa Majesté Impériale le résultat définitif de la négociation qu'Elle a daigné me confier. . . . .

L'échange des ratifications a eu lieu dans les formes accoutumées, et c'est à cette occasion que M. de Champagny me dit être chargé par l'Empereur de me témoigner « qu'il voyait avec plaisir naître une ère nouvelle pour nos relations avec lui; que Sa Majesté avait expressément ajouté qu'Elle reconnaissait pleinement l'esprit de conciliation que j'avais mis personnellement dans l'épineuse négociation dont je sortais, mais qu'Elle voyait avec satisfaction qu'un succès sans doute très-heureux pour la tranquillité générale avait couronné mes soins ».

Il serait superflu d'ajouter des réflexions à la présente dépêche. Les faits parlent d'eux-mêmes**.

Une seule et importante remarque me paraît ne pas devoir être omise, parce qu'elle doit nécessairement servir de base à notre marche politique présente et future vis-à-vis de ce Cabinet. *Nous nous trouvons pour la première fois dans une situation arrondie et parfaitement définie vis-à-vis de la France :* aucune

* Suivent les *Remarques sur les articles de la convention signée à Fontainebleau le* 10 *octobre* 1807. Nous les laissons de côté parce qu'elles tiendraient trop de place, et que le lecteur en connaît la substance par ce qui précède. (*Note de l'Éditeur.*)

** Il est aussi question, dans la dépêche, de la reconnaissance des Rois de Hollande, de Westphalie et de Naples par l'Autriche, ainsi que des instructions que notre ambassadeur, le comte de Starhemberg, avait reçues relativement à la médiation entre l'Angleterre et la France, ce qui avait fait dire à Napoléon « qu'il regardait tous ses différends avec l'Autriche comme entièrement terminés ». (*Note de l'Éditeur.*)

question de fond n'est ouverte; il est constaté que Napoléon n'a plus rien à nous demander; que nos rapports avec lui ne peuvent plus être qu'amicaux et tranquilles. On a émis le vœu d'une alliance; il est de notre dignité d'attendre qu'on vienne à nous si on veut de cette dernière, et que nous rappelions avec fermeté les propres paroles de l'Empereur à la première occasion où il nous chercherait noise.

Cette occasion se présentera, elle peut se présenter bientôt; il est même dans la marche essentielle de la politique française de la faire naître.

LA GUERRE DE NAPOLÉON AVEC LE PORTUGAL ET LE BLOCUS CONTINENTAL.

(Note 33, p. 226, t. I.)

99. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 16 octobre 1807.

99. Je me rendis à Fontainebleau avant-hier soir pour assister aux fêtes du lendemain. La première nouvelle que j'y appris sous main fut la déclaration de guerre au Portugal. J'ai puisé les renseignements suivants à une source parfaitement sûre. Depuis, ils m'ont été confirmés en partie par l'ambassadeur de Portugal lui-même.

Mon rapport en date du 23 septembre dernier fait mention d'une violente sortie de l'Empereur à M. de Lima dans une audience diplomatique*. Il venait à cette époque d'adresser au Portugal la demande de fermer ses ports à l'Angleterre, de mettre sur-le-champ le séquestre sur toutes les propriétés anglaises, et de retenir comme prisonniers de guerre tous les individus de cette nation, de quelque âge et sexe qu'ils fussent.

Le Prince régent chargea son ambassadeur de répondre au Cabinet des Tuileries qu'il était prêt à fermer ses ports

* Voir *Réception des diplomates après le retour de Napoléon de Tilsit*, t. I, p. 295. (*Note de l'Éditeur.*)

aux Anglais, que même il s'en remettait à l'Empereur pour le choix des moyens à opposer à leur commerce; mais que ses principes répugnant à toute mesure oppressive pour d'innocents individus établis chez lui sur la foi du droit des gens, il ne déférerait jamais à cette dernière demande.

L'Empereur déclara, pour toute réponse, la guerre au Portugal, et expédia l'ordre au général Junot, nommé depuis quelque temps général en chef du corps d'armée rassemblé à Bayonne et destiné à agir contre ce pays, de se mettre en mouvement sur-le-champ. Il expédia en même temps un courrier à Madrid pour demander la coopération de l'Espagne, dont il avait eu soin de s'assurer d'avance. M. de Lima fit prier l'Empereur de suspendre ces mesures hostiles, de lui accorder un passe-port pour se rendre près du Prince régent, et de ne regarder comme *ultimatum* que la détermination que Son Altesse Royale aurait prise après son arrivée à Lisbonne. Le passe-port fut accordé; l'Empereur promit en même temps de ne publier sa déclaration qu'au bout du délai demandé par l'ambassadeur, mais il ne consentit pas à révoquer l'ordre donné à l'armée de se porter en avant.

M. de Champagny communiqua à l'ambassadeur la réponse de son maître dans un entretien particulier, dans lequel le ministre des relations extérieures ne conserva nulle retenue. Il dit, après de longs développements sur le parti qu'avait pris l'Empereur de ne plus rien ménager envers l'Angleterre, que *cette puissance étant la souveraine des mers, le moment était venu où lui Napoléon voulait être le dominateur du continent; que tout ce qui s'opposait à ses vues, tout ce qui ferait la moindre résistance serait écrasé; que, d'accord avec la Russie, il ne craignait plus personne; que le sort enfin en était jeté.*

M. de Lima revint à Paris pour expédier un courrier destiné à annoncer sa prochaine arrivée à Lisbonne. Il commit la grande gaucherie de retourner la nuit même à Fontainebleau, pour assister le lendemain à l'audience diplomatique d'hier.

L'Empereur commença sa tournée par moi. Il me parla d'une manière polie de choses tout à fait indifférentes. Il ne dit qu'un mot à mon voisin l'ambassadeur d'Espagne, et s'étant

approché de celui de Portugal, qui par hasard se trouvait à côté du ministre de Danemark, il adressa à tous les deux une des incartades les plus violentes que jamais il ait encore faites à un cercle diplomatique. Il se servit à peu près des mêmes phrases que M. de Champagny, atténuant toutefois celle de sa prétention à la domination universelle. Il ajouta : « Si le Portugal ne fait pas ce que je veux, la Maison de Bragance ne régnera plus en Europe dans deux mois.

« Je ne souffrirai pas qu'il y ait un envoyé anglais en Europe ; je déclarerai la guerre à telle puissance que ce soit qui dans deux mois d'ici en aura encore un chez elle. J'ai trois cent mille Russes à ma disposition, et avec ce puissant allié je puis tout. Les Anglais déclarant qu'ils ne veulent plus respecter de neutres sur mer, je n'en reconnaîtrai plus sur terre. » Et s'adressant au ministre de Danemark, il continua : « Les événements de Copenhague sont une horreur, mais la déclaration du Roi est une infamie. »

En continuant sa tournée, il apostropha l'ambassadeur d'Étrurie : « Votre Reine est en relations secrètes avec l'Angleterre, lui dit-il, — mais j'y ai mis bon ordre. »

S'arrêtant devant le sénateur Grœning, il lui demanda s'il était le député de Brême. Sur sa réponse affirmative, il lui demanda : « Comment va-t-on chez vous? » — « Mal, Sire », lui répondit M. de Grœning. — « Eh bien, vous irez plus mal encore. Brême et Hambourg sont des villes anglaises ; je saurai les traiter en conséquence. » Il revint sur ses pas, et finit l'audience après s'être encore entretenu avec moi sur le lieu actuel du séjour de Sa Majesté Impériale et sur quelques détails de son voyage.

Votre Excellence peut aisément se figurer l'effet que produisirent sur tous les assistants les sorties violentes de l'Empereur, dont je n'ai pu qu'affaiblir les traits en les répétant. Elles prêtèrent sur-le-champ aux commentaires les plus étendus, qui ne purent nous rester étrangers.

Je me rendis une heure après cette audience chez le ministre des relations extérieures.

A peine avais-je pris place, que M. de Champagny me

prévint qu'il avait une communication *entièrement confidentielle* à me faire. « Vous voyez, commença-t-il, où tendent maintenant les vues de l'Angleterre. Elle a nouvellement adopté pour base, le Roi même vient de proclamer des principes incompatibles avec l'existence de l'ordre social en Europe. L'Empereur est décidé à s'opposer de toutes ses forces au succès de scènes telles que celles qui viennent de se passer en Danemark; il ne peut plus se contenter de demi-mesures. L'Angleterre a refusé la médiation de la Russie. Je ne puis pas entrer dans assez de détails pour vous prouver combien les propositions que j'ai été chargé de faire l'année dernière à lord Lauderdale renfermaient d'abnégation de la part de l'Empereur, combien elles étaient peu analogues à la hauteur de sa position. L'Angleterre refuse la paix quand on la lui offre; il faut donc la forcer à la faire.

« Il ne reste que trois puissances en Europe : la France, la Russie et l'Autriche. Il est digne de vous de contribuer directement à l'œuvre salutaire que se propose l'Empereur. Vous éprouvez depuis longtemps que votre pavillon n'est pas plus respecté que les autres; mais le Roi vient de déclarer qu'il ne reconnaîtra plus de neutralité; il déclare ne s'être emparé de la flotte danoise que pour l'empêcher de protéger et de couvrir le commerce des neutres; il prend en sus le spécieux prétexte de la soustraire à la France, tandis que l'Empereur n'a jamais songé à s'en servir. La Russie va faire cause commune avec nous. L'Italie entière obéit à l'impulsion de la France; il ne reste donc que vous pour fermer tout accès au continent. J'ai cru devoir proposer à Sa Majesté la forme confidentielle que j'observe vis-à-vis de vous aujourd'hui. Vous aurez de cette manière la chance de l'initiative dans des mesures d'un commun intérêt. Cette communication restera entre nous. M. d'Andréossy même n'en est point prévenu. »

M. de Champagny ayant interrompu ici cette espèce de discours, au moins dix fois plus long que je n'ai cru devoir le noter, je pris la parole pour l'assurer que, dans la forme qu'il me disait avoir choisie pour me transmettre cette communication, je reconnaissais avec plaisir une attention particulière.

— « Mais quel est le but auquel vous voulez arriver? Vous ne disconviendrez pas que nos relations avec l'Angleterre ne sont assurément pas de nature à devoir vous alarmer ; nos ports mêmes lui sont encore fermés, tandis que nous les avons ouverts aux Russes. »

« — Voilà bien, reprit M. de Champagny, une mesure qui porte sur un fait ; mais le commerce ? »

« — Quant au commerce, dis-je au ministre en l'interrompant, vous rendriez un service réel à nos douanes si vous dénonciez un entrepôt de marchandises anglaises ; je vous réponds dans ce cas de leur saisie. »

« — Je sais, continua-t-il, que vos lois sont tout à fait prohibitives, mais c'est justement pour cela que vous souffrirez moins des mesures rigoureuses qu'il s'agit de prendre. Vous êtes plus que nulle autre puissance une monarchie continentale ; aussi êtes-vous plus que nulle autre intéressés à y voir rétablir la paix et la tranquillité : elle est impossible sans la paix maritime. L'Empereur se verra forcé à laisser jusqu'à sa conclusion ses armées à peu près sur tous les points qu'elles occupent maintenant ; il ne désire rien plus que de les faire rentrer ; vous ne pouvez, de votre côté, qu'attendre ce moment avec ardeur pour réduire également votre système militaire ; il faut donc contribuer à l'amener. L'Empereur désire que vous fassiez déclarer que, si l'Angleterre ne rend pas la flotte danoise et ne révoque pas les principes énoncés dans la dernière déclaration, vous rappellerez votre ministre de Londres, et que vous renverrez à la même époque, par exemple au 1er décembre, le ministre anglais de Vienne. »

« — Je ne puis, lui dis-je, que prendre *ad referendum* le vœu que me fait témoigner l'Empereur Napoléon ; mais sans même me permettre de réflexions sur le fond de la question, avez-vous bien calculé les pertes que vous essuierez par la suppression totale de notre navigation ? Nous seuls faisons le cabotage, notre pavillon approvisionne vos côtes et celles du royaume d'Italie ; que gagnerez-vous donc en nous proposant d'ajouter à des mesures qui sont déjà loin assurément de porter l'empreinte de relations amicales ? » — « Nous y perdons

plus que vous, répondit M. de Champagny. Personne ne souffre davantage de l'état actuel des choses et de celui qui momentanément doit encore avoir lieu; mais nous forcerons l'Angleterre à la paix, et nous y arriverons. »

« — La Russie vous secondera-t-elle dans ces mesures? » demandai-je à M. de Champagny.

« — Nous croyons être sûrs que oui; l'Empereur Alexandre adoptera toutes les mesures de Napoléon pour arriver au but que nous tous désirons également. Expédiez un courrier à Vienne avec la communication que je viens de vous faire, *nous aurons la réponse à la même époque où vous recevrez des nouvelles relatives à la convention. Je dois, au reste, vous prévenir que si la réponse était négative, l'Empereur vous ferait faire la même déclaration d'une manière officielle.* »

Voilà tous les traits principaux d'une conversation qui ne s'écarta jamais des formes les plus confidentielles et les plus amicales. Je crus devoir saisir cette occasion pour toucher, pour la première fois depuis la remise de la dépêche ostensible, la corde de l'alliance.

Je dis à M. de Champagny que la forme confidentielle que dans cette occasion il avait adoptée, m'autorisait à m'expliquer de même vis-à-vis de lui. « D'où vient que vous nous demandez de sortir d'un état de guerre tacite (car la fermeture des ports ne saurait être regardée sans doute d'une manière différente), pour nous déclarer contre l'Angleterre d'une manière tout à fait prononcée, tandis que quand nous vous proposons d'appuyer nos relations d'amitié et de bonne intelligence actuelle sur des bases également plus décidées, vous ne nous donnez aucune réponse? Il y a longtemps que je ne vous ai parlé de notre rapprochement plus intime, parce que c'était sans doute à vous de répondre à la dernière communication que je fus autorisé à vous faire dans le sens et sous les formes mêmes que vous désirez; mais la circonstance me mène droit à cette question. »

M. de Champagny s'embrouilla dans une phrase qui ne renfermait pas de réponse à la question directe que je lui adressais; il finit par me dire : « Mais, justement, en liant votre

cause à la nôtre, en rapprochant nos intérêts par le fait, une union intime pourrait s'ensuivre. »

« — Mais je suis étonné, lui dis-je, qu'avec l'une des propositions l'idée de l'autre ne vous soit point venue. »

Même réponse ambiguë, de laquelle je ne recueillis que la question : « Que désirez-vous donc au fond ? »

« — Nous désirons, lui dis-je, voir cesser d'un côté de trop funestes préjugés, et d'un autre, renaître un état de sécurité qui ne peut reposer que sur des bases convenues et explicites. »

« — Mais une garantie de vos possessions pourrait vous être donnée, me dit M. de Champagny ; vous savez que l'Empereur n'a aucune vue sur vous, soyez-en bien convaincu. »

Rien n'est plus frappant, et en même temps plus pénible pour le négociateur chargé de traiter avec M. de Champagny, que l'extrême différence qu'il met entre le rôle étudié et la réponse improvisée. Il débite le premier avec un véritable flux de paroles ; on ne tire de lui la seconde qu'en phrases détachées qui ne vous offrent aucun moyen de rapprochement. Il est par suite toujours infiniment facile de s'apercevoir où s'arrête la leçon du jour.

Toute réflexion sur la communication que renferme le présent rapport me paraît rendue superflue par le fait positif que Napoléon, dépassant toute mesure, bien au delà même de tous les calculs, *a fait comprendre qu'il accompagnerait la demande officielle* qu'il nous adresse maintenant sous des formes confidentielles, *par une déclaration de guerre en cas de refus*. Je puis garantir cette assertion.

Il s'est publiquement vanté d'avoir trois cent mille Russes à ses ordres ; je ne crois pas à la vérité de ce fait, que M. de Champagny se serait sans doute empressé de me confirmer positivement si la certitude en existait réellement. Ma question paraît l'avoir pris au dépourvu ; il est revenu plusieurs fois sur cet article et ne s'est jamais servi que des phrases : « je crois, — j'ai tout lieu de croire, — nous n'avons point de doute », etc.

Mais que ce soit ou non, — cela n'altère en rien la question

du moment. *Il s'est fait un changement total dans les formes de Napoléon depuis peu; il paraît croire avoir atteint le point où la modération ne lui offrirait plus qu'une gêne inutile.* La paix de Tilsit et l'extrême faiblesse de l'Empereur Alexandre devaient le faire arriver là. Sûr d'avoir paralysé le Cabinet de Saint-Pétersbourg pour un certain laps de temps que l'Empereur des Français calcule mieux qu'aucun autre, il n'a besoin que de maintenir ses anciens et futurs ennemis dans une attitude passive. Il n'a jamais perdu de temps, il en perdra tout aussi peu dans l'intervalle, et Alexandre reviendra de ses illusions quand Napoléon, depuis longtemps, ne lui laissera plus que des regrets à partager avec le reste de l'Europe, prête à se fondre dans un immense creuset.

Nous sommes de toutes les puissances continentales celle qui est la plus directement et la plus immédiatement menacée. L'antique et vénérable réunion de tant de peuples heureux sous le sceptre tutélaire de l'auguste Maison d'Autriche ne soutiendra pas le premier choc, un choc dirigé par la fougue d'un homme qui mieux que nous connaît nos côtés vulnérables, qui bien plus qu'on ne croit a médité les moyens les plus directs pour notre destruction, qui, le jour où il rentrerait en lice ouverte avec nous, n'aurait plus d'autre but que d'anéantir son dernier et malheureusement trop faible contre-poids.

Mais le sort, la durée d'un Empire peuvent-ils dépendre de la frêle existence d'un seul individu? On n'est que trop en droit de se faire cette question quand les moyens d'éviter un funeste conflit sont aussi problématiques.

Le sont-ils dans le cas présent? Ce dernier ne nous offre-t-il pas quelques chances précieuses pour rasseoir sur des bases momentanément inébranlables notre existence entière et intacte? Serait-il possible d'éluder une demande qui, par son extrême inutilité sous tous les points de vue politiques, ne semble mise en avant que pour fournir des prétextes d'embarras et de brouillerie, si le contre-coup qu'elle ne peut manquer d'exercer de la manière la plus funeste sur le commerce français ne lui donnait pas le caractère d'un acte de rage pure

et aveugle ? Ce sont là autant de questions que je ne me permets pas d'aborder. Leur solution est réservée à la haute sagesse de Sa Majesté Impériale ; mais il est de mon devoir le plus rigoureux de Lui soumettre ma conviction intime que dans cette occasion, plus que dans nulle autre, la fougue de Napoléon ne connaîtra plus de bornes, et que sa soif de domination universelle ne saurait être mieux secondée que par une mesure insuffisante de notre part.

ARRIVÉE DE L'AMBASSADEUR RUSSE TOLSTOY A PARIS, ET RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LA RUSSIE.

(Note 25, p. 223, t. I.)

100. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 12 novembre 1807.

100. M. le comte de Tolstoy est arrivé à Paris le 1er novembre, accompagné de M. de Nesselrode, conseiller d'ambassade, d'une demi-douzaine d'attachés et d'un aide de camp.

... Il me serait difficile de peindre à Votre Excellence la simplicité et la franchise parfaite avec lesquelles il s'est expliqué vis-à-vis de moi. Il me répéta ce qu'il m'avait fait dire par le comte de Nesselrode, que ses instructions lui prescrivaient de s'en tenir entièrement à moi. Il ajouta pouvoir me dire *tout à fait confidentiellement* que l'Empereur son maître se souvenait avec plaisir de m'avoir connu personnellement dans des moments où de grands espoirs avaient lié les deux Empires ; que la position de la Russie et de l'Autriche n'avait fait qu'empirer depuis, mais que nous étions heureusement encore debout, et qu'il comptait sur l'amitié que je témoignerais ici à son ambassadeur.

Je dis au comte de Tolstoy : « Nous n'avons tous et ne pouvons avoir qu'un but, celui de conserver notre intégrité au milieu du bouleversement général. L'Europe, ou plutôt quelques parcelles de l'ancienne Europe, se trouve placée d'un

côté ; — l'Empereur Napoléon de l'autre. Il vous caressera aujourd'hui pour tomber sur vous demain, il en fera autant de nous ; nous aurons tous deux éternellement à lutter contre ses projets subversifs et envahisseurs ; la lutte a longtemps été ouverte et n'a malheureusement été que trop mal menée ; notre position réciproque exige maintenant qu'elle se borne à la défense des principes qui formeront toujours la base de votre existence et de la nôtre. Nous avons deux écueils également dangereux à éviter, celui d'une brouillerie ou celui de ses fausses caresses : nous nagerons entre les deux écueils si nous sommes sages et amis. »

« — Je suis parfaitement de votre avis, me dit le comte de Tolstoy; croyez que ma Cour voit absolument de même, malgré des apparences tout à fait trompeuses. Je ne sais ce que ces gens veulent faire de moi, mais ils sont fous s'ils croient que je serai leur dupe. » — « Ayez l'air de l'être et ne le soyez pas, interrompis-je ; soyons amis et communiquons-nous des notions qui, prises isolément, ne mènent souvent qu'à de fausses conjectures, mais qui, rapprochées, nous conduiront droit à des vérités qu'on voudra justement nous cacher. »

Il me prévint que l'Empereur lui avait dit la veille que tous ses différends avec l'Autriche étaient aplanis; qu'il avait signé une convention qui avait coupé court à tout, et qu'il ferait sur-le-champ évacuer Braunau. — Il ajouta, me dit le comte de Tolstoy : « L'Empereur d'Autriche s'est prêté avec une grâce parfaite aux mesures équitables que je lui avais proposées relativement à l'Angleterre, et je m'en vais donner les facilités nécessaires à un courrier que le comte de Metternich va envoyer à Londres. »

« — Eh bien, que ferez-vous vis-à-vis de l'Angleterre ? » lui demandai-je. — « Il faut bien, me répondit-il, que nous en passions également par là, et vous avez très-bien fait de suivre la marche que vous tenez. »

Il me demanda des détails sur notre nouvelle frontière en Italie, et sur le terme de l'évacuation de Braunau. — Je lui dis ne voir aucune difficulté à lui donner connaissance de la convention du 10, d'autant plus qu'il y avait un article qui

regardait le passage des troupes russes de Cattaro. « C'est, selon toute apparence, ajoutai-je, un bouquet qu'on a voulu vous donner ici. On se serait empressé de vous accorder cette demande à Vienne, si elle y était parvenue par votre ambassadeur. Je vous avoue que cette conviction a seule pu me porter à la faire entrer dans notre convention d'ici, à laquelle elle devait être étrangère. » — « Vous avez raison, me répondit l'ambassadeur, l'Empereur n'a eu rien de plus pressé que de m'en prévenir, et tout à fait dans le sens que vous supposez. Je vais vous faire une singulière question, ajouta-t-il, mais il faut que nous parlions franchement. Avez-vous des articles secrets dans votre convention ? » — « Je suis sûr qu'on veut vous le faire croire, interrompis-je, et je vous prouverai facilement le contraire en vous montrant l'exemplaire même de la convention que je vais échanger, le seul que j'aie ici. » « — Non, me répondit-il, on ne me l'a pas dit explicitement, mais on a fait tout ce qu'on a pu pour me le faire sous-entendre. » — « Eh bien, lui dis-je, voilà les étrennes de votre ambassade à Paris, et vous en verrez bien d'autres. »

Voulant le sonder sur le degré de confiance qu'il me montrerait par rapport à la Turquie, je lui dis que j'avais appris ici de source sûre que le sort de ce pays allait être mis sur le tapis. « Vous allez donc faire ici votre paix avec la Porte ? » lui demandai-je. — « Oui, me répondit-il ; mais c'est de toutes les négociations la plus facile, parce que nous ne voulons rien. Je désirerais que vous eussiez pu voir les mines étonnées de ces messieurs quand je leur ai dit, de la manière la plus ronde et la plus simple, que nous ne demandions aucune cession à la Porte. Je sais que l'on croit également chez vous que nous voulons acquérir la Moldavie et la Valachie ; je vous jure qu'il n'en est rien : et qu'en ferions-nous ? » Je lui fis remarquer que le temps présent me paraissait effectivement devoir provoquer de préférence des mesures conservatrices, et que nulle lésion d'un tiers ne me paraissait possible sans un nouvel agrandissement de la France ; il se rangea complétement à mon avis, et me pria d'assurer positivement ma Cour que la Russie ne prétendait à aucun agrandissement aux dépens de la

Turquie, et de détruire des données fausses qui auraient pu prendre racine chez nous.

Je ne me permets pas de juger sur ces apparences le fond de la politique russe ; mais je me sais gré d'avoir fixé il y a longtemps mon opinion sur l'exagération extrême des relations d'amitié étroite entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries, qu'il entrait dans la politique française d'accréditer généralement. Mes rapports font foi de cette vérité ; je n'ai plus de doute maintenant qu'elle gagnera chaque jour en évidence.

Notre rôle me paraît fixé, et la haute sagesse de Sa Majesté Impériale a préparé tous les moyens pour suivre une ligne de conduite infaillible, parce qu'elle est tracée par l'ensemble même des circonstances générales et de notre position individuelle. Nous avions à redouter plus que toute autre conjoncture le rapprochement complet entre nos deux puissances voisines. Ce danger est éloigné ; nous pouvons, avec plus de vraisemblance, nous trouver exposés dans quelque temps à une nouvelle levée de boucliers de la part de la Russie, et aux embarras qui nécessairement en résulteront pour nous ; mais nous aurons gagné une, peut-être deux années ; notre existence, notre intégrité se trouveront entre temps conservées, et s'il est impossible de vivre autrement qu'au jour le jour, nous n'en avons pas moins plus de chances qu'aucune autre puissance de l'Europe d'arriver intacts au grand jour qui mettra fin à un état essentiellement précaire, parce qu'il est hors de la nature et de la civilisation.

BRUITS RELATIFS AU DIVORCE DE NAPOLÉON ET A SON MARIAGE AVEC UNE GRANDE-DUCHESSE.

(Note 25, p. 223, t. I.)

101. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 30 novembre 1807. — 102. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 6 décembre 1807.

101. J'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence, dans plusieurs de mes précédents rapports, des bruits depuis longtemps répandus du prochain divorce de l'Empereur. Après avoir circulé sourdement, ils forment, depuis près de deux mois, le sujet de discussions publiques et générales. Il en est de ces bruits comme de tous ceux qui ne sont pas détruits dans leur germe : ils portent sur un fond de vérité, et seraient étouffés très-vite, s'ils n'étaient directement tolérés. Mais quoique la certitude du fait existe, on est loin d'en connaître les détails. Des recherches suivies, et des relations avec quelques personnes liées avec l'Impératrice, m'ont procuré quelques données tout à fait secrètes, que je n'hésite pas à garantir comme certaines.

L'Empereur, depuis son retour de l'armée, avait eu vis-à-vis de son épouse un maintien froid et souvent embarrassé. Il n'habitait plus la même pièce qu'elle, et beaucoup de ses allures journalières avaient pris un pli différent de celui qu'elles avaient toujours eu. Les bruits de la répudiation de l'Impératrice commencèrent à cette époque à prendre un caractère plus sérieux; parvenus à la connaissance de cette princesse, elle se borna à attendre qu'ils lui fussent confirmés d'une manière directe, sans faire paraître à l'Empereur la moindre inquiétude.

Le ministre de la police se rendit un jour chez elle à Fontainebleau, et, après un court préambule, il lui dit que le bien public, que la consolidation surtout de la dynastie actuelle exigeant que l'Empereur eût des enfants, elle devrait bien adresser des vœux au Sénat afin qu'il se réunît à elle pour appuyer près de son époux la demande du plus pénible sacri-

fice pour son cœur. L'Impératrice, préparée à la question, demanda avec le plus grand sang-froid à Fouché si la démarche qu'il venait de faire lui avait été ordonnée par l'Empereur. « Non, lui répondit-il, je parle à Votre Majesté comme ministre chargé de la surveillance générale, comme particulier, comme sujet attaché à la gloire de sa patrie. »

« — Je ne vous dois donc nul compte, interrompit l'Impératrice; je regarde mon lien avec l'Empereur comme écrit dans le livre des plus hautes destinées. Je ne m'expliquerai jamais que vis-à-vis de lui-même, et ne ferai jamais que ce qu'il ordonnera. »

Plusieurs jours se passèrent sans qu'il fût question de rien entre le couple impérial, quand tout à coup l'Empereur vint de nouveau partager l'appartement de son épouse, et saisit un moment propice pour lui demander raison de la tristesse qu'il lui voyait depuis quelque temps. L'Impératrice alors lui conta l'entretien qu'elle avait eu avec Fouché. L'Empereur confirma que jamais il n'avait chargé son ministre de pareille commission. Il ajouta qu'elle devait le connaître assez pour être sûre qu'il n'avait besoin de nul intermédiaire pour s'entendre avec elle ; il lui fit promettre qu'elle lui rapporterait tout ce qu'elle apprendrait sur la suite de cette affaire.

Fouché, peu de temps après, réitéra la même demande à l'Impératrice dans une longue lettre qu'on dit être un chef-d'œuvre d'éloquence et de force de raisonnement. Elle alla la porter sur-le-champ à l'Empereur, qui la reçut très-froidement, et qui, après beaucoup de plaintes et de reproches sur sa susceptibilité, et ce qu'il appela sa jalousie, lui répéta ce qu'il lui avait dit précédemment. Il lui promit qu'il laverait la tête à Fouché, et les courtisans prétendent effectivement s'être aperçus du froid qu'aurait témoigné l'Empereur à son ministre.

Sa Majesté partit pour l'Italie. Le public s'occupa toujours, avec plus d'apparence de certitude, de bruits que personne ne démentit, quand, le 23 de ce mois, le commissaire du Gouvernement près la Banque de France réunit les négociants présents à la Bourse, pour leur dire qu'il était chargé par le

ministre de la police de démentir formellement le bruit de divorce répandu depuis quelque temps dans le public.

Le simple récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de la famille, son rapprochement avec le rôle que joue Fouché, suffit pour prouver qu'il est effectivement question de la chose. Aucun ministre n'ose faire ici ce que ne lui ordonne pas l'Empereur; aucun d'eux surtout ne risquerait la récidive. Il est donc clair que Napoléon ne veut pas avoir l'air d'avoir donné des ordres.

Mais si ce fait me paraît prouvé, s'il est pleinement confirmé par la confidence que plusieurs sénateurs ont faite d'un prochain sénatus-consulte pour supplier le Chef de l'État, au nom de la nation, d'assurer sa succession en ligne directe; s'il l'est même par l'inquiétude et les larmes de l'Impératrice qu'elle ne cache pas devant ses confidentes intimes, il n'est que plus urgent de connaître la princesse sur laquelle tombera le choix de l'Empereur. Le public la nomme depuis longtemps, mes derniers rapports la désignent également. Le comte de Tolstoy m'a assuré, de son côté, d'une manière si positive qu'il ignorait absolument la demande que Napoléon aurait faite d'une Grande-Duchesse, qu'il est très-difficile de rien préjuger sur l'état véritable de cette négociation.

Il me paraît clair qu'il a été question de cette alliance entre les deux Souverains lors des conférences de Tilsit; chercher à déterminer le mode plus ou moins direct, plus ou moins prononcé, de la proposition de l'Empereur des Français est impossible; il ne me serait pas moins difficile de décider la manière dont Alexandre y a répondu, si je ne connaissais le caractère de ce prince, et si je ne trouvais dans la marche de l'affaire des faits à l'appui de mes suppositions. Je crois donc que l'Empereur de Russie, trop peu décidé pour ôter sur-le-champ tout espoir à Napoléon, n'a nullement préjugé la question; qu'à peine sauvé de la gêne du tête-à-tête, il a espéré se tirer d'affaire par des biais, et que des considérations d'amour-propre l'ont effectivement empêché de rien dire à son ambassadeur.

Je sais, de manière à quasi n'en pouvoir douter, que le

général Caulaincourt est chargé de la demande formelle. La refusera-t-on, oui ou non? Votre Excellence, qui connaît infiniment mieux le terrain de Saint-Pétersbourg que moi, est également plus à même de résoudre cette énigme. Toutes les chances sont ouvertes et préparées ici; le public s'attend à un sénatus-consulte; il traitera également de fagots les bruits du divorce, s'il ne se fait pas, et nous ne verrons clair qu'à l'époque où l'Empereur sera informé par son ambassadeur des dispositions d'Alexandre Ier. Il ne laisse pas que d'être probable que cette négociation n'ait directement influé sur le choix de M. de Caulaincourt, et qu'elle ne soit un des motifs qui l'aient fait préférer à M. de Laforest.

Metternich à Stadion. Paris, le 6 décembre 1807.

102. L'affaire du mariage semble malheureusement tous les jours prendre plus de consistance. Le bruit en est si général, l'Impératrice elle-même s'explique si hautement sur son divorce, qu'il serait difficile de ne pas croire à ce dernier, et également difficile de supposer que la Cour tolérât des bruits d'alliance, si elle n'avait pas plus que de l'espoir de réussir dans le choix de la princesse. On désigne M. le grand-duc de Berg pour aller faire la demande formelle. Cette affaire doit, d'une manière ou d'autre, avoir d'immenses suites. S'il est prouvé que les alliances entre familles souveraines n'ont guère influé à la longue sur leurs relations politiques, il n'est pas moins vrai que celle-ci influera momentanément sur la marche du Cabinet russe d'une manière plus directe que toute autre proposition. Si Alexandre refuse sa sœur, nous verrons sur-le-champ naître des complications dont l'étendue est impossible à déterminer. On ne peut trop se dire que toute brouille entre la France et la Russie ne peut plus se borner à une simple interruption de relations; les deux puissances sont devenues limitrophes depuis qu'un des grands intermédiaires a disparu et que nous voyons un État s'organiser sous l'influence directe, sous la garde même de la France, et qui compromet autant notre sûreté que celle de la Russie.

1808.

PLANS DE NAPOLÉON RELATIVEMENT AU PARTAGE DE LA TURQUIE.

(Note 33, p. 226, t. I.).

103. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 18 janvier 1808. — 104. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 26 janvier 1808. — 105. Notices de Metternich sur son entretien avec Napoléon. Paris, le 22 janvier 1808. — 106. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 26 février 1808.

103. M. de Talleyrand, qui fait maintenant profession d'attachement à la Cour d'Autriche, et qui dans les derniers temps m'a fourni de véritables gages de son désir d'établir entre nous et la France des relations plus intimes, a eu avec moi, deux jours de suite, des conversations dont il me suffira de retracer à Votre Excellence les principaux traits, pour la convaincre de la considération qu'ils méritent.

« La négociation avec l'Angleterre* peut être regardée comme finie, me dit avant-hier M. de Talleyrand au sortir d'une longue conférence avec l'Empereur; les suites que doit nécessairement avoir l'obstination du ministère anglais sont immenses, et il faut que vous preniez maintenant un parti, et cela le plus vite possible. Vos relations avec la France sont placées dans la véritable ligne; vous avez joué le plus beau et le plus honorable rôle; il faut ne pas vous endormir, et au contraire vous immiscer dans les affaires qui se préparent. Toute illusion de votre part serait plus que dangereuse, elle vous perdrait. L'Empereur nourrit deux projets; l'un est fondé sur des bases réelles, l'autre est du roman. Le premier est le partage de la Turquie, le second celui d'une expédition aux Indes orientales. Il faut que vous soyez des deux; il ne doit paraître de soldats français et russes que là où il y aura égale-

* Le comte de Starhemberg avait été chargé de faire accepter à la France et à l'Angleterre la médiation de l'Autriche; mais sa mission échoua par suite de l'opposition de Canning. (*Note de l'Éditeur.*)

ment des Autrichiens, et le même jour devront entrer des Français, des Autrichiens et des Russes dans Constantinople. — Quelles sont vos idées à cet égard?»

« — Mes idées sont très-simples, lui dis-je. Une grande puissance doit faire tout ce qu'elle peut pour parer à des bouleversements qui ne sont heureux pour personne, dans un siècle surtout où déjà tant a été détruit; elle a deux moyens de parvenir à ce but, celui de l'opposition ouverte, et celui de la persuasion. Dans le calcul d'une opposition ouverte doit nécessairement entrer celui de toutes les chances de la guerre; dans celui de la persuasion, le plus ou moins d'espoir de réussir. Le jour où cette puissance est convaincue que l'un et l'autre de ces moyens sont infructueux, elle doit se décider à se mettre de la partie.»

« — Voilà également ma manière de voir, me dit M. de Talleyrand; il faut vous mettre de la partie, parce que, vous aurez beau faire, vous ne parviendrez pas à arrêter le torrent: si vous vous opposez, vous serez écrasés; si vous restez passifs, vous serez réduits au second rang des puissances. Vous savez que de nouveaux bouleversements n'entrent point dans mes plans; mais rien ne peut influer, sous ce rapport, sur les déterminations de l'Empereur, dont vous connaissez le caractère. La France et la Russie veulent partager la Turquie; on ne demandera pas mieux que de vous voir rester spectateurs tranquilles; c'est surtout la Russie qui le désirera, et toutes deux se réunissent sur un calcul très-simple et sans contredit très-peu honorable; mais les parts seront plus petites en les faisant pour trois, au lieu de les faire pour deux.

«Vous envoyez un courrier à Vienne, ajouta-t-il, et vous aurez un beau rapport à faire à votre Cour.»

Le reste de la conversation roula sur la négociation avec l'Angleterre; M. de Talleyrand établit en thèse que l'Empereur eût fait la paix aux conditions suivantes:

Mettre de côté, de part et d'autre, les questions de droit;

Garantir à l'Angleterre les possessions de Malte, du cap de Bonne-Espérance; lui demander Sainte-Lucie et Tabago pour la France;

Garantir aux Rois de Sicile et de Sardaigne leurs possessions actuelles ;

Rendre à l'Angleterre le Hanovre et à la Suède la Poméranie ;

Rendre à la Maison de Bragance le Portugal.

Le sort de Surinam pourrait être un point de contestation.

« Je suis convaincu, ajouta-t-il, que, la paix faite, l'Empereur n'eût que très-difficilement repris les armes ; maintenant, rien ne les lui fera poser. »

Je ne me permets pas de décider à quel point sont vraies les précédentes thèses de M. de Talleyrand, et si l'après-coup ne les embellit point. Les *Moniteur* des 7 et 10 janvier parlent toutefois en leur faveur, et M. de Talleyrand m'a dit plusieurs fois dans ces derniers temps, ainsi qu'à M. de Tolstoy, que le Portugal ne serait pas un point de litige.

Nous avons parlé de la Prusse. Le résultat que M. de Talleyrand tire de nouveau de sa position est celui de la déclarer perdue sans nulle ressource. Il prétend que le moment actuel influe sur cette destruction, mais que les événements seuls de la guerre l'ont mise dans un état à ne pouvoir se relever, et qu'on ne fait que l'achever par le système fiscal sous lequel on l'a placée en ce moment. « Vous me devez, me dit-il, d'avoir fini à Presbourg l'affaire des contributions, et l'Empereur m'en a voulu souvent depuis ; aussi m'a-t-il écarté à Tilsit de cet arrangement, et si les militaires s'en étaient mêlés chez vous, vous n'en auriez pas fini encore. »

Je revis M. de Talleyrand hier au soir. « Eh bien, me dit-il, avez-vous ruminé notre conversation d'hier ? Quelle est votre façon de voir aujourd'hui ? Êtes-vous d'accord avec moi ? »

« — Mes principes ne changent pas d'un jour à l'autre, répondis-je, et je suis prêt à vous répéter tout ce que je vous ai dit hier. » — « Avez-vous envoyé votre courrier ? » me demanda-t-il. — « Non, je ne perds rien à attendre un jour de plus ; peut-être aurons-nous des nouvelles d'Angleterre, et le cercle de ce soir me fournira-t-il des données intéressantes. » — « Croyez-vous qu'on entrera à Vienne dans vos idées ? » — « Vous devez vous être bien convaincu depuis longtemps que nous y voyons juste, repris-je, et le parti qu'on prendra sera

conforme à nos véritables intérêts ; mais vous tombez comme une bombe dans ma maison, et je m'en vais, d'après tous les droits de la guerre, vous la renvoyer. Croyez-vous qu'on nourrisse à Pétersbourg le désir du partage de la Turquie? »

« — Oui, on l'y a conçu bien longtemps avant nous, parce que notre politique a jusque dans les derniers temps toujours été conservatrice pour la Porte », répondit M. de Talleyrand.

« — Où le désire-t-on plus? A Paris ou à Pétersbourg? » — « A Pétersbourg naguère, mais je crois que la partie est égale maintenant. »

« — Viendra-t-on à nous si nous ne disons mot? » — « Non, par des raisons que je vous ai dites hier. » — « Mais si nous nous annonçons, nous acceptera-t-on? » — « Oui, parce qu'on aura grand besoin de vous. »

« — Est-on convenu de quelques bases de partage? » — « Non; mais le partage est entamé, parce que même la France ne parviendra pas à faire évacuer la Valachie et la Moldavie aux Russes. »

« — Connaissez-vous beaucoup la Turquie, et ne vous faites-vous peut-être pas une idée fausse des moyens qu'il faudrait employer pour la réduire? »

« — Je le crains, et nous sommes le Gouvernement européen qui connaissons peut-être le moins la Porte; vous la connaissez mieux, mais vous savez que pareille considération n'arrête jamais l'Empereur; il fait connaissance sur les lieux. »

« — Oui, je crois effectivement que nous jugeons mieux la Turquie, parce que nous la jugeons sans partialité, que nous ne formons de vœux que pour sa conservation. Les Russes voient par des lunettes grecques, et nulle lunette n'est bonne en politique. Eh bien, je vous réponds que la conquête de la Turquie coûtera trois cent mille hommes en peu d'années, par les maladies, les brigandages, etc., et que dans vingt-cinq à trente ans ces pays ne se ressentiront encore d'aucune civilisation sous un règne quelconque. » — « Je le sais, mais ces considérations n'arrêtent pas l'Empereur. »

« — Quelles sont vos idées sur un partage possible? Je ne

vois rien qui puisse vous tenter dans la Turquie européenne; je vois, d'un autre côté, une quantité de choses qui tentent les Russes, et beaucoup d'autres qui, dans un cas de partage complet, nous seraient de stricte nécessité! »

« — La Morée, les îles adjacentes et l'Égypte nous conviennent : il vous faut le cours du Danube, la Bosnie et la Bulgarie; si les Russes ne possédaient pas la Crimée, Constantinople devrait vous appartenir : dans la position actuelle des choses, ils ont plus de droits à l'obtenir. »

« — Quand croyez-vous que commencera l'exécution de ce plan? »

« — Le plus vite possible, et c'est également le plus vite possible qu'il faut vous en mêler, car dans peu de mois on ne vous saura plus gré de ce qui dans ce moment vous maintient encore au rang que vous devez occuper. »

Votre Excellence conviendra qu'on ne fait pas de la politique plus laconiquement, qu'on ne partage pas plus facilement un vaste Empire, et qu'on ne se défait pas plus promptement de trois à quatre cent mille combattants. Mais tel est le tableau véritable des négociations à Paris, et tout négociateur qui ne marchera pas ainsi aura beau courir après la vérité et les principes, il mourra essoufflé en route avant d'avoir atteint ses adversaires.

Je glissai dans notre conversation la remarque combien l'Empereur notre Maître était ennemi de tout bouleversement, et combien, sous ce rapport, on avait mal jugé dans les derniers temps son système politique. « C'étaient des chicanes, me dit M. de Talleyrand; il ne s'agit d'ailleurs maintenant d'aucune levée générale; une portion de votre armée suffira, et vous aurez d'autant plus de moyens de réorganiser le reste. » — « Mais comment dirigerait-on un pareil mouvement combiné? » — « Pouvez-vous croire que l'Empereur se départirait de cette besogne? Il mènera tout cela d'Italie. »

Vous trouverez sans doute, Monsieur le comte, dans le présent rapport, de quoi vous occuper longtemps et très-sérieusement; mais c'est en m'appliquant à déblayer le fatras, et à préciser les questions, que je mets ma Cour à même de saisir

des points de vue positifs. Qu'elle me permette d'établir brièvement les miens.

Il me paraît plus que probable que les données que M. de Talleyrand m'a soumises sont parfaitement conformes aux vues de l'Empereur. Tout annonce un grand mouvement, et le Sénat a été assemblé avant-hier pour une conscription nouvelle. M. de Champagny y a lu un rapport qu'on dit renfermer des passages fulminants contre l'Angleterre. Les sénateurs avaient été invités à cette réunion dans la nuit.

Il paraît décidé que les grands mouvements qui se portaient vers l'Espagne ne seront plus poussés avec la même vigueur; la brouille renouvelée avec Lucien Bonaparte peut avoir influé sur cet objet de convoitise. Le moins de valeur qu'on semble attacher au Portugal provient de la résistance très-prononcée qu'on y éprouve; il faudra maintenant bien le garder, et par conséquent le défendre; mais je crois qu'on n'en entreprendrait plus la conquête si elle n'était faite. Le maréchal Bessières, qui doit être chargé du commandement du 4e corps d'armée qui se rassemble à Bayonne, ne fait aucun apprêt de départ.

On se rejettera donc sur la Turquie faute de trouver mieux sous la main, et parce que l'Empereur nourrit depuis longtemps l'idée de frapper le commerce anglais dans ces parages. Des projets de colonisation et de civilisation, de grands mouvements enfin, ne sont et ne seront jamais indifférents à Napoléon. L'Égypte est pour lui une ancienne thèse à défendre.

Nous devrions beaucoup sacrifier pour la conservation de la Porte; mais notre existence réelle et notre considération politique, les principaux éléments de la vie d'un grand État, doivent mettre des bornes à nos vœux. Nous ne pouvons sauver la Turquie; il faut donc aider à la partager, et tâcher d'en avoir le plus grand lot possible. Nous ne pouvons rien opposer aux principes destructeurs et envahissants de l'Empereur des Français; il faut donc les écarter de nous.

Je ne suis pas d'accord avec le point de vue de M. de Talleyrand sur la convoitise des Russes. Elle existe sans doute,

elle est très-ancienne, mais elle a éprouvé de grandes modifications dans les derniers temps. Les Russes s'agrandiraient volontiers aux dépens de la Porte, mais ils craignent de partager le gâteau avec de plus forts mangeurs, et d'établir encore plus de contact entre eux et la France. Cette crainte que je suppose chez les Russes doit les porter à nous rechercher dans une de ces occasions où tout Cabinet, comme tout individu craintif et ambitieux, doit essentiellement viser à se procurer un point d'appui dans un complice.

Je n'ai pas le projet de communiquer à M. le comte de Tolstoy aucun des faits consignés dans le présent rapport; nous en avons vingt fois touché les principes, et c'est d'après ces conversations que j'ai cru pouvoir établir ma thèse susmentionnée sur les vœux de la Russie. M. de Tolstoy ne semble pas attacher une grande valeur à la conquête de la Morée pour la France; il croit, et non sans raison, que cette possession absorbera et neutralisera par conséquent une grande masse de ses forces, sans nul fruit pour elle aussi longtemps qu'elle sera en guerre avec l'Angleterre, et que tous les établissements qu'elle formerait seraient bien vite renversés le jour où des circonstances nouvelles disposeraient autrement les questions en France même.

Si M. de Tolstoy devait venir à moi avec quelque ouverture qui pourrait lui être faite ici, je me conduirais vis-à-vis de lui comme je viens de le faire vis-à-vis de M. de Talleyrand, et notre position ne sera jamais plus heureuse que le jour où nous serons priés de ne pas oublier nos propres intérêts par les deux puissances amies pour la forme et rivales au fond. Napoléon commence toujours par *agir,* et tout retard dans le parti que nous devons prendre me paraîtrait infiniment dangereux.

Il serait assez difficile de supposer que l'on voulût assigner Constantinople aux Russes, et il me paraît très-probable que, des trois généraux alliés, le Français aurait le plus de prétentions à y établir son quartier général.

M. de Talleyrand, dans notre conversation d'hier, me dit : « Il faut que nous devenions alliés, et ce bienfait sera le résultat

du traité de Tilsit; quelque paradoxale que puisse paraître cette thèse, je ne l'ai pas moins conçue à Tilsit même; mais l'Empereur n'était alors pas de cet avis. Ce traité, continua-t-il, n'est qu'un expédient qu'on veut faire passer pour un système; il vous met dans la meilleure des positions parce que chacune des parties contractantes a besoin de vous pour surveiller l'autre, et que si vous suivez une marche sage, conforme à l'esprit du moment que ni vous ni personne ne saurait changer, vous sortirez de la grande lutte, en dernier résultat, plus glorieux qu'aucune autre puissance. »

Metternich à Stadion. Paris, le 26 janvier 1808.

104... Le courrier Mainz m'ayant remis le 21 les dépêches de Votre Excellence, j'ai demandé le même jour encore une audience particulière à l'Empereur pour lui remettre les lettres de notification du mariage de notre auguste Maître. Sa Majesté me fit indiquer l'heure de son lever pour le lendemain, et j'ai rédigé dans l'annexe (nº 105) les détails de mon long entretien avec lui. Ce récit renferme trois points de vue distincts : celui des négociations anglaises; la question relative à la Porte, dont j'ai tracé le prélude dans un de mes derniers rapports (nº 103); les relations générales enfin entre les deux Cours.

Votre Excellence se convaincra; quant au premier, que l'Empereur part de la base que le ministère anglais actuel ne veut pas la paix. Il m'a répété plusieurs fois, dans le courant de notre conversation, que l'on ne parviendrait à la faire que quand il y aurait un changement dans le ministère...

L'Empereur m'a fait sauter à pieds joints dans la discussion sur le sort de la Porte Ottomane, et si j'avais pu entrevoir une teinte officielle marquée dans les deux conversations que j'avais eues relativement à cet intéressant objet avec M. de Talleyrand (nº 103), je n'étais cependant nullement autorisé à croire qu'il serait aussi directement abordé...

Notre longue discussion sur les ministres des deux puissances a été menée par l'Empereur avec une extrême modération dans les expressions et sous le rapport des principes. J'ai mis

dans mes répliques le plus de franchise possible, et j'ai su depuis que Napoléon avait été complétement satisfait de mes explications, et en général de toute notre conversation...

NOTICES DE METTERNICH SUR SON ENTRETIEN AVEC NAPOLÉON.
(Annexe du n° 104.)

105. En remettant à Sa Majesté la lettre de notification du mariage de notre auguste Maître *, j'ajoutai aux compliments d'usage que Sa Majesté regardait comme d'un très-heureux augure la formation d'un lien fait, sous tous les rapports, pour assurer le bonheur de son intérieur, dans un moment où des relations amicales et satisfaisantes avec la France assuraient pour longtemps le repos extérieur de la Monarchie. — L'Empereur me parla beaucoup de la haute opinion qu'il avait conçue des qualités rares de notre nouvelle Souveraine. « L'Empereur François, ajouta-t-il, a très-bien fait de se remarier; ses penchants et ses goûts simples et concentrés dans le bonheur de ce qui l'entoure ne pouvaient pas se passer d'une société aussi intime que l'offre le lien du mariage. Il réunit aux avantages personnels du choix qu'il a fait, celui de ne point établir des chances d'intrigues étrangères dans sa Cour; celles de l'intérieur sont toujours moins incommodes et compromettantes.» Il me dit avoir l'honneur de connaître Madame l'Archiduchesse mère, et citer son opinion sur son compte ne serait que répéter ce que la voix publique a de tout temps proclamé au sujet des qualités de cette auguste princesse. J'assurai, au reste, Sa Majesté que dans nulle Cour et dans nul pays on n'était plus éloigné de toute intrigue et influence étrangère ou domestique que chez nous.

L'Empereur passa de cette question aux négociations anglaises. « Ils ne veulent pas la paix, me dit-il; s'ils l'avaient

* Avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Este. (*Note de l'Editeur.*)

voulue, ils auraient depuis longtemps pris une route entièrement différente pour arriver à moi.

« Ils sont très-intrigants, les Anglais, quand ils désirent véritablement parvenir à un but; — j'ai sous ce rapport-là admiré lord Whitworth, qui par les voies les plus secrètes, par les portes les plus petites et les plus reculées de mes appartements, savait me faire aborder. Ils ont tant de moyens de communiquer avec moi, qu'assurément, le jour où ils voudront la paix, ils me le feront savoir sans chicaner sur de petites questions. — Ils savent bien que je la veux, et c'est une raison de plus pour croire que dans cette dernière négociation ils n'ont jamais songé à véritablement traiter. Ils sont bien fous, car ils me forceront à leur prouver que j'ai de très-puissants moyens pour les inquiéter jusque dans leur intérieur; — que devaient-ils faire? Poser en principe, établir comme condition première la rentrée de mes armées en France. J'ai huit cent mille hommes: — chacun connaît assez son ménage pour savoir quelle dépense il peut faire; — je ne puis pas nourrir un pareil nombre de troupes, il faut donc que je les désarme; pour les réorganiser il me faudrait trois ans; je mettrai en attendant beaucoup de capitaux dans ma marine, je ferai construire, équiper des vaisseaux. » — « Il paraît, d'après toutes mes dernières notions sur l'Angleterre, lui dis-je, que le ministère craint la paix, parce qu'elle lui offre des chances moins favorables que la guerre, les questions posées comme elles le sont maintenant. »

« — Ils ont tort, répondit l'Empereur; les chances de n'avoir longtemps rien à craindre d'une marine française sont assurées; mais les Anglais n'ont jamais su faire de calcul politique. C'est toujours la question des Pays-Bas qui les préoccupe, et ils ne croient pas que sur le continent personne n'y pense plus. Si j'étais ministre anglais, je ferais la paix; je répandrais pendant trois ou quatre ans beaucoup de millions en Autriche, pour remonter vos finances, car sans argent nulle énergie, et le courage revient avec la prospérité; je donnerais beaucoup d'argent aux Russes pour les remonter également; il faudrait, s'entend, faire tout cela de manière à ce que je n'en soupçonne

rien. Ils pourraient au bout de ce temps essayer d'engager une lutte raisonnable; elle ne l'est pas maintenant, car elle ne peut que tourner au détriment de l'Angleterre. » — « Pour donner de l'argent, lui dis-je, il faut parvenir à le faire accepter; je ne vois en ce moment qu'une seule cause commune au continent, et je prie Votre Majesté d'être convaincue que nous la regardons bien comme telle : nous en avons d'ailleurs fourni des preuves incontestables.» — «Vous savez, répondit l'Empereur, que je n'ai lieu que de me louer de la ligne que vous avez suivie depuis la paix de Presbourg; vous avez maintenu la plus stricte neutralité dans la dernière guerre; quand vous n'aviez point de vivres et que vous m'en refusiez, vous en avez également refusé aux Russes; vous avez fait des armements, mais vous ne les avez jamais portés sur un point menaçant pour moi; si vous aviez voulu faire cause commune avec moi, je vous aurais eu de très-grandes obligations, et j'aurais été à même de vous donner de grandes marques de reconnaissance; vous ne l'avez pas voulu, je ne puis pas m'en plaindre; mais ma reconnaissance ne saurait être la même : j'ai fait venir sur-le-champ devant moi le général Stutterheim quand vous l'envoyâtes à Tilsit. L'Empereur de Russie refusa de le voir; c'était un motif de plus pour moi de le recevoir, pour lui témoigner la satisfaction que j'ai éprouvée de votre parfaite neutralité. »

Je lui redis à ce propos tout ce que dans de précédentes occasions j'avais dit à MM. de Champagny et de Talleyrand.

Il repassa aux affaires d'Angleterre, et j'entame maintenant la partie intéressante de notre conversation.

« Comment la question de Constantinople ne vient-elle pas dans l'idée des ministres anglais? » me demanda l'Empereur. — « Parce que, apparemment, lui dis-je, ils ne croient pas que l'existence de la Porte puisse être menacée par Votre Majesté, celui de ses alliés qui s'est toujours le plus fortement prononcé pour sa conservation! Et après nous, peut-être nulle puissance n'a-t-elle effectivement un intérêt plus direct à la soutenir que la France. »

« — Notre intérêt est plus prononcé que le vôtre, reprit

l'Empereur : vous n'êtes dans le cas de désirer la conservation de la Porte que depuis qu'elle est tombée dans son état de nullité actuel; anciennement étiez-vous, et deviez-vous être rivaux; mais nulle époque dans l'histoire n'a posé les questions de cette manière entre la France et la Turquie. Des circonstances impérieuses peuvent seules me forcer à porter atteinte à cette puissance, que je devrais soutenir par tous les moyens; les Anglais peuvent m'y contraindre malgré moi, et il faut que je les cherche où je les trouve. Je n'ai besoin de rien, de nul agrandissement; l'Égypte et quelques colonies me seraient avantageuses, mais cet avantage ne saurait compenser l'agrandissement prodigieux de la Russie. Vous ne pouvez pas voir non plus cet agrandissement d'un œil indifférent, et je vois que ce qui doit essentiellement nous réunir très-étroitement, c'est le partage de la Turquie, le jour où les Russes... » — Il se reprit ici sur-le-champ, et en ravalant le mot Russes y substitua la phrase : « Quand on sera établi à Constantinople, vous aurez besoin de la France pour vous prêter secours contre les Russes; la France aura besoin de vous pour les contre-balancer. Il n'est pas encore question de partage, mais quand il en sera question, je vous le dirai, et il faut que vous en soyez. Quelle que soit la part qui puisse vous échoir, vous aurez un bien puissant intérêt à avoir les mains dans l'affaire, et il faut que vous les y ayez. Vous avez des prétentions tout à fait justes et géographiques (et ce sont les seules qui valent) sur le cours du Danube. »

Je répondis à l'Empereur que ce n'était qu'avec une véritable surprise que je voyais agiter la question de la destruction d'un Empire à la conservation duquel nous étions tous deux si éminemment intéressés; que d'un autre côté je ne pouvais que partager son opinion sur les résultats qui nécessairement devaient être la suite de la chute de l'Empire ottoman; que si la France elle-même abandonnait cet ancien allié, nous n'aurions sans doute pas la force de le soutenir seuls; s'il devait tomber en lambeaux, ajoutai-je, il serait de la nature des choses que nous ne saurions être indifférents ni sur le choix des acquisitions que feront les puissances coparta-

geantes, ni sur la part qui nous reviendrait. « Votre Majesté voit, lui dis-je, que je lui parle avec une grande franchise; je le puis d'autant plus, qu'elle doit concevoir que sur une question aussi neuve, aussi imprévue, je ne saurais avoir la moindre instruction de ma Cour, et que tout ce que je lui dis ne peut être que le résultat du premier effet qu'elle produit sur moi. Je ne m'appuie donc que sur les thèses générales suivantes : Qu'en Europe il n'existe plus que trois puissances, que ces puissances ont un intérêt réciproque à se ménager; que nous, étant placés entre la Russie et la France, nous avons un intérêt plus direct à être bien avec la France, parce qu'elle pourrait nous faire plus de mal que la Russie; — que la France s'en trouvera toujours mieux si elle compte sur nos principes politiques plutôt que sur ceux de la Cour de Saint-Pétersbourg; — que dans les grandes questions qui s'agitent entre la France et cette puissance, nous ne pouvons qu'être toujours très-directement intéressés; — que si enfin un Empire voisin doit crouler, il est digne d'une grande puissance de le soutenir, ou de s'immiscer au moins dans les questions qui doivent naître de tout bouleversement de ce genre. »

« — Vous avez parfaitement raison », me dit l'Empereur; et il partit de là pour déclamer contre les Russes, contre leur peu de civilisation, de stabilité dans les vues et les principes. Il coula cette question à fond avec ample connaissance de cause, et s'il fonde des projets sur la coopération de la Russie, il ne leur en abandonnera certainement pas la conduite.

Il revint sur notre compte. « Il y a bien quelques petites questions, me dit-il, mais elles ne sont rien, et, comme je viens de vous l'assurer, je n'ai nul sujet de plainte sur votre compte depuis la paix de Presbourg; s'il y a de petits coups d'épingle, on rend des coups d'épingle. »

« — Votre Majesté veut sans doute me parler de M. le comte de Merveldt*, lui dis-je; je vois qu'elle croit avoir à s'en plaindre; mais si de légères imprudences peuvent avoir été commises de sa part, elles prouvent aussi peu contre les

* Ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg. (*Note de l'Éditeur.*)

intentions de sa Cour que contre beaucoup de qualités précieuses qui lui ont fait mériter le choix de son maître. Votre Majesté doit d'ailleurs être instruite directement qu'il n'est pas dans les intentions de l'Empereur de le laisser longtemps à Pétersbourg. »

« — Je sais tout, répondit l'Empereur; le général de Merveldt et M. Savary ont eu quelques conversations tout à fait déplacées de part et d'autre; c'est même de madame de Merveldt qu'on se plaint. » — Il me conta ici en détail l'histoire du dîner, et il prétend que c'est au ministre anglais qu'elle aurait donné la main, en la refusant à M. Savary. Et il ajouta : « — Si ce n'avait pas été un Anglais, la chose n'eût pas tant frappé ; peut-être aussi que Savary s'est trop vite avancé, mais il s'y était cru autorisé en qualité de mon aide de camp. Mais, d'ailleurs, ce n'est rien, et tout cela prouve, ce dont je suis maintenant très-convaincu, que les militaires ne valent rien du tout pour les missions diplomatiques. Vous avez chez vous un homme qui ne vaut pas mieux : — le général Andréossy ne part pas, ainsi que tous ses camarades, du seul point de vue digne d'un diplomate, *de se regarder seulement comme des agents de paix,* et malheur à l'ambassadeur qui ne sacrifie pas tout pour la conserver, et qui a des reproches du contraire à se faire. » — « Puisque Votre Majesté, lui dis-je, me parle du général Andréossy, je conviendrai que je partage entièrement la conviction que les militaires ne sont guère propres aux emplois diplomatiques ; ils croient nécessairement manquer à leur devoir s'ils travaillent contre ce qui constitue le véritable champ de leur activité ; s'ils ne s'avouent pas cette vérité, elle influe sourdement sur leurs faits et gestes. Le général Andréossy en fournit journellement des preuves. » — L'Empereur, tout en disant que les rapports militaires étaient mauvais, exagérés, acerbes, revint plusieurs fois sur l'animosité qui existait encore dans la société de Vienne, sur son vœu que l'Empereur et son ministre prononçassent un jour quelques phrases qui pussent prouver au public qu'ils désapprouvent des propos contre la France. Il rabâcha tout à fait pendant dix minutes sur l'influence qu'exerce le Souverain sur

l'opinion de la société ; je lui prouvai qu'entre une conduite décente et des expressions d'amour il y avait une grande différence; que le public de Vienne ne s'écartait jamais de cette première ligne, que le gouvernement d'ailleurs ne le souffrirait pas. « Quant à l'amour, ajoutai-je, il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'un peuple ne conserve quelque ressentiment contre un autre contre lequel il s'est battu longtemps, et il est très-simple que ce soit le battu qui en conserve le plus ; soyons amis pendant quelque temps, et vous verrez disparaître ces dernières traces. » — « Nous le sommes, reprit l'Empereur, et malgré ce qu'on en pense peut-être dans votre société. On n'a pas voulu croire à Vienne que je rendrais Braunau après l'avoir signé; je ne romps jamais ma parole. Je trouve également très-simple que beaucoup de vos grands aient du ressentiment ; — quand, comme les Fürstenberg, par exemple, on a été princes souverains, il est dur, j'en conviens, d'appartenir à d'autres qui valent moins que vous ; mais c'est la force des circonstances, contre lesquelles il est ridicule de vouloir lutter. Un mot de l'Empereur ou un mot du comte de Stadion prononcé avec énergie ferait cesser tout cela. Andréossy ne vaut rien, mais je crois qu'il y a quelque animosité personnelle entre Stadion et lui. » — « Si peu de la part du comte de Stadion, repris-je, qu'il donne en toute occasion une véritable preuve d'abnégation en ne témoignant pas à l'ambassadeur de Votre Majesté qu'il ne suit pas la ligne que nous désirions lui voir tenir ; qu'il voie et qu'il écrive, mais qu'il voie juste et écrive ce qui est ; qu'il écrive l'histoire enfin, et non du roman, et le général Andréossy se plaira mieux à Vienne et y plaira mieux. »

L'Empereur se rabattit encore sur l'impossibilité pour les généraux de ne pas mettre de l'acrimonie dans leurs relations. — « Vous voyez, me dit-il, le général Tolstoy, qui est un très-brave et très-loyal homme, duquel je ne puis que me louer, et qui sert bien sa Cour; mais il a également déjà eu quelques conversations avec des militaires qui finissent par donner de l'aigreur, et qui sont surtout déplacées quand on a été battu. — Vous avez réussi près de moi et près du public d'ici, parce

que vous ne parlez pas, et qu'on ne pourrait pas citer un propos sur votre compte. *Pensez tout ce que vous voulez,* les pensées sont libres, et personne n'a le droit de s'en mêler; mais les propos n'ont jamais rien avancé. » — « Eh bien, Sire, interrompis-je, ordonnez à votre ambassadeur à Vienne de se conduire comme moi, et nous nous en trouverons mieux tous deux. » L'Empereur me reparla du comte de Merveldt; il m'assura combien il avait été enclin à lui vouloir du bien : « Il a beaucoup été dans notre intimité à Montebello et à Campo-Formio, me dit-il; il a de l'esprit, et nous l'avons toujours bien traité; si on avait voulu me l'envoyer ici, je l'aurais accepté avec plaisir; mais le malheur commun à la plupart des militaires l'a perdu. » — « M. le général de Vincent, dis-je à l'Empereur, a cependant fourni une très-forte exception à cette règle. » — « Oui, mais elles sont bien rares », répondit l'Empereur. — A force de prêcher contre la chose, il me prouvait depuis une heure que, quoique Souverain, il lui restait encore une forte teinte de l'esprit militaire dont il prononçait la condamnation.

Il me reparla de la guerre contre les Prussiens, de la désorganisation de cet État, de la faiblesse de son ministère, de la *duplicité de Haugwitz,* qui lui avait offert vingt fois, et entre autres encore à Brünn, le partage de l'Autriche, ce dont il m'autorisa de demander à voir les preuves à M. de Champagny.

Il avait fait attendre son déjeuner et son service depuis près de deux heures, nous avions parcouru cinquante fois son cabinet, quand à la fin il me dit : « Je n'ai rien à ajouter, résumons notre conversation !

« Vous manderez à votre Cour que depuis la paix de Presbourg je n'ai non-seulement plus eu de sujet de grief contre sa conduite, mais que j'ai à me louer beaucoup de la stricte neutralité qu'elle a observée dans les derniers temps; qu'il n'est pas encore question du partage de la Turquie, mais que dès qu'il le sera, vous y serez non-seulement admis, mais même appelés, comme de juste, pour défendre et discuter d'un commun accord vos intérêts et vos vues. »

Je dis à l'Empereur que je remplirais ses désirs, et je le quittai.

Metternich à Stadion. Paris, le 26 février 1808.

106. Les dépêches de Votre Excellence renferment les instructions les plus complètes et les plus précises qu'elle pouvait me transmettre sur des questions d'une immense importance. Elles m'ont prouvé que j'ai eu le bonheur de procéder, depuis qu'on les aborda vis-à-vis de moi, dans la ligne que Sa Majesté Impériale regarde comme la plus conforme à ses intérêts.

M'étant rendu le lendemain de l'arrivée du courrier chez M. de Talleyrand, je le prévins que ce courrier avait apporté une réponse à ma dépêche qui renfermait les détails de nos premiers entretiens. « Elle est telle que j'ai pu la prévoir et la désirer, lui dis-je ; on me charge de vous parler franchement, de vous dire que rien ne peinerait plus l'Empereur, ne serait plus contraire à ses principes, à la conviction intime des véritables intérêts de son Empire, que la destruction de la Porte ; on m'a ordonné de faire valoir toutes les bonnes raisons qui devraient s'opposer à ce désir même de la part de la France ; on soutiendra la Porte aussi longtemps que l'on pourra, on sera du partage quand il sera impossible de l'arrêter, à la condition expresse cependant du plus parfait accord entre les trois puissances copartageantes. » — « La question me paraît un peu plus éloignée, me dit M. de Talleyrand ; vous vous êtes mis dans la meilleure position, et vous ne trouverez jamais personne plus pénétré de votre cause que moi. Je déteste l'idée du partage de la Porte ; je vous dirai même plus explicitement qu'elle est en désaccord avec mes principes politiques ; mais rien ne peut en faire revenir l'Empereur. Arrêtez-vous à cette vérité, regardez-la comme certaine, et que votre Cour entre tout à fait dans ma manière de voir. Si j'étais Empereur d'Autriche, je dirais ce qu'a dit Frédéric II du Roi de France : « Aucun coup de canon ne se tirera en « Europe sans ma permission. » Voilà comme vous vous sou-

tiendrez, comme vous sortirez victorieux de la lutte dans laquelle ont péri tant d'autres. Connaissait-on déjà au moment du départ de votre courrier les détails de votre entretien avec l'Empereur? » (N° 105.) — « Non, répondis-je, mais ces détails ne feront que renforcer l'opinion de l'Empereur François, que je vous énonce tout entière ; ils lui prouveront ce que vous me confirmez en ce moment, que les entreprises directes sont ajournées. » — « Ne dites pas ajournées, interrompit M. de Talleyrand, je vous dis tout au plus moins imminentes. » — « Mais croyez-vous que la Russie partage les vues de Napoléon? » lui demandai-je. — « Avec passion, me répondit-il ; la conquête de la Turquie est une des idées favorites de l'Empereur Alexandre ; il y attache la gloire de son règne, le gage de sa sécurité personnelle. Il s'est, dans plusieurs conversations, expliqué dans ce sens vis-à-vis de moi. »

Je demandai à M. de Talleyrand un conseil, qui me parut tout à fait essentiel, relativement à ma conduite à observer vis-à-vis de M. de Champagny. Je le prévins que ma Cour avait vu avec plaisir que je n'avais traité jusqu'à présent les questions que dans des voies non officielles ; mais je ne pus m'empêcher de lui faire entrevoir le faux jour dans lequel je serais placé vis-à-vis du ministre des affaires étrangères, depuis mon entretien avec l'Empereur, si ce prince devait avoir informé M. de Champagny des détails de notre conversation. « J'ai sans doute l'excuse, ajoutai-je, de ne pas avoir voulu mettre d'empressement à aborder un sujet qui nous est odieux; mais il ne faudrait pas qu'il pût se douter que je traite la question à son insu. » M. de Talleyrand m'assura non-seulement ne pas savoir que l'Empereur en eût parlé à M. de Champagny, mais avoir même les motifs de supposer que le secret ne subsiste qu'entre le Souverain, lui Talleyrand et moi. Je convins donc avec lui que j'attendrais que M. de Champagny m'accostât de lui-même, et que M. de Talleyrand se chargerait de rapporter à son maître les détails de notre entretien de ce jour.

Voilà où en sont les choses dans ce moment-ci vis-à-vis de

la France. J'évite expressément, autant que possible, de montrer soit de l'empressement, soit de l'inquiétude ; je me suis mis dans l'attitude d'écouter sans aller au-devant des propos, et mon rôle est basé sur des données tellement fortes, qu'il ne dépendra que de moi de faire valoir mes droits et d'en user le jour même où j'en croirai le moment venu. Ces détails répondent parfaitement au vœu que m'exprime Votre Excellence dans sa dépêche du 8 février, « de ne faire d'autre usage des données que l'on m'avait antérieurement fournies, que celui indiqué par les circonstances ». Habitué à suivre strictement les ordres de ma Cour dans les moments où mon rôle devient actif, je garderai pour moi seul les instructions plus détaillées au milieu de circonstances où le calme est d'absolue nécessité.

Deux questions très-importantes ressortent de toutes les données que j'ai fournies jusqu'à présent à Sa Majesté Impériale sur le grand bouleversement que M. de Talleyrand m'a le premier annoncé, et que Napoléon depuis m'a confirmé.

La Russie est-elle d'accord avec la France sur le principe général du partage de la Turquie?

La France veut-elle se servir de notre assentiment *pour faire entrer la Russie dans ses projets ?*

M. de Talleyrand établit la première de ces thèses, du moins *quant au désir* de la Russie.

M. de Tolstoy la combat définitivement *quant aux stipulations effectives.* Ce fait ne présente point de contradiction directe.

Je suis, depuis l'entretien que j'eus avec l'Empereur, parti constamment du second point de vue, savoir : que *la France pourrait vouloir se servir de notre assentiment pour faire entrer la Russie dans les projets de partage que nous redoutons.* Je ne prévois de complication que dans cette seule supposition ; c'est donc elle qu'il n'a point fallu perdre de vue ; elle admettait même une supercherie assez conforme au caractère de la politique française : *on pouvait, en supposant que le Cabinet de Saint-Pétersbourg répugnât au partage, nous y représenter comme ayant les premiers agité cette question et en ayant*

même seuls le désir. Il s'agissait de déjouer cette manœuvre sans nous compromettre, dans le cas qu'elle n'existât pas; les moyens de remplir ce but se trouvèrent tout à fait naturellement sous ma main.

J'ai eu l'honneur de prévenir Votre Excellence que j'avais, après les premières ouvertures de M. de Talleyrand, fait entrevoir à M. de Tolstoy la possibilité de la destruction de la Porte *comme un rêve politique à moi.* Je lui ai dit, depuis mon entretien avec l'Empereur, que ce rêve avait acquis un certain degré de force par un mot que Napoléon m'avait dit sur la nécessité d'aller frapper des coups contre l'Angleterre partout où l'occasion s'en présenterait, et que le mot de *Constantinople* même était sorti de sa bouche. Il m'a témoigné beaucoup de curiosité sur les détails qui pourraient avoir accompagné cette expression. Je ne lui en ai point donné, et me suis borné à lui dire un jour : « Malheur à vous si vous ne trouvez pas le mot assez important pour éveiller toute votre attention et la nôtre. » J'insistai pour savoir si pareille corde n'avait pas été touchée vis-à-vis de lui ; cette question, présentée sous vingt aspects différents, ne me valut jamais que des réponses conformes à la première que me fit M. de Tolstoy : « Non ! et si on me parlait du partage de la Turquie, je répondrais : Commencez par exécuter les stipulations du traité de Tilsit, et nous discuterons autre chose après ! » — « Mais, lui demandai-je, vous y refuserez-vous quand on insistera, et ferez-vous la guerre pour défendre la Porte contre les atteintes françaises ? »

L'ambassadeur m'assura qu'il faudrait bien partager le gâteau d'un commun accord, si on ne pouvait le sauver. Il conçut alors l'idée que, comme on commençait à connaître ici sa façon de penser, il serait possible que M. de Caulaincourt fût destiné à faire des ouvertures directes à Pétersbourg.

Je saisis l'occasion de l'arrivée du courrier pour dire au comte de Tolstoy qu'ayant l'habitude de demander bien longtemps d'avance des instructions sur les points de vue principaux de ma Cour, je venais d'en recevoir sur mon *rêve*

politique, qui ne l'était plus tant depuis que le mot de *Constantinople* avait été prononcé. « Eh bien, lui dis-je, ces instructions sont tout à fait telles que je les ai prévues, et vous m'en accorderez encore plus de confiance dans ma manière de juger et mon Maître et son ministre. On empêchera aussi longtemps que la saine raison ne s'y opposera pas; on agira quand il faudra agir; mais ce qui surtout me fait plaisir, c'est l'ordre de m'entendre avec vous et de vous assurer que nous regarderons cette cause comme entièrement commune. Voilà ce que je dirai ici le jour où on me parlerait de quelque chose de plus précis, et voilà ce que je vous autorise à mander chez vous. » Il désira que je lui promisse de le tenir au courant de ce qu'on pourrait me dire ici; je m'y engageai à charge de revanche.

Voilà où en sont les choses vis-à-vis de M. de Tolstoy. Un courrier qu'il eut à expédier peu de jours après notre entretien en porta le récit jusqu'à Saint-Pétersbourg. L'ambassadeur, à ses raisonnements près, ne peut pas y avoir mandé autre chose que ce que je viens d'avoir l'honneur de tracer ci-dessus. Votre Excellence se convaincra que nous sommes dans le cas d'attendre une réponse du cabinet russe à la communication également précise quant au principe, et vague quant au fait, des ouvertures de la France sur le sort de la Porte, communication que je n'ai cru devoir ni plus ni moins préciser. C'est maintenant à l'ambassade de Sa Majesté à Pétersbourg à contrôler ce que l'on ordonnera à M. de Tolstoy de me répondre.

Notre position, au reste, me paraît parfaitement conforme à ce que nous aurions désiré. Elle a cela de commun avec toutes celles dans lesquelles les questions sont simplement et franchement abordées. Vous en établissez trois, Monsieur le comte, dans votre dépêche du 1er février, qui, sans contredit, sont du plus haut intérêt :

1° Si la France a déjà fait à la Russie des ouvertures analogues à celles dont j'ai rendu compte ;

2° Comment elles ont été reçues, et sous quel point de vue elles ont été considérées;

3° Jusqu'où en sont venues les explications entre les deux Cours sur les plans d'opération et de partage.

J'ai répondu autant que j'ai pu aux deux premières dans le cours de la présente dépêche. Un grand système d'abandon aux vues de la France ressort directement du traité de Tilsit; je ne crois pas que la destruction de la Porte y ait été stipulée. Votre Excellence se sera convaincue que j'ai toutes les raisons de supposer que cette affaire n'a, depuis le rétablissement des missions, point passé ou ne passe point par M. de Tolstoy.

Elle doit donc lui revenir un jour de Saint-Pétersbourg, si M. de Caulaincourt l'y traite; et c'est encore un des points de vue sur lesquels il sera peut-être possible que notre ambassadeur puisse nous fournir des notions très-intéressantes.

En supposant que la chose soit abordée en Russie, je ne vois nulle raison de supposer que des plans militaires soient arrêtés. M. de Tolstoy m'assure qu'on presse beaucoup sa Cour sur une opération contre les Suédois; il ne paraît pas qu'elle ait grande envie de s'y prêter, et si elle le fait pour la forme, on se sert de ce prétexte pour renforcer le plus possible l'armée. Toutes mes conversations avec l'ambassadeur, que vingt fois j'ai amenées sur des plans d'opération contre les Turcs (si on était malheureusement forcé de concourir à ce fléau), me prouvent qu'il ignore parfaitement les vues de la France et ses plans d'opération du côté de l'Orient.

Ces mêmes conversations ont souvent ramené les Serbes sur le tapis. Le comte de Tolstoy ne s'est jamais démenti sur les conditions sous lesquelles il n'hésiterait pas à signer la paix avec les Turcs, savoir : l'indépendance de la Valachie et de la Moldavie, sous la condition du dernier traité, et celle de la Servie, sous la protection et la garantie de la Russie et de l'Autriche. Une des phrases que j'ai trouvées dans les dernières dépêches du comte de Merveldt me prouve que l'ambassadeur doit effectivement avoir des pouvoirs étendus pour avancer ou pour reculer la négociation de la paix.

M. de Romanzow paraissait convaincu au commencement de janvier que les négociations étaient entamées ici. M. de Tolstoy s'est toujours refusé au vœu que si souvent lui a exprimé l'ambassadeur ottoman d'ouvrir les conférences; il oppose vis-à-vis de la Cour d'ici le manque de foi de la France envers la Prusse. Le peu de zèle que met le Cabinet des Tuileries dans la poursuite de sa médiation prouve catégoriquement qu'il vise à la destruction de la Porte; il n'a jamais tenu une question ouverte que dans l'intention d'en détruire l'objet.

Je croirais urgent que l'on fît entrer dans les stipulations expresses du plan d'opération la clause qu'il ne saurait être exécuté que par les trois Cours impériales, avec exclusion complète des troupes de la Confédération. La Russie aurait un intérêt égal au nôtre à écarter de toute coopération active de petits Souverains avides d'acquisitions et de compensations pour les frais de la guerre, qui, vu l'état actuel de l'Allemagne et de la Prusse, ne pourraient plus être prises que sur l'Autriche ou sur la Russie, cession que Votre Excellence regarde avec raison comme absolument inadmissible sous le point de vue même d'agrandissements quelconques.

Les explications les plus franches et les plus simples sur tous ces objets, et vis-à-vis des deux Cours impériales, me paraissent aussi conformes au véritable intérêt de la cause que naturelles dans une occurrence où nous ne désirons que la conservation d'une puissance tierce, et où notre coopération dans un sens opposé à nos principes, loin d'être recherchée par nous, ne sera jamais que le résultat de la nécessité dans laquelle se trouve toute grande puissance de concourir à ce qu'elle ne saurait empêcher sans compromettre son existence.

SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE ALLIANCE AUSTRO-RUSSE.

(Note 33, p. 226, t. I.)

107. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 27 avril 1808.

107. Les catastrophes qui font crouler le trône d'Espagne sont assurément faites pour combler la mesure de la politique astucieuse, destructive et criminelle de Napoléon, *politique qu'il n'a cessé de suivre depuis son avénement.* Qu'on se persuade bien de cette vérité, qu'on se dépouille enfin de toute illusion, et on acquerra ce degré de force que l'on ne retrouve souvent que dans les moments extrêmes. Le bouleversement de l'Espagne n'est, sous le rapport du *principe,* pas plus que la réunion de la Ligurie, l'organisation actuelle de la Hollande, les cent et une destructions que nous avons vues et desquelles toutes les puissances de l'Europe ont été spectatrices plus ou moins bénévoles, plus ou moins tranquilles. Le fracas de la chute d'un grand trône est épouvantable ; il résonne au loin, et cependant tous les principes n'en sont pas plus lésés que par le passage d'une escouade qui arrache d'un asile sacré un malheureux Bourbon pour le fusiller à Vincennes.

Le sceptre de Charles IV ne lui appartient plus depuis nombre d'années; faible et débile usufruitier de l'héritage de ses pères, on l'appelle maintenant, lui et son malheureux successeur, devant un tribunal monstrueux et d'une création nouvelle : un Roi qui n'ose abdiquer en faveur de son successeur légitime, et le fils qui n'ose régner qu'en vertu de l'autorisation d'un ambassadeur français, *ne règnent plus.* Votre Excellence se convaincra, par l'affreux article que j'ai marqué dans le journal semi-officiel du 24 avril, que ce tribunal existe ; l'Espagne n'a donc plus de Souverain ; l'arbitre du *grand Empire* s'est de fait déclaré son maître. Il y a longtemps qu'il prouve qu'il est celui de toute la partie de l'Europe en deçà de l'Inn et de la Vistule.

Je nourrissais, en 1805 et 1806, le rêve d'opposer à ce

colosse une barrière marquée par le Weser, les forêts de la Thuringe et les frontières de l'ouest de la Monarchie autrichienne. La Prusse a déjoué les plans qui devaient la sauver, elle et ses voisins; elle devait nécessairement être victime de ses calculs isolés; elle le fut, et toutes les puissances qui suivront ses errements le seront également.

Cette ligne, la seule qui couvrait notre flanc droit, qui nous privait de toute inquiétude dans notre dos, et qui, depuis la paix de Presbourg et la perte du Vénitien (la principale et la plus précieuse de toutes les acquisitions que jamais pût faire l'Autriche), depuis la cession surtout de la Dalmatie, ne nous laissait que le soin de veiller à notre flanc gauche, n'est plus à rétablir. La Prusse est effacée de la liste des puissances; la Turquie, dont la faiblesse même était un bienfait pour nous, est en contact immédiat avec la France; nous la sauvions de sa destruction totale par notre seule position géographique : on ne pouvait l'atteindre sans nous passer sur le corps. S'attacher à de vieilles idées, à d'anciens plans peu applicables, serait s'égarer; ne s'attacher à aucun, c'est se perdre.

L'Autriche et la Russie sont intactes; la Turquie végète, mais elle existe. L'Espagne va sans doute changer de maître, sa chute n'altère pas notre position; elle n'ajoute rien à la puissance de la France. Napoléon reviendra dans sa capitale ni plus fort ni moins agité que naguère il la quitta. Espérer un laps de temps quelconque sans mouvements de sa part serait se faire illusion; suivre implicitement toutes ses vues serait combler ses projets de destruction; les heurter de front serait s'exposer à être écrasé sous son poids; nous ne pouvons donc viser *qu'à les modifier*. Il faut y *entrer* pour en avoir le droit, il faut un plan *fixe et inébranlable* pour en avoir la possibilité. C'est à cela que tendent tous mes calculs politiques, et il me paraît que c'est également vers ce but que devraient se diriger tous nos soins.

Nous aurions grand tort de mépriser ce qui se fait en Espagne. Je n'avoue pas moins franchement que la chute de ce trône n'est pas une surprise pour moi; mes dépêches font

foi depuis longtemps de la conviction intime que j'ai nourrie de la possibilité de cette catastrophe. Napoléon ne fait que soulever davantage le voile, assurément transparent, qui couvre ses intentions générales ; il croira lui-même ne rien avoir fait ni d'extraordinaire ni de nouveau lors de son retour des Pyrénées ; tout ce qui est en deçà de la ligne de la Confédération lui paraît tellement soumis à son bon plaisir, que les changements qu'il aura opérés en Espagne ne lui paraîtront guère plus considérables que la nomination de son beau-frère au gouvernement du Piémont. Mais comme il est impossible qu'il ne porte pas ses regards au delà des limites de ce qu'il appelle son Empire, nous serons sans nul doute exposés à des complications majeures d'ici à très-peu de temps. Nous avons encore la faculté de prévoir, de fixer notre volonté et notre marche ; nous n'aurons ni le temps ni la possibilité de le faire le jour où nous serons abordés par des questions directes. Je me suis convaincu, avec infiniment de satisfaction, que notre auguste Maître s'occupe, dans sa haute sagesse, à déterminer les bases invariables de sa conduite prochaine. Qu'il daigne me permettre d'aborder de loin les questions les plus imminentes !

Il reste trois puissances qui peuvent fournir des champs de bataille à l'homme qui ne saurait s'en passer, l'Autriche, la Russie et la Turquie. Une alliance, quelque monstrueuse qu'elle soit, garantit pour le moment la Russie d'une attaque directe. Rien n'annonce des vues hostiles de Napoléon contre l'Autriche ; toutes les mesures qu'il prend depuis longtemps visent à la destruction de la Porte : elle ne peut être sauvée que par la plus ferme volonté et la plus intime réunion des Cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, par la paix immédiate avec la Russie et par une guerre heureuse des deux Cours impériales contre la France. Il ne suffira pas à la Turquie, pour éviter les coups que lui prépare Napoléon, que nous nous tenions à l'écart ; notre inaction ne la sauvera pas, et elle nous perdra.

Toutes les puissances, et je n'en excepte peut-être que l'Angleterre, qui, après avoir commis la faute de signer la

paix d'Amiens, n'y a pas ajouté celle de ne pas se préparer sur-le-champ à une nouvelle guerre, ont tout perdu en attachant aux traités qu'elles ont conclus avec la France la valeur d'une paix. Il n'en existe pas avec un système révolutionnaire ; et que Robespierre déclare la guerre éternelle aux châteaux, ou que Napoléon la fasse aux puissances, la tyrannie est la même, et le danger n'en est que plus universel. Croire que nous puissions rester au delà d'un certain terme spectateurs tranquilles des bouleversements présents et à venir en Europe, baser cet espoir sur des promesses de la France, serait se tromper étrangement. Elle nous inviterait au repos, que nous aurions un motif de plus de ne pas confondre cette offre avec l'état de calme et de quiétude auquel il faut renoncer aussi longtemps que vivra Napoléon.

La Turquie est menacée; elle croulera, parce que jamais cet homme n'a menacé en vain et que je ne vois nulle part les moyens prêts pour la sauver. Il faut donc que toutes les inquiétudes que peuvent nous inspirer les complications qui doivent résulter pour nous de ce bouleversement, loin de nous paralyser, excitent toutes nos facultés. Refuserons-nous d'agir de concert? on agira sans nous. Refuserons-nous le passage des troupes françaises à travers notre territoire? il faudra donc être prêt à se battre pour les en empêcher, ou voir effectuer des passages de troupes contre notre gré. Reste à savoir si notre refus n'arrangerait pas mieux Napoléon que notre consentement.

Rien assurément n'est plus dangereux que d'admettre des troupes françaises sur son territoire : l'exemple de l'Espagne le prouve suffisamment.

Votre Excellence sait que de tout temps je suis parti du point de vue que le salut de l'Autriche et de la Russie dépend de leur plus parfait accord sur des questions d'un intérêt commun. Supposons qu'il soit possible d'établir cet accord. Il est dans l'ordre des choses que ces deux puissances fassent tous leurs efforts pour dissuader Napoléon de ses projets destructeurs contre la Porte, mais qu'elles finissent par y prendre une

part commune dans le cas que ces efforts fussent infructueux. C'est alors qu'il s'agira de mesures diplomatiques, et surtout militaires, pour couvrir les deux Empires contre les entreprises que les Français pourraient tenter en dehors des lignes qu'auraient à traverser leurs colonnes. A ce moment, les armées autrichiennes et russes qui ne seraient pas destinées à agir en Turquie (et il en resterait de fortes masses) devraient se regarder comme une seule et même armée et prendre des positions militaires assez fortes pour leur permettre de serrer le sac dans lequel on aura fait entrer les armées françaises. Supposons, au contraire, que le Cabinet de Saint-Pétersbourg continue à suivre aussi imprudemment qu'il le fait les impulsions qu'il reçoit d'ici ; qu'il les exagère même, comme il n'a pas laissé de le faire ; que nous ne parvenions pas à faire écouter la voix de la raison à cette Cour, et dans cette supposition surtout il deviendra urgent de prendre une part active à des projets impossibles même à modifier, si nous n'y entrons pas directement. Si la France et la Russie conviennent de la destruction de la Turquie et nous demandent d'un commun accord le passage de troupes françaises, le refuserons-nous? Je suppose que nous le fassions, et que l'intérêt qu'auraient les deux alliés de ne pas nous voir troubler leurs projets, ou de ne pas les arrêter dans leur exécution, les porte à ne pas insister sur cette demande, qu'opposerons-nous *au retour de l'armée française, après la conquête de la Turquie ?*

Votre Excellence voit que j'établis ici la possibilité que les armées françaises puissent arriver à Constantinople en ne pénétrant que par l'Albanie et par l'Ukraine ; j'ignore si cette possibilité existe ; mais il ne paraît guère probable que, dans ce cas même, Napoléon fasse respecter longtemps, par les troupes qui viendraient du duché de Varsovie, la neutralité de la Galicie, en leur faisant contourner sa frontière.

Je résume ce long et sans doute trop fastidieux raisonnement. — Il me paraît constant :

1° Qu'il est impossible de regarder l'état de paix avec la France comme un état de repos;

2° Que le retour de Napoléon après son expédition d'Espagne sera le signal de nouveaux mouvements ;

3° Que la partie occidentale de l'Europe étant soumise et ayant subi les changements de dynastie et de forme que Napoléon médite depuis longtemps, il ne peut tourner son activité que vers l'Orient ;

4° Que tout indique que le partage de la Turquie est le premier but vers lequel il tend ;

5° Qu'une alliance offensive et défensive entre la Russie et l'Autriche, ayant pour résultat une guerre heureuse contre la France, l'arrêterait seule dans ses projets ;

6° Que cette alliance, vu les dispositions morales et physiques des deux Empires, n'étant pas possible, il est essentiel de songer à un accord de nature à garantir leur existence réciproque ;

7° Que si nous ne parvenons pas, d'un commun accord avec la Russie, à arrêter par la voie de la persuasion les projets destructeurs de Napoléon contre la Porte, il faut y prendre une part active ; *que si on parvient à soustraire la Turquie au danger qui la menace, il n'en faut pas moins se concerter sur les mesures à opposer à l'inquiète activité de ce Prince ;*

8° Que si Napoléon ne renonce pas à ce bouleversement, qu'il ne peut guère entreprendre sans nous, il s'agit de prendre des mesures diplomatiques et militaires pour ne pas le laisser sortir d'une ligne de conduite à convenir.

Je regarderais cette dernière entreprise comme entièrement chimérique, si la conquête de la Turquie présentait aussi peu de difficultés que celle du Portugal et si nous étions aussi isolés et aussi faibles que l'Espagne ; si nous avions l'élite de notre armée sur la Baltique, un Souverain tel que Charles IV et des ministres tels que le prince de la Paix. Mais c'est dans ces nuances considérables que consiste la différence de notre position avec celle de l'Espagne. Nos dangers sont grands, ils sont imminents ; la chute du deuxième trône des Bourbons ne les augmente pas ; elle aura produit un immense bienfait si elle réveille généralement un sentiment d'indignation, et chez

nous en particulier la conviction que la paix avec Napoléon n'en est pas une, et que nous ne pouvons nous sauver que par la plus prudente activité et par le plus constant emploi de nos puissants moyens.

PREMIERS INDICES DES INTENTIONS BELLIQUEUSES DE NAPOLÉON CONTRE L'AUTRICHE.

(Note 28, p. 223, t. I.)

108. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 23 juin 1808. — 109. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 1er juillet 1808.

108. Votre Excellence m'envoie des rapports de nos commandants militaires qui se trouvent à portée de surveiller de près les manœuvres de l'armée française. Les propos des officiers de celle-ci s'accordent avec des bruits répandus dans l'Europe entière ; une force imposante se trouve placée sur une de nos frontières, munie de tout l'attirail nécessaire pour la franchir. A Paris et en Allemagne, il n'est bruit que de la prochaine guerre avec l'Autriche ; les motifs souvent les plus saugrenus sont allégués pour cette guerre : ce sont tantôt nos prétendus armements, tantôt des prières qu'on aurait faites chez nous pour le salut de l'Église et de son Chef visible, tantôt une garantie qu'on nous aurait demandée de notre neutralité dans le cas d'une rupture entre la France et la Russie. D'autres disent que l'Empereur des Français ne veut plus souffrir notre titre impérial, que nous voulons faire la guerre avec les Turcs et partager leurs dépouilles avec la Russie, ou bien que nous venons de conclure avec la Porte un traité contre la France. Je fais ici un court résumé des bruits qui circulent, j'en présente une carte d'échantillons ; chaque jour détruit ceux de la veille, mais ne contredit que les motifs de la guerre ; il n'est bruit que de guerre, et nul ne contredit ce bruit-là.

Une responsabilité immense reposerait sur la tête de l'homme qui prendrait sur lui de défendre la cause des inten-

tions pacifiques de Napoléon. Votre Excellence connaît ma façon de penser tout entière ; Sa Majesté Impériale a daigné l'apprécier plusieurs fois ; il n'y a sans doute aucune partialité en moi pour un homme que je crois depuis longtemps avoir mieux jugé que beaucoup de mes contemporains. La haute confiance de notre auguste Maître et celle de Votre Excellence m'autorisent donc bien directement à suppléer autant que possible, par un raisonnement que je baserai sur des faits, au manque de données positives sur la grande question : *Napoléon veut-il nous faire la guerre dès à présent, ou non ?*

Toutes les démonstrations parlent pour l'affirmative. Notre situation est différente de celle qu'elle était avant les résultats de la dernière guerre avec la Prusse ; nous ne passons plus par les intermédiaires qui, autrefois, devaient nécessairement précéder l'ouverture d'une campagne. Napoléon n'a point de préparatifs à faire ; il a deux cent mille hommes devant notre front, dans nos deux flancs, dans notre dos. Il n'a pas besoin de faire passer le Rhin à de nouveaux corps pour tomber sur nous ; il peut entrer en Galicie avant que nous sachions à Vienne qu'il nous fait la guerre ; il aurait envahi une grande partie de la Monarchie autrichienne, que cet événement ne ferait pas plus de sensation et de bruit qu'il y a cinq ou six ans l'arrivée d'un escadron français dans le margraviat de Bade : telle est la situation de l'Europe, telle est la nôtre en particulier.

Nous ne pouvons donc plus nous arrêter aux *possibilités*, il faut nous borner au simple calcul des *probabilités*. Napoléon médite notre destruction ; il la médite parce que notre existence est incompatible, *quant aux principes* et *quant à l'étendue de notre territoire,* avec une suprématie universelle à laquelle s'opposent en ce moment trois puissances, la Russie, l'Autriche, et l'Espagne du parti des Bourbons. Les deux premières présentent jusqu'à présent des masses inertes, la dernière succombera sous le poids de la puissance française. Napoléon fera-t-il la guerre à l'Autriche avant d'avoir soumis l'Espagne au point de pouvoir y abandonner à ses propres

forces le Roi qu'il vient de proclamer? Nous fera-t-il la guerre sans être sûr du parti que prendrait en cette occasion la Russie? Il me paraît que c'est à ces deux points que doit s'arrêter tout notre calcul.

Les différents rapports que j'ai joints à ma précédente dépêche ont dû prouver à Votre Excellence que la soumission de la presqu'île coûtera de grands efforts. Il paraît que le soulèvement quasi général n'était point prévu par Napoléon ; nous ne l'avons jamais vu entrer en campagne sans de fortes réserves; il n'en a pas dans cette occasion. Ne nous flattons pas que le dévouement de la nation espagnole la sauvera de sa chute ; elle succombera, comme tous les efforts isolés; mais enfin il existe une véritable résistance ; elle paraît susceptible d'organisation et nécessiter des moyens de vigueur; de plus, la saison avance.

Si Napoléon croit sa présence nécessaire pour soumettre un peuple révolté, à plus forte raison nous rendra-t-il assez justice pour ne pas confier le sort d'une entreprise telle que l'anéantissement de la Monarchie autrichienne à un autre qu'à lui-même. Les affaires d'Espagne ne nous dispenseront pas, à moins de chances extraordinaires, de combattre pour notre existence. Mais je ne crois pas que Napoléon tente l'aventure avant d'en avoir fini d'un côté entièrement opposé, et qu'il s'expose à voir avorter un plan conçu depuis longtemps, et au succès duquel le sort d'un de ses frères et l'espèce de prestige qui accompagne jusqu'à présent toutes ses entreprises sont intimement liés. Rien n'offre moins de bases à un calcul de probabilités qu'une insurrection; elle peut se prolonger indéfiniment, elle peut cesser du jour au lendemain ; mais nous sommes à la moitié de l'année, et je ne crois pas que ce soit cette époque qu'il choisirait de préférence pour l'ouverture d'une campagne qui, quoique dirigée vers le Midi, peut amener des complications dans le Nord.

Votre Excellence fait observer très-judicieusement le danger qu'il y aurait à agiter officiellement des questions qui jusqu'à présent n'ont point été abordées. C'est ce même calcul qui m'eût toujours empêché de le faire, à moins d'ordres

exprès, si l'Empereur était même à Paris. Il ne m'a pas moins paru très-important de tenter une démarche qui, sans pouvoir nous compromettre, servirait à éclaircir un peu les questions. Je me suis, après mûre délibération, décidé à la suivante, qui, très-franche et très-loyale, devait nécessairement mettre dans l'embarras la partie adverse, position toujours favorable à la cause que l'on plaide.

Il circule des bruits qui se succèdent avec une activité qui prouve des machinations directes. Que Napoléon les fasse répandre ou qu'il les tolère, l'induction qu'il est permis de tirer du fait et le résultat sont les mêmes ; ces bruits ne lui sont pas étrangers. Je suis allé trouver le ministre de la police. Je lui ai dit que depuis longtemps j'avais été tenté de lui parler de ces propos, mais que je savais trop mépriser de simples contes pour avoir jamais pu m'y résoudre. « Il n'en est plus de même aujourd'hui, continuai-je ; je viens de recevoir des nouvelles de Vienne, qui me prouvent que ces mêmes bruits y sont répandus ; mes lettres d'Allemagne les renferment également, et il y a une concordance telle dans ces contes, qui, pris isolément, présentent trop de non-sens pour pouvoir être inventés en accord parfait aux quatre coins de l'Europe, que j'y vois nécessairement le produit d'une machination. Je ne vais pas à la recherche de la source, elle m'est égale ; mais il faut que vous veniez à mon secours pour combattre ces bruits. Les intentions pacifiques de ma Cour sont connues; personnellement, vous connaissez ma façon de penser : il ne s'agit pas de vous prouver que nous ne songeons pas à la guerre, personne même ne le dit, mais de rassurer le public autrichien, français et allemand, sur vos intentions à notre égard. Il est des époques où on ne saurait se taire sans devenir complice de ceux qui parlent ; je n'ai depuis quelque temps aucune plainte à porter contre vos journaux, mais mettez-moi à même de m'en louer. Faites-y insérer un article qui prouve à tous les lecteurs que nos relations sont parfaites, démentez directement les intentions qu'on vous prête et que vous souffrez qu'on vous prête. Je me suis en toute occasion prononcé ici en ministre de paix ; fournissez-moi une bonne arme pour

justifier, même vis-à-vis de ma Cour, l'opinion que je lui ai toujours énoncée sur la sincérité des intentions de l'Empereur à notre égard. »

« — Je connais tous les propos, me dit Fouché, j'en ignore la source ; mais tous mes rapports à l'Empereur lui ont constamment porté l'assurance que vous ne perdiez pas une occasion de les démentir et de les déclarer complétement faux. Vous concevez que je ne puis aborder la question politique. L'Empereur veut-il vous faire la guerre, ou non? Il ne me le dira pas, et je n'ai pas le droit de le lui demander; si vous voulez connaître mon opinion personnelle, je vous dirai que je ne crois pas ni qu'il veuille ni qu'il doive vous la faire. Je ferai insérer dès demain dans un journal un article dans le sens que vous désirez; vous concevez que je ne puis pas dire tout ce que je voudrais, mais je dirai le fait. Je déteste les bruits de ce genre. L'Empereur les répand-il? Il les souffre, il n'y a pas de doute, car il dépendrait assurément de lui de les faire cesser dans un moment. Veut-il retremper la nation, distraire ses regards d'un point qui n'a pas son assentiment? Veut-il vous en imposer? Craint-il que vous saisissiez ce moment pour vous déclarer contre lui? Croit-il que vous ne reconnaîtrez pas les changements qu'il opère en Espagne, par suite de vos droits sur cette couronne? Je l'ignore; mais je suis trop prononcé dans mon vœu pour la paix pour ne pas saisir avec plaisir une occasion de servir cette cause. Tous les militaires, officiers, généraux, maréchaux, sont pour la guerre. Depuis que ces derniers sont ducs, ils voudraient être archiducs, et ainsi de suite. Je trouve que la guerre avec vous ne serait pas seulement, comme toute guerre, un malheur : elle aurait le caractère particulier de jeter l'univers dans le vague ; car où se trouveraient les bornes de ce fléau ? Quand on vous aura fait la guerre, il restera la Russie et puis la Chine. Enfin, je déteste la guerre et les bruits dont vous vous plaignez, car ils finissent toujours, tôt ou tard, par y conduire; nul ne sait mieux que moi comment cet enchaînement se fait : tous les militaires veulent la guerre et ramassent le bruit ; il n'y a pas un malheureux faiseur de projets qui ne

porte à l'Empereur le sien; tous les agents et espions à l'étranger, qui tous sont des coquins, font leurs rapports dans ce sens, pour faire leur cour; l'Empereur finit par y croire. Vous aurez demain votre article tel qu'il me sera possible de le faire.»

Il ne me fut pas difficile d'abonder dans le sens du ministre. Je lui fis observer que si l'Empereur souffrait ces bruits dans l'intention de nous tenir en échec, il se trompait absolument. On nous gagne avec de la confiance, et on nous indispose par le contraire. « Que veulent dire, par exemple, continuai-je, des manœuvres de troupes telles que celles qui viennent de placer votre armée de Silésie sur notre frontière dans la position la plus menaçante? Pourquoi souffre-t-on que chaque officier de cette même armée sème le bruit que sous peu il franchira cette frontière? L'Empereur François n'est animé que d'un seul désir, celui de la paix et de la meilleure harmonie entre les deux Cours; il n'a cessé d'en donner des preuves, et ce vœu est basé sur les véritables intérêts de son Empire. Napoléon et tous ses alentours alarmistes ne sauraient le suspecter. Il y aurait de notre part de la démence à provoquer une guerre avec la France; il y aurait de la lâcheté à ne pas repousser son attaque avec une extrême vigueur. Calculez notre politique d'après ce point de vue, et vous saurez tout le secret de notre politique. » Fouché m'interrompit pour me demander si la nouvelle que je venais de lui dire d'un mouvement de l'armée française se trouvait dans une feuille publique; qu'alors il la démentirait. « Non, lui dis-je, tous les rapports de nos frontières l'apportent, et elle a eu pour résultat une baisse subite dans les papiers de l'État, qui ne peut nous être indifférente; nous défendons la même cause, pourquoi influer défavorablement sur notre crédit? » Fouché me dit qu'il ferait dès le lendemain mettre sur le compte de l'agiotage la baisse des papiers publics; il s'expliqua à ce propos très-franchement sur le compte de la publication de la mort du Roi d'Angleterre* par le ministre des relations extérieures,

* On avait répandu à dessein la fausse nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre; ce prince mourut en 1820. (*Note de l'Éditeur.*)

et se servit, entre autres phrases énergiques, de la suivante : « J'aime mieux que ce soit M. de Champagny qui ait mis son nom au bas d'un article pareil, que moi ; je ne l'aurais d'ailleurs jamais fait : il y a, dans la publication d'une nouvelle reconnue fausse, des nuances indignes du maître et de son serviteur. »

Il est impossible que Fouché ne connaisse pas la source précise des nouvelles inquiétantes qui ont fait le sujet de notre entretien. Il me demanda si j'en avais écrit à Champagny ; je lui dis que non, et que si même Champagny était ici, j'eusse préféré parler à lui, Fouché, d'un fait que je déplore autant comme ami de la paix, comme cosmopolite, que comme ambassadeur d'Autriche. « Je n'ai point de plaintes à former, lui dis-je ; il n'y a pas une question ouverte entre les deux Cours, bien moins encore un sujet de discussion quelconque. »

Fouché ne croit donc pas heurter de front les intentions de l'Empereur en glissant dans des articles des vues plus ou moins tranquillisantes. J'ai dit plus haut *qu'il ne me paraissait pas devoir entrer dans les calculs de l'Empereur de soumettre à la fois l'Espagne et de nous faire la guerre.*

Un point de vue nouveau, et qui me frappe d'autant plus que je ne connaissais pas encore la proclamation de Palafox, *fut celui de nos prétentions sur la couronne d'Espagne* *.

Ne serait-il pas possible que ce fût là le motif principal de tous les bruits que Napoléon répand et entretient visiblement pour nous tenir, pour ainsi dire, en haleine ? Une analogie directe vient à l'appui de cette supposition. Votre Excellence se rappelle que, lors de ma négociation de Fontainebleau, ce fut avec une ridicule véhémence que l'on me demanda la reconnaissance des nouveaux Rois. L'Empereur, qui, plus que personne, sacrifie à ses préjugés, croyait pouvoir obtenir plus facilement la cession d'une province que la reconnaissance des

* Dans sa proclamation du 25 mai 1808, le général espagnol Palafox faisait allusion au choix de l'archiduc Charles d'Autriche comme Roi d'Espagne, en sa qualité de neveu de Charles III.

(*Note de l'Éditeur.*)

Rois ses frères ; je ne serais pas étonné de retrouver en lui la même crainte dans le moment actuel.

Que Votre Excellence traite avec indulgence le présent rapport. Il est inutile de lui parler de la singulière position dans laquelle je me trouve. Privé depuis le départ de M. de Talleyrand de tous moyens de contact et de rapport, autres que par écrit (le plus stérile de tous), avec le Gouvernement près duquel je suis chargé de surveiller et de défendre nos intérêts, privé même de tout moyen de contrôle dans les voies officielles, je suis seul, entièrement isolé, accablé d'une responsabilité immense. Je serais alarmiste si j'étais crédule, je serais quiétiste si je méprisais ces mêmes bruits.

Je risque tantôt de donner dans des panneaux tels que ceux qu'on a tendus à M. de Lucchesini, tantôt d'induire ma Cour en erreur en ne lui donnant pas l'éveil. Mes rapports ont depuis longtemps porté plutôt l'empreinte de l'alarme que d'un excès de sécurité. Ce n'est pas dans ce dernier sentiment que, dans ce moment, je puise la conviction que ce n'est pas demain que nous serons attaqués par la France. Quand le serons-nous ? Je l'ignore, mais il est dans le caractère et dans la politique de Napoléon que ce soit dans le premier moment qui lui paraîtra favorable. Je ne crois pas que ce soit de préférence le présent; mais il peut le devenir incessamment, et c'est avec une satisfaction extrême que je vois les efforts bien calculés que fait notre auguste Maître pour le salut de sa Maison et de ses États.

Metternich à Stadion. Paris, le 1er juillet 1808.

109. S'il est difficile de connaître au juste les plans de Napoléon, il est possible de les éclaircir par des rapprochements qui sont bien plus du ressort d'un militaire consommé que du mien ; mais des données fournies par un observateur quelque peu instruit qu'il puisse être, mais impartial, sont précieuses pour le chef militaire. Elles acquièrent beaucoup de valeur quand elles sont basées sur des *faits certains*.

-- Votre Excellence a depuis longtemps entendu parler de camps que devaient former les armées françaises en Prusse. La disette de vivres dans plusieurs provinces, la ruine totale des habitants des villes servirent de prétexte, et furent peut-être un des motifs réels de ces rassemblements; on devait former des camps près de Stargard, de Berlin, etc.

Des ordres ultérieurs leur donnèrent une direction différente; les corps de Davoust et de Mortier (forts, y compris les Saxons et les Polonais, d'environ cent vingt mille hommes) reçurent ordre de se rassembler dans les environs de Schweidnitz en Silésie. C'est sans doute ce mouvement qui jeta l'alarme en Bohême.

Les maréchaux Soult et Victor, au lieu de rester sur la droite de l'Oder, durent former deux camps près de Neu- et Alt-Ruppin et de Rathenau. (Leurs divisions peuvent être évaluées à près de soixante-dix mille hommes.)

Un rassemblement d'à peu près vingt mille hommes dut avoir lieu à Mewe, sur la Vistule.

On fit *sous main* mettre l'idée en avant que le Gouvernement prussien allégerait, dans un moment de pénurie extrême, ses dépenses, en remettant contre inventaire aux troupes françaises les forteresses qu'elles n'occupent pas encore en Silésie.

Ces mesures, que je puis garantir comme exactes, paraissent ajournées. Ma Cour est plus à même que moi de contrôler les mouvements des corps français en Silésie, mais il est de fait qu'une concentration y paraît effectivement nécessitée par le manque de vivres dans les provinces d'où on tire les troupes qui, d'après cette dislocation, camperont dans la partie la plus fertile et la plus conservée de la Monarchie prussienne.

Que Sa Majesté Impériale me permette de Lui soumettre un aperçu qui, portant purement sur des opérations militaires, n'est peut-être de ma part qu'un songe creux. Mais je vais la carte en main, et je calcule par analogie; toutes les campagnes de Napoléon se ressemblent.

Ne pourrait-on pas voir dans l'armée de Silésie le corps

principal qui serait destiné à opérer sur une seule ligne très-courte vers le centre de la Monarchie? En pénétrant en Moravie, elle isole la Bohême, elle coupe la Galicie ; elle a soixante lieues jusqu'à Vienne, et pénètre aussi facilement en Hongrie qu'en Galicie.

Les camps de Rathenau et de Ruppin ne peuvent-ils pas être regardés comme les réserves de l'armée principale ?

Le rassemblement près de Mewe n'est visiblement qu'un corps d'observation sur la Vistule, et assez fort pour disputer quelques importants passages.

Les mouvements de Napoléon sont toujours concentriques, il n'agit pas sur un simple rayon ; le premier contrôle de ce plan serait donc des données certaines sur des rassemblements de troupes dans le ci-devant pays Vénitien, ce qui établirait une base d'opération dont les angles extrêmes seraient en Italie et en Silésie. L'Autriche et la Bohême seraient conquises de fait par l'entrée de l'ennemi en Moravie, ou du moins se trouveraient tellement en arrière de la ligne, que, leur défense nous étant impossible, leur attaque serait inutile. Le corps de Marmont pénétrerait par le bas de la Hongrie, et quelques succès de la part de l'armée d'Italie nous rejetteraient incessamment dans le centre de ce royaume. Les armées bavaroises et confédérées occuperaient de cette manière sans difficulté les provinces à leur portée. Nous devons donc calculer nos mesures de défense comme si nous avions une guerre à soutenir contre la France et contre la Prusse réunies. — Ne sont-elles pas réunies effectivement sous un seul chef, avec des moyens moraux et physiques plus puissants que ceux dont elles disposaient autrefois?

Ce plan n'est sans doute praticable que dans la supposition de la plus parfaite impassibilité de la Russie.

Son armée est composée de vingt-trois divisions, dont *six* en Moldavie et Valachie, avec à peu près huit à dix mille Cosaques ; *quatre* en Finlande; *quatre* en Courlande, Livonie et sur les côtes de la Baltique ; *trois* qui ne bougent jamais de la Sibérie et du Caucase.

Restent cinq divisions dans les provinces polonaises, aux-

quelles il faut ajouter la majeure partie de la cavalerie des divisions qui sont en Finlande.

Ces cinq divisions, qui peuvent à peu près se monter à quatre-vingt-dix mille hommes, sont donc les seules qui, dans les premiers moments d'une déclaration énergique de la Russie, pourraient compter pour nous ; mais elles ne pourraient probablement commencer leurs opérations que par la reprise de la Galicie, contre laquelle sans doute tous les moyens moraux et militaires seraient épuisés de prime abord par les Français. Pourrions-nous enfin compter, *après la première défaite,* sur les secours d'une puissance qui craindrait de se prononcer *avant les hostilités,* et ces secours ne seraient-ils pas également trop tardifs pour épuiser les chances qu'offrirait une victoire ?

Je me résume :

Nous avons donc une armée d'à peu près deux cent vingt mille hommes qui peuvent entrer en campagne dans notre dos et dans notre flanc, en Silésie et en Prusse. Cette armée devait naguère se partager en *une première ligne, une réserve* et *un corps d'observation.*

Les ordres qui devaient ainsi répartir l'armée ne s'exécutent pas dans ce moment.

Il y a donc des motifs à cet ajournement, et ces motifs sont, sans doute, les efforts que nécessitent les insurgés espagnols.

Cette même armée n'a point à attendre des renforts momentanés ; tout ce qu'on peut rassembler de monde est transporté en poste vers les Pyrénées.

L'Empereur voulait appeler la conscription de 1810, mais de fortes représentations sur l'extrême jeunesse des individus qui la composent ont fait préférer le tirage de la réserve de 1802, la seule qui n'ait pas été employée, mesure qui fera beaucoup crier, parce qu'elle ne porte que sur des hommes établis ; je n'ai point de données sur le nombre d'hommes qu'elle peut fournir, mais nous la verrons incessamment publier.

Le produit de la nouvelle conscription se portera sans doute

dans les premiers moments du côté de l'Espagne, mais c'est elle également qui recrutera les armées en Prusse le jour où l'insurrection sera calmée.

Nous avons dans ce moment à diriger nos moyens de défense contre une armée égale en nombre à la nôtre, et qui dispose de tous les points vulnérables, non-seulement des frontières, mais même de l'intérieur de notre Empire.

Cette position embarrassante n'exige-t-elle pas des mesures *promptes*, parce que le sort nous a ménagé un moment de répit, — *énergiques,* parce qu'après elles nous ne disposerons plus d'autres? Des considérations secondaires doivent-elles arrêter les soins que réclame impérieusement notre salut?

Provoquer la guerre avec la France serait de la démence; il faut donc l'éviter : mais on ne l'évite qu'avec de puissants moyens. Ceux que rassemblent les soins de Sa Majesté Impériale, toutes les dernières mesures militaires sont assurément faites pour mettre l'armée sur le pied le plus respectable; mais notre armée, quelque forte, bonne et retrempée qu'elle puisse être, est-elle en nombre suffisant pour sauver de sa ruine finale une Monarchie attaquée sur toutes ses frontières à la fois, et privée, dès l'ouverture d'une campagne, de ses moyens les plus précieux, de ses provinces les plus importantes? Ce n'est donc plus en nous seuls que nous pouvons et devons chercher notre salut; il nous faut le devoir autant à notre intelligence politique qu'à nos moyens militaires.

Je regarde le moment actuel comme le dernier où il nous soit possible de nous ouvrir des chances de conservation; ces chances sont frêles, parce que, d'après mes calculs, elles ne reposent que sur la Russie.

Il me paraît urgent, et je dirai même de la dernière urgence, de s'expliquer très-franchement, et surtout très-directement, avec cette puissance. Que peut-il y avoir de compromettant dans la déclaration suivante que ferait un envoyé prudent et pénétré de toute l'urgence de la chose? — Il dirait à Alexandre :

« Notre position devient plus embarrassante de jour en jour. Deux cent mille hommes menacent de pénétrer dans

l'intérieur de la Monarchie. La France elle-même en accrédite le bruit ; elle nous force à des mesures de précaution qu'elle tolère parce qu'elle ne les craint pas, mais desquelles elle nous fera un grief le jour même où elle aura besoin d'un prétexte. Nous ne voulons rien de personne, nous ne voulons que la paix, mais nous ne la conserverons que réunis à vous ; vous ne devez votre existence qu'à notre conservation. Ne vouloir que la paix n'est plus un moyen de sauver son existence, — voyez l'Espagne. Le jour qui vit descendre de ce trône la dynastie régnante est un appel à tous les Souverains ; nous ne souffrirons jamais qu'on vous propose de descendre du vôtre : que direz-vous le jour où on fera cette proposition à l'Empereur François? — Il n'est pas dans l'essence des choses que deux puissances s'entendent dans un moment de crise ; et si elles s'entendent même alors, elles n'exécutent que mal ce qu'elles ont conçu. Nous vous demandons donc une déclaration positive sur la conduite que vous tiendrez dans le moment où Napoléon, de retour d'Espagne, ou regardant cette conquête comme assurée, tournera ses regards vers l'Orient. Ils n'y rencontreront que l'Autriche, la Turquie, et en dernier résultat la Russie ! — Êtes-vous d'accord avec lui sur le partage de la Turquie? Nous nous mettrons de la partie; mais ne pourrait-il pas nous amuser tous deux avec des projets qui ne tendraient qu'à éloigner du centre de nos Empires des forces nécessaires à notre propre défense? Veut-il nous attaquer, quel rôle jouerez-vous ? — Voulez-vous empêcher la guerre ? Prononcez-vous contre elle avec énergie à Paris même, et il y a à parier que Napoléon ne nous la fera pas réunis. Craignez-vous cette démarche, à laquelle des propos répandus dans l'Europe entière vous autorisent, dont ils vous imposent même le devoir ? — Convenez avec nous au moins de mesures militaires ; que dans le moment des premières hostilités nous puissions regarder votre armée en Pologne comme l'aile droite de la nôtre, vos armées en Moldavie et en Valachie comme des réserves. — Combinons un plan militaire sur ce principe, le seul qui rende les forces françaises disponibles contre nous infiniment plus faibles que les nôtres. Mettez-nous à même de

baser un plan d'opération sur lui. Dites-nous, dans le cas contraire, que vous nous livrez à nos propres moyens, que vous laisserez insurger les Galiciens sans craindre pour vos provinces polonaises, et que vous vous croyez assez puissants pour vous soutenir, tandis que vous craignez de nous appuyer. Il nous faut une réponse prompte et précise sur tous ces points, et c'est elle que nous attendons pour régler notre conduite politique et militaire. »

Nous ne remplirons, en admettant la première supposition, que notre devoir, un devoir dicté à Sa Majesté Impériale par tout ce qu'Elle doit à Sa Maison et à Ses sujets; nous n'aurions rien perdu en admettant la seconde, et nous aurons, de manière ou d'autre, fait cesser un état d'incertitude sur notre existence et les moyens de la défendre contre toute attaque, plus pénible souvent que l'anéantissement lui-même. Aucun des raisonnements que je mets ci-dessus dans la bouche de notre négociateur en Russie n'y est d'ailleurs nouveau. Le comte de Tolstoy ne fait que prêcher dans ce sens, et il est impossible que l'évidence des faits ne finisse par triompher de l'apathique sécurité de ce gouvernement.

Je soumets ce rapport à Sa Majesté Impériale comme une preuve de l'attachement et du désintéressement de la part d'un de Ses serviteurs qui ne variera jamais sur le premier, et qui prouve le second en osant Lui transmettre ses vues sur des questions militaires tellement hors de sa portée, qu'il réclame toute l'indulgence des hommes éclairés auxquels elles peuvent être communiquées.

SUR LA NÉCESSITÉ D'INFLUENCER LA PRESSE

(Note 22, p. 222, t. I.)

110. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 23 juin 1808.

110. — J'ai une idée confuse d'avoir un jour attiré l'attention de Votre Excellence sur les rédacteurs des gazettes de Francfort et d'Augsbourg.

Il est de la plus urgente nécessité d'influer de manière ou d'autre sur les gazettes en général et particulièrement sur ces deux qui ne cessent de répandre les mensonges souvent les plus ridicules sur notre compte. C'est d'elles que sont extraits la plupart des articles qui se trouvent dans les feuilles françaises. Pourquoi ne communiquerait-on pas à ces différentes gazettes des nouvelles vraies? pourquoi ne dirigerait-on pas leurs correspondants à Vienne, ne les censurerait-on pas sur les lieux où ils publient leurs feuilles?

Une faute immense que tous les gouvernements et le nôtre en particulier ont commise depuis le commencement de la révolution française, est celle de regarder comme inutile, comme au-dessous de leur dignité et de celle de la bonne cause, et enfin comme dangereux, de parler avec le public, de lui parler vrai, de ne jamais cesser de lui parler. Cette vérité n'est jamais plus incontestable que quand on a des Français pour adversaires. Aussi ont-ils eu beau jeu ; ils n'ont fait qu'occuper une place vide en s'emparant de tous les bureaux de journalistes, et on ne peut pas leur reprocher de se taire ; ils ont relevé l'arme que nous avions assez méprisée pour la jeter, et s'en servent maintenant contre nous.

On a confondu partout l'*usage* de la chose avec son *abus,* l'état de pamphlétaire avec celui d'écrivain politique, de raisonneur avec celui de conteur pur et simple de faits simples et corrects ! L'opinion publique est le plus puissant des moyens, un moyen qui, comme la religion, pénètre dans les recoins les plus cachés, et où les mesures administratives perdent leur influence ; mépriser l'opinion publique est aussi dangereux que mépriser les principes moraux ; *si ces derniers peuvent renaître même là où on aurait voulu les étouffer,* il n'en est pas ainsi de l'opinion : elle demande un culte particulier, une suite et une persévérance soutenues. La postérité croira à peine que nous ayons regardé le silence comme une arme efficace à opposer aux clameurs de la partie adverse, et cela dans le siècle des mots !

Qui pourrait trouver à redire que nous ne souffrions point

qu'on pourrisse le public de mensonges sur notre compte ? Il n'y a pas une des susdites feuilles qui ne dise, sous la rubrique de Vienne, que nous sommes en pleine négociation sur des objets importants, ou qui ne publie des mensonges sur des faits et des individus. Ce n'est pas le public qui peut démêler si une nouvelle est vraie ou fausse. Une nouvelle fausse a l'air d'être vraie s'il ne se trouve personne pour la démentir, et je place l'Empereur Napoléon à la tête du public crédule. Il y a une grande différence entre ce qu'il *conçoit* et ce qu'on lui *insinue;* on ne le ferait que très-difficilement changer sur ce qu'il veut, mais on peut surprendre sa crédulité.

Je supplie Votre Excellence de vouer à cet objet une attention toute particulière. Rien de plus facile que d'éviter toute forme officielle dans ces publications, qui n'ont de mérite qu'autant qu'elles ne portent pas cette empreinte. Je lui parle d'un lieu où plus qu'autre part je puis apprécier le succès des soins que prend le Gouvernement afin d'influencer le public dans son sens. Les gazettes valent à Napoléon une armée de trois cent mille hommes, qui ne surveillerait pas mieux l'intérieur et effrayerait moins l'extérieur qu'une demi-douzaine de folliculaires à ses gages.

BRUIT QUE FONT LES ARMEMENTS DE L'AUTRICHE.

(Note 28, p. 223, t. I.)

111. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 25 juillet 1808. — **112.** Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 2 août 1808. — **113.** Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 2 août 1808.

111. Le courrier Beck m'a remis les dépêches dont Votre Excellence l'a chargé.

Je le réexpédie avec des pièces qui, sous tous les rapports, méritent la plus haute attention de Sa Majesté Impériale. Elle se convaincra que nous touchons à l'époque où les plus pro-

chaines intentions de Napoléon à notre égard vont se manifester*...

La grande question de la paix et de la guerre est donc agitée, car comment envisager autrement celle qu'on soulève à propos de nos armements militaires? Elle ne peut tirer ses motifs que de deux sources :

Napoléon croit-il le moment venu de jeter le masque et de donner suite à des plans depuis longtemps arrêtés par lui?

Trouve-t-il le moment actuel moins conforme à ses intérêts, et veut-il uniquement être éclairé sur des mesures organiques qui, en augmentant notre force réelle, ne sauraient, en aucun temps, lui convenir, et qui, vu son caractère ombrageux, peuvent, dans des moments moins propices, perdre à ses yeux le caractère défensif qu'elles portent si clairement?

Nous éviterons avec peine la guerre en admettant la première supposition; nous ne l'aurons dans la seconde que si nous la provoquions directement. Huit à dix jours doivent nous suffire pour entrevoir quel est le véritable plan de Napoléon.

La marche qu'il suit depuis quelque temps est une de ses tactiques connues dans les occasions où il veut entamer la querelle. J'ai développé dans de précédents rapports ma manière de juger les bruits de guerre que depuis plusieurs mois il entretient positivement lui-même; il provoque par ces bruits des mesures de sûreté chez nous; — il nous demande pourquoi nous alarmons les voisins : telle est constamment sa manière de procéder. *Ces mêmes bruits ont dans les derniers temps du séjour de l'Empereur à Bayonne acquis une véritable intensité dans les alentours de la Cour, dans la famille impériale elle-même. L'Empereur ne s'explique sur rien. Je tiens ces faits de source absolument certaine.*

Ces mêmes données que je viens de citer font naître la conviction que le moment présent ne serait pas celui que Napoléon choisirait de préférence pour faire surgir des com-

* Les annexes de la dépêche sont la lettre de Champagny à Metternich, datée de Bayonne, le 16 juillet, et la réponse, datée de Paris, le 22 juillet 1808. Voir la note 28, p. 223, t. I. (*Note de l'Éditeur.*)

plications avec nous, et que ce ne serait *qu'autant que nous voudrions faire la guerre, qu'on nous la ferait.*

En calculant qu'il ne faudrait à Napoléon qu'un seul mot: « *Désarmez* », pour nous mettre dans la seule alternative ou de faire la guerre ou de rester dans un état de faiblesse qui nous livrerait à la première et à la moindre de ses lubies, on ne peut se cacher qu'il y a de la modération dans la forme qu'il a choisie pour nous parler de nos armements. N'est-ce là que le premier échelon d'une discussion qui va s'établir, que nous entrevoyons dans ce moment? N'a-t-il voulu que sonder notre décision à ne pas reculer? Dans huit jours nous saurons à quoi nous en tenir.

J'ai établi le principe très-juste, *que nos mesures étant permanentes, elles ne sauraient être regardées comme offensives; je les ai comparées à l'établissement de la conscription dans tous les États soumis à l'influence française.* Si jamais on nous demandait d'une manière plus catégorique une réduction, dans ce qui précède je trouverais texte à toutes les réponses possibles. La France ne peut exiger de nous la révocation d'une mesure organique conforme à l'esprit du siècle, et provoquée par son propre exemple, sans en venir à cette demande pure, simple et explicite : « *Je veux que vous soyez faibles parce que moi et mes alliés voulons être forts, et que nous devons le rester.* » Tel est sans doute le fond de sa pensée, mais il n'est pas dans l'esprit de Napoléon de la *dévoiler ainsi.* On peut dissoudre un rassemblement de troupes, on ne peut pas revenir sur des lois constitutives. Il s'agissait donc de bien séparer ces deux thèses, et de prouver que nos mesures militaires n'entrent que dans cette dernière catégorie.

Metternich à Stadion. Paris, le 2 août 1808.

112. J'expédie M. le comte de Mier avec la Note confidentielle ci-jointe, que j'ai reçue hier de M. de Champagny, en date de Toulouse, le 27 juillet. Votre Excellence trouvera dans l'annexe II la lettre particulière à laquelle j'ai cru devoir borner ma réponse *.

* Voir note 28, p. 223, t. I. (*Note de l'Éditeur.*)

Tous les raisonnements s'arrêtent à la lecture de pièces telles que le sont celles que m'adresse M. de Champagny. L'Empereur veut-il nous faire la guerre? — veut-il sonder nos dispositions à la lui faire? Quelque peu *probable* que puisse paraître cette dernière supposition, — n'est-elle pas néanmoins *possible?* Mais l'une ou l'autre ne peut rien changer au parti que nous avons à prendre.....

Votre Excellence se convaincra que j'ai borné ma lettre de ce jour à des explications aussi franches que simples, aussi dépourvues de phrases oratoires que fortes de raisonnements et de faits. Il ne reste dans ce cas à Napoléon que de ne pas répondre; c'est ce qu'il a fait relativement à mon expédition du 22 juillet, mais c'est aussi ce qui me fait désirer de pouvoir l'approcher le plus tôt possible; désir assurément bien désintéressé!

La crise actuelle est sans doute la plus pénible que puisse traverser la Monarchie autrichienne. Son sort, son existence dépendront du parti que croira devoir prendre l'Empereur. Annuler des mesures purement conservatrices serait se livrer pieds et poings liés à l'homme qui jamais n'a payé des concessions que par des exigences nouvelles; — provoquer directement la guerre et sortir par conséquent du système que Sa Majesté a si sagement adopté, serait de la démence. Il s'agira donc de trouver un moyen terme qui, conciliant la sûreté de l'Empire avec l'excès des égards que nous impose notre propre conservation plutôt que nos relations avec la France, nous fasse atteindre le seul but auquel il est raisonnablement permis d'espérer de pouvoir arriver, celui de reculer *le plus possible l'explosion dont Napoléon ne cessera jamais de nous menacer.*

J'ai indiqué dans un des rapports de ma dernière expédition un plan de réunion d'un ou de plusieurs noyaux de troupes, dans une position assez reculée pour pouvoir offrir à l'ennemi une ligne d'attaque contre laquelle il se risque moins que contre des corps éparpillés pouvant être coupés ou tournés; manœuvre vers laquelle il vise constamment. Ne serait-il pas possible de tirer un avantage politique d'une mesure qui, au fond, serait militaire et conservatrice, en me chargeant de

déclarer à Napoléon «que pour donner une preuve nouvelle de l'intention de Sa Majesté de ne pas agir hostilement vers un point quelconque occupé par les armées françaises ou par les alliés de la France, pour déjouer même dans leur principe les odieuses imputations de la calomnie, Sa Majesté a ordonné une dislocation rétrograde de ses armées » ? La chose est-elle possible? est-elle militairement faisable? — Ce n'est pas à moi à en décider, mais je crois de mon devoir de suggérer à ma Cour un moyen de plus d'*opposer des faits à des imputations,* la seule, mais la plus digne et, par conséquent, la plus forte des mesures que l'on puisse opposer aux lubies d'un homme qui n'est jamais assez emporté par la fougue pour ne pas désirer revêtir d'une teinte de droit et de raison les entreprises les plus odieuses, mais trop emporté malheureusement pour ne pas renverser, en dernier résultat, tout ce qui lui paraît un obstacle à ses vues ridiculement gigantesques.

M. de Champagny, dans sa Note, parle de la *Russie;* son assurance que jamais elle ne viendra à notre secours prouve les inquiétudes qu'en a l'Empereur.

Il parle d'*arrangements futurs* en Europe ; ces derniers ne peuvent porter que sur la Turquie, car il n'a pas besoin de notre coopération pour tous ceux qu'il peut compter établir dans les États soumis à son influence. Telles sont les mesures que, comme le prétendent beaucoup de personnes, les États de la Confédération pourraient bientôt lui soumettre plus directement, pour satisfaire ses vues sur un titre nouveau par lequel il remplacerait celui de protecteur

Quant à la *marche des troupes de l'intérieur de la France vers le Rhin,* cette supposition n'est pour le moment qu'une vaine menace. Il peut créer une armée nouvelle; nous avons depuis vingt ans vu des exemples trop étonnants de pareilles créations pour douter de celle dont on nous menace maintenant; mais il est de fait qu'il ne peut pas, dans ce moment, faire marcher sur le Rhin ce qui mériterait le nom d'une armée.

Il faut à l'Empereur une conscription nouvelle. Ses armées en Espagne exigent des renforts considérables; il lui faut une

réserve dans le cas où il voudrait nous faire la guerre. Il n'a jamais trop de soldats, même dans la supposition contraire. L'Espagne ne peut servir de motif aux yeux de la nation, indignée de la marche politique qu'il a suivie dans ce pays. Le Corps législatif doit se rassembler bientôt, il faut un prétexte au sénatus-consulte; on se servira de nous pour demander ce que la nation accorderait de toute manière.

Metternich à Stadion. Paris, le 2 août 1808.

113. Je venais de finir le précédent rapport, quand je reçus la note ci-jointe de M. de Champagny, en date du 30 juillet*.

Les expéditions que je comptais faire partir étant terminées, je les envoie à Votre Excellence pour compléter les actes, sans les retoucher. Elle verra que les questions ont, sinon changé, du moins pris une tournure tout à fait différente depuis que l'Empereur a eu connaissance de mes lettres à M. de Champagny en date du 22 juillet.

Il n'y a rien à ajouter à la dernière Note de Champagny, qui est visiblement dictée par l'Empereur lui-même. Il ne veut pas la guerre pour le moment, car il nous la ferait sans plus tarder. Voilà le résultat que je tire d'une pièce qui nous offre une foule de considérations que je ne puis relever, ne voulant pas arrêter le départ du courrier. Il me suffira d'affirmer à Votre Excellence que si nous nous y prenons adroitement, que si nous savons tourner *à notre profit* les côtés faibles que nous présente Napoléon, nous pourrons, *avec moins de charlatanisme que lui,* tirer très-grand profit de la position actuelle des affaires.

Ne nous laissons pas abuser par de grands mots; tout ce qu'il nous dit de ses armées, de leur nombre, est faux. Si soixante mille hommes pouvaient de l'intérieur filer vers le Rhin, où seraient les embarras que lui causent les affaires d'Espagne? Les aperçus ci-joints, que j'envoie à Votre Excellence, sont exacts. Mais sacrifions quelques formes; empêchons

* Voir note 28, p. 223, t. I. *(Note de l'Éditeur.)*

les excès s'il s'en commet effectivement; organisons notre force réelle sans donner lieu à des plaintes qui ne portent que sur les parties les moins essentielles de notre organisation militaire; prenons-le au mot, qu'il retire ses troupes, qu'il proclame la paix; punissons en revanche des coupables, s'il en existe à Trieste; cédons à une impulsion pacifique, s'il nous prouve ses intentions *par des faits*, — et nous aurons atteint un grand, un immense but, celui d'*ajourner* la guerre.

Je ne puis envoyer à Votre Excellence la réponse que je ferai à M. de Champagny. Je dois, pour ne pas arrêter le départ du courrier, me borner à la prévenir que je lui écrirai demain, *et qu'en basant tout ce que je lui dirai sur le désir le plus constant de l'Empereur de maintenir la paix, je laisserai à ma Cour toutes les voies ouvertes.*

AUDIENCE SOLENNELLE DE NAPOLÉON, LE 15 AOUT 1808.

(Note 29, p. 224, t. I.)

114. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 17 août 1808. — **115.** Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 17 août 1808.

114. ... Tout semblait annoncer la très-prochaine arrivée de Napoléon. Les opinions étaient divisées dans le public sur le lieu où il descendrait. Beaucoup de gens prétendaient qu'il éviterait de se montrer aux Parisiens, qu'il se rendrait à Rambouillet. Il déjoua complétement ce calcul, et arriva le 14 à quatre heures de l'après-midi à Saint-Cloud. Nous reçûmes le même jour, à onze heures du soir, l'annonce d'une audience diplomatique pour le lendemain, jour de sa fête. Si son arrivée précipitée et inattendue à Saint-Cloud peut avoir été motivée par des rapports disant que le public pensait qu'il ne se montrerait pas à Paris le 15 août, elle peut également l'avoir été par le désir d'amener une scène unique dans son genre et dans les procédés qu'à l'occasion des cercles diplomatiques il a suivis jusqu'à présent. Il voulait me parler, mais non pas seul à

seul; il voulait le faire en face de l'Europe, et la journée d'hier offre sous ce rapport un intérêt bien extraordinaire.

Après que Napoléon eut reçu les compliments de tous les corps constitués de l'État, le corps diplomatique fut introduit à l'audience à l'heure accoutumée. Le nonce ne s'y trouvant pas, je me plaçai le premier. L'ambassadeur de Russie se mit à ma droite, celui de Hollande et les autres ministres continuèrent le cercle. L'ambassadeur ottoman était le cinquième ou le sixième dans les rangs. Tous ces détails ont leur importance.

Il commença sa tournée par moi, et me parla de la chaleur de l'été dernier, de la santé de ma famille, etc. Il adressa des questions tout aussi insignifiantes à mon voisin, et après avoir expédié très-lestement sa tournée, il revint au comte de Tolstoy et lui dit : « Eh bien, vous avez de bonnes nouvelles de la Finlande? » L'ambassadeur ayant confirmé ce fait : « L'expédition anglaise, reprit l'Empereur, n'a pas été d'une grande utilité au Roi de Suède; elle a transporté en Espagne les troupes qui devaient le secourir; je suis fâché que les Anglais n'y aient pas débarqué cinquante mille hommes; ils peuvent y rester un, deux, même trois mois; ils n'y resteront pas quatre. »

Puis se tournant vers moi, il me dit, avec un air qui n'annonçait pas d'ordinaire l'approche de l'orage : « Eh bien, et l'Autriche arme beaucoup? » — « Non, Sire, lui répondis-je, elle met à exécution les mesures organiques que, depuis la paix de Presbourg, elle avait conçues et arrêtées; elle ne fait en cela que suivre l'exemple de tant de voisins à la hauteur desquels il lui importe de se tenir. » — A partir de là, il me dit, avec une ample paraphrase, à peu près mot à mot ce que renfermait la Note du 30 juillet*, que m'avait écrite, visiblement sous sa dictée, M. de Champagny. Citer à Votre Excellence les réponses que je lui fis, serait de même copier mes lettres au ministre des relations extérieures; je me bornerai à recueillir ici des phrases et des faits nouveaux qui éclaircissent le terrain mieux encore que cette correspondance.

* Voir note 28, p. 223, t. I. *(Note de l'Éditeur.)*

L'Empereur ne fit jamais mention *des réserves,* il ne me parla *que de la levée de la milice,* de la *précipitation* surtout avec laquelle nous avions exécuté nos mesures militaires. « Vous en voulez donc à quelqu'un, ajouta-t-il, ou vous craignez quelqu'un ? A-t-on jamais vu agir avec une précipitation pareille? Si vous y aviez mis un an, dix-huit mois, il n'y aurait rien à dire; mais ordonner que tout soit prêt le 16 juillet, comme si ce jour-là vous deviez être attaqués ! Vous avez donné par là une *impulsion à l'esprit public* qu'il vous sera très-difficile d'arrêter. — Voyez ce qui s'est passé à Trieste. On y a insulté mon consul; ce fait seul suffirait pour motiver une guerre, si je la voulais; j'ai traité l'Autriche avec beaucoup d'égards; elle n'est nullement déchue de sa grandeur; je pouvais tirer de Trieste cinquante millions, je ne l'ai pas fait; si jamais j'y rentre, il faudra donc que je brûle la ville ! Je ne veux pas la guerre, je ne veux rien de vous ; l'Empereur François, le comte de Stadion, le comte de Metternich, M. de Champagny (qui me tenait bloqué par derrière), ne la veulent pas, tous les hommes sensés ne la veulent pas; eh bien, moi qui connais la marche des choses humaines, je vous dis que je crois que nous l'aurons malgré la volonté des gens de bien; une main invisible est en jeu, cette main est celle de l'Angleterre. M. Adair* est de nouveau en route pour Malte, il a quitté Vienne satisfait ; l'Angleterre a gagné cinquante pour cent par vos armements — (quelle bonne objection j'aurais pu lui faire!) ; — depuis qu'elle espère vous entraîner de nouveau, cela la rend plus tenace, plus intraitable que jamais; vous me forcez à armer la Confédération, à lui dire de se tenir sur ses gardes ; vous m'empêchez de retirer mes troupes de la Prusse et de les faire rentrer en France, ce que je faisais quinze jours après que je fus forcé par vous à donner contre-ordre ; *je n'en retire pas moins cent mille hommes,* — je suis franc, je ne cache pas ma politique ; mais

* Robert Adair, ambassadeur d'Angleterre à Vienne depuis le mois de juin 1806 jusqu'en mai 1807, n'aurait été, suivant l'allusion de Napoléon, éloigné du poste de Vienne qu'à la suite d'une entente secrète entre l'Autriche et l'Angleterre. (*Note de l'Éditeur.*)

vous me forcez à m'adresser au Sénat et à lui demander deux conscriptions ; vous vous ruinez, vous me ruinez ; l'Angleterre peut vous donner de l'argent, mais jamais assez, et elle ne m'en donne pas ; les États de la Confédération, déjà bien assez malheureux, se ruinent ; et quand toute la population masculine de l'Europe se trouvera sous les armes, il faudra donc faire lever les femmes? Cet état peut-il durer? Il doit nous mener à la guerre sans que nous le voulions. Qu'espérez-vous donc? Êtes-vous d'accord avec la Russie? Je ne le crois pas, mais dans ce cas vous me présenteriez une ligne de défense respectable! (Ces phrases furent adressées aussi bien à M. de Tolstoy qu'à moi; cet ambassadeur conserva l'attitude la plus imperturbable.) Mais dans la supposition contraire, que pouvez-vous contre la France et la Russie réunies? Et la première guerre avec l'Autriche sera une guerre à mort; il faudra que vous veniez à Paris ou que je fasse la conquête de votre Monarchie ; vos armements déplaisent également à Pétersbourg : savez-vous comment cela finira? L'Empereur Alexandre vous fera déclarer qu'il désire que vous les cessiez, et vous le ferez, et alors ce ne sera pas à vous que je croirai devoir le maintien de la tranquillité en Europe, ce sera à la Russie ; je ne vous admettrai plus à l'arrangement futur de tant de questions auxquelles vous êtes intéressés, je m'entendrai seul avec la Russie, et vous n'en serez que les spectateurs. »

Pour que je ne pusse pas douter qu'il entendait me parler de la Turquie (l'ambassadeur ottoman était à trois pas de moi) : « Voyez, continua-t-il, la conduite que tient votre ministre à Constantinople! Il fait tout ce qu'il peut pour souffler la discorde avec la France. Nous savons tout; les Turcs nous disent tout. Vous avez fait des démarches auprès des Serbes pour qu'ils vous reconnaissent comme leurs souverains. Est-ce par vos armements que vous voulez un jour être de moitié dans nos arrangements? Vous vous trompez, jamais je ne m'en laisserai imposer par une puissance armée, jamais je ne traiterai avec celle qui voudrait m'en imposer. »

Je relevai fortement tous ces faits supposés, et ces assertions

ridiculement fausses. Je niai catégoriquement la négociation avec les Serbes; j'établis en thèse que notre but principal était celui du maintien de la Porte dans toute son intégrité, et que, loin de désirer sa chute, nous regardions sa conservation comme liée à la sauvegarde de nos intérêts, que par conséquent les imputations faites à M. de Stürmer*, sur lesquelles je m'étais déjà expliqué vis-à-vis de M. de Champagny, étaient, ou basées sur des suppositions gratuites, ou, si ces accusations se trouvaient vraies, sur une contravention directe aux instructions les plus explicites qu'avait reçues ce ministre, instructions d'autant moins douteuses qu'elles ressortent directement des principes que je venais d'établir comme étant les nôtres.

Cette conversation, dans laquelle je répondis avec une extrême franchise et avec le plus grand calme (réponses qui également ne furent que la paraphrase de mes dernières lettres), *dura cinq quarts d'heure*. L'Empereur n'éleva pas un seul moment la voix, il ne quitta jamais ni le ton ni les expressions de la plus étonnante mesure; il m'eût positivement dit la même chose d'une façon plus énergique si nous eussions été en tête-à-tête, et je lui aurais répondu de même; nous avions ici l'air de causer et de faire un cours de politique, embrassant, établissant les intérêts les plus immédiats de deux grandes puissances, touchant aux intentions, aux relations passées, présentes et futures les plus secrètes entre ces puissances relativement à l'Europe entière; une conversation comme celle-ci, dans laquelle l'Empereur agita la question du partage de la Turquie devant le représentant de cette puissance, est sans doute sans exemple dans les fastes de la diplomatie.

Il est superflu de parler à Votre Excellence de l'effet qu'a produit cette longue conversation sur tous les assistants. Il n'est bruit que d'elle à Paris; elle était tellement extraordinaire et basée sur des antécédents si complétement ignorés des

* Internonce d'Autriche à Constantinople, père de celui qui fut plus tard aussi représentant de l'Autriche près la Porte.

(*Note de l'Éditeur.*)

assistants, que les versions et les conjectures se ressentent d'autant plus des passions et des vœux individuels.

L'Empereur ne m'a pas épargné les discussions militaires. Il s'est d'abord récrié sur l'inutilité d'une levée nationale, puis il s'est coupé en déclarant cette mesure utile sous plusieurs rapports; enfin il blâma les dépenses excessives que nous faisions; un moment après, il dit ne rien pouvoir objecter à l'approvisionnement de nos forteresses en le déclarant mesure de pure défense. Il répondit à l'objection que je lui fis qu'à ses armées en marche nous n'avions opposé aucun rassemblement de troupes qui pût même de loin porter un caractère offensif : — « Non, vous n'avez point de rassemblement, mais vos troupes sont placées de manière à pouvoir sur-le-champ former de véritables corps d'armée ; ce sont de ces choses, ajouta-t-il, sur lesquelles on ne saurait tromper les militaires. »

Je lui dis, à propos des illusions qu'à l'instar de la Prusse nous avions l'air de nous faire sur nos forces réelles : « Croyez, Sire, que si vous comptez nos soldats, nous comptons également les vôtres, et que nous savons très-exactement quelle est votre force. » Il reprit : « Mais vous avez trois cent mille hommes de troupes régulières, vous en avez quatre cent mille si vous voulez, et que peut-on avoir de plus ? » Faisant toujours allusion à la levée de la milice, ayant établi une série de principes sur les vues politiques que devrait nourrir l'Autriche, principes très-vrais, et ayant ajouté : « *Vous pensez de même* », je lui dis en riant : « Non-seulement je pense de même, Sire, mais je crois débattre nos intérêts avec le ministre des affaires étrangères de l'Autriche, tant ce que Votre Majesté me dit est vrai, et rien assurément ne ressemble moins à une dispute entre deux puissances que notre présente discussion. » L'Empereur rit à son tour et me dit : « *Vous voyez aussi combien je suis calme.* » J'ai su depuis quelle importance il avait mise à ce que cette nuance dans sa conduite et dans ses procédés ne m'échappât point.

Metternich à Stadion. Paris, le 17 août 1808.

115. ... M. de Champagny tenta plusieurs fois de savoir l'effet qu'avait produit sur moi ma conversation avec l'Empereur. Je me bornai à l'assurance très-sommaire que j'entrevoyais dans cette conversation même un nouvel espoir pour la conservation de la paix. Il me dit que tel était le vœu de l'Empereur. Je l'assurai que je pouvais répondre également des mêmes intentions de la part de mon Maître.

« Oui, me dit M. de Champagny ; mais des intentions ne suffisent pas, il faut des faits. »

Je renvoyai notre conversation au lendemain, le voyant arrivé au point où je l'attendais. Ce petit bout d'entretien eut lieu avant le dîner*. Au sortir de table, me trouvant dans un coin du salon avec les ambassadeurs de Russie et de Hollande (mes deux voisins les plus proches au cercle diplomatique), et causant de la scène qui occupait tous les diplomates groupés dans les quatre coins de l'appartement, le ministre des relations extérieures s'approcha de nous et nous dit : « Eh bien, que décide le comité diplomatique ? » — « Il décide, lui dis-je, que l'Europe tient un gage nouveau de la paix. » Il abonda complétement dans ce sens, et appuya beaucoup sur la franchise et la simplicité des explications de l'Empereur, comme autant de preuves de la pureté de ses intentions. Les deux ambassadeurs s'expliquèrent de même.

... L'ambassadeur de Russie, qui ne laisse pas échapper une occasion de servir la cause pour laquelle nous nous sommes intimement liés, avait tenu le matin une contenance entièrement conforme à la dignité de sa position et à mes vœux. Il avait opposé le plus imperturbable sang-froid à tous les essais qu'avait visiblement tentés l'Empereur de lui faire faire au moins un signe en sa faveur. M. de Champagny lui procura une occasion plus active de nous servir. S'étant appro-

* Le jour de l'audience solennelle, M. de Champagny avait invité à dîner le corps diplomatique tout entier.

(*Note de l'Éditeur.*)

ché de lui, et lui ayant demandé son avis sur l'entretien de l'Empereur avec moi, le comte de Tolstoy lui dit, avec ce calme et cette franchise qui, s'ils n'étaient l'apanage de tout homme pénétré de sa cause, auraient de toute manière dû être inventés pour l'ambassadeur de Russie à Paris : « Je trouve que l'Empereur Napoléon a très-bien parlé, et qu'il a complétement raison : mais moi aussi je suis militaire ; je vous dirai que l'Autriche ne peut songer à faire la guerre à la France et à la Russie réunies ; si l'Autriche a des inquiétudes, elles viennent de ce que vous l'entourez d'armées ; retirez-les ; d'après les stipulations du traité de Tilsit, nous ferons avancer une armée de cent mille hommes sur les confins de la Galicie, et nous vous répondons du maintien de la plus parfaite tranquillité. » Le ministre des relations extérieures, surpris, pria M. de Tolstoy de passer chez lui le lendemain matin pour continuer cette conversation...

M'étant le lendemain rendu chez le ministre à l'heure convenue, je lui répétai ce que je lui avais dit la veille sur le contenu des dernières dépêches de Votre Excellence. Je le prévins, en même temps, qu'allant expédier un courrier pour Vienne, je croyais devoir le prier d'informer l'Empereur qu'en rendant compte de la conversation que nous avions eue, je me rendrais de nouveau garant, vis-à-vis de ma Cour, des intentions pacifiques qui avaient motivé les explications de Sa Majesté. « Je crois par là, lui dis-je, atteindre le but qu'Elle s'est proposé Elle-même. »

Le ministre reçut cette assurance avec une visible satisfaction. « L'Empereur, me dit-il, m'a demandé ce matin si je vous avais vu, et quelle était votre manière de juger les explications qu'il avait eues avec vous hier ; je lui ai répondu que d'après ce que vous m'aviez fait entrevoir, il ne me restait pas de doute que vous ne les ayez prises dans le sens pacifique ; Sa Majesté en a paru très-contente. Vous devez avoir remarqué, ajouta le ministre, la justice complète que Sa Majesté s'est plu à rendre aux intentions de l'Empereur d'Autriche, à celles de M. le comte de Stadion et aux vôtres. L'Empereur ne craint pas la guerre, mais il désire la paix par-dessus tout.

Il espère que vous continuerez, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, à vous employer dans ce noble but. »

« — A quoi mes soins, lui répondis-je, peuvent-ils servir, si l'Empereur, malgré sa conviction que mon Maître, que son ministre, que tous les hommes sensés de la Monarchie ne veulent pas la guerre, ne cesse d'opposer à cette importante masse de volontés des propos de Teplitz et d'Eger, les clameurs d'une populace ivre à Trieste, etc.? Je ne viens pas vous trouver aujourd'hui pour vous faire des communications; je vous ai prévenu hier que je n'en avais point à vous faire avant le retour de M. de Mier. Mais je désire m'entendre avec vous sur quelques bases applicables à toutes nos relations futures. Vous m'assurez que l'Empereur ne veut pas la guerre. » — « Non, me dit M. de Champagny, il ne la veut pas. » — « Eh bien, repris-je, à quoi bon alors les contes dont il veut nous amuser, et que sa conviction des intentions pacifiques de ma Cour devrait aussitôt réduire à néant? Comment voulez-vous de bonnes relations sans réciprocité? Je vous déclare donc qu'à chaque propos de marchand autrichien, je vous répliquerai par une lettre de marchand français; qu'aux caquets de Teplitz, je vous opposerai ceux de Spa et d'Aix-la-Chapelle ; qu'aux propos de quelques confédérés sur les intentions guerrières de l'Autriche, je vous en opposerai au moins un nombre égal sur les intentions belliqueuses de la France. En finirons-nous de cette manière? Et à qui en sera la faute? Qui veut la paix doit vouloir les moyens de la conserver, et celui qui ne veut pas des moyens ne veut par conséquent pas de la paix. Commençons par nous donner notre parole *que nous ne nous jugerons que sur nous-mêmes et que sur nos propres actes*. »

Le ministre, dans sa manière habituelle, sans rien objecter à la force des arguments que je venais d'avancer, me parla du peuple de Trieste, de tant de lettres qui parlent de la guerre, de l'impulsion donnée à l'esprit autrichien contre la France par les proclamations des Archiducs (l'Empereur est surtout fâché, je ne sais pourquoi, contre celles de Grätz et de Trieste). « Convenez pourtant, me dit-il, que si tant de faits ne prouvent

pas les intentions hostiles du chef du gouvernement, ils prouvent la haine du public. »

« — Ah! repris-je, renoncez à l'amour des peuples étrangers ; la force n'est guère aimable ; nous qui avons fait peu de mal au peuple français, nous n'avons jamais eu la prétention d'en être aimés; établissons encore, sous ce rapport, la plus parfaite réciprocité ; que nos gouvernements soient unis, et nos peuples s'aimeront ; commencez par l'un pour atteindre l'autre. »

M. de Champagny, sans répondre à ma juste observation, me dit : « *Mais il faut que l'Empereur soit rassuré par des faits; il est retourné plus vite qu'il ne le voulait à Paris pour éclaircir les questions, et pour vous parler; il veut être absolument tranquillisé sur votre compte*. »

« — Il ne le sera jamais, repris-je, s'il ne se place pas au point de vue que je viens d'établir. Vous voulez des faits? Nous vous en fournirons dans la juste proportion des vôtres ; si vous ne voulez pas la guerre, nous ne la voulons pas ; si vous ne la craignez pas, nous ne la craignons as non plus. L'Empereur a articulé dans la dernière lettre qu'il vous a fait écrire plusieurs propositions auxquelles il veut s'engager ; je ne puis rien préciser avant de connaître les intentions de mon Maître, mais je vous réponds que si vous proclamez, nous proclamerons; que si vous êtes tranquilles, nous le serons ; que si vous le restez, nous le resterons. J'ai une autre demande à vous faire en mon nom privé, lui dis-je : que l'Empereur, une bonne fois, me prouve qu'il veut la paix en n'attachant point de valeur à ce qui peut s'être fait, dit ou écrit chez nous avant l'arrivée de mon expédition du 2 août (n°s 112 et 113). J'ai vu avec infiniment de peine que Sa Majesté n'a pas accédé à ma juste et très-pacifique demande, qu'Elle voulût bien *suspendre toute mesure jusqu'au retour de mon courrier*. Comment voulez-vous que l'on juge chez nous vos demandes et vos actes? Croyez-vous ces derniers propres à rassurer le gouvernement et le peuple? Ne mettent-ils pas d'entraves aux intentions pacifiques du premier? » M. de Champagny me dit que mon vœu était très-juste, qu'il le

soumettrait à l'Empereur, et qu'il serait assurément accueilli par lui; «quant aux mesures, ajouta-t-il, elles ont été ordonnées avant que je fusse en possession de votre lettre.» — «Voilà, repris-je, l'inconvénient des voyages de l'Empereur, qui, le centre, le pivot de la politique européenne, se trouve six mois de l'année à trois cents lieues des représentants que les grandes puissances entretiennent près de lui, parce qu'elles sont convaincues de la nécessité de relations diplomatiques autres que celles provenant d'agents subalternes, malveillants, et qui malheureusement écrivent trop souvent dans le sens que, peut-être à tort, ils croient être celui de leur maître.» M. de Champagny n'objecta rien, et je ne crois pas qu'il eût pu objecter quelque chose à une vérité aussi évidente.

Toutes les nuances sont importantes à saisir dans un moment comme celui-ci. Je suis convaincu que l'Empereur ne saurait songer à la conquête de l'Espagne, et *en même temps* à la guerre avec nous. Une preuve certaine qu'il louvoie, ce sont les promesses flatteuses qu'il a faites au prince Guillaume de Prusse et au baron de Brockhausen* depuis son retour de Bayonne, et celles que dans le même sens M. de Champagny a faites à M. de Tolstoy.

Cet ambassadeur sortait hier du cabinet du ministre des relations extérieures au moment où j'y entrais. Ce dernier lui adressa la même question qu'à moi sur les impressions qu'il avait emportées de l'audience; il lui demanda avec un intérêt marqué s'il m'avait vu depuis hier, quelle était ma façon de penser, etc. M. de Tolstoy ayant dit au ministre que nous étions lui et moi parfaitement du même avis sur le fait que la paix devait se consolider par des discussions franches et sur les formes confidentielles et amicales que l'Empereur avait mises dans ses explications, M. de Champagny l'engagea beaucoup à écrire dans ce sens à Pétersbourg. Votre Excellence a vu plus haut que c'est le ministre des relations extérieures qui avait invité, à la suite d'un court entretien, l'ambassadeur de Russie à passer chez lui. Ce dernier, d'après l'accueil qui

* Ministre plénipotentiaire de la Prusse à Paris. (*Note de l'Éditeur.*)

semblait avoir été fait à sa proposition de la veille, était autorisé à croire que le ministre remettrait la conversation sur un sujet tout à fait conforme aux vœux que l'Empereur avait exprimés sur l'intervention de la Russie dans nos différends. Mais il paraît, et la raison en est claire, que M. de Champagny, ayant rapporté à son maître les phrases de M. de Tolstoy, n'a pas été autorisé à provoquer de nouveau une proposition qui ne tendait à rien moins qu'à placer cent mille Russes dans le flanc de l'armée française. Il n'en fit pas mention, et le comte de Tolstoy passa à une autre question, non moins importante, qui est celle de l'exécution entière du traité de Tilsit, question qui nous intéresse autant qu'elle peut intéresser la Russie elle-même.....

Le ministre, dans plusieurs phrases entortillées, insinua *que la France s'arrangerait avec la Prusse sur ses propres affaires.* L'ambassadeur lui répliqua alors avec calme et dignité : « Le traité de Tilsit n'existe donc plus, car sur quels autres intérêts porte-t-il que sur ceux de la Prusse? Vous l'annulez donc de fait, et vous nous replacez en état de guerre? »

M. de Champagny, frappé comme d'un coup de foudre, répliqua très-précipitamment par l'assurance qu'il n'avait entendu parler *que des affaires pécuniaires entre la France et la Prusse,* de détails qu'il n'avait point cru pouvoir intéresser la Russie, et il offrit en même temps de le mettre au fait de tout; enfin le résultat de la conférence fut la *promesse formelle du ministre que l'on procéderait d'abord par remplir les stipulations du traité de Tilsit.*

Que Votre Excellence rassemble maintenant tous ces faits, toutes ces différentes données. Qu'elle rapproche de la position des affaires en Espagne les menaces faites à l'Autriche, qu'elle établisse une liaison qui me paraît très-naturelle entre l'époque des premières ouvertures de M. de Champagny et du général Andréossy et celle du retour de l'Empereur à Paris, de l'appel prochain d'une nouvelle conscription, de la rentrée d'une partie de l'armée en France ; qu'elle calcule les motifs que peut avoir l'Empereur de ne pas exposer une entreprise immorale au blâme qui toujours atteint les entreprises

échouées; qu'elle calcule ses moyens militaires sur l'échelle d'une guerre désastreuse à soutenir dans son dos, en même temps qu'il courrait les hasards d'une nouvelle guerre avec l'Autriche, dans laquelle il est loin de pouvoir compter sur la parfaite impassibilité de la Russie, et je suppose que Votre Excellence tombera d'accord avec moi sur la possibilité qu'avec une conduite également sage et mesurée, nous pouvons non-seulement éviter la guerre dans ce moment, mais même tirer de la complication actuelle un très-grand parti pour notre considération politique. Si le démon de la guerre, *si cette main invisible,* que je ne crois pas aussi invisible que le dit l'Empereur, devait malgré tous nos vœux agiter le brandon de la discorde au point de nous forcer de nouveau à une légitime défense, le moment actuel serait-il le moins propice pour cette défense? Je ne le crois pas, tant il est vrai que les mêmes mesures que condamne maintenant l'Empereur doivent nous garantir la paix ou nous sauver dans la guerre; que, par conséquent, elles sont bonnes : mais c'est parce qu'elles le sont, qu'elles ne conviennent pas à l'Empereur des Français.

Si j'ai la conviction que l'Empereur ne désire pas aujourd'hui nous faire la guerre, si j'ai appuyé cette conviction sur une foule de données de la plus haute valeur, je me suis malheureusement convaincu que beaucoup de gens épuisent tous leurs moyens pour la fomenter. Toutes les petites puissances qu'excite le désir de ramasser quelques lambeaux de la curée; tous leurs agents qui croient servir la gloire de ce qu'ils appellent la patrie, et qui ne visent qu'à faire leur cour à l'Empereur; tous les agents français à l'étranger qui espèrent monter d'un cran dans la confiance de leur Maître; tous les militaires qui craignent une guerre civile où ils ne peuvent ni piller ni acquérir de la gloire par les bulletins, et où ils ne peuvent trouver que la mort; tous les ambitieux, tous les agioteurs remuent ciel et terre pour provoquer la guerre avec l'Autriche. Un de leurs moyens constants est de tâcher de persuader à l'Empereur *que nous la voulons,* et qu'il est d'une impardonnable imprudence de nous laisser arriver au moment que nous croirons le plus propice pour tomber sur lui. Tous

ces efforts agissent comme la goutte d'eau; ils creusent, ils se réunissent, ils s'enflent, et ne finissent que trop souvent par entraîner les volontés les plus fortes. Celle de l'Empereur ne l'est jamais quand il s'agit de s'opposer à la guerre.

AUDIENCE PARTICULIÈRE ACCORDÉE PAR NAPOLÉON A METTERNICH, LE 25 AOUT 1808.

(Note 29, p. 224, t. I.)

116. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 26 août 1808. — 117. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 26 août 1808.

116. La plus mûre délibération sur le contenu des ordres que Votre Excellence venait de me transmettre m'a prouvé que toutes mes instructions se trouvaient concentrées dans le passage suivant, que j'extrais de sa dépêche :

« Notre devoir est d'écarter jusqu'à la raison la plus éloignée que le Cabinet français puisse alléguer pour justifier une attaque contre l'Autriche; et de même vous pouvez et vous devez entrer dans tout ce qui n'entraînerait pas une révocation des mesures que nous avons exécutées, ou une diminution ou une dispersion de notre armée de ligne. Voilà les bornes de vos pouvoirs. »

Des explications sur des accusations passées et qui ne sont plus à l'ordre du jour, me parurent ne plus devoir *être présentées que sous un point de vue historique,* sous celui surtout de *faire valoir notre parfaite loyauté.* Mais je devais tâcher d'avancer le plus possible la *besogne actuelle.*

Je me rendis le lendemain 24 chez le ministre des relations extérieures. Je le prévins que j'étais chargé de demander une audience à Sa Majesté Impériale. Tracer ici l'entretien que j'eus avec M. de Champagny serait répéter ce que je dis avec plus de détails à l'Empereur.

L'Empereur m'admit chez lui hier à sept heures du soir, avant le spectacle à Saint-Cloud.

Je commençai par le prévenir que l'Empereur mon Maître m'avait expressément chargé de lui demander une audience; que le but de Sa Majesté Impériale dans cette démarche n'avait été que celui de lui faire parvenir par la voie de Son ambassadeur l'assurance renouvelée des sentiments qui l'animent. « Je m'acquitte, continuai-je, avec d'autant plus de satisfaction de cet ordre de mon auguste Maître, que je le fais dans un moment où je dois regarder toutes les discussions des derniers temps comme entièrement terminées. Votre Majesté m'a fait promettre la retraite de Ses troupes des points menaçants pour l'Autriche. Je Lui promets, au nom de mon Maître, le plus strict accomplissement de ce qu'ont annoncé les patentes publiées chez nous au mois de mai dernier. Nos réserves seront jusqu'au 1er septembre toutes rendues à l'agriculture, les exercices de la milice vont finir avec la belle saison. Votre Majesté a-t-Elle pris de l'ombrage du rassemblement de cinq régiments près de Cracovie? Il sera dissous; aucune autre mesure n'est à révoquer, parce qu'aucune mesure n'a été opposée à la situation menaçante que les armées françaises et ses troupes alliées ont prise. »

« — Ne soyons ni Empereur des Français ni ambassadeur d'Autriche, reprit l'Empereur; je vous parlerai comme à un homme que j'estime, et ne faisons pas de phrases; nous ne sommes pas ici, comme l'autre jour, en présence de tout un auditoire. Je regarde tout comme fini; ainsi il n'est pas question de revenir sur cet objet. Je n'ai jamais cru que ni l'Empereur, ni le comte de Stadion, ni l'archiduc Charles voulussent la guerre. Vous êtes mal avec la Russie, vous ne pouvez me faire la guerre sans elle; mais j'ai craint que vous ne fussiez, par de fausses démarches, entraînés à la guerre sans le vouloir; il ne faut pas se mettre dans une position où une étincelle la décide. Tenez, une seule mauvaise parole de votre part personnellement, une fausse démarche l'eût provoquée. Je vous parle franchement, vous voyez combien elle était imminente. Je sais régner, je suis militaire, ainsi tout ce que vous pouvez me dire ne me fera jamais regarder vos armements et la disposition actuelle de votre armée différemment

de ce qu'ils sont. Ce n'est pas la puissance qui forme des camps qui veut la guerre. On peut se réunir sur un seul point sans camps préalables, on se forme en marchant même. Convenez que ce sont les affaires d'Espagne qui vous ont fait peur; vous vous êtes déjà vus renversés comme j'ai renversé ce trône; cela ne serait même pas étonnant; on a dit la même chose dans le public de Paris. Mais quelle différence! Savez-vous pourquoi j'ai fait un changement en Espagne? Parce que j'avais besoin de tranquillité complète dans mon dos; que, depuis la fameuse proclamation lors de la campagne de Prusse, le misérable prince de la Paix lui-même avait, ce qu'on ne croirait pas, augmenté l'armée de terre de cinquante mille hommes; parce que l'Espagne, au lieu de mettre ses capitaux dans sa marine dont j'ai besoin pour forcer l'Angleterre à la paix — elle devient tous les jours plus intraitable. — les dépensait au renforcement de son armée, qui ne pouvait servir que contre moi. Je ne puis pas les en blâmer, j'étais devenu trop fort pour eux. Enfin le trône était occupé par des Bourbons; ce sont mes ennemis personnels; eux et moi ne pouvons occuper en même temps des trônes en Europe. Les autres dynasties n'ont pas cela de commun avec la leur; je fais une grande différence entre la Maison de Lorraine et celle des Bourbons. Pourquoi croire à mon ambition extrême, démesurée? Vous voyez que c'est un calcul de prudence, d'intérêt politique très-vrai, qui m'a fait profiter des dissensions qui régnaient dans la Maison royale. On a dit que c'était moi qui les avais fomentées; cela n'est pas vrai; mais il me faut sur le trône d'Espagne un prince qui n'ait aucune inquiétude sur mon compte, et qui de son côté ne m'en donne pas; l'intérêt de l'Espagne, de l'Amérique même, le réclame.»

Je n'interrompis ces phrases que par quelques observations pour rectifier les assertions de l'Empereur sur le compte de nos armements, que je déclarai n'avoir eu et n'avoir jamais d'autre but que d'assurer à la Monarchie autrichienne la sûreté et la considération intérieure et extérieure auxquelles elle est en droit de prétendre.

« Ce qui m'a peiné, me dit l'Empereur, c'est que l'on ait

nié à Vienne les armements. » — « Comment aurait-on pu nier, lui demandai-je, ce qu'on n'a fait qu'en suite de patentes imprimées, affichées, répandues dans l'Europe entière? » — « Non, reprit l'Empereur, le comte de Stadion les a niés dans ses conversations avec Andréossy. » — « Il doit avoir nié, lui dis-je, ce qui n'est pas, les intentions offensives et hostiles; il ne peut avoir nié les très-simples moyens de défense que nous avons adoptés; je connais d'ailleurs les propres paroles dont s'est servi M. de Stadion. »

L'Empereur passa alors à une discussion, qui dura plus d'une demi-heure, *sur le peu de bonne grâce qui existe dans les relations entre les deux Cours*. Il se plaignit (tout en me priant de ne jamais faire mention à ma Cour d'objets aussi futiles) de ce que l'Empereur et l'Impératrice, dans les cercles, ne demandaient jamais à l'ambassadeur de France des nouvelles de lui, Napoléon. « Croyez-vous, me dit-il, qu'en vous adressant à chaque cercle des demandes de ce genre, ce soit pour être informé de ce que je sais? Non, ce n'est que pour le public, pour lui prouver qu'il existe de Souverain à Souverain de bonnes relations. Voyez plutôt le pied sur lequel je suis avec l'Empereur Alexandre : nous nous faisons des cadeaux; ces cadeaux ne nous enrichissent pas, mais ils resserrent nos liens. J'ai voulu faire un cadeau de noces à votre Impératrice, mais elle n'a encore jamais prononcé mon nom; ne croyez-vous pas *que ces cadeaux me servent ici?* Eh bien, jamais une attention de votre part! Ici, nous vous traitons personnellement mieux que nous ne devrions, parce que nous vous voulons du bien; chez vous, jamais un petit égard pour mon ambassadeur à Vienne, différent de ceux qu'on a pour un envoyé de Bavière ou de Wurtemberg; toujours moins de prévenance que pour un ambassadeur russe. Vous avez vu la coquetterie que nous avons mise à bien recevoir ici un de vos archiducs. Ces petites choses sont très-grandes en dernier résultat. »

Je pris la question du côté plaisant, bien qu'elle renfermât un grand fonds de vérité, sinon dans son application actuelle, du moins en principe. Je lui dis que si on avait vu la moindre

avance de sa part, que si on n'avait même pas craint chez nous de se compromettre *en agissant sans trouver de réciprocité,* on n'aurait pas mieux demandé que de se mettre sur un pied de coquetterie, plus doux que de fâcheuses et continuelles explications. « Je vous réponds, Sire, lui dis-je, que je serai bien vite chargé de la remise de quelques vases, s'ils peuvent servir à consolider de bonnes relations entre nous. »

L'Empereur reprit : « Mais je vous avais fourni de si belles occasions ! J'avais reçu à Tilsit un général que l'Empereur Alexandre avait refusé de voir ; on n'a jamais voulu saisir ce fil ; on est bien gauche chez vous ! Vous pouviez vous mettre alors sur le même pied d'intimité que la Russie ; vous ne l'avez pas voulu ; cela vous aurait fait grand bien sous le rapport de vos finances. » — « Voulez-vous une alliance ? dis-je en interrompant l'Empereur. Je suis prêt à convenir des bases, et je réponds à Votre Majesté que je ne saurais mander à ma Cour un résultat plus flatteur de nos discussions. »

« — Il faut des préliminaires à un tel état de choses, me dit l'Empereur ; les traités ne sont rien, les procédés sont tout. »

« — Mais je n'en ai vu que de très-envenimés entre la France et la Russie, repris-je, jusqu'au moment de Tilsit ; ils firent place immédiatement aux relations les plus intimes, à tous les raffinements de la coquetterie même. »

L'Empereur ne sut trop que me répondre. Il me parla du caractère personnel de l'Empereur Alexandre, de son extrême attachement pour ce Prince ; des preuves qu'ils s'étaient données de leur estime particulière et réciproque. Il m'assura qu'il lui resterait attaché toute sa vie, et que, malgré tout ce qu'on pouvait en croire généralement, il le regardait comme un Prince sage, ferme dans son gouvernement, et fidèle aux principes une fois établis. Il ajouta que les bonnes relations entre la France et la Russie devaient lui être attribuées à lui seul ; qu'il y avait à Saint-Pétersbourg un grand parti contre la France, etc.

Après cinq quarts d'heure d'une conversation qui ressem-

blait bien plutôt à une querelle entre amants qu'à une discussion entre un Souverain et un ambassadeur, on vint avertir l'Empereur que le spectacle l'attendait depuis une heure. Il me dit : « C'est vous qui en porterez la faute aujourd'hui; mais résumons. Je comprends donc que vous aurez fait rentrer au 1er septembre prochain vos réserves, que vous lèverez le camp près de Cracovie, que l'intérieur de la Monarchie se trouvera sous peu dans un calme parfait, et enfin que, selon vous, on reconnaîtra les Rois; si la Cour ne le veut pas, qu'elle le dise tout de suite, sinon qu'elle y mette un peu de bonne grâce, qu'elle dise un mot aimable au chargé d'affaires d'Espagne à Vienne. L'Empereur Alexandre n'a pas attendu que je lui en adresse la demande; il m'en a prévenu par une lettre qu'il m'écrivit dès qu'il eut appris les changements en Espagne. De mon côté, dites à l'Empereur que je regarde tout comme fini, que je retirerai mes troupes de la Prusse et du duché de Varsovie, jusque derrière l'Elbe; que je ne veux d'influence *directe* en Europe que jusqu'aux bords du Rhin, et d'*indirecte* que jusqu'à l'Elbe, l'Inn et l'Isonzo; la chose est toute simple, je me crois plus fort en ne l'étendant pas jusqu'à la Vistule, en restant plus concentré. La Prusse va redevenir la plus forte puissance de second ordre. Elle sera incessamment votre amie, votre intérêt et le sien lui en font une loi, je n'ai rien à y objecter; je ne peux point étendre mon influence au delà de la ligne naturelle que je viens de vous indiquer. La Russie est livrée dans ce moment aux calculs de sa propre politique; elle fait des conquêtes sur la Suède, elle veut grappiller sur la Turquie; elle n'évacue pas les Principautés, et moi j'évacue la Prusse! Il me faut une conscription pour renforcer mon armée d'Espagne, qui aura des efforts à soutenir; il ne me l'eût fallu que petite sans votre attitude, mais il me la faut grande maintenant. J'ai armé la Confédération pour remplacer cinquante à soixante mille hommes que je retire de mon armée d'Allemagne. Il y a un point en Europe qui devrait fixer nos regards réciproques : vous voyez ce qui se passe à Constantinople; si vous aviez tenu une conduite différente dans les derniers temps, nous

nous entendrions maintenant ; mais les choses étant placées comme elles le sont par suite de votre attitude, il faudra que je m'entende avec la Russie ; mais je n'ai de ce côté qu'un intérêt indirect, et peu de choses à prétendre de la Porte ; — des procédés, un changement dans des petites choses, peuvent, de leur côté, amener des modifications en votre faveur. Expliquez bien à l'Empereur que ce n'est pas un motif d'ambition qui m'a dirigé dans les affaires d'Espagne, mais la seule question des Bourbons, et de l'incompatibilité de leur existence avec la mienne, principe qui n'est applicable à aucune autre Maison régnante de l'Europe, et dites-lui bien *que je regarde tout entre nous comme fini.* »

J'avais demandé à Champagny le rappel de Séguier *, j'en réitérai le vœu à l'Empereur. Il me le promit ; il ne le rappellera pas tout de suite, parce qu'il ne veut pas avoir l'air de céder à la populace de Trieste ; mais il le fera en conformité du principe qu'il ne faut jamais laisser dans un pays étranger un agent qui y déplait. Il me dit que si Séguier avait tenu les propos dont je me plaignais, il était tout à fait criminel.

Le résultat de cette conversation, que je ne puis regarder que comme la dernière scène de la discussion qui nous occupe depuis le mois de juin, me paraît être le suivant :

L'Empereur Napoléon, devant faire de grands efforts pour la conquête de l'Espagne, ne songe nullement à nous attaquer dans ce moment. L'Autriche ayant, de son côté, atteint le très-grand but d'avoir complété dans une mesure fort respectable ses moyens de défense intérieure, pourra consolider ses forces ; elle n'en a pas atteint un moins grand en conservant dans la dernière discussion l'attitude honorable qui convient à une puissance de premier ordre, sans peur ni reproche.

Si je ne puis attribuer qu'aux efforts que fait un peuple sur le concours duquel nous n'étions nullement en droit de compter, le dénoûment d'une question qui paraissait devoir se compliquer beaucoup, je ne me crois pas étranger au maintien de la dignité de la Cour et de la cause que j'ai eu le bonheur

* Consul de France à Trieste. (*Note de l'Éditeur.*)

d'avoir à défendre. Le suffrage de notre auguste Maître sera la plus douce récompense que j'ambitionne.

Metternich à Stadion. Paris, le 26 août 1808.

117. Je suppose que Votre Excellence sera parfaitement d'accord avec la conclusion de la précédente dépêche. Elle n'exige point de développements, mais elle offre des chances favorables dans son application à notre ligne de conduite future.

L'Autriche a atteint un immense but. Elle a mis à profit le seul moment que lui offraient les derniers temps pour panser ses plaies, pour remonter sur la scène de l'Europe plus forte et plus puissante que jamais. Les événements les plus imprévus sont venus à son secours; elle n'eût peut-être pas pu exécuter ce qu'elle avait si sagement conçu, sans ces mêmes événements; *mais ces événements existent, nous avons exécuté;* bornons-nous à le constater, et profitons-en.

L'Empereur n'avait au fond rien à me dire hier. Il s'est donc accroché à des bagatelles; mais elles ne le sont pas pour lui. Nous établirons de meilleures relations par de petites formes que par de grandes concessions. Si nous voulons un jour la guerre, faisons-la rondement; voulant la paix, rendons-la douce en observant ces petites formes. Notre considération est assez établie pour que nous ne puissions craindre de la compromettre par des procédés quelque minutieux qu'ils puissent être. J'ai dit hier à l'Empereur que des procédés grands ou petits ne pouvaient exister qu'avec la plus parfaite réciprocité. Sondons le terrain et arrêtons-nous, si on ne nous répond pas dans le même sens.

Quant à nos mesures militaires, *qu'on parte du point de vue certain que la guerre ne peut avoir lieu avant un an;* la conquête de l'Espagne sera ou impossible ou prompte, mais coûteuse. Elle exige de grands efforts momentanés, elle n'en exigera pas de moindres pour la maintenir. L'Empereur sera occupé pendant plusieurs mois au delà des Pyrénées; ses meilleures troupes en prennent la direction. Il lève une con-

scription; mais si même, ce qui n'est pas, il pouvait l'employer dans son entier pour nous combattre, il ne le ferait pas. Il nous respecte assez pour ne pas nous attaquer avec de simples recrues; il vient d'éprouver en Espagne qu'elles ne sont bonnes que très-entremêlées à d'anciens soldats ou pour donner la chasse à une troupe battue. Et que de chances au bout d'une année! L'Empereur hasardera tous les jours moins celles d'une guerre disputée; l'esprit public y répugne de plus en plus, et reconduire ses armées des Pyrénées vers l'Inn n'est pas l'affaire d'un moment, et ne peut plus être l'effet d'une simple lubie.

Je prévois qu'après l'évacuation de la Prusse (et le traité est effectivement prêt à être signé au premier jour avec le baron de Brockhausen), il laissera des forces en Allemagne et probablement en Italie pour nous observer; la plus simple prudence l'exige. N'ayons pas l'air de nous en apercevoir; rentrons dans le calme; reposons-nous sur nos immenses ressources en cas de danger; prouvons que nous regardons le moment actuel comme le plus propice à tant d'améliorations intérieures, et comme le plus exempt de toute inquiétude qui pourrait nous venir du dehors.

Telle est ma manière de voir, que je n'hésite pas à soumettre avec franchise à notre auguste Maître.

J'ai témoigné hier à l'Empereur le désir de l'accompagner dans son premier voyage, convaincu que de bonnes relations entre grandes puissances ont besoin d'être cultivées sans cesse. Je lui ai dit que dans le cas où il ne remplirait pas mon vœu, je soumettrais à mon Maître celui de pouvoir aller à Vienne, ne fût-ce que pour deux ou trois semaines. J'ai exprimé avec intention l'une ou l'autre alternative, convaincu de l'utilité de la première et pour me donner la chance de pouvoir demander à Sa Majesté Impériale d'être appelé à Vienne, où je regarderais ma présence dans un moment de la plus entière stagnation dans les affaires comme pouvant fournir l'occasion à des explications verbales utiles à son service.

L'ENTREVUE DES SOUVERAINS A ERFURT.

(Note 26, p. 223, t. I.)

118. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 14 septembre 1808. — 119. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 14 septembre 1808. — 120. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 22 septembre 1808. — 121. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 23 septembre 1808.

118. Un officier des chevaliers-gardes, arrivé ici avant-hier en courrier de Saint-Pétersbourg, a porté à l'Empereur la nouvelle d'une détermination définitive de l'Empereur Alexandre sur le lieu et sur le moment de leur entrevue. Les deux Souverains seront rendus à Erfurt le 27 septembre. L'Empereur des Français prend la route par Metz, Francfort, Mayence, et compte être de retour ici le 15 octobre. Le Corps législatif est convoqué pour le 22 du même mois, et Sa Majesté ira, peu après cette époque, rejoindre l'armée qui se rassemble au pied des Pyrénées...

Napoléon se fait accompagner par MM. de Talleyrand, de Champagny, Maret et Duroc; le général Nansouty et deux chambellans forment le reste de sa suite. MM. de Romanzow, de Tolstoy et de Caulaincourt accompagnent l'Empereur Alexandre. L'Empereur Napoléon a fait entrevoir à M. de Tolstoy qu'il l'inviterait à l'accompagner. Cet ambassadeur a pris le Souverain au mot, et est parti de ce principe dans les entretiens que depuis il a eus avec M. de Champagny.

Convaincu que dans les grandes occasions il faut prendre de grands partis, je me suis, après mûre délibération sur les avantages et désavantages que pourrait présenter celui que je projetais, rendu hier matin chez M. de Talleyrand. C'est lui qui m'a confié les détails sur le voyage de Sa Majesté que je viens d'avoir l'honneur de communiquer à Votre Excellence. Il me demanda si je n'avais point encore de réponse sur le projet qu'aurait notre auguste Maître de venir surprendre les deux Souverains à Erfurt; il insista beaucoup et de nouveau sur l'extrême utilité de cette démarche. Il fait une immense

différence entre la présence de notre auguste Maître et l'envoi d'un des princes de la Maison, et n'attribue que peu de valeur à ce dernier parti.

Je lui soumis alors la question : s'il pouvait y avoir quelque difficulté à ce que je témoignasse *en mon nom privé* à Napoléon le désir d'être appelé à l'accompagner. Je motivai mon vœu sur la nature des relations qui existent entre l'Autriche et la France, sur l'importance dont serait notre intervention dans toutes les questions relatives à la pacification générale, si tel était le but de l'entrevue. Je parlai de l'embarras dans lequel on se trouverait ici de nous faire entendre par un refus que la présence d'un homme chargé des intérêts de l'Autriche étant gênante, les délibérations d'Erfurt porteraient un caractère pouvant compromettre ces mêmes intérêts; — je lui observai enfin qu'une démarche faite en mon nom individuel, et avec tous les ménagements nécessaires, ne saurait point exposer la dignité de ma Cour, si surtout je fixais comme bornes de mon vœu le désir de prouver à l'Europe entière l'existence réelle de bonnes relations entre nos deux Gouvernements. M. de Talleyrand entra complétement dans ma manière de voir; il approuva et mon calcul et les conclusions que j'en tirais, et nous convînmes que je ferais une démarche près de M. de Champagny dans le sens que je viens d'exposer.

Je me rendis effectivement chez le ministre des relations extérieures au sortir de chez le Vice-Grand Électeur. Je mis la conversation sur le voyage de l'Empereur. M. de Champagny me dit qu'il avait soumis à Sa Majesté mon vœu d'être instruit du moment de son départ (vœu que jamais je ne lui avais exprimé), que beaucoup des membres du Corps diplomatique le partageaient, et que Sa Majesté, qui encore ne lui avait point donné d'ordres, le mettrait sans doute à même de nous en prévenir plusieurs jours à l'avance. Je fis quelques questions à M. de Champagny sur les déterminations de l'Empereur Alexandre, sur le choix des personnes qui accompagneraient l'Empereur des Français. Il ne me répondit, à sa manière habituelle, que par monosyllabes. « Je ne sais, lui dis-je, pourquoi je vous adresse des questions sur des choses

que je sais. Mais pourquoi l'Empereur ne donnerait-il pas à l'Europe une preuve bien évidente de nos bons rapports en m'admettant à sa suite? Je pars du point de vue que l'Empereur lui-même a établi dans le dernier entretien que j'ai eu avec lui au sujet de nos bonnes relations (n° 116). C'est justement en m'appuyant sur cette base solide que l'idée m'est venue de l'utilité réelle pour nos relations particulières, et pour la cause du repos général, de mon admission comme ambassadeur d'une puissance amie et prépondérante à l'entrevue d'Erfurt. »

M. de Champagny fut embarrassé pour me répondre, et choisissant toujours dans les moments difficiles les arguments les moins plausibles, il me dit que je savais que Sa Majesté n'était pas dans l'habitude de se faire accompagner dans ses voyages par le Corps diplomatique, qu'il ne s'agissait ici que d'une entrevue depuis longtemps concertée entre *deux amis,* que j'avais d'ailleurs complétement raison de constater le rétablissement de meilleures relations entre nos deux Cours, et qu'il me priait surtout d'être convaincu que dans l'entrevue en question nos intérêts ne seraient pas compromis.

« Si je pouvais le croire, repris-je, je ne vous parlerais pas même de l'idée qui m'est venue; je regarderais dans ce cas ma présence comme tout aussi inutile pour empêcher le mal, que, dans la supposition contraire, elle me paraît propre à assurer le bien. La réunion des deux Empereurs porte un caractère plus sérieux que celui d'une simple rencontre d'amis : ils ne se feraient point accompagner de leurs ministres s'il ne s'agissait de grands intérêts, et quels sont ceux auxquels l'Autriche puisse être étrangère? S'agit-il de conquérir la paix générale? Nous n'y sommes pas moins intéressés, et non moins utiles que la France et la Russie. S'agit-il de régler les rapports des puissances du continent entre elles? L'Autriche y occupe une place trop marquante pour qu'un arrangement de cette espèce puisse avoir lieu sans elle. Je crois vous servir, ajoutai-je, en vous fournissant un moyen aussi naturel d'atteindre le grand but que je suppose être le seul que puisse se proposer l'Empereur Napoléon. Je suis d'ailleurs fort à l'aise en vous parlant

de tout ceci, car ma Cour sait tout au plus à l'heure qu'il est que l'entrevue est décidée; je suis sans ordres et sans instructions, et il vous est facile de calculer, d'après les dates mêmes, que je ne puis pas vous parler en ambassadeur d'Autriche, mais en simple particulier. »

M. de Champagny m'objecta alors que les autres membres du Corps diplomatique pourraient faire la même réclamation. — « L'ambassadeur d'Espagne et le Persan exprimeront peut-être le même désir. »

« — Il n'est pas question de réclamations, lui répondis-je; je vous soumets un vœu bien clairement motivé; d'ailleurs, ajoutai-je en riant, je ne saurais, ni au point de vue moral, ni au point de vue politique, souscrire à votre rapprochement entre un ambassadeur d'Autriche et celui d'un Khan de Perse nous formons une véritable antithèse diplomatique. »

M. de Champagny, voyant sans doute qu'il avançait sur un terrain scabreux, me dit qu'il communiquerait à l'Empereur mon idée; il convint avec moi des termes dont il se servirait, et qui furent absolument conformes à mes désirs.

Je suis bien loin de prétendre que mon projet puisse s'exécuter. Il présenterait le double avantage de me mettre à même de surveiller les négociateurs français, et d'influer sur les Russes. Ce dernier point serait surtout d'une haute importance; mais plus les chances seraient favorables dans ce cas, moins je me permets d'en entrevoir la possibilité.

Quoi qu'il en soit, je croirai avoir fait mon devoir en ne négligeant pas la seule démarche à ma portée, et surtout en l'exécutant de manière à ne pas compromettre ma Cour, M. de Champagny s'étant chargé de sonder le terrain avant de m'attirer un refus.

Metternich à Stadion. Paris, le 14 septembre 1808.

119. Il serait difficile de se former d'avance une idée juste de ce que peut être le résultat de l'entrevue des deux Empereurs. Je crois qu'eux-mêmes l'ignorent. Napoléon sait ce qu'il y apporte d'intentions et de projets. Alexandre croit tout

au plus être d'accord avec lui-même. Le premier *voudra tout ce qu'il pourra obtenir,* le second eut accorder *bien au delà de ce qu'il voudra et croira accorder.* Il est des événements indépendants de tout calcul ; *au-dessus* d'eux quand il s'agit de Napoléon, *au-dessous* quand ils portent sur un Cabinet tel que celui de Saint-Pétersbourg.

Les seules bases desquelles nous devons partir sont celles *de la position des affaires au moment de l'entrevue,* du plus ou moins de complications qu'aura intérêt de faire naître Napoléon, du plus ou moins de courage que puisera Alexandre dans cette même position des affaires.

J'envoie aujourd'hui à Votre Excellence des pièces d'un bien haut intérêt pour fixer son opinion sur cette position.

Elle reçoit sous le n° 1 le *Moniteur* du 5 septembre, qui établit d'une manière officielle, le jour même de la séance du Sénat, le point de vue que la Cour impose au public sur la marche des événements en Espagne.

Sous le n° 2, le *Moniteur* du 7 septembre, qui renferme les premiers détails publiés sur la séance du Sénat du 5.

Sous le n° 3, le reste des détails de cette même séance.

Sous le n° 4, les publications qui dans plusieurs feuilles ont eu lieu sur la défection du général de la Romana, et sur les affaires d'Espagne et de Portugal.

L'ensemble de ces pièces nous rejette, sous le rapport des phrases et du style, en 1793. Nulle ne présente un plan fixe pour l'avenir. On fait décréter au Sénat que la guerre avec l'Espagne est juste, et fondée sur un calcul de saine politique ; le pouvoir d'un Sénat ne s'étend ni sur des principes éternels, ni sur l'opinion des peuples.

On pousse les phrases de rhétorique au point de supposer que les mânes de Henri IV, de François Ier et de Louis XIV sourient à la *généreuse entreprise* de Napoléon de culbuter le trône de leur arrière-petit-fils. Les mânes de ces princes ne peuvent venger l'insulte qu'on leur fait.

On renverse tout, principes, convenances, autorité de l'histoire, pour établir de nouveaux principes de politique et du droit des gens. Ni M. de Champagny, ni Clarke, ni les orateurs

des tribunes de 1793, ne prouveront jamais au peuple français et au public de l'Europe que le moyen de forcer l'Angleterre à la paix est de lui fournir d'immenses et de nouveaux moyens de faire la guerre; ils ne lui feront jamais croire que l'existence d'un faible Bourbon sur le trône d'Espagne était plus compromettante pour le salut de la France que la lutte indéfinie qui vient de s'engager dans la Presqu'île, et que la perte des Amériques.

On justifie une levée de quatre-vingt mille conscrits, prise sur les réserves des dernières années, par l'obligation de soutenir l'honneur national, et on rejette sur l'Autriche la nécessité d'appeler sous les armes des enfants de dix-sept ans; le peuple n'est pas plus dupe du véritable motif qui compromet la gloire de ses armées, que des intentions supposées à l'Autriche.

On use de quelques ménagements envers nous dans les discours des ministres, mais on nous déchire dans ceux des orateurs du Sénat; les premiers sont les manifestes aux puissances, les derniers s'adressent à la nation française. Les peuples de l'Europe entière ne sont plus à remuer par des phrases; toutes les opinions se réuniront sur le fait, *que la position intérieure et extérieure de Napoléon a essuyé de terribles échecs, par suite de calculs aussi téméraires que faux de sa part.*

D'après mon opinion, Napoléon a des échecs à réparer, et l'entrevue avec son auguste allié doit lui en faciliter les moyens.

Veut-il réparer son insuccès sur le théâtre même de ses malheurs; ou bien cherchera-t-il un autre point de l'Europe pour recouvrer ce que *ses plans et les fautes de ses généraux lui ont fait perdre dans l'opinion publique?* Cette question, très-juste naguère, ne l'est plus; il n'existe plus d'alternative, *il doit faire tous ses efforts pour terminer l'œuvre commencée.* La marche de ses armées, ses derniers actes publics, ne laissent plus de doutes sur ce fait; le principal but de l'entrevue doit donc être celui de *se tranquilliser lui-même sur toute possibilité d'inquiétude et d'attaque de la part de l'Autriche et de la Russie.*

Peut-il arriver à ce but en compliquant les questions entre la France et l'Autriche? Je ne le crois pas.

Peut-il vouloir faire naître des dissensions entre l'Autriche et la Russie pour atteindre ce même but? Deux puissances qui n'ont ni envie ni motif de se battre, s'expliquent au lieu de se battre, et ces explications mènent trop facilement à leur union pour qu'il puisse tenter de placer ainsi les questions.

Développera-t-il au cabinet russe tous ses plans sur l'avenir? Espère-t-il le porter par cette preuve de confiance à s'en déclarer implicitement complice?

Faire beaucoup d'ouvertures insidieuses et vagues, tâcher d'obtenir en échange des promesses formelles; caresser l'amour-propre d'Alexandre, flatter la présomption de son ministre et en profiter; — porter la Russie à nous tenir en échec, lui promettre le partage et le gros lot de la Turquie, lui garantir la Finlande : voilà sans doute ce que se propose Napoléon.

M. de Talleyrand fera de son côté tout ce qu'il pourra pour engager une négociation avec l'Angleterre. C'est là que serait pour l'humanité le but utile de ce voyage.

Quel est au contraire le rôle que nous indique la situation actuelle? Cherchons-le dans les ressources militaires que l'Autriche a si sagement déployées dans les derniers temps; c'est à elles que nous devons notre salut. Une puissance de premier ordre ne peut se soutenir que de son propre poids. La France se jetant sur nous avec les forces de la Russie réunies, nous risquerions d'être écrasés; la première ne songe pas à nous faire la guerre dans ce moment-ci, la seconde n'y songe pas davantage; un Empereur qui, d'après l'idée de M. de Talleyrand, paraîtrait en personne au milieu du Congrès d'Erfurt et qui dirait : — «Je mets quatre cent mille hommes de troupes et tout mon peuple armé dans la balance de la justice; je prétends périr les armes à la main si on veut tenter de m'écraser; je prétends aussi que la paix n'existe qu'avec mon assentiment; je ne veux que la paix, mais dans la paix un état de choses conforme à la dignité de ma couronne », — embarrasserait beaucoup la force de Napoléon et la faiblesse d'Alexandre.

Une preuve que l'on compte agiter des questions éminem-

ment politiques se trouve dans le départ de plusieurs employés du département des affaires étrangères. Le chef de division La Besnardière partira demain matin.

Un fait me paraît incontestable, c'est que nous ne pouvons rester spectateurs oisifs des conférences qui vont s'ouvrir.

Metternich à Stadion. Paris, le 22 septembre 1808.

120. Je m'empresse d'avoir l'honneur de prévenir Votre Excellence du départ de Sa Majesté pour Erfurt au moment même où Elle vient de se mettre en route. Elle compte y être rendue le 26 de ce mois et s'y arrêter vingt jours.

M. de Talleyrand a précédé l'Empereur de quatre jours.

M. de Champagny nous a quittés hier. L'ambassadeur de Russie se trouve dans la suite immédiate de l'Empereur.

La veille du jour du départ de M. de Talleyrand, je me rendis chez lui. Il m'exprima de nouveau son vœu que notre auguste Maître pût se résoudre à la démarche personnelle qu'il avait conseillée antérieurement. « Tous les Rois et princes de la Confédération se rendent à Erfurt, ajouta-t-il; le prince qui n'y sera pas aura l'air d'être ou nul ou ennemi. L'Empereur d'Autriche ne peut se trouver dans le premier cas; rien ne peut se faire en Europe sans qu'il offre une *gêne* ou une *facilité;* — moi, je désirerais dans l'occurrence du moment y voir arriver l'Empereur François comme *une gêne.* »

Il me demanda si, en parlant à Vienne de cette idée de voyage, j'avais fait mention qu'elle était complétement la sienne. Je lui dis que oui. « Eh bien, reprit-il, j'espère que votre Cour y ajoutera un degré d'importance de plus; dans tous les cas, adressez-moi quiconque vous enverrez à Erfurt; il peut compter sur tous mes soins, et je regarde vos intérêts comme les miens; telle est ma façon de penser tout entière dans un moment de la plus haute importance. »

M'étant rendu chez M. de Champagny pour prendre congé de lui, je trouvai sa porte fermée pour tout le monde excepté pour moi. Il vint au-devant de moi, et me dit qu'il avait cru ne point agir contre mes intentions en informant Sa Majesté

d'une simple idée que je lui avais exprimée dans le dernier entretien que nous avions eu ensemble. « L'Empereur, ajouta-t-il, m'a chargé expressément de vous dire que, s'il ne consultait que sa bienveillance particulière pour vous, il n'eût pas hésité un moment à vous inviter à l'accompagner ; mais il s'agissait dans cette occasion de faire une exception en faveur de l'ambassadeur d'Autriche. L'Empereur n'admet à sa suite aucun membre du Corps diplomatique, hors M. de Tolstoy, et il espère que vous ne verrez pas dans ce fait une marque de faveur particulière pour lui ; il a une entrevue avec l'Empereur de Russie ; il lui amène son ambassadeur, parce que l'Empereur Alexandre se fait également accompagner par M. de Caulaincourt ; s'il allait voir l'Empereur François, il vous proposerait de le suivre à l'exclusion de tous vos collègues. L'Empereur François vient de se rendre seul à Presbourg dans une circonstance très-solennelle ; on ne fait rien de particulier pour le général Andréossy. Croyez que l'Empereur vous rendrait au centuple chaque petit procédé particulier que l'on aurait à Vienne pour son ambassadeur. L'Empereur ne peut, les questions posées ainsi, qu'éviter avec soin d'accorder à un autre ambassadeur une préférence diplomatique sur vous, mais il ne peut pas vous en accorder sur un autre. Vous devez retrouver ces soins dans les relations de l'Empereur avec l'ambassadeur de Russie ; tout ce qu'on fait pour lui ne tient pas à des formes officielles, et ce qu'on fait en particulier est rendu à M. de Caulaincourt à Pétersbourg. »

Je dis à M. de Champagny que ma conduite devait avoir convaincu sa Cour que je savais très-bien distinguer les procédés particuliers de faveurs diplomatiques et officielles ; que l'Empereur était sans contredit maître de recevoir dans son intérieur et d'emmener dans ses voyages qui bon lui semblerait ; que, d'un autre côté, je ne pouvais pas admettre le principe que l'on ne faisait rien à Vienne pour l'ambassadeur de France. — « Il ne m'est pas difficile, ajoutai-je, de prouver qu'on l'y traite avec une faveur particulière et marquée ; nous partons du point de vue de la plus parfaite réciprocité vis-à-vis de toutes les Cours ; or, il se trouve à Paris un ambassadeur

pour lequel on a des attentions qu'on ne m'accorde pas à moi; nous dérogeons donc à notre règle générale en ne traitant pas l'ambassadeur de France moins bien que ses collègues. Mais il ne s'agit pas ici d'un fait qui tienne le moins du monde à l'étiquette; Votre Excellence me trouvera toujours sur la même ligne : ménager aux deux Cours les moyens de s'entendre et de servir leurs propres intérêts en leur facilitant tous les moyens de se prouver réciproquement estime et considération, tel est mon but invariable. Ce même point de vue me fit désirer de pouvoir accompagner l'Empereur. Il est de fait que dans tout ce qui peut ou doit se traiter à Erfurt, l'Autriche ne saurait être que d'un grand poids pour ou contre; vous ne voulez que la paix, l'Autriche ne veut que la paix; — n'ayant donc qu'un but, nous ne devrions vouloir l'atteindre que par les mêmes moyens. »

« — L'Empereur, me répondit M. de Champagny, m'a expressément chargé de vous témoigner qu'il a trouvé dans le vœu que je lui ai soumis de votre part de l'accompagner à Erfurt, une preuve nouvelle du bon esprit qui vous anime; mais le public attache une valeur très-exagérée à une entrevue concertée depuis plus de huit mois, remise d'un moment à l'autre, et qui n'est au fond qu'une rencontre de deux amis. Il croit qu'il s'agit de régler tous les intérêts et rapports du continent; on y traitera, à la vérité, d'affaires, mais ce ne sera que par ricochet. »

J'interrompis ici le ministre en lui disant que j'étais loin de partager les opinions exagérées du public, et également loin de laisser influencer mon opinion et mes calculs par des raisonnements quelconques. « Je connais mieux que le peuple parisien, lui dis-je, notre force et notre poids réel; je rends trop justice à la place que l'Autriche tient parmi les puissances de l'Europe pour ne pas regarder comme vaine et illusoire toute entreprise tendant à régler sans son concours le sort du continent; je suis et dois être parfaitement tranquille sous ce rapport. »

Ici, le ministre répéta ce qu'il venait de me dire sur le but de l'entrevue; il ajouta une phrase pour m'assurer que l'en-

trevue n'aurait rien de compromettant pour l'Autriche, et qu'il s'y agirait principalement de *concerter des moyens pour forcer l'Angleterre à la paix, qui enfin devait se faire.*» Vous n'êtes pas, continua-t-il, dans une position géographique propre à influer sous ce rapport sur l'Angleterre, et la Russie seule réunie à la France peut la forcer à ce résultat. »

Je fis observer à M. de Champagny que si on voulait forcer l'Angleterre à la paix, l'Autriche ne pouvait également pas rester étrangère à cette entreprise; que j'étais étonné de lui entendre avancer que nous n'étions pas à même d'influer sur les décisions de cette puissance, tandis que l'Empereur m'avait dit, devant une infinité de témoins, que les actions de l'Angleterre avaient haussé de cinquante pour cent par la seule vraisemblance que l'Autriche pût de nouveau entrer en lice avec la France; que, d'un autre côté, en ne calculant que l'état de souffrance dans lequel nous nous trouvions sous une infinité de rapports par suite de notre concours aux mesures continentales, je ne pouvais que supposer que ce même concours de l'Autriche devait également influer puissamment sur la partie adverse.

M. de Champagny s'étendit, pour toute réponse, en protestations sur les services que nous rendions à la cause commune par les mesures que nous avions adoptées et que nous exécutions. Le fin mot était de mettre en avant quelques phrases tranquillisantes pour l'Autriche, personnellement polies pour moi, de me dire enfin d'une manière gracieuse, mais gauche par la tournure que lui avait donnée M. de Champagny, qu'on ne voulait pas de nous, et qu'on comptait s'arranger seuls avec l'Empereur de Russie.

Rapprochons tout ce que renferment mes derniers rapports et celui que je rédige dans ce moment, de ce que m'a dit l'Empereur à l'audience diplomatique du 15 août, à l'audience particulière du 25 du même mois (nos 114 et 116), et je me trouve toujours réduit au raisonnement que j'ai pris la liberté de soumettre à Votre Excellence dans mon Rapport du 14 de ce mois (no 119).

Metternich à Stadion. Paris, le 23 septembre 1808.

121. La suite de l'Empereur est composée ainsi que j'ai déjà eu l'honneur d'en informer Votre Excellence. Le prince de Neuchâtel est parti aujourd'hui avec Sa Majesté. L'Ambassadeu de Russie s'est mis en route hier.

Le départ de Sa Majesté a été retardé d'un jour, et on en ignore la raison. Il a expédié avant-hier un aide de camp du prince de Neuchâtel au-devant de l'Empereur Alexandre, avec ordre de retourner sur ses pas dès qu'il aurait rejoint ce prince.

Trente-deux acteurs et comparses du Théâtre-Français ont été envoyés en toute hâte à Erfurt. Ils ne composent que le cadre de la tragédie, et, excepté les deux ou trois premiers personnages, on a eu plus d'égard à la figure des actrices qu'à leur talent. Cette circonstance, qui n'a pu échapper à un public malin, a prêté à rire aux Parisiens. Cette levée en masse de la tragédie est une galanterie très-coûteuse; chaque individu reçoit mille écus pour les frais du voyage, et les premiers sujets en outre huit mille francs de gratification, et ainsi de suite.

LA QUESTION DE LA RECONNAISSANCE DES ROIS D'ESPAGNE ET DE NAPLES PAR L'AUTRICHE.

(Note 26, p, 223, t. I.)

122. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 23 août 1808. — 123. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 24 septembre 1808. — 124. Mes idées relativement à la reconnaissance des Rois d'Espagne et de Naples au Congrès d'Erfurt. Notice de Metternich, septembre 1808.

122. « L'Empereur m'a chargé, me dit M. de Champagny, de vous prier de passer chez moi pour vous parler d'un objet qui lui tient fort à cœur, et qui finirait sur-le-champ toutes les

15.

explications qui ont eu lieu entre nous depuis quelque temps. Vous savez sans doute que je suis près de conclure avec le ministre de Prusse à Paris un arrangement qui terminera tous les différends qui existent encore avec cette puissance. L'Empereur ne doute pas que vous et l'Europe entière trouverez dans la retraite de ses troupes derrière l'Elbe un gage de ses intentions pacifiques; les camps en Silésie vous ont alarmés; vous trouverez donc en particulier dans l'évacuation absolue de cette province des motifs suffisants de tranquillité. L'Empereur désire, de son côté, que vous lui donniez, à lui et à l'Europe, un gage de vos intentions pacifiques et des bonnes et intimes relations qui existent entre vous et la France; il désire *que vous reconnaissiez les nouveaux Rois d'Espagne et de Naples.* »

Je répondis au ministre des relations extérieures que je transmettrais avec plaisir ce vœu de l'Empereur Napoléon à ma Cour; que, sans pouvoir répondre officiellement à une question nouvelle, je n'hésitais pas à exprimer ma conviction particulière que Sa Majesté Impériale saisirait avec plaisir une occasion qui fournirait à l'Empereur Napoléon un moyen sûr de déjouer les calculs de tous les malveillants en Europe, en retirant de nos frontières et d'un pays ami des armées dont la seule présence prêtait à une foule de conjectures et d'interprétations.

« Je vous préviens même, interrompit le ministre, que la Russie a déjà reconnu le nouveau Roi d'Espagne. Pendant que nous étions à Bayonne, un courrier de Saint-Pétersbourg apporta à M. de Strogonoff* l'ordre de reconnaître tel Souverain que l'Empereur Napoléon désignerait pour le trône d'Espagne. L'Empereur Alexandre ajouta que la voix publique nommant le Roi Joseph, Sa Majesté aurait, en le reconnaissant, un motif particulier de satisfaction. L'avénement au trône du Roi Joseph, ajouta le ministre, a eu lieu en vertu de traités conclus d'après les principes les plus conformes au

* Grégoire de Strogonoff, ministre plénipotentiaire de Russie à Madrid. (*Note de l'Éditeur.*)

droit public. L'Empereur compte les communiquer au Sénat incessamment. »

« — L'Empereur mon Maître, lui répondis-je, ne croira jamais avoir besoin d'un exemple quelconque pour se guider dans sa marche politique et dans les relations amicales qu'il désire entretenir avec la France. L'Empereur Napoléon ne saurait donc trouver dans la détermination que croira devoir prendre l'Empereur François, que le simple désir de prouver à la France les sentiments qui l'animent envers elle. »

M. de Champagny me parut très-satisfait de ce que je venais de lui dire. Il me demanda s'il pouvait communiquer dans ce sens notre entretien à Sa Majesté, et me prévint qu'il m'adresserait une petite Note qui renfermerait le vœu de l'Empereur d'une manière très-succincte. Je l'autorisai à cette première démarche, et l'assurai que je transmettrais sur-le-champ à Vienne sa nouvelle Note. Il finit notre conversation par me dire qu'il préviendrait M. de Brockhausen* *que la ratification de l'arrangement qu'il négociait avec lui, relatif à l'évacuation entière des provinces prussiennes, n'aurait lieu qu'au moment du retour de mon courrier de Vienne, et dépendait par conséquent des questions ouvertes entre la France et l'Autriche.*

Finir une question *le jour même où Napoléon la soulève,* c'est ordinairement gagner le tout pour le tout. C'est dans ce sens que, deux mois avant que la demande actuelle nous fût adressée, je réclamai des instructions assez précises sur cette question, prévoyant non-seulement qu'elle nous serait faite, mais surtout que l'Empereur attacherait à la reconnaissance une valeur assez grande pour que nous pussions en tirer une utilité réelle. Quel mauvais calcul que celui du ministère de Saint-Pétersbourg de reconnaître d'avance et implicitement toute disposition que ferait ce prince! quelle preuve nouvelle combien on y connaît peu le caractère de l'Empereur des Français, et le caractère français en général! La censure la plus amère que l'on puisse faire de cette preuve d'empressement et de soumission d'une des premières puissances de

* Ministre plénipotentiaire de Prusse à Paris. (*Note de l'Éditeur.*)

l'Europe, c'est de ne lui trouver de complice que le prince primat.

Metternich à Stadion. Paris, le 24 septembre 1808.

123. Rien sans doute n'est plus possible à mettre d'accord que des principes éternels et incontestables, et un système de conduite adopté et suivi en sens inverse de ces mêmes principes depuis une longue série d'années.

L'élévation du Roi Joseph sur le trône d'Espagne est incompatible avec tous les principes; elle l'est plus que celle de plusieurs membres de la dynastie napoléonienne, en ce que les moyens qui l'ont placé sur ce trône ne sont pas même justifiés par le prétexte d'un droit de conquête. La couronne n'était pas vacante. Rien ne ressemble moins à une abdication volontaire que celles de Ferdinand VII et de Charles IV; on s'est dispensé, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer dernièrement Votre Excellence sur des données aussi sûres que les preuves en sont publiques, de faire signer des actes de renonciation aux Infants puînés : il existe donc sur cette couronne des droits imprescriptibles chez plusieurs membres de la famille régnante; il en existe dans les branches cadettes non moins justement appelées à la succession; mais ces mêmes droits font le procès de toutes les puissances qui ont reconnu Napoléon à la place de Louis XVIII. Voilà la première, la grande usurpation; toutes les autres n'en sont que des corollaires. Les puissances, en la reconnaissant, ont avoué qu'elles sacrifiaient les principes sur lesquels reposent leurs propres couronnes à des conditions impérieuses ou secondaires; mais le principe n'en a pas moins été lésé, et la conduite des puissances mise en opposition avec le même principe. Dans le temps de la proclamation de Joseph, j'ai formé le vœu que ma Cour voulût bien fixer sa marche sur une question commune à toutes les puissances, mais qui prêtait à des considérations particulières pour nous. J'ai désiré alors connaître le parti décidément pris pour ou contre la reconnaissance, prévoyant ce qui est arrivé depuis, que Napo-

léon ferait de cette demande un de ces brusques incidents qui ne sont que trop dans son caractère, et par conséquent dans sa marche politique.

Des mesures de sa part, aussi fausses que malheureuses dans leur exécution, nous tirèrent de l'embarras dans lequel nous nous serions trouvés sans le noble effort des Espagnols; mais ces mêmes malheurs le portèrent à nous adresser d'autant plus catégoriquement la demande de la reconnaissance. S'il fit de cette demande un prétexte pour colorer le rappel de ses troupes de nos frontières, il n'est pas moins vrai que cette reconnaissance est pour lui d'une valeur qui, outre son importance politique, en a pour lui une centuple comme objet personnel.

..... Que Votre Excellence me permette de lui soumettre un calcul que le retard mis à l'arrivée d'un courrier de Vienne m'avait fait faire. J'ai supposé que Sa Majesté, instruite entre temps de la très-prochaine entrevue des deux Empereurs à Erfurt, se serait décidée à y envoyer une personne de confiance ; que cette personne serait chargée de faire de la reconnaissance des nouveaux Rois un sujet de négociation; qu'elle mettrait cette demande en opposition avec l'exclusion de l'Autriche de cette entrevue; qu'elle en tirerait un parti avantageux si faire se pouvait; qu'elle ferait d'autant plus valoir cette nouvelle condescendance de l'Autriche, que la conduite de la France porte un caractère plus menaçant. Cette marche m'avait paru d'autant plus simple que Napoléon avait entre temps retiré ses troupes, qu'il avait *exécuté* sans attendre *que nous exécutions;* — mais mon calcul devait être faux, parce que Sa Majesté ignorait que l'entrevue était décidément arrêtée ; Elle avait même reçu de Pétersbourg des nouvelles contradictoires sur la probabilité d'un événement qui, sans contredit, est une véritable catastrophe politique.

L'Empereur est parti, son ministre est à Erfurt. M. de Vincent sera à même de juger si on ne prendra pas notre reconnaissance *conditionnelle* pour une reconnaissance *définitive,* si on ne tirerait pas un plus grand parti d'une démarche plus prononcée *pour* ou *contre.* M. de Vincent, comme *négo-*

ciateur sur les lieux, est enfin le seul en passe de pouvoir tirer un parti utile de tout ce qu'il sera chargé de *dire;* moi qui suis loin, qui ne puis qu'*écrire,* qui par conséquent ne puis nullement nuancer ma conduite, je connais trop la marche des affaires avec Napoléon pour ne pas être convaincu de mon inutilité momentanée.

MES IDÉES RELATIVEMENT A LA RECONNAISSANCE DES ROIS D'ESPAGNE ET DE NAPLES AU CONGRÈS D'ERFURT.
Septembre 1808.

124. Le but que je m'étais proposé au mois de septembre 1808 était le suivant :

1° Terminer toutes les questions relatives à nos armements ;

2° Offrir à ma Cour, *par la reconnaissance des nouveaux Rois,* un moyen de nouer avec la France des relations plus amicales pour la forme; lui fournir, *par les délais qu'on mettrait à cette reconnaissance,* des moyens non moins précis de s'expliquer sur les intérêts généraux de l'Europe.

J'ai atteint le premier de ces buts par la Note officielle de Champagny, qui déclara l'Empereur Napoléon complétement tranquillisé sur nos intentions envers lui, et qui mit fin à toute discussion sur les armements de l'Autriche.

On nous demanda par cette même Note la reconnaissance des Rois, *comme un plaisir que l'on ferait à Napoléon,* qui dans ce fait trouverait une garantie suffisante de nos intentions envers lui.

J'obtins *une déclaration officielle et écrite;* je répondis par des assurances *verbales* des intentions amicales de ma Cour à la demande de la reconnaissance des Rois. J'acceptai comme *définitive* l'assurance de la fin de nos discussions.

Les conférences d'Erfurt furent arrêtées à cette époque. Un incident d'une si haute importance devait influer sur les déterminations de ma Cour.

Elle ne peut plus viser qu'à trois fins :

1° A ne plus entendre parler de ses armements ;

2° A ne pas reconnaître les nouveaux Rois, sans tirer de cette démarche un profit réel pour elle et pour l'Europe entière ;

3° A être informée du but et du résultat des conférences d'Erfurt, et, si faire se pouvait, à ne pas être écartée de ces conférences.

Il me paraît que ces résultats eussent pu s'obtenir si Sa Majesté, en envoyant le général baron de Vincent à Erfurt, s'était déterminée à le charger d'une lettre autographe à l'Empereur des Français de la teneur suivante :

« C'est avec infiniment de satisfaction que je me suis convaincu, par la communication officielle de M. de Champagny à mon ambassadeur, que les explications que j'ai fait donner à Votre Majesté ont suffi pour La convaincre des intentions pacifiques et amicales dont je suis animé pour Sa personne. Votre Majesté me fait témoigner en même temps le désir que je reconnaisse les nouveaux Rois d'Espagne et de Naples ; ce vœu, qui, dans le moment où il me fut adressé, ne porta que sur une nouvelle preuve de mon désir de faire tout ce qui peut cimenter entre nous les relations les plus intimes, ne peut être séparé maintenant des objets qui peuvent se traiter à Erfurt. Je vous envoie le baron de Vincent pour vous porter les assurances que, dans cette occasion comme en toute autre, je m'estimerais heureux de combiner les meilleurs rapports entre nos deux Couronnes avec les intérêts généraux de l'Europe, auxquels ils sont si intimement liés. La confiance que Votre Majesté me témoignera et qui ne peut que puissamment influer sur la cause de la paix, le premier de mes vœux, provoquera de ma part la reconnaissance que Votre Majesté désire, et qui ne pourra que Lui fournir une preuve nouvelle des véritables sentiments qui m'animent. »

Ordre à M. de Vincent

1° De n'entrer en aucune discussion officielle sur nos armements, et de traiter cette affaire comme terminée ;

2° De donner l'assurance officielle que la reconnaissance des Rois ne souffrira aucune difficulté le jour même où la Cour recevra la communication des stipulations d'Erfurt ;

3° De dire que la reconnaissance n'eût point souffert de difficultés sans l'incident d'Erfurt.

La lettre à l'Empereur de Russie devrait contenir des explications sur nos armements et la répétition de tout ce que nous mettions comme condition préalable à toute reconnaissance.

Cette conduite, sans faire la critique de celle d'Alexandre, ne pouvait que servir à provoquer des ouvertures de sa part. Plus il avait mis d'abandon dans la reconnaissance des Rois, plus il devait aviser aux moyens de nous faire partager sa démarche.

SUR LA SITUATION DE TALLEYRAND ET LES PARTIS.

(Note 35, p. 227, t. I.)

125. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 24 septembre 1808.

125. Il faut être à Paris, et y être depuis assez longtemps, pour pouvoir juger de la véritable position de M. de Talleyrand.

On ne peut que séparer en M. de Talleyrand l'homme moral de l'homme politique. Il n'eût point été, il ne serait point ce qu'il est, s'il était moral. Il est d'un autre côté éminemment politique, et, comme politique, homme à systèmes. Il peut être, comme tel, *utile* ou *dangereux ;* il est utile dans ce moment, et je ne craindrai pas de défendre cette thèse malgré les puissants arguments que lui opposent les remarques de Votre Excellence.

Il existe en France deux partis, aussi opposés les uns aux autres *que les intérêts de l'Europe le sont aux idées particulières de l'Empereur.*

A la tête de l'un se trouvent l'Empereur et tous les militaires. Le premier ne veut qu'étendre son influence par des moyens de force, et c'est à un degré de *népotisme* dont il n'y a peut-être pas d'exemple, sentiment au moins aussi fort en lui que l'*égoïsme;* c'est, de plus, au pli guerrier qu'une longue habitude a fait prendre à son esprit, et à la fougue de son caractère, que nous devons tous les bouleversements qu'en sens inverse de toute raison, de tout calcul de politique sain et fixe, il essaye et malheureusement n'exécute que trop tous les ans. Napoléon ne voit en France que lui; en Europe et dans le monde entier, que sa famille. Il suffit de le voir, contre toute prudence, s'isoler de tous les membres de sa famille pour les placer loin de lui sur des trônes acquis au prix de tant de sang et de sacrifices, de l'en voir culbuter des princes faibles, entièrement soumis à ses volontés, même à ses lubies, pour donner ces couronnes à des frères ou parents *sur lesquels il exerce infiniment moins d'influence,* — vérité prouvée journellement, à son grand chagrin, — pour ne pas pouvoir douter que son ambition même est soumise à son penchant pour le népotisme. Les militaires ne cherchent que plaies et bosses, depuis surtout que celui qui échappe à la mort est sûr de récompenses immenses. Il n'y a en France qu'un état qui ouvre le chemin à tout, à la fortune, aux titres, à la protection constante du Souverain : c'est l'état militaire; on dirait la France peuplée uniquement par des soldats et par des citoyens créés pour la servir à la sueur de leur front.

L'autre parti est composé de la grande masse de la nation, masse inerte et sans malléabilité, comme les résidus d'un volcan éteint. A la tête de cette masse se trouvent les personnes les plus éminentes de l'état civil, et principalement M. de Talleyrand, le ministre de la police, et tous ceux qui ont des fortunes à conserver, qui n'entrevoient aucune stabilité dans des institutions basées sur des ruines et qu'au lieu d'appuyer sur un état de choses durable, le génie inquiet de l'Empereur

n'entoure que de ruines nouvelles. Ce parti existe depuis 1805; la guerre de 1806 et de 1807 a renforcé ses moyens; le mauvais succès de l'entreprise contre l'Espagne en 1808 a rendu populaires les chefs du parti et leurs arguments; ce que les succès précédents n'avaient pu amortir a dû se trouver consolidé par des revers provoqués par le plus désastreux et le plus immoral des calculs. Il est de l'essence des choses que deux partis directement opposés ne peuvent acquérir de la force que l'un aux dépens de l'autre. Les revers en Espagne, la destruction de plusieurs corps d'armée, le refluement sur l'intérieur de troupes entretenues, nourries jusqu'à présent aux dépens de l'étranger; le tarissement d'une foule de ressources pécuniaires, le mouvement que donne à la France le passage de tant de colonnes qui la traversent en tous sens, ces faits, joints à cent autres considérations, ont affaibli le parti de la destruction universelle et renforcé par conséquent celui de la consolidation intérieure, qui ne se compose que d'éléments également conservateurs pour nous.

M. de Talleyrand est sans doute plus dangereux qu'un ministre incapable, il nous l'a prouvé pendant douze années de ministère. Mais ce qui était danger aussi longtemps qu'il marchait dans le sens destructeur, devient profit dans le chef de l'opposition.

Votre Excellence est dans l'erreur si elle attribue beaucoup de ce qu'elle croit entrevoir de plus régulier dans la marche suivie dans les derniers moments, à l'influence de M. de Talleyrand. Il n'en a point eu sur la demande de la reconnaissance des Rois. Ce qui prend de loin la forme de la prudence n'a plus de près que celle de la crainte. L'Espagne, et toujours l'Espagne, les désastres*, la destruction d'une grande et belle armée, voilà les grands moteurs. La seule nuance qui, je n'en doute pas, provienne de M. de Talleyrand, c'est l'échange des décorations; mais elle n'est pas en ce moment dictée par l'idée de nous avilir, mais bien par celle de nous réunir.

* Allusion probable à la capitulation de Baylen. (*Note de l'Éditeur.*)

Des hommes tels que M. de Talleyrand sont comme des instruments tranchants avec lesquels il est dangereux de jouer; mais aux grandes plaies il faut de grands remèdes, et l'homme chargé de les traiter ne doit pas craindre de se servir de l'instrument qui coupe le mieux.

RETOUR DE NAPOLÉON D'ERFURT.

(Note 26, p. 223, t. I.)

126. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 30 octobre 1808.

126. Le retour du général de Vincent doit avoir mis Sa Majesté Impériale entièrement au fait des conférences d'Erfurt, et de la tournure qu'y ont prise les affaires. Je me suis d'autant moins pressé d'expédier le présent courrier, que j'ai prévu pouvoir informer Votre Excellence en même temps du retour de l'Empereur dans sa capitale et de son départ pour Bayonne, pour où il s'est effectivement mis en route dans le courant de l'après-midi d'hier.....

J'allai trouver M. de Champagny, qui, d'après la manière dont il m'accueillit, me prouva sur-le-champ que si on avait de l'humeur contre nous, on croyait de son intérêt de le cacher. Notre entretien, quoique roulant sur les conférences d'Erfurt, ne mérite pas la peine d'être retracé. M. de Champagny se borna à m'assurer que rien ne s'y était passé de contraire aux intérêts de l'Autriche; il me parla aussi de la démarche faite vis-à-vis de l'Angleterre, sans entrer dans aucun détail.

L'audience diplomatique du 23 se passa sans nul incident. L'Empereur fut infiniment poli pour moi, et notre conversation, lors de sa seconde tournée, — le moment critique est celui où il lance ses manifestes *oraux,* — ne roula que sur la durée et les formes de la Diète de Hongrie, sujet scabreux, et qui, prêtant à des commentaires, fut probablement entamé

par l'Empereur pour faire dans cette occasion preuve de douceur.....

Une circonstance digne de remarque, parce qu'elle prouve combien il est important de ne pas se laisser surprendre par les assertions françaises, quelque catégoriques qu'elles aient l'air d'être, est celle que depuis le retour de l'Empereur ici, ni lui ni le ministre n'ont touché, même de loin, le sujet de la reconnaissance des Rois promise et non effectuée. Voulant toutefois avoir le cœur net sur cet objet, j'en trouvai l'occasion toute naturelle en résumant la marche de cette négociation pour établir le point de vue duquel nous partons dans ce moment.

« Nous avons réorganisé notre système militaire, dis-je à M. de Champagny, vous en avez pris de l'alarme, et nous avez demandé à être rassurés; nous nous sommes expliqués avec la franchise qui convient à une grande puissance; l'Empereur, après quelques discussions, m'a dit que tout était fini; il nous a fait déclarer officiellement que la reconnaissance des nouveaux Rois serait de notre part une garantie suffisante de bonnes intentions dont il ne s'était jamais permis de douter. Je vous fis pressentir que l'Empereur mon Maître puiserait la réponse à une question toute nouvelle pour lui, dans les intentions amicales qui l'animent vis-à-vis de l'Empereur des Français, et dans les intérêts et la dignité de sa couronne et de ses peuples. La nouvelle des conférences d'Erfurt arriva à Vienne en même temps que mon courrier. Les Cours de France et de Russie firent depuis vis-à-vis de l'Empereur une démarche uniforme pour la reconnaissance des Rois. Mon Maître, qui dans l'occurrence ne pouvait que laisser en suspens une question tenant aux rapports généraux de l'Europe et à ses rapports particuliers avec les deux Empereurs réunis à Erfurt, n'était au départ du courrier informé de rien de ce qui s'y passait. Je ne me permets pas de douter, ajoutai-je, que M. de Vincent n'ait été mis à même, par les deux Souverains auxquels il fut envoyé, de faire juger Sa Majesté Impériale de l'ensemble de leurs vues, et par conséquent de Ses propres intérêts. »

« — Mais, me dit M. de Champagny, lorsque l'Empereur vous exprima le vœu de la reconnaissance des Rois, il le mit en corrélation avec la promesse de retirer ses troupes de vos frontières, et l'époque des conférences d'Erfurt, arrêtées en principe depuis Tilsit, n'était point connue. »

« — Vous avez retiré vos troupes, repris-je, avant que vous ayez su si nous reconnaîtrions les Rois, et nous n'avons pu que voir dans ce fait une preuve de plus en faveur de la thèse que j'ai toujours défendue, que l'Empereur Napoléon lui-même, malgré ce qu'il voulait nous faire croire, était loin d'attribuer des intentions offensives à nos réformes militaires; ce qu'il nous a dit de contraire n'était que des phrases; j'en ai acquis une preuve nouvelle par le résumé du premier entretien de M. de Vincent avec lui à Erfurt. L'Empereur, ajoutai-je, avait apparemment calculé que M. de Vincent pourrait ignorer qu'il m'avait dit, et que vous m'aviez écrit, *que nos armements ne seraient plus un sujet d'inquiétude pour lui.* Quant à notre ignorance sur l'époque des conférences d'Erfurt, en supposant que ce secret fût le résultat d'un calcul de votre part, il prouverait que vous auriez tâché d'enlever notre reconnaissance par surprise, — et je ne me permets pas d'admettre cette supposition. »

M. de Champagny ne pouvant défendre cette thèse, l'abandonna sur-le-champ, et en revint à protester que les intérêts de l'Autriche n'avaient nullement souffert par la rencontre des deux Empereurs.....

Une vérité très-évidente pour moi, *c'est que le résultat des conférences d'Erfurt n'a nullement répondu aux idées qu'on y apportait.*

SUR LES ÉVENTUALITÉS D'UNE GUERRE AVEC LA FRANCE.

(Note 30, p. 224, t. I.)

127-128. Deux Mémoires de Metternich, rédigés à Vienne le 4 décembre 1808.

127. Il est essentiellement nécessaire de commencer un travail de la nature de celui que je me propose, par fixer les points de *départ* et les points d'*arrivée*.

J'ai quitté Vienne en 1806, peu après la paix de Presbourg. La Monarchie autrichienne, sapée dans ses fondements, ne figurait dans la balance des puissances opposées à la France que comme une masse inerte; son état militaire désorganisé, sans confiance en lui-même, privé d'une foule de moyens matériels, attendait une création nouvelle. La France victorieuse couvrait la presque totalité de l'ancien Empire d'Allemagne avec ses armées enivrées par des succès aussi prompts que facilement achetés par peu de fatigues, de privations et de pertes. La guerre de 1805 n'avait par ses résultats que servi à doubler les moyens militaires et financiers de la France; ses moyens militaires par de nouvelles conscriptions et par la réunion de nouveaux confédérés; ses moyens financiers par de nouveaux impôts, auxquels la guerre servit de prétexte, et par la possibilité de faire indéfiniment vivre ses armées sur le sol et aux frais de l'étranger.

Il serait difficile d'évaluer dans la même proportion les secours *moraux* qui vinrent renforcer Napoléon. Ses vues s'agrandirent par ces secours aussi extraordinaires qu'inattendus; son étoile fit trembler les hommes sages parmi ses propres peuples; elle parut invincible.

Il semblait prouvé aux yeux de tous que le salut de l'étranger se concentrait dans une marche uniforme à la sienne. Treize années de guerres soutenues avec des chances plus ou moins égales, n'avaient, jusqu'à la campagne de 1805, point fait douter de nos forces, mais de leur bon emploi; — il en fut autrement après la paix de Presbourg; le dernier boule-

vard de l'indépendance de l'Europe était miné; il avait croulé en partie; le public de l'Europe, la France et l'Allemagne surtout, nos peuples mêmes, ne nourrirent plus de doute *que les seules chances de salut pour l'Autriche se trouvaient dorénavant dans l'amitié la plus intime avec la France, ou du moins dans le système de la plus stricte neutralité.*

Peu d'hommes d'État calculèrent, dans le silence du cabinet, *qu'amitié et neutralité* sont deux mots vides de sens pour Napoléon, et portent sur deux idées également impossibles à réaliser par toute puissance qui, vu sa grandeur, ne peut confondre *soumission et abandon* avec *amitié et neutralité.* La suite prouve que leurs calculs furent justes; mais il fut réservé à Napoléon de porter lui-même cette vérité jusqu'à l'évidence.

Napoléon, qui toujours prépare le terrain *de son activité future,* tandis que le public (et malheureusement trop longtemps tous les Cabinets) le croit uniquement occupé de l'objet du moment, assez vaste sans doute pour absorber des facultés communes, avait pendant la guerre de 1805 préparé la guerre contre la Prusse.

Cette guerre, plus malheureuse dans ses résultats, dans la juste proportion de la différence entre les forces réelles et intrinsèques de la Prusse et de l'Autriche, dans la juste proportion surtout de l'état moral de leurs armées, dont l'une éprouvée par le malheur avait sous des chefs habiles su lui résister, — dont l'autre était et ne pouvait être imprégnée que du poison d'une longue inactivité et d'une nullité méthodique, — cette guerre, dis-je, eut l'air d'avoir été entreprise *pour anéantir les partisans du système de neutralité.* Si en décembre 1805 il parut prouvé qu'il était impossible de se tirer d'affaire comme *ennemi* de Napoléon, il fut définitivement prouvé en 1806 que le rôle des *neutres* n'était pas plus facile à soutenir.

Mais nous arrivons à une époque où la dernière des positions dans laquelle une puissance pouvait se placer vis-à-vis de la France, devait ne pas échapper plus que les autres aux atteintes de sa part. Napoléon avant la fin de la guerre avec la Prusse préparait la destruction de l'Espagne. La chute du plus ancien, du plus éprouvé, du plus désintéressé des alliés,

non-seulement de Napoléon, mais *de tous les gouvernements antérieurs de la France* (remarque importante parce qu'elle renverse l'argument basé sur les incompatibilités dynastiques), devait prouver à l'univers qu'il est impossible pour toute puissance de se préserver par l'*amitié,* si elle se trouve en travers du chemin de l'Empereur des Français.

Ni ennemi, ni neutre, ni ami : — quel parti restait-il donc à prendre à une puissance qui ne peut pas, comme le Portugal, plier bagage et se séparer par la mer du fléau qui consume l'Europe? Il fallait rester *soi-même,* et l'exemple de l'Autriche prouve qu'on peut le faire quand on ne perd pas un moment pour réparer des désastres passagers causés par un danger permanent. La Providence marque des bornes à toute puissance usurpatrice : l'Espagne fut appelée à sauver l'Europe; ces chances encore se seraient écoulées en vain, si nous les avions attendues pour reprendre la seule attitude qui nous convient.

Mes rapports, depuis près d'un an, renferment trop de faits propres à asseoir un calcul précis sur le mal indubitable que la perfide entreprise contre l'Espagne causa à la France, pour qu'il me paraisse nécessaire de les répéter ici. En admettant que ses moyens contre nous se soient réduits de moitié (supposition très-peu hasardée), que nos moyens disponibles en cas d'attaque de sa part se soient doublés (supposition également modérée), les forces de l'Autriche par rapport à la France en 1805 se trouvent quadruplées à la fin de 1808.

Ce calcul mathématique s'appuie sur les données suivantes, impossibles à évaluer de loin, mais immenses dans leurs résultats et dans leur influence sur les vues futures et constantes de Napoléon et la possibilité de les mettre à exécution.

Ce n'est plus la nation qui combat; la guerre actuelle est la *guerre de Napoléon, ce n'est même plus celle de son armée.* Il l'a senti en énonçant aux représentants rassemblés de son peuple que ses inclinations et ses goûts l'éloignaient de son centre pour le précipiter dans les tourbillons d'une guerre devenue guerre civile. Il a voulu gagner l'armée en se jetant entre ses bras; habituée à vaincre sous lui, la présence du

Chef de l'État est sans doute nécessaire à cette armée ; mais le Souverain qui déclare à *son peuple* que son armée lui est également nécessaire, dévoile un secret affreux, — il n'est plus le père de ses peuples, il est le chef de son armée.

Et tels sont les rapports actuels entre Napoléon et la nation française. Il n'est possible qu'à l'homme qui se trouve à même de juger sur les lieux des dispositions de la nation à son égard, de préciser toute l'étendue de l'influence que ses dernières entreprises ont eue sur l'esprit du peuple français.

Mais n'essayons point de baser nos calculs sur la disposition d'un peuple aussi éloigné que tout autre d'être l'allié de l'étranger, et qui plus que nul autre nous a prouvé sa tolérance continue à l'égard des lubies de ses gouvernants. Le peuple français ne peut et ne doit entrer dans nos calculs qu'en tant qu'il opposera moins de résistance aux efforts que pourraient tenter des hommes tirés de son sein et animés d'un esprit régénérateur.

J'ai depuis longtemps indiqué l'existence d'un parti opposé aux vues d'envahissement de Napoléon. Ce parti médita, se rapprocha, se grossit dans le silence ; il fut également réservé à Napoléon lui-même de lui donner force et consistance. Tels seront toujours les résultats d'une entreprise aussi fausse que l'a été dans sa conception et dans son exécution le bouleversement de l'Espagne.

Deux hommes tiennent en France le premier rang dans l'opinion et dans l'influence du moment, MM. de Talleyrand et Fouché. Jadis opposés de vues et d'intérêts, ils ont été rapprochés par des circonstances indépendantes d'eux-mêmes ; je ne crains pas d'avancer que dans ce moment leur but et les moyens de l'atteindre sont les mêmes ; ces derniers offrent des chances de réussite, parce qu'ils sont conformes aux vœux d'une nation fatiguée à l'excès par une longue suite d'efforts, effrayée de l'immensité de la carrière que veut lui faire parcourir encore le maître actuel de ses destinées, d'un peuple aussi peu disposé que tout autre à soutenir au prix de son sang et de sa fortune des projets qui ne sont plus que personnels à ce maître.

M. de Talleyrand a, dès la campagne de 1805, conçu le plan de s'opposer de toute son influence, comme ministre des affaires étrangères, aux projets destructeurs de Napoléon ; — influence subalterne quant au point de vue politique de l'Empereur, mais puissante dans les moyens journaliers d'exécution. Nous lui devons positivement des nuances plus ou moins favorables dans la négociation de Presbourg ; il s'opposa aussi longtemps qu'il le put à la campagne contre la Prusse. La fougue de l'Empereur l'emporta de nouveau, dans cette occasion, sur toutes les considérations que lui présenta son ministre; mais après la fin de la campagne, ce dernier fut, sous un brillant prétexte, éloigné d'une place qui fut confiée à l'homme que Napoléon reconnaissait comme un instrument plus nul, mais plus soumis.

C'est dans cette nouvelle situation que M. de Talleyrand songea à se rapprocher de Fouché. Un même intérêt les unit. *Consolider le nouvel ordre de choses dans leur patrie, reporter les regards de l'Empereur sur l'intérieur; travailler à une pacification générale :* tel fut leur but. Le choix des moyens dut être commun à tous les deux; M. de Talleyrand ne put, sans le concours actif de Fouché, espérer aucune réussite de ses plans, basés encore sur l'espoir de tenir Napoléon dans de certaines bornes, de fixer par conséquent le nouvel ordre de choses établi par lui en France et en Europe sur des bases quelconques; Fouché, de son côté, baissa les armes devant les conceptions politiques de Talleyrand, que nous verrons toujours à la hauteur des circonstances. Il fallut alors aviser aux moyens d'entretenir la paix entre les puissances du continent, pour qu'il fût possible d'espérer quelque réussite d'un plan qui dans ses résultats devenait essentiellement populaire. La marche que suivit M. de Talleyrand dans ses rapports avec M. de Vincent et moi, les différentes explications entre Fouché et moi que renferment mes dépêches, coïncidèrent avec le point de vue arrêté entre eux.

C'est à cette époque (peu après le retour de Napoléon de la campagne de Pologne) que les deux conjurés voulurent pénétrer l'Empereur de la nécessité d'affermir le nouvel ordre de

choses par une succession directe à l'Empire. Fouché se chargea de faire arriver ce vœu à l'Empereur par la voix publique, nécessairement facile à guider en sa faveur. Il en parla lui-même à l'Impératrice; M. de Talleyrand seconda toutes ses démarches; ils voulurent porter Joséphine à demander elle-même la séparation de son époux; elle déjoua tous les calculs, toutes les manœuvres de ses adversaires; son rôle fut facile en appelant à son secours la forte teinte de superstition qu'a effectivement l'Empereur;— elle n'eut à lutter, d'ailleurs, que contre des projets dont le résultat devait être de fixer le génie d'un homme inquiet par tempérament, et par conséquent par goût. Madame la grande-duchesse de Berg fut mise du secret par les deux ministres, son influence sur son frère étant de toutes la plus forte; c'est de cette époque que date entre les deux belles-sœurs un éloignement qui ne se comblera jamais.

Le plan échoua, et nous arrivons à une ère nouvelle pour Napoléon, la France, l'Europe entière.

L'Empereur, absorbé par ses vues d'envahissement sur l'Espagne, n'écouta plus aucune remontrance contre ce projet, aussi impolitique dans sa conception que ridicule et criminel dans ses moyens d'exécution. Guidé par son insatiable ambition, animé par les conseils perfides de Murat, qui ne visait à rien moins qu'à se voir appelé au trône de l'Espagne et des Indes, toutes ses mesures se dirigèrent désormais vers ce seul but. Induit en erreur par les agents du prince de la Paix, il crut l'expulsion des Bourbons facile *; elle eût offert moins de difficultés sans la révolution d'Aránjuez, qui mit le successeur au trône dans le contact le plus avantageux pour lui avec la nation; la force des armées françaises destinées à l'envahissement de l'Espagne ne fut calculée que sur l'échelle de la résistance qu'un gouvernement faible avait, depuis la paix de Bâle, opposée aux exigences de la France; on se trompa; le court règne de Ferdinand avait retrempé un peuple plein d'honneur et de volonté. Le grand-duc de Berg mitrailla ce peuple;

* On avait assuré à l'Empereur que la seule difficulté qu'il rencontrerait en Espagne serait la mauvaise impression produite par son refus d'y régner en personne. (*Note de l'Auteur.*)

l'expulsion, la destruction des armées françaises fut le résultat nécessaire de tant de fausses mesures *.

La conduite perfide de Napoléon envers le Roi Ferdinand retentit dans tous les coins de la France; les défaites de l'armée française ne purent lui rester cachées. Les provinces du midi sont dans un tel contact avec celles du nord-est de l'Espagne, les rapports de peuple à peuple sont si intimes, que tous les soins, toute la vigilance de la police, la plus active qui jamais exista, n'eussent pu atteindre le but d'amortir l'impression défavorable au Chef de l'État que puisa la nation entière dans les nouvelles de chaque jour ; *mais cette même police ne fut point active dans cette occasion.*

Napoléon, en partie pour punir M. de Talleyrand de l'opposition qu'il avait mise à ses projets contre l'Espagne, en partie invité par la position centrale de Valençay, établit les princes d'Espagne dans ce lieu, où ils vécurent aux frais du propriétaire jusqu'au jour où ils formèrent leur Maison. Ces circonstances ne sont qu'une des fausses mesures de plus qui rembrunirent dans les derniers temps l'étoile de Napoléon; mais il serait difficile de préciser quelles peuvent être les suites de cette mesure.

M. de Talleyrand, appelé près de l'Empereur à Nantes, acquit par cette nouvelle marque de faveur une nouvelle sphère d'activité. Il revint à Paris, se déclara sans réserve protecteur du prince des Asturies**, et son opposition aux calculs passés et futurs de l'Empereur pour la conquête de l'Espagne grandit de plus en plus.

C'est à cette époque que les relations de ce ministre avec

* Napoléon était tellement dans l'erreur sur la résistance qu'il rencontrerait en Espagne, qu'il ne voulait dans le principe envoyer dans ce Royaume que la division de Dupont. (*Note de l'Auteur.*)

** La Reine, mère de ce Prince, fit dire à M. de Talleyrand, peu de jours après son retour à Paris, qu'elle le plaignait d'avoir à supporter la présence de son fils, qui devait l'ennuyer beaucoup. M. de Talleyrand chargea le porteur du message de dire à la Reine : *Que jusqu'à présent il ne s'était point ennuyé, qu'il ignorait s'il s'ennuierait dans la suite, mais qu'il savait qu'il n'irait jamais se prostituer à Fontainebleau,* lieu de séjour de Charles IV.

(*Note de l'Auteur.*)

moi prirent une tournure entièrement différente. Déçu dans son espoir de tenir Napoléon dans des limites qu'aurait dû lui fixer le plus simple esprit de conservation personnelle ainsi que le vœu d'établir solidement sa dynastie et ses institutions, les plans de Talleyrand durent éprouver un revirement total, et ce revirement devait les rapprocher davantage de l'indépendance de l'Europe et par conséquent de la nôtre. Si je m'explique ici sur les vues qui l'animèrent plus que je n'ai pu le faire par mes dépêches, je ne saurais rien ajouter aux détails que renferment ces mêmes rapports sur la marche qu'il commença à développer et qu'il suivit jusqu'à l'époque du retour de Napoléon d'Erfurt.

Ce voyage, entrepris dans la vue explicite d'entraîner l'Empereur de Russie dans des mesures actives contre nous (vœu assez naturel de la part de Napoléon dans un moment où une grande partie de son armée était occupée au pied des Pyrénées, et où il désirait vouer à la conquête de l'Espagne le reste de ses troupes), offrit un point de vue très-différent à Talleyrand. Cet homme retors se fit nommer du voyage. Napoléon visait à faire succéder la brouille au froid qui depuis longtemps régnait entre nous et la Russie : Talleyrand, au contraire, cherchait à nous rapprocher de cette puissance. Ce dernier paraît avoir réussi dans son entreprise aux dépens de son antagoniste, car c'est ainsi que nous pouvons regarder dans ce moment les relations entre le Souverain de la France et son premier serviteur.

Un homme auquel depuis longtemps j'indiquais une place mémorable dans les fastes des derniers temps, le comte de Tolstoy (éloigné par le comte de Romanzow des conférences d'Erfurt et appelé *par Napoléon*), ne démentit pas son caractère dans une circonstance d'un intérêt immense pour le salut du monde. Cet ambassadeur, que de très-justes préjugés avaient toujours tenu éloigné de Talleyrand, mais qui visait au même but en portant Napoléon à l'admettre à sa suite, devait se rapprocher du premier à Erfurt. Cet événement, que je regardai d'avance comme un contrôle précieux des véritables intentions de Talleyrand, eut lieu. C'est l'ambassadeur

de France en Russie qui fut chargé du rapprochement. C'est lui qui, en servant d'intermédiaire dans cette importante occasion, nous fournit une preuve de la prétention que M. de Talleyrand m'énonça souvent, sur l'influence sans bornes qu'il exerce sur l'esprit de M. de Caulaincourt.

Talleyrand se présenta dès le premier jour de son arrivée chez l'Empereur Alexandre, et lui dit ces paroles mémorables : « *Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son Souverain ne l'est pas; le Souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas; c'est donc au Souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français**. »

Le résultat des conférences que m'annonça M. de Talleyrand dès son retour à Paris, se résumait dans sa conviction : *Que depuis la bataille d'Austerlitz les rapports d'Alexandre avec l'Autriche n'ont point été plus favorables.* « *Il ne dépendra que de vous, me dit-il, et de votre ambassadeur à Pétersbourg, de renouer avec la Russie des relations aussi intimes que celles qui existèrent avant cette époque. C'est cette réunion seule qui peut sauver les restes de l'indépendance de l'Europe; Caulaincourt, entièrement dévoué à mon point de vue politique, est instruit de manière à seconder toutes les démarches que fera M. le prince de Schwarzenberg.* »

M. de Tolstoy, que j'ai trouvé ici, m'a confirmé en plein ce que m'avait dit M. de Talleyrand. La conduite que tint Caulaincourt à Erfurt vis-à-vis de cet ambassadeur ne put lui laisser de doute sur l'étendue de son dévouement au vice-grand électeur. Vingt explications que j'eus avec ce dernier avant mon départ de Paris ne dévièrent jamais du point de vue suivant : *Que l'intérêt de la France elle-même exige que les puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue à son insatiable ambition; que la cause de Napoléon n'est plus celle de la France; que l'Europe enfin ne*

* Il lui dit dans une autre entrevue : « *Le Rhin, les Alpes, les Pyrenées sont la conquête de la France; le reste est la conquête de l'Empereur; la France n'y tient pas.* » (*Note de l'Auteur.*)

peut être sauvée que par la plus intime réunion entre l'Autriche et la Russie.

Nous sommes donc enfin arrivés à une époque où des alliés semblent s'offrir à nous dans l'intérieur même de cet Empire; ces alliés ne sont pas de vils et bas intrigants; des hommes qui peuvent représenter la nation réclament notre appui; cet appui est notre cause elle-même, notre cause tout entière, celle de la postérité!

Ce n'est certainement pas sans le plus sévère examen qu'il est possible d'entrer dans la solution de questions de la nature de celles que je viens de présenter. Mais ce qu'on nous demande doit nous servir à éclaircir la *véritable position de M. de Talleyrand et de ses affidés.* Les premiers moments du séjour de notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, ceux après mon retour à Paris, fixeront irrévocablement notre opinion. Mais il est indispensablement nécessaire, pour atteindre ce but, d'établir notre point de vue politique, d'être entièrement d'accord avec nous-mêmes et sur l'emploi de nos moyens.

Trois objets d'importance majeure occupent maintenant le théâtre politique de l'Europe :

Les victoires ou les défaites de Napoléon en Espagne;

La rupture avec l'Angleterre ou l'entrée en négociation avec elle;

Le rapprochement entre la Russie et l'Autriche.

Le point de vue que j'établis sur des secours à attendre dans la marche politique des hommes influents en France ne peut qu'entrer dans notre calcul; il ne doit pas lui rester étranger. Mais n'étant que favorable dans toutes les suppositions, je n'y appellerai l'attention de la Cour impériale que lorsqu'il s'agira d'agiter la question de l'époque à laquelle on mettrait en œuvre une marche qu'il est essentiel, avant tout, d'arrêter *en principe.* C'est alors qu'il sera infiniment important de ne jamais perdre de vue la nécessité de concilier le plus intimement possible notre marche *à l'extérieur* avec celle qu'on suivra *à l'intérieur.* Une fausse mesure de notre part annulerait d'un trait les intentions qui paraissent animer quelques chefs de l'administration de l'État en France; une marche

tergiversante leur ôterait toute confiance. Si donc le salut de tous se réunit sur la nécessité d'asseoir sur des bases inébranlables non-seulement notre point de vue politique, mais aussi les moyens de l'exécuter, je crois avoir rempli un grand but en portant à la connaissance de Sa Majesté Impériale des données trop secrètes, trop importantes et trop compromettantes pour avoir pu être confiées même à un courrier.

Je joins au présent Mémoire un travail (n° 128) résumant quelques notions sur le séjour de M. de Romanzow à Paris, ainsi que mes idées sur nos relations actuelles et futures avec la Russie, — par lesquelles je n'ai pas cru devoir couper ce Mémoire.

L'ensemble de ces observations fixera, mieux que je ne puis l'exprimer, la différence immense entre la position des rapports intérieurs et extérieurs de l'Autriche dans les années 1805 et 1808, différence que nous devons à l'énergie qu'ont déployée pendant cette période les premières branches de l'administration de notre vaste Empire, et à la marche uniforme que Sa Majesté Impériale a suivie vis-à-vis de l'étranger.

128. La guerre d'Espagne, que dans mon Mémoire principal j'ai envisagée sous le point de vue moral, n'est pas moins importante à éclaircir dans ses rapports militaires.

J'admets que les forces françaises se sont réduites de moitié depuis l'insurrection en Espagne. Ce calcul n'est nullement exagéré.

Je crois que si en vingt occasions (souvent que trop décisives) on s'est trompé en calculant trop bas le nombre effectif des combattants que les généraux français dirigèrent *sur tel ou tel point d'attaque,* on ne s'est pas moins souvent trompé en sens inverse *sur la force totale de l'armée nationale :* erreurs fatales, en ce qu'elles nous firent mépriser les masses imposantes que des marches et des manœuvres aussi hardies que promptes placèrent en présence de nos armées, tout en nous effrayant sur un état militaire national infiniment au-dessous de nos calculs.

La guerre contre l'Espagne nous divulgue un grand secret :

celui que Napoléon n'a qu'une armée, — *sa grande armée.* Cette grande armée, la même qu'avant la guerre de 1805 il organisa sur les côtes de la Manche *, qui combattit sous ses ordres dans les années 1805, 1806 et 1807, ne fut point affaiblie lors de la première expédition contre l'Espagne et le Portugal. On employa la majeure partie de la conscription de 1807 et de 1808 à la formation de nouveaux cadres dans l'intérieur de la France, auxquels les dépôts des régiments existants servirent de noyau. La conquête ou plutôt l'*occupation* de la Presqu'île (car c'est à cela que l'Empereur crut que se bornerait cette opération) fut confiée à ces troupes de nouvelle levée. Les premiers revers des Français en Espagne peuvent en partie être attribués à la chétive formation de cette armée ; mais ces mêmes revers sont importants à observer, parce qu'ils prouvent que des milliers de conscrits français, livrés à eux-mêmes sans être soutenus par d'anciennes troupes de ligne, ne valent pas mieux que de nouvelles recrues de toute autre nation, qui ne seraient point amalgamées avec de vieux soldats.

Il serait difficile d'admettre que sur quatre-vingt-neuf mille hommes qui originairement passèrent les Pyrénées, il en restât encore vingt mille à l'ouverture de la campagne en novembre 1808. Une des pertes les plus sensibles que fit cette armée fut celle de la presque totalité de la garde impériale, qui au fur et à mesure fut envoyée grossir les forces françaises en Espagne.

Les fautes politiques, militaires et administratives commises par le Gouvernement français vis-à-vis des Espagnols ayant soulevé la nation entière, Napoléon se vit forcé d'appeler à son secours sa grande armée.

Les questions que je me propose d'étudier doivent être classées de la manière suivante :

* Cette armée fut créée par Napoléon *sous le prétexte de la descente en Angleterre,* opération à laquelle il ne songea jamais. Son véritable but était celui de nous faire la guerre. Napoléon, dans un de nos entretiens, me fit lui-même cet aveu, qui ne m'étonna pas, ma conviction ayant toujours été qu'une opération aussi hasardée que douteuse au delà des mers n'a jamais été projetée sérieusement par lui. (*Note de l'Auteur.*)

1° Quelles sont les forces totales de la France et de ses alliés dans le moment actuel?

2° En déduisant de l'ensemble de ces forces le nombre d'hommes employés à la conquête de l'Espagne, combien Napoléon peut-il nous opposer maintenant de forces effectives?

3° Quels sont les moyens de Napoléon pour *entretenir* la guerre à la fois contre l'Espagne et contre nous?

Ad primum. Je joins au présent Mémoire un aperçu sommaire des armées françaises, dans lequel j'admets leurs forces (telles qu'elles pouvaient être calculées *d'après les cadres*) au mois de *juin* dernier. J'ajoute à ce devis les deux nouvelles conscriptions, savoir : celle des réserves des quatre dernières, et celle de 1810. J'en défalque les pertes que les dernières années ont fait essuyer à l'armée depuis cette époque.

Ad secundum. En admettant que Napoléon emploie en ce moment deux cent mille hommes en Espagne, il disposerait d'une force de deux cent vingt-six mille hommes pour faire la guerre à l'Autriche et tenir les forces nécessaires dans les pays soumis à son influence directe.

Ad tertium. De quels moyens dispose l'Empereur des Français pour *nourrir* la guerre contre l'Espagne et contre nous? Cette question, d'une importance extrême dans tous nos calculs militaires, me paraît résolue par les dernières publications en France. On a promis aux réserves arriérées et non appelées par le dernier décret, *que dans aucun cas elles ne pourront plus être mises en activité de service.* On ne vit donc que sur anticipation, et une anticipation de deux ans offre déjà tant de considérations en sa défaveur, qu'il serait difficile d'admettre la possibilité qu'elle pût être étendue plus loin encore. Les conscrits de l'année 1810 ont dix-sept ans; il ne paraît guère probable que, même dans un cas extrême, on voulût ou plutôt que l'on pût appeler sous les armes des enfants de quinze à seize ans pour les faire entrer sur-le-champ en campagne.

Le résumé du tableau militaire me paraît être celui-ci :

a. Napoléon peut nous combattre maintenant avec deux cent

six mille hommes, dont cent sept mille Français et quatre-vingt-dix-neuf mille confédérés et alliés.

b. Ses réserves ne peuvent dans la suite se composer que de conscrits au-dessous de l'âge du service.

Mais j'admets ici *la durée de la guerre en Espagne.* Cette hypothèse me mène naturellement à quelques recherches sur la nature et les moyens d'alimenter cette guerre de part et d'autre.

Il est tout aussi difficile de calculer le peuple espagnol sur la mesure des autres nations européennes qu'il serait possible de calculer la guerre en Espagne sur les chances de celles que les armées françaises ont soutenues jusqu'à présent.

Si le caractère national ne s'est, depuis les temps les plus reculés, jamais démenti chez les Espagnols, plusieurs considérations sont particulières à la guerre actuelle. Elle est en même temps guerre *nationale, religieuse* et *commerciale.*

Elle est devenue *nationale* par la conduite que Napoléon a tenue vis-à-vis de la famille régnante et lors de la réunion de la junte à Bayonne.

Aucun peuple ne veut de maître ni de joug étranger; toute réforme, quelque salutaire qu'elle puisse être, lui sera toujours odieuse si elle vient du dehors. Louis XIV, en plaçant son petit-fils sur le trône espagnol, ne perdit jamais de vue ce calcul important. Loin de commettre la faute d'imposer à la nation des lois forgées sous son autorité immédiate, dictées sous l'influence étrangère, il poussa le scrupule jusqu'à ne pas vouloir faire accompagner le nouveau Roi par un seul Français. Beaucoup de fautes furent commises par la suite dans l'intérieur du Royaume; des intrigants s'accrochèrent au crédit du Roi de France, et cette raison ne fut point étrangère au mouvement national qui imprima un caractère si particulier à la guerre de succession; mais Louis XIV n'eût jamais consenti à signer une constitution pour la Presqu'île. Le génie de Napoléon, qui ne se borne pas à l'ambition militaire, mais qui le porte à vouloir être législateur universel, lui a fait commettre des fautes qui, plus que le changement de dynastie même, ont influé sur la nation et l'ont placée dans la situation

où nous la voyons. Si jamais guerre fut *nationale,* c'est la présente.

La certitude de la destruction des ordres religieux, du pillage des églises, d'une refonte totale du clergé le plus opulent de l'Europe, l'ont rendue *religieuse.* Tous les soins de l'Empereur d'éclairer le peuple seront infructueux aussi longtemps que tous les moyens de communication avec ce même peuple se trouveront à la disposition du clergé* La position géographique de l'Espagne, ses immenses colonies séparées de la mère patrie aussi longtemps que cette dernière faisait les plus généreux sacrifices en faveur du système français, et perdues définitivement le jour où elle se soumettrait de nouveau à ce système et à ses vainqueurs, donnent à la guerre actuelle le caractère *commercial.* Ainsi donc, *honneur, sentiment national, religion, intérêt pécuniaire et commercial,* tous ces puissants motifs réunissant sous une même bannière dix millions d'hommes généreux, hardis, sobres, endurants, Napoléon a entamé une lutte d'un genre nouveau pour lui. L'Allemagne et l'Italie l'avaient gâté. Composées de vingt peuples divers, il n'y trouva à désunir que ce qui jamais ne fut uni, à morceler ce qui depuis longtemps l'était. Telle aurait toujours été la différence essentielle entre la guerre au delà des Pyrénées et celle en deçà du Rhin et des Alpes; mais l'imprudente marche que lui et les exécuteurs de ses volontés suivirent dans cette affaire lui créa des obstacles nouveaux et d'un caractère infiniment grave.

Les calculs sur les opérations militaires sont si peu de mon ressort, que je ne m'y livre qu'avec infiniment de réserve. Mais comment se refuser à l'évidence que dans la lutte actuelle Napoléon trouvera des obstacles matériels à vaincre? Dans la guerre de succession, on se convainquit que Turenne eût été embarrassé de faire la guerre en Espagne avec cinquante mille

* Le paysan espagnol ne sachant point lire, toutes les proclamations et adresses doivent lui être interprétées par le clergé, ou par des employés tout aussi intéressés au maintien de l'ancien ordre de choses.

(*Note de l'Auteur.*)

hommes. On y jette maintenant deux cent mille hommes sur une seule et étroite ligne d'opération ; on avance dans un pays qui n'offre ni vivres ni fourrages. Les convois doivent filer sur la ligne d'opération même, sans pouvoir en dévier.

La position géographique de la Presqu'île force, d'un autre côté, l'Empereur à changer entièrement son système de guerre et d'attaque. Nous l'avons vu constamment partir d'une large base et agir *concentriquement*. Cette manœuvre, qui toujours l'a fait arriver sur le point qu'il visait en masses infiniment plus fortes que celles que l'ennemi pouvait lui opposer sur ce point ignoré, me paraît surtout nécessaire quand les armées avancent sans magasins et vivent sur de simples réquisitions. Il en est autrement dans la guerre actuelle. En admettant que toute la ligne des Pyrénées puisse lui servir de base d'opération, — base au moins très-inquiétée par les peuples les plus belliqueux et les plus résolus de la Presqu'île, — il doit renoncer à soumettre l'Espagne entière ou agir en lignes divergentes. Quelle peut être la ressource des réquisitions dans un pays où le voyageur ne trouve que ce qu'il porte avec lui, où le paysan ne cultive le champ que pour le plus strict nécessaire de son ménage, où ce même ménage déserte ses foyers à l'approche de l'ennemi ?

Si le génie de Napoléon est incontestable, s'il est fécond, immense, les difficultés que je viens de relever superficiellement ne sont pas moins grandes, et la lutte qu'il a engagée de gaieté de cœur offre sous tous ces rapports assurément beaucoup d'intérêt à l'observateur militaire et politique.

Tous les hommes de divers bords et partis, essentiellement froids dans leurs calculs et impartiaux dans leurs jugements, se réunissent dans la conviction :

a. Que si, malgré toutes les difficultés qu'elle présente, la *conquête* de l'Espagne est non-seulement possible, mais doit être le résultat nécessaire et définitif d'une longue lutte entre la France et l'Espagne, la *soumission* de la Presqu'île offre bien plus d'obstacles ;

b. Que même quant à la conquête, tout dépendra du genre de guerre qu'adopteront les Espagnols. Qu'en lui conser-

vant un caractère irrégulier, actif, de chicane, le caractère en un mot d'une guerre civile et nationale, l'embarras de Napoléon peut se trouver au comble. Que si, au contraire, la défense espagnole prend une marche régulière, la conquête lui sera infiniment facilitée *.

Une dernière question que je dois agiter encore, est de savoir *si Napoléon peut abandonner l'Espagne dans le cas où il voudrait reporter contre nous toutes ses forces ?*

Cet abandon n'est pas dans le caractère de Napoléon. Nul doute qu'en dernier résultat, et comme chance unique de *salut*, il abandonnerait les intérêts de son frère ; mais ces intérêts ne sont-ils pas les siens? Pourrait-il, dans les suppositions les plus heureuses pour lui, songer à faire refouler sur nous la totalité de ses forces? Ferdinand VII, — car c'est lui seul qu'il pourrait replacer sur le trône espagnol, — sera-t-il son ami sûr, son allié, et par conséquent l'ennemi de l'Angleterre? Se privera-t-il des ressources que lui fournissent les colonies, pour attendre que Napoléon, après avoir fini sa lutte d'un autre côté, vienne le retrouver? Des propositions ne seraient-elles pas faites à Ferdinand VII, dans un moment

* Une question très-réelle et très-difficile à résoudre est celle des embarras qu'éprouvent les finances françaises par la durée de la guerre d'Espagne. Le fardeau de l'entretien, de la solde même des armées françaises, ayant pesé pendant les dernières années exclusivement sur l'étranger, Napoléon a pu faire refluer dans les canaux de l'industrie intérieure les sommes énormes votées tous les ans pour le service militaire. Il était parvenu à créer un trésor de plus de deux cents millions, principalement composé de la solde arriérée des troupes, et qu'en partie on a dû leur payer lors du dernier passage des régiments par l'intérieur. (Plusieurs régiments avaient refusé de passer outre s'ils ne recevaient point d'à-compte.) Les sommes qui n'entraient point dans le trésor servaient au commerce et à faire vivre des milliers d'ouvriers sans travail.

La première campagne contre l'Espagne épuisa le trésor au point que Napoléon, au moment de son départ pour Bayonne à la fin d'octobre dernier, a emporté six millions appartenant à la Banque. Il a annoncé au peuple qu'il n'userait jamais ni d'emprunts ni de papier-monnaie; il le prépara par des discours à de nouveaux impôts. Mais cette ressource est tellement illusoire, qu'il ne vit effectivement que d'*emprunts*. L'inscription sur le grand-livre n'est qu'un emprunt, et un emprunt d'autant plus dangereux pour l'intérêt national qu'il n'est soumis à aucun contrôle, et que ses opérations sont le secret de quelques employés. (*Note de l'Auteur.*)

de grand embarras pour Napoléon? Le jeune Roi, en promettant tout en France, tiendrait-il ou pourrait-il tenir des promesses forcées, une fois rendu à son peuple? Je ne crois pas qu'il soit possible de l'admettre; il faut par conséquent supposer :

Que dans les prévisions les plus heureuses, c'est-à-dire dans celles de la pacification et de la conquête de l'Espagne, les forces disponibles de Napoléon se seront affaiblies de plus de cent vingt mille hommes nécessaires pour l'occupation de la Presqu'île; il faut de plus calculer la perte que la conquête doit entraîner encore, une réserve pour alimenter cette armée, etc.;

Que les forces de l'Autriche, si inférieures à celles de la France avant l'insurrection de l'Espagne, lui seront au moins égales dans les premiers moments.

1809.

RETOUR DE METTERNICH A PARIS.

(Note 35, p. 227, t. I)

129. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 11 janvier 1809.

129. Les rigueurs de la saison ont retardé mon arrivée ici jusqu'au premier de l'an. Le bruit du retour de l'Empereur à Paris pour cette époque prenant moins de consistance à mesure que j'approchais de la capitale, je n'en ai pas moins continué ma route jour et nuit, pour ne point perdre la chance d'assister à la première audience diplomatique, dans la supposition que des circonstances impossibles à calculer eussent ramené Sa Majesté à Paris. Je me convainquis, au moment de mon arrivée, qu'on était encore dans l'incertitude la plus absolue sur l'époque de son retour. Au lieu de l'Empereur, je vis l'Impératrice, le jour même de mon arrivée; elle

accorda le premier de l'an une audience au Corps diplomatique.

Mon retour ici fit grand plaisir à la Cour et aux personnes du Gouvernement. Il dissipa pour quelques jours les inquiétudes que le public avait conçues sur la prolongation de mon absence. La guerre en Espagne offrant tous les jours moins de résultats, les calculs sur une prochaine levée de boucliers de l'Autriche devaient acquérir plus de consistance.

La guerre d'Espagne, le vague des bulletins, la certitude de la rupture de la négociation avec l'Angleterre, la force et l'attitude imposante (quelque calme qu'elle soit) de l'Autriche, tels sont les sujets que je trouvai ici occupant tous les esprits. Les onze jours qui se sont écoulés depuis mon arrivée n'ont rien changé à ce tableau ; toutes les couleurs s'en sont néanmoins assombries depuis avant-hier, par l'arrivée de nouvelles très-peu propices de l'Espagne.....

Le lendemain de mon arrivée, je vis M. de Champagny. Notre conversation se borna à peu de chose ; il ne pouvait en être autrement. Je commençai par lui dire que je croyais ne rien pouvoir lui annoncer de plus conforme aux vœux des amis de la paix, que le fait que j'avais laissé ma Cour aussi pacifique dans ses intentions que je l'avais trouvée en arrivant.

M. de Champagny répondit que la France ne voulait de son côté que la paix, qu'elle nous l'avait prouvé en retirant ses armées de l'Allemagne : « Vous ne connaissez pas moins, ajouta-t-il, quels sont ses désirs ; elle vous les a exprimés. » Je fis semblant de ne pas comprendre sur quoi portait cette phrase ; mais M. de Champagny la répétant à tout moment dans le cours d'une conversation également vague de part et d'autre, je crus devoir préciser la question de la manière suivante. « J'ai trouvé, lui dis-je, M. de Vincent à Vienne. Il y était arrivé d'Erfurt peu de jours avant moi, et en avait apporté les assurances générales de bonnes dispositions que lui avait données l'Empereur Napoléon. Les véritables amis de la paix pouvaient désirer sans doute qu'elles eussent été plus détaillées et plus propres à établir des relations de con-

fiance entre les deux Cours. Une explication très-naturelle que M. de Vincent avait portée à Erfurt a été déclarée inadmissible par l'Empereur*. Votre ambassadeur a été chargé en même temps de la déclarer telle à Vienne. L'Empereur Napoléon prévit alors sans doute que des circonstances indépendantes de sa volonté pourraient le porter à mettre lui-même en doute le sort futur de la Monarchie espagnole. » M. de Champagny me témoigna son étonnement que le général Andréossy ait fait une déclaration *dont il n'aurait point été chargé.....*

Je vis le même jour M. de Romanzow**, que je trouvai plus occupé que jamais de notre reconnaissance des Rois. Il me fournit la véritable clef de cet empressement extrême de sa part. « La reconnaissance du Roi d'Espagne est mon affaire, me dit-il, mon affaire tout à fait personnelle. C'est moi qui ai engagé l'Empereur Alexandre à s'y prêter; je la regarde comme la base du repos du continent de l'Europe. » Après m'être prononcé vis-à-vis de lui dans le sens des explications dont Sa Majesté Impériale a chargé M. le prince de Schwarzenberg à Saint Pétersbourg, je lui fis sentir que la base dont il me parlait se trouvait un peu ébranlée par les dernières publications de Napoléon à Madrid. — « Ce ne sont que des mots », me répondit le ministre russe. — « Mais la nomination de Joseph comme lieutenant général de son propre Royaume est un fait, repris-je, et un fait qui peut être suivi de la réunion de l'Espagne à la France. Napoléon, qui ordinairement *dit* moins qu'il ne *fait*, n'a pas jeté cette phrase en avant sans quelque intention. Elle peut à la vérité n'être relative qu'à son désir d'effrayer les peuples de la Presqu'île sur une pareille réunion ; elle n'en est pas moins faite pour embrouiller la question de la véritable qualité de Joseph, et pour jeter de la

* Allusion à la question de la reconnaissance du Roi d'Espagne. (*Note de l'Éditeur.*)

** Ministre des affaires étrangères de Russie, qui avait été envoyé à Paris pour rédiger avec Champagny la convention entre la France et la Russie sur la base de l'entrevue d'Erfurt. (Voir plus bas les numéros 134 et 136.) (*Note de l'Éditeur.*)

défiance en Europe relativement au Royaume nouveau que l'Empereur pourrait lui destiner en compensation de celui d'Espagne, qui augmenterait la puissance française. » — « Je ne puis en être inquiet, me dit M. de Romanzow ; on ne saurait empêcher que dans une longue suite de siècles il ne paraisse une fois un génie aussi supérieur que l'est celui de Napoléon, et il serait inutile de vouloir songer à faire son éducation. Il ne faut lui donner aucun sujet de mécontentement et borner à ce soin toute sa politique. » — Je ne me trouvai pas assez fort pour combattre cet argument.

La stagnation la plus complète régnant ici dans les affaires, je n'eus plus aucun motif de m'entretenir avec le ministre des relations extérieures. Depuis notre premier entretien, je ne l'ai plus vu qu'en société. Je sais que dans le rapport qu'il a fait à l'Empereur de cette entrevue, il a relevé *le vague* dans lequel j'étais resté. M. de Romanzow, de son côté, a cru voir des intentions très-guerrières dans le fait que je n'apportais pas ici la reconnaissance des Rois. Votre Excellence retrouvera dans ces deux opinions le tableau le plus fidèle de la position relative des deux ministres. M. de Champagny désire la paix dans l'intérêt de son Maître. M. de Romanzow la désire pour lui-même. Je n'ai rien négligé afin de les persuader tous les deux de la constance de nos intentions pacifiques, et j'ai eu trop de circonstances à faire valoir en faveur de mon argument pour ne pas les appeler à mon secours.

J'ai trouvé depuis les frontières de l'Autriche jusqu'au centre de Paris une seule opinion accréditée dans le public : celle qu'au printemps, au plus tard, l'Autriche entrera en campagne contre la France. On tire cette conclusion de la position relative des deux puissances. On voit Napoléon aux prises à six cents lieues des frontières de notre Empire, la plus grande partie de ses forces se diriger vers ce point éloigné et y être occupée par une grave et difficile besogne. Les mesures qu'il prend de loin annoncent, d'un autre côté, qu'il jette lui-même des regards observateurs sur nous ; tout enfin, les desseins qu'on lui prête, la force de l'Autriche, les embarras momentanés mais très-réels de la France, l'état de délabre-

ment de la Porte, la tendance nécessaire de la Prusse à réparer les pertes qu'elle a essuyées, le voyage du Roi de Prusse à Pétersbourg, la conviction générale que la Russie sera forcée par des considérations intérieures à changer de système, la rupture de la négociation avec l'Angleterre, le ferment qui germe dans les peuples de l'Allemagne et de l'Italie, — tout, dis-je, porte le public à faire des remarques et à commenter l'avenir.

Il serait cependant superflu de dire à Votre Excellence combien les passions, les vues, les intérêts individuels modifient ces commentaires; combien ils prêtent à la crainte, à l'espoir, à l'inquiétude. Ma position ici a sous ce rapport subi un revirement complet. Je constatais naguère, partout, les sentiments d'intérêt que provoquait le malheureux sort de l'Autriche : — de la morgue chez les uns, de la compassion chez les autres; la morgue a fait place à l'inquiétude, la compassion à l'espoir. Si dans le temps j'ai opposé la plus inaltérable sérénité aux calculs des politiques des cafés et des salons, je n'en fais pas moins maintenant profession du calme le plus parfait.

RETOUR DE NAPOLÉON D'ESPAGNE.

(Note 32, p. 226, t. I.)

130. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 17 janvier 1809. — 131. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 25 janvier 1809. — 132. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 2 février 1809.

130. Je tiens de source très-sûre ce que j'annonce être le véritable motif du retour de l'Empereur à Paris. Ma position va devenir très-délicate; je la baserai dans tous ses détails sur les instructions arrêtées au moment de mon départ de Vienne.

J'ai eu hier une conversation très-longue avec Talleyrand. Il paraît ignorer absolument quelles sont les vues de l'Empereur, ou plutôt les lui suppose *toutes et aucunes*. L'intérêt bien entendu de Napoléon est en opposition si directe à toute com-

plication avec l'Autriche, qu'il devrait chercher à les éviter plutôt qu'à les provoquer. Nous ne voyons pas qu'il suive une ligne de conduite conforme à ces mêmes intérêts. Tous les agents français enveniment ce qui est, inventent ce qui n'existe pas. Les craintes qu'ils excitent peuvent le porter à des déterminations funestes, et à un choix de moyens désespérés. Que l'on fixe constamment les yeux sur la Pologne; voilà une cause assurément bien commune avec la Russie. On ne saurait, d'un autre côté, assez porter les regards vers l'armée de Davoust. Il me paraît que toute position ou démonstration offensive de sa part devrait sur-le-champ donner lieu à des explications très-catégoriques, très-promptes, mais très-calmes de notre part. Nous donnons de cette manière l'initiative des mesures belliqueuses à la France. Notre conduite doit fixer des bornes au malheur du monde!

Je ne saurais rien ajouter à ce que j'ai mandé par mon dernier courrier sur le compte de M. de Talleyrand. Je les vois, lui et son ami Fouché, toujours de même, très-décidés à saisir l'occasion, si cette occasion se présente, mais n'ayant pas assez de courage pour la provoquer. Ils sont dans la position de passagers qui, voyant le timon entre les mains d'un pilote extravagant et prêt à faire chavirer le vaisseau contre des écueils qu'il est allé chercher de gaieté de cœur, sont prêts à s'emparer du gouvernail dans le moment même où leur propre salut serait encore plus menacé qu'il ne l'est, dans le moment enfin où le premier choc du vaisseau renverserait le pilote lui-même.

La lecture des bulletins suffit pour faire entrevoir l'état infiniment pénible dans lequel se trouve l'armée française en Espagne. La position paraît, d'après toutes les données, infiniment au-dessous de ce que l'on peut s'imaginer. Les lettres de commerce qui de temps à autre parviennent à se soustraire à l'inquisition des postes, renferment toujours les nouvelles les plus sinistres. Le retour de l'Empereur prouve plus que tout le reste. On dit, et il paraît sûr, que la perte dans les affaires avec les Anglais a été horrible.

Le comte de Romanzow ne rêve plus que paix avec l'An-

gleterre depuis les nouvelles de la probabilité d'une régence. Il a retardé indéfiniment son départ, convaincu, à ce qu'il a dit, qu'il ne ferait pas trois postes sans être rappelé à Paris. Quel faux calcul !

Metternich à Stadion. Paris, le 25 janvier 1809.

151. L'Empereur est arrivé ici avant-hier. Son voyage a été très-prompt. Il n'a mis que six jours pour parcourir la distance de Valladolid à Paris ; il a fait à cheval la route de la première de ces villes à Burgos.

J'ai eu l'honneur de prévenir Votre Excellence qu'une grande masse de rapports du général Andréossy, du maréchal Davoust, de la quantité d'agents qui depuis plus de deux ans ne font qu'alarmer l'Europe sur notre compte, paraissaient depuis quelque temps trouver plus de crédit chez l'Empereur. Ces inquiétudes ont augmenté depuis le voyage du Roi de Prusse à Saint-Pétersbourg, la trêve avec la Suède, depuis surtout que nombre de rapports de l'Allemagne parlent d'arrangements entre les puissances du Nord.

... M. de Romanzow vint me trouver avant-hier. Je lui fis un résumé de notre situation politique, que je crois devoir placer ici sous les yeux de Votre Excellence, pour la mettre complétement au fait de mon langage.

« L'Autriche, lui dis-je, est la puissance la plus centrale de l'Europe. La France et la Russie, après avoir été brouillées, se sont alliées. Quel est le motif de cette alliance? Tend-elle à assurer la paix à l'Europe? Elle manquera toujours ce but si elle n'admet pas l'Autriche à son concert. Une alliance entre les trois Cours impériales, une alliance entre l'Autriche et la Russie, ou entre l'Autriche et la France, peut assurer le repos du continent. L'alliance entre la France et la Russie, à l'exclusion des masses intermédiaires, est contraire au repos de l'Europe, parce que les règles de la plus simple prudence doivent tenir ces mêmes puissances intermédiaires sur un qui-vive éternel. *Paix et inquiétude* sont deux idées entièrement opposées.

« Or la France et la Russie ont contracté une alliance séparée; l'Autriche a été repoussée de tous côtés; on s'est borné à lui dire : « Tenez-vous tranquille si vous voulez qu'on vous « laisse tranquille. » Il ne lui reste donc qu'à se créer des moyens de défense également indépendants de tout le monde, qu'à s'appuyer enfin sur ses propres forces. L'Empereur des Français tourna ses regards à cette époque vers l'Espagne; je me suis, aux mois de juin et de juillet derniers, rendu personnellement garant, sinon des intentions pacifiques de ce Prince envers nous, du moins de la certitude que nous n'aurions pas la guerre à cette époque. A Vienne, on a ajouté foi à mes paroles, malgré les clameurs de tous les généraux et agents français. Vous-même, Monsieur le comte, avez cru à cette époque à la guerre. Les événements d'Espagne attirèrent depuis au delà des Pyrénées à peu près toutes les forces de la France. L'Autriche n'en resta pas moins calme; quels gages de plus pouvait-elle fournir des véritables intentions de son Souverain?

« Napoléon annonce maintenant que les affaires d'Espagne sont finies. Il regarde ce Royaume comme soumis. Il saisit ce même moment pour nous accabler d'injures. Il fait précéder son retour à Paris par des diatribes dirigées contre nous, par des appels à nos provinces de ne pas servir la cause de leur Maître. Il revient, et toute la France, toute la Confédération disent qu'il va se porter contre nous. Ce n'est donc que sur la garantie du ministre des affaires étrangères de Russie que je puis rassurer ma Cour sur le résultat des intentions de Napoléon, que je puis de nouveau lutter contre l'opinion générale, accréditée et soutenue par les agents français eux-mêmes. »

M. de Romanzow me dit qu'il lui serait sans doute difficile de se rendre *garant* des intentions de Napoléon; que personne ne pouvait les garantir, mais que lui, Romanzow, ne *croyait* pas à ses vues guerrières; il ajouta que nous nous étions d'ailleurs bien attiré nous-mêmes ces nouvelles sorties par le refus de reconnaître les Rois.

Je me bornai à lui répliquer que le mot de *refus* me parais-

sait tout à fait impropre. Il le reprit effectivement, et revint à des instances sur l'atténuation qu'il me suppliait de donner aux articles de journaux. Je lui répliquai qu'il ne m'était pas possible d'at é..uer l'effet que probablement produiraient, et sur ma Cour et sur nos peuples, les articles de ces feuilles; que cet effet, dans un moment où le salut même de l'Empire se rtouvait en jeu, ne pouvait guère être influencé par un serviteur à l'étranger; que tout ce que je pouvais prendre sur moi, serait de les soumettre à la propre évaluation de Sa Majesté Impériale.

L'Empereur nous reçut hier en audience diplomatique. M. le prince de Kourakin * remit ses lettres de créance avant l'audience générale. Sa Majesté fit ses deux tournées comme de coutume. Tout le Corps diplomatique s'attendait à une scène entre lui et moi. Je prévoyais le contraire, et je ne me suis pas trompé. L'Empereur n'amusa pas les curieux; il me dit quelques lieux communs lors de la première tournée, il ne m'adressa pas la parole à la seconde. Je n'ai partagé cette défaveur qu'avec le ministre de Prusse.

Tels sont les faits. Je ne les accompagne d'aucun raisonnement; ils parlent d'eux-mêmes; ils servent à éclaircir de quel côté sont les intentions pacifiques : ils font plus, ils précisent cette question.

Metternich à Stadion. Paris, le 2 février 1809.

132. Le jour même du départ de mon courrier, il y eut le soir cercle à la Cour. L'Empereur, qui ordinairement me traite avec infiniment de prévenance, ne s'approcha pas de moi dans tout le cours de la soirée et affecta de ne pas m'adresser la parole. Il se borna à dire quelques mots à madame de Metternich.

Sur ces entrefaites, les feuilles publiques se turent complétement. On répandit dans le public des notions très-tranquillisantes sur les relations entre les deux Cours. Ces notions s'ac-

* Ambassadeur de Russie à Paris. (*Note de l'Editeur.*)

créditèrent assez généralement, et influèrent favorablement sur les fonds.

L'Empereur se rendit dimanche dernier 29 janvier à un bal chez la Reine de Hollande. Les seuls étrangers dont il permit l'invitation furent MM. de Romanzow, Kourakin, le prince Wolkonsky et sa femme.

Sa Majesté prit les deux premiers dans une pièce attenante. Là, dans une conversation qui dura près de trois heures, l'Empereur se prononça absolument contre nous, et sur la nécessité où il était de prendre un parti sérieux. Il cita deux faits particuliers arrivés tout récemment à Trieste et sur l'Isonzo *, et ajouta qu'il était dans la nécessité de donner un grand soufflet à l'Autriche; que cette puissance était entièrement pourrie, qu'elle n'avait pas une tête, etc. M. le prince de Kourakin ayant fait observer que les dispositions qu'il avait connues de l'Autriche avaient toujours été pacifiques, l'Empereur parla de nos armements, ridiculisa beaucoup nos moyens militaires, et établit en thèse leur nullité complète; il ajouta qu'on ne faisait pas la guerre avec des soldats *tout nus*.

M. de Romanzow, qui dans le cours de cette conversation n'objecta rien, sortit tres-convaincu *que le parti de l'Empereur était entièrement pris,* et que la guerre était désormais inévitable.

Ces détails, que je crois tenir de source sûre, me paraissent, ainsi que tous les *faits* que je puis rassembler, de nature à devoir être présentés sans nul commentaire, sans nul fard, à la haute pénétration de Sa Majesté Impériale. Dans un moment aussi critique que le présent, le serviteur zélé est celui qui s'abstient de tout raisonnement et qui ne se charge pas de commentaires sur un sujet dont dépend souvent le sort de sa patrie, celui de l'Europe entière. Si les agents français chez nous et à l'étranger avaient agi comme moi, la paix entre nos deux Empires n'aurait pas pu être troublée.

La guerre sera le triomphe de leur conduite, triste triomphe pour des ministres de paix.

* Voir la note 28, page 223, t. I. (*Note de l'Éditeur.*)

Tout ce que nous voyons tend manifestement vers la guerre. Le calme apparent du moment est le précurseur de la tempête. La garde impériale arrive ici en poste depuis les Pyrénées. Les corps qui sont en Dauphiné ont ordre de s'arrêter; on parle de mouvements de troupes en Allemagne.

..... Nous savons depuis peu que plusieurs maréchaux sont mandés d'Espagne. Je puis indiquer comme positif le retour très-prochain du duc de Danzig. Le maréchal Davoust est également attendu ici au premier jour.

Tout ce qui peut se faire dans les États de la Confédération (ce que Votre Excellence est infiniment plus à portée de surveiller que moi) doit servir à éclaircir plus que je ne le puis la véritable position des questions du moment. Il n'est sans doute que trop permis de toujours calculer la marche de Napoléon sur une même échelle; il y a maintenant une telle identité avec celle qu'il suivit avant les campagnes de 1805 et de 1806, que le rapprochement des suites de cette marche semble en ressortir très-naturellement.

Mais quelle différence entre la position de l'Autriche et de la Prusse dans ces deux années, et celle qui paraît devoir placer maintenant la France en opposition avec nous! L'Autriche, dans le calme le plus parfait, isolée par les puissances elles-mêmes, qui semblent maintenant lui faire un crime de ce qu'elle se repose avec dignité sur ses propres moyens de défense, l'Autriche, dis-je, ne peut sans contredit être taxée d'amener la guerre : — ne pas se livrer pieds et poings liés, ne pas s'exposer à succomber au premier souffle, ne saurait être un crime. Et telle est notre position, notre attitude *si inquiétante* pour une puissance qui publie qu'elle a cinq fois plus de forces à sa disposition que nous. Si la guerre se fait, ce ne sera pas nous qui l'aurons voulu, on ne saurait trop le répéter.

DISGRACE DE TALLEYRAND.

(Note 35, p. 227, t. I.)

133. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 2 février 1809.

133. La nomination d'un nouveau grand chambellan est un événement d'un très-haut intérêt pour tout observateur de ce qui se fait à Paris. Voici la marche de cette affaire, telle que j'ai pu l'apprendre.

Samedi dernier, le 28, M. de Talleyrand se trouva chez l'Empereur avec l'archichancelier et le ministre de la marine. L'Empereur fit une sortie très-vive contre un parti qu'il prétendait exister, à la tête duquel il désigna MM. de Talleyrand et Fouché, et dont le but serait d'entraver la marche de son Gouvernement. Il aurait dit que l'on calomniait ses ministres, qu'on voulait lui en donner d'autres, qu'il déclarait aimer beaucoup M. de Champagny, et qu'il le ferait aussi puissant que M. de Talleyrand; qu'il aimait également les ministres de la justice et des finances; qu'il savait que si le hasard de la guerre l'eût fait périr en Espagne, on eût tenté d'enlever le trône à son frère. Il passa de là à quelques discussions politiques, et se prononça surtout contre la paix de Presbourg, qu'il qualifia d'*infâme* et d'*œuvre de corruption*.

Quelques moments après, le maréchal Duroc se présenta chez M. de Talleyrand et lui redemanda sa clef. La nomination de M. de Montesquiou fut déclarée au lever du lendemain dimanche. Il s'y attendait aussi peu que le public, qui, par ce fait, jugea que M. de Talleyrand devait se trouver dans une sorte de disgrâce. La tournure que Sa Majesté fit donner dans le *Moniteur* du 30 janvier à la nomination du nouveau grand chambellan amortit en partie les bruits qui circulaient dans le public.

Il paraît, en général, que l'Empereur, depuis son retour, est irrité contre une quantité d'individus marquants et occupant des places plus ou moins influentes. On annonce comme très-probable que le général Savary sera nommé au gouver-

nement de Paris au premier jour. Cette place donnant une grande étendue de pouvoir à celui qui l'occupe, et le général Savary étant connu pour un des hommes dans lesquels l'Empereur place le plus de confiance, qu'en toute occasion il a chargé des commissions les plus secrètes et les plus difficiles. le public en tire la conclusion que Sa Majesté veut créer une contre-police générale, afin de surveiller le parti qu'il a l'air de supposer exister contre lui *.

MISSION DE ROMANZOW A PARIS.

(Note 27, p. 223, t. I.)

134. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 1er février 1809. — 135. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 9 février 1809. — 136. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 17 février 1809.

134. J'ai été trouver aujourd'hui M. de Romanzow. Il n'y a nul parti à tirer de lui. Il me demanda ce que je pensais de la guerre. Je lui répondis qu'il me paraissait que c'était plutôt à moi à lui adresser cette question. Il ne me cacha pas qu'il croyait que le parti de l'Empereur était pris, et qu'il en faudrait d'autant plus de prudence chez nous. — « Qu'appelez-vous prudence? lui dis-je. Si Napoléon prend une attitude offensive ou même inquiétante contre nous, il faudra bien que nous dérogions au pied de paix sur lequel se trouve encore notre armée. Voulez-vous que nous nous laissions surprendre disséminés dans nos quartiers? » — « Je travaille beaucoup à le calmer, me dit Romanzow, j'ai une chienne de besogne; mais prenez bien

* Dans une dépêche antérieure, datée du 13 juillet 1808, le comte de Metternich avait écrit au comte de Stadion : « Le bruit d'une disgrâce de M. de Talleyrand est depuis longtemps répandu dans le public..... M. de Talleyrand est, depuis la campagne contre la Prusse, en opposition avec le système envahisseur de l'Empereur. Il s'était expliqué fortement contre le bouleversement de l'Espagne. D'indiscrets amis ont colporté l'opinion de l'ancien ministre; de zélés ennemis paraissent avoir saisi ce prétexte pour le desservir. »

(*Note de l'Éditeur.*)

garde de vous compromettre; cela pourrait avoir des suites incalculables. »

« — Je suppose, repris-je, que les premières nouvelles de M. le prince de Schwarzenberg seront de nature à répondre à l'idée que l'Empereur mon Maître était en droit de se former de son envoyé. On ne peut faire à l'Empereur Alexandre l'injure de croire qu'il pourrait jamais se trouver sur une ligne hostile contre nous. »

« — Cela dépend des positions, répondit M. de Romanzow; il peut exister des engagements antérieurs très-embarrassants. » — « Embarrassants dans le cas d'une agression de la France? repris-je; la question de quel côté vient la guerre doit vous être bien plus démontrée à vous qu'à tout autre. »

« — Quand une fois le canon gronde, dit M. de Romanzow, il est très-difficile de décider de quel côté est l'agression. »

« — La guerre ne date pas du premier coup de canon, répliquai-je; la guerre morale précède celle des armes. Je suppose qu'on nous inquiète au point de nous forcer à nous mettre en attitude de repousser la force par la force, et qu'on vous dise alors : *Vous voyez que ce sont eux qui nous font la guerre;* croiriez-vous à cette version? »

M. de Romanzow se noya dans des phrases qui tantôt portèrent sur sa conviction qu'il ne nous serait pas trop possible d'éviter la guerre, tantôt sur son espoir de parvenir à calmer Napoléon; sur la nécessité que nous soyons très-prudents, que nous soyons sur nos gardes, que nous n'armions pas, etc.

Tous mes soins vis-à-vis de ce ministre se borneront à lui prouver, le plus catégoriquement possible, que ce n'est pas nous qui nous mettrons en état d'hostilité.

Metternich à Stadion. Paris, le 9 février 1809.

135. Romanzow est de plus en plus convaincu que la guerre est inévitable; il tire cette conclusion du silence sur notre compte que garde l'Empereur vis-à-vis de lui. Il continue à faire tout ce qu'il peut pour persuader l'Empereur; néanmoins, il me paraît qu'il faudrait ne rien négliger pour expliquer à

Saint-Pétersbourg, pas à pas, chaque démarche, chaque mesure que nous prenons; le point essentiel est de prendre acte vis-à-vis de cette Cour de l'initiative française; la fougue de Napoléon nous fournit sous ce rapport et jour par jour des preuves à l'appui. On dit que beaucoup de troupes françaises filent vers la Savoie. Les personnes qui connaissent les moyens disponibles de la France ont bien de la peine à suivre les calculs de l'Empereur; néanmoins il est certain qu'il n'est pas prêt, parce que s'il l'était il serait déjà en campagne; observons les choses à ce point de vue, et nous ne nous tromperons pas. Il a dit hier à Romanzow : « Tout est manqué; mes calculs me prouvent que je perds plus à l'état actuel des choses qu'à la guerre. » Où donc est l'espoir du ministre russe de le persuader du contraire?

Metternich à Stadion. Paris, le 17 février 1809.

136. M. de Romanzow nous a quittés avant-hier..... Le résultat du séjour de ce ministre me paraît avoir été *entièrement nul.* Toujours flottant, tantôt confiant et tantôt découragé, son désir de faire la paix maritime n'a pas été couronné de plus de succès que malheureusement ne me paraît devoir l'être celui de conserver la paix continentale. Je l'ai vu assez pour le juger dans ses rapports tant avec sa Cour qu'avec celle de France. Un grand changement qui s'est opéré en lui est celui de la conviction, — si ce mot peut être employé pour un homme qui en change journellement, — que la Russie n'a pas employé le véritable moyen, ou plutôt qu'elle pouvait en employer d'autres pour conserver la paix. Il ne m'a pas paru éloigné, ces derniers jours, de l'idée d'établir *entre les trois puissances* un concert qui porterait sur un arrangement général propre à maintenir la paix. C'est là l'extension que, dans les tout derniers moments, il a donnée à son idée de *garantie.* Il ne put rien m'objecter quand je lui fis remarquer que c'était dès la paix de Tilsit, et même encore à l'époque de l'entrevue d'Erfurt, en étendant cette entrevue aux trois Empereurs ou en y appelant au moins un ministre autrichien, que le susdit

projet n'eût point été chimérique. Il ne me paraît pas inutile d'ajouter ici un fait que je tiens de source certaine et qui sert à fixer irrévocablement l'opinion sur le côté qui a désiré la continuation d'un état de tension très-facile à changer en état de brouille; Alexandre avait, lors de l'entrevue d'Erfurt, témoigné le désir que l'Autriche fût appelée *en tiers*. Napoléon s'y refusa.

Je le répète, si la Russie l'eût voulu, elle maintenait la paix en Europe. Si, au lieu d'être caressante pour la France et menaçante envers l'Autriche, elle eût joué avec la plus entière impassibilité, avec la justice la plus impartiale, le rôle de médiateur, de conservateur armé de la paix, la guerre eût été évitée. Mais le Cabinet qui s'est assez mépris dans son jeu pour menacer ceux qu'il devait rassurer, et pour cajoler au contraire la puissance qui de loin préparait et amenait l'état actuel des choses, ne pouvait m'offrir dans son chef que les habituelles disparates qu'effectivement je rencontrai en lui.

Dans le dernier entretien que j'eus avec M. de Romanzow, il appuya constamment sur ce qu'il craignait que ma Cour ne fût induite en erreur, et qu'elle ne crût que lui Romanzow voulait nous encourager à la guerre. Je le rassurai complétement sous ce rapport, et je ne puis mieux me conformer à son vœu qu'en exprimant ici ma conviction la plus intime que personne ne redoute plus que ce ministre l'explosion qu'il n'entrevoit que trop prochaine, et que nul n'est plus pacifique que lui; mais si ses vœux ne le cèdent en rien aux nôtres pour le maintien de la paix, malheureusement il s'est trompé et se trompera toujours *sur les moyens de maintenir et d'assurer cette paix tant désirée par lui et par nous*.....

M. de Romanzow me fournit dans la dernière heure de son séjour une preuve qui appuie irrésistiblement la thèse que j'avance au commencement de la présente dépêche, sur la nullité des résultats du séjour de ce ministre à Paris. Il me dit que vingt motifs devraient le retenir ici, mais que le vœu *de travailler à la conservation de la paix entre l'Autriche et la France le portait à accélérer son départ pour Pétersbourg*. Je ne pus lui cacher ma conviction qu'il aurait de la peine à finir

de loin ce que de près il n'avait pas même pu entamer, et je lui désignai comme le moment de crise les quatre semaines qu'il passerait sur le grand chemin. Il ne put en disconvenir; et le fait du ministre des affaires étrangères de Russie quittant Paris dans l'intention d'y faire de meilleures affaires par voie de courrier, offre assurément un de ces phénomènes politiques auxquels les derniers temps n'ont que trop habitué l'observateur impartial.

Les conversations particulières que M. de Romanzow a eues presque journellement avec l'Empereur influèrent beaucoup sur la versatilité des vues politiques de ce ministre. Il me dit un jour, par exemple, que le véritable motif de l'irritation de Napoléon contre nous se trouvait effectivement dans l'*inquiétude* que lui causaient nos armements. Il ne me fut pas difficile de lui prouver que l'Empereur des Français, inattaquable dans ses propres foyers, ayant la Confédération comme poste avancé contre nous, et la Russie comme soutien en cas d'attaque de notre part, se jouait de l'Autriche quand il prétendait être inquiété par ses mesures de *défense;* — par des mesures auxquelles s'est trouvée forcée une puissance que l'on a essayé de placer, au milieu du continent, dans un état de *véritable blocus politique;* je comprenais que nos préparatifs de défense ne devaient pas lui convenir s'il avait l'intention de morceler l'Autriche; mais que s'il voulait notre conservation, la réorganisation de nos forces devait bien plutôt le satisfaire que le gêner. M. de Romanzow me répondit qu'assurément l'Empereur des Français ne pouvait pas nous craindre, mais que *l'attention que nous le forcions de porter de notre côté l'empêchait de rien tenter de sérieux contre l'Angleterre*. Il voulut me prouver la vérité de cette thèse par une foule de raisons qu'il me dit lui avoir été fournies par Sa Majesté elle-même; que sans nos armements l'Empereur aurait songé maintenant à la descente en Angleterre et à une expédition dans la Méditerranée. Il ne me fut pas plus difficile de réfuter ce second argument, que celui de l'*inquiétude*. « Comment, lui dis-je, l'Empereur, sans épuiser entièrement son trésor, pourrait-il songer à retirer dans l'intérieur toutes ses armées, à les entre-

tenir de ses propres deniers, à faire et la guerre d'Espagne et un armement nouveau et immense, maritime surtout? Si la guerre éclate, elle ne peut avoir lieu que parce que la France l'aura voulue, — et l'Empereur des Français la veut parce qu'il lui faut une terre plus ou moins vierge à exploiter, qu'il a besoin d'occuper ses armées, de les entretenir aux dépens d'autrui », etc., etc. M. de Romanzow contesta pas à pas mon raisonnement.

Il vint me trouver deux jours après cette conversation, et me répéta à peu près mot à mot les arguments dont je m'étais servi vis-à-vis de lui comme lui étant inspirés par un long entretien qu'il avait eu le matin avec l'Empereur. « Il lui faut de l'argent, me dit-il, il ne me l'a pas caché; *il veut la guerre contre l'Autriche pour s'en procurer; mais quand il l'aura finie, il viendra donc en chercher chez nous?* »

Au moment même de son départ, M. de Romanzow fut informé par le ministre des relations extérieures de la conclusion de la paix entre la Porte et l'Angleterre. M. de Champagny voulut l'engager à ajourner son voyage. Il n'y consentit pas.

LA PAIX ENTRE L'ANGLETERRE ET LA PORTE, ET AUDIENCE DU CORPS DIPLOMATIQUE CHEZ NAPOLÉON.

(Note 33, p. 226, t. I.)

137. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 23 février 1809.

137. Mes derniers rapports vous ont informé, Monsieur le comte, de la sensation extrême que produisit ici la certitude de la conclusion de la paix entre la Porte et l'Angleterre. Il était très-naturel que l'on visât à nous en faire un grief. Dans un moment où on nous cherche noise sur tout, cette cause était trop belle à nous imputer pour qu'on pût y manquer. Il y aurait, en tout cas, tant de « bien joué » de notre part, que, sans les considérations relatives à la Russie, ce serait plutôt un sentiment de modestie, le désir de ne pas nous parer de ce qui nous

est absolument étranger, qui pourrait nous porter à récuser l'honneur qu'on nous fait de l'un des événements les plus importants dans le moment actuel.

La correspondance entre M. de La Tour-Maubourg et notre internonce me semble offrir autant d'impudence de la part du premier que de mollesse dans la conduite du second *. Comment veut-on encore ne pas se convaincre que, tout en rendant à un agent français ce qu'on lui doit, il ne faut pas hésiter davantage à repousser l'insulte par l'attitude la plus énergique et la plus prononcée? Si M. de La Tour-Maubourg m'eût adressé la lettre qu'il a osé écrire à un homme d'un caractère public aussi respectable que M. de Stürmer, il eût été très-embarrassé d'exhiber ma réponse.

C'est par cette même considération que je regrette de ne pas avoir été chargé de porter ici une plainte formelle et officielle contre ce représentant.....

Le jour même de l'arrivée du courrier qui apportait l'importante nouvelle de la conclusion de la paix, je me suis rendu chez M. de Champagny. Je lui dis que j'avais reçu un courrier cette nuit. « Il m'annonce ce que vous savez depuis deux jours, et ce qui n'a pas moins étonné à Vienne qu'à Paris, la paix entre la Porte et l'Angleterre. Cette question nous est étrangère, mais nos missions à Constantinople viennent d'avoir une rencontre qui ne saurait nous l'être. »

« — M. de La Tour-Maubourg, me dit M. de Champagny,

* Voici ce qui donna lieu à cet échange de lettres très-vives : Dans une Note datée du 12 mars 1808 et adressée à l'internonce autrichien, le comte de La Tour-Maubourg manifestait son étonnement de voir que ce dernier n'eût pas avisé officiellement la Porte de la rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et Londres, rupture qui était un fait accompli, et que vis-à-vis de cette puissance, il se fût simplement borné à parler de cet événement comme d'une nouvelle répandue dans le public. « Je ne saurais vous dissimuler, Monsieur l'internonce, écrivait le représentant de la France, que le langage des personnes qui parlent au ministère en votre nom est un autre sujet d'étonnement pour moi. Le système que vient d'adopter la Cour de Vienne ne peut avoir de bons effets, ni donner à l'Europe une paix prompte et solide, qu'autant qu'il sera suivi par les autres Cours de l'Europe. Il me paraît, en conséquence, surprenant qu'au lieu de soutenir et d'encourager les Turcs dans la guerre qu'ils ont avec l'Angleterre et de leur rappeler que cette puis-

me parle effectivement d'une altercation qu'il a eue avec M. de Stürmer, mais il n'entre dans aucun détail et promet de nous les envoyer par le premier courrier. »

« — Je n'en suis pas étonné, repris-je ; on ne se vante guère de procédés pareils à ceux qu'il a eus. Je ne suis non-seulement pas chargé de vous en parler, mais on ne me munit même des pièces ayant rapport à cette affaire inconcevable que dans l'intention de me mettre en état de répondre aux questions qu'on me ferait. Ce n'est donc pas l'ambassadeur qui vous parle, mais le comte de Metternich qui s'empresse de vous fournir une nouvelle preuve à l'appui de son ancienne thèse, que ce sont vos agents à l'étranger qui en grande partie font le malheur de l'Europe ; que ce sont eux qui, animés par je ne sais quel noir esprit, cherchent à embrouiller les choses tant qu'ils peuvent. Vous avez cru avoir des griefs contre l'un de nos ambassadeurs, l'Empereur mon Maître s'est plu à le rappeler; il vous fournit maintenant une preuve de modération, de laquelle je vous avoue que je ne me serais pas senti capable, en ne vous adressant pas très-catégoriquement la demande du rappel de M. de La Tour-Maubourg. »

Je lui fis lecture des correspondances. M. de Champagny ne put rien m'objecter qui pût le moins du monde servir la cause qu'il défendait.

..... Il me dit qu'il serait peut-être chargé de me porter plainte sur la part que l'on annonçait que notre internonce

sance n'a retiré de cette guerre que de la honte, les personnes qui parlent en votre nom ne s'occupent qu'à donner aux ministres des craintes imaginaires. Cette conduite, si peu conforme aux sentiments que Sa Majesté l'Empereur d'Autriche professe publiquement, me paraît assez singulière pour que je me croie obligé de la faire connaître à ma Cour. »

En réponse à cette Note, l'internonce impérial réfuta la supposition d'après laquelle il n'avait pas avisé officiellement la Porte du fait ; voici la suite de sa réplique : « Il m'est douloureux, Monsieur l'ambassadeur, de voir qu'on se fait un vrai plaisir de semer la discorde entre Votre Excellence et moi, de lui rendre suspectes des personnes qu'elle honorerait de sa bienveillance si elle les connaissait mieux, et de lui faire entendre que moi ou les miens sommes capables de tenir un langage et une conduite qui ne soient pas conformes aux sentiments du Maître que nous avons l'honneur de servir. »

(*Note de l'Éditeur.*)

avait prise à la pacification entre les Turcs et les Anglais. Je lui répliquai que si jamais il me portait pareille plainte, je lui répondrais que l'internonce y avait eu une part tellement directe que, *la paix déjà signée,* il écrivit à Vienne que la négociation aux Dardanelles resterait sans doute suspendue jusqu'à l'issue de celle de Yassy. Il me demanda si je ne savais rien des conditions de la paix. Je lui dis que notre ignorance à ce sujet était une preuve nouvelle de notre complicité. Il est de fait qu'ici on en sait aussi peu que chez nous.

Nous venions de recevoir l'annonce d'une audience diplomatique pour le lendemain. Je prévis la possibilité que l'Empereur m'apostrophât sur l'événement de Péra ; tout mon sang-froid n'aurait peut-être pas suffi, dans ce cas, à éviter une explication à laquelle je ne me sentais porté par aucun motif politique.

Nous nous rendîmes avant-hier dimanche, à onze heures du matin, aux Tuileries. Mon apparition y fait maintenant toujours événement. Nous fûmes introduits à l'audience ; l'Empereur s'approcha de moi et me demanda des nouvelles de la santé de madame de Metternich, phrase dont il se sert toujours vis-à-vis de moi quand il veut ne me rien dire. Je lui répondis qu'elle se portait *toujours de même,* et c'est à ce petit et très-petit incident que se trouva réduite la foule des spectateurs et des curieux. Il fit sa tournée, et, au retour, il demanda au ministre de Bavière, à voix basse, si les forteresses bavaroises étaient en état de défense, et surtout Passau.

Il s'approcha une seconde fois du ministre de Prusse et lui parla, dans les termes les plus amicaux, du voyage de son Maître en Russie.

Il demanda au marquis d'Almenara s'il n'avait pas laissé la Turquie en pleine anarchie. Le ministre espagnol lui répondit affirmativement.

Il dit enfin à M. l'ambassadeur de Russie : « Vous savez ce qui s'est passé à Constantinople entre l'internonce impérial et mon représentant ? » Le prince Kourakin lui répondit : « Oui,

Sire ; mais il me paraît qu'il faut attendre des détails. » L'Empereur, sans s'arrêter à cette objection, proféra ces paroles remarquables : « *Ils le veulent donc? Eh bien, ils verront ce que c'est.* »

L'Empereur ne m'adressa plus la parole et finit l'audience. Il a dit depuis à plusieurs personnes de son intérieur qu'il me maltraitait, mais qu'il ne pouvait pas faire autrement, *parce qu'on traitait de même son ambassadeur à Vienne.*

CAUSES DE LA LENTEUR DE NAPOLÉON A COMMENCER LA GUERRE.

(Note 33, p. 226, t. I.)

138. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 23 février 1809.

138. Il me serait très-difficile de soumettre à Votre Excellence un raisonnement bien fondé sur la position actuelle de nos affaires. Ma dernière expédition a renfermé quelques aperçus sur le calme et le silence que l'Empereur garde dans son attitude particulière et publique. Mais ce même calme, cette même attitude qu'il affiche, et qui sont la preuve la plus certaine que son parti est pris, sur quoi s'appuient-ils? Je n'ai dans mon dernier rapport pas osé admettre la possibilité que l'Empereur se trompât effectivement sur notre position véritable; je ne l'admettrai jamais, et des prétentions pareilles à celles que renferme l'article marqué dans le journal ci-joint (le *Publiciste* du 22 février 1809) ne peuvent être mises en avant que pour les badauds de l'intérieur de la France. En excluant la possibilité d'une illusion complète sur nos moyens de défense, l'Empereur doit admettre en première ligne de calcul :

Que les moyens de l'Autriche seront exposés aux chances extravagantes de la campagne de 1805 ; — ou bien :

Qu'il existe un parti très-prononcé en faveur de la France dans l'intérieur de notre Empire; *qu'il peut compter sur la Hongrie* (je ne fais pas mention de la Galicie); — ou :

Que le bruit qu'il fait en Europe nous effrayera, que nous filerons doux, c'est-à-dire que nous consentirons sans coup férir à telle modification dans nos rapports politiques et militaires, dans notre existence même, qu'il voudra nous imposer; — ou enfin :

Que ses forces militaires n'étant pas prêtes ni arrivées encore sur les points qu'il jugera les plus convenables à l'attaque, il espère nous tenir dans un état d'incertitude qui lui permettra de rassembler, d'augmenter ses forces et de les porter sur les points qui, dans ses opérations militaires, sont pour lui autant de points cardinaux; — qu'en un mot, nous laisserons écouler les moments favorables pour nous, et que nous attendrons ceux qui le seront pour lui.

Je n'hésite pas à me prononcer pour la dernière de ces hypothèses. Elle est dans le caractère de l'Empereur. Il chercherait des explications, il rassurerait par tous les moyens possibles s'il ne voulait pas la guerre; il serait à la tête de son armée, si elle était arrivée là où il l'attend; or, comme il ne rassure point et qu'il n'est pas encore dans son quartier général, le moment *présent* n'est pas encore *le sien*. Cette thèse me paraît claire à force d'être simple !

Nul doute que l'Empereur compte après cela sur notre manque d'énergie, sur notre habitude de négliger les moyens moraux et militaires que, dans les précédentes guerres, nous n'avons jamais appelés à notre secours. Il espère peut-être que les manœuvres connues du général Andréossy et de tant d'agents subalternes dans l'intérieur de nos pays, et surtout en Hongrie, susciteront des soulèvements ou un refus de secours à notre gouvernement. Mais comme il dépendra de nous de ne pas renouveler d'anciennes fautes, comme nos moyens sont tout aussi réels maintenant qu'ils furent hypothétiques en 1805, je ne puis placer que secondairement le calcul de nos fautes dans la balance de l'ennemi, et je n'admets nullement celui de mauvaises dispositions morales dans l'intérieur de nos pays; — j'excepte toujours la Galicie.

Napoléon, qui, jusqu'au commencement des affaires d'Espagne, avait toujours calculé juste, ne peut que séparer la

question du *début* de la guerre qu'il veut entreprendre de celle de *sa poursuite*. La première bataille, les premiers moments de la campagne me paraissent plus dignes d'être pesés par lui dans l'occasion présente que dans aucune autre. Il doit connaître les dispositions générales des esprits en Allemagne et en Italie. Nous sommes à même, ici, de rassembler trop de données sur cette dernière contrée pour pouvoir conserver des doutes sur l'effet qu'un début de campagne malheureux pour les armées françaises pourrait y produire. Il lui faut donc plus de précaution, plus de prudence dans la question qu'il entame, que sans contredit dans nulle antérieure, et voilà, je ne puis en douter, l'explication de ce qui, à Paris même, paraît problématique dans la conduite momentanée de l'Empereur à tous ceux qui ne regardent pas les articles de gazettes comme autant d'articles de foi. Ces personnes opposent au ridicule de l'assertion que nous n'avons pas cent quarante mille hommes et pas cent canons, la demande très-simple : Comment une puissance dans un état de délabrement pareil peut-elle inquiéter le Souverain de la France, le dominateur des deux tiers de l'Europe et l'allié du reste, à l'exception de cette seule Autriche, si méprisable et si méprisée? Ce n'est donc qu'un esprit de destruction générale, de domination universelle, qui peut le porter à vouloir rayer de la surface du continent ce coin encore trop indépendant. Assurément, jamais défense ne fut plus légitime que celle de l'Autriche, en admettant pareille supposition, et l'Empereur lui-même ne nous y force-t-il pas?

On répand depuis plusieurs jours les bruits les plus pacifiques. Ces bruits sont soutenus avec soin par la police et par les personnes qui approchent l'Empereur. On fait croire que le comte de Mier a porté à Vienne des propositions d'arrangement très-acceptables; on a l'air de ne pas douter que nous ne restions en paix au moyen de quelques légères condescendances. Ce jeu est aussi simple que le but *en est évident*. Toute la tactique de Napoléon tend dans ce moment *à gagner du temps*, et, *après avoir provoqué chez nous de très-justes alarmes et des mesures militaires motivées par ces mêmes*

inquiétudes, à faire envisager nos moyens de défense comme autant de démarches hostiles contre lui. Or, l'Autriche voulant la guerre, ou se mettant en guerre (termes du traité d'Erfurt), la Russie *peut et doit être invitée à remplir les engagements qu'elle a pris.*

Cette vérité incontestable doit nous mener à ne pas être dupes d'un état de calme apparent et à nous expliquer le plus franchement possible vis-à-vis de la Cour de Saint-Pétersbourg. Convaincu que dans les moments importants il faut des mesures exceptionnelles, et ne pouvant jamais séparer la force d'une mesure de la plus extrême simplicité, je crois que rien ne serait moins déplacé que d'adresser à l'Empereur de Russie la demande comment il envisage l'état présent des choses, de prendre vis-à-vis de lui acte de la gêne dans laquelle *nous met la France, de ne pas moins prendre acte de la provocation de la France,* et de lui demander simplement, oui ou non, s'il regarde nos mesures militaires *comme libres ou comme imposées par une impulsion étrangère et hors de notre portée.* Cette question décidée, ce oui ou non prononcé servirait de base à tous nos rapports futurs avec la Russie. Je ne vois pas que cette dernière puisse refuser de répondre à des questions de fait et nullement hypothétiques, à des questions surtout qui, loin de troubler l'état de repos auquel vise Alexandre, lui fournissent un moyen de le conserver à son empire.

SUR LA QUESTION DE GARANTIE.

(Note 33, p. 226, t. I.)

139. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 27 février 1809. — **140.** Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 16 mars 1809.

139. M. le prince de Kourakin vient de me donner une preuve nouvelle des vœux qu'il forme pour la conservation de la paix, en me parlant de la garantie que pourrait obtenir l'Autriche.

Rien sans doute ne serait plus heureux qu'un état de choses qui, vu *sa stabilité, sa réciprocité, ses convenances politiques et militaires,* permettrait aux puissances *de réduire leurs moyens de défense.* Appelez cet état garantie, paix, équilibre; le nom n'y fait rien. Nul doute qu'une réunion des trois Cours impériales puisse atteindre ce but. C'est celui que les principes politiques de M. de Kourakin lui font envisager comme le plus désirable de tous. Qui plus que l'Autriche aspire à un état pareil, le sollicite davantage, se trouve plus uni d'intentions et de vœux avec ce ministre?

Je crois que l'on ne pourrait jamais mieux préciser les intentions de Napoléon qu'en lui adressant très-rondement la demande suivante : *L'Autriche veut la paix, parce que de tout temps elle l'a voulue, parce qu'elle est dans son intérêt. On a laissé tomber le mot de garantie; on a l'air de désirer qu'elle diminue ses moyens de défense. Il n'entre sans doute pas dans vos idées, si vous visez à un état de repos infiniment désirable et généralement utile, que l'Autriche ait moins de moyens de défense que d'autres puissances n'ont de moyens d'attaque, toute proportion gardée. L'Autriche veut réduire son armée; de combien réduisez-vous la vôtre?*

Je ne crois pas qu'une seule objection à une demande aussi simple que juste puisse se trouver à la portée de quelqu'un.

C'est ainsi que devraient être posées les questions depuis longtemps par la Russie. Elles pourraient l'être encore si la Russie n'était à sept cents lieues du cratère où se consume l'Europe. Votre Excellence est sans doute d'accord avec moi sur la *seule acception* que puisse avoir le mot de *garantie.* Je me suis en toute occasion, et d'après ma conviction la plus intime, expliqué dans ce sens vis-à-vis de M. le prince de Kourakin, et je n'ai pas voulu laisser passer cette occasion d'informer de nouveau l'Empereur de la pureté des vues de cet ambassadeur. Tous ses soins tendent maintenant à faire éviter une explosion, sans doute bien malheureuse. L'ambassadeur d'une puissance amie de l'Autriche, liée à son existence par son propre intérêt, ne peut se charger d'une plus noble

entreprise. Mais la difficulté, l'impossibilité peut-être d'y parvenir, ne prouve-t-elle pas mieux que tous les raisonnements du monde *qui* trouble la paix en Europe, *qui* la trouble par goût et par principe, et *qui* par conséquent se refusera toujours à l'établissement d'un ordre de choses quelconque *qui ne serait pas la guerre ou la possibilité de la faire du jour au lendemain?*

Metternich à Stadion. Paris, le 16 mars 1809.

140..... Le ministre Champagny m'invita le 13 à me rendre chez lui..... M. de Champagny, dans un long entretien, ne cessa de protester du désir de l'Empereur de conserver la paix avec l'Autriche. Il ajouta que son Maître ne nous voulait rien, que notre intégrité lui convenait; que malgré les chances de succès que lui offrait sa position, il n'en était pas moins éloigné de vouloir de nouvelles conquêtes, qu'elles le gêneraient; qu'il ne visait enfin nullement à la domination générale. Je protestai tout aussi vivement du désir pacifique de ma Cour; j'appuyai mon raisonnement sur l'évidence des faits, sur les preuves fournies en mainte occasion par notre auguste Maître de ses intentions amicales et pacifiques envers la France. M. de Champagny cita, comme preuve des intentions de Napoléon envers l'Autriche, la retraite des troupes françaises de l'Allemagne; je cherchai les miennes dans la stricte neutralité de l'Autriche pendant les campagnes de 1806 et de 1807 (neutralité qui tourna tellement au désavantage de la Russie, que de cette époque datent les reproches que nous fait cette puissance); — dans notre tranquillité parfaite pendant les mois d'octobre, novembre, décembre et janvier derniers, où l'Allemagne se trouva effectivement dégarnie d'une grande partie des troupes françaises, et où notre état de paix était aussi complet qu'en février 1809. Il en fut de cette discussion comme de toutes les autres; chaque partie resta à son opinion et à ses preuves. M. de Champagny lui-même en fit la remarque et me dit : « Nos deux Maîtres sont donc animés du même esprit, et les armées ne s'en trouvent pas moins en présence. »

Le ministre avait dans une occasion précédente prononcé le mot de *garantie;* lui ayant demandé alors ce qu'il entendait par garantie, il me dit ne pas pouvoir lui donner de développements, n'étant point chargé de m'en parler. Cette même phrase ayant été mise sur le tapis dans notre entretien d'hier, j'insistai de nouveau sur des éclaircissements. M. de Champagny reprit qu'il supposait que M. de Romanzow m'en avait parlé. Je ne pus que lui dire que ce ministre s'était effectivement servi en plusieurs occasions de la même phrase, mais que tous les développements que j'avais réclamés s'étaient également bornés à l'assurance qu'il n'était pas à même de m'en donner, cette idée lui étant personnelle.

Connaissant les dispositions de ma Cour, les soins extrêmes que notre auguste Maître a pris depuis nombre d'années d'entretenir les relations les plus amicales avec tous ses voisins; tant d'efforts infructueux de sa part pour établir entre l'Autriche et la France des rapports conformes aux intérêts généraux de l'Europe, — intérêts qui assurément se concentrent dans un état de paix générale, — je répétai au ministre des relations extérieures qu'à chaque occasion je m'empresserais de transmettre à ma Cour toute idée que pourrait suggérer l'Empereur des Français pour l'établissement d'un état de choses seul conforme aux vœux de l'Empereur mon Maître.

J'ai conclu de plusieurs phrases du ministre, accompagnées de la remarque plusieurs fois répétée que, dans une lutte qui s'engagerait, la Russie serait du côté de la France, « *que les Cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg pourraient bien garantir réciproquement l'Autriche, et que cette dernière, en compensation, réduirait une partie de ses forces militaires* ». Je précisai davantage la question, en exprimant à M. de Champagny mes doutes qu'une véritable garantie pût exister sans la plus parfaite réciprocité, et en ajoutant que je ne me faisais pas trop à l'idée qu'une puissance de premier ordre, et qui elle-même peut offrir une réciprocité de garantie, pût trouver dans un état entièrement passif une sûreté propre à la rassurer sur tous les événements futurs. J'ajoutai que l'existence d'une grande puissance devait se trouver assise et raffermie,

et par ses relations diplomatiques, et par sa force militaire; par quoi effectivement serait-il possible de remplacer ce seul et véritable équilibre entre puissances du même ordre, ces preuves, ces gages uniques de leur indépendance réciproque! Fort de ce principe, je crus ne pas devoir douter que, s'il pouvait jamais être question d'une idée de réduction de la force armée de l'Empire autrichien, elle se trouverait dans un rapport parfait avec celle dont conviendraient également la France, la Russie et les États de la Confédération. Le ministre ne me cacha pas que la France, étant en guerre avec l'Angleterre, ne pouvait pas songer à une réforme de son armée, mais bien à un emploi plus actif contre cette puissance, et qu'elle pourrait ne laisser en Allemagne que le nombre nécessaire de troupes ; que l'état militaire de la Confédération étant déterminé par l'acte fédéral, il ne pourrait pas souffrir de modification.

Cette thèse devait nous mener à parler de la guerre avec l'Angleterre. M. de Champagny me dit que la guerre d'Espagne était aussi bien que terminée, et qu'elle ne réclamait plus même le nombre de forces employées encore dans ce Royaume. Il posa le principe très-vrai que l'Angleterre trouvera toujours dans l'espoir de voir la guerre se rallumer entre les puissances du continent un prétexte, et peut-être même une raison, de ne pas se prêter à la paix maritime. Je ne pus que lui rappeler que, lors de l'entrevue d'Erfurt, et au moment des ouvertures qui furent faites à sa suite au Cabinet de Saint-James, j'avais établi et défendu la même thèse en faveur de l'admission de l'Autriche dans un concert qui seul assurera la paix du continent et, si elle est possible, la paix maritime. Je fondai sur cette vérité un motif de plus qu'il fût possible d'établir en Europe un ordre de choses qui, en assurant des relations dignes entre les trois Cours impériales, ne serait pas moins utile à toutes les puissances qui sentent le besoin de la paix et du repos, à la tête desquelles je n'hésitai pas à nous placer.

LES DERNIÈRES DÉPÊCHES DE L'AMBASSADEUR D'AUTRICHE A PARIS.

(Note 33, p. 226, t. I.)

141. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 3 avril 1809. — 142. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 11 avril 1809. — 143. Metternich à Stadion (E. D.), Paris, le 18 avril 1809. — 144. Observations critiques sur le manifeste de guerre français, écrites le 25 avril 1809. Extrait d'un Mémoire de Metternich.

141. Je ne puis que regarder la présente expédition comme la dernière que je serai dans le cas d'adresser à Votre Excellence. Je ne me livre à aucun raisonnement particulier sur la conduite que l'on tient ici vis-à-vis de moi. Si elle est pénible pour moi individuellement, j'ajoute avec plaisir ce sacrifice à ceux qu'un ambassadeur de l'Empereur à Paris est journellement dans le cas de porter à son service. Plus l'adversaire se permet de violations directes du droit des gens, plus il rend sa cause mauvaise, et plus il fournit surtout de preuves de son humeur sur la position véritable des questions, humeur qui n'exista jamais chez Napoléon sans motifs fondés. Il conserva jusqu'au dernier moment de la douceur dans ses relations avec la Prusse.

Je me permets, d'après la marche que prennent les affaires et le genre de procédés que l'on a pour moi, d'admettre toutes les chances, les moins probables même, en consultant les règles les plus communes du droit des gens. Je ne serais nullement étonné que l'on me refusât mes passe-ports au moment où je recevrai l'ordre de les demander. L'Empereur ne se trouvant peut-être plus à Paris, on en agira comme avec mon passe-port de courrier. Je demanderai, et on ne me répondra pas. Si on arrête mes courriers, je ne serai même pas dans le cas de former une demande. J'ai quelques notions préalables à l'appui de ma supposition. On me fait l'honneur de supposer que ma présence pourrait être de quelque utilité à Vienne, par la connaissance que j'ai des lieux et surtout des individus. Je crois, en admettant mon éloignement de mon pays, remplir un devoir sacré en déposant ici entre les mains de Sa

Majesté Impériale mes vœux et mes faibles conseils sur le caractère général à imprimer à la marche des affaires.

Napoléon, par la fougue de son caractère et par l'excès de son ambition, a provoqué les complications actuelles. Il se croit des chances de succès; d'un autre côté, il ne se fait pas illusion sur la nature de la lutte qu'il engage avec nous et sur nos moyens de résistance réels. Il fonde l'espoir du succès sur son génie militaire, sur l'esprit qui anime ses généraux et ses soldats. Il entame pour la première fois une lutte immense avec des moyens inférieurs; il espère les doubler par l'excès de la mobilité. Il fonde son espoir sur la lenteur que nous mettrons dans nos mouvements, sur le repos que nous pourrions prendre après de premiers succès, sur notre découragement et sur l'anéantissement de nos forces morales ainsi que sur la paralysie de nos forces physiques après une première défaite. L'Empereur a dit ces jours derniers à quelqu'un : « Les Autrichiens font une diable de levée; je puis avoir du désavantage au début, je les rattraperai. »

Cette certitude ne peut être calculée que sur l'insuffisance de nos forces morales. La paix ou la guerre ne dépendaient pas de nous; que la victoire soit notre ouvrage.

Attendons-nous à des coups forts et surtout imprévus; opposons la plus extrême mobilité à la sienne; suivons ses principes, ne nous regardons comme vainqueurs que le lendemain de la bataille, comme vaincus que quatre jours après. Ne nous laissons pas déconcerter par des entreprises partielles; plus elles seront hardies, plus elles seront risquées. Le premier coup de canon tiré, ne cédons pas les avantages de l'offensive; ayons la volonté la plus énergique, ne bornons pas nos vœux à tel ou tel succès, ambitionnons-les tous; tenons toujours le glaive d'une main et l'olivier de l'autre; toujours prêts à négocier, ne négocions qu'en avançant. Voilà le système de Napoléon; qu'il trouve enfin des adversaires qui lui fassent une guerre, uniquement provoquée par lui, comme il la ferait à leur place. Les moyens militaires sont égaux, les dispositions des peuples sont pour nous; pourquoi le succès ne le serait-il pas?

Si Napoléon ne se fait pas d'illusion, ne nous en faisons point non plus. S'il a des chances de succès, nous en avons; si une défaite totale sape les fondements de la Monarchie autrichienne, défaite qui ne serait facile qu'autant qu'elle serait moins disputée, des défaites sapent l'existence même de Napoléon. Il me paraît qu'on est à Vienne, depuis que la nouvelle dynastie règne en France, toujours parti d'un point de vue erroné, en opposant la France à l'Autriche ou à telle autre puissance. La France ne fait plus la guerre depuis la paix de Lunéville. C'est Napoléon qui la fait avec des moyens français; c'est encore, dans le moment actuel, Napoléon qui fait la guerre à l'Autriche. Un homme doit, d'après tous les calculs les plus simples, courir au moins autant de risques qu'un ancien et formidable Empire; admettre cette thèse, ce n'est pas se faire illusion; fonder ses calculs sur la supposition contraire, admettre *que c'est la France et tous ses alliés qui se lèvent contre l'Autriche,* serait retomber dans cette même erreur que je prends à tâche de combattre.

Je la regarde comme d'autant plus dangereuse, qu'elle imprime à la conduite de toutes les mesures de la guerre un caractère opposé à celui qui seul peut nous servir. Ma thèse est d'autant plus juste que Napoléon ne fait pas la guerre au peuple autrichien, bohême, hongrois; il la fait au Souverain qui, sous un même sceptre, réunit tous ces peuples; la lutte qui s'engage est *le défi de Napoléon à François Ier*. Les peuples de notre Empire se serrent tous autour du trône de l'auguste Maison qui leur a assuré des siècles de prospérité et de bonheur. Je suis loin de voir le même empressement ici. *La lutte n'est donc pas égale,* elle est entièrement à l'avantage de notre auguste Maître. Ces avantages ne peuvent être annulés que par la pusillanimité, par la faiblesse morale, par la trahison. Que l'Autriche soutienne son antique gloire en soutenant son Souverain; que le Souverain fournisse à son peuple les moyens d'employer utilement la force de sa volonté, en plaçant, dès le principe, les questions comme elles doivent l'être, et en imprimant à la machine entière une marche conforme à ces principes.

Que le Bohême soit prévenu, qu'il sache, par les propres publications françaises, qu'on veut faire de sa patrie un État tributaire comme la Bavière ; que l'Autrichien sache que quelque maréchal français est peut-être destiné à le gouverner avec le titre d'archiduc ; que la Hongrie ne se flatte pas de rester unie en un seul corps de nation. Le Gouvernement français ne se cache pas sur ses intentions ; mettons-les donc à profit. En un mot, battons-nous avec les armes de l'ennemi, renvoyons-lui ses propres balles ; détruisons enfin ce prestige, cette fumée si légère qui jusqu'à présent servait la cause du Gouvernement français. Nous détruirons ce prestige, ou nous cesserons d'exister. Ce n'est pas nous qui avons placé ainsi les questions, — c'est la partie adverse elle-même.

L'histoire des dernières campagnes ne fournit à l'observateur ordinaire que des exemples de victoires inouïes des Français ; elle fournit à l'observateur éclairé autant de moments perdus par les parties adverses, de causes abandonnées par elles dans les moments du plus grand embarras de l'ennemi ; d'entreprises hasardées, irrégulières de Napoléon ; de résistances lâches, faibles ou pitoyables des alliés. N'oublions jamais que c'est dans le parti que nous tirerons d'un premier choc heureux et dans notre persévérance, que nous devons seulement chercher le salut commun. Tout individu qui ne serait pas pénétré de ces vérités ne servira jamais que la cause de l'ennemi ; il servira celle de son Maître dans un moment, le dernier peut-être, où la nation entière doit prouver qu'elle ne la sépare pas de la sienne propre. Si malheureusement le Gouvernement lui-même, et tout prouve le contraire, n'en était pas convaincu, s'il pouvait lui rester un seul doute sur les véritables et immenses vues de Napoléon, sur la nécessité de faire la guerre et la paix comme lui, un gouffre affreux s'ouvrirait devant nous ; le char est lancé, il l'a été contre le gré, contre les vœux les plus chers de l'Empereur ; mais que ceux qui seuls l'ont mis en mouvement soient enfin victimes de leur folle et immorale entreprise. Nous n'atteindrons ce but qu'en battant, sans un moment de relâche, notre ennemi avec ses propres armes et moyens. Nous sommes depuis longtemps,

pour la première fois, *forts par nous-mêmes;* soyons-le tout à fait ; tirons parti de nos forces, et n'oublions jamais que l'année 1809 est ou la dernière de l'ancienne, ou la première d'une nouvelle ère.

Il est sans doute inutile de recommander à tous les chefs de corps d'armée de ne jamais entrer dans le moindre pourparler avec l'ennemi. Que tout parlementaire soit renvoyé au grand quartier général. Napoléon n'a jamais entamé de pourparlers que pour gagner du temps ou pour effrayer ; il ne dit mot, quand il ne vise pas à l'un ou à l'autre de ces buts. Qu'on fasse une grande différence entre l'envoi de simples officiers d'ordonnance porteurs de lettres, ou l'envoi d'un Savary, Duroc ou autres. Les premiers porteront toujours ce qui prêtera à une réponse; les seconds n'arriveront que pour espionner, surprendre, tromper. Que tout chef de corps ne suive surtout, après un échec ou après une victoire, d'autre impulsion que celle qui lui sera venue du général en chef. Qu'ils se convainquent tous que jamais les nouvelles que leur donnera l'ennemi, celles qui portent souvent le caractère de la plus grande vraisemblance, ne sont et ne seront vraies. Il paraît ridicule de donner un avertissement aussi simple; mais tout ridicule disparaît quand on est à même de se convaincre sur les lieux mêmes de la marche journalière du Cabinet français, du caractère qu'il déploie avec une uniformité parfaite dans toutes les occurrences. La machine entière est montée à cela ; tous les efforts doivent donc en toute occasion se ressentir de la force motrice et première.

Metternich à Stadion. Paris, le 11 avril 1809.

142. La guerre actuelle présente trois chances :

1° *Elle peut avoir un résultat prompt et heureux pour la France.*

L'Autriche, dans ce cas, est rayée de la liste des puissances, ses vastes États sont démembrés. L'Europe subit une réforme totale. Un gouvernement central et monstrueux pèse sur de faibles tributaires, uniquement occupés à traîner une chétive

existence en rivant leurs chaînes. L'Espagne est subjuguée, la Porte Ottomane reléguée au delà du Bosphore; la frontière du grand Empire s'étend de la Baltique à la mer Noire; la Russie sous peu de mois refoulée en Asie, le plan constant de Napoléon a reçu son exécution. Il est le Souverain de l'Europe; sa mort sera le signal d'un bouleversement nouveau et affreux; tant d'éléments divisés tendront à se rapprocher. Des princes nouveaux auront de nouvelles couronnes à défendre; des Souverains détrônés seront rappelés par d'anciens sujets; une véritable guerre civile s'établira pour un demi-siècle dans le vaste Empire du continent, le jour même où le bras de fer qui en tient les rênes sera réduit en poussière.

2° La guerre peut traîner en longueur; *son résultat peut être heureux pour l'Autriche.*

Ces deux dernières chances sont entièrement en notre faveur. Les suites d'une guerre à soutenir au delà de plusieurs mois sont incalculables pour Napoléon. Quelles eussent été les suites du retard de la bataille d'Austerlitz? — je ne parle pas de sa perte, — et rapprochons la position de Napoléon au mois de décembre 1805 de celle du moment où il entre en campagne en 1809!

La guerre contre l'Autriche en 1805 était peu populaire en France; celle de 1809 l'est encore moins. Le trésor de l'État était rempli; il est vidé en grande partie par la guerre d'Espagne. Napoléon disposait de son armée en entier; elle était composée de vieilles bandes, que d'anciens succès avaient enivrées; des succès nouveaux, et d'un genre dont l'histoire n'offre guère d'exemples, l'avaient conduit quasi sans coup férir au centre de la Monarchie autrichienne; aujourd'hui, la grande moitié de son armée est occupée en Espagne; la résistance des peuples de la Presqu'île a rompu le charme aux yeux de tous les peuples de l'Europe; des défaites sanglantes sont à effacer par des succès futurs. Des conscriptions étaient à anticiper, des réserves étaient à mettre en activité; on vit depuis longtemps d'anticipations, les réserves sont détruites. Le Chef de l'ancien Empire germanique ne comptait en 1805 que des ennemis en Allemagne. La cause de l'Au-

triche est maintenant celle de tous les peuples jusqu'aux bords du Rhin. Nous prenions enfin (et cette considération me paraît une des plus grandes), en 1805, conseil d'un Cabinet qui n'a que trop prouvé par le fait qu'il ne sait pas se gouverner lui-même ; nous sommes livrés maintenant à nos propres et seuls calculs ! Notre position est donc sans contredit préférable ; elle l'est bien au delà de ce à quoi les vœux les plus hardis pouvaient prétendre naguère. Si nous succombons, ce ne sera que par nos propres fautes, ou par notre lenteur.

3° Si l'Autriche, loin d'avoir des succès prodigieux d'ici à l'automne (et pourquoi ne les aurait-elle pas?), n'a pas de grands revers ; si elle soutient la lutte avec des chances balancées, quelle sera la situation de la France, ou plutôt celle de Napoléon en France à cette époque? Je défie l'homme d'État le plus versé dans la connaissance du caractère de l'esprit public et dans celle de la position véritable des choses, de se prononcer sur cette question.

Metternich à Stadion. Paris, le 18 avril 1809.

145. L'Empereur, averti le 12 avril à dix heures du soir, par une transmission télégraphique, du passage de l'Inn par l'armée autrichienne, s'est cinq heures après mis en route pour Strasbourg, où il est arrivé le 15, à cinq heures du matin. On avait annoncé le cercle ordinaire à la Cour pour le jeudi 13. L'Impératrice, réveillée par le bruit qu'elle entendait dans les appartements de l'Empereur, monta chez lui, et l'ayant supplié de lui permettre de l'accompagner sur-le-champ, Sa Majesté se mit en route, suivie d'une seule femme de chambre. Le service de l'intérieur n'est parti que les jours suivants. La Reine de Hollande et ses enfants se rendront également à Strasbourg dans le courant de cette semaine.

Le Sénat fut rassemblé le 14; M. de Champagny y lut un rapport * qui, à ce qu'il paraît, ne renferme que le récit de

* Publié par le *Moniteur* du 25 avril 1809. (*Note de l'Éditeur.*)

conversations entre lui et moi et la communication des notes françaises. Le procès-verbal de la séance ayant été expédié le même jour à l'Empereur, il ne sera publié que dans deux ou trois jours. L'Empereur a demandé et le Sénat a accordé une levée nouvelle de quarante mille conscrits, dont vingt mille à prendre *sur les réserves arriérées* et vingt mille sur celles de l'année 1810. Cette première mesure se trouve en contradiction directe avec la promesse faite l'année dernière aux réserves arriérées de ne plus jamais pouvoir être appelées, et le bruit qui en a percé dans le public est loin d'y produire un effet favorable. Il paraît qu'on va également mettre les gardes nationales en activité.

M. de Champagny m'a invité le 15 au matin à passer chez lui. Il me dit que je devais savoir que tout était fini entre nous, et il me demanda si je n'avais point de nouvelles. Je lui fis la remarque que comme on avait intercepté mes courriers, je ne pouvais guère en avoir. Il me dit alors que l'Empereur, qui s'était tenu prêt à partir d'un moment à l'autre, ne s'était mis en route qu'après que nous avions eu déclaré la guerre. Il prit un papier sur son bureau et me pria de le lire, pour me convaincre de ce dernier fait. C'était la lettre adressée le 3 avril par Son Altesse Impériale Mgr le généralissime au général en chef de l'armée française en Bavière. Je fis remarquer au ministre que cette pièce prouvait clairement l'existence d'une déclaration de l'Empereur mon Maître à l'Empereur des Français. M. de Champagny me dit qu'il l'ignorait, qu'il avait connaissance d'une déclaration qui s'adressait aux puissances. « L'une n'exclut pas l'autre, repris-je; mais celle à l'Empereur Napoléon est sans doute antérieure. Il est possible qu'en interceptant les courriers, vous ayez privé l'Europe d'un dernier et précieux moyen de conserver la paix entre les deux Empires ! » M. de Champagny me dit quelques phrases auxquelles je ne pus attacher de sens. Il s'établit ici une singulière divergence entre l'Empereur et son ministre. Le premier a dit à tout le monde qu'il a intercepté trois courriers, deux venant de Vienne, et le dernier que j'expédiai d'ici. Champagny m'assura qu'on n'en avait arrêté qu'un seul, venant de

Vienne, et que ce courrier n'aurait pu arriver ici que le 10 ou le 12 avril, ainsi *après le passage de l'Inn.* Il m'avait assuré trois ou quatre jours plus tôt qu'on n'en avait intercepté aucun ; je m'arrête donc de préférence à la version établie par Sa Majesté elle-même. M. de Champagny, à la suite de la demande que je lui fis, qu'on ne me traitât pas moins bien que mon prédécesseur, auquel en 1805 on remit au moins les dépêches ouvertes, — espoir que le ministre ne me prit pas en entier, — me prévint que l'Empereur trouvant qu'après la rupture il serait inconvenant que les ambassades prolongeassent leur séjour, il se trouvait autorisé à me remettre mon passe-port.

Il ajouta que Sa Majesté ne l'avait pas moins chargé de m'exprimer la satisfaction complète qu'il avait eue de ma tenue et conduite pendant tout le cours de mon ambassade près de lui; que, pour m'en donner une preuve, il me faisait faire l'offre, si la chose pouvait entrer dans mes convenances particulières, de laisser établie ici ma famille pour tout le temps que je pourrais désirer; que Sa Majesté elle-même se chargeait de sa protection, que Madame de Metternich aurait à telle époque et pour telle route qu'elle le désirerait les passe-ports nécessaires. Je répondis au ministre par l'assurance de mon extrême sensibilité pour les choses personnellement flatteuses que Sa Majesté me faisait parvenir par son organe; que, quant à mes passe-ports, je ne me croyais nullement autorisé à les demander sans ordres précis de ma Cour; que l'Empereur étant sans doute maître de son côté de borner la durée de mon séjour ici, je le priais de me dire si Sa Majesté avait fixé un jour pour mon départ.

M. de Champagny me répondit que non, mais que l'Empereur désirait qu'il ne tardât pas trop. Je le prévins alors que, s'il devait m'adresser de son plein et propre gré mes passeports, j'en userais dans la huitaine. Je lui demandai en même temps si M. Dodun avait reçu l'ordre de quitter Vienne; il me répondit affirmativement.

J'ai été informé depuis que M. de Champagny était embarrassé d'expliquer à son Maître la durée de mon séjour jusqu'au

commencement de la semaine prochaine, époque à laquelle je l'avais fixée. Je me suis donc résolu à l'avancer, et je compte me mettre en route vendredi prochain, 21 du mois. Ayant demandé à M. de Champagny si Sa Majesté me fixait une route à suivre, il me prévint que, sachant que l'on avait à Vienne des inquiétudes sur mon compte, — raison qui ajoutait à son désir de me voir bientôt rendu à ma Cour, —l'Empereur regarderait comme une méfiance insultante pour lui tout détour que je ferais pour éviter ses armées. Je me dirigerai donc, par la route de Strasbourg, droit sur le quartier général de Son Altesse Impériale Mgr l'Archiduc Charles. Je me fais accompagner de M. le prince Esterhazy, de MM. de Mier, Lefèvre et d'Ugarte. M. de Floret me suivra dans une quinzaine de jours. Ne sachant trop sur quelle route diriger ma famille pour lui faire éviter ou l'encombrement des armées ou des tumultes populaires, sur lesquels des bruits, vrais ou faux, se répandent ici comme venant du nord de l'Allemagne, j'ai pris le parti de la laisser établie ici, jusqu'à ce que, du point de mon arrivée près Sa Majesté Impériale, je puisse lui faire parvenir des directions ultérieures. M. Neumann reste avec elle*.

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LE MANIFESTE DE GUERRE FRANÇAIS, ÉCRITES LE 25 AVRIL 1809.

144. ..... L'époque de la guerre avec l'Autriche devait être déterminée par deux causes, par de grands succès, ou de grandes défaites en Espagne.

Le morcellement de l'Europe en puissances dont la plus forte n'aurait que trois à quatre millions de sujets, était entré depuis longtemps dans le plan de Napoléon. Toutes

* Le séjour de Metternich à Paris se prolongea jusqu'au 26 mai. Il fut traité en prisonnier et échangé plus tard à Komorn. Pour l'intelligence de ces faits, nous renvoyons le lecteur au récit détaillé qui se trouve dans l'Autobiographie. (*Note de l'Éditeur.*)

ses entreprises, tous ses efforts militaires, ne visèrent plus qu'à ce seul et unique but, depuis surtout que la malheureuse guerre que fit l'Autriche en 1805 facilita l'exécution de ce plan.

Créer un vaste Empire, devenir chef et protecteur de vingt à trente petits États, tel était le but auquel Napoléon visa depuis ce moment. Il ne craignait pas les affreuses convulsions que devait nécessairement éprouver l'Europe avant la réalisation de ce plan; il n'était retenu par aucun principe moral; rien ne pouvait donc contre-balancer son ambition démesurée et les effets de la basse flatterie de ses alentours immédiats, qui jamais ne travaillent que dans le sens qu'ils savent être le plus conforme aux vœux secrets de leur maître. Établir ce morcellement jusqu'aux bords du Niémen, du Borysthène, et jusqu'aux confins de la Hongrie et de la Turquie, faire servir l'imprévoyante marche du Cabinet de Saint-Pétersbourg à la destruction de la Porte Ottomane, tomber ensuite avec toute la masse de l'ancienne Europe sur la Russie, et refouler sa puissance dans les steppes de la Tartarie et derrière le Wolga, tel est le plan de domination universelle que médite Napoléon, et dans lequel le soutiennent en partie ses affidés. Eux et lui ne peuvent se cacher que jusqu'à présent il n'a rien fait *dans son propre pays* pour asseoir sur des bases quelconques sa dynastie, pour assurer la puissance même de son successeur immédiat; lancé par goût, par un besoin de mouvement moral et physique, dans l'immense carrière des conquêtes, ce n'est plus en France, dans l'attitude du Souverain de ce vaste Empire vis-à-vis de ses sujets, que Napoléon et ses confidents cherchent leur sécurité et celle de leurs descendants, — c'est dans l'impuissance des voisins et dans la destruction de l'ancienne Europe. « C'est nous qui plaçons les Princes sur des trônes créés par nous », se dit la ligue napoléonienne; — ils relèvent pour ainsi dire de nous; nul ne sera assez puissant pour se mettre à la tête d'une coalition contre les chefs de la ligue; la jalousie des confrères, les moyens militaires et de police répandus par la France sur toute la surface de la grande fédération, éventeront les mines, les annuleront, avant que

jamais elles puissent jouer. L'Empereur des Français, serait-il même débile et sans nulle force de caractère individuel, maintiendra l'ordre par sa seule position, par le besoin qu'aura de lui et de son autorité la fédération tout entière!

Malheur à l'État qui voit encore à la tête de son administration des hommes assez bornés et assez corrompus pour ne pas reconnaître l'évidence de ce plan, ou les dangers de sa réalisation!

Napoléon, après la paix de Tilsit, avait le choix entre le bouleversement de l'Autriche ou celui de l'Espagne. Il préféra commencer par le second, *parce qu'il crut pouvoir le consommer sans coup férir.* Rien n'eût été moins populaire en France qu'une guerre immédiate, après les campagnes désastreuses et pénibles de Pologne. La grande armée elle-même, fatiguée, abîmée, désirait le repos. Napoléon ne douta pas qu'il offrirait à la France et à l'Europe, *sans coup férir,* le spectacle nouveau de la chute d'un des premiers trônes. Voilà les seuls et véritables motifs d'une marche qui semble énigmatique à l'observateur privé de moyens de contrôle, et de laquelle les partisans et les complices du système napoléonien s'efforcent de déduire la preuve, selon eux irrécusable, *que l'Empereur ne voulait pas la guerre avec l'Autriche, sans quoi il la lui eût faite en* 1807 *ou en* 1808. Si au contraire il est possible de tirer de ce moment de trêve une induction autre que celle que Napoléon se trompa dans son calcul sur la révolution espagnole, c'est bien certainement celle de la *pleine conviction de l'Empereur, que François Ier ne lui ferait la guerre qu'autant qu'il l'y forcerait, et que par conséquent le moment de l'explosion serait entièrement à ses ordres.*

J'ai établi plus haut la thèse que la soumission de la Presqu'île, ou de grands revers, devaient infailliblement servir de signal à une nouvelle guerre avec l'Autriche.

Il suffit de se convaincre, de se pénétrer de la véritable marche de la politique de Napoléon, pour ne plus douter que la destruction d'un trône des Bourbons ne devait être qu'un *intermède pacifique* entre la guerre de 1807 et celle contre

l'Autriche, que Napoléon signa en principe à Tilsit. Le jour où le nouveau Roi s'asseyait tranquillement sur le trône d'Espagne et des Indes, servait de signal à la guerre avec l'Autriche.

Mais toutes les chances tournèrent contre les destructeurs de ce trône. Napoléon, enfoncé dans les Castilles, ses armées menacées de toutes parts, détruites ou prêtes à l'être, dut songer à un prétexte pour sortir d'un Royaume en pleine insurrection, sans avoir l'air ni d'abandonner de plein gré son frère à tous les dangers de sa position, ni d'abandonner une entreprise aussi malheureuse dans l'exécution que criminellement conçue. *Il fit la guerre à l'Autriche.* Ce parti fut pris *le jour où il signa, à Valladolid, l'ordre à la Confédération de tenir ses armées prêtes**. Il devait, par cette détermination, nécessairement atteindre un des buts suivants : ou faire renoncer, dans le moment même de la crise, l'Autriche à ses immenses forces militaires, et la conquérir sous peu, sans moyens de résistance et par conséquent sans autres efforts de sa part que les soixante mille Français et quatre-vingt mille confédérés et alliés établis en Allemagne, ou bien prévenir une attaque de notre part, à laquelle nous pouvions être tentés, sous peu de mois, par la nécessité d'employer nos forces, et par la disposition générale des peuples de l'Europe.

L'une ou l'autre de ces alternatives le tirait d'Espagne, et pouvait, avec des succès, tourner à son profit ou futur ou momentané.

Voilà la guerre de 1809, *et voilà ce que voulait Napoléon.*

La conservation du trône espagnol semble lutter avec le plan de morcellement dont j'établis l'existence. Mais le morcellement de la Presqu'île n'était pas moins décidé que celui du reste de l'Europe. Le domaine français, étendu jusqu'à

* Dans le rapport adressé par Champagny à Napoléon, qui devait servir de manifeste de guerre, on lit : « Votre Majesté écrivit de Valladolid aux princes de la Confédération, pour les engager à préparer leurs contingents : mesure de simple précaution, qu'appelaient depuis longtemps les craintes qu'ils avaient témoignées à Votre Majesté, et Votre Majesté effectua son retour à Pais. » (*Note de l'Éditeur.*)

l'Èbre, enlevait à la couronne d'Espagne les boulevards les plus puissants. Le Portugal eût formé un ou deux États distincts; les colonies espagnoles n'étaient pas étrangères aux vues de Napoléon, qui espérait recouvrer sur le continent de l'Amérique de riches compensations pour la perte des anciennes colonies françaises. L'insurrection espagnole déjoua un plan ajourné dès les premiers indices d'un mouvement populaire dans ce Royaume.

DOCUMENTS DATANT DE L'ÉPOQUE OU METTERNICH PRIT LA DIRECTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1809-1810).

PRÉLIMINAIRES DE LA NÉGOCIATION D'ALTENBURG.

(Note 41, p. 228, t. I.)

145. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Komorn, le 20 juillet 1809. — 146. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Komorn, le 10 août 1809. — 147. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Komorn, le 11 août 1809. — 148. Résolution souveraine de Sa Majesté l'Empereur François. Komorn, le 14 août 1809.

145. Les événements qui se sont accomplis le 5 et le 6 juillet sur les lieux où la grande armée s'était battue, amenèrent la conclusion d'un armistice qui, vu l'importance de ses conditions, devait avoir une influence décisive sur la situation politique et militaire de la Monarchie.

Ne pas accepter l'armistice dans toutes ses conséquences était impossible après la dislocation de l'armée, dislocation déjà accomplie. Aussi Votre Majesté a-t-Elle donné à Mgr Son frère l'ordre d'en exécuter les conditions. Il ne restait donc que deux partis à prendre : il fallait, ou bien utiliser cet intervalle pour négocier, ou bien mettre l'armée sur un pied tel qu'elle pût appuyer la négociation et, dans le cas de la reprise des hostilités, jouer un rôle efficace.

Votre Majesté a profité des pourparlers préliminaires du

prince de Liechtenstein avec l'Empereur Napoléon, pour faire part à ce dernier de la nomination d'agents chargés de négocier la paix. Il est à croire que ces choix seront agréés. Il faut à ces négociateurs des instructions qui, dans une situation comme la présente, ne peuvent émaner que de Votre Majesté.

Il n'est pas probable que Napoléon consente à accorder le *status ante bellum.* Il faudrait souscrire sans hésiter à cette condition, attendu que le but élevé que nous poursuivions par la guerre ne peut plus être atteint par suite de l'échec subi par nos armes. Mais on ne peut se flatter que cette condition soit acceptée, car Napoléon a déclaré au prince Jean de Liechtenstein qu'il faudrait que l'Autriche se résignât aux mêmes sacrifices que ceux que lui avait imposés la paix de Presbourg, c'est-à-dire à la perte de trois à quatre millions de sujets.

Cette supposition serait certainement fondée, si nous étions dans la même situation qu'à la fin de la campagne de 1805. Mais, sous le rapport militaire comme au point de vue politique, notre position est loin d'être la même qu'alors.

A la fin de l'année 1805, notre force militaire était entièrement paralysée; elle était presque anéantie. Par contre, actuellement nous avons encore deux cent cinquante mille hommes à opposer à l'ennemi; de plus, nous avons derrière nous une campagne où chaque corps d'armée s'est couvert de gloire, et où peu s'en est fallu que l'ennemi ne fût complétement anéanti.

D'autre part, en 1805, nos derrières étaient parfaitement assurés par la Russie, notre flanc était couvert par la Prusse, qui était dans toute la plénitude de sa force; nous avions négocié à Presbourg, et consenti à des cessions de territoire qui pouvaient bien *amoindrir l'État,* mais non *l'anéantir.* En cas de besoin, nous trouvions des alliés sûrs derrière nous et sur notre flanc droit. L'Empereur d'Autriche était encore Empereur d'Allemagne, l'influence de la France en Allemagne était encore le fruit d'une usurpation.

Aujourd'hui, la Prusse n'est plus rien, la Russie est l'alliée de la France, la France est maîtresse de l'Allemagne. *L'Autriche est donc seule;* elle ne peut trouver d'autre appui qu'en

elle-même. Par conséquent, notre situation politique est incomparablement plus mauvaise qu'en 1805.

Si nous pouvions alors faire des cessions territoriales *qui nous affaiblissaient,* je n'en vois guère à faire aujourd'hui qui n'auraient pour suite *l'anéantissement* de l'Empire.

En 1805, un fidèle serviteur de l'Empire pouvait encore donner des conseils; aujourd'hui, il faut qu'il se borne à exposer consciencieusement à Votre Majesté la situation telle qu'elle est. C'est au Souverain seul qu'il appartient de choisir entre plusieurs maux et plusieurs dangers. L'idée *du choix* comporte aussi celle des moyens d'action qui nous restent encore. Sans ces moyens, nous n'aurions plus d'autre perspective que la capitulation ou la mort morale et politique.

Je me permets de poser en fait qu'aujourd'hui *toute cession* attaquerait *la vie de l'État dans ses sources mêmes.* Le jour où nous signerions *une paix entraînant des cessions de territoire,* notre existence ne dépendrait plus que de l'aveugle destin.

Mais on ne saurait cacher à Votre Majesté que si un nouvel effort échoue, ou s'il réussit sans qu'on tire un parti convenable du succès, le lien qui unit actuellement les États de l'Autriche risque d'être brisé sans retour.

Il serait possible que Napoléon prétendît se faire céder Salzbourg, le cercle de l'Inn, une bande du littoral ou le littoral tout entier, et la Galicie, ou au moins la Galicie occidentale. A une demande pareille, à laquelle viendrait peut-être s'ajouter encore celle du désarmement de la milice nationale et de la réduction de l'armée au chiffre de quarante ou cinquante mille hommes, il n'y a certainement à répondre que par un *non.*

Peut-être, — et cela est probable, — ne demandera-t-il que des cessions partielles; peut-être voudra-t-il Salzbourg et le cercle de l'Inn, ou Salzbourg et le littoral, ou bien Salzbourg et la Galicie occidentale.

Il me semble que le contre-coup de ces cessions se ferait sentir à la Monarchie de diverses manières. Au point de vue militaire, Salzbourg a plus d'importance, la Galicie occidentale en a moins. Au point de vue financier, le littoral vient en

première ligne. J'avoue que je ne vois pas la possibilité de céder le littoral.

Ainsi, dans le cas où Napoléon insisterait pour obtenir des cessions de territoire et où Votre Majesté aimerait mieux consentir à des sacrifices de ce genre que de reprendre la lutte, il serait nécessaire d'indiquer d'une manière précise quelle cession Votre Majesté entendrait faire, jusqu'où Elle irait, quel serait Son dernier mot. Une question indépendante de celle des cessions territoriales est celle de la réduction de l'armée. Celle-ci surtout me paraît être de peu d'importance. Après la paix, il nous faudra réduire l'armée, ne serait-ce que pour des considérations financières. D'ailleurs, des réductions de ce genre sont, à vrai dire, purement nominales, du moment qu'on a soin de conserver les cadres. Napoléon et l'état de nos finances nous imposent, sous ce rapport, des lois également sévères.

Il n'en est pas de même des réserves et du système de la landwehr. Sur ce point il y a peu de concessions à faire.

En ce qui concerne les contributions, Napoléon en demandera pour trois raisons : il a besoin d'argent; en nous faisant payer des frais de guerre, il paralyse nos finances; en élevant des prétentions exagérées, il se ménage une querelle toujours prête.

A la Chambre des finances, les avis sont très-partagés sur la *possibilité* de payer les contributions en numéraire. Le comte O'Donell nie qu'il soit possible de le faire, le comte de Pergen va jusqu'à regarder comme *facile* le payement d'une contribution de vingt millions. Pour moi, je suis de l'avis du comte O'Donell, qui est aussi celui du comte de Stadion.

La garantie des emprunts faits par l'Autriche en Hollande, dont la France semble s'être chargée, fait aussi craindre de nouvelles complications. Il faudra que ce point soit l'objet d'une attention spéciale.

La conservation du *titre d'Empereur* que porte Votre Majesté ne doit et ne peut être mise en question. Jamais je ne pourrais opiner pour la renonciation à ce titre, attendu que pour Napoléon l'idée de suprématie et d'indépendance est inséparable de la dignité impériale.

Voilà quels sont les principaux points sur lesquels il est nécessaire de donner des instructions.

Dans un autre rapport, j'exposerai ma manière de voir sur la situation où se trouvera la Monarchie après la conclusion de la paix.

En terminant, j'insisterai pour qu'on se hâte de prendre les mesures militaires que commandent les circonstances. La ferme volonté de Votre Majesté peut seule, peut exclusivement sauver l'État! Si aujourd'hui deux cent cinquante mille hommes ne peuvent arracher à l'ennemi une paix acceptable, quelle perspective de salut une armée de cinquante ou de cent mille hommes pourra-t-elle offrir à la Monarchie? Quand même, dans l'état de lassitude morale où nous voyons l'armée, une paix supportable serait préférable aux chances de la guerre, on n'en saurait dire autant d'une capitulation. La première ne deviendra possible que si Votre Majesté travaille à centraliser toutes les forces de l'Empire et à écarter la funeste influence que des pouvoirs séparés exercent sur le corps tout entier. C'est à Votre Majesté seule qu'il appartient de décider de la guerre et de la paix.

Metternich à l'Empereur François. Komorn, le 10 août 1809.

146. Dans mon précédent rapport (nº 145), j'ai admis les chances de la paix et de la guerre; dans le rapport actuel, je me bornerai exclusivement à parler de la solution pacifique.

Après la paix de Presbourg, non-seulement notre droit, mais encore notre devoir, nous appelaient à travailler au rétablissement d'un ordre de choses propre à assurer la paix générale de l'Europe. Notre but devait être de chercher notre indépendance dans l'affranchissement de tous, de trouver notre garantie dans la garantie générale. Quels moyens nous avions pour atteindre ce but, l'état de notre armée le dit assez.

Quelles que puissent être les conditions de la paix, nous aboutirons toujours au résultat suivant : c'est que nous ne pourrons trouver notre sécurité qu'en nous pliant au système français qui triomphe aujourd'hui.

Je n'ai pas besoin de répéter à Votre Majesté combien nous sommes peu faits pour ce système, et cela parce qu'il est en opposition avec tous les principes d'une saine politique, parce qu'il est dirigé *contre tout grand corps d'États*. Mes principes sont invariables; mais l'homme ne saurait lutter contre la force des choses. Si, malgré les moyens les plus extraordinaires, nous ne sommes pas sortis victorieux de la guerre actuelle, toute entreprise ultérieure, tentée avec des forces moindres contre un adversaire devenu tout-puissant, serait un acte de pure folie.

Il faudra donc qu'à partir du jour de la conclusion de la paix notre système se borne exclusivement à louvoyer, à nous effacer, à composer avec le vainqueur. De cette manière seulement nous prolongerons peut-être notre existence *jusqu'au jour de la délivrance commune*. Sans l'assistance de la Russie, il ne faudra plus jamais songer à secouer le joug qui pèse sur toute l'Europe. Cette Cour à l'esprit flottant se réveillera plus tôt quand elle ne trouvera plus à se faire un mérite exclusif de sa misérable conduite politique. Perpétuellement en contradiction avec elle-même et avec les principes qu'elle professait la veille, elle viendra peut-être nous offrir son appui quand elle nous verra suivre ses traces avec l'empressement d'un rival. Nous n'avons donc qu'un parti à prendre : il faut que *nous réservions nos forces pour des temps meilleurs,* et que *nous travaillions* à notre salut par *des moyens plus doux,* sans nous préoccuper de la marche que nous avons suivie jusqu'ici.

Une des premières conditions qui nous sera imposée sera de fermer nos ports à l'Angleterre. Il faudra donc que nous entrions dans le système du blocus continental, quelle qu'en soit l'inutilité.

La reconnaissance de l'usurpation du Royaume d'Espagne sera la deuxième conséquence de la paix.

Mais nous pourrions être sollicités de prêter un concours actif à l'usurpateur. Jamais je n'opinerais pour une action aussi avilissante au point de vue moral et au point de vue politique.

Une question qui touche au cœur même des États est celle

de l'asservissement du Saint-Siége. Si l'on peut la passer sous silence, tant mieux. Si elle venait à être agitée, le meilleur mode consisterait à admettre l'incorporation des États de l'Église, mais en convenant que les derniers changements politiques seraient *tous* reconnus, et *sans toucher spécialement* aux questions spirituelles.

Par suite de l'armistice qui vient d'être conclu, il est impossible que nous échappions entièrement aux contributions. Je crois qu'il faut ramener les différentes opinions qui ont cours dans les administrations financières à cette idée unique : c'est qu'on doit adopter comme *maximum* la dernière contribution payée par nous. Toutefois il serait bon d'essayer de faire porter en déduction de la contribution de guerre la somme de près de vingt-quatre millions que la France nous doit aux termes de la paix de Presbourg.

Il n'y aurait qu'à faire constater que la créance de l'Autriche sur la France existe toujours. Il faudrait que la retraite de l'ennemi suivît immédiatement la conclusion de la paix.

Metternich à l'Empereur François. Komorn, le 11 août 1809.

147. La négociation qui aura pour résultat de fixer à la fois l'avenir le plus prochain et l'avenir définitif de la Monarchie, est sur le point de s'engager. Votre Majesté m'a honoré de la mission de conduire cette négociation.

Il est presque impossible que le ministre ne soit pas jugé exclusivement d'après le résultat de son œuvre. En lutte avec tous les partis, malheureusement en lutte avec des principes reconnus comme vrais, il entreprend une tâche qui lui est imposée tant par la nécessité que par des complications accidentelles. Tout ce qui, dans le cours ordinaire des choses, facilite l'œuvre du négociateur, ce qui même, dans les circonstances actuelles, pourrait tourner à l'avantage des négociations, je veux dire l'étendue considérable des ressources que nous avons encore, augmente aux yeux de la nation et de toute l'Europe la responsabilité de celui qui négocie.

La conviction, la satisfaction intime d'être resté fidèlement

aux côtés de l'Empereur à l'heure du danger, de l'avoir servi dans la mesure de mes forces, en faisant abnégation de moi-même, en laissant de côté toute considération secondaire, en étouffant tout sentiment personnel, peut seule me guider dans l'œuvre que j'entreprends d'après l'ordre de Votre Majesté. Je partirai demain matin pour me rendre à l'endroit fixé pour les négociations (Altenburg).

Le 20 juillet, j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté mon *premier* rapport sur les négociations qui vont s'ouvrir (n° 145).

J'adresse ci-joint à Votre Majesté un *second* rapport, où je me borne uniquement à *envisager de près la paix future* et à parler de notre situation politique telle qu'elle devra être déterminée par la paix elle-même (n° 146).

Il ne me reste plus qu'à prier Votre Majesté de me faire parvenir des instructions précises relativement aux travaux du moment actuel.

Résolution souveraine de l'Empereur François. Komorn, le 14 août 1809.

148. Les principes qui devront servir de base aux négociations sont les suivants : Avec les forces que la Monarchie possède encore, elle n'est pas dans le cas d'être réduite à capituler. Il ne saurait donc être question que d'une paix acceptable, d'une paix telle qu'elle ne mine pas l'existence de la Monarchie et qu'elle ne la conduise pas sûrement à la ruine.

S'appuyant sur ces principes, les négociateurs tâcheront (vu que les armées ne peuvent être employées immédiatement) de gagner du temps jusqu'à la fin du mois d'août, et de profiter de ce répit pour tirer au clair les intentions de Napoléon, pour savoir s'il veut une paix acceptable pour nous, ou s'il entend élever des prétentions qui amèneraient la ruine de la Monarchie ou des guerres nouvelles, auquel cas ce serait un devoir pour nous de conjurer le danger les armes à la main.

Dans l'intervalle, il faudra sonder la Russie et se mettre en état de recommencer la lutte.

Bien que, faisant abstraction d'incidents extraordinaires, je

regarde toute paix conclue avec Napoléon comme funeste, à cause des suites qui peuvent en résulter pour la Monarchie, il peut se présenter des cas où la paix deviendrait absolument nécessaire. Elle pourrait, par exemple, nous être imposée par nos rapports avec la Russie, mais plutôt encore par l'opinion d'une grande partie de mes sujets.

Je considère comme inacceptables les conditions suivantes :

La réduction de l'armée avant l'évacuation de tous mes États par l'ennemi.

La suppression du système de la landwehr et de la réserve, ou d'une institution analogue sous un autre nom.

Le payement de contributions exorbitantes.

Le payement des dettes extérieures par un moyen de ce genre

La cession des côtes, comme étant la ruine de ma Monarchie au point de vue commercial.

On peut considérer comme objets de négociation : l'échange de la Galicie occidentale contre le Tyrol, ou contre l'Istrie et la Dalmatie.

Compensation pour ce que j'ai à réclamer à la France.

Toute cession ou échange devra être subordonné à mon consentement.

Il faudra demander la suspension provisoire des contributions, et régler au mieux le sort du Tyrol et du Vorarlberg; c'est là une question dans laquelle mon honneur est engagé.

Il faudra aussi veiller, aussi bien que possible, aux intérêts de mes alliés, tels que le Roi de Sicile et de Sardaigne, et de ceux de mes serviteurs qui ont souffert à cause de leur fidélité envers moi.

FRANÇOIS, *m. p.*

L'ORGANISATION DE LA CHANCELLERIE INTIME DE COUR ET D'ÉTAT.

(Note 45, p. 234, t. I.)

149. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Totis, le 11 novembre 1809. — Résolution souveraine de Sa Majesté, en date du 14 novembre 1809.

149. Sire, l'annexe que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté contient le projet d'organisation que j'ai rédigé. J'y montre comment, dans la situation politique actuelle, les affaires qui se présentent à la chancellerie intime de Cour et d'État pourraient être classées de la façon la plus pratique, et quels individus on pourrait employer dans chaque section.

... Votre Majesté sait que les anciennes pièces des Archives néerlandaises et italiennes qui étaient restées à Vienne ont été respectées en 1805, lors de l'invasion ennemie, mais qu'aujourd'hui elles ont disparu pour la plupart, enlevées par les Français. Aussi l'entretien d'un dépôt particulier serait peut-être chose superflue. S'il m'était permis de donner mon humble avis, je proposerais d'incorporer aux archives de la chancellerie intime de Cour et d'État les pièces de ces deux dépôts que nous possédons encore, ainsi que celles qui ont été transportées à Temeswar, et d'employer les archivistes chargés de les garder, fonctionnaires qui d'ailleurs sont payés sur les fonds de la caisse de la chancellerie d'État, à classer les pièces de ces Archives, afin qu'ils ne restent pas tout à fait inoccupés.

Je prie respectueusement Votre Majesté de vouloir bien me donner Ses ordres, pour que, dans le cas où Elle approuverait ma proposition, je pusse travailler à l'exécution de ce projet dès mon retour à Vienne.

PROJET d'une nouvelle organisation de la chancellerie intime de Cour et d'État, à propos duquel il est à remarquer que l'intérêt des relations politiques avec les Cours étrangères subissant souvent des modifications importantes, la répartition des affaires entre les différentes sections doit nécessairement suivre les mêmes phases et changer de temps à autre.

PREMIÈRE SECTION.

Cabinet ministériel, dépêches secrètes, archives secrètes.

Cette section a dans ses attributions la correspondance avec la France, la Russie, l'Angleterre, la Prusse, l'Espagne et le Royaume d'Italie.

L'échange de notes avec les représentants des susdites Cours.

L'échange de notes avec les Cours qui sont du ressort de la deuxième section, dans le cas où les questions à traiter seraient d'une importance particulière.

Les rapports à Sa Majesté, sur les questions qui doivent rester secrètes.

Toutes les expéditions secrètes.

Le protocole de remise et le protocole d'expédition, ainsi que la conservation des pièces relatives aux objets indiqués ci-dessus.

Le chiffre.

L'expédition des courriers.

Le personnel à employer dans cette section se composerait de deux conseillers, de trois secrétaires auliques, d'un rédacteur aulique, d'un employé subalterne.

DEUXIÈME SECTION.

Cette section a dans ses attributions la correspondance avec tous les États de la Confédération du Rhin, avec la Suisse, la Suède, le Danemark, la Hollande, le Portugal et Naples.

L'échange de notes avec les représentants de ces mêmes États.

Les rapports à Sa Majesté sur les affaires à traiter avec eux.

Le personnel à employer dans cette section se composerait d'un conseiller aulique et d'un conseiller ordinaire.

TROISIÈME SECTION.

Cette section a dans ses attributions la correspondance avec la Porte et avec les agents nommés en Turquie et dans l'Orient en général, ainsi qu'avec les Cours de Sicile et de Sardaigne; la solution des affaires relatives aux consulats; les affaires de l'interprète aulique; la surveillance de l'Académie orientale.

Le personnel à employer dans cette section se composerait d'un conseiller aulique, d'un conseiller ordinaire, d'un secrétaire aulique.

QUATRIÈME SECTION.

Cette section a pour attributions la correspondance avec toutes les administrations de l'intérieur et les rapports à Sa Majesté qui y sont relatifs.

Toutes les fonctions de la chancellerie intime.

Les fonctions de la chancellerie de l'Ordre de Marie-Thérèse.

Toutes les affaires ecclésiastiques et contentieuses qui peuvent se présenter.

Toutes les questions de forme et de cérémonial.

La surveillance de la caisse et la direction des fonds de la chancellerie.

Le personnel à employer dans cette section se composerait d'un conseiller aulique, de deux secrétaires auliques, d'un rédacteur aulique.

CINQUIÈME SECTION.

Cette section s'occupe des expéditions, des anciennes et des nouvelles archives.

Le personnel à employer à ce travail se composerait d'un conseiller aulique, d'un conseiller ordinaire, d'un secrétaire aulique, d'un Archiviste, d'un adjoint, d'un expéditionnaire et de six employés subalternes.

RÉSOLUTION SOUVERAINE DE L'EMPEREUR FRANÇOIS.

J'approuve la répartition des affaires et du personnel que vous avez proposée pour la chancellerie d'État.

La réunion des Archives néerlandaises et italiennes avec celles de la chancellerie d'État ne souffre aucune difficulté; seulement, il faudra que les pièces de ces Archives soient mises à part et séparées des archives de la chancellerie d'État. Toutefois, dès qu'il sera possible de le faire, les deux employés qui étaient chargés de la conservation de ces Archives devront être supprimés, ou du moins recevoir une autre destination, et l'on devra faire l'économie de leurs appointements.

Totis, le 14 novembre 1809. FRANÇOIS. *m. p.*

1810.

LE MARIAGE DE NAPOLÉON AVEC MARIE-LOUISE.

(Note 46, p. 234, t. I.)

150. Metternich à Schwarzenberg (E. D.), Vienne, le 25 décembre 1809. — 151. La comtesse de Metternich à son mari (Lettre), Paris, le 3 janvier 1810. — 152. Metternich à sa femme (Réponse), Vienne, le 27 janvier 1810. — 153. Metternich à Schwarzenberg (E. D.), Vienne, le 27 janvier 1810. — 154. Metternich à Schwarzenberg (E. D.), Vienne, le 14 février 1810. — 155. Metternich à Schwarzenberg (E. D.), Vienne, le 19 février 1810.

150. . . . Vous désirez, mon Prince, recevoir une direction précise sur les intentions de Sa Majesté Impériale relatives à une question qui pourrait être mise incessamment sur le tapis. Si le divorce de Napoléon a lieu, il serait possible que l'on vous sondât sur une alliance avec la Maison d'Autriche. Je connais un parti qui à Paris s'emploiera très-directement en faveur de cette idée : c'est celui qui depuis longtemps vise à mettre des bornes aux bouleversements de l'Europe. Mes rapports de 1808 renferment des données très-précises sur cet objet. Si le divorce de l'Empereur Napoléon n'a pas eu lieu à cette époque, on ne peut en chercher le motif que dans les entraves qu'il prévoyait au développement de son système politique, par une alliance avec une des premières puissances de l'Europe. Si dans le moment actuel la répudiation de l'Impératrice devait être assurée, le même calcul peut l'empêcher de songer à la fille de notre auguste Maître; le fait même de sa demande paraît devoir vous fournir une base sur laquelle il peut nous être permis de calculer l'étendue des vues destructives qu'il nourrit contre nous, et l'époque plus ou moins prochaine qu'il fixe pour leur exécution.

L'Empereur, notre auguste Maître, a dans toutes les occasions prouvé que le salut de l'État est la première de ses lois Quel Souverain lui a sacrifié plus de considération, de justes ressentiments, de bonheur particulier? Si des motifs majeurs

parlent dans le cœur de tout père contre le fait seul d'une alliance avec Napoléon, combien ces motifs ne doivent-ils pas être augmentés, quand ce père se trouve être le Souverain d'un vaste Empire !

Sa Majesté, néanmoins, à laquelle rien ne répugne de ce qui peut contribuer à assurer le bien-être et la tranquillité de l'État, loin de rejeter cette idée, vous autorise, Monsieur l'ambassadeur, à la suivre et à ne point vous refuser aux ouvertures qui pourraient vous être faites à cet égard. Ce n'est toutefois qu'avec les restrictions suivantes qu'il serait possible que vous abordiez les questions :

1° Toute ouverture serait recue par vous sans aucun caractère officiel. Votre Altesse ne pourrait même s'en charger qu'en mettant en avant sa bonne volonté personnelle de sonder le terrain chez nous.

2° Vous établiriez comme remarque particulière provenant de vous, mon Prince, que si nulle considération secondaire, nulle prévention n'influera jamais sur les déterminations de l'Empereur, il est des lois auxquelles il restera toujours soumis. Sa Majesté ne forcera jamais une fille chérie à un parti qu'elle abhorrerait, et Elle ne donnera jamais son consentement à un mariage qui ne serait pas conforme aux préceptes de notre religion.

3° Vous tâcherez, en outre, de préciser le plus possible la question des avantages que la France offrirait à l'Autriche, dans la supposition de la conclusion d'une alliance de famille. Le caractère personnel que vous établirez à ces premières ouvertures vous facilitera cette dernière recherche.

Telles sont les directions que, pour le moment, je puis avoir l'honneur de transmettre à Votre Altesse, et qui sont seules conformes à la position générale des affaires et à la nôtre en particulier.

Je dois vous prévenir, mon Prince, qu'avant son départ d'ici, M. Alexandre de Laborde, dont le rôle dans la dernière pacification est connu de Votre Altesse, est venu me trouver et me sonder sur la possibilité d'une alliance de famille. Il a mis sur le tapis le mariage du prince impérial avec la fille de Lucien,

ou bien celui de l'archiduchesse Louise avec Napoléon. Je ne lui ai guère laissé d'espoir pour le premier, et je me suis expliqué sur le second dans le sens des instructions que j'ai l'honneur de vous transmettre aujourd'hui.

Laborde, qui, dans les derniers temps, a été directement employé par Napoléon dans ses rapports avec nous, n'aura pas manqué de préparer le terrain dans ce sens, et je l'éclaircis pour Votre Altesse en La mettant au fait de cette circonstance.

La comtesse de Metternich à son mari. Paris, le 3 janvier 1810.

151. Aujourd'hui, j'ai des choses bien extraordinaires à vous conter, et je crois presque que ma lettre fera une partie essentielle de l'expédition.

D'abord il faut que je vous dise que j'ai eu ma présentation chez l'Empereur dimanche passé. Je ne l'avais demandée que verbalement à Champagny, lorsque je reçus une lettre de M. de Ségur qui m'annonçait que l'Empereur l'avait fixée à dimanche, et que je devais faire choix d'une dame du palais qui me présenterait. Je choisis dans ma sagesse la duchesse de Bassano, et après avoir attendu, ainsi qu'une vingtaine d'autres femmes au nombre desquelles étaient la princesse d'Isenbourg, madame de Tyszkiewitz et autres, depuis deux heures jusqu'à six heures et demie du soir, je fus introduite la première, et l'Empereur me reçut comme je ne l'aurais pu croire. Il témoigna une vraie joie de me revoir et de ce que j'étais restée ici pendant la guerre; il me parla de vous et dit : « M. de Metternich a la première place de la Monarchie; il connaît bien ce pays-ci, il pourra lui être utile. » Cette phrase me frappa surtout par ce qui va suivre.

Le lendemain matin, madame d'Audenarde vint chez moi et me dit que l'Impératrice désirait beaucoup me voir; je me rendis à la Malmaison le jour d'après, qui était hier. Quand j'arrivai, il n'y avait dans le salon que le Vice-Roi, qui est bien le meilleur des humains; c'est la Reine de Hollande en homme. Il m'a beaucoup parlé de vous, et au milieu de notre conver-

sation est arrivée la Reine, qui se réjouit beaucoup de ce que nous ayons si vite refait connaissance; puis, me prenant à part, elle me dit : « Vous savez que nous sommes tous Autrichiens dans l'âme; mais vous ne devineriez jamais que mon frère a eu le courage de conseiller à l'Empereur de demander votre archiduchesse! » Je n'étais pas encore revenue de mon étonnement, lorsque l'Impératrice entra, et après m'avoir parlé de tous les événements qui viennent d'arriver, et de tout ce qu'elle a souffert, elle me dit : « J'ai un projet qui m'occupe exclusivement, et dont la réussite seule me fait espérer que le sacrifice que je viens de faire ne sera pas en pure perte; c'est que l'Empereur épouse votre archiduchesse; je lui en ai parlé hier, et il m'a dit que son choix n'est point encore fixé; mais, a-t-elle ajouté, je crois qu'il le serait, s'il était sûr d'être accepté chez vous. » Je lui dis tout ce que je pus pour lui prouver que, pour moi individuellement, je regarderais ce mariage comme un grand bonheur; mais je ne pus m'empêcher d'ajouter que, pour une archiduchesse d'Autriche, il pouvait être pénible de venir s'établir en France. Elle disait toujours : « Il faut que nous tâchions d'arranger cela », et puis elle se désolait que vous ne fussiez pas ici. « Il faut faire envisager à votre Empereur que sa ruine et celle de son pays est certaine s'il n'y consent pas, et c'est peut-être aussi le seul moyen d'empêcher l'Empereur de faire un schisme avec le Saint-Siége. » Elle me dit que l'Empereur devait déjeuner chez elle aujourd'hui, et qu'elle me ferait alors savoir quelque chose de plus positif. Dans ce moment je reçois un billet de la Cochelet, qui me dit que la Reine m'attend demain matin; il faudra donc voir ce qu'elle aura à me dire.

Je n'ai point revu la Reine de Hollande, parce qu'elle est malade. Je n'ai donc rien de positif à vous dire sur l'affaire en question; mais si je voulais vous conter tous les honneurs dont j'ai été comblée, je n'en finirais pas de sitôt. Au dernier cercle, j'ai joué avec l'Empereur; vous pouvez bien croire que ce n'était pas une petite affaire pour moi; cependant, je m'en suis tirée avec gloire. Il a commencé par me faire de grands éloges sur mon bandeau de diamants et sur l'éternelle robe

d'or, et puis il m'a beaucoup questionnée sur ma famille et toute ma parenté ; il voulait absolument, malgré tout ce que je pouvais lui dire, que Louis de Kaunitz fût mon frère. Vous ne sauriez croire ce que cette partie de jeu a fait d'effet ; quand elle a été finie, je fus entourée et courtisée par tous les grands dignitaires, maréchaux, ministres, etc. J'eus de quoi faire des réflexions philosophiques sur la vicissitude des choses humaines.

Metternich à sa femme. Vienne, le 27 janvier 1810.

152. C'est avec un intérêt bien vif que j'ai lu les renseignements que renferme votre dernière lettre sur l'entrevue que vous avez eue avec l'Impératrice. Cette princesse a fait, dans les derniers temps, preuve d'une force de caractère qui doit bien augmenter les sentiments de vénération que depuis longtemps lui ont voués la France et l'Europe entière.

Elle vous a parlé avec une telle franchise que je tiens à vous mettre à portée de lui répondre de même, et je désire beaucoup que vous en cherchiez l'occasion. Il est des questions dans ce monde qui, à force d'être délicates, ne sauraient être abordées d'une façon trop droite. L'Impératrice s'est placée devant vous avec cette noblesse qui la caractérise ; vous devez donc répondre sans détour à la preuve flatteuse de confiance qu'elle vous a donnée. Il serait superflu d'agiter vingt considérations qui ressortent des questions du genre de celle qui a été entamée par l'Impératrice vis-à-vis de vous.

Je regarde cette affaire comme la plus grande qui puisse dans ce moment occuper l'Europe ; je vois dans le choix que fera l'Empereur Napoléon la possibilité du gage d'un ordre de choses non moins conforme aux intérêts généraux de tant de peuples qui, après des secousses aussi affreuses et multipliées, aspirent à la paix, qu'aux intérêts particuliers de ce prince. Cette considération m'a porté, dès les premiers moments où je fus informé de la dissolution des liens qui l'unissaient à une épouse bien difficile à remplacer, à tourner mes regards vers la princesse qui pourrait être appelée à ce rôle. Madame l'ar-

chiduchesse devait se présenter très-naturellement à mon esprit; je trouvai une foule de raisons pour; je crus dès le principe devoir m'assurer des dispositions de mon Maître pour écarter toute insinuation étrangère, si son consentement me paraissait impossible à obtenir. J'ai retrouvé l'Empereur, dans cette occasion comme dans toute autre, sans préjugé, droit, loyal, fort de principes et de volonté; je l'ai trouvé et souverain d'un vaste Empire, et tendre père d'une fille qui, par toutes les raisons qui peuvent attacher à un enfant, mérite de lui être chère.

J'ai entrevu dès ce moment la possibilité de m'abandonner avec confiance à mes calculs; votre dernière lettre m'a prouvé, à ma grande satisfaction, qu'ils sont entièrement conformes aux vœux de l'Impératrice Joséphine. Deux obstacles devaient toutefois s'offrir à ma pensée : le premier, le plus insurmontable, celui de la religion, semble ne plus exister; mais Madame l'archiduchesse ignore, comme de juste, les vues qui se rapportent à elle, et ce n'est pas à l'Impératrice Joséphine, qui nous donne des preuves aussi prononcées de confiance, à elle qui à tant de qualités réunit celle d'une tendre mère, que je cacherai la foule de considérations qui s'offriront nécessairement à Madame l'archiduchesse Louise, au moment même où on lui parlera de son établissement. Mais nos princesses sont peu habituées à choisir leurs époux d'après les affections du cœur, et le respect que porte à la volonté d'un père une enfant aussi bonne et bien élevée que l'archiduchesse, me fait espérer de ne pas rencontrer d'obstacle auprès d'elle. Je me croirais donc autorisé à poser cette question le jour même où les vues de l'Empereur des Français m'appelleraient à le faire, et rien ne s'oppose à ce que vous répondiez par cette confidence à la preuve de confiance de l'Impératrice Joséphine.

Metternich à Schwarzenberg. Vienne, le 27 janvier 1810.

153. C'est avec un bien grand intérêt que Sa Majesté Impériale a appris les détails que Votre Altesse lui a transmis, par

sa dernière expédition de courrier, sur la question du mariage de l'Empereur des Français.

Il serait difficile de tirer une conclusion précise des différentes données qui nous sont parvenues. On ne peut que reconnaître un certain caractère officiel aux explications, quelque vagues qu'elles aient été, que le ministre des affaires extérieures a eues avec Votre Altesse. Les courses non interrompues de M. de Laborde, les propos de tant de personnes attachées au gouvernement, et qui tous se rapportent à un même vœu; les ouvertures très-directes surtout qui ont eu lieu de la part de l'Impératrice et de la Reine de Hollande vis-à-vis de Madame de Metternich, devraient faire supposer que le parti de Napoléon serait pris, ainsi que le dit l'Impératrice, si notre auguste Maître consentait à lui accorder Madame l'archiduchesse; les demandes qu'on prétend généralement avoir été adressées en Russie, luttent d'un autre côté avec cette supposition. Les questions doivent, dans tous les cas, être éclaircies peu après l'arrivée du présent courrier, si elles ne le sont pas déjà avant cette époque. On nous en a trop dit pour admettre la possibilité qu'il n'entrât pas dans les intentions de la Cour de France de s'allier avec la Maison impériale d'Autriche. En suivant un calcul très-simple, et en rapprochant de la grande publicité que l'on a donnée à la prétendue demande faite en Russie les voies secrètes que l'on suit vis-à-vis de nous, on serait peut-être même autorisé à supposer que les vues directes se portent maintenant de notre côté; mais tous les calculs s'arrêtent devant une transaction de ce genre avec Napoléon, et nous ne pouvons que suivre une marche très-calme et très-uniforme, et dont le résultat ne peut, de manière ou d'autre, que tourner à notre avantage.

Votre Altesse a vu, par les instructions antérieures que j'ai eu l'honneur de Lui adresser, que Sa Majesté Impériale, pour laquelle le bonheur de Ses peuples sera toujours la suprême loi, ne fera point de difficulté de faire servir Son auguste fille de gage à des relations qui assureraient le repos et la prospérité de Sa Monarchie.

La question religieuse écartée, il ne resterait que celle du

consentement de Madame l'archiduchesse Marie-Louise. Les sentiments connus de tous les membres d'une Maison qui n'existe que pour le bonheur de ses sujets, ne nous laissent guère de doute que Son Altesse Impériale ne donne son consentement à une alliance qui Lui offre assurément des points de vue très-importants.

Je ne vois donc plus dans ces faits de raisons fondées d'admettre des doutes sur la réussite du projet; mais il s'agit d'en déterminer l'existence sans nous compromettre, et de préparer le moyen de tirer un parti utile de sa réussite et même de la supposition contraire.

D'après les démarches diverses dont la dernière expédition de Votre Altesse rend compte, nous ne nous permettons pas de douter que l'on ne s'attende à Paris que, par le présent courrier, Elle ne reçoive des instructions qui La mettent à même de répondre, d'une manière non équivoque, tant aux questions qui déjà ont été agitées, qu'à celles qui pourraient Lui être adressées d'une manière plus directe.

L'ouverture la plus prononcée ayant été faite par l'Impératrice et la Reine de Hollande à Madame de Metternich, Sa Majesté Impériale n'en croit pas moins devoir suivre cette voie nullement officielle, et par conséquent moins compromettante, pour faire parvenir sans fard ses véritables intentions à la connaissance de l'Empereur Napoléon. J'ai l'honneur de communiquer ci-joint en copie à Votre Altesse la lettre que j'adresse à ce sujet à Madame de Metternich. Vous voudrez bien, Monsieur l'ambassadeur, tenir un langage conforme à M. de Laborde, et si la question devait être posée directement par M. le duc de Cadore, à ce ministre lui-même.

Nous croyons, par une attitude aussi correcte, nous établir de nouveaux droits à l'estime de l'Empereur des Français. Elle doit nous servir même dans la supposition où ce Prince contracterait d'autres nœuds. Le reproche, si souvent mis en avant, d'une prévention particulière que nourriraient notre auguste Maître et son Cabinet contre le Souverain de la France, ne peut assurément que tomber dans le néant, après

des preuves aussi évidentes. Sa Majesté Impériale sacrifie en toute occasion des ressentiments particuliers, malheureusement trop souvent provoqués, à l'importante considération du repos et du bien-être de Ses peuples.

L'Empereur m'ordonne de vous témoigner, mon Prince, Sa satisfaction complète de la mesureque vous avez mise jusqu'à présent dans la conduite d'une affaire aussi délicate que l'est la présente, et de la manière dont vous avez placé la question, en reliant au consentement de l'Empereur et de Son auguste fille l'intérêt évident de Son Empire, et vous voudrez bien, mon prince, poursuivre la même ligne.

Metternich à Schwarzenberg. Vienne, le 14 février 1810.

154. Le courrier Laforet nous a remis le 7 de ce mois les rapports de Votre Altesse du 31 janvier dernier. Leur contenu nous a prouvé que les calculs auxquels nous nous sommes livrés, dans les dépêches expédiées d'ici le 27 janvier, se sont confirmés.

Les dernières ouvertures que l'on vous a faites, Monsieur l'ambassadeur, dans l'affaire du mariage, nous autorisent plus ou moins à supposer que les explications très-précises, quelque peu officielles qu'en aient été les formes, que le courrier Renard vous a portées, vous vaudront des demandes plus directes de la part du Cabinet français.

En calculant la marche ordinaire de l'Empereur des Français, nous avons, dès que les premières idées relatives au mariage furent agitées, cru devoir mettre Votre Altesse à même de répondre à telle insinuation qui pouvait Lui être faite.

Nos dernières dépêches vous auront prouvé, mon prince, que notre auguste Maître, n'ayant en vue que le bien-être de ses peuples, ne s'opposerait pas à accorder Madame l'archiduchesse à l'Empereur des Français. Son Altesse Impériale n'étant, à l'époque du départ du dernier courrier, pas encore informée d'une question qui depuis longtemps occupe l'Europe entière, je n'ai pas été dans le cas de préjuger celle de son consentement. J'ai la satisfaction de vous prévenir confi-

dentiellement aujourd'hui que Madame l'archiduchesse Marie-Louise n'a vu, dans l'ouverture que son auguste père lui a faite depuis sur la possibilité que Napoléon étendit ses vues jusqu'à elle, qu'un moyen de plus de prouver à ce père chéri le dévouement le plus absolu. Elle sent toute la force du sacrifice, mais son amour filial l'emportera sur toutes les considérations secondaires, et son consentement peut être regardé par nous comme sûr, le jour même où Sa Majesté Impériale croira devoir le provoquer. Cette situation des affaires nous permet maintenant d'attendre avec calme que la demande officielle du Souverain de la France nous soit présentée. Si les dernières explications que l'Empereur m'a ordonné de faire parvenir à la source même, par Madame de Metternich, et que Votre Altesse a été autorisée à soutenir par un langage entièrement conforme, n'ont point amené des ouvertures plus directes avant l'arrivée du présent courrier, rien n'empêchera Votre Altesse de faire usage, sous main, de la notion importante que je viens de Lui communiquer, sans mettre à cette confidence un air d'empressement qui nous priverait des moyens précieux de placer, au moment même où la demande officielle nous serait faite, plusieurs questions de la plus haute importance.

On ne saurait douter que les entreprises de Napoléon contre le chef de l'Église ne l'embarrassent dans ce moment. Les insinuations faites par l'Impératrice Joséphine à Madame de Metternich, celles qui ont depuis eu lieu vis-à-vis de Votre Altesse tendent directement à relier la cause de l'Église à l'arrangement de l'affaire du mariage. Si la manière dont, dès le principe, nous avons établi les questions relatives à la religion, peut avoir contribué à la mise en avant des vues religieuses de l'Empereur des Français, il ne nous semble pas moins démontré qu'avec une conduite mesurée et habile, il pourrait être réservé à notre auguste Maître de jouer un rôle éminent dans l'arrangement des affaires de l'Église, en mettant à profit l'embarras même que ces affaires causent à Napoléon. Vous ne pourrez trop, Monsieur l'ambassadeur, vous pénétrer de ce point de vue, l'occasion de le faire valoir pouvant d'un moment à l'autre s'offrir à vous. Nous ne saurions effectivement assez

appuyer sur la nécessité que l'Empereur notre Maître reçoive, en plaçant son auguste fille dans un pays lointain, la garantie la plus complète pour le repos de sa conscience, et ce qu'il n'eût point été possible d'obtenir naguère en faveur du Saint-Siége, pourrait peut-être s'effectuer dans un moment où l'Empereur des Français doit se convaincre, par l'opposition qu'il éprouve journellement de la part de son propre clergé, de la difficulté que présente la destruction de la paix religieuse. .

Il est plusieurs autres questions d'un intérêt majeur que nous réservons à l'époque où la demande formelle nous arriverait. Nous sommes loin de trouver dans une alliance de famille avec un prince dont le système indépendant de toute considération particulière n'est journellement que trop démontré, une garantie suffisante pour compenser le sacrifice que fait sous tant de rapports, le chef de la première Maison souveraine de l'Europe, en accédant à cet arrangement; obtenir par ce sacrifice *le plus possible* doit essentiellement entrer dans nos calculs, et les vues toujours bienfaisantes et modérées de l'Empereur tendent, en premier lieu, à la sûreté et à la tranquillité future de ses peuples.

Metternich à Schwarzenberg. Vienne, le 19 février 1810.

155. Il serait difficile que l'événement important qui va se consommer ne répande pas une aussi grande masse d'inquiétude dans plusieurs États de l'Europe, qu'il sera accueilli avec joie dans d'autres parties du continent. La Russie, la Prusse, la Porte Ottomane, verront plus ou moins, dans une alliance de famille entre les deux Empereurs, un abandon entier de l'Autriche au système français. La Cour de Saint-Pétersbourg, en calculant notre politique à son point de vue, entreverra un système de conquête pour nous indemniser de nos pertes. Les deux autres puissances craindront que certaines parties de leurs États ne puissent exciter notre convoitise.

Les vœux de Sa Majesté se bornent à l'espoir de pouvoir gagner, par l'immense sacrifice qu'Elle fait, quelques années

de repos, et la possibilité de guérir bien des plaies causées par les luttes toujours renouvelées des dernières années.

Nous sommes loin de nous faire illusion sur la très-grande distance qu'il y a, du mariage avec une princesse autrichienne, à l'abandon du système de conquêtes de l'Empereur Napoléon; mais nous ne désespérons pas de mettre à profit les moments de repos qui, nécessairement, doivent naître pour nous, afin de consolider notre attitude intérieure, et pour tempérer les vues de l'Empereur des Français. Le fait même de son mariage avec une de nos princesses porte des entraves à la rapidité de sa marche destructive, par le gage de paix que croient y trouver les peuples soumis à l'autorité de Napoléon. Mais si notre ambition se borne à une attitude pacifique, nous n'en croyons pas moins devoir la faire partager, autant que le fait peut dépendre de nous, par nos voisins. Nous prenons à tâche de rassurer la Prusse et la Porte Ottomane. La retraite des troupes de l'Allemagne et des provinces illyriennes nous sert dans ce but, et nous nous empressons de le faire valoir comme une première suite de notre attitude actuelle. Votre Altesse voudra faire entrer explicitement cette nuance dans ses rapports avec les missions de ces deux puissances.

Nous avons adopté une marche différente vis-à-vis de la Russie. Nous sommes informés par les derniers rapports de M. de Saint-Julien de ses vives inquiétudes sur notre rapprochement présumé avec la France.

L'effet que cette supposition devait produire sur un Cabinet aussi faiblement conduit que celui de Saint-Pétersbourg ne s'est pas démenti; depuis qu'il commence à nous craindre, il cherche le plus possible à rétablir ses anciennes liaisons avec nous, et nous croyons ne pas pouvoir nous placer dans une meilleure attitude pour atteindre ce but autant qu'il pourra nous convenir, qu'en ne lui témoignant que la plus parfaite impassibilité, et, sans montrer de l'humeur, le mépris que nous avons voué à sa conduite dans les derniers temps.

Il serait difficile de juger de loin la sensation qu'a généralement produite ici la nouvelle du mariage. Le secret de la négociation avait été tenu si strictement, que ce n'est que le jour

même de l'arrivée de M. de Floret que la chose a percé dans le public. Le premier effet sur le change a été tel, que le cours serait aujourd'hui à trois cents et moins encore, si le Gouvernement n'avait intérêt à le tenir à un taux plus élevé, et ce n'est encore qu'en achetant, dans l'espace de deux jours, un million de numéraire, qu'il est parvenu à l'arrêter à trois cent soixante-dix. Peu de faits ont peut-être jamais obtenu un assentiment plus universel de la part du véritable corps de la nation.

Les diplomates ne se doutaient également de rien, et le comte de Schouwaloff a été terrifié de la nouvelle.

Les apprêts des fêtes occupent maintenant et la Cour et le public. J'ai eu l'honneur d'envoyer par le dernier courrier à Votre Altesse le programme pour le peu de jours dont on pourra disposer. Sa Majesté Impériale a ordonné qu'ici, suivant la plus stricte étiquette, et le protocole dont on s'est servi lors du mariage de Marie-Antoinette, on ne négligeât rien pour donner à la cérémonie le plus d'éclat possible. Votre Altesse fera bien de s'expliquer dans ce sens, car nous avons lieu de nous apercevoir combien l'Empereur des Français tient à ces détails.

DOCUMENTS APPARTENANT A L'ÉPOQUE DE LA MISSION SPÉCIALE A PARIS (1810).

ARRIVÉE DE METTERNICH A PARIS, ET SON ENTRETIEN AVEC NAPOLÉON A COMPIÈGNE.

(Note 48, p. 235, t. I.)

156. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 4 avril 1810. — 157. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 4 avril 1810.

156. ... Je rencontrai, en me rendant à Paris, le prince de Schwarzenberg et Madame de Metternich sur la route de Châlons, se portant, d'après l'invitation de l'Empereur, au-devant de Sa Majesté l'Impératrice. Je n'arrêtai pas ma course, et, arrivé dans la capitale, j'écrivis au ministre des relations extérieures, qui se trouvait depuis la veille à Compiègne, pour lui demander le lieu et le moment où je pourrais remettre à Sa Majesté Impériale les lettres dont j'étais porteur. Il m'invita à me rendre le lendemain à Compiègne. Je fus prévenu en même temps, par une lettre du grand maréchal du palais, que Sa Majesté l'Empereur m'avait assigné un hôtel à Paris, où je serais logé et défrayé aux frais de la Cour.

L'ambassadeur de Votre Majesté se chargeant de consigner dans ses rapports tout ce qui est relatif au séjour que nous fîmes à Compiègne, je me borne à rendre le témoignage à cette Cour-ci qu'il serait difficile de mettre plus de recherche dans sa conduite vis-à-vis de nous qu'elle ne le fit.

L'Empereur me reçut le jour même de mon arrivée, avant son dîner. Je lui remis les lettres de Votre Majesté Impériale.

Il m'accueillit avec des marques visibles de satisfaction. Il ne cessa de m'exprimer celle qu'il éprouvait de la conclusion de l'affaire *qui l'occupe exclusivement* dans ce moment; il entra dans tous les détails sur la marche de cette même affaire, et en revint toujours à son thème, que nous n'avions oublié aucune nuance pour lui rendre l'événement heureux du moment aussi doux et agréable que possible. Il me parla de l'oubli entier du passé, de l'époque heureuse et calme à laquelle nous venions d'arriver, de l'impossibilité que dorénavant rien ne pût troubler les rapports naturels qui viennent de s'établir entre nous, etc., etc. Je lui exprimai le désir d'être autorisé par lui à m'expliquer pendant mon séjour à Paris sur plusieurs objets d'une importance majeure pour nous, et d'une utilité commune pour les deux Empires. Il accueillit ma demande avec prévenance, et me dit qu'il donnerait sur-le-champ au duc de Cadore des ordres relatifs à ma proposition. Le détail ecclésiastique sur l'affaire du divorce nous mena dans notre conversation, qui avait duré à peu près une demi-heure, à parler de la brouille avec le Saint-Siége. L'Empereur entra dans beaucoup de détails; le résultat de ce premier entretien fut l'assurance qu'il regarderait comme très-heureuse notre intervention entre le Saint-Père et lui. A mesure que je vis qu'il regardait nos bons offices comme utiles pour lui, je diminuai les apparences de mon empressement à nous immiscer dans une discussion aussi délicate, et je plaçai la question de manière à ne pas lui laisser de doute qu'en nous chargeant de porter des paroles de paix entre lui et le Saint-Siége, nous nous établissions des droits réels à sa reconnaissance.

Le dîner ayant été annoncé, nous coupâmes notre entretien, qui, outre la conviction que les premiers moments que l'Empereur avait passés avec l'auguste fille de Votre Majesté Impériale lui paraissaient un gage assuré de son bonheur intérieur, me donna la certitude que mon voyage ici ne serait pas sans utilité pour les intérêts de la Monarchie.

Invité au dîner le lendemain, l'Empereur engagea au sortir de table une conversation avec moi qui dura plus de trois

heures, et dans laquelle nous touchâmes à peu près à toutes les questions générales et particulières possibles.

Je ne déroberai pas à Votre Majesté Impériale beaucoup de Ses moments précieux pour Lui retracer les détails de notre entretien ; je me bornerai à établir les points de vue les plus essentiels et ceux surtout qui sont développés jusqu'à l'évidence pour moi.

Nous sommes appelés à faire valoir nos bons offices entre le Saint-Siége et la France. L'Empereur désire que nous envoyions quelqu'un à Savone, et il ne me paraît pas éloigné de s'arranger sur des bases quelconques, *Rome exceptée*. Je ne suis pas entré aussi avant dans la question que je l'eusse désiré, n'ayant pas encore le travail que m'a promis l'archevêque de Vienne, dont la connaissance préalable me paraît infiniment nécessaire pour ne pas aventurer des points sur lesquels il serait difficile de revenir *.

J'ai tout lieu d'espérer que j'ouvrirai l'emprunt désiré par les finances de Votre Majesté Impériale **.

Je réglerai les relations commerciales. Je ne me permets pas encore de préjuger la question de Fiume ***.

L'Empereur, on ne peut pas plus flatté de l'honneur que lui a fait Votre Majesté en lui accordant la main de Sa fille, calculant les résultats heureux que cette union doit avoir pour lui sous tous les rapports, convaincu jusqu'au dernier moment que le consentement de Votre Majesté ne s'obtiendrait jamais, est dans les meilleures dispositions momentanées pour se rendre utile et agréable à l'Autriche. Il est peu de branches d'administration intérieure de nos États que nous n'ayons touchées dans notre conversation. Il en connaît tous les ressorts, et les apprécie tous à leur très-juste valeur. Il rend complétement justice au caractère et aux intentions de Votre Majesté Impériale. L'Empereur m'a parlé de deux projets

* Voir *Metternich médiateur entre Pie VII et Napoléon* (nos 158-164). (*Note de l'Éditeur.*)

** Voir l'*Emprunt autrichien à Paris* (no 171). (*Note de l'Éditeur.*)

*** Voir *Convention relative au commerce de transit*, etc. (no 172). (*Note de l'Éditeur.*)

qu'il avait conçus pour nous ruiner, dans la supposition que nous eussions continué la guerre, et qu'elle eût été malheureuse. « J'avais tout prêts trois cents millions de billets de la Banque de Vienne, me dit-il; je vous en inondais. Je garantissais d'un autre côté la constitution hongroise. » Je lui répondis que je ne voyais dans la première mesure qu'un moyen de nous mettre à l'aise, et de décharger la conscience de Votre Majesté sur la banqueroute, inévitable d'ailleurs dans la susdite supposition. Je l'assurai que je n'attachais pas plus de prix à la garantie de la constitution hongroise, mesure vaine en cas de succès de notre part, et n'ajoutant rien à nos malheurs dans la chance contraire. L'Empereur se mit à rire et me dit : « Je vous remettrai les faux billets*, et je veux vous prouver qu'il faut que vous songiez à réformer la Hongrie, sans quoi vous ne serez jamais essentiellement forts. »

Je lui témoignai une grande envie d'être mis en possession des billets, et que, quant à ses idées de réforme en Hongrie, nous partagions complétement son avis, mais que Votre Majesté ne voulant *la chose* qu'avec les moyens *de l'exécuter*, Elle ne suivrait jamais qu'une marche éclairée dans une circonstance aussi importante. Nous parlâmes de la dernière guerre. Plusieurs aveux très-intéressants échappèrent à l'Empereur : « J'étais perdu, me dit-il, si, à la reprise des hostilités au mois de septembre, vous me battiez. » Voyant qu'il en avait trop dit, il se reprit, et remplaça le mot *perdu* par celui de *très-embarrassé*. Je ne le lâchai pas et l'assurai que je m'en tenais à sa première phrase, et que cette conviction m'avait, de tout temps, donné beaucoup de force dans mon attitude à Altenburg. Je le remerciai personnellement de m'avoir refusé lors des négociations de Vienne, et l'assurai que jamais je n'y aurais fait la dernière paix. « Eh bien, m'interrompit-il, qu'auriez-vous fait? » — « Une paix bien plus conforme, lui dis-je, à notre force réelle et par conséquent bien meilleure, ou la guerre. » — « Vous auriez eu tort de me faire la guerre,

* Voir les *Faux Billets de la Banque de Vienne* (nos 165-167).
(*Note de l'Editeur.*)

répondit l'Empereur; j'étais difficile à déloger de Vienne, mais vous auriez fait une meilleure paix; vous m'avez envoyé de bien faibles négociateurs. »

L'Empereur me dit qu'il venait de recevoir des nouvelles de Saint-Pétersbourg qui lui prouvaient que son mariage y produisait une très-forte sensation. Je l'assurai que je n'en avais jamais douté, mais que je n'étais pas sans inquiétude sur les résultats de la position nouvelle des questions. Le comble de nos vœux est la paix et la tranquillité; il ne peut donc pas entrer dans nos vues que la Russie se compromette. — « Qu'entendez-vous par se compromettre? » me demanda l'Empereur. — « La Russie n'agit que par la peur, lui dis-je; elle craint la France, elle va craindre nos rapports avec cette dernière puissance, et d'inquiétude en inquiétude elle va se remuer. » Il entra de là dans beaucoup de détails sur ses rapports avec la Russie, qui tous me confirment ce que je n'ai que trop de raison de craindre, que les choses en sont venues à un point où il faudra toute la sagesse et tout le calme de la marche politique de Votre Majesté Impériale pour éloigner une brouille. L'Empereur saisit cette occasion pour me parler du dernier séjour que fit ici M. de Romanzow*; il s'expliqua fortement sur le compte de ce ministre, qu'il taxe de manquer de jugement et de caractère, et de ne jamais sacrifier qu'à des chimères. Si je ne connaissais l'Empereur, j'aurais pu être étonné de lui entendre soutenir la thèse, si souvent défendue par moi et attaquée par lui, que c'est à la conduite faible du ministre russe que nous avons dû la dernière guerre.

L'Empereur me parla de la Prusse dans des termes très-peu ménagés. « Quel pays et quel gouvernement! » s'écria-t-il. — « S'ils sont à plaindre, lui dis-je, c'est sans contredit l'Empereur des Français seul qui peut les sauver ou les accabler; le premier me paraîtrait infiniment plus conforme aux intérêts de l'Europe entière et plus digne de Votre Majesté. » — « Mais à qui voulez-vous que l'on parle dans ce malheureux pays? il n'y a ni Souverain, ni peuple, ni ministère, ni argent. Je ne

* Voir *Mission de Romanzow* (nos 134-136). (*Note de l'Editeur.*)

veux pas écraser la Prusse, mais elle doit remplir les engagements qu'elle a pris. »

J'entamai la question de la négociation avec l'Angleterre : je savais que des pourparlers fréquents avaient lieu entre les deux gouvernements, je le dis à l'Empereur. Sa Majesté n'en disconvint pas, mais me témoigna sa conviction que la paix ne serait possible qu'autant que lord Granville se trouverait à la tête du ministère britannique. Il croit lord Wellesley peu propre à suivre une négociation, parce que les intérêts de l'Espagne et du Portugal sont devenus sa propre cause, et pour ainsi dire celle du nom de Wellesley. Je soumis à l'Empereur l'idée s'il ne serait pas dans l'ordre naturel des choses que l'intervention de l'Autriche, la seule puissance de premier ordre entièrement étrangère à toutes les questions de législation maritime, et par conséquent la seule essentiellement neutre, fût réclamée dans une occasion aussi importante pour le salut du monde entier. L'Empereur n'objecta rien à mon idée, qu'il admit même comme tout à fait naturelle ; « mais, ajouta-t-il, il ne faut pas songer à une négociation dans ce moment. Les ministres sont trop occupés de leurs propres affaires, et à se soutenir contre les attaques du parlement, pour qu'avant quelques semaines, avant la fin de la session actuelle, il soit possible d'entamer sérieusement et avec quelque espoir fondé de réussite, une négociation quelconque. Nous en causerons alors, France et Autriche. »

Voilà, Sire, les lignes principales d'un tableau que j'ai d'autant moins cru devoir achever, que la négociation que j'entame maintenant avec le ministre des affaires étrangères peut seule éclaircir les questions, et les placer dans leur véritable jour.

La nuance principale qui m'a frappé dans le cours de mon long entretien, nuance qu'il n'est possible à personne qu'à moi d'apprécier dans son entier par les rapprochements que je suis à même de faire avec des époques antérieures, est celle du sentiment momentanément très-prononcé chez Napoléon que notre existence, loin d'être incompatible avec la sienne, doit lui servir d'égide.

Cette bonne disposition me permettra peut-être, pendant le court séjour que je ferai ici, d'amener des résultats heureux pour la Monarchie. J'éclaircirai beaucoup de questions, j'en placerai beaucoup d'autres comme elles doivent l'être ; je communiquerai enfin à Votre Majesté Impériale plusieurs résultats importants et d'une utilité réelle.

Metternich à l'Empereur François. Paris, le 4 avril 1810.

157. Le rapport que je prends la respectueuse liberté d'adresser à Votre Majesté Impériale par le présent courrier ne la met au fait que des points les plus importants de notre attitude actuelle. Ce n'est pas dans le moment où je tâche de réunir les éléments épars, de les faire servir de base à un édifice sur lequel puisse reposer notre existence, que je me permettrais de préjuger une question quelconque. J'ai toujours eu l'espoir que mon voyage à Paris serait d'une utilité réelle ; j'en ai la conviction maintenant.

Les nouvelles directes de Saint-Pétersbourg, arrivées ici avant-hier, prouvent que les esprits commencent à s'y monter beaucoup. M. le comte de Romanzow, toujours hors de la ligne des véritables intérêts de son pays, paraît vouloir maintenant imprimer à la marche de sa Cour ce qui lui paraît *du nerf*. Elle avait proposé une convention relative aux affaires du grand-duché de Varsovie que l'Empereur des Français n'a pas ratifiée. Le Cabinet russe est inquiet de ce refus : l'inquiétude chez les faibles et les présomptueux prend souvent le caractère de l'arrogance et de la menace. C'est là ce qui indubitablement arrivera à Saint-Pétersbourg, et, prévoyant le coup, j'ai cru devoir préparer et poser les questions vis-à-vis de Napoléon comme je l'ai fait : Votre Majesté Impériale daignera s'en convaincre par mon précédent très-humble rapport (nº 156). Notre manifeste est lâché ; nous voulons paix et tranquillité ; j'ai déclaré Votre Majesté Impériale l'apôtre de cette belle cause. Rien n'empêchera plus qu'elle ne tienne, en toute occasion, ce même langage tant à Paris qu'à Pétersbourg, etc., et Votre Majesté aura la gloire, en suivant une marche digne,

droite et calme, d'être le modérateur des destinées de l'Europe.

Le maréchal Kalckreuth arrive ici dans la journée*. Le Roi l'envoie complimenter l'Empereur sur son mariage : faible ressource dans la crise affreuse où il se trouve! Le sort de la Prusse est entre les mains de la Russie. Si elle se brouille avec la France, la Prusse sera la première victime de cet ordre de choses. Il ne me reste pas de doute que les démarches si franches et si loyales de Votre Majesté Impériale vis-à-vis du Cabinet de Berlin n'y aient produit le meilleur effet.

L'attitude de l'ambassadeur de Votre Majesté à Paris est maintenant celle de l'ambassadeur de Russie avant la dernière guerre. Toutes les attentions sont pour lui; le public français, suivant toujours les impulsions données par la Cour, met dans la circonstance présente une nuance qui n'existait pas auparavant; il a bien moins l'air de suivre une impulsion étrangère que la sienne propre. Il règne un enthousiasme général, et qui augmente tous les jours dans toutes les classes du peuple. La cause de la paix et de l'ordre général, par conséquent celle de l'Autriche, s'est fait bien des alliés.

* Dans un rapport ultérieur daté du 15 mai, le comte de Metternich fait l'observation suivante : « Le maréchal Kalckreuth n'est, à quelques vagues promesses près, pas plus avancé encore que le lendemain de son arrivée. Il attend avec impatience le retour de l'Empereur, qui n'en décidera pas davantage sur ses doléances. Ce négociateur prussien n'a d'espoir et de confiance qu'en Votre Majesté Impériale et dans Ses bons offices, que je fais valoir ici autant que les circonstances le permettent. » (*Note de l'Éditeur.*)

METTERNICH MÉDIATEUR ENTRE PIE VII ET NAPOLÉON.

(Note 49, p. 235, t. I.)

158. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 26 avril 1810.— 159. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 6 mai 1810. — 160. Instruction pour le chevalier de Lebzeltern. — 161. Observations de l'Empereur Napoléon. — 162. Lebzeltern à Metternich (E. D.), Savone, le 15 mai 1810. — 163. Résultats de la mission de Lebzeltern. Rapport de Metternich à l'Empereur François. Paris, le 12 juin 1810. — 164. Pie VII à Metternich (Bref), Savone, le 21 mai 1810.

158. Je suis décidé à faire partir dans deux jours M. de Lebzeltern pour Savone. Il s'y rendra sous le prétexte ostensible et naturel de traiter avec le Saint-Père des objets qui regardent nos affaires. Il entamera les questions générales de manière à ne pas jeter l'odieux du refus sur le Pape, dans le cas malheureusement trop possible où il ne voudrait pas accéder à des arrangements.

L'Empereur, avec lequel j'ai beaucoup débattu la question religieuse, s'y est tellement embarqué, et si sûr de ne pas faire plier le Pape à sa volonté, qu'il reviendra sur beaucoup d'idées, si Sa Sainteté veut de son côté céder sur quelques prétentions qui toutefois ne peuvent que très-difficilement être abandonnées par la Cour de Rome. Je crois qu'il ne serait pas impossible à un Souverain Pontife habile de rentrer à Rome sous certaines modifications, en sauvant les droits essentiels et imprescriptibles de sa dignité; malheureusement le Pape s'est prononcé sur plusieurs points de manière à être obligé de se rétracter, et son attitude est par là même infiniment compliquée. Si la tentative ne réussit pas, Votre Majesté Impériale n'en aura pas moins joué le beau rôle, le rôle le plus digne du premier prince de la Chrétienté.

Ce n'est que par le prochain courrier que je pourrai avoir l'honneur de vous soumettre, Sire, le détail des instructions que j'aurai données à M. de Lebzeltern. Voulant marcher sûrement, et ne pas m'aventurer vis-à-vis du Saint-Père, j'ai insisté pour que l'Empereur me communiquât par écrit ses

points de vue. Devant, d'un autre côté, prévoir que cette espèce de déclaration ne dépasserait pas les limites les plus étroites de ce à quoi il serait prêt à condescendre, et ne voulant point priver le Chef de l'Église de la possibilité d'obtenir *plus,* j'ai prévenu Sa Majesté que je ne regarderais le travail qu'on prépare en ce moment que comme des notions *préliminaires* et auxquelles, de part et d'autre, nous n'attacherions aucune valeur prescriptive. J'atteins, par cette nuance, le but de ne pas placer Votre Majesté Impériale dans une attitude peu favorable au rôle d'un médiateur, en paraissant s'être prononcée en faveur de l'une des parties. Établir ainsi les questions n'a pas été la moindre tâche que je viens de remplir. L'Empereur a fait traîner l'affaire jusqu'à présent, dans l'espoir qu'il pourrait m'amener à me prononcer dans son sens ; il n'a cessé d'appuyer sur l'utilité qu'il y aurait à ce que nous adoptassions des points de vue communs, et assez déterminés pour être présentés comme tels au Saint-Père. J'ai tenu bon, et je me flatte d'avoir évité un écueil très-dangereux pour les intérêts de l'Église et pour notre propre cause.

Metternich à l'Empereur François. Paris, le 6 mai 1810.

159. Mon dernier très-humble rapport (n° 158) vous a informé, Sire, des premiers entretiens que j'ai eus avec l'Empereur au sujet des relations avec Pie VII. Ils ont prouvé à Votre Majesté Impériale que ce prince, tout en cherchant notre médiation, n'en visait pas moins à nous rendre complices de ses démarches antérieures. J'ai défendu notre indépendance d'opinions et d'attitude avec la plus grande chaleur, et en ne cessant jamais de maintenir que le rôle de médiateur seul pourrait convenir au Souverain de l'Autriche, et que ce rôle ne saurait se soutenir qu'autant que nous ferions abstraction de tous les faits passés. Je suis enfin parvenu à déterminer Napoléon à me faire remettre un Mémoire qui, sans aucune valeur officielle, laisse toute latitude aux moyens de rapprochement.

J'ai l'honneur de soumettre ci-joint à Votre Majesté les

instructions que j'ai remises au chevalier de Lebzeltern (n° 160). Le Mémoire original français (n° 161) forme une des annexes de cette pièce. M. de Lebzeltern s'est mis en route avant-hier pour Savone, et sera de retour ici vers le 23 mai ou le 25 au plus tard. Votre Majesté Impériale verra, en rapprochant le Mémoire que m'a remis M. de Champagny de mes instructions au chevalier de Lebzeltern, que cette première pièce a été rédigée par le Cabinet français, ainsi qu'on pouvait le prévoir, dans un sens infiniment plus étroit que ne l'a été celui des conversations particulières que j'ai eues avec l'Empereur. Je n'ai point hésité à faire servir de base à mes instructions les conclusions auxquelles j'ai été à même d'arriver directement. J'ai été trop dans le cas de juger de l'embarras très-réel dans lequel se trouve l'Empereur, de son désir de sortir d'une querelle que sa durée même envenime, pour ne pas être convaincu que, si le Souverain Pontife croit pouvoir accéder à des arrangements (qui toutefois sont impossibles s'il ne consent à des modifications à sa puissance purement temporelle), il pourra atteindre ce que j'ai indiqué sommairement dans la pièce que j'ai remise à M. de Lebzeltern.

En donnant une certaine publicité à l'envoi de ce conseiller d'ambassade avec la mission bien définie de régler nos propres relations ecclésiastiques avec le Saint-Père, j'ai visé à ne point empirer les choses, dans le cas où son voyage resterait stérile, et n'amènerait pas un résultat favorable à la cause générale de la Chrétienté. Il m'a paru important, en tout premier lieu, d'éviter au Saint-Père de se compromettre par un refus direct; malheureusement trop possible de sa part, de se prêter à un arrangement quelconque. Je me flatte que Votre Majesté Impériale daignera honorer ma manière d'agir de sa haute approbation; je ne m'en suis pas écarté un moment dans toute la conduite de cette affaire.

La connaissance plus particulière que j'ai faite ici du Sacré Collége; l'incohérence que je remarque dans la conduite de ses membres; l'isolement du Saint-Père, plusieurs démarches de sa part sur lesquelles il lui sera très-difficile de revenir : tous ces rapprochements ne me font malheureusement que

trop craindre le peu de succès de la sainte entreprise de Votre Majesté Impériale. Mais si nous ne réussissons pas, nous n'aurons rien gâté, et vous n'en serez pas moins appelé, Sire, à jouir, avec une satisfaction entière, des efforts que vous aurez faits pour hâter le moment du triomphe de la Religion, et pour rétablir sur le pied le plus désirable les rapports du Saint-Siége avec les puissances catholiques.

INSTRUCTIONS POUR M. LE CHEVALIER DE LEBZELTERN.
Paris, le 6 mai 1810.

(Annexe du nº 159.)

160. ... Il s'agit en premier lieu de bien placer la question du moment. L'Empereur des Français s'est embarqué dans une entreprise qui, dans le principe, ne semblait pas lui présenter de difficultés. La force morale a de nouveau soutenu ses droits contre la force purement matérielle; le Saint-Père, en résistant aux volontés de Napoléon, a sacrifié des avantages précaires, il s'est retiré dans des retranchements inexpugnables, et la discussion entre les parties adverses a nécessairement dû cesser dès que la violence ouverte exercée contre sa personne a placé le Pape dans une attitude entièrement passive. Les choses en sont venues au point où l'intervention seule d'un tiers peut aplanir un différend qui, s'il subsistait encore à la mort du Saint-Père actuel, amènerait indubitablement un schisme dans l'Église. Je ne m'arrête pas à la déduction des inconvénients sans nombre qui, entre temps, ont résulté de la position actuelle des choses pour tous les États catholiques; ils sont tels que le Souverain de l'Autriche se verrait sans doute appelé au rôle le plus glorieux, s'il parvenait à obtenir par ses bons offices ce qui paraît ne plus pouvoir l'être que par lui.

Napoléon désire un arrangement avec le Saint-Père. Il est à supposer que s'il en avait encore le choix, il n'entreprendrait plus ce qui, après l'expérience qu'il vient de faire, doit ne pas lui laisser de doute sur l'existence d'obstacles insurmontables. Il s'est, d'un côté, infiniment avancé; il a énoncé des prin-

cipes; il a incorporé Rome à son Empire; le retour sur tant de fausses démarches paraîtrait impossible si nous n'avions vu si souvent le gouvernement français revenir diamétralement sur des principes et des faits avancés et établis par lui. Un Souverain Pontife habile, propre à saisir le faible de la position de son adversaire sans lui en faire honte, à s'arrêter à l'idée qu'en de grands moments de crise politique il faut accorder beaucoup à l'avenir, parviendrait sans doute à remettre bien des questions dans la bonne voie. M. de Lebzeltern doit prendre à tâche de faire entrevoir cette possibilité au Saint-Père.

M. de Lebzeltern se rendra à Savone sous le prétexte ostensible d'obtenir du Saint-Père plusieurs concessions désirables pour l'administration ecclésiastique de l'Autriche.

Ce n'est que dans les conversations qu'il aura avec le Saint-Père qu'il parlera, dans le sens général que j'ai eu soin de placer dans ma lettre au Pape, du désir de notre auguste Maître de voir s'opérer un rapprochement entre lui et l'Empereur des Français. Il appuiera ses motifs sur les avantages qui résulteraient pour le Pape de son rétablissement sur le Siége de Rome dans un état de possession même modifié sous les rapports temporels. Les maux inévitables qui naîtraient pour l'Église dans le cas d'une vacance de la première dignité de la Chrétienté, sont encore des points à faire valoir par le négociateur.

Mais il est une autre considération importante qu'on ne saurait trop explicitement faire ressortir, et dont il serait difficile de ne pas être frappé.

Si l'Empereur des Français s'est, sans contredit, aventuré et compromis dans une question qu'il lui sera très-difficile de terminer par la force seule, il n'est pas moins vrai que les obstacles qu'il a rencontrés jusqu'à présent dans l'opposition du clergé soumis à sa domination, s'amoindriront chaque jour. Si la discussion échauffe les esprits, alimente les haines, renforce les causes, tout état de stagnation ne peut tourner qu'au désavantage de la partie faible, et nous ne pouvons nous dissimuler que la conduite astucieuse du Souverain de la France a placé le Chef de l'Église dans cette dernière situation. L'es-

prit évangélique s'affaisse dans les diocèses faute d'évêques institués; l'esprit canonique s'affaisse dans l'Église universelle faute de Chef apparent ou en fonction. Que le Saint-Père ne confonde pas les temps actuels avec le moyen âge, où les affaires de religion étaient aux yeux de tous les premières affaires de l'État, et où un dissentiment avec le Souverain Pontife affectait les intérêts généraux. Des millions d'hommes oublieront bientôt, dans nos temps de quiétisme, jusqu'à l'existence du Pape; les clergés finiront par suppléer à cette existence, et les graves questions qui seront agitées après la mort de Pie VII ne seront plus qu'un objet de discussion entre les Cabinets, qui auront intérêt à ne pas les laisser sortir des voies diplomatiques. Napoléon a si bien senti ce fait, que dès à présent il a visé à renforcer son opposition de la nôtre, et à changer notre rôle de médiateur en celui d'alliés de sa propre cause.

Notre soin le plus constant a été d'éviter cet écueil. J'ai déterminé notre attitude; je l'ai tellement circonscrite vis-à-vis de Napoléon, qu'entrevoyant qu'il ne nous ferait pas dévier de notre route, — la seule qui puisse mener à un but salutaire, — il m'a fait remettre le Mémoire ci-joint (n° 161), qui ne renferme que des bases sommaires, et qui, d'après mes réserves explicites, n'a aucune valeur officielle. N'ayant visé qu'à ne point préjuger les questions que nous ne parviendrions pas à arranger, je ne confie à M. de Lebzeltern une copie de ce Mémoire que pour sa connaissance tout à fait particulière. Les conclusions suivantes, que j'ai été à même de formuler à la suite de plusieurs entretiens que j'ai eus avec l'Empereur, sont seules propres à lui servir de guide dans le cas où le Saint-Père voudrait entrer en arrangement.

1° Je me suis convaincu que l'Empereur a entièrement renoncé à l'idée de fixer à Paris le siége de l'Église catholique, qui cesserait par cette translation même d'être celui de l'Église universelle.

Ce que le Mémoire français marque d'intentions contraires, n'est plus, sous la plume de Napoléon, qu'un moyen de négociation.

2° Le Mémoire effleure la question du retour du Saint-Père à Rome. L'Empereur est allé plus loin dans ses entretiens avec moi. Je ne crois nullement impossible de rétablir le Siége pontifical dans cette ancienne capitale du monde chrétien, si le Pape croit pouvoir accepter quelques modifications concernant sa souveraineté temporelle sur le patrimoine de Saint-Pierre.

3° L'Empereur ne s'opposera à aucune des formes extérieures d'indépendance du Pape, telles que réceptions et envois d'ambassadeurs, de courriers, etc., etc.

4° Je n'ai point de raison de douter qu'il n'établisse un revenu indépendant pour le Souverain Pontife, en tant que l'idée d'indépendance peut s'allier à celle de la suprématie que l'Empereur des Français n'exerce que trop sur tous les petits États de l'Europe.

5° L'Empereur est prêt à renoncer au serment que, d'après le dernier sénatus-consulte, les Papes futurs devraient prêter sur les propositions de l'Église gallicane.

M. de Lebzeltern ne peut faire de ces notions que le sujet de communications verbales et entièrement confidentielles. Si les résultats qu'elles ont en vue peuvent être atteints, ce ne peut être que par une conduite aussi adroite que souple de la part du Saint-Père. Voudra-t-il risquer de compromettre la hauteur morale à laquelle il s'est placé maintenant? Sera-t-il convaincu des avantages qui peuvent résulter pour la cause chrétienne d'une condescendance adroitement calculée de sa part? Plus il est difficile de préjuger d'avance ces questions, moins il serait raisonnable d'étendre le rôle de notre envoyé au delà de la ligne de celui de simple observateur. Ce n'est pas d'une négociation que se trouve chargé M. de Lebzeltern, mais simplement de pourparlers préalables, nullement compromettants pour aucune des parties, et capables d'amener une négociation dont nous regarderions la réussite comme infiniment heureuse.

Le chevalier de Lebzeltern rencontrera sans doute de grandes difficultés dans la situation isolée du Saint-Père. Tout ce que j'ai pu obtenir de l'Empereur sur mes représen-

tations réitérées, a été l'engagement que si Sa Sainteté désirait un conseil, Elle pourrait choisir telles personnes qu'Elle jugerait convenables, l'Empereur se refusant à la réunion de tout le Sacré Collége.

Dans la supposition que le voyage de M. de Lebzeltern n'amènerait pas d'autre résultat que celui de quelques arrangements particuliers pour l'Église autrichienne, il ne sera pas moins utile qu'il sonde le Saint-Père afin de savoir si la présence permanente d'un agent autrichien près de sa personne pourrait lui être agréable, l'Empereur y ayant consenti.

OBSERVATIONS DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

(Annexe du nº 160.)

161. I. Il est de l'intérêt de la France et de l'Autriche de marcher d'accord et de prévenir tout schisme. L'unité de la Religion entre Vienne et Paris a toujours été un des points de rapprochement. C'est un avantage que ces deux Cours ont, depuis bien des siècles, sur d'autres Cours.

II. Sa Majesté l'Empereur Napoléon ne fera point de schisme pour des questions spirituelles. Il est entièrement décidé à rester lié à la religion de saint Louis, à celle qu'a professée l'école de théologie de France depuis ce saint Roi jusqu'à Louis XV.

III. A en juger par le sénatus-consulte et par d'autres mesures, on pourrait croire que le vœu de l'Empereur serait, en conservant la dénomination d'Église romaine et au Pape l'évêché de Rome, de faire résider le Pontife à Paris, où il serait plus près de Madrid, de Vienne, de Lisbonne, plus dans le centre de l'Église catholique, et parce que le séjour de cette ville, où il y a plus de mouvement d'hommes et d'affaires, est propre à lui donner plus d'influence dans celles qu'il doit diriger. Ce qui prouve que telle est la pensée de l'Empereur, c'est :

1° La réunion des membres du Sacré Collége : il semble qu'il ait voulu les avoir à Paris, surtout pour le cas où le Pape viendrait à mourir.

2° L'arrivée à Paris des Archives de Rome, de la Daterie, de la Pénitencerie, qui déjà ont passé les Alpes.

3° Plusieurs millions consacrés à l'agrandissement, à l'embellissement, à l'ameublement du palais archiépiscopal; déjà une partie des maisons environnantes ont été démolies, pour lui faire un jardin.

IV. D'un autre côté, Rome a été réunie à l'Empire; déjà tous les moines ont été renvoyés, le Code Napoléon publié, et tout a pris dans ce pays l'allure française. Le Pape est à Savone; il est bien traité; il administre de là, quand il le veut, toute la Chrétienté, par le canal de l'évêque de Savone; il reçoit librement tout ce qui lui est adressé. Sa maison d'honneur est montée sur un plus haut pied que celle qu'il avait à Rome.

L'Empereur ne cherche plus le Pape. Il a obtenu ce qu'il voulait. Son clergé s'est réuni autour de sa doctrine, qui est celle de l'Église gallicane; ses évêques lui sont dévoués.

Deux difficultés pouvaient encore être élevées : la première à l'occasion des dispenses; mais les évêques en donnent, et le Code Napoléon n'exigeant pas l'intervention des prêtres pour assurer les effets civils du mariage, cet objet n'a plus l'importance qu'il avait autrefois.

La seconde difficulté est occasionnée par le refus de l'institution des évêques. On sait que l'Empereur Napoléon a fait réunir un concile de quinze des principaux docteurs de l'Église, qui ont déclaré que si le Pape continuait à refuser l'institution des évêques, l'Empereur pourrait réunir un concile qui pourvoirait à l'institution. L'Empereur a donc ce moyen d'instituer les évêques, ce qui aurait pour résultat de diminuer les prérogatives du Pape; mais il est à penser que l'Empereur ne se donnera pas cette espèce d'embarras. Que lui importe, en effet, par qui sont administrés les diocèses, pourvu qu'ils soient administrés? D'après les saints canons et l'usage de l'Église, le chapitre nomme des vicaires pour remplir les fonctions de l'évêque, et cette nomination est soumise à l'Empereur. Un très-bon esprit anime les chapitres de France; les vicaires nommés par eux sont entièrement

dévoués à l'Empereur. Ainsi l'Empereur réunit donc le double avantage, et de nommer l'évêque, et d'influer sur la nomination des vicaires capitulaires; et si ceux-ci ne sont point évêques, ils n'en ont pas moins la direction du diocèse.

Cet état de choses peut durer trente et quarante ans; le système papal peut seul en souffrir, et ce ne serait qu'un sentiment de mécontentement envers le Pape, et non la nécessité, qui pourrait amener la réunion d'un concile.

Ainsi donc l'Empereur n'a nul besoin du Pape. Vingt évêques viennent, de leur propre mouvement, d'écrire au Pape de la manière la plus forte, en lui faisant entendre que s'il leur refusait l'institution canonique, ils sauraient se la procurer. Cette démarche, faite sans l'aveu de l'Empereur, a été produite par l'indignation qu'inspire la conduite du Pape, qu'on voit sacrifier les intérêts de la Religion et mettre l'Église dans un état de souffrance, — uniquement pour des intérêts temporels.

V. Telle est la situation des affaires du Pape et de la France. L'Empereur n'a point de démarches à faire auprès du Pape; il n'a pas besoin de lui. Tout est d'accord pour s'en passer, et l'Empereur, ayant dans les mains une nouvelle organisation toute prête, n'a à redouter aucune suite dangereuse de l'état actuel des choses.

Le Pape est dans une situation tout opposée; c'est à lui à faire le premier pas. Il a besoin de l'Empereur, dont la puissance peut à son gré étendre ou affaiblir son influence. Il doit faire cette démarche en réparation du tort et aussi du ridicule qu'il s'est donné, lorsqu'il a essayé d'excommunier l'Empereur, et de quelle manière? — Par un acte qui invitait presque à l'assassinat. L'Empereur a dans cette affaire tout le mérite de la générosité et des bons procédés. Par ce qu'ont fait Charles-Quint et d'autres princes en pareilles circonstances, qu'on juge de ce qu'il aurait pu faire, et qu'on lui sache gré de sa modération et de la noblesse de sa conduite.

VI. Quel est l'intérêt de l'Autriche et des autres puissances catholiques? C'est de s'affranchir de l'autorité du Pape en se servant de leur Église, ou de réclamer d'une manière ferme

et loyale un accommodement entre l'Empereur et le Pape. Si l'Autriche, la première de ces puissances catholiques, préfère ce dernier parti, elle doit faire comprendre au Pape ce qu'il ne soupçonne pas encore, la véritable situation des affaires de France, et le convaincre que, pour l'intérêt de la Chrétienté, il doit s'arranger. Veut-il revenir à Rome? Il ne le peut, à moins de renoncer d'esprit et de cœur à son ancienne souveraineté, et de reconnaître sincèrement la réunion de cette ville à l'Empire. Cette reconnaissance blesse-t-elle son orgueil ou sa délicatesse? Juge-t-on que ce retour du Pape à Rome serait contraire aux vrais intérêts de la Chrétienté, par la situation difficile où serait le Saint-Père, d'une part exposé à des regrets, de l'autre en butte à des soupçons, et les uns et les autres pouvant amener une seconde fois cette catastrophe scandaleuse qui a si profondément affecté l'Empereur, et mettre le Pape dans le cas d'être encore enlevé, sans aucun ordre de l'Empereur, parce que sa présence paraîtrait menacer la tranquillité publique? Si on aperçoit ces inconvénients, qu'alors l'Autriche obtienne de l'Empereur Napoléon de renoncer au projet de faire venir le Pape à Paris, et qu'on l'engage à se rendre à Avignon. Là, il serait traité comme Souverain spirituel et d'une manière conforme à sa dignité. Il pourrait avoir des agents au dehors, recevoir des ambassadeurs des Cours étrangères, chargés uniquement des affaires spirituelles de leur pays. Les agents, les ambassadeurs jouiraient de tous les priviléges de leurs titres, enverraient et recevraient des courriers. Toute la Chrétienté pourrait contribuer à augmenter le revenu du Pape. On réglerait le sort de la Propagande et des cardinaux; on déterminerait le nombre de ceux-ci pour chaque pays, en raison de sa population. Les chapeaux pourraient être attachés à certains siéges, mais toujours en laissant subsister ce qui a été réglé par les concordats pour les dispenses et l'institution des évêques.

VII. Les arrangements seraient conformes aux intérêts de la France et de l'Autriche. Le Pape fixé à Avignon, la France n'aurait pas d'intérêt à exiger du Pape une renonciation formelle à son ancienne souveraineté. Il suffirait qu'il fût convenu

qu'il ne ferait aucun acte contraire à la possession de la France Il serait également dispensé du serment de ne point violer les droits de l'Église gallicane. On supposerait que telle est son intention, et d'ailleurs le sénatus-consulte n'impose cette obligation aux Papes qu'au moment de leur exaltation.

Un tel arrangement paraît réunir tous les avantages et semble être celui dont l'exécution serait le plus facile.

L'Autriche est la puissance la mieux placée pour intervenir dans cette affaire ; car, si elle réunissait un concile dans ses États, lorsque l'Empereur en rassemblerait un dans les siens (ce qui comprendrait toute la Catholicité), l'influence du Pape serait bien compromise ; il serait en danger de perdre ses plus belles prérogatives, et ce danger, l'Autriche peut le faire craindre.

VIII. Peut-être ces observations ne rendent-elles pas entièrement toute la pensée de l'Empereur. Peut-être l'Empereur n'aurait-il pas toute la condescendance qu'on suppose. Il est si bien placé, qu'en peu d'années le Pape finira par faire tout ce que l'Empereur voudra. La marche suivie maintenant par l'Empereur, et les mesures ultérieures qu'il peut prendre, ne sont pas nouvelles en France. De tout temps elles ont été indiquées par les parlements et par les évêques; mais la Cour de France a été souvent arrêtée dans cette route par l'influence des confesseurs du Roi et par les intrigues de la Cour de Rome.

Lebzeltern à Metternich, sur l'audience qu'il avait eue de Pie VII.
Savone, le 15 mai 1810.

162. Mon audience d'hier au soir chez le Saint-Père dura une heure, et je ne me suis pas trompé dans ma prévision qu'il éprouverait, en me revoyant, une émotion dont je reçus les témoignages les plus flatteurs et les moins équivoques...

Le Pape, fidèle à son attachement envers notre Cour, me témoigna combien il était sensible à l'attention de Sa Majesté et aux protestations d'intérêt que je lui transmis au nom de mon auguste Maître; surpris de la complaisance de l'Empe-

reur Napoléon à consentir à mon envoi près de lui, frappé de mes assurances que ce Souverain s'y était prêté avec facilité et de la meilleure grâce; qu'il ne s'opposait point à ce que l'accès près du Chef de l'Église fût libre, et que les fidèles lui adressassent leurs recours, il en ressentit un mouvement de plaisir réel. Il parut s'intéresser sincèrement à des détails que dans le cours de l'entretien il provoquait, et que je lui donnai, sur l'auguste mariage, lequel offrait le plus sûr garant d'une paix stable, et qui, en assurant à Sa Majesté le bonheur de son intérieur, avait réuni les suffrages de tous les peuples. Le Pape parut oublier un moment ses griefs et ses chagrins, et prendre une part réelle et sincère à cet événement. Il me dit : « *Volesse il Cielo che questo impreveduto avvenimento consolidi la pace continentale; desidero più che nessuno che l'Imperatore Napoleone sia felice, e lo desidero di tutto cuore; è un Principe che riunisce tante eminenti qualità! Volesse Iddio che riconoscesse i suoi veri interessi. È in sua mano, ravvicinandosi della Chiesa, di fare tutto il bene per la Religione, d'attirare à se ed alla sua prole le benedizioni dei popoli e della posterità, e di lasciare un nome glorioso sotto tutti gli aspetti.* » Bientôt après, des souvenirs et des réflexions amères sur sa situation traversant cet élan de son cœur, auquel il s'était abandonné avec cette candeur qui lui est propre, son isolement et plusieurs autres sujets désagréables furent ramenés par lui sur le tapis...

Lorsque je parlai au Saint-Père des embarras de nos évêques, des dangers imminents qui menaçaient l'Église s'il ne tâchait de sortir de l'état d'inactivité et de nullité où il se trouvait, il me répondit : « *Je les ai bien pressentis, c'est la seule pensée qui m'occupe; cette interruption de toute relation avec les clergés étrangers, la difficulté de mes communications avec les évêques français mêmes, est le sujet de mon plus profond chagrin.* Quoique détenu ici, sans correspondances libres, sans nouvelles, excepté celles très-vagues que je puise dans quelques feuilles détachées du *Moniteur* que le général a la complaisance de m'envoyer, j'ai bien jugé quels devaient être les embarras des évêques; aussi n'ai-je cessé de me plaindre

de ma situation sous ce rapport; c'est un vrai schisme établi par le fait. Je ne demande rien pour moi à l'Empereur, je n'ai plus rien à perdre, j'ai tout sacrifié à mes devoirs, je suis vieux, sans besoins : quelle considération personnelle pourrait donc me détourner du sentier que mes devoirs et ma conscience m'ont prescrit, ou me faire désirer la moindre chose pour moi? Je ne veux pas de pensions, point d'honneurs, les aumônes des fidèles me suffiront; il y a eu d'autres Papes plus pauvres que moi, et je ne pense à rien au delà de l'enceinte étroite où vous me voyez; mais je désire ardemment que mes communications soient rétablies avec les évêques et les fidèles; il me suffit que les recours de ces derniers me parviennent librement, et que j'aie les moyens d'exercer mes fonctions. Je n'ai cessé de le dire au général; qu'on ne me laisse pas seul (je le suis tellement que j'ai été forcé d'élever un domestique, dont l'écriture est lisible, au poste de secrétaire); qu'on ne m'empêche pas de remplir mon ministère spirituel par suite du défaut absolu des individus nécessaires, et parce que l'accès des fidèles près de moi n'est point libre. J'ai fait ce qui dépendait de moi, ayant expédié tout seul au delà de cinq cents dispenses, et venant, de tous mes moyens, au secours des évêques de l'Empire français dont les instances me sont parvenues; mais, outre que les forces physiques me manquent, il y a des matières qui ont besoin d'être examinées, discutées, il y a des formulaires à observer, bizarres même, et néanmoins nécessaires, auxquels je n'entends rien. »

Je l'assurai ne pouvoir douter que l'Empereur Napoléon consentirait, si le Pape en témoignait le désir, à ce qu'il eût près de lui quelques individus capables de le soulager dans une tâche aussi laborieuse; je lui exposai qu'il aurait mieux fait peut-être de rompre le silence, d'agir, de manifester ses vœux à l'Empereur. « *Il connaît mon parfait isolement; les plaintes et les instances réitérées que j'ai adressées au préfet et au général doivent lui être connues. Vous ne vous figurez pas,* ajouta le Pape, *la consolation que j'éprouve en vous voyant porteur d'affaires relatives à votre clergé; voilà le premier canal qui s'ouvre devant moi.* » Je saisis cette occasion pour

l'assurer que l'Empereur, loin de s'opposer à ce qu'il remplît les devoirs de sa haute mission, lui en laissait toute la liberté, et je profitai de l'heureuse disposition du Saint-Père pour le prier de donner la plus grande latitude possible aux grâces que nos évêques lui demandaient. *Il me promit de faire tout ce qui dépendait de lui, et répéta que les évêques de la Chrétienté trouveraient toujours en leur Chef spirituel un Père tendre et indulgent.*

Parmi les sujets de chagrin qui frappent profondément le Saint-Père, la détention à Fenestrelle du cardinal Pacca et de son neveu lui tient fort à cœur. « *On doit,* me dit-il, *lui avoir rendu de mauvais offices près de Sa Majesté, dont il ne peut cependant pas s'être attiré le mécontentement personnel. Il était mon secrétaire d'État à une époque malheureuse, et il en est l'innocente victime; mais,* ajouta-t-il, *ce ne peut être son tort aux yeux de l'Empereur. Vous savez, ainsi que tout le monde, que j'écrivais moi-même mes protestations; que, pour ne compromettre personne, je m'étais exclusivement chargé de ma défense; il fallait bien, pour la forme, que le secrétaire d'État y prêtât son nom.* » Les autres motifs de chagrin pour le Pape sont : l'appel et le séjour à Paris de ses cardinaux et de ses ministres, la déportation de plusieurs évêques qui avaient littéralement suivi ses instructions, et enfin, de n'avoir pu obtenir que Mgr Minocchio, son confesseur, Mgr Devotis, secrétaire des brefs, Mgr Testa, secrétaire des lettres aux princes, et quelques copistes, lui fussent envoyés.

Le Pape ne prononça pas un mot relatif à son temporel et à sa souveraineté dans Rome; il y fit cependant allusion indirectement en prononçant les paroles suivantes : « *Quando le opinioni sono fondate sopra la voce della coscienza e sul sentimento dei proprj doveri, diventano irremovibili, e non vi è forza fisica al mondo che possa alla lunga lottare con una forza morale di questa natura. Quello che ho pronunziato sui tristi avvenimenti successivi pella mia Sede è stato dettato per simili sentimenti, e non può consequentemente soffrire variazione ogni volta che dovrò spiegarmi.* »

J'ai trouvé le Pape un peu vieilli, mais bien portant, calme

à son ordinaire, et ne mettant pas la moindre aigreur dans ses propos, même lorsqu'il a abordé les sujets qui doivent lui être le plus sensibles. Il m'a paru également ferme dans ses opinions. Il y en a sur lesquelles assurément il ne reviendra jamais et ne peut revenir; toute tentative à cet égard serait vaine, et toucher à certaines questions ne produira en tout temps d'autre résultat que d'exciter de longues discussions théologiques, sur lesquelles on a déjà épuisé de part et d'autre tout ce qu'il y avait à dire; après bien des répétitions, chacun restera avec son opinion et la suivra de même. Ce cas est applicable tout aussi bien à notre Cour qu'à celle de France. Pourvu que le Pape tolère certaines lois, et que les Souverains exécutent ce qu'ils jugent de l'intérêt de leurs États, que gagnerait-on à exiger la reconnaissance formelle de principes que le Saint-Père ne peut approuver? Ils acquièrent tous les jours plus de valeur par leur exercice constant, et bien davantage lorsqu'ils ne sont pas mis en discussion.

En général, que Votre Excellence me permette cependant de ne former encore aucun jugement sur les dispositions où se trouve le Saint-Père; je n'ai fait que sonder le terrain; j'ai même évité, dans cette première entrevue, de lui opposer mon avis sur plusieurs sujets, et ce ne sera que lorsqu'il aura tout à fait soulagé son cœur d'un poids qu'une longue contrainte a augmenté, que je pourrai connaître à fond sa manière de penser, et agir en conséquence. Plusieurs nuances, toutefois, qui ne paraissent pas défavorables à nos vues, n'échapperont pas à l'esprit pénétrant et observateur de Votre Excellence.

Si l'Empereur Napoléon jugeait digne de sa générosité de faire délivrer le cardinal et Mgr Pacca, et d'user de quelques complaisances personnelles de ce genre, je suis certain qu'elles causeraient une profonde impression sur le cœur et l'esprit du Saint-Père, ayant observé combien il a déjà été sensible à ce que Sa Majesté a facilité mon envoi auprès de lui. Je n'ai jamais vu personne plus facile à toucher par des prévenances que Sa Sainteté; cela provient des qualités de son cœur, et pendant ma longue gestion à Rome, j'ai toujours mis en œuvre ce moyen avec un plein succès.

Le Pape se loue infiniment des procédés et des égards de M. le Préfet et de M. le comte Berthier envers lui. Il a jusqu'ici refusé constamment de quitter l'hôtel de l'Évêché, qu'il habite, et borne ses promenades à sa chambre et à un très-petit jardin. L'affluence de monde que la dévotion amène journellement à ses pieds ne diminue point. Le préfet comte de Chabrol, et le général, sont, de leur côté, très-satisfaits de l'extrême circonspection du Pape et de ses bontés à leur égard.

Metternich à l'Empereur François. Paris, le 12 juin 1810.

165. Je prends la respectueuse liberté de soumettre à Votre Majesté Impériale, dans le présent rapport, l'ensemble de la négociation confiée à M. de Lebzeltern près de Pie VII.

Arrivé au lieu de sa destination, notre envoyé éprouva quelques difficultés d'approcher le Saint-Père. Le duc de Cadore avait, par suite d'un système que depuis des années je sais tenir à son caractère vétilleux et tâtonneur, évité de prévenir à tout hasard les autorités militaires à Savone de l'envoi de M. de Lebzeltern. La fermeté que ce dernier a déployée vis-à-vis du général français l'a fait triompher de cet obstacle imprévu, avant l'arrivée d'un ordre exprès de l'Empereur que je provoquai dès que j'en fus informé...

M. de Lebzeltern m'apporta le bref (nº 164) que j'ai l'honneur de soumettre ci-joint à Votre Majesté, bref que Sa Sainteté m'a adressé en réponse à la lettre que je lui avais fait parvenir par notre envoyé.

Le résumé du rapport verbal que M. de Lebzeltern m'a fait au moment de son retour me prouve :

1º Que le Saint-Père ne s'attendait pas à une démarche du genre de celle que vient de faire la Cour d'Autriche, et que le Gouvernement français sanctionnait de son autorisation; qu'il était on ne peut plus flatté de la première, et puisait dans la seconde quelque espoir de retour à des principes plus conformes aux intérêts de la Chrétienté.

2º Que Sa Sainteté, abandonnée de tout secours et appui, insistait, en premier lieu, pour obtenir un conseil.

3° Que même, par un principe religieux et digne d'Elle, Elle ne serait pas éloignée de Se vouer, dans un lieu quelconque, au plein exercice de Ses fonctions spirituelles, si on Lui en fournissait les plus indispensables moyens, si l'Empereur des Français se rapprochait d'Elle par des faits, et s'il n'exigeait pas, d'un autre côté, comme une condition *sine qua non,* Sa renonciation expresse à Ses droits temporels.

4° Que, dans la supposition contraire, le Pape était décidé à abandonner la défense de son Église à Dieu même, et que, fort de sa conscience, le Saint-Père attendrait, sans capitulation quelconque, la fin de la persécution.

Tels sont les points sommaires auxquels je crois pouvoir réduire les questions, et je me réserve de soumettre plus tard à Votre Majesté un rapport très-détaillé sur les divers entretiens que M. de Lebzeltern a eus avec le Saint-Père, et qu'il est occupé à rédiger dans ce moment.....

L'Empereur m'ayant fait appeler à Saint-Cloud, le 8 de ce mois, j'eus avec lui une très-longue conversation sur les affaires de l'Église. Je n'eus malheureusement que trop l'occasion de me convaincre combien il était peu disposé à entrer dans les vues conciliantes de Votre Majesté, et je n'eus que des motifs de me féliciter d'avoir, dès les premiers moments de cette négociation, suivi une ligne de conduite aussi constamment impartiale. L'Empereur entama la conversation en me disant que le Pape ne voulait pas d'accommodement; que depuis l'arrivée du chevalier de Lebzeltern près de lui, il avait adressé une lettre au cardinal Fesch qui ne renfermait que des menaces et des invectives contre lui, Napoléon; que, d'un autre côté, il ne cessait d'exciter, par tous les moyens spirituels, les peuples des États romains à la résistance et à la révolte; que les prêtres à Rome refusaient d'admettre aux sacrements les habitants inscrits sur la liste des gardes nationales, etc., etc.

Je témoignai à l'Empereur ma surprise d'une conduite aussi contraire à l'effet que croyait avoir produit notre envoyé sur l'esprit du Saint-Père, et au texte de la lettre que j'avais reçue de Sa Sainteté Elle-même. Je crus ne pas me tromper en

assurant l'Empereur qu'il devait y avoir erreur de dates dans ses allégations; il prétendit que non; je me suis convaincu depuis que je ne m'étais pas trompé. La susdite lettre au cardinal Fesch a été expédiée de Savone le jour de l'arrivée de M. de Lebzeltern, et la conduite des autorités romaines est basée sur les instructions que le Saint-Père avait laissées dans son pays avant de le quitter.

L'Empereur continua par me dire que la pièce que j'avais communiquée à M. de Champagny prouvait que le Pape ne songeait pas à se rapprocher de lui; *qu'il n'était pas encore mûr;* que lui, Napoléon, irait en avant dans sa besogne, et que le Saint-Père se repentirait un jour d'avoir laissé échapper une occasion aussi favorable que la présente de se soumettre à la force des circonstances.

J'ai fait observer à Sa Majesté qu'il me paraissait que le Saint-Père avait saisi l'occasion qui s'était offerte à lui, en tant que, dans sa position isolée, il pouvait le faire; que Sa Sainteté, en exprimant son vœu de s'entendre avec l'Empereur des Français, ne s'était et n'avait pu se tromper sur le caractère des ouvertures qui lui étaient parvenues par mon organe; que M. de Lebzeltern avait eu ordre de ne jamais se placer dans l'attitude d'un négociateur français; qu'il avait exprimé les vœux de l'Empereur son Maître de pouvoir servir les intérêts de la Religion près d'un prince devenu son gendre, mais qu'il n'avait ni préjugé ni même indiqué la nature de ces intérêts, dont le Pape se trouvait être le meilleur juge; que le Souverain Pontife, en réclamant un conseil, prouvait évidemment qu'il était prêt à répondre à toutes les ouvertures qui lui seraient faites, ou à en faire peut-être lui-même.

« Mais, interrompit l'Empereur, comment voulez-vous que je prenne l'initiative et que j'accorde au Saint-Père de s'entourer d'un conseil dont il se prévaudra contre moi? »

« — J'ai prévu cette objection, lui répondis-je. Pour éviter à Votre Majesté l'initiative, nous lui demandons ce conseil comme puissance amie des deux parties. Si Elle craint de l'accorder, Elle doit sentir que ses propositions seraient inacceptables. » — L'Empereur demeura étonné de ma réponse

et ne trouva rien à y objecter. Il me demanda si je croyais que le Saint-Père accepterait un conseil dont il lui désignerait la composition. Il ne me fut pas difficile de lui prouver qu'un conseil dont les membres seraient choisis par une partie adverse ne pourrait jamais remplir le but que se proposait le Pape.

Notre conversation en revint toujours à la question ecclésiastique, et je quittai l'Empereur en résumant les questions et en les réduisant à ma simple invitation d'accorder au Pape un conseil de son choix.

Le lendemain, j'allai chez le ministre des relations extérieures, auquel je rendis compte de mon entretien avec Sa Majesté, et je crus devoir lui répéter ma demande, d'une manière que je le priai de transmettre à son Maître comme officielle. Je ne lui cachai pas ma conviction personnelle que l'Empereur ne songeait pas à se rapprocher du Saint-Père, et je l'invitai à rectifier la date de la lettre au cardinal Fesch. Le ministre se chargea de transmettre à Sa Majesté ce que je venais de lui dire.

Voilà, Sire, où en est la question des rapports du Saint-Siége. Votre Majesté Impériale daignera se convaincre que, de la manière dont se trouve placée cette affaire, Elle joue le rôle le plus digne d'Elle; l'attitude du Saint-Père s'est renforcée de l'embarras de l'Empereur des Français de devoir lui refuser la juste demande d'un conseil; et si, comme il n'est que trop à craindre, Napoléon persiste dans ses vues destructives de toute organisation ecclésiastique, Votre Majesté n'aura pas moins employé Ses bons offices dans une cause qui n'est compromettante que pour celui qui l'attaque. Je réglerai mes démarches ultérieures sur la réponse que me fera faire l'Empereur, et dans la supposition très-admissible qu'il n'en fasse pas, je lui rappellerai la promesse de ne pas s'opposer à ce que Votre Majesté puisse entretenir un agent auprès de la personne du Saint-Père.....

M. de Lebzeltern a pu se convaincre, pendant le voyage qu'il a fait en Italie, de l'impression que produisent dans ce pays tous les bouleversements qu'y introduit l'Empereur des

Français, et surtout la conduite qu'il observe vis-à-vis du Saint-Père. Tous les regards y sont tournés vers nous, et l'arrivée d'un diplomate autrichien à Savone a fait sensation et a réveillé des espérances générales. Si, comme il n'y a que trop à parier, elles ne s'accomplissent pas, beaucoup d'esprits s'élèveront encore davantage contre le gouvernement oppressif sous lequel gémit ce malheureux pays.

Pie VII à Metternich. Savone, le 21 mai 1810.
(Annexe du n° 163.)

164. Dilecte Fili, Nob. Vir, Salutem, et Apostolicam Benedictionem. Il Sig[re] Cav[e] Lebzeltern ci ha consegnato la gratissima di Lei Lettera, colla quale ci esprime la parte affettuosa che l'Augusto suo Sovrano si prende nelle dolorose Nostre vicende, il desiderio che nutre di poter' contribuire al Nostro giovamento, ed i voti, che non cessa di porgere al Cielo per il bene della Cattolica Religione in oggi cosi vilipesa. Quantunque Noi non abbiamo giammai dubitato di questi religiosi sentimenti di Sua Maestà Imperiale essendo proprj non solo della di Lui pietà, quanto ancora dei doveri di un Principe nato Protettore della Chiesa, non ostante dobbiamo confessarle che ciò è stato per Noi di un sommo conforto in mezzo alle profonde afflizioni, che lacerano il Nostro cuore, e da cui siamo continuamente sensa interruzione abbeverati. Lo sà Iddio, quanto Noi desideriamo di poter' ristabilire la buona armonia con Sua Maestà l'Imperator' Napoleone, a cui abbiamo dato, in tanti incontri, i più chiari argomenti della Nostra particolar' dilezione, che non ostante le Nostre calamità conserviamo ancora verso di Lui senza alcuna diminuzione. Ma poichè questa armonia si vorrebbe consigliare a condizioni che offendono la dignità della Chiesa, e del Vicario di Gesù Cristo, e ledono i più sacri diritti spirituali e temporali della Sede Apostolica, Noi costanti a non voler' mancare ai doveri del Nostro Ministero, di cui dobbiamo render' conto il più rigoroso al Tribunale di Dio, abbiamo perfino perduta la speranza di giungere a questo fine cosi desiderato. Tuttavia,

se mai il Cielo, da cui viene ogni bene, avesse disposto di benedire le religiose premure di Sua Maestà Imperiale onde arrivi a far' conoscere all' Imperator' Napoleone la giustizia della Nostra causa, e i doveri di un Principe Cattolico verso la Chiesa, Noi crediamo inutile di attestare quanto ne sarà grande la Nostra riconoscenza, e consolazione, ne Dio sarà scarso in ricompensarlo di tutto ciò che avrà operato per un' oggetto, che tanto interessa la Religione. Su di chè ci siamo espressi in termini analoghi col Sig[re] Cav[e] Lebzeltern, accordandogli tutta quella confidenza, a cui ci hanno dato luogo le sue qualità personali, e la stima, con cui l'abbiamo sempre meritamente riguardato.

Dallo stesso Sig[re] Cav[e] Lebzeltern abbiamo pure ricevuta la Nota delle facoltà, che da Noi s'implorano per i Vescovi dell' Impero Austriaco. In consequenza di ciò Noi consegniamo al d[o] Cavaliere una Lettera per il Nostro Nunzio, a cui ordiniamo in primo luogo di ringraziare Sua Maestà di quanto Ella ci assicura in di Lui nome, e quindi di mettersi d'intelligenza con Monsignor' Arcivescovo di Vienna, che a suo nome e degli altri Vescovi ne ha fatta l'istanza, onde essere al grado di poter' accorrere ai bisogni de' Fedeli, accordandosi da Noi per tal mezzo la conferma delle facoltà spirate, o che sono per spirare, ed autorizzando i Vescovi a dispensare nel secondo grado di consanguinità, e nel primo e secondo di affinità per un determinato numero di casi, ne' quali il ricorso a Noi non sia facile. Noi però teniamo per fermo, che Sua Maestà non cesserà di riclamare pei suoi Sudditi il diritto della libera, e spedita communicazione col Capo della Chiesa. Noi privi di tutti i mezzi indispensabili per l'esercizio del Nostro Ministero, isolati senza avere con chi consultare nei negozj più importanti della Chiesa, non cessiamo di occuparci incessantemente per dar' corso a tutte le suppliche, che pervengano alle Nostre mani, ne cesseremo di farlo, finchè Iddio ci manterrà in salute, e per quanto ci sarà permesso.

Finchè però Noi restiamo in questo stato cosi desolante, e isolato, Sua Maestà Imperiale ci farà la giustizia di riconoscere l'impossibilità fisica, in cui siamo di non poter' far' le proviste

dei Vescovati vacanti in Germania, e potrà assicurarla che Noi ci presteremo subito che saremo forniti dei Ministri, del Consistorio dei Cardinali, e degl' altri mezzi che sono necessarj per spedire questi affari così rilevanti, come conviene. Intanto è forza, che si supplisca al governo delle Diocesi vacanti per mezzo de' Vicarj Capitolari, essendo così prescritto dai S. Canoni, e stato praticato sotto Pio VI di gloriosa memoria, d in altre simili circostanze per un' tempo più lungo.

Dobbiamo poi contestare la Nostra vera stima verso la rispettabile di Lei Persona, la Nostra particolar' soddisfazione per la maniera osservantissima, con cui ci ha significato i sentimenti di Sua Maestà Imperiale, e il desiderio, che ci resta d'incontrare qualche occasione per darle di ciò un' distinto contrasegno, mentre le compartiamo di cuore l'Apostolica Nostra Benedizione.

Datum Savonæ, die 21 Maji anni 1810, Pontificatus ostri anno undecimo *.

Pius P. P. VII.

LES FAUX BILLETS DE LA BANQUE DE VIENNE

(Note 52, p. 235, t. I.)

165. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 3 juillet 1810. — 166. Metternich à Champagny (Note), Paris, le 19 juin 1810. — 167. Champagny à Metternich (Note), Paris, le 28 juin 1810.

165. Le conseiller Raab, envoyé ici par le département des finances pour surveiller la destruction des billets de la

* Voici la teneur du Bref de Pie VII, traduit en français : Cher fils, noble seigneur, Nous vous envoyons Notre salut et Notre bénédiction apostolique. M. le chevalier de Lebzeltern Nous a communiqué votre précieuse lettre, dans laquelle vous Nous parlez de la profonde sympathie que Notre douloureuse situation inspire à votre auguste Maître, du désir qu'il a de pouvoir contribuer à l'amélioration de Notre sort, et des prières qu'il ne cesse d'adresser au Ciel pour le bien de la Religion catholique si indignement traitée aujourd'hui. Bien que Nous n'ayons jamais douté de ces sentiments religieux de Sa Majesté

Banque de Vienne fabriqués à Paris l'année dernière, s'est rendu chez moi aussitôt après son arrivée. Je l'ai prévenu que, venant de réclamer de l'ancien ministre de la police générale des renseignements sur le sort de ces billets, poinçons, formes, etc., j'avais tout lieu de croire que la destruction de ces objèts avait été ordonnée par l'Empereur, malgré mes demandes réitérées qu'ils nous fussent livrés; je n'en saisis pas moins l'occasion nouvelle que m'offrait l'arrivée d'un employé de nos finances pour tirer les faits au clair, et j'adressai le

l'Empereur, sentiments qui répondent non-seulement à sa piété, mais encore aux devoirs d'un prince que sa naissance appelle à être le protecteur de l'Église, Nous n'en devons pas moins reconnaître que sa sollicitude a été pour Nous une grande consolation au milieu des épreuves qui déchirent Notre cœur et des amertumes dont Nous sommes abreuvé sans relâche. Dieu sait combien Nous souhaiterions de voir de bons rapports se rétablir entre Nous et Sa Majesté l'Empereur Napoléon, à qui Nous avons, en tant de circonstances, donné les témoignages les moins équivoques de Notre affection toute particulière, affection que Nous lui gardons tout entière malgré les maux qui Nous accablent. Mais en voyant qu'on veut faire dépendre ces rapports de conditions qui portent atteinte à la dignité de l'Église et du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et qui sont la négation des droits les plus sacrés, tant spirituels que temporels, qui appartiennent au Siége Apostolique, Nous avons fini par renoncer même à l'espérance d'atteindre ce but si désiré; car Nous avons pris la résolution immuable de ne devenir en aucune façon infidèle aux devoirs de Notre mission, dont Nous avons à rendre compte devant le tribunal du Juge suprême. Si toutefois le Ciel, d'où émane tout bien, avait décidé de bénir les pieux efforts de Sa Majesté Impériale, et si, grâce à l'appui d'En haut, Elle réussissait à amener l'Empereur Napoléon à reconnaître la justice de Notre cause et à le faire revenir au sentiment des devoirs d'un prince catholique à l'égard de l'Église, Notre reconnaissance serait bien vive et Notre satisfaction bien grande, Nous n'avons pas besoin de le dire. Quant à vous, Dieu récompensera richement tout ce que vous aurez fait pour la Religion dans une circonstance aussi grave. Nous nous sommes exprimé à ce sujet en termes pareils vis-à-vis du chevalier de Lebzeltern, et Nous lui avons témoigné la pleine confiance que Nous inspiraient ses qualités personnelles et qui répond à la considération méritée que Nous avons toujours eue pour lui.

En même temps, Nous avons reçu de M. le chevalier de Lebzeltern la note relative aux pleins pouvoirs qu'on Nous demande pour les évêques de l'Empire d'Autriche. Par suite, Nous remettons au susdit chevalier une lettre pour Notre nonce, que Nous chargeons de remercier tout d'abord Sa Majesté pour toutes les assurances que le chevalier de Lebzeltern Nous a données au nom de l'Empereur, et ensuite de s'entendre avec l'archevêque de Vienne, qui Nous a adressé en son nom personnel et au nom des autres évêques la

jour même la Note ci-jointe en copie (n° 166) au duc de Cadore.

L'Empereur me retint le lendemain dans son cabinet après son lever. Il me dit que le ministre des relations extérieures lui avait soumis ma Note; qu'il s'empressait d'y répondre directement par l'assurance que tous les objets que je réclamais n'existaient plus, et qu'il en avait ordonné la destruction la plus immédiate, dès qu'il avait été informé de l'abus qui avait été fait de quelques-uns des billets. Je témoignai à Sa

requête dont il s'agit, afin qu'il soit donné satisfaction aux besoins des fidèles. A cette fin, Nous renouvelons les pleins pouvoirs déjà périmés ou sur le point de l'être, de telle sorte que, dans un nombre déterminé de cas où il n'est pas facile aux parties de s'adresser à Nous, les évêques puissent accorder les dispenses du deuxième degré de parenté ainsi que du premier et du deuxième degré d'alliance.

Quoi qu'il en soit, Nous avons la ferme conviction que Sa Majesté ne cessera pas de maintenir pour ses sujets le droit de communiquer librement et sans obstacle avec le Chef de l'Église. Privé de tous les moyens absolument nécessaires pour l'accomplissement de Notre mission, réduit à Nous-même, n'ayant personne avec qui Nous puissions Nous consulter dans les affaires les plus importantes, Nous Nous empresserons néanmoins de faire droit à toutes les requêtes qui Nous seront adressées, et Nous continuerons à remplir cette tâche aussi longtemps que Dieu Nous accordera la santé et qu'il Nous sera possible de le faire.

Toutefois, tant que Nous Nous trouverons dans ce douloureux état d'isolement, Sa Majesté Nous rendra la justice de reconnaître l'impossibilité matérielle qui Nous empêche de pourvoir aux vacances qui se sont produites parmi les évêchés d'Allemagne, et l'Empereur peut être sûr que Nous Nous occuperons immédiatement de cette question, dès que Nous serons entouré de Nos ministres, du Conseil des cardinaux, et que Nous aurons à notre disposition les autres moyens qui sont absolument nécessaires pour expédier comme il convient des affaires d'une aussi haute importance. En attendant, il faut qu'il soit pourvu à l'administration des diocèses vacants par des vicaires capitulaires, ainsi que le prescrivent les saints canons, et comme cela s'est fait sous Pie VI, de glorieuse mémoire, et dans d'autres circonstances semblables, et cela pour une durée bien plus longue.

Il Nous reste à vous assurer de Notre haute et sincère considération pour votre honorée personne, et de la satisfaction personnelle que Nous a causée la façon délicate dont vous Nous avez fait part des sentiments de Sa Majesté. Nous terminerons en exprimant un dernier vœu, celui de trouver une occasion de vous offrir un témoignage éclatant des sentiments qui Nous animent à votre égard ; sur quoi Nous vous donnons de tout Notre cœur Notre bénédiction apostolique. Fait à Savone, le 21 mai 1810, en la dixième année de Notre pontificat. Pie VII. (*Note de l'Éditeur.*)

Majesté mes regrets qu'Elle n'eût point préféré donner suite à sa première idée de nous délivrer les *corpora delicti,* ce qui, malgré la confiance que nous pouvions avoir dans sa promesse, eût sans contredit rassuré bien plus les finances de Votre Majesté Impériale dans une question qui exige une certitude toute mathématique. L'Empereur me dit : « *Rassurez l'Empereur votre Maître, transmettez-lui ma parole qu'il n'existe plus rien de toute la fabrication, et que jamais il n'en entendra plus parler ; que l'on soit sans nulle inquiétude chez vous.* »

Votre Majesté daignera observer que, toute insistance étant vaine sur un objet hors de notre portée, il ne me restait qu'à saisir l'Empereur par son engagement personnel, et je lui fis répéter ses paroles. Voyant mon insistance, il se mit à rire et me dit : « *Il me paraît que vous n'avez pas trop de confiance en moi? Eh bien, donnez ma parole de Souverain à Souverain qu'il n'existe plus rien.* »

Je reçus peu de jours après la Note ci-jointe (n° 167) du ministre des relations extérieures, qui a trait au même sujet.

Il ne me reste rien à objecter, et je renvoie par conséquent à Vienne le sieur Frappart, qui se trouve ici depuis plusieurs semaines, chargé des premières recherches qui eurent lieu lors de l'apparition des faux billets chez nous.

Le conseiller Raab étant chargé de se procurer au département des monnaies plusieurs modèles, quittera Paris dès qu'il l'aura fait.

Metternich à Champagny. Paris, le 19 juin 1810
(Annexe du n° 165.)

166. Peu après mon arrivée à Paris, l'Empereur m'a fait l'honneur de me parler d'une grande fabrication de billets de la Banque de Vienne. Sa Majesté déclara que cette mesure n'avait pu avoir de but qu'à une époque très-différente de la présente; et Elle daigna me faire espérer que la masse des billets fabriqués me serait remise.

Depuis, j'ai été dans le cas d'entretenir Votre Excellence de l'émission d'une somme équivalant à près de deux cents mil-

lions de florins des mêmes billets. Les recherches faites par nos administrations pour découvrir les distributeurs ont été secondées par la police française; plusieurs coupables ont été arrêtés à Paris. Les enquêtes ordonnées à ce sujet par Sa Majesté sont une preuve nouvelle des sentiments d'amitié qui l'animent pour l'Empereur mon Maître.

Sa Majesté vient de m'ordonner d'émettre Son désir que le Gouvernement français voulût bien tranquilliser les finances autrichiennes sur la possibilité d'un abus, même entièrement involontaire, en donnant suite à la remise des billets fabriqués, des poinçons, etc., tous effets de nulle valeur entre les mains d'un gouvernement ami, et dont la stricte surveillance ne peut pas toujours garantir contre des abus tels que ceux que nous venons d'éprouver.

Je prie Votre Excellence de soumettre ce vœu à l'Empereur, et de recevoir les assurances de ma haute considération.

Champagny à Metternich. Paris, le 28 juin 1810.

(Annexe du n° 165.)

167. J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 19 de ce mois, relative à une fabrication de billets de la Banque de Vienne, qui a eu lieu à Paris. Lorsque l'Empereur s'est vu maître de la ville de Vienne et d'une grande partie des provinces autrichiennes, et par conséquent d'une portion considérable des fonds et revenus qui servent d'hypothèque aux billets de la Banque, il a eu la pensée d'user du droit que cette possession lui donnait d'émettre des billets de cette Banque, surtout lorsque de pareils billets étaient journellement fabriqués en Hongrie et mis en circulation. La fabrication a été ordonnée à Paris, mais cette pensée tardive n'a pu être exécutée rapidement. Les premiers billets allaient partir, lorsque la paix s'est faite. Grâce à cette circonstance, aucun des billets n'a été mis en circulation par le Gouvernement.

Sa Majesté l'Empereur m'autorise à vous faire connaître que ces billets ont été anéantis, et qu'il n'en existe plus. Votre Gouvernement ne doit avoir aucune inquiétude sur des émissions

qui pourraient provenir de l'infidélité des agents subalternes chargés de cette entreprise.

Je crois, en faisant cette communication à Votre Excellence, remplir le vœu énoncé dans sa Note du 19 de ce mois.

SUR LES RAPPORTS DE LA RUSSIE AVEC LA FRANCE.

(Note 53, p. 235, t. I.)

168. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 9 juillet 1810.

168. J'ai pris à tâche de tirer au clair avant mon départ de Paris les rapports actuellement existants entre les Cabinets français et russe, et les vues du premier sur les affaires de Turquie. J'entreprendrai, Sire, de vous rendre le compte le plus circonstancié du résultat actuel de mes observations.

Il s'est élevé, il y a quelque temps, un différend entre l'Empereur des Français et la Cour de Saint-Pétersbourg au sujet d'une convention signée par les plénipotentiaires, à laquelle l'Empereur des Français a refusé sa ratification. Le Cabinet russe, très-inquiet sur les projets de ce prince relativement au rétablissement de la Pologne, désirait le lier par un engagement écrit. Le plénipotentiaire français adhéra à la rédaction proposée par le comte de Romanzow et qui portait la promesse de la France : *Que jamais la Pologne n'existerait plus.* L'Empereur s'est accroché à cette phrase, et a refusé de ratifier, à moins qu'on ne la remplaçât par la promesse : *Que la France ne contribuerait ni directement ni indirectement au rétablissement de la Pologne.*

Si le comte de Romanzow fait de la politique dans son genre, en attachant une valeur particulière à *telle phrase* plutôt qu'à *telle autre,* l'Empereur Napoléon prouve, par sa réticence, qu'il ne cherchait qu'un prétexte futile pour ne pas même se lier *par une simple phrase.* Je serai dans le cas de revenir plus bas sur cet objet.

J'ai saisi, peu après le retour de l'Empereur de son voyage

aux côtes, une occasion opportune pour le sonder sur la question turque. L'Empereur, sans entrer dans beaucoup de détails, me dit que nous devions à Erfurt, et à notre refus de reconnaître le Roi Joseph, la promesse qu'avait obtenue l'Empereur Alexandre, que lui, Napoléon, ne s'opposerait pas à la réunion des deux Principautés danubiennes à la Russie. Je fis observer à l'Empereur que ce fait me paraissait embrasser trop intimement la politique française pour qu'il me fût possible de croire qu'une considération secondaire eût influé sur cette détermination. L'Empereur passa à un autre sujet, mais je n'en étais pas moins sûr qu'il y reviendrait dans une autre occasion.

Il entama effectivement la conversation, quelques jours plus tard, en me demandant si je n'avais point de nouvelles des frontières turques. Sur ma réponse négative, l'Empereur me dit qu'il paraissait que la campagne allait s'ouvrir. Son opinion, qu'il discuta assez longuement, fut que les Turcs seraient forcés de céder les Principautés. « C'est, ajouta-t-il, une grande affaire pour les Russes et pour vous ; je ne crois pas que la Porte y perde beaucoup ; les Principautés étaient depuis longtemps bien plus russes que turques ; mais c'est cet agrandissement de la Russie qui formera un jour la base de la réunion de la France et de l'Autriche. Le Danube est d'un intérêt immense pour vous. Regardez la carte : ces pays-là devraient bien plutôt vous appartenir à vous qu'aux Russes. Possédés par ces derniers, ils seront un sujet éternel de jalousie pour vous. » Il revint ensuite aux conférences d'Erfurt, et eut l'air de regretter d'avoir été jeté forcément hors de sa ligne, qui, ajouta-t-il, est infiniment plus conforme aux intérêts de l'Autriche et de la Porte qu'à ceux de la Russie.

Je saisis ce dernier point de vue pour répéter à Sa Majesté ce que je lui avais dit antérieurement sur mes doutes qu'une considération secondaire puisse jamais influer sur une question d'une aussi haute importance. Je demandai s'il n'y aurait pas moyen d'arranger le tout de la manière qui, selon l'Empereur lui-même, était de notre intérêt commun, en tâchant de rétablir un état, dût-il même être modifié, mais qui se rapprocherait

du *statu quo ante bellum,* et qui n'attaquerait pas la Porte dans les bases de son existence. Je trouvai le moment trop favorable pour ne pas parler de la Serbie, et de notre désir de voir également cette province rentrer dans l'ordre et obéir à son légitime Souverain ; je ne cachai pas à l'Empereur combien il nous serait impossible de jamais consentir à une extension de la domination russe sur la Serbie, en tout ou en partie. « La Serbie, me dit l'Empereur, doit vous appartenir nécessairement un jour, et vous ne risquez rien du côté des Russes, *car, en m'engageant à Erfurt à ne pas m'opposer à leur agrandissement par les Principautés, j'ai expressément stipulé que jamais ils ne passeraient le Danube.* Ils ont trop peur, ajouta-t-il, pour risquer de se compromettre. L'Empereur a de bonnes intentions, mais c'est un enfant. Le comte de Romanzow est toujours dans les espaces imaginaires. Que voulez-vous que l'on fasse d'un homme qui ne sait chercher le salut que dans le bénéfice du temps? »

L'Empereur, qui, dans plusieurs occasions, s'était prononcé vis-à-vis de moi dans le même sens sur le compte du chancelier de l'Empire, venait d'être directement provoqué par une algarade que le comte de Romanzow avait faite à Caulaincourt, sur le refus de la ratification française, et dont l'Empereur venait d'être informé ; je savais qu'il avait fait citer Kourakin par le ministre des relations extérieures, pour lui faire témoigner sa surprise du langage du Cabinet russe, qu'il dit ne pas pouvoir ni vouloir confondre avec les véritables intentions de l'Empereur.

« Les Serbes, reprit l'Empereur, ont déjà voulu se soumettre à vous. » Je lui répondis qu'effectivement ce malheureux peuple, craignant de se voir livré sans appui à des vengeances particulières, lié avec nous par des rapports quotidiens et une foule d'intérêts, avait souvent demandé notre appui. « Nous avons fourni dans ces occasions, lui dis-je, une preuve irrécusable de notre conviction, que l'un de nos premiers intérêts est la conservation de la Porte Ottomane. Nous n'avons cessé de jouer le rôle de conciliateur entre elle et les Serbes. » J'ajoutai que, comme je l'ai su depuis, les chefs de l'insurrection

avaient également réclamé l'appui et l'intervention de la France, mais qu'il fallait distinguer les vœux de la nation de l'intérêt particulier de quelques-uns de ses chefs.

L'Empereur revint à la conquête des Principautés par les Russes, et répéta plusieurs fois que cette conquête établirait nécessairement les bases d'une alliance entre la France et l'Autriche. « Et voilà la seule naturelle, ajouta-t-il. J'ai dû agir contre mes propres intérêts, en aidant à l'agrandissement de la Russie, qui a bien joué son jeu en mettant à profit le temps où j'étais occupé avec vous ; mais je n'avais pas le choix : vous vouliez la guerre, il a donc fallu vous la faire le mieux possible, et un de mes plus grands moyens était de paralyser la Russie. Ne croyez pas que je me sois fait illusion. Les Russes seraient tombés sur moi si j'eusse été battu, mais il eût fallu pour cela que je le fusse bien. Je leur ai fait la promesse que je ne m'opposerais pas à ce qu'ils fissent la conquête de la Moldavie et de la Valachie ; je regarderai néanmoins toute idée de conquête de leur part sur la rive droite du Danube comme une lésion de leurs engagements envers moi. »

L'Empereur me parla ensuite de la crainte que le Cabinet russe avait de ses intentions, tant à l'égard des affaires turques qu'à celui de la Pologne. Il me cita les propres paroles que Votre Majesté Impériale a trouvées consignées au commencement de la présente dépêche, et qui marquent le différend qui s'est élevé entre les deux Cours au sujet de la ratification de la convention polonaise. « Jamais je n'accorderai, me dit l'Empereur, ce que me demande le comte de Romanzow. Il faudrait que je fusse Dieu pour décider *que jamais une Pologne n'existera !* Je ne puis promettre que ce que je puis tenir. *Je ne ferai rien pour son rétablissement;* mais si jamais, dans la suite des temps, la Lithuanie s'insurgeait et prenait fait et cause pour la Pologne, ou si, dans une occasion opportune, les Varsoviens mêmes cherchaient à s'agrandir aux dépens de la Russie, pourquoi m'y opposerais-je, si le Cabinet de Saint-Pétersbourg se trouvait à cette époque engagé dans une cause qui différerait de la mienne ? »

Je fis observer à Sa Majesté que les raisons pour lesquelles

on devait maintenir le duché de Varsovie dans une position subalterne, me paraissaient, en me plaçant au point de vue français, devoir tirer leur force principale de l'indépendance qu'acquerrait ce même duché de l'influence française, en s'agrandissant.

L'Empereur me dit que ce motif l'empêcherait de contribuer à cet agrandissement, qu'il en prendrait volontiers l'engagement; «mais, ajouta-t-il, je ne prendrai jamais un engagement dont l'accomplissement serait placé hors de mes moyens, et je ne le ratifierai point.»

Le courrier, expédié de Vienne le 17 juin, nous a remis les dépêches dans la matinée du 4 de ce mois. J'ai trouvé les nouvelles des frontières de la Turquie d'une telle importance, que j'ai sur-le-champ pris la résolution de me rendre le lendemain matin à Saint-Cloud, et en ayant été empêché, je vis l'Empereur à son coucher. Sa Majesté congédia tout le monde et me fit passer dans son cabinet.

M'étant muni d'un extrait des nouvelles de Bucharest, j'en fis lecture à Sa Majesté, qui alla chercher une carte sur laquelle nous suivîmes les opérations de l'armée russe. L'inspection de cette carte me prouva combien l'Empereur suivait tous les mouvements des armées russes; il piqua sur-le-champ ses épingles d'après les renseignements que je lui apportais, et je le trouvai fortement impressionné des succès si prompts et, à ce qu'il paraît, si décisifs de l'armée russe. C'est surtout le point de Varna qui eut l'air de l'occuper le plus. L'Empereur, après avoir passé plus d'un quart d'heure à inspecter sa carte, se leva, et me prenant par le bras, me dit avec un accent altéré et par phrases coupées : « Voilà la paix! oui, c'est la paix! les Turcs sont forcés de la faire. — Eh bien, c'est comme je vous le disais dernièrement, l'alliance entre la France et l'Autriche; nos intérêts sont communs; maintenant, vous devez songer à vous refaire de vos pertes — le moment est arrivé; — la perte du Danube est odieuse pour vous; remonte-t-on plus facilement le Danube là-bas que plus haut?»

Je laissai dans cette occasion, comme dans toutes les précédentes, parler l'Empereur sans m'engager dans une discussion

avec lui. Je me bornai à lui dire que depuis longtemps nous avions regardé les rapports d'amitié avec la France comme conformes à nos intérêts; que ces mêmes intérêts se réunissaient sur la conservation de la Porte, comme d'un voisin tranquille et nullement inquiétant; que nous étions les premiers appelés à regarder la possession de l'une des rives du Danube par les Russes comme très-préjudiciable, et que cette même perte devait nous faire regarder le retour de points commerciaux sur l'Adriatique comme infiniment plus précieux encore.

L'Empereur me dit : « Tout peut revenir; ces points-là sont des *bouts de cheveux* pour moi; la Carniole même n'a point de valeur. » — Et il revint toujours à la phrase : « Oui, voilà l'alliance véritable entre nous, alliance basée sur des intérêts communs, la seule durable; il n'existe pas encore d'alliance entre nous; une alliance de famille est assurément quelque chose, mais elle n'est pas tout. Romanzow, dans ses chimères, croyait qu'une alliance de famille n'était rien, qu'au contraire elle nous ramènerait à un état de refroidissement, parce que, en me brouillant un jour avec l'Impératrice, je me brouillerais naturellement aussi avec son père. Il ne sait pas que l'Empereur Napoléon ne se brouillera jamais avec sa femme; qu'il ne se brouillerait pas avec elle, lors même qu'elle serait infiniment moins distinguée qu'elle ne l'est sous tous les rapports; ainsi, une alliance de famille est beaucoup, mais elle n'est pas tout... »

Je m'accrochai à l'alliance de famille; je lui en développai tous les avantages, et ne touchai pas plus que les précédentes fois à la corde de rapports politiques plus intimes, convaincu de la nécessité de ne pas m'aventurer, et de le forcer à me développer lui-même ses idées. Je n'en saisis pas moins de nouveau cette occasion pour le supplier de terminer le plus vite possible mes affaires, afin que je pusse aller rejoindre Votre Majesté Impériale. « Les questions politiques deviennent trop importantes, lui dis-je, pour que le ministre ne soit pas près de son Maître. » L'Empereur me promit qu'il mettrait immédiatement la main à l'œuvre pour me faire partir.

Votre Majesté Impériale doit avoir été informée directement des détails des derniers événements de Suède.

Peu après la mort du Prince Royal, le Roi expédia ici un courrier à l'Empereur Napoléon, pour l'informer qu'il était résolu à proposer à la Diète le choix de son successeur dans la personne du prince Christian, frère du Prince Royal défunt. L'Empereur m'assura, en m'apprenant cette nouvelle, qu'il n'avait rien à dire contre ce choix, et qu'il l'approuvait comme le parti *le plus sage.* « Le choix du fils de Gustave, me dit-il, eût été plus légitime, mais sa grande jeunesse présente de véritables inconvenients. » Je n'en ai pas moins appris depuis que l'Empereur avait, *sur une soi-disant invitation de la nation suédoise,* songé à donner ce Royaume à un prince de sa famille. Il avait pensé au Roi de Naples, et, dans cette supposition, il donnait Naples à Jérôme et la Westphalie à Louis. Tous les membres de la famille ayant protesté contre la couronne de Suède, il songea à Berthier ou à Bernadotte. Voulant éclaircir directement cette question bizarre, je saisis le moment où nous parlions des affaires polonaises, pour lui dire que les Russes ne craignaient pas seulement le duché de Varsovie, mais qu'on avait à Pétersbourg des inquiétudes sur les rapports qui avaient l'air de s'établir entre lui, Napoléon, et la Suède. L'Empereur me répondit sans hésiter : « Les Suédois se jettent absolument à ma tête. Ils veulent maintenant que je leur donne *un de mes maréchaux* pour Roi. Ils me parlent de Berthier ou de Bernadotte. Berthier ne quittera jamais la France; mais Bernadotte, c'est autre chose. Ils désireraient un de mes parents; mais il y a un obstacle insurmontable, celui de la religion. Un maréchal n'y regarde pas de si près. Je vais vous montrer ma correspondance avec le Roi de Suède. » — Et il appela son secrétaire de cabinet, Meneval, pour lui demander ces papiers; après avoir fait des recherches, celui-ci vint nous dire que les pièces étaient entre les mains de Champagny.

Ne voyant pas les lettres, je demandai à l'Empereur si le Roi partageait le vœu de la nation. « Il ne m'en parle pas, me dit l'Empereur, ma correspondance de Copenhague ne m'en

dit rien non plus, mais ce sont les Suédois arrivés ici en dernier lieu qui me tourmentent. »

Je ne cachai pas à Sa Majesté que le choix, en admettant même l'unanimité la plus parfaite du Roi et de la nation, me paraissait infiniment plus une question *française et russe* que *française et suédoise,* et je lui demandai ce qu'il comptait faire. « Je laisserai faire la nation, me dit l'Empereur, et je ferai tout ce qu'elle voudra, sans influencer son opinion. Si les Suédois prennent pour Roi un maréchal, c'est pour reconquérir la Finlande; s'ils prennent le prince d'Augustenbourg, ils se vouent à la paix. Si un maréchal monte sur le trône de Suède, je me trouverai dans des complications naturelles avec la Russie, que je suis bien loin de chercher, mais que peut-être je ne pourrai pas éviter. »

L'Empereur me congédia après une conversation de plus de deux heures, et voilà, Sire, la manière dont j'envisage les choses dans le grand moment de crise auquel nous touchons de près.

L'Empereur, le jour même où il garantit à l'Empereur Alexandre les Principautés, ne visait qu'à le gagner à ses intérêts, et agit d'après son impulsion ordinaire, qui le porte à placer toutes les puissances dans une attitude dépendante de lui et forcément inquiètes entre elles. La fin de la guerre entre la Russie et la Porte ne lui convient pas; la prolongation d'une brouille dans laquelle les Russes usaient de grands moyens, et qui, en nous présentant en perspective un résultat fâcheux pour nos intérêts, nous tenait également en suspens, devait lui convenir sous tous les rapports; et c'est dans ce sens qu'effectivement il souffla à la fois la discorde à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. Mais le moment est arrivé où il va voir une armée russe, naguère occupée, se placer sur des points menaçants pour lui; il doit craindre qu'avec le sentiment de la force ne renaisse en Russie celui de l'indépendance; il veut et doit donc vouloir mettre à profit les combinaisons du moment, pour nous attacher à ses intérêts; et c'est dans cette considération si naturelle et si simple, dans cette considération qui se lie si intimement à la nature même des choses, que réside à mon

avis la grande faute politique du Cabinet russe, faute que des acquisitions, sûres également en d'autres temps, ne sauraient compenser.

Nul doute que la Russie ne songe pas à des complications avec la France; elle ne peut pas vouloir en provoquer après la triste épreuve qu'elle a faite dans les campagnes de 1806 et de 1807, sans compter les raisons qui ressortent du caractère connu de son Souverain; mais elle voudrait mettre à profit les résultats auxquels elle est arrivée. Jouir paisiblement d'immenses conquêtes, concentrer ses moyens militaires dans ses provinces les plus menacées par les tendances de l'esprit qui y règne, vivre en paix avec nous, cajoler la France, soutenir même les restes de l'Empire Ottoman pour ne pas évoquer des copartageants, — tel sera sans doute son système politique le plus prochain. Pourra-t-elle le mettre en pratique? Parviendra-t-elle à la jouissance paisible de conquêtes qui nous imposent une foule de privations, qui sapent jusque dans ses fondements la puissance ottomane, qui, en laissant l'Empire russe s'avancer dans tous les sens vers le centre de l'Europe, provoquent par la force même des circonstances mille complications? Je ne puis qu'en douter. Je trancherais la question si les affaires allaient mieux pour la France en Espagne et en Portugal. Jamais Napoléon n'eût souffert les résultats actuels de l'ouverture de la campagne russe, sans un empêchement majeur qu'il ne lui a pas été possible de vaincre jusqu'à présent. Mais, s'il ne peut pas s'opposer aussi activement qu'il le voudrait à ce qu'il regarde lui-même comme entièrement contraire à ses intérêts, il ne doit pas moins viser à laisser tout en suspens et à fatiguer les Russes par un état continuel d'inquiétude; inquiétudes qui, à ce que je sais de source bien certaine, gagnent journellement plus d'intensité à Pétersbourg.

Mais quelle doit être notre conduite dans ce moment si important? Nous ne pouvons pas nous flatter de nager entre deux eaux, de jouer un rôle tout à fait neutre, dans des questions aussi importantes, entre deux puissances qui empiètent tour à tour, ou sur nos propriétés, ou sur nos intérêts. Nous sommes appelés à jouer un grand rôle; nous sommes, j'ose

l'affirmer, malgré tant d'apparences du contraire, *les plus forts*. C'est nous qu'on recherchera de part et d'autre; la partie qui se renforcera de nous acquerra une immense prépondérance. Le moment est venu où, avec une conduite sage, mesurée, mais surtout ayant en vue un but fixe et stable, nous pouvons retirer un résultat immense pour la Monarchie et pour l'Europe de la combinaison actuelle et future des choses.

Mais il est essentiel, en premier lieu, de bien préciser les idées de l'Empereur des Français. La marche que je suis dans ce moment doit nous faire arriver incessamment à ce résultat, et je me flatte de pouvoir porter à Votre Majesté Impériale, à ma très-prochaine arrivée, tout ce qu'il Lui faudra pour établir Son système politique sur des bases certaines, et fondées sur la connaissance la plus entière des vues du Souverain de la France. Il s'agit de faits trop graves dans leurs résultats pour que de simples suppositions puissent nous suffire. Mon but principal du moment sera atteint, si je parviens à tenir toutes les questions ouvertes à Votre Majesté Impériale; des questions dans lesquelles le Cabinet français se sera tellement avancé, qu'elles ne seront plus problématiques pour nous, et des certitudes pourront nous guider dans nos calculs politiques, sans que d'une manière quelconque le développement futur des vues de Votre Majesté Impériale soit gêné!

LES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES ET LA SERBIE.

(Note 53, p. 235, t. I.)

169. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 28 juillet 1810. — 170. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 28 juillet 1810.

169. Sa Majesté, le lendemain de son retour de Rambouillet, me retint près d'Elle après son lever et me demanda si je n'avais point de nouvelles de Vienne. Lui ayant répondu que

j'en manquais, l'Empereur me dit que le public chez nous paraissait très-inquiet des progrès des Russes contre les Turcs. Je répondis que le fait était on ne peut pas plus simple. « Tout ce qui ressemble à la guerre, lui dis-je, est péniblement accueilli chez nous; et à l'époque heureuse où nos peuples voient cesser leurs inquiétudes sur la frontière occidentale de l'Empire, ce n'est qu'avec peine qu'ils doivent voir renaître des complications sur la frontière opposée. Le dernier des commerçants, continuai-je, calcule plus ou moins l'extrême importance du cours du Danube; la perte de ce fleuve serait tellement grave, qu'elle se ferait sentir dans les canaux les plus reculés de notre industrie nationale. Notre public est d'ailleurs forcément devenu politique; il s'occupe de grandes questions depuis trop longtemps, pour ne pas taxer celle du moment à sa juste valeur. »

L'Empereur me dit que cela était fort naturel; et il me répéta à cette occasion à peu près tout ce qu'il m'avait dit dans la dernière conversation que j'avais eue avec lui, sur l'intérêt commun entre l'Autriche et la France dans les affaires de l'Orient. « Je viens, continua-t-il, d'expédier un courrier à Caulaincourt pour lui ordonner de déclarer au comte de Romanzow que, fidèle à mes engagements d'Erfurt, je ne puis m'opposer à la réunion de la Valachie et de la Moldavie à l'Empire russe, mais que je ne souffrirai aucun empiétement au delà. L'occupation de places fortes sur la rive droite du Danube et le protectorat des Serbes ne doivent pas avoir lieu, et je ne souffrirai ni l'un ni l'autre. »

Je répondis à Sa Majesté que, selon ma conviction, cette déclaration suffirait pour tenir le Cabinet russe dans les bornes du traité d'Erfurt. « Je veux le croire, reprit l'Empereur, mais l'appétit vient en mangeant, et je ne me permets plus de suivre les calculs du comte de Romanzow. Je me méfie toutefois encore trop peu de tentatives russes au delà de nos engagements, pour vous faire parler officiellement des mesures à prendre dans le cas où mon attente serait trompée. »

« — La Serbie, continua l'Empereur, doit vous appartenir un jour; je ne crois pas de mon intérêt de provoquer la chute

de l'Empire ottoman; sa destruction n'est pas davantage du vôtre. Si vous voulez faire occuper Belgrade, je ne m'y opposerai pas; que la Porte fasse la paix avec les Serbes, et qu'elle leur accorde un prince de leur nation; que ce prince soit sous votre garantie et protection, je n'aurai rien contre non plus; mais je ne puis ni admettre un hospodar sous garantie et protection russe, ni la moindre usurpation de cette puissance sur la rive droite du Danube; si elle voulait garder une seule place forte, je regarderais cela comme la conquête de Constantinople. Le Danube est un grand obstacle; le passage de ce fleuve avait arrêté jusqu'à présent les progrès des armées russes; mais un pouce de terrain sur la rive droite entre les mains des Russes serait, à mon avis, autant que la destruction consommée de l'Empire ottoman. »

Je dis à l'Empereur que j'étais très-satisfait d'entendre de sa propre bouche la *déclaration* qu'il venait de me faire; que si j'étais parfaitement d'accord avec lui sur notre intérêt commun de conserver la Porte, je pouvais d'autant moins m'expliquer la liberté qu'il avait laissée à la Russie de la saper jusque dans ses fondements.

« Eh, interrompit l'Empereur, c'est vous qui en êtes cause; j'ai dû songer au plus pressé, et ce plus pressé était de paralyser la Russie. » (Il me répéta ici de nouveau tout ce que renferme un de mes derniers très-humbles rapports sur les motifs et la marche des négociations d'Erfurt.)

« Quant à Belgrade, repris-je, cette place serait sans doute d'une bien grande utilité à l'Autriche, — mais deux considérations nous ont jusqu'à présent arrêtés dans la poursuite de toute vue active sur la Serbie : la première, de ne pas hâter la chute de l'Empire turc; la seconde, de ne pas provoquer des complications avec la France, que nous n'aurions pu regarder comme spectatrice tranquille de pareilles tentatives. Cette dernière considération venant à cesser, nous ne sommes donc plus appelés qu'à nous occuper de la première. »

« Il faudrait tâcher, interrompit l'Empereur, de vous emparer de cette place par surprise, ou de vous la faire

remettre par les Serbes eux-mêmes. Commencez par la prendre en dépôt; une fois dedans, on ne vous en fera pas sortir! La Serbie, sous votre *protection,* n'offre que des avantages; en votre *possession,* vous m'amèneriez un jour des Serbes pour me combattre; il faut ainsi en ajourner la conquête à une époque où nous serons forcés à des arrangements généraux sur la Porte, arrangements que je ne regarderais, dans ce moment, ni de votre convenance ni de la mienne. »

Je laissai l'Empereur dans l'incertitude la plus complète sur ma manière de juger la question de l'occupation de Belgrade, et je ne sortis pas du sens de la réponse que j'ai consignée plus haut. Je connais trop l'Empereur pour émettre, sans réserve, mon opinion sur une première proposition qu'il a vingt fois l'air de mettre en avant comme un conseil, et qui n'est souvent qu'une façon de sonder le terrain, et se lie bien certainement toujours à une question importante et générale.

L'Empereur, dans un entretien qui dura plus de quatre heures, revint souvent sur ces mêmes sujets, et disserta le reste du temps sur nombre de mesures à prendre dans notre intérieur, sur la nécessité d'établir un Conseil d'État, sur plusieurs mesures financières; l'ensemble de ses discours portait la marque d'un véritable intérêt à la prospérité du règne de Votre Majesté Impériale.

Il n'y fut pas moins souvent question du Cabinet russe et surtout du comte de Romanzow, contre lequel l'Empereur a beaucoup d'humeur. « Je n'ai jamais vu des gens comme ceux-là, me dit l'Empereur entre autres choses; ils sont toujours à se plaindre; moi je ne me plains jamais; je laisse la plainte aux femmes et j'agis; eux, au contraire, sont toujours larmoyants, toujours me demandant remède à telle ou telle chose. Aide-toi, Dieu t'aidera, voilà tout ce que je puis répondre à une grande puissance. »

Le lendemain de cet entretien, le duc de Cadore m'engagea à passer chez lui pour prendre lecture de ses contre-projets de convention sur l'un de mes objets de négociation. Introduit dans son cabinet, il me dit qu'il avait reçu des nouvelles de

M. Otto *, qui l'informaient qu'il régnait à Vienne beaucoup d'inquiétude sur les progrès des armes russes. Je lui fis la même réponse que j'avais faite à l'Empereur la veille. M. de Champagny me fit observer que d'après ses lettres il paraissait que le Cabinet autrichien partageait les inquiétudes du public. Je fixai mon attention sur l'extrême importance du sujet, et je glissai exprès une phrase un peu plus accentuée : « Vous concevez, lui dis-je, que si une de nos puissances voisines veut renverser la Porte, nous devons nous y opposer avec force, ou, si nous n'y parvenons pas, nous mêler du partage contre notre gré et nos calculs d'utilité et de *convenance.* » M. de Champagny me demanda si nous serions prêts à nous opposer à des conquêtes russes sur la *rive droite du Danube.*

« Nous ne pourrions pas les souffrir, lui répondis-je; mais vous êtes donc décidé à regarder la rive gauche comme perdue? »

« — L'Empereur a pris des engagements à ce sujet, me répondit M. de Champagny; si vous ne voulez pas souffrir des empiétements ultérieurs, vous devriez *prendre l'initiative* de la question vis-à-vis de nous. »

« — L'Empereur, interrompis-je, nous a évité cette peine. Il m'a assuré que jamais il ne souffrirait même l'extension de l'influence russe sur la Serbie, et, par conséquent, bien moins encore l'occupation de points territoriaux sur la rive droite. Avez-vous fait partir votre courrier pour Saint-Pétersbourg avec les ordres à Caulaincourt de faire une déclaration dans ce sens ? »

M. de Champagny me regarda avec cet air de surprise inquiète qui lui est propre, et me demanda si je savais des nouvelles de ce courrier par l'Empereur. Lui ayant répondu affirmativement, il me dit que le courrier partirait dans la journée. Il me fut prouvé clairement que le ministre voulait sonder nos vues, et que le projet de convention n'avait été qu'un simple prétexte pour se ménager à cette fin une entrevue avec moi.

* Le comte Otto, ambassadeur de France à Vienne.
(*Note de l'Éditeur.*)

Le courrier Liepscher, arrivé ici le 25 de ce mois, a apporté au prince de Schwarzenberg des instructions sur le langage à tenir par lui dans les affaires turques, et l'ordre de sonder les dispositions du Cabinet français sur ces mêmes questions. Ayant conduit les premiers fils de cette négociation, j'ai prié le prince de Schwarzenberg de m'en abandonner le soin ultérieur. Après avoir fait faire la traduction du dernier rapport de notre agent à Bucharest, que je communiquai au ministre des relations extérieures, je me rendis hier matin au lever de l'Empereur. Sa Majesté n'ayant point encore pris connaissance de cette pièce, je ne restai pas avec Elle, et je retournai à Saint-Cloud pour son coucher.

L'Empereur, après avoir congédié tout le monde, me retint près de lui. Il me remercia de la communication que je lui avais fait faire, et me prévint de l'envoi d'un courrier à Votre Majesté Impériale avec l'annonce de la grossesse de l'Impératrice et la réponse à la dernière lettre de Votre Majesté.

Je désirais employer cette soirée à préciser entièrement les questions turques, et je les plaçai de la manière suivante :

« L'Empereur, dis-je à Sa Majesté, n'étant pas sûr que le courrier arrivé hier me trouverait encore à Paris, ne m'a point transmis d'ordres. Mais j'ai vu, par les dépêches adressées au prince de Schwarzenberg, que les inquiétudes sur le sort de la Porte et sur les empiétements des Russes augmentaient avec les succès de ces derniers. Il me paraît donc essentiel de tirer une ligne de conduite très-précise entre Votre Majesté et ma Cour. Le dernier courrier que j'ai expédié pour Vienne a informé l'Empereur de trois données infiniment intéressantes.

« J'ai mandé à Sa Majesté :

« 1° Que le traité d'Erfurt stipulait en faveur de la Russie la tolérance du Gouvernement français pour l'acquisition de la rive gauche du Danube ;

« 2° Que la France ne souffrirait pas l'extension des conquêtes russes sur la rive droite de ce fleuve ;

« 3° Qu'elle souffrirait aussi peu que le Cabinet russe s'ingérât dans les affaires serbes ; que, d'un autre côté, l'Autriche serait libre d'intervenir dans ces mêmes affaires.

« Je reviens sur ces trois objets, continuai-je, et dans un moment de danger imminent pour la Porte, je prends d'autant plus facilement sur moi de placer les questions très-droit, que nous devons prendre un parti sur-le-champ. — Je demande en conséquence à l'Empereur :

« 1° *S'il est décidé à maintenir dans toute leur étendue les engagements qu'il avait contractés à Erfurt,* ou *s'il se prêterait à faire de commun accord avec nous une démarche à Saint-Pétersbourg qui pût sauver les Principautés.* »

« — J'ai contracté des engagements, me répondit l'Empereur, que je n'ai pas de raison ni même de prétexte de violer. Ces engagements sont infiniment onéreux; j'y entrevois un tort réel pour la France, mais vous savez ce qui m'y a porté dans le temps. Agir maintenant contre ces engagements serait fournir immédiatement un motif direct de guerre à la Russie, ce qui ne cadre pas avec mes vues, ou bien me priver à jamais du droit d'être cru dans aucun de mes engagements. Quelle garantie pourrai-je vous fournir un jour à vous-mêmes, si je brise un engagement explicite par le simple motif que, les circonstances ayant changé, j'ai moins besoin de ménager la puissance avec laquelle je l'avais contracté? Si vous voulez faire la guerre à la Russie, je ne vous en empêcherai pas; je prendrai avec vous l'engagement de rester entièrement neutre. Mais peut-il être de votre intérêt de dépenser beaucoup d'argent, de vous appauvrir en hommes? Je ne le crois pas, et je serai loin de vous en donner le conseil. »

« — 2° *L'Empereur s'opposerait-il,* continuai-je, *à l'extension des conquêtes russes sur la droite du fleuve? regarderait-il la prétention de faire comprendre dans les cessions turques les embouchures du Danube, et de fixer la frontière entre les deux Empires par le bras de ce fleuve nommé* Danube Sec, *comme contraire aux engagements contractés par lui à Erfurt? — Enfin quel serait son plan de conduite dans la supposition que de nouveaux revers eussent engagé les Turcs à signer une paix plus onéreuse que celle prévue par ce même traité?* »

« — Je me suis déjà expliqué avec vous, me répondit l'Empereur, sur la question principale, et j'ai non-seulement

envoyé à ce sujet un courrier à Saint-Pétersbourg, mais j'ai encore eu une explication très-directe avec le prince Kourakin (le ministre de l'intérieur, frère de l'ambassadeur). J'ai fait déclarer à Saint-Pétersbourg, et j'ai répété au prince Kourakin que je ne souffrirai jamais l'acquisition d'un pouce de terrain sur la rive droite du Danube; je souffrirai tout aussi peu la conservation de places fortes sous le prétexte d'arriérés de contributions; je borne ma condescendance au thalweg du Danube, et je regarderais comme non avenue toute stipulation contraire à ces principes. Si donc, ce que je ne suppose pas, les Russes devaient viser à faire une paix pareille, s'ils devaient vouloir rompre nos engagements en les excédant, je me croirais libre, et vous pouvez compter sur moi de toute manière. »

« — 3° *J'admis en troisième lieu la possibilité que les Turcs, forcés à la paix, eussent peut-être consenti à l'heure qu'il est, ou consentiraient dans l'avenir, à l'indépendance de la Serbie sous le protectorat russe.* »

« — Je ne reconnaîtrais pas davantage pareille stipulation, me dit l'Empereur, que les autres. Arrangez les affaires de la Serbie; placez ce pays sous votre influence la plus directe, je vous soutiendrai, et je me suis expliqué trop longuement à ce sujet avec vous ces jours derniers pour y revenir. »

L'Empereur finit par cette phrase : « Tout ce que je viens de vous dire vaut un traité. Si vous avez des vues ultérieures, ou bien si le cas arrivait que les Russes voulussent faire la folie de se brouiller avec nous, ce qui leur coûterait la Finlande, la Moldavie et la Valachie, qu'ils ont acquises sous l'égide de leur alliance avec moi, vous savez que vous pouvez compter sur moi, et vous me communiquerez alors vos idées, comme je vous communiquerai les miennes. »

« — Envoyez quelqu'un à Constantinople, ajouta l'Empereur, faites savoir à la Porte l'intérêt que vous prenez à elle; conseillez-lui, si vous ne voulez pas vous battre pour les Principautés, d'en faire la cession; intervenez dans les affaires de la Serbie; voilà quelles sont mes idées, parce que je ne vois aucune utilité pour vous dans une levée de boucliers dans le moment présent. »

Je répétai à Sa Majesté que je venais de lui adresser des questions aussi directes en mon nom privé, mais que je m'empresserais de transmettre à Votre Majesté Impériale le plus exactement possible ses propres paroles.

L'Empereur, dans le courant de notre entretien, me dit que le dernier courrier arrivé ici de Saint-Pétersbourg avait apporté l'assurance que la Russie ne songeait pas à des acquisitions au delà des stipulations du traité d'Erfurt, c'est-à-dire de la rive gauche du Danube; qu'en général il avait été porteur de très-bonnes paroles; l'Empereur ne désirait la paix avec la Porte que pour être à même d'agir avec plus de vigueur contre l'Angleterre et pour avoir des troupes disponibles à cet effet. Il me confia qu'il allait rappeler Caulaincourt; que cet ambassadeur avait été gâté à Pétersbourg par des cajoleries, qu'il avait eu tort de ne pas avoir rejeté, sans se charger d'en rendre compte, une plainte que le comte de Romanzow avait portée sur les prétendues instigations dont la France se serait rendue coupable à Constantinople pour exciter le Divan à se refuser à des arrangements avec la Russie; — « toutes sottises, ajouta l'Empereur, qui tiennent au caractère larmoyant du comte de Romanzow ».

Je réserve à un travail séparé (nº 170) mes aperçus sur le contenu du présent très-humble rapport, qui offre des résultats dignes d'être soumis à une mûre délibération de notre part.

Metternich à l'Empereur François. Paris, le 28 juillet 1810.

170. Le rapport principal (nº 169), que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à Votre Majesté, met en pleine lumière la situation dans laquelle se trouve la France vis-à-vis de la Russie, de la Porte et de nous. On peut établir sur mes données un système servant à diriger notre conduite politique à une des époques les plus importantes de l'histoire contemporaine. Je crois devoir élucider la question que nous avons à examiner, en me plaçant au double point de vue de la *situation actuelle de l'Autriche en Europe* et de l'*intérêt particulier de l'Autriche.*

1° *Situation actuelle de l'Autriche en Europe.*

L'avantage le plus considérable, le plus positif et le plus difficile à calculer à cause de son importance même, que nous soyons en droit de tirer du mariage d'une fille de Votre Majesté avec l'Empereur des Français, est d'avoir changé notre situation désespérée, notre complète désorganisation à l'intérieur comme au dehors, en un état de repos. Dans ces conjonctures, tous les efforts du gouvernement doivent tendre à remettre en ordre et à rétablir nos forces intérieures, qui étaient tombées si bas au moment de la dernière paix et par elle, et à rassembler ces mêmes forces pour tous les cas qui peuvent se présenter dans l'avenir.

On se tromperait fort si l'on voulait calculer ce que sera cet avenir en se basant uniquement sur les premières années du règne de l'Empereur des Français. Dans son mariage avec une Archiduchesse, il y a pour l'Autriche une garantie que nul autre événement n'aurait pu remplacer. Toutefois, on ne se tromperait pas moins en attribuant à cette alliance si avantageuse une influence capable de s'étendre à tous les plans de Napoléon ou de modifier entièrement les vues de ce Prince. L'aspiration à la domination universelle est dans la nature même de Napoléon; elle peut être modifiée, contenue, mais jamais on ne parviendra à l'étouffer.

Sans cette alliance, la Monarchie autrichienne serait peut-être ruinée à cette heure, ou du moins elle serait sur le point de tomber en ruine; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que, malgré ce mariage, il peut survenir des circonstances où nous ayons à faire appel à toutes nos forces pour prévenir notre asservissement ou pour résister au joug.

Indépendamment de cette vérité qui s'est fait jour dans mon esprit et qui s'est imposée à moi par son évidence, il me semblerait absolument certain que nous devrions prendre les armes et lutter de toutes nos forces pour arrêter les funestes effets de l'usurpation commise par la Russie aux dépens de notre plus sûr, de notre meilleur voisin. Bien que je sois con-

vaincu qu'un danger moins grave doit toujours s'effacer devant un danger plus grand, bien qu'il soit certain qu'à toute époque nous aurons plus à craindre de la France que de la Russie, je crois devoir conseiller à Votre Majesté de faire *cause commune* avec la France, afin de sauver la rive gauche du Danube.

Mais si la France ne nous promet que d'être *simple spectatrice* de nos efforts pour sauver cette rive, s'il faut que nous employions de grandes forces militaires sur la frontière orientale de l'Empire sans trouver la sécurité sur les frontières de l'ouest et du sud, si la France se contente de la simple neutralité, dans ce cas, je trouve que ce serait jouer gros jeu que d'user nos forces pour n'importe quel motif.

Je ne conseillerais pas la guerre avec la Russie, *avec la Porte seule pour alliée,* quand même il n'y aurait pas, dans la situation de la Russie *vis-à-vis de la France,* et dans celle de la Porte *vis-à-vis de l'Angleterre,* une source inépuisable de complications que la Russie pourrait très-facilement exploiter contre nous.

2° *L'intérêt particulier de l'Autriche*

exige que, dans le cas où il ne serait pas possible de sauver les deux Principautés, on prévienne du moins d'autres maux, et que notre influence dans les affaires turques reçoive une extension aussi grande que possible.

La déclaration de l'Empereur des Français nous en offre les moyens.

Si — ce qui, après tout, n'est nullement probable, — la Russie ne se conformait pas à la déclaration de la Cour de France, ce serait assurément le cas d'intervenir activement en faveur de la Porte. Alors, l'alliance de la France avec la Russie serait rompue, la Russie n'aurait plus d'autre parti à prendre que de s'unir à l'Angleterre, et notre rôle serait tout tracé d'avance.

Je ne crois pas que Napoléon songe à nous donner le protectorat exclusif de la Serbie; en le faisant, il sortirait de son caractère. Toutefois, il est certain que nous devons viser à

placer cette province sous notre influence la plus directe. L'Empereur des Français nous y invite lui-même ; nous pouvons donc agir énergiquement dans nos négociations avec les chefs serbes. Mais il faut compter avec la jalousie naturelle de la Porte ; c'est la seule considération qui, dans cette affaire comme dans l'occupation de Belgrade, doive nous engager à la modération.

Mon humble avis serait donc de faire savoir confidentiellement au Divan que jamais l'Autriche ne permettra que la Russie étende ses conquêtes sur la rive droite du Danube; que, pour recouvrer les Principautés, la Porte ne doit compter que sur la bravoure des Turcs; que l'Autriche est prête aujourd'hui à intervenir ouvertement comme médiatrice entre la Porte et les Serbes, et qu'elle est doublement intéressée à suivre cette ligne de conduite; car elle veut enfin voir la sécurité de sa frontière assurée, et empêcher la Russie de faire sentir plus longtemps son influence à ces provinces.

Comme il est tout aussi peu probable que la nation serbe songe à se replacer sous la domination ottomane qu'il y a peu d'apparence que le Divan, de son côté, veuille renoncer à ses droits sur cette province, notre marche est toute tracée : nous ne devons intervenir tout d'abord qu'à titre de médiateurs, car ce rôle peut nous conduire à la possession de Belgrade ; nous pourrons, vis-à-vis de la Porte, motiver l'occupation de cette ville par le désir d'établir plus solidement notre influence sur la négociation serbe en nous assurant des avantages contre la Russie. Dans tous les cas, Belgrade ne devrait être entre nos mains qu'un dépôt.

Dans le cours des négociations, les procédés à suivre seront indiqués par les faits eux-mêmes. Quel que soit le résultat des pourparlers, il faut que notre influence sur la Serbie soit assurée par notre intervention elle-même ; il faut que nous considérions cette importante province comme étant à nous, quoi qu'il puisse advenir.

Tel est mon humble avis sur cette grave question. Le succès dépendra beaucoup de la manière dont l'affaire sera engagée. Il faudrait expédier immédiatement un courrier à Constanti-

nople et envoyer aussi tout de suite un négociateur à la frontière serbe.....

Toute tentative d'établir notre influence exclusive sur la Serbie fera certainement grand bruit en Russie.....

Quant à conseiller à Constantinople *la cession des deux Principautés,* point auquel l'Empereur Napoléon a fait allusion dans son entretien avec moi, cela me paraît d'autant moins conforme à notre intérêt que nous trouvons dans la promesse de ce Souverain un motif bien fondé de douter que la Russie fasse désormais de nouvelles conquêtes.

Dans ma conduite à l'égard de l'Empereur des Français et de son ministre, Votre Majesté voudra bien ne voir que l'intention de nous tenir à l'abri de toute complication inutile avec la Russie; Elle daignera reconnaître qu'une attitude moins prudente aurait donné beau jeu au Cabinet français pour nous brouiller avec cette puissance. Notre but principal devait être de nous éclairer le mieux possible sur les intentions de la France; or je me flatte d'avoir atteint ce but.

L'explication de la longanimité dont Napoléon a fait preuve à l'égard de la Russie ainsi qu'envers nous se trouve dans la manière déplorable dont marchent les affaires d'Espagne. Sans les embarras qu'il éprouve de ce côté, sa conduite aurait été toute différente de celle qu'il tient actuellement.

L'EMPRUNT AUTRICHIEN A PARIS *.

(Note 52, p. 235, t. I.)

171. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 23 août 1810.

171. Un rapport circonstancié adressé par le banquier Eskeles à la Chambre des finances mettra Votre Majesté par-

* L'emprunt autrichien de 35 à 40 millions de florins (sur le pied de vingt florins) devait s'ouvrir à Paris, à Genève et à Amsterdam. Lorsque Napoléon, dans son voyage dans les Pays-Bas, où il conduisait l'Impératrice Marie-

faitement au courant des négociations qu'il a entamées depuis son arrivée à Paris.

J'ai pris à tâche, depuis le premier jour de sa présence ici, de l'assister de mes conseils et de lui prêter un concours effectif; aussi ai-je été assez heureux pour obtenir un délai pour le payement des trois derniers termes de la contribution de guerre ainsi qu'une autre répartition des sommes à verser : le délai est porté à huit mois, et la répartition est tout à fait conforme à la proposition d'Eskeles.

Relativement à la question de l'emprunt, j'ai eu plusieurs entretiens avec Eskeles avant de me croire en mesure de faire ici quelque démarche formelle.

A mon avis, l'emprunt est subordonné à deux conditions séparées, également essentielles :

1° Au consentement effectif de l'Empereur des Français;

2° A notre crédit plus ou moins grand.

D'après toutes les assurances réitérées de bon vouloir, d'après les témoignages de bienveillance que le Gouvernement français nous donne tous les jours dans une affaire qui est bien plus contraire que favorable à l'intérêt particulier, exclusif de la France, la première de ces conditions se réalisera certainement, et je regarde ce point comme réglé dès maintenant.

Malheureusement le crédit de l'Autriche est tombé bien bas. On nous reproche l'inexécution de conventions antérieures : ce reproche nous fait surtout du tort en Hollande. On se défie beaucoup des mesures financières que nous prendrons pour l'avenir; cette méfiance est générale.

J'ai cru devoir faire faire à Eskeles la connaissance du chef actuel de la maison Perregaux. Le banquier Lafitte jouit de la pleine confiance du Gouvernement ainsi que de celle du public; il est un des directeurs de la Banque de France, de plus, le chef de la maison la plus considérée du pays; il est

Louise, passa par Bruxelles, il annonça lui-même aux autorités de cette ville la résolution qu'il avait prise de consentir à ce que l'Empereur d'Autriche fit un emprunt en France. (*Note de l'Éditeur.*)

parfaitement au courant des intentions du Gouvernement français; personne ne pouvait mieux nous renseigner que lui.

Je prends la liberté de soumettre respectueusement à Votre Majesté un travail qui m'a été remis par ce banquier. Eskeles, de son côté, transmet à Votre Majesté une copie de ce Mémoire, accompagnée de ses observations; je lui laisse donc le soin d'apprécier toute la partie financière de ce document, et je me bornerai à y joindre ici quelques remarques d'un caractère général et politique.

Lafitte part de ce principe que, sans le consentement le plus positif et le plus formel de l'Empereur, aucun emprunt n'est possible en France, ni en Hollande (pays actuellement français), ni dans les États confédérés. Je me suis prononcé plus haut sur ce point d'une manière tout aussi catégorique.

Il prétend, comme conséquence de cette vérité, qu'un emprunt ouvert à Paris, dont les titres seraient cotés tous les jours à la Bourse d'ici et dont les conditions seraient publiées dans le *Moniteur officiel* français, porterait le caractère d'une garantie que, dans la situation actuelle, nulle autre ne pourrait remplacer.

Il prétend aussi que les Hollandais, chez lesquels on espère trouver les souscriptions les plus considérables, prêteraient leurs capitaux à Paris plutôt que chez eux, attendu qu'ils sont timides en affaires, et que, dans le premier cas, ils pourraient figurer sous des noms d'emprunt, tandis que, dans le dernier, ils craindraient peut-être de révéler un degré de prospérité qui pourrait tourner contre eux. C'est Eskeles qui sera le mieux en mesure de trancher cette question sur les lieux mêmes.

D'ailleurs, le plan de la maison Perregaux n'est qu'un premier projet, qui contient, entre autres, un point absolument inacceptable, selon moi. La proposition de nommer un commissaire français près la commission aulique de Vienne qui est chargée des hypothèques, à l'effet d'assurer les droits des créanciers, est positivement inadmissible; le tort que nous ferait cette mesure ne serait, à mon avis, nullement contre-balancé par la nomination d'un commissaire du même genre à Paris.

Un point qui mérite d'être pris en considération est celui-ci :

La députation hollandaise qui se trouve en ce moment à Paris semble avoir l'idée de faire au Gouvernement français la proposition de s'entendre avec lui relativement aux emprunts que l'Autriche a faits antérieurement en Hollande. D'après ce que certains membres de la députation m'ont fait savoir indirectement, cette proposition aurait pour objet la cession de toutes les créances hollandaises au Gouvernement français moyennant du cinq pour cent consolidé.

On m'a représenté ce projet de la Hollande comme une menace dont l'effet pouvait encore être conjuré par des négociations directes avec l'Autriche. Je me suis borné à représenter à l'intermédiaire l'impossibilité où j'étais d'entrer en négociation à propos d'une affaire qui n'était nullement de mon ressort, et, tout en lui disant que je doutais que le Gouvernement français consentît à une tentative de ce genre, je lui fis remarquer que, dans le cas de l'affirmative, il ne pourrait guère en résulter dessuites fâcheuses pour nous.

J'avoue que je n'admets que sous condition la vérité de la première de ces propositions. Dans un moment où le Gouvernement français pourrait avoir intérêt à faire naître des complications entre lui et nous, et dans l'hypothèse formelle que les Hollandais consentissent à céder leurs créances sur l'Autriche, en faisant un rabais considérable, il est certain qu'une négociation de ce genre pourrait avoir quelque succès; mais, selon moi, elle ne réussirait *que dans cette double hypothèse*. Or les Hollandais semblent jusqu'à présent n'avoir nullement l'intention de consentir à des rabais.

Quoi qu'il en soit, toute cette affaire me semble de nature à devoir être portée à la connaissance de Votre Majesté et de la Chambre des finances, et cela surtout dans un moment où il importe de connaître à tous les points de vue les dispositions de toute une classe d'individus, et, selon toute apparence, de la majorité des souscripteurs qu'on espère voir participer au nouvel emprunt.

Je ne puis assez me louer de l'extrême bon vouloir de l'Empereur en ce qui concerne la réussite de nos projets financiers; quand même le changement de la situation ne nous aurait pas valu d'autre avantage que celui-là, ce serait déjà un grand pas de fait. Quel que soit le plan que nous adoptions pour nos finances, il aura certainement l'appui du Gouvernement français.

Malgré tous mes efforts, je n'ai pu parvenir à faire régler les autres affaires que j'étais chargé de négocier. Nous sommes d'accord sur tous les points essentiels, mais on m'a constamment arrêté en soulevant des questions de détail ; aussi ne puis-je douter que l'Empereur ne veuille me faire prolonger mon séjour ici.

Je trouve d'ailleurs pour cela une raison suffisante dans la marche des affaires d'Orient.

En lisant les rapports circonstanciés que j'ai eu récemment l'honneur de soumettre à Votre Majesté relativement aux entretiens que j'ai eus avec l'Empereur sur les affaires turques (n°s 169 et 170), Vous aurez daigné vous convaincre, Sire, que le parti de ce Souverain est pris pour le cas où l'armée russe ferait des progrès marqués, et que son intention n'est pas de s'opposer à la continuation de la guerre, si elle devait se borner à la défense des rives du Danube. L'épuisement progressif et journalier de la Russie ne peut que rentrer dans les plans de Napoléon.

Depuis les derniers revers de l'armée russe et les mesures énergiques prises par la Porte, l'Empereur voit que le danger qui menaçait cette dernière puissance est éloigné; j'ai donc saisi ce moment pour faire demander définitivement à l'Empereur mon audience de congé.

J'ai maintenant la conviction que je ne me suis pas trompé dans mes calculs. L'Empereur n'a pas encore fixé le jour de mon audience de congé, mais il me l'a fait annoncer comme prochain; en même temps, il a donné au ministre des relations extérieures l'ordre de terminer aussitôt que possible toutes les affaires avec moi.

Par suite, je me trouve au moment de régler les autres

points qui faisaient l'objet des négociations, notamment de signer la convention relative à notre commerce de transit, à l'établissement de commandites, d'entrepôts, etc., etc., ainsi que celle qui assure la levée générale du séquestre (n° 172). Aujourd'hui, ces deux pièces ont été soumises pour la dernière fois à Sa Majesté, après avoir subi des modifications insignifiantes ; aussi je me flatte d'avoir entièrement répondu à l'attente de Votre Majesté en ce qui concerne ces deux questions.

Aussitôt après que j'aurai signé ces conventions, je compte expédier un courrier spécial qui sera chargé de les soumettre à la ratification de Votre Majesté ; car pour celle qui est relative à la levée du séquestre particulièrement, j'ai proposé un terme très-court, comme le réclamait l'intérêt de tant de gens qui souffrent de l'état de choses actuel. Par le même courrier, je pourrai avoir l'honneur d'annoncer à Votre Majesté le jour exact de mon audience de congé et, par conséquent, celui de mon départ.

Un point des plus difficiles à résoudre est celui de la situation des Français qui sont à notre service, vis-à-vis de leur ancienne patrie. Toutes les idées gouvernementales de l'Empereur sont mêlées à cette question ; j'ai résumé le dernier travail que j'ai fait là-dessus dans une Note verbale que j'ai remise au ministre des affaires étrangères, et à laquelle il m'a promis de répondre aujourd'hui. *Le plus* que j'ose espérer, c'est d'obtenir le consentement tacite de l'Empereur à ce que des individus qui, d'après le Code Napoléon, ne peuvent jamais cesser d'être sujets français, restent à notre service, toutefois sans mettre les pieds sur le territoire de la France.

Les principes et les idées de l'Empereur sur cette question qui, après l'explosion de la dernière guerre avec l'Autriche, étaient fondés sur des considérations politiques, sont aujourd'hui entièrement abstraits et administratifs, et d'autant plus difficiles à combattre pour la raison dont je viens de parler. Je prie d'ailleurs Votre Majesté de recevoir l'assurance que je mettrai tout mon zèle à hâter la solution de cette question, à laquelle Elle s'intéresse pour de si nobles motifs.

Quant à toutes les autres affaires, politiques ou non, il faut que je me réserve d'en faire l'objet de rapports verbaux aussi bien qu'écrits, que j'aurai l'honneur de Lui soumettre respectueusement à Vienne.

Je suis heureux de me dire que Votre Majesté sera entièrement satisfaite à tous les points de vue, et cette conviction seule peut me consoler d'avoir prolongé mon séjour à Paris si contrairement à mes désirs et à ma volonté.

CONVENTIONS RELATIVES AU COMMERCE DE TRANSIT ET A LA LEVÉE DU SÉQUESTRE SUR LES BIENS DE CI-DEVANT FEUDATAIRES DE L'EMPIRE ALLEMAND.

(Note 51, p. 235, t. I.)

172. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 5 septembre 1810.

172. J'ai l'honneur de soumettre les deux conventions ci-jointes à la haute ratification de Votre Majesté Impériale *.

Celle sur le transit à travers les provinces illyriennes et sur l'établissement d'un point commercial à Fiume a été rédigée dans un sens conforme aux vœux que m'avait exprimés la Chambre aulique des finances. Elle les bornait toutefois à la possibilité d'établir des commandites. En obtenant l'autorisation d'avoir un comptoir composé de sujets autrichiens, régi par un consul autrichien, des magasins tenant à la factorerie, je me flatte d'avoir outre-passé ses espérances.

Le point intéressant de Trieste n'a pas été accordé par l'Empereur, cette malheureuse ville étant destinée à devenir exclusivement un port militaire, ou ce qui est équivalent, étant vouée à la ruine. Des considérations majeures en faveur de Venise ont porté l'Empereur à cette détermination, contre laquelle ont échoué tous mes efforts et tous mes soins.

* Ces conventions ont déjà été livrées à la publicité par les voies ordinaires. (*Note de l'Éditeur.*)

.... La convention sur la levée des séquestres est infiniment plus complète qu'on ne pouvait s'y attendre. Elle épuise tout, et exigera de notre côté plusieurs mesures sur lesquelles je prendrai à mon retour la liberté respectueuse de soumettre mes idées à Votre Majesté Impériale.

La rédaction de la convention a été agréée entièrement dans mon sens par l'Empereur. J'ai tenu à prouver d'une manière non équivoque que c'est à Votre Majesté Impériale et à son insistance que tant de familles malheureuses sont redevables de leur bien-être. Le début de l'article II remplit parfaitement ce but.

En me flattant de la haute approbation de Votre Majesté Impériale, je La prie d'être convaincue qu'il eût été impossible d'obtenir plus dans l'un et l'autre objet que je n'ai l'honneur de Lui soumettre aujourd'hui. Il n'a pas fallu moins que la position générale des affaires du moment, et l'extrême patience que j'ai mise dans ma négociation, pour nous faire obtenir des stipulations qui nous offrent de toute manière plus d'avantages qu'à la France. L'expérience d'une longue série d'années doit avoir convaincu les plus incrédules sur toutes les difficultés que présente ce fait,

---

LE TRÔNE DE SUÈDE.

(Note 54, p. 235, t. I.)

173. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 5 septembre 1810. — **174.** Résumé d'un entretien de Metternich avec Napoléon. Paris, le 8 septembre 1810.

173. Un courrier arrivé ici il y a deux jours, a apporté la nouvelle de la désignation du prince de Ponte-Corvo à la succession au trône de Suède. On dit que la demande formelle sera faite par une députation chargée de solliciter de l'Empereur la permission, pour le prince, de quitter son service, et de ce dernier, l'acceptation de la couronne.

Cet événement affecte beaucoup les Russes. Ils ne voient et ne peuvent voir effectivement dans le choix d'un maréchal français, qu'un pacte entre le futur Souverain de la Suède et son peuple, en vue de reconquérir les provinces perdues dans la dernière guerre. L'influence que la France a exercée sur ce choix leur prouve que les rapports entre les deux Empires sont exposés à des chances faciles à calculer.

On ne peut, d'un autre côté, que difficilement suivre les calculs de l'Empereur des Français.

Le choix d'un maréchal ne peut qu'inquiéter la Russie. Est-il de l'intérêt de Napoléon de la provoquer sous peu? N'a-t-il pas vingt moyens d'atteindre ce but, sans risquer de forcer le Cabinet de Saint-Pétersbourg à choisir, pour l'époque d'une rupture, celle qui conviendrait le moins à la situation de la France? Il est hors de doute que le parti français dans le Cabinet russe doit être on ne peut plus embarrassé de cet événement. Est-il de l'intérêt de Napoléon de le culbuter? Je l'ignore, mais il est prouvé que depuis quelque temps il a l'air de vouer ses soins et ses calculs à cette entreprise.

L'exemple de l'élévation d'un simple maréchal à la dignité royale semble provoquer trop de tentations chez ses collègues pour ne pas causer dans la suite de véritables embarras à l'Empereur. L'éloignement de Bernadotte, que Napoléon détestait de tout temps, ne semble pas compenser le mécontentement des autres maréchaux et les complications qu'il doit causer.

L'élévation de Bernadotte à la dignité royale trouve en dernier lieu beaucoup de détracteurs dans la famille impériale, par la très-juste considération du tort moral que cet événement fait à la dynastie de Napoléon, en multipliant les parvenus sur les trônes.

Ces considérations réunies, qui toutes ont été soumises à l'Empereur, et que souvent il a discutées tant avec des parents qu'avec des personnes jouissant de sa confiance, et même avec moi, ainsi que Votre Majesté aura daigné s'en convaincre par mes rapports antérieurs, ne l'ont pas arrêté dans sa marche. Un mot d'improbation de sa part eût sans doute suffi pour faire

avorter les intrigues en faveur du prince de Ponte-Corvo. Il est prouvé maintenant qu'il les a soutenues de toute manière. J'apprends à l'instant que l'élection du prince de Ponte-Corvo n'a été décidée qu'à la faible majorité de sept voix.

Le prince Alexis Kourakin a quitté Paris il y a deux jours, peu d'heures après la nouvelle de l'élection du maréchal Bernadotte. Sa Majesté lui avait accordé son audience de congé il y a plus de quinze jours. Elle lui a fait attendre le reste du temps une lettre pour son Maître.

L'élection de Bernadotte, au reste, d'après les principes politiques en dernier lieu déployés par la Russie, n'est pas un événement fâcheux pour nous. Le nouveau Souverain de la Suède formera un contre-poids plus ou moins puissant dans un flanc vulnérable de cette puissance, et je ne me permets pas de craindre que le Cabinet de Saint-Pétersbourg, affaissé sous le poids de la peur et d'une guerre compromettante, ne provoque de sitôt des complications qui d'aucune manière ne sauraient encore nous convenir.

Résumé d'un entretien de Metternich avec Napoléon. Paris, le 8 septembre 1810.

174. L'Empereur entama la question par l'observation que l'élection du nouveau Prince Royal allait lui susciter des complications et des embarras.

Moi : « Votre Majesté les a prévus, et il paraît qu'ils entrent dans ses calculs, sans quoi elle les eût évités. »

Napoléon : « J'ai laissé faire la nation. J'ai même très-mal reçu le baron de Rosen, qui m'a porté la lettre d'annonce du Roi. Je ne lui ai pas caché mon étonnement sur la marche que ce Prince avait suivie vis-à-vis de moi. Son avant-dernière lettre ne portait effectivement que l'annonce de son désir de voir le prince d'Augustenbourg succéder à son frère ; la dernière m'informe de l'élection du prince de Ponte-Corvo. J'ai dit à M. de Rosen que le Roi eût bien pu me consulter sur cette question plus tôt; maintenant il est trop tard, je ne puis plus refuser. Le choix du prince de Ponte-Corvo offre deux points

de vue qui me sont désagréables : il compromet mes relations avec la Russie, et il met de nouveau un particulier sur un trône, ce qui fait du tort aux Couronnes.

« La question du changement de religion n'est pas indifférente non plus, et j'en juge par l'effet que cette nouvelle a produit sur l'Impératrice. Elle s'est écriée : « Comment! le « scélérat quitte son Dieu pour une couronne? Jamais aucun « des miens ne se fût prêté à cela. » J'avais offert la couronne au Vice-Roi d'Italie, qui l'a refusée net. »

Moi : « Votre Majesté me parlant avec tant de confiance de ces faits, je ne Lui cacherai pas, avec la même franchise, que je partage toutes Ses considérations et que j'y ajoute celle que l'exemple d'un maréchal montant sur un trône doit nécessairement influer en mal sur ses collègues. Votre Majesté se verra sous peu dans le cas d'en faire fusiller un pour calmer chez les autres leurs idées de grandeur.

« Je suis on ne peut pas plus d'accord sur l'inconvénient de multiplier les particuliers sur les trônes, et il me paraît que Votre Majesté devrait attacher une valeur réelle à rester le seul. »

Napoléon : « Vous avez raison; cette considération, qui m'est personnelle à moi et à mon nom, m'a fait regretter souvent d'avoir placé Murat sur le trône de Naples. Il y a des parents, des cousins, des cousines; tout cela ne vaut rien. Je devais le nommer vice-roi, et en général ne pas même donner de trônes à mes frères; mais on ne devient sage qu'à la longue. Moi, je suis monté sur un trône que j'ai recréé, je ne suis pas entré dans l'héritage d'un autre; j'ai pris ce qui n'appartenait à personne; je devais m'arrêter là et ne nommer que des gouverneurs généraux et des vice-rois. Vous n'avez d'ailleurs qu'à considérer la conduite du Roi de Hollande pour vous convaincre que les parents sont souvent loin d'être des amis.

« Quant aux maréchaux, vous avez d'autant plus raison que déjà il y en a qui ont rêvé grandeur et indépendance.

« Mais je veux vous prouver que je suis resté parfaitement neutre dans la question suédoise. »

L'Empereur sonna son secrétaire de cabinet, et se fit apporter toute la correspondance avec le Roi Charles XIII.

L'Empereur, après m'avoir fait lecture de ces pièces, me dit que la Russie avait joué un bien sot rôle en n'influant pas sur le choix du prince de Suède. « Je ne demandais pas mieux, continua-t-il, que de voir élire le prince d'Augustenbourg; je n'eusse jamais accédé au choix du prince d'Oldenbourg; mais le Cabinet russe devait en agir de même, par des motifs pareils, vis-à-vis du maréchal Bernadotte. » Et voilà ce que l'on gagne *au bénéfice du temps* de M. de Romanzow! Mes nouvelles de Stockholm portent que les Russes n'ont rien fait du tout, se fiant tout bonnement à leur étoile.

« — Connaissez-vous beaucoup Bernadotte, me demanda l'Empereur, et qu'en pensez-vous? »

Moi : « Je ne le connais que par de simples rapports de société, et je ne puis par conséquent me permettre de jugement sur son compte. »

Napoléon : « C'est une tête; moi, du moins, je l'ai toujours jugé et trouvé tel; mais je lui prévois bien des difficultés à se soutenir. La nation attend tout de lui; c'est le bon Dieu auquel elle demande du pain: mais je ne lui vois aucun talent pour régner : il est bon militaire, voilà tout. Au reste, je suis enchanté d'en être quitte, et je ne demandais pas mieux que de le voir éloigné de France; c'est un de ces anciens jacobins avec la tête à l'envers, comme ils l'ont tous, et ce n'est pas ainsi que l'on se soutient sur un trône. Si vous le revoyez, sondez-le un peu, et vous en aurez la même opinion que moi; dans tous les cas, je n'ai pu me refuser à la chose, ne fût-ce que parce qu'un maréchal français sur le trône de Gustave-Adolphe est un des plus jolis tours joués à l'Angleterre. »

AUDIENCE DE CONGÉ ACCORDÉE PAR NAPOLÉON A METTERNICH, AUX TUILERIES.

(Note 56, p. 236, t. I.)

175. Notes de Metternich. Paris, le 24 septembre 1810.

175. L'Empereur m'a chargé de porter de sa part à l'Empereur mon Maître les assurances les plus positives de son amitié et de son plus constant attachement. « Que l'Empereur, me dit-il, se persuade bien que je ne veux que son bonheur et sa prospérité. Qu'il écarte de lui toute idée d'empiétement de ma part sur sa Monarchie. Elle doit s'agrandir, et promptement, par notre alliance. Assurez-le que tout ce qu'on pourrait lui dire de contraire est faux. Je le préfère de beaucoup à aucun de mes propres frères sur le trône de l'Autriche; je ne vois plus aucun sujet de brouille entre nous. »

J'ai touché alors de nouveau à l'article III du traité secret de Vienne*.

« Je vous ai prévenu, Sire, lui dis-je, que je ne quitterais pas Paris sans avoir obtenu de Votre Majesté la révocation de cet article, odieux par sa seule existence et inutile quant au fond. Votre Majesté a abondé dans mon sens le jour où je Lui en ai parlé la première fois. Elle a reconnu que, dès que nous serions décidés à Lui faire la guerre, nous ne nous arrêterions pas à cette stipulation, et que, pour le temps de paix, elle était aussi inutile que dégradante. Elle a reconnu qu'Elle n'avait fait insérer l'article rédigé comme il l'est actuellement, que dans un moment d'humeur contre le Gouvernement autrichien ; c'est vous-même, Sire, qui m'avez dit que sa première rédaction eût offert des moyens de contrôle à la France, tandis que d'après sa rédaction actuelle il n'offre plus que de

* L'article III du traité secret limite l'effectif de l'armée autrichienne à cent cinquante mille hommes.

(*Note de l'Éditeur.*)

l'humiliation en pure perte. Je vous demande donc maintenant l'exécution de la promesse que vous m'avez faite que vous l'annuleriez. » Je demandai à l'Empereur s'il désirait que j'adressasse une note à Champagny sur cet objet, à laquelle il répondrait dans le sens convenu, ou bien s'il voulait faire entrer dans la lettre dont il me chargerait pour l'Empereur mon Maître, une phrase qui atteindrait le même but.

« Je préfère ce dernier mode, m'a répondu l'Empereur ; je ne me souviens pas trop de la rédaction de l'article secret. »

J'avais prévu l'objection, et je m'étais muni d'une copie. L'Empereur la lut et me dit :

« La chose est facile ; j'écrirai à votre Maître que, *étant informé par vous de son désir de voir annulé l'article en question, et ayant appris ainsi la satisfaction qu'en éprouverait l'Empereur, je vous chargerais de lui faire connaître mon empressement à lui donner cette nouvelle preuve d'amitié et de confiance.* Êtes-vous d'accord avec moi sur cette phrase ? »

Je me déclarai satisfait et demandai à l'Empereur quand je pourrais compter sur cette lettre. Sa Majesté me répondit qu'elle me l'enverrait dans la soirée.

Le lendemain, l'Empereur partit pour Fontainebleau. Je vis le ministre des relations extérieures, qui me dit être chargé par Sa Majesté de me faire des excuses de ne pas m'avoir envoyé la lettre qu'Elle m'avait promise, mais qu'Elle en ferait une de ses premières occupations à Fontainebleau. Le duc de Cadore ajouta qu'il restait exprès un jour de plus à Paris, pour pouvoir me la remettre lui-même.

Un courrier expédié par l'ambassadeur, le jour même de mon départ de Paris, me remit la lettre qui renfermait celle que j'attendais de l'Empereur Napoléon.

PROPOSITIONS D'ALLIANCE DE SCHUWALOW.

(Note 58, p. 236, t. I.)

176. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 31 octobre 1810.

176. Le comte de Schuwalow s'est rendu chez moi ce matin et m'a fait les premières ouvertures relativement à la proposition de négociation sur laquelle mon père a eu récemment l'honneur de faire un rapport provisoire à Votre Majesté pendant mon voyage en Styrie.

Je le fis parler, et, après un long entretien, je finis par être pleinement confirmé dans la conviction qui s'était déjà formée dans mon esprit, savoir que la proposition d'alliance faite par Schuwalow n'avait d'autre but que d'amener une alliance défensive entre les deux Cours.

Après de longues circonlocutions et des protestations sans nombre à propos de l'union si désirable de nos Souverains et des dangers d'un avenir plein d'incertitude, le général me dit combien l'Empereur Alexandre souhaitait vivement de prévenir ces périls par un aveu sincère des vues des deux Cours: *par ce moyen,* ajouta-t-il, il serait très-facile de régler plus d'un point sur lequel nous pouvons encore négocier.

Je répondis au comte de Schuwalow que l'Empereur Alexandre ne pouvait douter des sentiments de Votre Majesté; que Vos principes étaient trop connus et trop *éprouvés* pour permettre jamais de supposer qu'il Vous fût possible de Vous en écarter; que je pouvais ramener les désirs de Votre Majesté, qui sont parfaitement d'accord avec Votre intérêt et avec celui de l'Europe tout entière, à un point de vue unique, qui est le maintien de la paix. Par conséquent, ajoutai-je, je n'hésitais pas à lui donner, à lui comte de Schuwalow, pour tranquilliser son Cabinet, la même assurance que l'Empereur Napoléon avait donnée au prince Alexis Kourakin, ministre de l'intérieur en Russie, lors de son audience de congé, et qu'il avait renouvelée récemment au frère de ce dernier, ambassadeur

de Russie à Paris, savoir qu'entre Votre Majesté et la France il n'existait ni alliance défensive ni alliance offensive, mais simplement des liens de famille; que, dans le présent, ces rapports avaient eu déjà les suites les plus heureuses, et que, dans l'avenir, ils assuraient la tranquillité de l'Autriche; qu'ainsi ils rendaient superflue toute alliance politique et promettaient à Votre Majesté les bienfaits d'une indépendance réelle, en tant qu'on peut espérer être indépendant dans l'état actuel de l'Europe, contre lequel Votre Majesté a lutté si longtemps.

Le comte de Schuwalow me fit observer qu'entre nos deux Cours il y avait encore à régler des questions sur lesquelles il importait de s'entendre; il cita les désaccords auxquels avait donné lieu jusqu'ici la réunion des Principautés. Il parla de la médiation entre la Russie et la Porte comme d'une idée qui semblait régner chez nous plus qu'en Russie; mais il la présenta comme une conséquence possible de l'accord qui se ferait entre nous sur notre intérêt général, qui était bien plus considérable.

Je répondis que certainement Votre Majesté devait souhaiter de voir se conclure bientôt la paix avec la Porte, vu que tout mouvement pouvant amener des complications incalculables compromettait en général les intérêts de Votre Majesté, et que toute modification survenant dans l'état actuel des possessions de la Porte, et particulièrement le maintien des Principautés entre les mains de la Russie, était en contradiction directe avec ces intérêts mêmes. Quant à la médiation proprement dite, je savais très-positivement que Votre Majesté n'y attachait aucune importance, attendu que la médiation, si elle n'est pas armée, n'est, à vrai dire, qu'une chimère; si toutefois l'intervention amicale de Votre Majesté entre les deux puissances pouvait avoir pour effet d'amener la paix, Elle s'interposerait avec le plus grand plaisir. Mais, ajoutai-je, nous ne pouvons espérer voir la guerre finir de sitôt, tant que les Principautés seront occupées par la Russie. Je dis un mot du retour de ces provinces sous la domination, ou du moins sous l'apparence de la domination de la Turquie.

Le comte de Schuwalow m'affirma que jamais l'Empereur Alexandre ne renoncerait à incorporer les Principautés à son Empire, mais que, par suite d'une entente commune, nous pourrions nous assurer, même pour l'avenir, de grands avantages dans ces provinces. A ce propos, il toucha la question de la proposition d'un échange de la petite Valachie contre quelques parties de la Pologne, proposition qui avait été faite depuis peu, mais qui, pour des raisons à lui inconnues, n'avait pas été acceptée.

Comme il n'y avait pas moyen de lui faire abandonner cette idée, je lui dis que je ne pouvais pas bien m'expliquer où sa Cour voulait en venir. Il ne me semblait pas qu'une complication politique immédiate fût à prévoir; relativement à notre désir commun de prévenir une difficulté de ce genre, il n'était pas besoin d'une entente particulière; toute négociation, et particulièrement toute convention formelle devait s'appuyer sur une base; or, dans le cas présent, il nous serait difficile de concevoir quel pourrait être ce point d'appui, attendu que la conduite tenue dans les derniers temps par la Russie nous avait, à tous les points de vue, ôté entièrement le moyen de calculer et de connaître les vues de son Cabinet. Aussi nous serions heureux de recevoir toute communication pouvant nous édifier à cet égard; il ne dépendait pas de Votre Majesté de prendre l'initiative; il me paraissait démontré qu'un traité reposant uniquement sur des sentiments qui, d'un côté comme de l'autre, ne pouvaient être mis en doute, serait forcément compromettant.

Le comte de Schuwalow m'assura que si nous renouvelions l'ancienne alliance, jamais la France n'en saurait rien; pour me garantir le silence de la Russie, il engagea la parole du Czar.

« Comment, demandai-je au comte, conciliez-vous l'idée d'une alliance avec l'Autriche avec les rapports que vous avez actuellement avec la France? Votre alliance avec Napoléon a-t-elle cessé d'exister? »

Le comte de Schuwalow dit que les rapports de la Russie avec la France étaient toujours les mêmes, que toutefois l'al-

liance du Czar avec cette puissance ne se rapportait qu'au cas *où nous serions les agresseurs;* comme cette éventualité n'était pas au nombre des choses probables, on pouvait très-facilement concilier avec la stipulation susdite la conclusion d'un traité qui nous assurerait un secours mutuel dans le cas où l'un ou l'autre des contractants serait attaqué par la France. Du moins, il était très-important de pouvoir calculer et déterminer d'avance le rôle que chaque parti jouerait dans ce cas.

Je fis remarquer au comte de Schuwalow que notre situation était bien différente de celle de la Russie; je lui montrai que la Russie était unie à la France par des liens politiques très-réels, tandis que, conformément aux assurances que je venais de lui donner, nous étions entièrement libres de liens de ce genre, liberté dont Votre Majesté sentait tout le prix. Votre Majesté n'avait aucun projet de conquête; la Russie pouvait en puiser l'assurance dans la modération si bien connue de Votre Majesté et dans la conviction dont Elle est pénétrée, qu'à des époques où il est si difficile de *se conserver soi-même, des tentatives de conquête* mènent rarement à un but sérieux.

Le comte de Schuwalow, après m'avoir fait observer que j'éludais la question de l'alliance, en revint à celle des Principautés, et essaya de me montrer clairement l'intérêt qu'avaient pour nous des stipulations en notre faveur.

Je crois, Sire, que le rapport que j'ai l'honneur de Vous adresser ne Vous laissera aucun doute sur ce fait, que toutes ces offres de négociation n'ont d'autre but que de *mettre la Russie à couvert.*

Menacé par un allié à qui l'Empereur Alexandre a sacrifié toutes ses considérations personnelles et tous ses principes, ce prince veut s'assurer le secours de Votre Majesté pour le jour du danger, qui est proche. Engagée dans une lutte qui est en contradiction flagrante avec l'intérêt politique de Votre Majesté, la Russie n'en persiste pas moins dans les projets de conquête qu'elle nourrit à l'égard de la Porte; bien plus, l'Autriche doit être, pour cette puissance, comme un rempart

à l'abri duquel elle pourrait plus librement, et peut-être de la seule manière possible, réaliser ses idées ambitieuses.

Dans toute cette question, Votre Majesté n'arriverait qu'à être entraînée dans les embarras de la Russie, sans pouvoir espérer le moindre profit, et qu'à s'exposer au danger manifeste d'avoir des complications avec la seule puissance que l'Autriche ait à craindre : c'est là une vérité incontestable. Je prie donc Votre Majesté de daigner me donner ses ordres, et de me dire si, pour le cas probable où le négociateur russe reviendrait sur cette question, je puis donner suite aux principes que j'ai posés dans le résumé ci-dessus; si je dois, par conséquent :

1° Continuer d'éluder la proposition d'alliance en alléguant les motifs que j'ai invoqués aujourd'hui;

2° Insister, en m'appuyant sur les raisons que j'ai également exposées plus haut, pour que cette proposition soit séparée des autres points sur lesquels porte la négociation.

RAPPORT PRINCIPAL SUR LES RÉSULTATS DE LA MISSION DE PARIS.

(Note 57, p. 236, t. I.)

177. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 17 janvier 1811. — Résolution souveraine de Sa Majesté, relativement à ce rapport, datée du même jour.

177. Je n'aurais pas tardé à soumettre respectueusement à Votre Majesté, aussitôt après mon retour, un rapport principal sur les résultats politiques généraux de mon séjour à Paris, si ce travail, entrepris avant de m'être initié de nouveau aux détails de l'intérieur, m'avait permis d'exposer à Votre Majesté, dans un document unique et complet, la véritable situation de la Monarchie dans le système politique actuel de l'Europe.

Tourner ses regards vers le dehors sans tenir compte des forces de l'État comme il convient de le faire, et, réciproque-

ment, calculer ces dernières sans prendre en considération la situation politique extérieure, cela est non-seulement inutile, mais encore vraiment dangereux. J'essayerai donc de faire à Votre Majesté un tableau général et complet, mais concis, de l'état actuel des choses; je m'efforcerai de rester étranger à toute illusion et à tout préjugé. C'est sur cette base seulement qu'on peut asseoir un plan politique. Combien il est nécessaire de concevoir ce plan à une époque où il dépend encore plus ou moins de nos propres calculs, où nous pouvons encore mettre dans notre conduite de ces nuances qui déterminent ordinairement la marche de l'ensemble, c'est ce que nous apprend l'expérience de tous les temps, et particulièrement celle d'un récent passé. Le présent travail fera voir, d'ailleurs, que parmi les puissances européennes nous sommes presque la seule qui puisse encore choisir ses moyens d'action.

Un singulier mélange de force et de faiblesse, de besoin d'organisation et de désordre, la soumission et le sentiment d'une oppression intolérable, voilà ce qui frappe l'observateur impartial quand il considère la France et les États confédérés.

Tout le monde est convaincu que la première, que l'inévitable conséquence de la disparition de Napoléon, du maître en qui seul toute la force est concentrée, serait une révolution. C'est précisément ce sentiment que Napoléon exploite pour arriver à la réalisation de ses projets, c'est là peut-être ce qui l'aide le plus puissamment. Selon moi, c'est dans la conviction, partagée par tant de Souverains et de sujets, que la tyrannie sous laquelle ils gémissent n'est que passagère, que réside la véritable cause de la possibilité d'exécuter tant de plans gigantesques et destructifs conçus par un seul homme; l'élévation extraordinaire de cet homme unique ne suffirait jamais à produire l'état de choses que nous avons journellement sous les yeux. Napoléon seul vit et agit dans le présent; les peuples européens vivent tous dans l'avenir, et c'est ainsi qu'il réunit les anneaux extrêmes de la chaîne, sans que l'Europe le remarque. Secrets à leur naissance et dans la première phase de leur développement, les plans du Monarque français sont et restent sa propriété exclusive, jusqu'au moment où, passant

à l'action, il attire sur eux l'attention générale de manière à ne plus pouvoir l'en détourner. Mais à ce moment-là il a déjà exécuté ce que la foule ne croyait encore qu'à l'état de conception. Le côté extérieur des choses était le seul qui ne fût pas encore changé; mais tout, à l'intérieur, était depuis longtemps miné, détruit, refondu, lorsque tout à coup l'on voit apparaître une œuvre complète, au moment où il soulève le voile trompeur qui cachait encore la surface. Chacun de ses actes est un élément qui rentre dans un système général, chaque démarche isolée en apparence est un pas vers les différents buts qu'il poursuit. Aussi n'est-il pas besoin d'examiner combien il est préjudiciable et dangereux de se tromper sur la nature de ces buts, combien il est funeste de se faire illusion sur le véritable état des choses.

La France est loin d'être heureuse. Courbés sous un sceptre de fer, épuisés par une fiscalité sans exemple, écrasés d'impôts, ruinés par l'entière destruction du commerce, les Français ne pourraient supporter leur situation intérieure, si la tristesse de cette situation comparée à celle des pays étrangers n'était pas adoucie par un calme apparent succédant à de longs orages, et par des charges moins lourdes, après tout, que celles qui pèsent sur le reste de l'Europe. Quelle garantie de repos intérieur ne se trouve pas dans la satisfaction du citoyen français qui, sans éprouver la moindre secousse, voit autour de lui tous les États tomber l'un après l'autre, et qui, dans ce calme relatif, se figure être plus heureux que tous les autres peuples européens? Les caisses publiques sont vides, celles du Souverain sont pleines. Par la création d'un domaine extraordinaire dont fait partie tout ce qui afflue de l'étranger, ce dernier s'est assuré, dans une très-large mesure, la possibilité de subvenir aux besoins de l'État, en ayant l'air de n'user que des ressources particulières de la Couronne. La France est incontestablement l'État le plus riche du continent, et, au point de vue financier, elle peut défier toute autre puissance.

Il n'y a pas à songer à un mouvement quelconque dans la France ancienne.

Quant aux sentiments qui règnent dans les États confédérés,

il faut distinguer ceux des princes et ceux des peuples. Les uns et les autres partagent l'espérance d'un avenir meilleur; mais les princes, obéissant exclusivement à des considérations personnelles, liés par des engagements qu'il ne leur est plus possible de rompre, ne se laisseront plus entraîner aujourd'hui, comme jadis, à s'unir contre la France. Ce qu'on peut attendre du sentiment national chez les peuples allemands, les vingt dernières années le disent assez.

Dans les derniers temps, la guerre d'Espagne a pris une tournure qui ne laisse plus guère à la France l'espoir d'un dénoûment heureux. D'après les nouvelles les plus récentes, la situation de l'armée de Masséna, dans le Portugal, est des plus critiques. Jamais Napoléon ne renoncera entièrement à cette entreprise; cela n'est pas douteux pour celui qui connaît le caractère du conquérant. Quant aux modifications qu'il apporterait à ses plans en cas de revers sérieux, on peut d'autant moins les déterminer à l'avance, que l'état de ses affaires dans la Péninsule est nouveau pour lui, et plus encore pour tout observateur étranger.

Il me semble toutefois que, dans le cas où les armes françaises seraient absolument malheureuses, on peut tirer hardiment deux conclusions : l'une, c'est que des revers en Espagne seraient invariablement le signal de nouvelles révolutions sur d'autres points; l'autre, c'est qu'étant donnée la situation actuelle de la France, même en admettant l'hypothèse la plus favorable pour les Espagnols, la guerre au delà ou même en deçà des Pyrénées ne devra être considérée, par toutes les autres puissances menacées, que comme une diversion partielle et peu capable de changer les conditions de l'ensemble; comme une diversion qui n'aurait une véritable valeur militaire que si une puissance engagée dans une guerre avec la France remportait de grands et sérieux avantages.

L'Angleterre se trouve dans une situation fort critique. Autant il est certain que le continent supporte la principale et la plus lourde des charges qu'entraîne pour tous la continuation de la guerre, autant il est vrai que l'Angleterre ressent le contrecoup de cet état de choses. Personne ne peut prévoir laquelle

des deux puissances résistera le plus longtemps et vaincra l'autre; mais ce qui est positif, c'est que les sacrifices pécuniaires qui s'imposeront à l'Angleterre lors de la première guerre qui éclatera sur le continent, seront forcément limités. Il faut ici tenir sérieusement compte de l'impossibilité presque absolue d'envoyer les subsides.

La Russie, placée, par la déplorable politique qu'elle a suivie en dernier lieu, dans une situation qui la rend dangereuse pour tous ses voisins et impuissante contre la France, cette puissance qui n'a pas d'argent, qui n'a pas de cohésion intérieure, se voit dans le cas d'invoquer du secours sans pouvoir en retour prêter à d'autres un secours effectif.

La Prusse ne peut plus être comptée au nombre des puissances.

Après ces observations générales, je crois pouvoir me rapprocher du but du rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté, et examiner les deux grandes questions suivantes :

1. *Quels sont les plans que Napoléon médite en ce moment, et quels sont les moyens qu'il a de les exécuter?*

2. *Quel est le rôle que l'Autriche va avoir à jouer?*

Parmi les vues que j'ai eu l'honneur de soumettre respectueusement à Votre Majesté depuis que je suis entré dans la carrière diplomatique, mes idées et mes appréciations sur le fond des projets et des plans de Napoléon n'ont jamais varié.

Le but monstrueux qui consiste dans l'asservissement du continent sous la domination d'un seul a été, est encore le sien. Concevant ses moyens d'action avec un sang-froid merveilleux, les employant dans toutes les circonstances, importantes ou non, avec une promptitude, avec une habileté sans égale, Napoléon a fini par s'élever à un degré de puissance tel qu'il peut bien mettre lui-même des bornes à son ambition, mais que nulle puissance humaine ne saurait le faire avec des chances de succès qu'on pût calculer d'avance.

Examiner les causes qui ont amené cette formidable situation, les examiner en ce moment où il ne faut envisager que le *présent* et l'*avenir,* ce serait s'écarter du but que je me suis

proposé en rédigeant le présent rapport. L'histoire des vingt dernières années nous présente une suite non interrompue de fautes morales, politiques, militaires et financières commises par toutes les puissances européennes. Pas une n'est exempte de reproche, pas une n'a travaillé à son salut en employant des moyens pratiques, en suivant des voies pouvant la conduire au but! Mais la faute n'en est pas aux puissances seules. L'apparition d'un grand Empire renaissant de ses cendres et s'élevant au milieu de l'Europe, disposant de forces nouvelles, immenses, a produit journellement des effets par trop violents pour pouvoir être comprise du grand nombre et utilisée dans l'intérêt de la société. Quand même un concert momentané s'est produit de nos jours entre les puissances prépondérantes, la divergence se manifestait aussitôt en ce qui concernait le but. L'inévitable inconvénient des coalitions se faisait sentir et s'affirmait à chaque entreprise, et malheureusement l'expérience démontrait que la France savait faire tourner à son profit même les victoires particulières remportées par les coalisés.

Le plus grand triomphe de la politique française fut la paix de Tilsit. C'est par elle que Napoléon put enfin couronner les tentatives qu'il avait faites depuis des années pour dominer le Cabinet russe, sans pouvoir y réussir. Tout ce que fit perdre à Napoléon la mort de Paul I[er], tout ce qui n'avait été qu'effleuré en 1804 par la déplorable médiation franco-russe, le conquérant le retrouva, l'exécuta à Tilsit. Depuis le 7 juillet 1807, c'était à peine s'il restait un obstacle qui pût empêcher l'accomplissement de son œuvre. Les deux grandes puissances qui auraient été indestructibles si elles avaient été unies, l'Autriche et la Russie étaient séparées. Tous les événements qui s'étaient accomplis depuis Tilsit, tous ceux qui, selon toute apparence, ne se dérouleront que trop vite dans un avenir prochain, sont et ne seront plus que des conséquences de ce *système d'isolement*.

En 1808 et en 1809, le Cabinet russe agit avec un aveuglement sans exemple. Oubliant l'inévitable contre-coup que la Russie elle-même devait en ressentir, le comte de Romanzow donna à la politique de son Souverain une direction tout à fait

fausse. A côté du plus grand conquérant dont l'histoire eût parlé depuis des siècles, Alexandre devait aussi apparaître en conquérant. Comme objets d'agrandissement, Romanzow choisit les États de voisins paisibles, inoffensifs, et au lieu de *se conserver elle-même,* la Russie détruisit, ou, depuis la paix de Tilsit, elle aida à détruire successivement tout ce qui servait à la protéger. Au moment où éclata la dernière guerre, la perte de l'Autriche était déjà résolue dans la pensée de Napoléon.

Toutes les proclamations de l'Empereur et de ses lieutenants, ses attaques personnelles, et l'abaissement prémédité des membres de la Maison régnante d'Autriche, prouveraient l'exactitude de cette proposition, si d'ailleurs je n'avais des raisons bien plus fortes encore pour l'affirmer comme une vérité positive. Que l'on compare avec la marche que le monarque français a suivie depuis des années à l'égard de l'Autriche et de la Prusse (qui n'étaient que des empires destinés à être morcelés), celle qu'il suivait à la même époque à l'égard de la Russie, et l'on sera convaincu que Napoléon voulait d'abord passer sur les ruines de l'Autriche et de la Prusse avant d'arriver à refouler la Russie dans les déserts de l'Asie.

Toutefois, le mariage de l'Empereur des Français avec l'auguste fille de Votre Majesté donna aux affaires une tournure inattendue, que rien ne pouvait faire prévoir. Je crois ici devoir jeter un jour nouveau sur cet événement en le considérant sous un point de vue auquel on ne songe pas assez d'ordinaire, bien qu'il soit le seul qui permette de calculer les conséquences du fait.

En toute circonstance, qu'il détruise ou qu'il élève, Napoléon parle de *garanties*. Prise dans son acception traditionnelle, cette expression est inconciliable avec sa manière d'agir. Ordinairement, une garantie ne repose que *sur l'état politique des relations d'une puissance avec une ou plusieurs autres*. A vrai dire, dans une garantie Napoléon ne fait pas grand cas du côté politique, il vise au réel, il veut un *gage*. C'est ainsi que même toute usurpation devient pour lui une garantie *de sa force à*

lui ou de *l'existence de sa dynastie*. La raison qu'il ne manque pas d'alléguer quand il renverse un nouveau trône, c'est qu'il lui faut une *garantie*. Son but en choisissant ce terme est de donner, nominalement du moins, à la mesure la plus injuste, la plus choquante, l'apparence d'un droit fondé sur la conservation personnelle ou la légitime défense.

En épousant la fille de Votre Majesté, Napoléon trouvait dans sa pensée une garantie qu'autrefois, même peu de temps avant qu'il conçût ce nouveau plan, il avait cherchée vainement dans le renversement du trône d'Autriche.

Cette idée de garantie explique le changement radical qui s'est opéré dans la situation de Votre Majesté vis-à-vis de l'Empereur des Français. La Russie n'a pas prévu ce changement de situation, et à l'époque du mariage, qui est si importante pour toute l'Europe, le comte de Romanzow a donné une nouvelle preuve de la manière fausse dont il envisageait l'état des choses. Dans le fait où Votre Majesté cherchait et trouvait le salut, lorsque la fille et la descendante de tant d'Empereurs, cette princesse qui vivra éternellement dans le souvenir de la postérité, faisait à sa patrie le plus grand des sacrifices, Romanzow ne voyait qu'une source de désunion entre la France et l'Autriche, dérivant de mesquines considérations de famille et d'alliance, d'une désunion qui, sans prêter matière de sitôt à une rupture ouverte, continuerait cependant de permettre longtemps encore à la Russie de s'agrandir librement aux dépens de ses voisins et d'achever, sans exciter l'attention, l'œuvre qu'elle avait entreprise.

C'est sur ces vérités, évidentes pour moi, que se base ma conviction que sans les liens de famille qui unissent l'Autriche à la France, le corps politique des États autrichiens n'aurait pas résisté au choc dont il aurait infailliblement ressenti le contre-coup en 1811 au plus tard, et qu'il n'aurait fait ainsi qu'avancer le moment de sa dissolution, si même nous avions pu subsister jusqu'à ce jour.

S'il est incontestable que les liens de famille qui existent entre l'Autriche et la France ont éloigné les États de Votre Majesté de la première ligne d'attaque de la France, d'autre

part il était facile de prévoir que le conquérant français, surtout en admettant de très-grands succès ou de très-grands revers dans la guerre d'Espagne, chercherait, dans le premier cas, un nouvel aliment à son activité, dans le second, les moyens d'étourdir ses adversaires en créant de nouvelles complications du côté opposé.

Sous différents prétextes, l'Empereur me fit prolonger mon séjour à Paris jusqu'au moment où il espérait être fixé lui-même sur ce que l'avenir allait lui réserver. Ce moment vint lorsque le choix du Prince Royal de Suède fut décidé, et que la vigoureuse résistance de l'armée anglaise en Portugal l'eut averti de ce qu'il devait craindre.

Aussitôt après mon arrivée à Cilli, je pris la liberté de soumettre respectueusement à Votre Majesté deux « précis de conversations » avec l'Empereur des Français.

Le premier, relatif aux affaires de Suède, fournit la meilleure preuve historique à l'appui de la marche politique suivie par Napoléon lors de cet événement, qui eut une importance si décisive dans l'histoire actuelle (n[os] 173 et 174).

Le second montre dans un tableau concis, plus concis peut-être que cela n'eût été possible dans toute autre situation, *l'état actuel des choses tout entier, retracé à grands traits* *.

Votre Majesté voudra bien se convaincre que nous sommes en présence des questions suivantes, qui sont grandes et décisives :

1° *L'Autriche peut-elle empêcher une nouvelle guerre d'éclater sur le continent?*

2° *Quelle devra être notre marche politique, et quelle attitude l'Autriche devra-t-elle prendre lorsque la guerre éclatera entre la France et la Russie?*

Ma conviction intime me dit de répondre sans hésiter à la première question : Non!

La seconde mérite d'être l'objet des réflexions les plus mûres et les plus approfondies. De la résolution que prendra Votre

* Voir l'entretien du 20 septembre 1810 avec Napoléon, p. 109, t. I, et la note 55 y relative, p. 236, t. I. (*Note de l'Éditeur.*)

Majesté dépend le bien que l'Autriche peut encore attendre, ou la ruine assurée, peut-être prochaine, de la Monarchie.

Loin de m'imaginer que notre situation soit autre et plus favorable que celle où nous nous trouvons en réalité, je crois que, vu le complet épuisement de nos finances, la réduction de l'armée qui en a été la conséquence, et notre état de faiblesse absolue, il faut borner en ce moment toute notre politique extérieure *à écarter autant que possible toute catastrophe,* (et toute guerre nouvelle nous y conduit). C'est dans ce sens que j'ai agi à Paris; le fait est attesté par les rapports que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté dans le courant de l'été dernier, ainsi que par ma conduite à l'égard de l'Empereur Napoléon et des envoyés de Russie près la Cour de France; c'est dans ce sens que Votre Majesté a daigné, en toute circonstance, m'autoriser à donner au Cabinet de Saint-Pétersbourg la preuve la moins équivoque que, contrairement à la marche politique que la Russie a suivie dans les derniers temps, l'Autriche était libre de tout lien avec la France; *c'est dans ce sens,* enfin, qu'*il faut continuer de marcher jusqu'à l'extrême limite du possible.*

J'ai déjà établi cette proposition, *que Napoléon a atteint son but final par l'isolement de l'Autriche et de la Russie.* Si ces deux puissances s'unissaient de nouveau, n'y aurait-il pas dans leur union un moyen de salut? Ne nous exposons-nous pas à un reproche fondé si nous ne prêtons pas les mains à ce rapprochement que la Russie désire aujourd'hui?

Cette question est certainement une des plus naturelles qui puissent se présenter, et au premier abord elle offre les points de vue les plus variés. Pour l'observateur qui embrasse d'un coup d'œil tout l'ensemble, c'est-à-dire la politique de Napoléon et ses moyens offensifs, la politique du Cabinet russe et ses moyens défensifs, notre situation à nous, considérée sous le rapport géographique, militaire et financier, pour l'observateur qui envisage ainsi les choses, il ne peut subsister le moindre doute relativement à ce fait, que Napoléon n'a pas abandonné *cet isolement* à la volonté des puissances, mais qu'il l'a basé sur le *fait,* sur l'*état réel des choses.*

Si nous admettons comme une vérité démontrée que tous nos efforts, que toute notre activité politique doivent se borner à gagner du temps, à retarder toute guerre, nous ne pouvons nous dissimuler que, lors même que la conduite noble et désintéressée de Votre Majesté serait capable de contenir jusqu'à un certain point le torrent qui menace de nous détruire, il n'est pas en notre pouvoir de l'arrêter tout à fait.

Si Napoléon a décidé d'attaquer la Russie, Votre Majesté ne peut, dans l'état de choses actuel, que détourner la guerre de cette puissance et l'attirer sur Elle-même au lieu de la laisser se porter vers le Nord. Elle ne peut qu'exposer l'Autriche à la première attaque, pendant que la Russie rassemblera des forces dans l'intérieur de l'Empire. Quant à triompher dans cette lutte à laquelle nous ne sommes pas préparés, nous ne pouvons en avoir la moindre espérance.

Ainsi que Votre Majesté a daigné s'en convaincre par la lecture de l'annexe n° 2, Napoléon nous fournit une nouvelle matière à de mûres et sérieuses réflexions. La situation est neuve pour nous. Nous avons le choix des partis à prendre !

Napoléon nous présente trois alternatives : *union de l'Autriche avec la Russie; alliance effective de l'Autriche avec la France; neutralité de l'Autriche.*

Il m'est impossible de faire entrer la première alternative dans mes calculs. Les forces militaires de Votre Majesté seraient paralysées même avant qu'on en fît usage; l'ennemi sera dans la capitale de l'Empire, la Galicie sera en pleine insurrection avant que nous ayons, sur quelque point en arrière, soixante-dix mille hommes en état de se battre. Dans une pareille situation, il est évident qu'on ne saurait espérer la réalisation de ce rêve si souvent caressé, mais toujours déçu, d'un soulèvement en masse qui n'est possible qu'à la condition d'avoir été précédé de succès considérables. Quant à l'avantage que Votre Majesté peut se promettre de la coopération de la Russie, et, dans l'hypothèse ci-dessus, du secours de la Russie, l'histoire des guerres antérieures montre ce qu'on peut espérer. Si la Prusse comptait encore pour quelque chose, il faudrait que tout calcul favorable cédât à l'expérience du

passé et à la connaissance positive *de la ferme volonté qu'a le Roi de ne chercher son salut, dans le cas où la guerre viendrait à éclater, que dans l'union avec la France.*

Il ne reste donc plus que deux cas possibles : *celui d'une union active avec la France, et celui de la neutralité de l'Autriche.*

Consentir à toute réunion des forces militaires de l'Autriche avec celles d'une puissance dont le but exclusif est la destruction de l'ordre de choses qui a existé jusqu'à ce jour, et qui ne vise qu'à dominer seule, ce serait faire la guerre à des principes sacrés, immuables, et par conséquent aux intérêts les plus directs de l'Autriche. Le caractère propre de la situation de l'Autriche est la hauteur morale d'où les événements les plus funestes n'ont pu la faire déchoir. Votre Majesté est le point central; Elle est le véritable, l'unique représentant qui reste encore d'un ordre de choses consacré par le temps et reposant sur le droit éternel, immuable. Tous les yeux sont fixés sur Votre Majesté; or, il y a dans ce rôle une grandeur que rien ne saurait remplacer.

Le jour où des troupes autrichiennes marcheront côte à côte avec les bandes françaises et confédérées, et prendront part avec elles à une guerre de destruction, ce jour-là Votre Majesté aura déposé ce noble caractère. Moralement, nous descendrons, dans ce cas, au niveau des confédérés; politiquement, nous tomberons dans toutes les fautes que le Cabinet russe a commises dans les derniers temps. *Il n'y aurait vraiment que l'impossibilité absolue d'agir autrement qui pourrait nous forcer à jouer ce rôle.*

La neutralité dans tout ce qu'elle a de strict offre, conformément aux idées fort justes exprimées par Napoléon (dans son entretien du 20 septembre), plus d'un danger sans aucun avantage. Il est incontestable qu'il y a danger pour nous dans un trop grand affaiblissement de la puissance de la Russie, et qu'il y a danger égal dans la possession de la Galicie après le rétablissement du Royaume de Pologne. Par une stricte neutralité, nous n'évitons ni l'un ni l'autre de ces périls.

Une fois la paix avec la Russie conclue et le résultat de la

guerre contre la Russie décidé, la stricte neutralité ne nous donne aucun droit à des ménagements de la part de la France, et nous n'en sommes pas moins exposés à recevoir du Cabinet russe les reproches les plus vifs.

Le moyen de trancher d'une façon pratique ces graves questions me semble se résumer en un seul point de vue, et ce point de vue, c'est la Galicie.

Pour nous épargner des déceptions volontaires, il ne nous reste qu'à soumettre à un examen sérieux le point dont je viens de parler, sans aucune prévention ni pour ni contre, et qu'à examiner de même l'objet de compensation mis en avant par Napoléon, c'est-à-dire l'Illyrie.

Napoléon nous a initiés à la marche de son plan d'opération contre la Russie. C'est devant nous qu'il a prononcé pour la première fois le nom de la Pologne, et, d'après ma conviction intime, ce mot renferme la garantie de la future victoire de la France sur la Russie.

Bien des gens, et, dans le nombre, des observateurs de sang-froid, mais qui ne voient qu'un côté de la véritable situation de l'Europe, croient que l'explosion d'une guerre contre la Russie sera forcément, vu les sentiments dont tous les peuples sont animés aujourd'hui, le signal d'un soulèvement général, et par conséquent le précurseur des victoires russes.

Napoléon, qui connaît au moins aussi bien que nous les sentiments des peuples, n'entreprendrait pas cette nouvelle lutte s'il lui fallait la soutenir avec ses propres ressources.

Mais fidèle à sa vieille politique, il apparaît, dans cette lutte, à la tête de quatre-vingt à cent mille Français tout au plus, et avec le reste de ses troupes il occupe les pays situés entre le Rhin et l'Oder, pendant que deux cent mille confédérés et Polonais, réunis aux quatre-vingt mille hommes dont j'ai parlé, propageront l'incendie et soulèveront tous les pays jusqu'à l'extrême limite de l'ancienne Pologne. On ne saurait guère compter sur une insurrection de l'Italie sans le secours actif d'une puissance étrangère, — et l'Autriche seule pourrait être cette puissance; — c'est ce que prouvent la dernière campagne et toutes celles qui l'ont précédée. Pour tenir en

bride l'Allemagne et l'Italie, pour étouffer dans son germe tout mouvement populaire ou pour le maintenir à l'état partiel, de manière à l'empêcher absolument d'être efficace, trois cent mille Français qu'il jettera dans ces pays seront plus que suffisants.

Qu'adviendra-t-il de la possession de la Galicie pendant que le Royaume de Pologne renaîtra de ses cendres et après sa résurrection? Cela est facile à prévoir; il suffit pour cela d'observer, même superficiellement, l'esprit de cette nation ; je ne crois donc pas trop m'aventurer en disant que, pour moi, la question se réduit par le fait au point suivant :

Devons-nous perdre la Galicie sans compensation ou la céder contre une compensation?

Il est bien difficile de trouver une compensation pour la perte de la Galicie, cela ne peut faire l'objet d'un doute. Toutes les provinces illyriennes, par conséquent la partie cédée de la Carinthie, la Carniole, le pays de Gœrz, la Croatie, le littoral hongrois, la Dalmatie, n'offrent pas de compensation en population ni en revenus.

Au point de vue politique et commercial, ces pays sont préférables sans contredit.

Ils le sont au point de vue politique, parce que, par la possession de l'Illyrie, nous nous rapprochons de notre ligne d'activité politique naturelle. Les avantages d'une frontière qui nous met en contact avec l'Italie, avec le Tyrol, les communications directes avec des pays qui nous ont toujours été dévoués, ne sont pas à comparer avec la frontière qui nous met en rapport avec la Russie.

Nous reprenons, dans le groupe des États européens, la place d'où nous avons été chassés dans les derniers temps.

Au point de vue commercial, toute la côte septentrionale et orientale de la mer Adriatique présente des avantages que la Galicie ne peut offrir.

Pourtant, si je ne m'appuyais que sur ces avantages, je n'oserais pas, par ce temps de révolutions générales et journalières, arrêter ma pensée sur un changement quelconque dans les possessions de l'Autriche, si nous ne courions le danger

de perdre sans aucune compensation l'objet de notre délibération, la Galicie, lorsque la guerre de Russie serait terminée.

Je m'abstiens de toute réflexion sur le profit ou le dommage qui résulterait pour l'Autriche du rétablissement d'un Royaume de Pologne. Napoléon n'a qu'un mot à dire pour que la Pologne surgisse comme un corps considérable et puissant. Pour réussir dans cette entreprise, il n'a pas besoin de notre concours. Si dans cette question, qui, à l'époque où la France était impuissante, se débattait exclusivement entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, notre voix avait aujourd'hui quelque chance d'être écoutée, si la résurrection de la Pologne ne devait pas nous coûter de trop grands sacrifices, je trouverais de l'avantage pour nous dans le rétablissement de cette vieille Monarchie. Je ne me permets cette réflexion qu'en passant; car je suis loin de mêler à l'*inévitable* des considérations sur ce qui est utile ou nuisible.

Une observation toute naturelle est la suivante, qui est fondée sur le rapprochement entre les propositions d'échange que Napoléon m'a faites à Paris et les plans que, jusqu'à ce jour, on a attribués à ce monarque. L'observateur impartial est en droit de se faire cette question : Comment Napoléon peut-il vouloir aujourd'hui rapprocher une seconde fois l'Autriche de l'Italie et avoir l'intention de sacrifier ses communications directes avec la Porte?

Ce point de vue se prête certainement à un examen approfondi. On peut toutefois répondre à cette question, si l'on considère la marche politique que ce monarque suit en général. Il sacrifie toujours le petit au grand; aussi, le jour où la guerre avec la Russie sera une chose résolue, le rétablissement de la Pologne sera le but qu'il poursuivra en première ligne; cela ne saurait faire l'objet d'un doute. Mais, même en admettant cette hypothèse, nous serons, par le fait, plus fondés à agir avec la plus grande prudence et à écarter de nos plans toute initiative prématurée.

Après avoir exposé à Votre Majesté l'état actuel des choses, après l'avoir examiné en m'appuyant sur des faits, j'oserai, Sire, dans les graves circonstances que traversent l'Empereur

d'Autriche et votre auguste Maison, prier Votre Majesté de me tracer de la manière la plus nette la marche politique que nous aurons à suivre.

Sauf meilleur avis, la conduite qu'il nous faudrait tenir serait, selon moi, la suivante :

1° Votre Majesté contribuerait au maintien de la paix entre la France et la Russie, autant que cela pourrait se faire, par les voies diplomatiques. Au nombre des moyens de négociation, je compte :

a. A l'égard de la France, une attitude excluant tout désir d'étendre les limites actuelles de la Monarchie ;

b. A l'égard de la Russie, la persévérance dans notre conduite actuelle, qui est basée sur ce fait, que nous voulons dissiper toute crainte non fondée que pourraient faire naître nos rapports politiques avec la France, et ôter aux Russes l'espérance trompeuse d'une alliance effective de l'Autriche avec eux.

2° Si la guerre est inévitable malgré les efforts de Votre Majesté, et si nous sommes assez heureux pour atteindre l'époque où elle éclatera sans être trop tourmentés par les sollicitations de la France, Votre Majesté devrait saisir le premier moment favorable pour entamer des négociations relativement à la cession, moyennant dédommagement, d'une partie de la Galicie qui serait à déterminer, en tenant compte de la question militaire et de la question financière.

3° A titre de compensation, Napoléon offre toute l'Illyrie actuelle. Il me semblerait désirable d'obtenir :

a. L'Illyrie, en y comprenant la Dalmatie, les îles de Quarnero, l'Istrie vénitienne jusqu'à la limite formée par l'Isonzo;

b. La haute Autriche, du moins la partie cédée du district du Hausruck, et, si c'est possible, la partie autrefois limitée par l'Inn ;

c. Une partie de la Silésie; cette compensation, toutefois, ne serait que conditionnelle, et dépendante du démembrement de la Prusse qui sera, selon moi, une conséquence inévitable de la prochaine guerre.

4° Il y aurait à faire discrètement et sans bruit une étude sur ces différents points; ce n'est qu'à la suite de ce travail

préliminaire qu'il sera possible d'examiner sérieusement nos demandes de compensation.

Si Votre Majesté daigne approuver la proposition que j'ai l'honneur de Lui soumettre relativement à la base à adopter pour notre point de vue politique actuel, je me réserve de Lui présenter, dans un rapport séparé, mes études sur les points de détail que comprend cette question générale.

METTERNICH, *m. p.*

RÉSOLUTION SOUVERAINE.

D'après la situation que vous avez exposée nettement dans votre rapport, je trouve qu'il convient d'adopter, pour la marche politique à suivre, les principes suivants : travailler dans la limite du possible à éviter et à empêcher toute espèce de complication politique, en tant que cela peut se faire sans préjudice pour nous-mêmes; dans le cas où les complications politiques ne pourraient être empêchées, observer une stricte neutralité et en tirer le meilleur parti possible, en tant que nous pourrons le faire sans violer les principes de la légalité et de la justice. Si, pour éviter un plus grand mal, il fallait en venir à l'échange de la Galicie, on tâcherait de faire en sorte que du moins cet échange eût lieu sans que ma Monarchie y perdît rien. A ce propos, vous aurez soin de vous renseigner exactement, mais d'une manière discrète, sur la valeur de cette province ainsi que de celle qu'il nous conviendrait d'obtenir en retour; vous me présenterez le travail que vous aurez fait à ce sujet, travail dans lequel vous aurez d'ailleurs à étudier toutes les mesures qu'il convient d'arrêter et de prendre conformément aux principes que j'ai résolu de suivre; le tout me sera soumis, pour que j'en prenne connaissance et que je l'approuve.

Vienne, le 17 janvier 1811.

FRANÇOIS, *m. p.*

AVANT ET APRÈS LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

(1811-1812.)

1811.

SUR LA POSITION ET L'ATTITUDE DE L'AUTRICHE DANS LA GUERRE QUI MENACE D'ÉCLATER ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE.

(Note 61, p. 239, t. I.)

178. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 26 mars 1811. — 179. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 25 avril 1811. —180. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 28 novembre 1811.— 181. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 15 janvier 1812. — 182. Audience de Schwarzenberg chez Napoléon (E. D.), le 17 décembre 1811.

178. Tout prouve qu'en ce moment Napoléon est encore loin de chercher la guerre avec la Russie. Il n'est pas moins vrai que l'Empereur Alexandre s'est, sans le savoir et sans le vouloir, livré à un parti qui demande la guerre ; il la provoquera lui-même, parce que le moment est proche où il ne pourra plus résister à la réaction dans l'intérieur de ses États, ni lutter contre l'esprit de son armée. Le désaccord qui existe entre le parti opposé au comte de Romanzow et ce ministre va probablement dégénérer en une guerre entre la Russie et la France.

J'ai presque perdu l'espoir de voir la paix maintenue; la guerre ne pourrait être évitée que si Napoléon consentait à faire des concessions. Or, le passé ne nous fournit aucun

exemple d'un fait de ce genre; d'ailleurs, j'ai bien des raisons de supposer que le Cabinet russe considérerait toute concession de la France comme une preuve que le moment présent ou prochain serait nécessairement, pour les armes russes, le moment le plus favorable pour prendre l'offensive.

La conduite politique de la France à notre égard n'est pas équivoque. On désire nous pousser en avant; on veut nous brouiller avec la Russie sous le prétexte de la question turque. Il me paraît peu probable en ce moment que la France se réserve de prendre parti pour l'un ou pour l'autre quand elle le jugera à propos. D'après la situation actuelle, Napoléon ne peut viser qu'à chercher dans une opération tentée soi-disant en notre faveur un prétexte pour commencer la guerre avec la Russie.

Depuis longtemps la Russie avait essayé de nous entraîner à servir activement ses intérêts. L'entreprise a échoué; d'après la dernière déclaration du Cabinet de Saint-Pétersbourg, cette puissance semble ne plus désirer que notre complète neutralité. Toutefois, la possibilité d'une proposition d'échange faite par la France relativement à la Galicie occupe son attention, comme il est naturel. Pénétrer ce secret et déguiser les moyens d'y arriver sous une forme qui semble promettre à Votre Majesté un agrandissement quelconque de Ses États, tel est, à n'en pas douter, le but en vue duquel l'Empereur Alexandre Lui a adressé sa dernière lettre autographe.

Pour répondre à ces vues moitié avouées, moitié cachées de la Russie, j'ai cru devoir faire encore une déclaration verbale au comte de Stackelberg et transmettre des instructions analogues au comte de Saint-Julien; j'ai informé l'un et l'autre :

1° Que Votre Majesté était prête à s'employer de tout Son pouvoir au maintien de la paix;

2° Que, dans le cas où la guerre éclaterait, Votre Majesté se conduirait comme une puissance indépendante, qui toutefois, vu sa position géographique, avait besoin d'agir avec une grande circonspection ;

3° Qu'il était impossible, comme la Russie le reconnaissait elle-même, que Votre Majesté prêtât un concours actif à cette

puissance dans un moment où Vous viviez sur un pied d'amitié avec la France et où Vous n'étiez fondé à formuler aucun grief contre elle, dans un moment où Votre Empire avait besoin de faire appel à toutes ses forces pour cicatriser de grandes plaies à l'intérieur.

Je ne saurais dissimuler à Votre Majesté que les explications ci-dessus pourraient fort bien ne satisfaire qu'à moitié le Cabinet russe, et que si nous tenons compte du caractère de cette Cour, qui, on le sait, franchit facilement les limites du vraisemblable, il ne serait nullement impossible que nous fussions exposés à des complications d'un genre tout particulier.

Le comte de Stackelberg est venu me voir avant-hier ; il m'a montré une lettre écrite en entier de la main de son Maître et m'en a lu le passage suivant :

« Vous correspondrez avec moi directement, et vous adresserez vos lettres et courriers, dans les occasions délicates, à M. de Koscheleff, qui jouit de toute ma confiance. Le chancelier ne saura rien de leur contenu. »

Il ajouta verbalement que l'Empereur Alexandre aurait déjà éloigné son chancelier, si cette démarche n'était pas une déclaration de guerre contre la France. Dans le cours de mon entretien avec lui, j'ai remarqué quelques tournures de phrases qui me firent supposer qu'un jour, étant données certaines circonstances, l'occupation de la Galicie pourrait bien s'effectuer sans notre consentement. La marche excentrique du Cabinet russe, que nous ne connaissons que trop, et dont le plan formé par la Russie contre la Prusse, lors de la campagne de 1805, nous fournit un exemple très-concluant, ne nous autorise-t-elle pas à admettre *comme possible ce qui paraît l'impossibilité même?*

Je crois donc devoir solliciter de Votre Majesté l'autorisation de m'expliquer avec le comte de Stackelberg dans un entretien tout amical, qu'il faudrait amener sous un prétexte convenable, et de lui déclarer nettement que Votre Majesté serait forcée de considérer toute violation de son territoire comme une déclaration de guerre.

A ce propos, je pourrais également être amené à lui faire

des représentations sur la concentration de troupes russes près des frontières de la Galicie et de la Bukowine. Il serait très-facile d'arriver à convaincre le comte de Stackelberg que des mesures militaires de ce genre finiraient par nous forcer à mettre notre armée en mouvement, et que, par ce moyen, la Russie pourrait bien créer une situation qui serait en opposition directe avec nos vœux et nos intérêts respectifs. Ce n'est que d'après les réponses plus ou moins précises de l'envoyé russe qu'on pourrait déterminer le plus ou le moins d'urgence qu'il y aurait à prendre quelques mesures. Toutefois, ce dernier point se confond tellement avec la question générale, qu'il ne rentre pas dans le cadre du présent rapport; aussi ne pourrai-je le traiter que plus tard.

METTERNICH, *m. p.*

J'ai déjà approuvé vos propositions et vous ai autorisé à agir en conséquence.

FRANÇOIS, *m. p.*

Metternich à l'Empereur François. Vienne, le 25 avril 1811.

179. Les dépêches du prince de Schwarzenberg nous permettent de voir très-clair dans les projets que l'Empereur des Français veut réellement exécuter dans un avenir prochain; je voudrais pouvoir dire qu'elles jettent du jour sur cet avenir lui-même; mais, dans le cas présent, la question de la guerre dépend trop de la Russie pour que nous puissions, avant l'arrivée du prochain courrier de Saint-Pétersbourg, déterminer avec quelque certitude la probabilité d'une explosion prochaine, ou les chances d'éviter le conflit.

En attendant, puisque l'Empereur Napoléon lui-même a soulevé le voile, nous pouvons continuer à garder l'attitude absolument passive que nous avons observée jusqu'à ce jour, et cela sans faire tort à l'intérêt général ni à notre propre intérêt. Il faut que l'ambassadeur de Votre Majesté à Paris reçoive des ordres précis relativement à la conduite aussi bien qu'au langage qu'il aura à tenir vis-à-vis de l'Empereur.....

Dans le rapport du 17 janvier (n° 177), que j'ai eu l'honneur

de soumettre à Votre Majesté, j'ai déjà parlé du cas qui vient de se présenter. Les déclarations faites par Napoléon au prince de Schwarzenberg ont été les mêmes que celles qu'il m'a faites au mois de septembre dernier, toutefois avec cette différence, qui est d'une importance capitale, qu'il semble désirer *maintenant notre concours effectif,* tandis que naguère il ne parlait que d'une *neutralité conditionnelle.* Le grand motif qui nous dictait notre conduite, le motif qu'il a mis en avant, était, alors comme aujourd'hui, l'incertitude de la possession de la Galicie après le rétablissement du Royaume de Pologne; mais dans son entretien avec l'ambassadeur de Votre Majesté, l'Empereur ajouta une nuance remarquable aux déclarations antérieures qu'il m'avait faites. Il parla de la possibilité d'insurrections qui, dans le cours de la prochaine guerre, pourraient éclater dans notre province de Galicie, et qu'il pourrait se trouver porté à appuyer dans l'intérêt de ses alliés les Polonais, fait qui serait de nature à provoquer un conflit entre nous et lui.

J'ai insisté trop longuement, dans mon susdit rapport du 17 janvier, sur ma manière de voir relativement à l'échange de la Galicie, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur ce point. Notre situation s'est singulièrement améliorée, grâce à l'initiative que l'Empereur Napoléon a prise à notre égard. Il faut donc que nous profitions de cet avantage.

Il y a, dans notre silence sur le parti final que nous prendrons dans le cas d'une guerre franco-russe, un moyen de négociation très-sérieux. Mais rien ne nous empêche d'aborder dès à présent deux questions égalcment importantes, qui découlent de la nature même des choses :

1° Qu'est-ce que Napoléon entend par un équivalent pour la Galicie ?

2° Quelle sera la situation de l'Autriche si la guerre devait se terminer à l'avantage de la France ?

Nous avons un droit absolu à obtenir un équivalent pour la Galicie, dans le cas où nous resterons neutres.

Si nous prêtons un concours actif à la France, nous pouvons prétendre à des acquisitions, et cela pour deux raisons, savoir :

le fait de l'*agrandissement de la puissance de la France,* et le droit *à être indemnisés pour nos propres sacrifices.*

Je ne vois donc rien qui s'oppose à ce que le prince de Schwarzenberg reçoive les instructions suivantes :

1° Rappeler à l'Empereur Napoléon que Votre Majesté ne désire que le maintien de la paix. Ce désir pourrait être indiqué d'une manière plus formelle par l'assurance que Votre Majesté est prête à intervenir dans ce sens, même auprès de la Cour de Saint-Pétersbourg.

2° Aborder et traiter directement les questions suivantes :

a. Quel est, comme accroissement de territoire, de population et de revenus, l'équivalent que l'Empereur des Français nous offre pour la Galicie?

b. Quelle indemnité compte-t-il accorder à ses confédérés après la fin de la guerre? Quelles perspectives de dédommagement nous ouvre-t-il ?

c. Quelles sont la nature et l'étendue de ses plans dans le cas d'une guerre avec la Russie? Ses projets se bornent-ils au rétablissement de la Pologne?

En procédant ainsi, nous arriverons à être fixés sur la situation, nous saurons jusqu'à quel point Napoléon désire la guerre, ou si réellement la guerre ne rentre pas dans ses plans.

Nous éluderons ainsi l'obligation de répondre au sujet du rôle que nous jouerons dans la prochaine guerre, et nous nous assurerons la chance de pouvoir laisser cette question indécise jusqu'au moment où nous serons mieux édifiés sur la marche de la campagne.

D'après ma conviction intime, la ligne que je viens de tracer est la seule que nous puissons suivre, la seule qui soit conforme à notre intérêt. L'Empereur Napoléon lui-même ne demande pas encore une négociation en forme, il s'est borné à communiquer ses idées au prince de Schwarzenberg par voie confidentielle. Ce que je propose de lui faire répondre devrait être dit de la même manière.

Si Votre Majesté daignait approuver ces points principaux des instructions à donner à l'ambassadeur, il faudrait ajouter

à ces instructions un état de la situation et des ressources actuelles de la Galicie.

METTERNICH, *m. p.*

J'approuve vos propositions, et suis d'avis qu'il faut tenter tout ce qui est possible pour maintenir la paix.

FRANÇOIS, *m. p.*

Metternich à l'Empereur François. Vienne, le 28 décembre 1811.

180. Il est venu, le moment que Napoléon avait calculé si longtemps à l'avance, le moment où la lutte suprême de l'ancien ordre de choses contre ses projets de révolution est inévitable. Qu'il triomphe ou qu'il succombe, dans les deux cas, la situation de l'Europe sera totalement changée. Ce moment terrible, la Russie l'a malheureusement amené par la conduite la moins pardonnable.

Pour savoir quels sont les dangers qui menacent l'Europe dans cette situation, il suffit d'étudier, même superficiellement, les vues et les plans de deux puissances également redoutables pour tous, qu'ils soient alliés ou ennemis, je veux dire la France et la Russie. Pour mettre ces dangers en pleine lumière, il suffit de faire observer que la France s'apprête à porter le dernier coup à l'ancien ordre de choses, *sans tenir compte de l'Autriche,* et que la Russie, en ayant l'air de vouloir rétablir la situation telle qu'elle était, *croit pouvoir se passer de l'Autriche* elle-même.

Avant d'examiner la marche que nous pourrions être obligés de suivre pour employer avec succès l'unique moyen qui nous reste de sauver notre existence, je crois devoir soumettre respectueusement à Votre Majesté une revue rapide et sommaire de l'état actuel des rapports que les puissances européennes ont entre elles.

La France se prépare à une nouvelle, à une grande lutte dans le Nord, sans que la guerre qui va éclater entre elle et la Russie l'empêche de poursuivre avec la plus grande énergie la guerre dans la Péninsule.

Les forces que l'Empereur des Français peut réunir sous ses ordres sont plus que suffisantes pour appuyer autant qu'il le faut son entreprise ; à la fin de l'année, l'armée qu'il a sur les bords de l'Elbe, de l'Oder et de la Vistule s'élèvera de cent vingt mille à cent quarante mille hommes ; le chiffre de l'armée de Saxe et de Varsovie ne sera pas inférieur à cinquante ou soixante mille hommes. De plus, les confédérés lui fourniront peut-être de vingt à trente mille hommes à mettre en ligne. Il peut donc ouvrir la campagne avec une armée de deux cent mille à deux cent trente mille hommes; or, ce chiffre est plus que suffisant, attendu que sur cette longue ligne de frontières, qui va de la Baltique jusqu'à la Valachie, il n'y a certainement pas plus qu'un nombre égal de Russes sur pied.

La Prusse se trouve dans cette situation désespérée qui fait qu'elle est obligée de craindre une dissolution complète, et qu'elle n'a que trop raison de la craindre, quel que soit le parti auquel elle s'arrête. Par suite des négociations avec le baron de Jacobi, qui a été envoyé à Vienne, et grâce aux derniers rapports du comte de Zichy, Votre Majesté connaît parfaitement l'état d'irrésolution où est encore la Cour de Berlin. Le Roi est réduit à la triste condition de ne pouvoir choisir qu'entre deux maux à peu près également grands, et, de plus, deux partis opposés l'un à l'autre combattent l'indécision naturelle à ce prince. Le baron de Hardenberg est, il est vrai, porté à entrer dans une nouvelle coalition; il est soutenu par les hommes qui calculent que le Roi perdra son indépendance s'il signe un traité d'alliance avec Napoléon; mais il prête également l'oreille aux discours du parti contraire, qui voit l'État perdu sans retour si le Roi se déclare pour la Russie. La Prusse voudrait être tirée de cette situation incertaine par une résolution de l'Autriche; mais il est indubitable que la Prusse ne voudrait pas prendre un parti qui confondrait entièrement son intérêt avec le nôtre. C'est ici que le rôle de l'Autriche devient difficile, la suite du rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté le montrera. Si, en fin de compte, la Cour de Berlin devait faire cause commune avec la France,

ce qui, après tout, peut bien arriver, les forces militaires de la France s'augmenteraient de vingt mille hommes au moins. Par contre, la Prusse pourrait jeter cent mille hommes dans la balance en faveur de la Russie; car, en admettant qu'elle agît de concert avec cette puissance, il lui faudrait faire appel à toutes ses forces disponibles, et elle ne pourrait les mettre sur pied qu'à la condition de dégarnir les frontières du Royaume de Prusse et les places fortes de la Silésie.

Dans la prochaine guerre, le Danemark sera tout à fait sur la même ligne que les États allemands confédérés. La France, il est vrai, ne peut pas s'attendre à recevoir de cette puissance un secours militaire; mais elle a tout aussi peu à craindre de sa part une démonstration en faveur de la Russie.

La Suède paraît avoir adopté provisoirement le parti de la neutralité. Ce qui l'engage à prendre ce rôle, c'est son impuissance absolue et l'attrait de conquêtes possibles en Russie et aux dépens du Danemark. Il serait difficile de dire à l'avance quel sera le rôle de son Gouvernement au moment où la guerre future se déroulera; s'il restera fidèle au système de la neutralité, ou s'il jettera son dévolu sur la Finlande, dans le cas où l'issue de la lutte serait funeste pour la Russie; sur la Norvége, si la France était vaincue. A tous les égards, la Suède est placée tout à fait en dehors de la ligne de nos calculs.

La Porte est encore en guerre avec la Russie; elle ne terminera probablement la lutte que si on lui fait des conditions acceptables. Le fait que la paix n'est pas encore signée à cette heure prouve que les négociations elles-mêmes n'ont pas encore été entamées pour cause d'urgence; chaque heure qui s'écoule sans amener la conclusion de la paix est autant de gagné pour le Gouvernement turc et lui permet de se reconnaitre; l'explosion prochaine de la guerre franco-russe ne peut que fournir à l'énergie du Sultan des moyens de poursuivre la lutte. La Russie finira-t-elle par renoncer aux grandes conquêtes qu'elle projetait? abandonnera-t-elle les prétentions qu'elle affichait si hautement? J'ose d'autant moins répondre nettement à cette question, que précisément la con-

duite politique que la Russie tient à l'égard de la Porte est absolument incompréhensible.

Dans le cours des dernières années, la Russie n'a cessé de suivre avec succès une politique qui n'appartient qu'à elle. Au commencement du dix-huitième siècle, sous le règne d'un grand prince, cette politique l'a élevée du rang d'une puissance asiastique à peine connue à celui d'une des puissances européennes les plus imposantes; sous le gouvernement de plusieurs femmes illustres, elle a affermi cette influence nouvellement conquise; mais c'est elle aussi qui pourrait, sous la faible main d'Alexandre Ier, rejeter cet Empire dans les steppes de l'Asie.

Il n'y a pas de puissance qui ait fait une plus triste expérience de ces principes politiques que l'Autriche. Je dirais presque qu'il ne nous reste plus qu'une épreuve à subir : nous n'avons plus qu'à devenir victimes des manœuvres par lesquelles la Russie menace aujourd'hui de ruiner même les pays européens avec lesquels elle est en rapport, et s'apprête à combler la mesure de nos malheurs, soit qu'elle essuie des revers, soit qu'elle remporte des succès dans sa guerre avec la France. Depuis Pierre le Grand, les regards du Cabinet russe ne se sont jamais tournés que du côté de la frontière occidentale de l'immense Empire moscovite; depuis cette époque, toutes les conquêtes de la Russie ont été faites aux dépens des amis ou des alliés de l'Autriche; c'est l'influence russe qui a soutenu la Prusse dans son rapide essor, lorsque la grandeur naissante de cet État créait un danger pour nous; c'est encore la Russie qui aida à faire disparaître cette puissance, alors qu'elle aurait pu nous devenir utile. C'est la Russie qui a détruit la Pologne; en rayant ce Royaume de la carte, elle a supprimé tous les principes de la vraie politique européenne; elle les a remplacés en érigeant un système de destruction et de pillage qui n'a trouvé que de trop fidèles imitateurs! Si Votre Majesté n'avait persévéré dans des principes tout à fait contraires, il y a longtemps que la Porte aurait succombé aux attaques de la Russie. En 1803, la Cour de Saint-Pétersbourg travailla directement à la dissolution de l'ancien Empire d'Al-

lemagne; elle la hâta en avilissant à dessein la dignité impériale et en sapant toutes les bases d'une constitution dix fois séculaire. Ces faits, pris entre mille, ne concordent malheureusement que trop avec la conduite politique tenue par le Cabinet russe dans ses rapports directs avec l'Autriche. Qui pourrait énumérer cette infinité de fautes qui ont été souvent amenées, souvent rendues inévitables par la conduite toujours mesquine, échappant à tout calcul, tantôt hautaine, tantôt servile, mais toujours inspirée par l'arbitraire, que cette puissance a tenue dans les guerres des vingt dernières années?

Ces considérations sont de la plus haute importance dans un moment où, pour la première fois, la Russie apparaît livrée à elle-même, où elle s'apprête à engager seule la grande lutte dans laquelle elle a jusqu'ici regardé l'Autriche et la Prusse comme les remparts de ses propres États. Si après le concours actif que, depuis 1807, Alexandre Ier a prêté à Napoléon pour l'exécution de tous ses plans, ce prince n'a d'autre but que de renverser ce même édifice à la construction duquel il a tant contribué; si la Russie, jadis si craintive, la Russie qui deux fois déjà a abandonné ses alliés à leur malheureux sort lorsqu'elle voyait ses propres frontières menacées, se montre aujourd'hui prête à accepter la lutte dans l'intérieur de son Empire, combien n'est-il pas nécessaire d'examiner si cette conduite s'explique par des moyens dont elle a bien calculé l'étendue, si elle lui a été dictée par le sentiment de sa force, ou simplement par la présomption, par un aveuglement gros de périls? Ce ne sont pas des principes qui font agir aujourd'hui le Cabinet russe, cela est prouvé d'une manière irréfutable par la conduite qu'il a tenue en 1800, en 1803 et depuis 1807.

La monstrueuse alliance de la France et de la Russie devait fatalement se changer bientôt en guerre ouverte, on pouvait le prévoir du moment même où elle avait été conclue...

Dès le mois de septembre 1810, la perspective d'une rupture entre les deux puissances alliées préoccupait l'Empereur des Français. *Lors de mon retour de Paris, j'affirmai que la guerre éclaterait dans le Nord au commencement de l'année*

1812. L'événement a justifié mes calculs; instruit par l'expérience, je n'ai jamais compté sur un système politique stable en Russie; les démarches du Cabinet de Saint-Pétersbourg et l'incohérence de sa conduite ont malheureusement dépassé de beaucoup mes prévisions et m'ont prouvé, de manière à n'en pouvoir douter, que dans le moment actuel, comme dans plusieurs circonstances antérieures, l'Empereur Alexandre suit l'impulsion d'un parti, sans faire entrer en ligne de compte les dangers d'une entreprise qui, même à première vue, paraît aventureuse au plus haut degré.

Fidèle aux principes que j'ai eu l'honneur d'exposer à Votre Majesté, j'ai, pendant le cours de cette année, visé presque exclusivement à éloigner les complications. Mais, dès les premiers jours, je soutenais que nous pourrions bien différer l'explosion d'une nouvelle guerre continentale, mais non l'empêcher absolument. Nous l'avons différée jusqu'à l'extrême limite du possible; il ne nous reste plus *qu'à choisir le parti que nous prendrons dans cette guerre devenue inévitable.*

Je pourrais ici, comme je l'ai fait plus haut, m'en référer entièrement à mon rapport du 17 janvier dernier (nº 177), s'il ne fallait tenir compte de certaines considérations nouvelles, capitales, qui n'existaient pas alors, considérations dont la moindre touche à la question d'être ou de n'être pas pour le corps des États autrichiens.

L'année 1812 amènera de plus grands bouleversements que tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour; c'est là un fait évident pour l'observateur le plus superficiel. La proclamation d'un Royaume de Pologne sera le premier acte de Napoléon.

La Russie semble ne pas vouloir porter les premiers coups; il est d'autant plus certain que Napoléon ouvrira la campagne au moment qu'il aura jugé le plus favorable. Si la victoire se décide pour lui, toute la Pologne russe se soulèvera, et la perte de ce pays si considérable par son étendue, qui forme les véritables possessions européennes de la Russie, sera inévitable. En même temps disparaîtra la puissance de la Prusse. Entourés d'ennemis, nous nous trouverons lors de l'issue, probablement rapide, de la lutte, au milieu d'une immense

fédération qui ne nous laissera plus d'autre frontière sûre que la frontière turque. Si la Russie triomphe, si elle est victorieuse dans une ou même dans deux campagnes, on peut compter que la lutte n'en sera que plus acharnée. Napoléon me disait un jour : « *Au commencement d'une guerre, les puissances ne tiennent jamais un compte suffisant de ce fait, qu'un homme dans ma position ne peut pas faire la paix s'il a été battu et s'il n'a pas réparé son échec.* » Ces paroles ne sont que trop vraies; elles le sont plus que jamais dans une guerre avec la Russie, avec cette puissance dont la prépondérance augmenterait à la suite de ses victoires dans de trop fortes proportions pour que la France, dans sa situation actuelle, ne se vît pas obligée, même sous un autre Souverain, de combattre son agrandissement par tous les moyens.

Au moment où la guerre va probablement éclater, nous nous trouvons dans une situation qu'il ne m'était guère possible de prévoir au commencement de l'année.

A cette époque, l'année 1811 devait être consacrée à mettre un terme à nos embarras financiers; nous avions tout lieu d'espérer que l'ordre se ferait dans cette branche si importante de l'administration. Nous voici arrivés au dernier mois de cette année, et nous nous trouvons devant un abîme dont nous ne pouvons guère encore mesurer la profondeur. J'écarte à dessein du rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté tout ce qui se rattache exclusivement à des mesures d'administration intérieure, soit présentes, soit futures; mais malheureusement c'est la situation intérieure qui présente aujourd'hui les plus grands dangers au point de vue de notre état politique.

Votre Majesté s'est déjà convaincue au commencement de l'année 1811 que, pendant la guerre franco-russe, il ne nous resterait d'autre alternative que d'observer une stricte neutralité ou de faire cause commune avec la France. La conduite politique que nous avons tenue pendant cette année nous permettait encore de choisir entre ces deux partis. Quant aux avantages que nous offrirait l'une ou l'autre manière d'agir, Napoléon nous les indiquait sous une forme concise, dans

l'entretien qu'il eut avec moi le 20 septembre 1810 *. « Il faudra à cette époque (celle de la guerre entre la Russie et la France), ou vous allier avec la France, ou bien vous tenir avec la Russie, ou, en dernière supposition, rester entièrement neutres. Le dernier parti ne vous mènera à rien; ce sera le moyen de ne rien recouvrer, et si vous gardez une neutralité purement simulée pour, à la fin de la lutte, vous ranger du parti du plus fort, celui-ci vous en saura aussi peu de gré que vous tirerez peu de profit d'une pareille conduite. »

Dans mon rapport du 17 janvier (n° 177), je réduisais toutes les questions :

1° A l'impossibilité pour nous de figurer dans la future guerre comme alliés de la Russie;

2° Au désir de ne devenir les auxiliaires de la France que dans le cas d'absolue nécessité;

3° Au désir de garder une neutralité modifiée qui nous permette, à ce moment d'extrême tension qui précède toujours la guerre, d'entrer en négociation relativement à un échange de la Galicie, et d'assurer ainsi la Monarchie, même à la dernière heure, *contre la perte, inévitable dans la suite, de cette importante province sans aucune compensation.*

Votre Majesté a daigné prendre une résolution souveraine dans le sens de mon rapport. Il ne me reste donc, au moment où le prince de Schwarzenberg doit être muni des instructions les plus précises, qu'à prier Votre Majesté d'arrêter les termes de ces instructions. Pour faciliter à Votre Majesté la solution de ce grave problème (si toutefois il est possible de faciliter Votre tâche dans une affaire qui, dans ses résultats, présente partout des chances d'amener la ruine complète de la Monarchie), j'ose aborder l'analyse des instructions à donner au prince de Schwarzenberg.

1° Notre situation intérieure n'est pas seulement compliquée, mais encore elle est grave au dernier point.

La grande réforme financière qui a été décidée au mois de janvier 1811 a été entreprise, mais elle n'a pas reçu sa pleine

* Voir l'Autobiographie, p. 109, t. I. (*Note de l'Éditeur.*)

exécution. Une moitié de la Monarchie combat encore le système lui-même. Nos caisses sont vides; la Diète de Hongrie actuelle pourrait bien ne pas consentir à nous prêter un concours vraiment utile pour l'avenir; tout au plus pourrons-nous obtenir d'elle un subside; il faudra viser à ce qu'il soit aussi considérable que possible. Mais, même pour atteindre ce but, il importe que le Gouvernement fasse des efforts et qu'il agisse avec la plus grande prudence.

Ne prendre aucun parti politique dans la guerre qui va éclater, c'est, d'après ma conviction intime, le moyen d'*assurer la ruine inévitable de la Monarchie.* Dans une pareille situation, Votre Majesté serait exposée à se compromettre de toutes les manières sans aucun profit possible. L'insurrection de la Galicie, qui est un fait très-probable dans le cas où les Français remporteraient des succès marqués; des mouvements très-possibles, peut-être provoqués par Napoléon lui-même, dans les provinces illyriennes, dans les anciennes provinces de l'Autriche qui font maintenant partie de la Bavière, enfin dans les provinces frontières qui appartiennent encore à Votre Majesté, serviraient de prétexte à l'Empereur des Français pour profiter du moment où la paix serait conclue avec la Russie et détruire la Monarchie autrichienne privée de tous moyens de défense.

Afin cependant que Votre Majesté puisse prendre un parti quelconque, soit celui de la neutralité, soit celui de la coopération active, il nous faut un corps d'armée mobile de quarante à cinquante mille hommes au minimum, et, au moins selon les apparences, une réserve également mobile, atteignant le même chiffre.

Je ne me dissimule pas les difficultés qui s'opposent à ce que nous mettions sur pied les forces dont je parle; mais il faut que les moyens d'exécuter cette mesure se trouvent dans un moment où il s'agit de l'existence de l'État.

2° La conduite actuelle de la Prusse est, à tous les égards, dangereuse pour notre intérêt. Si les armements considérables que fait cette puissance l'amènent à s'unir étroitement avec la France, elle sera en droit de prétendre à des dédommage-

ments considérables; elle prendra en quelque sorte l'avance sur nous; son intervention active dans la lutte nous empêchera même d'excuser le caractère absolument passif de notre attitude, que nous pourrions essayer de justifier par l'épuisement de nos finances : en effet, les ressources de la Prusse sont infiniment plus restreintes que les nôtres; de plus, le Gouvernement montre déjà par des faits ce que peut l'énergie quand il s'agit de créer des ressources militaires dans les situations en apparence les plus désespérées. Si la France a des vues dangereuses pour la Prusse, si le Tugendbund jette le Roi dans les bras de la Russie (et le premier cas surtout me paraît tout aussi probable que les efforts des membres de cette ligue pour amener le second résultat sont certains), ce pays sera immédiatement inondé par les armées françaises; alors le sort de la Prusse sera entre les mains du vainqueur, et il n'est que trop probable que les débris de cet Empire deviendront la proie des confédérés.

Dans mon dernier rapport, j'admettais que la Prusse devînt un des alliés ordinaires de la France sans avoir à déployer des forces exceptionnelles. Je n'ai pas besoin de dire combien la situation réelle diffère profondément du point de vue auquel je me plaçais. Cette situation touche à l'une des questions les plus importantes, à celle de la dissolution possible de l'État prussien tout entier; elle menace de jeter entre les mains d'une puissance dont les intérêts n'ont rien de commun avec les nôtres, la Silésie, cette province qui, par sa situation, nous conviendrait, et qui, de plus, nous est presque absolument nécessaire dans le cas où le Royaume de Pologne serait rétabli; elle menace en outre de nous ôter toute possibilité d'obtenir une compensation pour la perte de la Galicie.

I. Si Votre Majesté veut garder une stricte neutralité, il faut :

1° Qu'on place un cordon de troupes sur la frontière de la Galicie jusqu'à la Bukowine. Si la Prusse se jette tout à fait dans les bras de la France, ou si elle est attaquée et inondée par des troupes françaises, ce cordon devient tout aussi nécessaire le long de la frontière de Silésie.

2° Il faut que Votre Majesté mette sur pied un corps d'armée ayant pour mission de tenir la Galicie en respect et d'appuyer le cordon de troupes sur le point qui serait menacé par n'importe quelle puissance belligérante.

3° Il faut également mettre un corps d'armée sur pied, afin de contenir les provinces illyriennes; cette mesure me paraît de la plus grande importance, particulièrement au point de vue de la police. De plus, il est nécessaire que :

4° Votre Majesté déclare nettement aux puissances belligérantes que toute violation du territoire autrichien serait forcément considérée par Elle comme une déclaration de guerre. Cette déclaration sans l'existence d'un corps d'armée disponible est illusoire, de même qu'une neutralité sans déclaration est un non-sens. Enfin :

5° Votre Majesté se trouve, vis-à-vis de la France en particulier, dans une situation telle qu'Elle ne pourra élever aucune objection contre les avantages quelconques que cette puissance pourra retirer de la guerre prochaine, et qu'Elle n'aura ni l'occasion ni le droit de rien demander en dehors de ce qu'Elle possède actuellement; en un mot, qu'Elle ne pourra intervenir dans les arrangements auxquels donnera lieu la paix future.

II. Dans le cas où l'Autriche serait décidée à prendre une part active aux événements, il faudrait charger le prince de Schwarzenberg :

1° De faire connaître à l'Empereur des Français la résolution prise par Votre Majesté de consentir à la mobilisation d'un corps d'armée, si

a. Napoléon prouve à Votre Majesté que, dans le cas où l'issue de la lutte serait favorable aux armes françaises, l'Autriche retirerait un avantage réel de la guerre, que non-seulement elle serait indemnisée de ses frais de guerre, mais encore qu'elle améliorerait notablement sa situation géographique et, par conséquent, sa situation commerciale et administrative; si

b. L'Empereur des Français veut reconnaître la coopération de l'Autriche en lui ouvrant la perspective d'acquérir la

Silésie, les provinces illyriennes et la frontière de l'Inn, y compris Salzbourg.

2° Dans ce cas, Votre Majesté s'engagerait à céder au Royaume de Pologne, s'il était rétabli, une partie raisonnable de la Galicie, qui serait à déterminer spécialement; toutefois, dans la partie à céder, on ne pourrait jamais comprendre Wieliczka (dont la possession continuerait d'être indivise), ni toute autre frontière qui, pour des raisons stratégiques, serait considérée comme avantageuse pour l'Autriche.

3° Il faudrait stipuler expressément que, pendant la durée de la guerre, il ne pourra être question d'aucun changement dans la Galicie; autrement Votre Majesté serait exposée aux embarras administratifs les plus sérieux.

4° Il faudrait que le corps d'armée lui-même, placé sous les ordres de généraux autrichiens, fût entièrement séparé des troupes françaises, et qu'il n'agît de concert avec elles qu'en cas d'opérations générales.

5° Les troupes étrangères n'auraient pas le droit de traverser les États de Votre Majesté.

Quand Votre Majesté aura daigné se décider pour l'un ou l'autre de ces deux partis, alors seulement le prince de Schwarzenberg pourra se mettre en route avec l'espoir de faire un voyage vraiment fructueux et la certitude de ne pas compromettre les intérêts de la Monarchie.

L'une et l'autre résolution prêtent matière à des réflexions sans nombre. Une des objections les plus sérieuses contre la neutralité se tire de l'impossibilité presque absolue de ne pas être entraînés par la Galicie et par l'esprit public en Italie et en Illyrie dans des complications sans fin, dans des complications que Napoléon a fait entrevoir d'avance, lorsqu'il disait au prince de Schwarzenberg : « Je ne mettrai pas la Galicie en révolution, si l'Autriche reste neutre; mais si mes alliés les Polonais soulèvent le pays, je ne pourrai pas l'empêcher, et, dans ce cas, des dissensions s'élèveraient facilement entre nous. » Le meilleur parti serait certainement la neutralité, dans le cas où l'issue de la guerre serait défavorable à la France; mais un rôle actif seul nous ménage des chances

de sauver notre existence, dans le cas où la France serait victorieuse.

Le choix de Votre Majesté devrait donc, à vrai dire, être déterminé par la probabilité plus ou moins grande des résultats de la guerre future. Si l'on peut conjecturer l'avenir en s'appuyant sur l'expérience du passé, et surtout sur l'expérience des derniers temps, il est certain que, selon toute apparence, la France triomphera. Quant aux frais et aux autres charges, je suis convaincu qu'une stricte neutralité entraîne des sacrifices plus considérables qu'un rôle actif.

Toutefois, si j'insiste auprès de Votre Majesté pour qu'Elle prenne une résolution bien arrêtée, il va sans dire qu'une décision de ce genre est loin d'exclure une extrême prudence dans la manière de conduire les négociations, et qu'elle ne doit pas nous empêcher de viser constamment à faire prendre à Napoléon lui-même l'initiative des propositions. Bien plus, il est absolument nécessaire, à mon avis, d'entamer les pourparlers avec la plus grande circonspection ; nous devons éviter toute occasion de nous compromettre inutilement, et il est de mon devoir d'appeler l'attention de Votre Majesté sur un fait qui rentre dans les choses possibles : c'est que l'Empereur des Français, convaincu comme il l'est de notre triste état d'impuissance, pourrait bien saisir n'importe quel prétexte spécieux pour couper court à toute négociation préliminaire, à toute entente préalable sur des événements à venir, sur le règlement de la condition future de l'Europe. Cette situation, qui serait pour nous la plus grave de toutes, ne semble que trop devoir être la nôtre, si l'on en juge par les derniers rapports du prince de Schwarzenberg ; il faut qu'un des premiers soins de l'ambassadeur de Votre Majesté soit de découvrir si cette supposition est fondée ; il ne peut, à cet égard, éviter les compromissions les plus sérieuses et les plus graves pour lui-même et pour l'État que s'il est autorisé à agir en s'appuyant sur la ferme conviction que Votre Majesté est invariablement fixée sur le parti qu'Elle veut prendre. C'est alors seulement que je me verrai moi-même en état de proposer respectueusement à Votre Majesté, dans le plus grand détail,

les mesures qu'il est absolument nécessaire de prendre pour arriver au but que nous voulons atteindre. Toutefois, dans le cas où l'Empereur des Français confirmerait par sa conduite l'hypothèse que je viens d'énoncer en dernier lieu, question sur laquelle les prochains rapports de l'ambassadeur devront nous édifier parfaitement, je prendrai la liberté de soumettre respectueusement à Votre Majesté mon humble avis sur ce qu'il nous resterait à faire.

METTERNICH, *m. p.*

La seconde alternative que vous examinez à propos des questions posées par vous me semble la plus conforme à nos intérêts. J'ajouterai qu'il faudra faire tout ce qui sera possible pour épargner à ma Monarchie, dans l'exécution des mesures proposées, toutes les charges qui pourront être évitées, aussi bien en ce qui concerne la participation active à une guerre qu'en ce qui touche nos finances. C'est aussi à ce point de vue que j'ai approuvé les instructions que vous m'avez soumises pour être envoyées à mon ambassadeur le prince de Schwarzenberg.

FRANÇOIS, *m. p.*

Metternich à l'Empereur François. Vienne, le 15 janvier 1812.

181. Le prince de Schwarzenberg me rend compte, à la date du 17 décembre, du résultat de l'audience qu'il a eue de l'Empereur des Français.

Pour que Votre Majesté puisse en juger plus facilement, j'ai réuni dans un extrait sommaire les points suivants, que j'ajoute ici. Je les ai tirés des derniers rapports du prince de Schwarzenberg (n° 182), qui contiennent :

I. Les idées politiques de Napoléon relativement à l'Autriche, et

II. Sa manière de voir sur la coopération de l'Autriche.

Ad I. — Idées politiques.

Il résulte des rapports du prince de Schwarzenberg que Napoléon, fidèle à l'habitude de suivre une marche toujours égale, toujours calculée en vue de la plus grande certitude possible, évite de se prononcer avant que nous lui ayons exprimé plus nettement nos intentions. Les points essentiels dont il a parlé sont :

a. La garantie ou l'échange de la Galicie à notre gré ;

b. L'Illyrie comme objet de *compensation ;*

c. La promesse des principautés turques et d'une nouvelle frontière du côté de l'Allemagne comme objets d'*acquisition.*

Je n'ai pas besoin de soumettre une fois de plus à Votre Majesté mon humble avis sur l'impossibilité dans laquelle nous sommes de jamais considérer une acquisition faite aux dépens de la Porte comme un moyen de nous indemniser de nos frais de guerre. Si notre système politique n'était pas favorable à la conservation de l'Empire ottoman lui-même, même dans ce cas une cession, qui ne peut être obtenue que par une guerre nouvelle et onéreuse, ne serait pas de nature à nous être comptée comme un dédommagement pour des sacrifices antérieurs. Toutefois, le cas serait différent si la paix devait, en attendant, se conclure entre la Russie et la Porte ; toute cession de territoire à laquelle cette dernière puissance pourrait avoir consenti, serait alors avantageuse pour nous. Nous pourrions nous réserver purement et simplement les territoires ainsi cédés et nous en servir plus tard pour nous arranger avec la Porte, si nous trouvions la situation des nouvelles provinces peu avantageuse pour nous.

La garantie de la possession actuelle de la Galicie paraît être pour le moment la meilleure solution; d'autant plus qu'elle assurerait à cette importante province le repos intérieur en un temps où ce repos ne pourrait être que trop facilement compromis. En examinant cette question, je ne considère la Galicie, ni dans sa totalité ni dans ses parties, comme un objet de compensation ; d'ailleurs, si la paix devait nous

faire désirer une frontière différente de la frontière actuelle, qui serait à tracer en s'appuyant sur des considérations stratégiques, on trouverait plus d'un objet de compensation qu'on pourrait prendre sur les parties russes de la Pologne.

Je regarde les provinces illyriennes comme l'objet d'acquisition le plus important et le plus considérable. En tout état de cause, il serait fort à désirer que nous pussions nous assurer de ces provinces; mais cette acquisition serait plus désirable encore si la remise de ces pays, ou du moins de quelques parties de leur territoire, pouvait avoir lieu dès le commencement de la campagne ou pendant la durée de la guerre. Ce fait produirait un effet incalculable sur le sentiment public; cela est tellement certain que, dans le cas où Votre Majesté daignerait approuver ces points principaux des instructions à adresser au prince de Schwarzenberg, j'y ferais entrer cette considération comme étant une des plus importantes.

La question de la frontière bavaroise, comme celle de la frontière de Silésie, pourrait, au besoin, être ajournée jusqu'au moment de la paix; toutefois, je dois souhaiter qu'en ce qui touche la première, on tâche d'obtenir immédiatement la promesse qu'à défaut de l'ancienne frontière de l'Inn, on nous en assure au moins une autre que la frontière actuelle, c'est-à-dire une ligne meilleure et mieux tracée au point de vue militaire et administratif.

Ad II. — Coopération de l'Autriche.

Ici je n'ai qu'à partir du point de vue auquel Votre Majesté s'est placée dans la résolution prise par Elle à la suite du rapport que j'ai eu l'honneur de Lui adresser le 28 novembre dernier, pour déterminer le caractère de la guerre future.

Votre Majesté ne fera la guerre ni pour se défendre contre des attaques *momentanées,* ni pour *faire des conquêtes.* Dans les deux cas, Elle serait entraînée à des sacrifices auxquels nos ressources financières actuelles ne pourraient suffire. La participation à la guerre est une conséquence naturelle de l'état des choses, de la situation intérieure aussi bien qu'exté-

rieure de la Monarchie ; de la situation intérieure, parce que, à moins d'un changement total dans les conditions d'existence de la plus grande partie de l'Empire, Votre Majesté ne saurait continuer à diriger l'État, et que ce changement ne devient pas possible sans la guerre ; de la situation extérieure, parce que les suites de la guerre future seront forcément trop multiples et trop considérables pour que l'Autriche ne soit pas exposée, mille fois pour une, au danger d'être anéantie par une puissance extérieure, si dès maintenant nous ne nous ménageons pas, autant que cela est possible, un meilleur avenir en jouant un rôle actif dans la marche des affaires de l'Europe. Le seul nom que je puisse donner à cette guerre est celui d'une *guerre de conservation.*

Selon mon humble avis, il faudrait donc que le corps auxiliaire fourni par l'Autriche se composât de vingt-cinq à trente mille hommes. Conformément à la nature des choses, ce corps opérerait à l'extrême aile droite de l'armée française, tout en restant absolument indépendant de toutes les *autres dispositions principales,* qui ne peuvent être dirigées que par l'Empereur des Français.

Ce corps serait formé des régiments hongrois et galiciens qui se trouvent déjà en Galicie. A l'égard de ces derniers, il n'y aurait aucune difficulté à ce qu'ils opérassent de concert avec les troupes françaises.

En même temps que serait formé ce corps, qu'il faudrait, autant que possible, mettre sans bruit en état de faire campagne, les régiments allemands qui ne seraient pas nécessaires pour faire le service de garnison indispensable seraient envoyés en Hongrie et y seraient mis, en attendant, jusqu'au jour où ils recevraient une autre destination, sur le pied d'un corps de réserve à l'intérieur, ayant pour mission d'observer la Serbie.

Si Votre Majesté décide cette mesure dans la forme proposée, il sera tout aussi urgent d'appeler, dans la négociation prochaine, l'attention de l'Empereur des Français sur les points qui touchent à l'ensemble et qui dérivent de notre situation particulière.

Parmi ces points, je compte :

1° Les considérations qui se rattachent à ce fait que la Diète de Hongrie n'a pas encore clos sa session ;

2° Celles qui naissent de la situation géographique de l'Autriche, rapprochée de l'état d'épuisement dans lequel nous nous trouvons.

Les réserves à faire sous le double rapport dont je viens de parler seraient :

a. Le soin de tenir provisoirement aussi secret que possible tout ce qui pourrait indiquer de notre part un concours actif dans la guerre;

b. Le droit de fixer nous-mêmes le jour où nous devrions entrer en ligne.

Ce dernier point est d'autant plus important que, malgré la conclusion probable de l'alliance entre la France et la Prusse, il n'y a pas encore d'engagement définitif entre ces deux puissances. Nous ne pouvons donc pas encore savoir d'une manière positive si la paix ne se fera pas sur le Danube, peut-être même avant l'explosion de la guerre, ni si ces deux éventualités, dans le cas où elles se réaliseraient, ne nous forceraient pas à prendre des dispositions militaires différentes. Restreindre ces dispositions autant que possible est une nécessité qui résulte de notre situation intérieure, et la question posée à Paris a l'avantage de nous faire gagner assez de temps pour nous permettre de voir le résultat des premières opérations de l'armée française.

L'Empereur Napoléon voudrait voir confier le commandement du corps autrichien à Mgr l'archiduc Charles.

Si les raisons qui militent contre la remise du commandement à Son Altesse Impériale paraissaient toutes-puissantes à Votre Majesté, il faudrait certainement mettre à la tête de nos troupes le prince de Schwarzenberg lui-même et s'exprimer dans ce sens à Paris.

Les mesures financières et militaires qu'il faut prendre sont tout indiquées d'avance; elles sont la conséquence naturelle de la résolution que Votre Majesté daignera prendre à la suite du présent rapport*.

* La teneur de la résolution, probablement verbale, prise par Sa Majeste

AUDIENCE ACCORDÉE PAR NAPOLÉON A SCHWARZENBERG, le 17 décembre 1811.

182. Le rapport de M. l'ambassadeur prince de Schwarzemberg, sur l'audience que lui accorda l'Empereur Napoléon le 17 décembre dernier, offre deux nuances fortement accusées. L'Empereur, tout en ayant l'air de s'abandonner, resta froid et calme ; ses expressions étaient préméditées, mesurées, aussi longtemps qu'il ne fut question que de ce qu'il nous demanderait dans le cas d'une guerre contre la Russie, et des convenances de l'Autriche. Le prince de Schwarzenberg fait observer même que, dans cette première partie de l'entretien, il échappa à Napoléon quelques traits de méfiance, parce que notre ambassadeur n'avait pas apporté des pleins pouvoirs et qu'il ne paraissait pas être instruit par qui serait commandé le corps d'armée autrichien. Mais tout changea au moment où il fut question de Mgr l'archiduc Charles : le discours s'anima d'une manière très-remarquable ; le discours de Napoléon devint franc et même affectueux ; il s'abandonna véritablement pour quelques instants, et l'ambassadeur finit par dire qu'il n'a pu rendre avec des couleurs assez vives le désir de l'Empereur des Français de voir ses vœux accomplis à cet égard, et que, d'après sa conviction, tous les avantages qui pourraient naître des sacrifices que fait notre auguste Maître se trouvent intimement liés à ce choix.

Napoléon a commencé par déclarer :

1° Qu'il ne demande pas mieux que d'entrer en arrangement avec l'Autriche ; qu'une armée autrichienne d'observation non-seulement ne lui serait d'aucune utilité, mais qu'elle ne pourrait que le gêner.

à la suite de ce rapport, dérive de la conclusion du traité signé avec Napoléon, le 14 mars 1812, par lequel l'Autriche s'engage à fournir un corps auxiliaire de trente mille hommes. Ce traité a déjà été publié dans MARTENS, I, 427 ; dans NEUMANN, II, 358 ; dans DE CLERCQ II, 369, etc.

(*Note de l'Éditeur.*)

2° Qu'il nous demande une armée de quarante à cinquante mille hommes, dans laquelle il y aurait six mille chevaux, la plus grande partie en cavalerie légère, et soixante pièces d'artillerie. Il se chargerait des subsistances de cette armée, du moment où les opérations seraient commencées.

3° Ce corps d'armée serait placé sur l'aile droite de l'armée commandée par l'Empereur Napoléon; il formerait un corps séparé sous les ordres d'un général autrichien jouissant de sa confiance, lequel cependant n'agirait que d'après les instructions directes de Napoléon.

En ce qui concerne les conséquences de la guerre :

1° L'Empereur des Français regarde la Moldavie et la Valachie ainsi que la Serbie comme provinces autrichiennes, le Danube comme notre eau, dont nous devons avoir l'embouchure, soit que les Turcs cèdent ou non lesdites provinces à la Russie.

2° L'Autriche pourra, si elle le veut, garder la Galicie en entier, et Napoléon se charge dans ce cas de la lui garantir; elle pourra l'échanger contre un équivalent, en totalité ou en partie, pour avoir une bonne frontière militaire.

3° L'Illyrie doit revenir tôt ou tard à l'Autriche, le port de Trieste lui est nécessaire ; ils pourront donc servir d'objets d'échange.

4° Napoléon n'a parlé que très-vaguement de notre frontière du côté de l'Allemagne ; il n'objecte rien contre la possibilité d'un arrangement, mais semble vouloir le faire dépendre de ceux qui doivent provenir de la guerre.

5° La question de la Silésie serait décidée à la moindre faute que commettrait la Prusse ; et comme, si la guerre est heureuse, on ne manquera pas d'objets de compensation, Napoléon disposera aussi volontiers de la Silésie en notre faveur dans le cas où la Prusse ne se serait point écartée de la ligne tracée, parce que toute province doit lui convenir, tandis que la Silésie est la seule qui puisse arrondir l'Autriche.

Le prince de Schwarzenberg fait observer que ces divers objets se présentent sous un aspect très-problématique, et que ce n'est que dans des explications plus positives avec M. le

duc de Bassano, auxquelles l'ambassadeur a été renvoyé par Napoléon, qu'ils pourront être éclaircis.

On presse l'arrangement avec l'Autriche pour savoir où l'on en est avec nous. Napoléon fait remarquer qu'en affaires il faut des formes et des faits pour en venir à un résultat, et que le verbiage ne mène à rien.

Il fait la guerre avec répugnance et dans le seul espoir qu'il en résultera une très-longue tranquillité; mais, puisqu'il ne peut l'éviter, il la fera avec vigueur. L'Empereur a fait à cette occasion l'énumération de ses forces disponibles et indiqué la mi-avril comme l'époque où la guerre éclatera. Il protesterait contre la nomination du maréchal de Bellegarde si on voulait le destiner au commandement de notre corps d'armée.

ORGANISATION D'UN CONSEIL DE L'EMPIRE EN AUTRICHE.

(Note 59, p. 236, t. I.)

183. Projet de rapport à l'Empereur François, rédigé de la main de Metternich en 1811. (Extrait.)

183. ... J'arrive à examiner la différence radicale qui existe entre les organisations de conseils d'État dont je viens de parler*, et à étudier l'utilité, la nécessité d'une création de ce genre pour notre Empire.

Je crois ne pouvoir déterminer plus nettement le caractère principal de ces différentes institutions qu'en faisant les observations suivantes :

a. Le conseil d'État du prince de Kaunitz n'était en réalité que l'organisation déguisée d'un ministère dirigeant composé de *plusieurs personnes*.

Ce conseil d'État touchait aux rouages de l'administration elle-même. La sphère d'action qui lui était assignée s'étendait

* Dans ce qui précède, il est question : 1° de l'organisation faite par Kaunitz, en 1760 ; 2° du conseil d'État de Napoléon, et 3° du conseil d'État russe d'Alexandre. (*Note de l'Éditeur.*)

au loin, et la discussion des affaires dont le Souverain lui confiait l'expédition ne formait qu'une partie de ses attributions.

En dehors de cet inconvénient, qui était la cause de jalousies sans nombre dans les différentes branches de l'administration, on peut voir la tendance du conseil d'État à devenir un ministère dirigeant dans la concentration extraordinaire du conseil lui-même. Le conseil devait se composer de huit membres au plus. Un référendaire du conseil d'État rapportait toutes les affaires. Toutefois, le prince de Kaunitz, qui était trop intelligent pour ne pas sentir les inconvénients d'un ministère dirigeant (organisation qui n'a de raison d'être que si elle est basée sur la *faiblesse du Souverain* et *sur la force d'un ministre*), croyait pouvoir neutraliser ces inconvénients en multipliant les conseillers. Mais il arriva ce qui devait arriver fatalement : plusieurs conseils ne purent suppléer la force d'un ministre unique, le conseil d'État de 1760 ne put suppléer un premier ministre ; aussi ne put-il pas subsister. Calculée en vue d'un petit nombre d'hommes pleins de mérite, cette institution se trouva paralysée dès la mort des premiers conseillers, et même auparavant ; bientôt, au lieu du conseil d'État, il n'y eut plus que des ministres d'État et des conseillers d'État agissant sans véritable concert.

b. Le conseil d'État français, qui, d'après ma conviction, est organisé d'une manière plus avantageuse, est calculé sous bien des rapports en vue d'un État *constitutionnel.*

c. Le conseil d'État russe est calculé surtout en vue de l'*organisation d'un pays nouveau ;* incidemment, il est, à bien des égards, une cour de justice suprême, et sous d'autres rapports, il est une haute cour des comptes.

Parmi ces trois institutions, la moins pratique est certainement celle du prince de Kaunitz. Tout la condamne, mais particulièrement l'expérience de longues années. Le dépérissement, la ruine actuelle du conseil d'État, est une conséquence de ses défauts d'organisation primitifs.

La cause de cette ruine n'a pas été le manque d'hommes. Je ne crains pas d'affirmer que plus les conseillers d'État auraient été distingués, plus ils auraient été forts, moins l'in-

stitution elle-même aurait pu prospérer à la longue. Sans délibération, sans discussion verbale, un conseil d'État ne saurait se concevoir. Au lieu d'être une cause d'unité, la circulation pure et simple des pièces et le vote écrit ne produisent qu'une diversité infinie d'opinions. Combien est fort celui qui vote après les autres! Car il connaît non-seulement l'objet à traiter lui-même, mais encore tous les votes antérieurs. Par contre, avec quelle timidité celui qui vote en premier lieu ne doit-il pas procéder! Que de fois son opinion ne se modifierait-elle pas d'une manière notable (ce qui arrive dans toutes les délibérations verbales), s'il avait connu les observations de ceux qui devaient voter après lui! Enfin, — et ce sont là des considérations plus graves encore, — comme on précise peu la question! Comme il est difficile qu'une opinion bien mûrie, bien raisonnée, bien débattue, arrive jusqu'au Souverain! A quel avis le Prince doit-il se ranger, à celui du ministre, à celui de tout un corps de hauts fonctionnaires, ou bien à celui du premier, du second, du troisième, du quatrième votant? L'affaire a fait le tour du conseil ; c'est alors seulement que l'incertitude commence. Le Souverain est obligé, ou bien d'examiner lui-même (ce qui est impossible), jusque dans les moindres détails, ce travail accumulé, multiplié à l'infini, ou bien de le soumettre à l'un des conseillers d'État ou à une autre personne de confiance. De quelle redoutable puissance ne se trouve pas investi cet homme unique, cet inconnu irresponsable qui peut, par son seul avis, réduire à néant le résultat des études faites par des corps de fonctionnaires tout entiers? Et si cela n'arrive point, si le Souverain ne lui accorde qu'une confiance limitée, cette voix devient, comme les autres, un vote séparé, stérile, qui ne sert qu'à augmenter l'incertitude. Enfin, si le Souverain passe sa vie dans son cabinet, s'il essaye de remplir tout seul cette tâche énorme, il ne tarde pas à se convaincre que les forces humaines et que le temps sont insuffisants pour cela. Bientôt le public prononce le nom d'une personne ou d'une autre qui devient de sa part l'objet d'une malveillance que les fonctionnaires ont souvent provoquée et propagée.

Je ne parlerai pas du dernier conseil d'État qui fut organisé

en 1807. Cette institution fut l'œuvre de quelques intrigants, employés subalternes dans les différents ministères, qui voulaient, sous le prétexte de cette nouvelle organisation, faire passer le pouvoir exécutif dans leurs mains.

Au mois de décembre 1809, Votre Majesté a supprimé le conseil d'État et annoncé la création d'un nouveau conseil. C'est au projet d'alors qu'il faudrait rattacher l'institution nouvelle, dont le but, selon moi, consisterait :

1° A fournir un conseil au Souverain ;

2° A arriver, en en multipliant les membres, à former *un conseil d'État délibérant en commun au lieu de conseillers d'État travaillant isolément;*

3° A donner au pouvoir central plus d'esprit de centralisation ; enfin,

4° A faciliter considérablement la tâche personnelle du Souverain, en lui donnant plus de tranquillité et plus de sécurité.

Pour cela, l'organisation du conseil d'État français, modifiée et restreinte suivant les différences de milieu et de conditions, me paraît ce qu'il y a de plus convenable.

Les points principaux, essentiels, devraient, à mon avis, être les suivants :

1° Votre Majesté crée un *conseil de l'Empire.* J'opine pour cette dénomination, parce qu'elle embrasse l'ensemble de la Monarchie et qu'elle supprime la distinction entre les pays allemands et les pays hongrois.

2° Le Souverain préside le conseil de l'Empire. Celui-ci ne peut se réunir que sur son ordre. Dans le cas où Sa Majesté serait empêchée, un ministre d'État spécialement délégué à cet effet présiderait le conseil. Il serait nommé pour un an.

3° Le conseil de l'Empire ne peut délibérer que sur les affaires que le Souverain lui-même le charge d'examiner.

4° Le conseil de l'Empire se compose :

a. De ministres d'État,

b. De conseillers de l'Empire,

c. D'un directeur de chancellerie.

5° Les ministres et les grands fonctionnaires de la Cour sont, à raison de leurs fonctions et pendant la durée de celles-ci,

membres du conseil de l'Empire. Ils ont le droit de vote aussi bien que les ministres d'État et les conseillers de l'Empire. Ils ne peuvent pas présider.

6° Le conseil de l'Empire se divise en sections :

a. De législation et de justice,

b. De l'intérieur,

c. Des finances,

d. De la guerre.

7° Le nombre des ministres d'État est illimité. Ils ont le droit de vote ainsi que chaque conseiller de l'Empire.

8° Si le Souverain désigne un ministre d'État pour une section quelconque, ce dernier préside cette section.

9° Le nombre des conseillers de l'Empire ne dépassera pas vingt.

10° Une section se compose de trois membres au moins, dont l'un préside.

11° De six mois en six mois, Sa Majesté répartit les conseillers dans les sections.

12° Les affaires à discuter passent du cabinet de Sa Majesté au bureau du ministre d'État, qui préside temporairement. Il s'occupe, par l'intermédiaire du directeur de chancellerie, et conformément à la désignation préalable de Sa Majesté, de la répartition des affaires entre les présidents des sections, ainsi que de leur enregistrement.

13° Le président de section communique les documents discutés au ministre d'État présidant le conseil ; après procès-verbal dûment dressé, ce dernier les adresse à Sa Majesté.

14° Sa Majesté adresse au ministre d'État présidant, les affaires qu'Elle soumet à l'examen du conseil de l'Empire tout entier.

15° Le président d'une section nomme un rapporteur, qui expose l'affaire dans la section. Si cette affaire est renvoyée par Sa Majesté au conseil de l'Empire tout entier, le rapporteur de la section l'expose devant ce corps.

16° Un secrétaire chargé de la rédaction des procès-verbaux est pris dans le personnel de la chancellerie du conseil de l'Empire, et attribué à chaque section.

17° Dans le conseil de l'Empire assemblé, les procès-verbaux sont rédigés par le directeur de la chancellerie.

Je soumets respectueusement à l'examen de Votre Majesté cette esquisse, d'après laquelle on pourrait élever l'édifice d'une manière plus complète et conforme au bien de l'État.

Si Votre Majesté daignait l'admettre comme base, il faudrait d'abord étudier en détail l'organisation du conseil de l'Empire ainsi que la marche des affaires, ce qui, grâce à l'exemple d'institutions similaires que nous offrent la France et la Russie, grâce aussi à la marche très-satisfaisante de la chancellerie du conseil d'État, qui fonctionne déjà chez nous, serait l'œuvre de quelques jours.

La création d'un *conseil de l'Empire* implique la fusion des différentes provinces de l'Empire. Des conseillers allemands et hongrois siégeraient dans les différentes sections. Naturellement, les questions relatives à la Hongrie seraient remises *ad referendum* par les présidents de section à des conseillers hongrois ou à des conseillers familiarisés avec la constitution de ce Royaume.

La création de maîtres des requêtes et de charges d'auditeur serait une excellente chose. C'est pour une foule de jeunes gens le moyen de faire leurs preuves, et pour le Gouvernement le moyen d'apprendre à les connaître. Mais il ne pourrait être question que plus tard d'introduire chez nous ces deux classes de fonctionnaires. En France aussi, elles n'ont pas été créées en même temps que le conseil d'État. Il faut d'abord construire l'œuvre principale et la faire marcher, avant de pouvoir songer à l'achèvement des détails.

Mais malgré toute l'extension qu'on pourrait donner au conseil de l'Empire, il ne suffirait pas à satisfaire à tous les besoins. En France, l'Empereur est assisté de plusieurs conseils, et si, dans notre constitution moins compliquée au point de vue des formes, nous n'avons pas besoin de conseils aussi étendus et aussi nombreux, la nécessité d'un *conseil des ministres* n'en subsiste pas moins.

A côté de son conseil d'État chargé des affaires intérieures, le prince de Kaunitz avait aussi institué une conférence destinée à s'occuper des affaires étrangères.

Une conférence permanente discutant les affaires étrangères est, à mon sens, tout aussi peu utile; elle épuise tout aussi peu les questions que le conseil d'État, tel qu'il avait été organisé en 1760. Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur la marche de ces affaires pour démontrer l'inadmissibilité d'une pareille institution.

Les affaires étrangères sont, par leur nature même, telles qu'elles ne peuvent être traitées en conseil nulle part, pas même dans le département qui en est chargé, comme cela se fait pour les affaires relevant des autres départements. Les relations extérieures embrassent l'ensemble et ne peuvent être dirigées que par un seul esprit, par une seule volonté qui s'inspire sans cesse de l'ensemble, du caractère ostensible comme du caractère secret des rapports des puissances entre elles et de ceux de l'étranger avec la patrie. L'organisation de la conférence avec ses circulaires, ses dépêches, ses extraits, etc., ne pouvait pas vivre, et elle n'a pas vécu, parce qu'elle était *quelque chose* formé de *rien*. Des données secrètes ne peuvent être mises en circulation; d'ailleurs, il résulte de la nature des choses que des nouvelles de journaux, — et les extraits de dépêches n'étaient et ne peuvent être que cela, — ne sauraient jamais jeter beaucoup de jour sur le caractère véritable des relations des puissances entre elles, et qu'il est impossible, par conséquent, qu'elles déterminent et dirigent le jugement des membres de la conférence. Cette organisation tomba comme celle du conseil d'État chargé des affaires de l'intérieur, parce que ses vices fondamentaux rendaient son existence absolument impossible.

Mon humble avis serait de conserver la *conférence des ministres actuelle*. Non-seulement elle n'est pas inutile, mais, placée à côté du conseil de l'Empire, elle me paraît apte à rendre de grands services. Nous n'avons qu'à la ramener à l'esprit qui a présidé à sa création.

En beaucoup de circonstances, les chefs des départements ont un intérêt majeur à s'entretenir en conseil, à faire à Votre Majesté des rapports préparés en commun; souvent aussi

Votre Majesté désire faire examiner une affaire secrète par les ministres réunis. Votre Majesté préside Elle-même une conférence de ce genre, ou délègue un ministre à cet effet, et se contente de se faire soumettre le résultat des travaux. Je crois donc pouvoir proposer de continuer à laisser subsister dans les conditions actuelles cette conférence, qui fonctionne déjà régulièrement. Toutefois, elle aura moins d'affaires à expédier que jusqu'à ce jour, puisque depuis son origine elle suppléait à bien des égards le conseil d'État; mais il se présentera toujours une foule de questions qui, d'après leur nature même, se prêteront particulièrement à la discussion en conseil des ministres ou qui, pour des raisons d'utilité, devront être soumises à l'examen de ce conseil. C'est à Votre Majesté qu'il appartiendra de renvoyer les différentes affaires à la conférence ministérielle ou au conseil de l'Empire.

Outre les chefs des divers départements, ministre ou président du conseil, nous avons encore des charges de ministre d'État et de ministre de conférence qui trouveront aussi, dans la nouvelle organisation proposée, la place qui leur convient. Elles se concilient avec les attributions des deux conseils. Au conseil de l'Empire, ces fonctionnaires, pourvus d'un titre qui par lui-même est déjà une distinction et une récompense, n'exerceront toutefois que les fonctions d'un conseiller de l'Empire ordinaire. Sans doute, il serait difficile de faire rentrer dans cette catégorie un homme considéré, ayant de longues années de service, tel qu'un ministre chef d'un département, une fois qu'il n'exercerait plus sa charge, si le titre de ministre d'État ne permettait pas au Souverain d'utiliser encore dans le conseil les connaissances de serviteurs distingués par leurs lumières.

C'est à Votre Majesté qu'il appartiendra exclusivement de décider quels ministres d'État seront appelés à faire partie de la conférence; c'est à Elle que ce droit devra être réservé. Selon moi, il faudrait donc qu'un ministre d'État et de conférence fût *de facto* membre du conseil de l'Empire et assesseur dans les débats en assemblée plénière ; mais un ordre formel

de Votre Majesté serait nécessaire pour qu'il prît part à la *conférence ministérielle*.

Je termine le rapport que j'ai l'honneur de Vous soumettre, Sire, par quelques observations sur les principaux avantages des institutions dont je prends la liberté d'entretenir respectueusement Votre Majesté :

1° Il est incontestable, comme je l'ai dit plus haut, que le Souverain, qui est le seul et vrai centre de l'État, le seul point de départ de toutes choses, le seul point où tout revient, ne saurait donner la fixité au gouvernement ni assurer une marche uniforme et continue dans les affaires sans un conseil nettement défini et sagement organisé. Ces éléments importants, indispensables de l'art de gouverner, ne se trouvent pas seulement dans l'esprit droit et dans la bonne, même dans la ferme volonté du Souverain ; il faut qu'ils se retrouvent dans la marche de l'ensemble, jusque dans les rouages inférieurs ; ce résultat merveilleux ne peut être obtenu que par le fonctionnement régulier et continu d'un corps tout entier. Enfin ce corps est animé par un seul esprit, qui se transmet d'une administration à l'autre, du présent à l'avenir ; s'il n'existait pas, ce serait la volonté des individus qui serait souveraine, au lieu de cette haute personnalité morale qui s'appelle le Gouvernement, et qui ne doit être que le résultat des rapports réels, moraux, politiques, physiques et géographiques de l'ensemble. Un conseil de l'Empire, des conférences ministérielles conformes à ce qui est proposé, peuvent et doivent servir d'école de gouvernement au successeur au trône lui-même ; c'est là que le Souverain apprendra à connaître et à embrasser d'un coup d'œil ses serviteurs, le successeur au trône ses devoirs, le fonctionnaire de l'État l'ensemble des affaires.

2° Votre Majesté fondera quelque chose où il n'y avait rien, et améliorera enfin une institution qui, malgré toute la bonne volonté d'une grande Souveraine et d'un grand homme d'État, ne pouvait réussir, parce que les principes sur lesquels reposait la création de 1760 étaient entièrement faux. Ce n'est pas quand le conseil d'État, c'est-à-dire *le vrai conseil du Sou-*

verain, entrave la marche des départements, l'arrête par son immixtion, comme cela est arrivé par l'organisation du prince de Kaunitz, que son existence est utile. Le Souverain a mis une partie de son pouvoir exécutif entre les mains du ministre, chef d'un département; il faut que ce dernier puisse devenir libre de ses actions, et même très-libre; la garantie de l'État vis-à-vis de lui se trouve dans sa responsabilité. Or, comment pourrait-il être responsable si un groupe, ou, — ce qui est encore plus fâcheux, — si un *simple conseiller d'État,* un individu aux talents duquel le Souverain oserait rarement confier la direction du département, peut journellement entraver l'action du ministre, s'il ne lui laisse que la moitié de sa liberté quand il la lui faudrait tout entière? Ce n'est pas sur la marche de l'affaire que doit s'exercer l'influence du conseil d'État; ce sont les principes sur lesquels l'affaire repose que le Souverain doit établir avec l'assistance du conseil; il doit examiner avec lui les propositions faites. D'après l'idée attachée à l'institution, le conseil d'État ne doit pas être un corps *agissant;* il assiste le Souverain, dans lequel se concentrent tous les pouvoirs, comme législateur et comme conservateur des lois; c'est aux ministères seuls qu'est délégué le pouvoir exécutif.

3° Deux avantages assez considérables d'un conseil d'État ayant une sphère d'action assez étendue, sont les suivants : dans son sein se forment les meilleurs administrateurs et les meilleurs ministres; en second lieu, le mérite qui s'est affirmé par de longs services y retrouve une place.

4° Enfin, dans l'existence d'un corps bien organisé, composé d'hommes capables, et qui, en toute circonstance, prête au Souverain le secours de ses lumières et de son impartialité, il y a pour l'État tout entier une garantie si positive que le sentiment de la sécurité devient général et assure au Gouvernement, dans une égale mesure, la force et le repos.

1812.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

(Note 60, page 236, t. I.)

184. Discours prononcé par Metternich, en sa qualité de curateur de l'Académie, à la solennité du 12 février 1812.

184. Messieurs, l'Empire d'Autriche célèbre aujourd'hui une solennité qui éveille dans le cœur de tout patriote les sentiments les plus élevés. L'Académie des beaux-arts joint ses hommages à ceux que le peuple tout entier rend à son Souverain ; qui, plus qu'elle, doit à l'Empereur de nouveaux et nombreux bienfaits? Rappeler ces bienfaits à l'assemblée réunie, inviter les membres de l'Académie à déployer une activité nouvelle, tourner les regards de cet illustre corps et en même temps ceux de la nation tout entière vers une institution dont l'action puissante s'exerce sur les plus nobles créations de l'esprit humain aussi bien que sur les travaux les plus importants de l'industrie et sur les sources de la véritable richesse des peuples civilisés, telle est ma tâche en ce jour exclusivement voué à la reconnaissance.

Il y a un an, votre confiance m'a honoré de la mission flatteuse d'être l'interprète des vœux que vous formiez pour le bien de l'art. Animés d'une confiance réciproque, mettant toutes nos forces en commun, nous avons abordé une grande entreprise. Nous avions à étendre les avantages d'une institution déjà existante, mais pas assez connue encore, à corriger les défauts qu'avait fait découvrir l'expérience de longues années. Nous avions besoin d'être encouragés et soutenus ; nous ménagions par là à Sa Majesté Impériale et Royale une nouvelle occasion de faire le bien ; nos vœux pouvaient-ils rester stériles?

Pour rendre à l'Assemblée académique un compte exact de ce qui a été fait, qu'il me soit permis, Messieurs, de vous

ramener aux premiers jours de notre Académie ; l'histoire de la naissance de ce corps, du développement de ses premiers germes, de l'extension successive de ses bases primitives jusqu'à la formation de ce tout complet qui existe aujourd'hui, ouvre un vaste champ à de légitimes espérances pour l'avenir.

Les premières traces de l'art national remontent jusqu'à l'époque de Maximilien Ier, de Rodolphe II et de Ferdinand III. Léopold Ier donna le signal ; il prit l'initiative de la création d'une véritable société des arts ; c'est à lui que nous devons la fondation d'une Académie de peinture et de sculpture en 1704. Joseph Ier ouvrit cette école et la plaça sous la direction du comte de Sinzendorf.

Le règne de l'Empereur Charles VI fut encore plus favorable aux arts que ne l'avait été celui de ses prédécesseurs. Cette époque vit naître des artistes éminents. Les noms d'un Pierre de Strudel, d'un Fischer d'Erlach, dont les œuvres embellissent encore aujourd'hui la capitale de l'Empire, d'un Kupetzky, d'un Auerbach, d'un Stampart, d'un Feistenberger, datent de cette période. Eugène de Savoie, ce prince aussi grand dans la guerre que dans la paix, se déclara le protecteur des arts ; les hommes les plus illustres de la nation s'associèrent à cet exemple ; on fit venir des chefs-d'œuvre de l'étranger, on créa des galeries, on éleva des édifices somptueux. De jeunes artistes pleins d'avenir reçurent les secours les plus généreux, qui leur permirent d'aller étudier les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique dans les pays qui les avaient vus naître.

Vienne allait entrer dans une période de culture qui avait été retardée par des circonstances défavorables, mais dont le développement ne devait plus s'arrêter. Les fondements étaient posés, l'étincelle couvait en silence, les regards des Souverains étaient enfin tournés vers les arts, l'art n'était plus étranger aux personnages les plus considérables de l'Empire. Là où ils trouvent un appui, les artistes surgissent.

En 1726, l'Empereur Charles étendit la sphère d'action de l'Académie. Le comte Gundaker d'Althann fut le plus zélé de ses patrons ; van Schouppen en fut le directeur. L'esprit

actif d'Althann anima l'Académie d'une vie nouvelle ; il amenda, il élargit le champ de ses travaux. A l'école de peinture et de sculpture déjà existante, on en ajouta une troisième, celle d'architecture, et en moins de dix ans se formèrent dans tous les genres des hommes dont les œuvres sont encore estimées aujourd'hui. Daniel Gran, Paul Troger, Unterberger, Ianeck, Max Haemmel, Brand l'aîné, Aigen, Raphaël et Mathieu Donner, les deux Schmutzer et Sedelmayer sortirent de ces écoles.

Le comte de Lossy et Maytens, qui succédèrent au comte d'Althann et à van Schouppen dans la direction de l'Académie, maintinrent cette institution à la hauteur où leurs devanciers l'avaient portée ; peu d'années suffirent pour récompenser leurs efforts et ceux de quelques collaborateurs actifs et dévoués.

Nous arrivons maintenant à une époque mémorable sous tant de rapports. L'illustre Marie-Thérèse occupait le trône d'Autriche. Un homme d'une grande intelligence, d'une infatigable activité, un homme d'État d'un rare mérite, le prince de Kaunitz, sous les auspices duquel s'était organisée et développée rapidement une école de gravure sur bronze, favorisa en 1768 la création d'écoles spéciales de dessin et de gravure sur cuivre, que l'Impératrice érigea la même année en Académie ; bien que les deux écoles fussent indépendantes de l'Académie de peinture et de sculpture, elle en fit un corps libre, ayant ses statuts à lui. La haute direction en fut donnée au prince de Kaunitz. Schmutzer, dont la perte est encore trop présente à notre mémoire pour que nous ne rendions pas pleine justice à son mérite, fut nommé directeur de la nouvelle Académie.

Les deux institutions se soutinrent pendant plusieurs années l'une à côté de l'autre. Après la mort du comte de Lossy, le prince de Kaunitz fut investi du patronage des deux établissements. Ce grand connaisseur dut être heureux de voir réunies toutes les branches de l'art ; il savait combien il est difficile que l'une progresse sans que toutes les autres progressent en même temps. Il voulait animer l'ensemble d'un

seul et même esprit ; ce désir provoqua la naissance de l'Académie des beaux-arts réunis. Les salles ne tardèrent pas à se remplir de modèles originaux ; des bourses nombreuses furent créées pour venir en aide aux talents naissants et pour encourager des artistes en voie de progrès. Le nombre de ceux qui furent envoyés en Italie s'accrut ; les trésors artistiques de l'État furent ouverts aux artistes.

C'est ainsi qu'en moins d'un demi-siècle les arts avaient pris en Autriche un essor tel, que les institutions de notre pays se trouvaient placées sur la même ligne que les premières Académies de l'Europe. L'Empereur Joseph II monta sur le trône. Ce prince, à qui l'industrie nationale doit tant, se convainquit qu'une des branches les plus importantes de l'art était encore stérile. L'Académie, qui n'avait été jusqu'à ce moment qu'une école des beaux-arts, n'avait encore eu aucun contact avec les manufacturiers. Il créa donc une école technique spéciale ; par elle, le goût appliqué aux choses de la vie ordinaire devait être éclairé, habitué à des idées justes et à des principes invariables ; conformément au vœu de l'Empereur Joseph, l'Autriche ne devait rester inférieure à aucun autre État remarquable par la supériorité de ses produits industriels. Son but était de vulgariser l'art, d'en généraliser l'utilité. En 1789, l'Académie fut, suivant cette heureuse idée, mise en contact avec toutes les branches des arts utiles ; chacun devait participer à la salutaire influence de l'illustre corps ; celui-ci devint l'autorité souveraine qui avait à prononcer sur l'aptitude à recevoir le droit de maîtrise dans n'importe quel genre. Les intentions de ce grand prince aboutirent à des résultats satisfaisants, ainsi que l'atteste l'expérience de tous les jours. Si nous considérons la période orageuse et destructrice qui commença dans les dernières années du règne de l'Empereur Joseph, si nous tenons compte de la fâcheuse influence exercée par cette perturbation générale sur le développement des arts au point de vue purement scientifique et technique, si nous nous rappelons que cette époque, signalée par vingt et une années de guerre, n'en vit pas moins naître et fleurir des manufactures sans nombre, on voit sur quelles bases solides

s'appuyait le système des Souverains antérieurs, combien la protection accordée aux arts par leur successeur était puissante et féconde.

Quant à nous, Messieurs, la situation qui nous a été faite nous impose de grands, de sérieux devoirs. Nous devons compte à ceux qui nous ont précédés de l'usage que nous avons fait du riche héritage laissé par eux. Nos contemporains ont le droit d'exiger que l'art se perfectionne grâce à nos soins, notre honneur commande que nous méritions la reconnaissance de ceux qui viendront après nous. C'est à ce point de vue que nous avons examiné toutes les institutions écloses jusqu'à ce jour : correctes dans tous leurs traits principaux, elles nous ont semblé, sous bien des rapports, défectueuses dans l'application journalière. Un besoin réel restait encore à satisfaire, un besoin qui se fait sentir davantage tous les jours, à mesure que l'art étend son domaine.

Dès qu'il s'est élevé aux régions supérieures, l'art ne se contente plus de créations vulgaires. Quand il est encore à l'état d'enfance, le simple ouvrier s'imagine être un artiste; le peuple encore grossier se figure qu'entasser des couleurs, c'est peindre; que découper, c'est sculpter. Cet esprit sublime qui donne à l'artiste sa première consécration, ce sentiment qui se communique aux plus viles matières, à la pierre, au métal, à la toile, cette vie qui respire dans les œuvres des grands maîtres d'autrefois, ne sauraient se rencontrer dans les limites étroites de l'art purement mécanique. L'artiste ne peut communiquer à son œuvre que le sentiment, que la vie spirituelle dont il est animé lui-même. Sans cette transmission, la couleur reste froide, et, sous le ciseau du sculpteur, le marbre n'est plus qu'une pierre sans valeur. Si parfois certains artistes, uniquement parce qu'ils sont bien doués ou qu'ils ont acquis une grande habileté mécanique, arrivent à un point de perfection tel que leurs œuvres restent dignes de l'attention de la postérité, combien le sentiment de l'art doit-il être vif et profond dans l'homme qui communique à toute une école la vie et le souffle créateur? Certes, un Phidias, un Praxitèle, un Raphaël, un Rubens, n'obéissaient pas exclusivement à des

lois mécaniques; la puissance dont ils relevaient avait une origine plus haute. C'est du fond d'une âme inspirée que venait cette puissance merveilleuse qui s'immortalisait dans leurs œuvres.

Ces considérations faisaient désirer, à côté des institutions déjà existantes, une autre école, une école consacrée à la partie théorique de l'art dans l'acception la plus élevée du mot. Il était réservé à l'Empereur François de combler cette lacune. Les nouveaux statuts fondent une *chaire de la théorie de l'art*. La libéralité du Souverain a pourvu à la rétribution du professeur. Des élèves doués d'aptitudes remarquables viendront désormais puiser à cette nouvelle école des connaissances inaccessibles à l'artiste ordinaire, mais cependant indispensables au grand artiste. Des maîtres spéciaux feront connaîtr eaux élèves de l'Académie les immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité; ils les initieront aux secrets grâce auxquels, dans les siècles classiques, le talent timide a trouvé le chemin de la perfection, et l'imagination déréglée un frein salutaire. Ces connaissances préliminaires que l'artiste n'acquiert que rarement dans la suite, et qu'il n'acquiert alors qu'au prix d'un temps précieux perdu pour l'exercice de son art, il viendra les demander à la nouvelle école; elles formeront en quelque sorte le premier degré de toutes ses études ultérieures. Grâce au zèle infatigable des professeurs, grâce à l'esprit pratique des directeurs de l'Académie, Vienne à son tour aura un jour des écoles pareilles à celles qui, malgré les différences inséparables du climat et du caractère national, ont fait de l'Italie et des Pays-Bas des modèles qui n'ont pas encore été égalés.

Dans un État comme le nôtre, où règne un si vif sentiment des arts, où nombre de riches particuliers sont prêts à protéger l'artiste, un autre besoin se fait encore sentir. Il faut assurer au talent qui débute le moyen de se faire connaître; il faut encourager le talent déjà formé en le stimulant par la concurrence, en lui ouvrant des débouchés. Depuis des années la France et l'Angleterre ont donné l'exemple d'expositions publiques des œuvres d'art. C'est dans les galeries d'artistes vivants qu'on apprécie le plus sûrement les progrès réalisés

par l'art d'une période à l'autre; c'est là que l'élève vise à conquérir la palme du maître; c'est là que le maître craint d'être surpassé par l'élève. L'ambition, ce sentiment partout si fécond, s'empare des concurrents; le métier disparaît, l'art prend la place qui lui appartient. S'inspirant de ces idées, Sa Majesté l'Empereur a décidé qu'il y aurait *des expositions pour les œuvres des artistes nationaux*. La première de ces expositions est fixée à l'année 1813; elle sera réglée d'après des principes que l'Académie fixera. Les expositions se renouvelleront tous les trois ans. L'Académie convie à ces nobles joutes tous les artistes de la nation, dans quelque genre qu'ils s'exercent. A la première exposition seront admises même des œuvres faites depuis plusieurs années; quant aux autres expositions, les œuvres remontant aux trois dernières années pourront seules y figurer. Nous voulons connaître nos forces actuelles et notre point de départ, afin de pouvoir calculer plus sûrement les progrès que nous avons à faire.

L'expérience nous apprend quels avantages l'art a retirés en France et en Angleterre d'institutions conçues d'après un plan sage et grandiose. Il ne faut pas que l'Autriche, avec ses artistes, avec ses Mécènes, avec la passion de ses peuples pour tout ce qui est bon et beau, reste au-dessous de l'étranger. Pour nous élever à la hauteur d'autres États, nous n'avons qu'à produire au grand jour nos ressources cachées, qu'à faire connaître ce qui est inconnu, qu'à éveiller, qu'à appeler à l'activité des talents qui sommeillent. La nation sera étonnée de se voir à la tête de trésors dont elle ne soupçonnait point l'existence; l'appel au travail sera entendu par les artistes; enfin, il suffira de quelques dizaines d'années pour justifier mes espérances.

Voilà, Messieurs, des perspectives qui reposent sur les améliorations que nous avons introduites dans notre Académie et sur l'extension que nous lui avons donnée comme *école des arts*. Mais, même comme *société des arts,* elle devait recevoir une impulsion et un développement nouveaux.

Rien n'est plus cosmopolite que la science et l'art. La pure et sereine parenté des esprits, indépendante de toute condition

matérielle, s'étend à travers le temps et l'espace ; ni la distance ni les événements ne peuvent interrompre, ralentir ou briser ces relations qui unissent les intelligences. L'Académie compte déjà parmi ses membres honoraires et ses membres actifs les hommes les plus illustres de la nation. Honneur à l'Empire où tout ce qui est noble et grand est encouragé par le glorieux exemple du Souverain et par celui de toute son illustre race ! Je ne puis que dire un mot en passant de la protection désintéressée que, dans toutes les parties de la Monarchie, les sciences et les arts ne cessent de trouver auprès des membres de l'auguste Maison impériale. Fidèle à l'exemple qui vient d'en haut, la noblesse unit ses efforts pour atteindre le même but. Il faut maintenant rendre plus étroit encore le lien qui unit l'Académie de la capitale avec les institutions analogues des villes de province.

Le choix des membres honoraires et des membres actifs ne sera pas subordonné aux limites de l'Empire ; il faut que, dans tous les États de l'Europe, les maîtres de l'art, les connaisseurs les plus éminents, les protecteurs du talent les plus dévoués soient des nôtres ; il faut qu'ils fassent partie d'une institution qui, étendue et fécondée comme elle l'est, appartient d'abord à l'Autriche, il est vrai, mais aussi à l'art en général, à son vaste domaine tout entier.

Si nous parvenons à atteindre le but que nous entrevoyons aujourd'hui, alors, Messieurs, nous pourrons à bon droit compter sur la reconnaissance de la patrie.

L'étude de l'art, le goût de ce qui est grand et beau, la véritable richesse nationale, inséparable de la véritable gloire nationale, grandiront dans une égale proportion. Ce n'est qu'à nos descendants qu'il appartiendra de jouir pleinement du fruit de nos efforts ; ils trouveront dans la patrie même ce que leurs pères vont encore chercher sous des climats étrangers. Le même sol qui a vu naître des hommes dont les noms méritent d'être immortalisés par des monuments impérissables, fera sortir de son sein des monuments, des chefs-d'œuvre dignes d'eux. Après des milliers d'années, les grandes voix du passé se font encore entendre dans les ruines d'Athènes et de Rome.

Encore aujourd'hui, éclate dans les œuvres de leurs artistes le sentiment sublime qui les exaltait autrefois; une seule de ces œuvres parle plus haut et d'une manière plus expressive que toutes les ruines froides et inanimées d'une grandeur éphémère.

Je remets à l'Académie les nouveaux statuts, que nous devons à la haute bienveillance du Souverain. Unissez-vous à moi, Messieurs, dans l'expression de la plus vive reconnaissance ; que votre voix se confonde avec la mienne dans ce cri : *Vive l'Empereur !*

1813.

ENTRETIEN DE METTERNICH AVEC NAPOLÉON A DRESDE.

(Note 67, p. 253, t. I.)

185. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Dresde, le 26 juin 1813, à neuf heures du soir. — 186. Précis sommaire d'une conversation avec l'Empereur Napoléon.

185. Je suis arrivé ici hier à deux heures de l'après-midi, par conséquent en vingt-quatre heures. Mais l'Empereur était parti pour Kœnigsbrück, d'où il revint le soir, à dix heures. J'ai parlé au duc de Bassano, et lui ai remis mes Notes, au sujet desquelles il ne m'a pas fait d'observations. J'ai reçu ce matin, à onze heures, l'invitation de me rendre auprès de l'Empereur. Je fus reçu aussitôt après que j'eus été annoncé, et notre entretien dura sans interruption de midi moins un quart jusqu'à huit heures et demie. Cette longue séance a été un bizarre mélange d'objets hétérogènes, une série de démonstrations d'amitié alternant avec les sorties les plus violentes (nº 186); le résultat de notre entrevue est que je n'ose pas encore déterminer à l'avance la fin de mon séjour ici, par suite de l'invitation qui m'a été faite de rester au moins encore demain, et aussi parce que j'ai insisté pour avoir une réponse officielle à mes Notes. L'Empereur m'a promis cette réponse pour demain, prétendant qu'il n'avait pas encore lu ces Notes aujourd'hui, ce qui est invraisemblable au plus haut degré.

Je ne reviendrai donc dans aucun cas avant lundi, dans la

nuit, ou dans la journée de mardi; aussi je prie humblement Votre Majesté de ne pas quitter Gitschin avant mon retour. J'ai appris ici de source sûre qu'on fait entrer en fraude dans ce pays une quantité tout à fait extraordinaire de blé venant de la Bohême. Je crois qu'il serait bon que Votre Majesté appelât sur ce fait l'attention du gouverneur général de la province, et que l'on prît des mesures très-sévères.

PRÉCIS SOMMAIRE D'UNE CONVERSATION AVEC L'EMPEREUR NAPOLÉON. (Annexe du nº 185.)

186. Arrivé au jardin Marcolini, je fus annoncé sur-le-champ, et Sa Majesté me reçut seule dans son cabinet.

Elle vint au-devant de moi, et me demanda avec un air très-sérieux des nouvelles de l'Empereur. J'entamai au bout de quelque temps la conversation en lui disant que je me présentais devant lui par suite de son invitation et, d'après ma conviction, dans le moment le plus important pour les relations futures entre les deux Empires et pour l'Europe entière. «Il dépend de Votre Majesté, lui dis-je, de donner la paix au monde, de fonder son Gouvernement sur la plus forte des bases, sur un sentiment de reconnaissance universelle; si Votre Majesté laisse échapper ce moment, quels peuvent être les bornes et le terme des bouleversements?»

L'Empereur me répondit qu'il était prêt à faire la paix, mais que, plutôt que d'en faire une déshonorante, il périrait. « Je l'ai écrit à l'Empereur, continua-t-il, mon honneur avant tout, et puis la paix!»

Je lui répondis que des propositions déshonorantes n'entreraient jamais dans les calculs de l'Empereur François. « Eh bien, qu'entendez-vous par la paix? interrompit l'Empereur. Quelles sont vos conditions? Voulez-vous me dépouiller? voulez-vous l'Italie, le Brabant, la Lorraine? Je ne céderai pas un pouce de terrain; je fais la paix sur les bases du *statu quo ante bellum*. Je donnerai même une partie du duché de Varsovie à la Russie; je ne vous donnerai rien, parce que vous ne m'avez pas battu; je ne donnerai rien à la Prusse, parce qu'elle

m'a trahi. Si vous voulez la Galicie occidentale; si la Prusse veut une partie de ses anciennes possessions, cela peut se faire, mais contre compensations. Il faudra alors que vous indemnisiez mes alliés. L'Illyrie m'a coûté trois cent mille hommes à conquérir; si vous voulez l'avoir, il faut dépenser un égal nombre d'hommes. »

Je répliquai, après cette première sortie, que je n'étais nullement appelé à discuter ici les conditions de la paix future, mais simplement à insister sur la réunion la plus prompte des négociateurs sous la médiation de l'Autriche, ou bien à constater le refus de l'Empereur de négocier sous cette médiation. Que les négociateurs se réunissent, et rien ne s'opposera à une discussion sur les bases de la pacification; l'Autriche remplira dans cette importante conjoncture le rôle de la médiation avec la plus entière impartialité.

INSTRUCTIONS DE METTERNICH POUR LES CONFÉRENCES DE PRAGUE.

(Note 68, p. 256, t. I.)

187. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Brandeis, le 12 juillet 1813. — 188. L'Empereur François à Metternich (Résolution souveraine), Brandeis, le 12 juillet 1813.

187. Au moment d'aborder cette importante négociation, je regarde comme un devoir impérieux de soumettre encore une fois à Votre Majesté, sous une forme très-succincte, les points de vue suivants, qui auront à me servir d'instructions dès qu'ils auront été approuvés.

Votre Majesté est arrivée au point le plus élevé qu'Elle pût atteindre dans l'état de paix, étant données les circonstances actuelles. Mais ce point culminant lui-même indique forcément que le moment est proche où il faudra se décider. La marche que nous avons suivie jusqu'à ce jour n'a désormais plus sa raison d'être; nous avançons toujours plus vers les crises suprêmes, qu'il n'est plus en notre pouvoir d'éviter.

Toutefois, Votre Majesté ne peut se sauver et sauver la Monarchie avec Elle que si Elle est parfaitement d'accord avec Elle-même, et si je puis compter absolument qu'Elle persévérera jusqu'au bout dans la voie qu'Elle aura arrêté de suivre et qu'Elle m'aura tracée. Si je n'ai pas cette certitude, à partir de demain toutes mes démarches deviendront fausses, incohérentes et, par suite, dangereuses au plus haut point; je deviendrais, avec le dévouement le plus sincère et le plus vif au bien de l'État, l'instrument de la ruine de l'Empire, que les événements n'ont rendue que trop possible.

Je suis éloigné de toute exagération dans les idées abstraites aussi bien que dans leur application à la vie de tous les jours; néanmoins je ne puis m'empêcher de considérer deux conditions essentielles comme les éléments de l'existence même d'un grand État. Ce sont :

La force matérielle. Car sans elle le corps, quelque vaste qu'il soit, languit et se réduit à rien.

La considération politique. Elle est le résultat de la force matérielle, et bien plus encore, de la *personnalité du Souverain* et de la *marche du Cabinet.*

Pendant mon administration, je n'ai cessé d'avoir ces deux conditions en vue; c'est ce que prouve le point auquel nous sommes arrivés. En 1809, alors que Votre Majesté ne voyait à ses pieds que les ruines de la puissance de la Monarchie, quand le ministère tout entier regardait la ruine de l'État comme inévitable dans la guerre comme dans la paix, Votre Majesté seule ne perdit point courage. Elle m'offrit le portefeuille, et j'acceptai cette lourde charge. Favorisé par des circonstances heureuses, plein de confiance dans la fermeté et dans le sûr appui de Votre Majesté, j'ai fait ce que me commandaient le devoir et ma conscience. Nous sommes parvenus ainsi, dans l'espace d'un petit nombre d'années, à reconquérir le premier rang en Europe. Mais la voie que nous avons suivie jusqu'à ce jour avec un succès constant ne peut plus être la nôtre; elle convenait à la faiblesse momentanée de la Monarchie. L'aveu de notre faiblesse nous fournissait le moyen de poursuivre cette marche, afin d'arriver à redevenir forts un jour.

Dans le sens abstrait, *en ne tenant compte que de la Monarchie,* nous sommes loin d'être aussi forts que nous l'étions autrefois; mais comme poids à jeter dans la balance, le parti que prendra l'Autriche sera *prépondérant;* malheureusement on n'est pas assez pénétré chez nous de l'importance de ce calcul, qui est le seul juste. Il faut cependant que ce calcul agisse en première ligne sur les résolutions de Votre Majesté; il est *la seule base possible* de notre politique dans le moment décisif que nous traversons.

Votre Majesté a pris le rôle de médiateur parce que :

1° Elle voulait multiplier les chances d'amener la paix Elle-même ;

2° Parce qu'il s'en fallait malheureusement de beaucoup que les forces de la Monarchie fussent suffisamment développées au moment où le théâtre de la guerre se trouvait sur les frontières de l'Empire.

Grâce à nos efforts redoublés, des négociations se sont engagées. Ces négociations épuiseront le premier des motifs que j'ai rappelés plus haut. Il ne nous est plus possible de développer les forces nationales plus qu'elles ne le seront au 10 août prochain. Jusque-là nous compenserons, *en nous fortifiant nous-mêmes,* les avantages que la partie adverse trouvera dans la *prolongation de l'armistice;* si nous reculions ce terme, nous nous ferions du tort, et notre lenteur profiterait exclusivement à la France.

Votre Majesté a mis à Sa coopération avec les alliés des conditions qui prouvent la modération des vues du Cabinet autrichien. Ces vues sont telles que les alliés les ont considérées *comme étant au-dessous de ce qui était acceptable.*

De cet état de choses résultent donc trois alternatives :

1° Celle d'une paix conclue d'après les bases adoptées*;

2° Celle d'une coopération de l'Autriche en faveur des alliés, dans le cas où la France rejetterait les bases susdites;

* Les bases de la paix future, contenues dans la convention de Reichenbach, étaient les suivantes : 1° Suppression du Royaume de Varsovie et partage de son territoire entre la Russie, la Prusse et l'Autriche; 2° cession de la ville et du territoire de Danzig à la Prusse, et évacuation par les troupes

3° Celle d'un nouveau parti à prendre, parti *indépendant de toute obligation,* pour le cas où les bases proposées seraient acceptées par la France et rejetées par les alliés.

Dans le premier cas, la question se résout d'elle-même. Il ne peut donc être question que de vues bien arrêtées relativement aux deux autres cas; or, il faut que je sois muni, à cet égard, des ordres les plus formels de Sa Majesté avant d'entamer les négociations.

Votre Majesté a proposé les bases de la paix future *à titre de minimum,* parce qu'elles présentent du moins *un caractère pacifique,* et parce que leur acceptation par la France fournit la seule preuve possible *que Napoléon ne vise pas purement et simplement à dissoudre la coalition actuelle, à désarmer les puissances et à les détruire partiellement.* Le cas échéant, Votre Majesté échapperait à cette destruction tout aussi peu que la Prusse. La Russie seule se sauvegarderait momentanément; elle serait tout à fait dans son droit en obéissant à la nécessité, c'est-à-dire en prenant le seul parti qui lui permît de conserver quelque force de résistance, celui de faire cause commune avec la France et de nous détruire de concert avec elle.

Cela est tellement évident pour moi, que je suis obligé d'admettre comme indiscutable la proposition suivante, savoir :

Que Votre Majesté, dans le cas où la France rejetterait les bases de la paix future, restera fidèle à Sa parole et cherchera Son salut dans l'union la plus étroite avec les alliés.

Les quatre bases de la paix se prêtent encore à un tempérament en ce qui concerne la question illyrienne. L'Illyrie appartient à Votre Majesté. Sans doute les puissances peuvent revendiquer l'Illyrie comme une *conditio sine qua non;* mais personne ne saurait forcer Votre Majesté à faire la guerre, contrairement à Ses calculs, pour une renonciation *qui ne concerne que la Monarchie.* La question de savoir si ce tem-

françaises des places fortes situées dans les États de la Prusse et dans le Royaume de Varsovie; 3° retour des provinces illyriennes à l'Autriche; 4° rétablissement des villes hanséatiques, en y comprenant leurs territoires, comme villes libres. (*Note de l'Éditeur.*)

pérament devra être formulé ou non dans la dernière phase de la négociation me semble devoir être résolue par les circonstances du moment; mais il me semble tout aussi certain *qu'il ne devra jamais dépasser la limite de l'assurance éventuelle du retour de l'Illyrie à l'Autriche lors de la conclusion de la paix maritime.*

Que Votre Majesté s'unisse à la France pour imposer aux alliés une paix reposant sur des conditions mauvaises, c'est là une éventualité que je ne crois pas pouvoir faire entrer dans nos calculs. Mais quel parti prendrons-nous dans le cas où les alliés ne consentiraient pas à conclure la paix d'après les bases proposées par nous? A vrai dire, cette question ne pourra et ne devra être résolue qu'à la minute même où elle sera posée. Mais elle ne pourra être tranchée *qu'en faveur des alliés,* dans le cas où leurs chances paraîtraient, le 10 août, moins favorables qu'aujourd'hui ; ou bien elle pourra, au pis aller, amener l'Autriche tout au plus *à une neutralité armée.* Mais cette attitude nous abaisserait singulièrement aux yeux de tous, cela est facile à prévoir; il faudrait donc qu'en prenant ce parti nous fussions guidés par des considérations toutes particulières, que j'ose me réserver d'étudier et de développer le cas échéant.

Je borne à ces rapides aperçus le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté. *Puis-je compter sur la fermeté de Votre Majesté, dans le cas où Napoléon n'admettrait pas les bases proposées par nous? Votre Majesté est-Elle invariablement résolue à remettre aux armes de l'Autriche et de toutes les autres puissances coalisées le soin de faire triompher la bonne cause?* C'est la réponse à cette question qui formera le fond même des instructions que je dois recevoir; elle est, selon moi, le fondement de tout notre édifice politique futur. Il ne doit rester, à cet égard, aucun doute dans mon esprit; car si la volonté de Votre Majesté n'était pas arrêtée irrévocablement, toutes les démarches que je ferais à Prague porteraient le cachet d'une impardonnable ambiguïté. Au lieu de multiplier les chances de paix ou de pouvoir faire une guerre avantageuse, nous ne réussirions qu'à nous exposer à encourir l'animadversion générale et à causer peut-être la perte de la

Monarchie. Quant à moi, malgré tout mon dévouement au bien de l'État, je ne serais plus que le triste instrument de la ruine de toute notre considération politique, de toute notre grandeur morale, ainsi que de la rupture de tous les liens intérieurs et extérieurs de l'administration publique.

L'Empereur François à Metternich. Brandeis, le 12 juillet 1813.

188. C'est à vous principalement que je dois la grande situation politique où se trouve actuellement ma Monarchie; je compte aussi sur vous pour m'aider à la maintenir. La paix, une paix durable, est certainement ce qu'il y a de plus désirable pour tout honnête homme, à plus forte raison pour moi; car je souffre plus vivement que tout autre des malheurs que la guerre déchaîne sur ces sujets si fidèles, sur ces pays si beaux auxquels je suis attaché de tout mon être. C'est à ce but que doivent tendre nos efforts; c'est pour l'atteindre que nous avons fait jusqu'à ce jour des efforts incessants; il faut que nous persévérions dans cette voie. Ne nous laissons pas séduire par des avantages momentanés, par des agrandissements de territoire. Les conditions que j'ai indiquées comme étant à mes yeux la base d'une paix durable, bien que ce résultat soit très-problématique, il faut que nous les maintenions ; car, après tout, si elles sont observées, la paix deviendrait possible. Dans nos propositions, nous avons évité avec le plus grand soin tout ce qui pourrait porter atteinte à l'honneur de Napoléon; aussi n'aurait-il guère de motif sérieux de les rejeter. Il faut donc que, dans la négociation qui va s'ouvrir, vous insistiez pour obtenir ce que j'ai demandé à titre de minimum ; que vous laissiez aux autres puissances le soin de chercher à obtenir davantage, et que vous les y aidiez dans la mesure de vos forces, sans que cela puisse devenir une cause de rupture. Du reste, vous tâcherez de procéder avec une parfaite courtoisie, afin de faire entrer les négociations dans la voie désirée, d'écarter tout sujet d'amertume, et de mener l'affaire à bonne fin. Si la France ne voulait s'engager à effectuer la restitution de l'Illyrie que lors de la paix géné-

rale, et que ce fût là une question de succès ou d'échec final, je vous autoriserais à céder sur ce point, après avoir épuisé tous les autres moyens d'éviter cette concession, voulant montrer par là combien je désire servir la cause du bien général. Mais vous insisterez énergiquement pour obtenir ce que j'ai indiqué comme un minimum, bien que je désire d'ailleurs que la question relative aux villes hanséatiques puisse former l'objet d'une transaction; car je ne regarde ce point comme important qu'autant qu'il était une condition nécessaire pour nous assurer que la Russie persisterait sans faiblir dans sa conduite actuelle. Vous ferez donc votre possible à cet égard, comme pour le reste. Vous pouvez d'ailleurs compter que je serai fidèle jusqu'au bout à ces principes. Dans l'annexe, vous trouverez plusieurs pièces relatives à la Galicie, à l'Illyrie et à la partie de l'Autriche située au delà de l'Enns que nous avons cédée, pièces dont vous pourrez avoir besoin. Dans le cas où la France accepterait le minimum proposé par moi, sans que les puissances voulussent y souscrire, vous m'en aviserez; je compte recevoir en même temps vos propositions à cet égard.

1814.

L'ABDICATION DE NAPOLÉON ET L'ARRIVÉE DU COMTE D'ARTOIS A PARIS.

(Note 76, p. 264, t. I.)

189. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Paris, le 11 avril 1814 (à deux heures du matin) *. Résolution souveraine de Sa Majesté. — 190. Metternich à l'Empereur François (Rapport). Paris, le 11 avril 1814. — 191. L'Empereur François à Metternich (Lettre autographe de Sa Majesté), Troyes, le 12 avril 1814.

189..... Voici ce que j'ai pu constater relativement à la situation de l'Empereur des Français. Votre Majesté connaît

* La date même de ce document expliquera au lecteur la rapidité avec laquelle il a été rédigé. (*Note de l'Éditeur.*)

la récente proposition adressée par l'Empereur de Russie à Napoléon*. La démarche du Czar fut provoquée par l'envoi de trois maréchaux qui proposèrent l'abdication de Napoléon sous certaines conditions. Sur la réponse que Votre Majesté connaît, comme je viens de le dire, Napoléon se déclara prêt à abdiquer réellement. Il remit lui-même l'acte d'abdication aux maréchaux Ney et Macdonald et à M. de Caulaincourt, en leur recommandant de lui rapporter un traité signé, qui fût conforme aux instructions positives qu'il leur avait données.

Depuis quatre jours, ces plénipotentiaires travaillaient avec le comte de Nesselrode à la rédaction de ce traité. Mais l'Empereur de Russie a désiré que je prisse part aux délibérations avant la signature de l'acte, attendu qu'un des articles contenait la stipulation d'un établissement indépendant pour l'Impératrice et pour le Roi de Rome.

Ce soir, j'ai eu une séance de trois heures avec les trois plénipotentiaires français et le comte de Nesselrode, auquel s'était joint lord Castlereagh ; dans cette réunion, nous sommes arrivés à nous entendre relativement au traité. J'ai cru pouvoir assigner à l'Impératrice les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla comme étant l'objet le plus convenable à lui attribuer, et toutes les parties sont tombées d'accord là-dessus. En conséquence, l'acte fut signé ; demain il sera expédié en bonne et due forme, et comme le Gouvernement provisoire est également d'accord avec nous sur l'ensemble, nous pourrons, d'ici à deux ou trois jours, publier cette pièce si importante. Immédiatement après, l'Empereur Napoléon sera conduit à l'île d'Elbe. Demain nous nous entendrons avec le prince de Schwarzenberg et les maréchaux français, qui attachent également la plus grande importance à ce que Napoléon soit éloigné sur-le-champ, sur la route la plus convenable à lui faire suivre. Ce point dépendra des réponses et des nouvelles que nous recevrons de l'armée d'Augereau. Les

* La déclaration formelle que Napoléon devait être exclu du droit de régner aussi bien que Marie-Louise, et que la France et l'Europe ne pouvaient admettre sur le trône que des Bourbons. *(Note de l'Éditeur.)*

maréchaux ne doutent pas qu'Augereau, Soult et Suchet ne passent à nous. Ainsi la guerre serait terminée d'un seul coup.

A Fontainebleau, Napoléon a encore de douze à quinze mille hommes. Le maréchal Macdonald prétend qu'il n'est plus capable d'avoir deux idées qui se suivent.

En dehors des nombreuses raisons qui militent pour l'éloignement immédiat de Napoléon, il faut tenir compte de la nécessité d'assurer la subsistance de l'armée nombreuse qui se trouve en face de lui ; c'est là une difficulté qui ne laisse pas d'être considérable.

Du reste, les maréchaux se sont déclarés prêts à mourir pour Napoléon, s'il n'abdiquait pas ; dans le cas contraire, toutefois, ils consentiraient sur l'heure à suivre le drapeau de Louis XVIII. Par suite de toutes ces considérations, j'ai cru pouvoir me dispenser d'attendre l'arrivée de Votre Majesté pour conclure et signer le traité.

Vous avez agi dans cette affaire comme il convenait, et, comme père, je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous avez fait dans cette circonstance pour ma fille.

François, *m. p.*

Metternich à l'Empereur François. Paris, le 11 avril 1814.

190. Votre Majesté aura sans doute appris par le comte de Bombelles que le comte d'Artois est sur le point d'arriver à Paris. Après-demain, en effet, il sera dans ces murs.

Je prie Votre Majesté de venir en toute diligence. J'ai disposé pour Elle de l'hôtel de la princesse Borghèse, qui est situé tout près de celui qu'occupe l'Empereur de Russie.

Paris présente l'aspect du calme le plus parfait. Hier, en arrivant, j'ai trouvé des milliers de personnes sur les boulevards. Les sentiments de la population sont tout en faveur des Bourbons. Ceux de l'armée le sont moins, tant que les

corps sont réunis; mais un licenciement général est imminent.

Votre Majesté est attendue avec une grande impatience par la population parisienne. J'ai pris, de concert avec Talleyrand, toutes les mesures pour assurer à Sa Majesté une réception digne d'Elle.

J'ai trouvé l'Empereur de Russie dans des dispositions très-*raisonnables*. Il divague beaucoup moins que je ne l'aurais cru : le prince de Schwarzenberg aussi a été très-content de lui. Du reste, il ne contient qu'à grand'peine sa joie de voir la tournure qu'ont prise les événements ; mais aussi le succès dépasse tout ce qu'on pouvait espérer.

J'ai dîné aujourd'hui chez Talleyrand, en compagnie de l'Empereur de Russie, des maréchaux Ney, Macdonald, Marmont, Lefebvre, du général Dessolle et de plusieurs autres ; ils sont tous on ne peut plus montés contre l'Empereur Napoléon. Il est difficile de se faire une idée de cette disposition des esprits, à moins de voir les choses par soi-même. Le Gouvernement fonctionne régulièrement, et nulle part son action ne rencontre d'obstacles. Sur tous les points règne le calme le plus parfait.

Je crois que Votre Majesté ferait bien de prendre la poste pour venir ici. Elle pourrait aussi voyager très-commodément au moyen de relais, en allant, le premier jour, de Troyes jusqu'à Provins, et, le lendemain, de Provins à Paris. En tout cas, il serait bon que Votre Majesté tâchât de s'arranger de manière à arriver ici de jour. Aux relais qui se trouvent entre Provins et Paris, Votre Majesté pourra très-facilement se procurer quarante chevaux et même davantage, à la condition de les commander vingt-quatre heures à l'avance.

D'après des bruits vagues, il paraîtrait que le maréchal Wellington a fait subir une nouvelle défaite à Soult

La constitution a paru ; sauf quelques modifications raisonnables, elle est conforme à la constitution anglaise. Le Sénat remplace la Chambre haute, le Corps législatif la Chambre basse. L'ancienne noblesse est rétablie ; la nouvelle est confirmée dans ses droits. En général, on a tâché autant que

possible de garder l'ancienne forme de gouvernement, tout en l'accommodant aux besoins nouveaux. Le régime adopté est la *monarchie* constitutionnelle.

L'Empereur François à Metternich. Troyes, le 12 avril 1814.

191. Mon cher prince de Metternich, en réponse à vos rapports du 11 avril, j'ai à vous mander que, ne pouvant trouver ici ni chevaux ni fourrage, je vais aujourd'hui à Pont-sur-Seine avec mes propres chevaux; demain, je continuerai mon voyage vers Paris aussi bien que je pourrai. Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait. L'important est d'éloigner Napoléon de la France, et plût à Dieu qu'on l'envoyât bien loin! Aussi avez-vous eu raison de ne pas différer la conclusion du traité jusqu'à mon arrivée à Paris; car ce n'est que par ce moyen qu'on peut mettre fin à la guerre. Je n'approuve pas le choix de l'île d'Elbe comme résidence de Napoléon : on la prend à la Toscane, on dispose, en faveur d'étrangers, d'objets qui conviennent à ma famille. C'est un fait qu'on ne peut admettre pour l'avenir; d'ailleurs, Napoléon reste trop près de la France et de l'Europe. Au demeurant, il faut tâcher d'obtenir que, si la chose ne peut être empêchée, l'île d'Elbe revienne à la Toscane après la mort de Napoléon, que je sois nommé cotuteur de l'enfant pour Parme, etc., et que, dans le cas où ma fille et l'enfant viendraient à mourir, les États qui leur sont destinés ne soient pas réservés à la famille de Napoléon.

Au surplus, je vous remercie, comme père, de tout ce que vous avez fait pour ma fille.

François, *m. p*

1815.

LE CONGRÈS DE VIENNE.

(Note 80, p. 268, t. I.)

192. Mémoire de Frédéric de Gentz, daté du 12 février 1815 *. — 193. Metternich à Hardenberg (Note), Vienne, le 10 décembre 1814. — 194. Talleyrand à Metternich (Lettre), Vienne, le 19 décembre 1814.

192. Ceux qui à l'époque de la réunion du Congrès de Vienne avaient bien saisi la nature et les objets de ce Congrès, ne pouvaient guère se méprendre sur sa marche, quelle que fût leur opinion sur ses résultats. Les grandes phrases de « reconstruction de l'ordre social », de « régénération du système politique de l'Europe », de « paix durable fondée sur une juste répartition de forces », etc., etc., se débitaient pour tranquilliser les peuples, et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur; mais le véritable but du Congrès *était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu.*

* La minute originale porte la note marginale suivante, écrite plus tard de la main du chancelier d'État : « Ce travail de M. Frédéric de Gentz porte le cachet de la tournure d'esprit et du tempérament de son auteur. A côté des qualités intellectuelles les plus rares et d'un vrai trésor de connaissances positives, Gentz avait une légèreté toute particulière, qui subordonnait les choses les plus sérieuses à ses impressions. Ces impressions, qui changeaient sans cesse, étaient souvent le résultat de conversations tenues dans la société,

Il suffisait d'avoir compris cette vérité pour prévoir que les discussions de ce Congrès devaient être difficiles, pénibles, et souvent orageuses. Mais pour comprendre à quel point elles ont dû l'être, et pourquoi les espérances d'un grand nombre d'hommes éclairés, mais plus ou moins étrangers au secret des Cabinets, ont été si cruellement trompées, il faut connaître les dispositions dans lesquelles les principales puissances se sont présentées sur ce grand champ de bataille, et le développement que des circonstances particulières et des rapports personnels ont donné à ces dispositions. Les éclaircissements suivants serviront à les caractériser.

DISPOSITIONS DES PUISSANCES A L'OUVERTURE DU CONGRÈS.

L'Empereur de Russie est venu à Vienne, d'abord pour s'y faire admirer (ce qui est toujours la première de ses pensées), et puis pour diriger en personne les arrangements importants qui devaient fixer les limites et l'assiette future de tant d'États qui réclamaient leur part du butin immense que les succès contre l'ennemi commun avaient mis à la disposition des alliés. Les trois principaux objets de l'Empereur Alexandre étaient : 1° de s'emparer à perpétuité de la totalité ou de la presque totalité du duché de Varsovie, à l'exception de quelques

et elles passaient facilement d'un extrême à l'autre. Sans doute Gentz lui-même ne regardait son travail que comme un précis très-sommaire ; il en a pesé la valeur sur la balance dans laquelle il croyait pouvoir faire entrer l'autorité du correspondant auquel il s'adressait. *En somme,* ce récit est exact. »

La personne non désignée pour laquelle avait été rédigé ce Mémoire, qui s'arrête malheureusement avant la fin du Congrès, était certainement le prince de Caradja, hospodar de Valachie. Tout le monde sait que Gentz était l'agent diplomatique du prince, et que, de 1812 à 1818, il a entretenu avec lui une correspondance politique très-suivie (elle a été publiée récemment).

Dans son Journal, Gentz parle (à la date du 10 février 1815) d'un écrit qu'il caractérise en ces termes : « Composé une des plus belles pièces de ma vie. » Il est impossible de constater si cette réflexion du fécond publiciste se rapporte au manuscrit que nous publions ici ; mais il est très-probable que c'est de ce travail qu'il s'agit, vu que la composition de l'écrit en question remonte à l'époque où Gentz a mis dans son Journal la note ci-dessus. (*Note de l'Éditeur.*)

aibles lambeaux qu'il voulait rendre aux deux puissances voisines ; 2° d'empêcher que l'Autriche ne profitât trop des avantages de sa nouvelle position ; 3° d'agrandir autant que possible la Prusse, non-seulement pour la dédommager de ses anciennes provinces de Pologne, qu'il lui avait enlevées par surprise, et qu'il retenait parce que tel était son bon plaisir, mais aussi pour s'en faire une alliée puissante et utile, la seule sur laquelle il comptait pour l'avenir. Tels étaient les objets réels qu'il avait en vue ; l'objet d'ostentation était de se mêler de toutes les affaires de l'Europe, et de passer pour l'arbitre de ses destinées.

En arrivant à Vienne, l'Empereur était déjà plus ou moins brouillé avec l'Autriche, l'Angleterre et la France. Son mécontentement contre l'Autriche tenait principalement aux griefs nombreux et sévères qu'il avait, ou prétendait avoir, contre le prince de Metternich. La première et la véritable origine de ces griefs datait de l'opposition de ce ministre au projet de l'Empereur de s'emparer du commandement en chef des armées alliées. Son ressentiment, comprimé pendant la première époque de la guerre, et caché même alors sous les apparences d'une grande intimité, éclata la première fois au mois de décembre 1813, à l'occasion de l'entrée des alliés en Suisse, plan que tous les bons militaires avaient approuvé, mais auquel l'Empereur était contraire, parce que dans un de ses mouvements philanthropiques il avait donné sa parole à quelques apôtres de la liberté du pays de Vaud que la neutralité de la Suisse serait respectée. Depuis ce moment, l'harmonie ne s'est plus rétablie. Des discussions vives et amères avaient signalé presque chaque jour de la dernière partie de la campagne, et lors de l'arrivée des alliés à Paris, on ne conserva plus qu'avec peine les dehors d'une liaison dont toutes les bases s'étaient écroulées. L'Empereur s'accoutuma à ne regarder M. de Metternich que comme un obstacle permanent à ses vues, comme un homme occupé sans relâche à le contrarier et à le déjouer, enfin comme un ennemi juré. Le calme et la sérénité que M. de Metternich ne cessa d'opposer à ces préventions, au lieu d'adoucir l'Empereur, paraissent

l'avoir aigri davantage; des sentiments tout à fait personnels, celui surtout d'une forte jalousie que lui donnaient les succès de M. de Metternich, tant dans les affaires que dans la société, augmentaient cette irritation. Enfin elle s'accrut au point de devenir une haine implacable, et pendant le séjour de Vienne, une espèce de rage et de frénésie, dont les explosions journalières fournissaient aux esprits frivoles des Cours un aliment inépuisable de curiosité et d'amusement, tandis que les hommes sages les déploraient comme une grande calamité. Cette haine est la clef de la plupart des événements du Congrès; si elle a fait un mal infini aux affaires, et essentiellement gâté les plus grands intérêts de l'Europe, nous avons au moins la triste consolation qu'elle n'a pas tourné à l'avantage personnel de l'Empereur. Ses déclamations perpétuelles contre le prince de Metternich, les détails dans lesquels il entrait avec une vingtaine de femmes de la société, pour les endoctriner sur les torts de ce ministre, ses projets pour le culbuter, aussi mal conçus que ridiculement exécutés, et n'aboutissant qu'à renforcer son crédit, — tout cela a porté à l'Empereur Alexandre un coup irréparable dans l'opinion; et c'est peut-être un des effets les plus salutaires de ce Congrès, et un des plus grands biens qu'il ait faits à l'Europe, d'avoir refroidi l'admiration générale que quelques qualités brillantes de ce Souverain avaient inspirée à presque tous les contemporains; il a maintenant donné la vraie mesure de son caractère, et si on a cessé de l'admirer, on a aussi entièrement cessé de le craindre.

Ses relations avec l'Angleterre (puissance qu'il avait toujours cordialement détestée, et qu'il ne cultivait que par intérêt ou par crainte) étaient sensiblement dérangées depuis son séjour à Londres. Lord Castlereagh lui était particulièrement désagréable; il le disait froid et pédant, et il y a eu des moments à Vienne où il ne l'aurait pas plus ménagé que M. de Metternich, si la peur extrême de se compromettre ouvertement avec le Gouvernement britannique, le seul qui le fait trembler, ne l'avait pas toujours ramené à la dissimulation.

L'attitude de l'Empereur vis-à-vis de la France n'avait pas non plus une physionomie amicale. Il ne pardonnait pas

au Roi d'avoir adopté un système de gouvernement contraire aux conseils qu'il avait prétendu lui donner; il était furieux contre le prince de Talleyrand, qui, au moment de l'entrée des alliés à Paris, avait eu l'air de ne reconnaître d'autre loi que la volonté de l'Empereur de Russie, et qui, quatre semaines après, avait trouvé moyen de s'en rendre indépendant. Dans les premiers mois du séjour de Vienne, il y eut quelques scènes violentes entre l'Empereur et M. de Talleyrand; plus tard, celui-ci sut lui imposer par son esprit, ses reparties et son savoir-faire; mais l'aversion secrète resta la même. Le Roi de Bavière, quoique son beau-frère, lui était odieux à cause de ses étroites liaisons avec l'Autriche, et parce qu'il croyait le maréchal de Wrède un des instruments aveugles du prince de Metternich; le Roi de Danemark lui était également insupportable, parce qu'il avait eu le courage de lui reprocher ses torts et ses mauvais procédés. Enfin le seul ami de l'Empereur de Russie était le Roi de Prusse, prince dont l'attachement personnel lui était assuré par sa reconnaissance, par sa faiblesse, par son engouement, et par sa méfiance de tous les autres, et dont le Cabinet, prévoyant l'opposition générale à ses propres projets d'agrandissement, avait fait de l'union avec la Russie, et de sa soumission aveugle aux volontés de cette puissance, le premier principe de sa politique.

La Prusse n'avait apporté au Congrès qu'un désir immodéré d'étendre ses possessions aux dépens de tout le monde, et sans égard à aucun principe de justice ou seulement de décence. Cette passion de conquêtes n'avait sa source ni dans le caractère du Roi ni dans celui de son principal ministre; car le Roi, quoique au-dessous de la médiocrité pour l'esprit et les lumières, est cependant au fond un homme de bien, et le chancelier Hardenberg, un des meilleurs hommes qui aient jamais existé. Mais le système de cette Cour ne dépend, en dernière analyse, ni du Roi ni du prince de Hardenberg. Ce système, fondé et poursuivi depuis un siècle, a trouvé un nouvel appui dans l'enthousiasme général de la nation, dans l'énergie de l'armée, et dans le pouvoir irrésistible qu'un certain nombre de militaires distingués exercent aujourd'hui sur le Cabinet. Depuis

le moment de la résurrection de la Prusse, le principal objet de ce parti était l'acquisition de la totalité de la Saxe. Ne pouvant ou ne voulant plus rivaliser avec la Russie, ils avaient porté toutes leurs vues sur l'Allemagne; l'acquisition de la Saxe, quelque énorme qu'elle fût, n'était pour eux que le commencement d'une grande suite d'opérations politiques, par lesquelles ils espéraient tôt ou tard réunir à la Prusse la partie la plus considérable du nord de l'Allemagne, effacer l'influence de l'Autriche, et se mettre à la tête de toute la Confédération germanique. Comptant sur les secours de la Russie dans l'exécution de ce vaste plan, ils voulaient au moins emporter du Congrès la pierre fondamentale de leur nouvel édifice; et si l'Autriche n'a pas pu les déjouer entièrement, il y avait déjà beaucoup de mérite à faire avorter au moins une partie considérable de leurs projets.

L'Angleterre apparaissait à Vienne avec tout l'éclat qu'elle devait à ses immenses succès, au rôle éminent qu'elle avait joué dans la coalition, à son influence sans bornes, à un état de force et de prospérité solide qu'aucune puissance n'a atteint de nos jours, enfin au respect et à la crainte qu'elle inspirait et qui présidaient à ses rapports avec tous les autres Gouvernements. En profitant de ces moyens, l'Angleterre pouvait dicter la loi à l'Europe; en faisant cause commune avec l'Autriche, dont tous les intérêts étaient les siens, elle empêchait l'agrandissement de la Russie, faisait rentrer la Prusse dans ses limites, rétablissait un véritable équilibre en Allemagne, et garantissait pour longtemps le repos de l'Europe. Par des raisons que je me réserve d'expliquer dans une autre occasion, et qui tiennent à tout ce qu'il y a de plus délicat dans cette histoire, l'Angleterre renonça à ce noble privilége. Lord Castlereagh résista, il est vrai, pendant quelque temps aux projets ambitieux de la Russie, mais il finit par abandonner son opposition. Guidé par les intentions les plus pures, mais par quelques aperçus radicalement faux, il appuya d'abord les projets de la Prusse sur la Saxe dans toute leur étendue, en revint plus tard à une marche plus conforme aux bons principes et plus favorable à l'Autriche, mais s'arrêta à moitié chemin, et ne sauva enfin

une partie de la Saxe que par un arrangement foncièrement mauvais. Il observa dans toutes les autres questions (à l'exception de quelques-unes qui intéressaient directement l'Angleterre, telles que l'établissement de la Maison d'Orange, la traite des nègres, etc.) une neutralité souvent étonnante. Enfin, pouvant être l'arbitre de l'Europe, il ne lui prêta que des secours faibles et partiels. Ce fut là, sans contredit, *la cause principale* de l'issue peu satisfaisante du Congrès.

Le rôle des ministres de France à ce Congrès était au fond le plus simple et le plus beau de tous. Tout ce qui regardait la France se trouvant réglé par le traité de Paris, ils n'avaient rien à demander pour eux-mêmes, et pouvaient se borner à surveiller la conduite des autres, à défendre les faibles contre les forts, à contenir chaque puissance dans ses justes bornes, et à travailler de bonne foi au rétablissement de l'équilibre politique. Aussi doit-on leur rendre la justice qu'ils se sont généralement conduits d'après ces principes, qu'ils n'ont fait aucune proposition, articulé aucun projet tendant directement ou indirectement au moindre changement dans les stipulations du traité de Paris, à la moindre extension de leurs frontières, ou à une prétention quelconque incompatible avec les droits de leurs voisins ou avec la tranquillité générale. En dépit de tous les mensonges qui courent encore le monde aujourd'hui, de tous les plans, de toutes les démarches, de toutes les intrigues que la haine invétérée contre la France a faussement et souvent ridiculement prêtés à ses ministres, l'histoire véridique ne pourra pas leur refuser ce témoignage honorable ; et moi, qui ai tout vu de près, et qui mieux que tout autre pourrais écrire un jour cette partie de l'histoire, je suis le premier à le leur rendre. Mais si M. de Talleyrand et ses collègues n'ont jamais travaillé contre le bien, il est vrai aussi que plusieurs obstacles particuliers les ont empêchés d'y concourir d'une manière efficace. Car premièrement l'article secret du traité de Paris qui autorisait les puissances ci-devant alliées à régler la répartition des pays reconquis sur la France « d'après les arrangements stipulés *entre elles* », était une barrière terrible contre toutes leurs démarches ; et si les puissances qui

ne demandaient que l'ordre et la justice, comme l'Autriche, comme l'Angleterre, avaient voulu aussi renoncer au pouvoir que leur accordait cet article, celles dont l'ambition et la soif d'acquérir étaient les seuls guides, la Russie et la Prusse, ne l'auraient jamais souffert. Ceci, et la crainte souvent très-exagérée des autres d'avoir l'air de conspirer avec la France, vous expliquera en grande partie la nullité des plénipotentiaires français dans toutes les négociations, et surtout pendant la première époque du Congrès. Une autre cause y contribuait beaucoup. Pour tenir un langage ferme et imposant contre des Cabinets qui, tels que ceux de la Russie et de la Prusse, regardaient leur volonté comme à peu près irrésistible, la France devait être préparée et pleinement décidée à la guerre. Elle prétendait l'être, mais elle ne l'était pas; et le secret de sa politique une fois deviné, ses raisonnements ne pouvaient plus encourager ses amis, ni ses menaces effrayer ses adversaires. Le Gouvernement français d'aujourd'hui ne respire que la paix; il la croit indispensable pour réorganiser son administration, ses finances, son commerce, toutes ses ressources; il la regarde même comme le seul moyen de se consolider, tandis qu'il voit dans une nouvelle guerre des chances de danger et de bouleversement qui l'effrayent. Les démonstrations énergiques auxquelles les ministres de France se portaient quelquefois, contrastaient trop avec ce qu'on savait des véritables intentions de leur Cabinet pour produire un grand effet; et si on peut reprocher une faute à M. de Talleyrand, et surtout à son premier coadjuteur le duc de Dalberg, c'est peut-être celle d'avoir, dans leurs communications et conversations particulières, surtout au commencement du Congrès, tenu un langage un peu trop haut contre des gens qui ne manquaient pas de moyens de savoir jusqu'à quel point on les soutiendrait à Paris. Au reste, je ne veux pas dire par cette observation que si l'Autriche et l'Angleterre avaient préféré la guerre à des cessions pernicieuses, la France ne se serait pas associé ces puissances pour y prendre part. Je crois le contraire; mais ce que je veux dire, c'est que la France n'était pas assez prononcée pour donner l'impulsion à des puissances qui, pour

des causes que vous trouverez développées ci-après, ne voulaient se battre qu'avec la plume et dans les conférences, et préféraient en secret les plus détestables arrangements à une nouvelle explosion qu'elles craignaient par-dessus tout.

L'Autriche se trouvait, entre ces quatre puissances, dans la position la plus embarrassante. Elle ne pouvait plus regarder l'Empereur Alexandre, malgré toutes ses protestations d'amitié personnelle pour l'Empereur, que comme un ennemi déclaré, et la Prusse, emportée d'ailleurs par sa propre rapacité et sa propre ambition, comme l'alliée inséparable de cet ennemi. Elle redoutait un trop grand rapprochement avec la France, non par aucune raison de méfiance ou de répugnance directe, car elle était intimement convaincue de ses dispositions loyales et bienveillantes, mais par ce qu'on appelle *respect humain,* c'est-à-dire par la crainte de se perdre dans l'opinion publique, en se liguant ouvertement avec une puissance qui avait été naguère l'ennemi commun de l'Europe, et qui conservait encore sa mauvaise réputation dans l'esprit de la multitude, entraînée par les déclamations hypocrites du parti russe et prussien. Une autre considération arrêtait aussi l'Autriche. Parfaitement d'accord avec la France dans ses vues sur les affaires de Pologne et d'Allemagne, elle ne l'était pas de même dans celles d'Italie. La France avait un intérêt naturel à reprendre son ancienne influence en Italie, par le rétablissement des branches dépossédées de la Maison de Bourbon à Parme, et principalement à Naples, tandis que l'Autriche devait consolider d'abord sa propre puissance, puis conserver Parme, qu'une convention récente et formelle avait assurée à l'Impératrice Marie-Louise, enfin soutenir le Roi de Naples, dont elle avait embrassé la cause par les motifs les plus sages et les plus puissants. Le Cabinet de Vienne avait donc à craindre qu'en se livrant avec trop de chaleur à la France, dont l'appui lui était essentiellement utile pour ses démêlés avec la Prusse et la Russie, elle ne s'exposât de l'autre côté à sacrifier à cette puissance une partie de ses grands intérêts en Italie. Voilà pourquoi, pendant les trois premiers mois du Congrès, l'Autriche est toujours restée dans une espèce d'é-

loignement de la France ; et ce n'est que depuis le commencement de cette année qu'une véritable intimité s'est établie enfin entre les ministres de ces deux puissances. Il ne restait donc pour tout appui à l'Autriche que l'Angleterre ; mais l'Angleterre voulait la paix, la paix avant tout, la paix — je suis fâché de le dire — à tout prix et presque à toute condition. Aussi l'Autriche était absolument dans le cas de tenir tête toute seule à la Russie et à la Prusse réunies ; elle n'avait qu'un seul allié, qui marchait avec elle au premier signal : c'était la Bavière ; si la guerre éclatait, elle pouvait compter sur des secours de la France ; mais ces secours eussent été tardifs et restreints, et révoltaient de plus contre elle l'opinion de tout le reste de l'Allemagne ; quant à l'Angleterre, décidée à ne rompre avec personne, elle n'aurait pas même donné des subsides à l'Autriche. En réfléchissant sur cet ensemble, vous comprendrez toute la marche des négociations, dont, après ce tableau préparatoire, je vais vous présenter un précis très-rapide, mais très-exact.

AFFAIRES DE POLOGNE.

En arrivant à Vienne, l'Empereur de Russie fit déclarer par le comte de Nesselrode, dans la première conférence (à laquelle, comme à toutes celles des premiers mois, n'assistaient que les ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre), qu'il demandait, comme juste indemnité de ses sacrifices, tout le duché de Varsovie, et en même temps le pouvoir d'en régler le sort et la constitution future d'après sa convenance. Cette déclaration fut regardée comme un premier coup d'essai, et reçue avec assez d'indifférence.

Persuadé que le seul moyen de traiter avec l'Empereur Alexandre était celui des entretiens confidentiels, le prince de Metternich, quoique très-pénétré de tous les inconvénients de ce genre de négociation, prit le parti de le tenter. Il eut avec l'Empereur quatre ou cinq conférences particulières ; il le trouva d'une obstination que rien ne put fléchir ; son exaspération et sa violence redoublèrent même d'une entrevue à

l'autre; et enfin celle du 24 octobre fut tellement orageuse, que le prince déclara à ses amis qu'après la scène qui venait de se passer, il ne voulait et ne pouvait plus voir l'Empereur en particulier. Il a tenu parole; à l'exception d'une seule explication, que l'honneur compromis du prince rendait inévitable, il n'a plus remis le pied chez l'Empereur. Celui-ci lui a rendu la pareille. Ils se sont encore vus à la Cour, et dans les grandes sociétés, en lieu tiers; mais, depuis le 24 octobre, l'Empereur n'a voulu aller à aucun bal, à aucune fête chez le prince de Metternich; les instances de ses sœurs, de l'Archiduc palatin son beau-frère, de plusieurs de ses amis, de toutes les femmes qu'il cultivait à Vienne, rien n'a pu vaincre cette répugnance; et tout en affectant de traiter madame et mademoiselle de Metternich avec des égards distingués, il a toujours soutenu que le prince l'avait trop mortellement offensé pour qu'il pût y avoir désormais aucune communication personnelle entre eux. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'accusation était absolument fausse; que l'Empereur, emporté par ses passions, était le seul coupable dans ces entrevues; et que M. de Metternich s'est conduit, jusqu'au dernier moment, avec toute la sagesse et la convenance qui sont dans son caractère, et avec toute la décence inhérente à sa personne et à ses manières.

Ce premier grand instrument, et certainement le plus habile de tous, mis hors de combat, lord Castlereagh entra en campagne. Il adressa à l'Empereur de Russie trois Mémoires particuliers, dans lesquels il lui exposa avec beaucoup de vigueur, et quelquefois avec peu de ménagement, l'injustice de sa conduite et de ses prétentions, et les dangers dont l'exécution de ses projets menacerait l'Europe. Il lui parla, dans ces Mémoires, quelquefois en son propre nom, mais la plupart du temps au nom de son Gouvernement. L'Empereur répondit à chacun de ces Mémoires par de mauvais arguments, quelquefois avec souplesse, quelquefois avec hauteur, mais toujours avec une amertume extrême. Cette correspondance particulière était non-seulement tout à fait inutile, mais absolument nuisible au succès de la négociation. Lord Castlereagh a eu

tort de l'entreprendre; nous avons eu tort d'y consentir. Elle épuisait en pure perte des arguments qu'on aurait dû réserver pour une négociation en forme et en règle, la seule qui pût être bonne à quelque chose, et à laquelle on n'aurait jamais dû renoncer, par la raison même que l'Empereur s'y opposait de tout son pouvoir.

Il est vrai qu'un pressentiment de l'insuccès de toutes ces démarches avait engagé l'Autriche et l'Angleterre à mettre en train une véritable négociation; mais les moyens de la conduire ne furent pas heureusement choisis. La Prusse ayant, au moins en apparence, un grand intérêt à réclamer sa part du duché de Varsovie, on crut devoir l'associer aux mesures que les deux autres puissances comptaient prendre pour faire fléchir l'Empereur de Russie, et on se décida même à lui faire entrevoir qu'on serait plus coulant sur l'affaire de la Saxe, si elle se conduisait bien dans celle de la Pologne. Vous verrez dans l'article suivant quels furent les effets funestes de cette résolution, dans le grand différend au sujet de la Saxe. On reconnut bientôt son inutilité parfaite pour le but qu'on avait directement en vue. La Prusse, après avoir affecté pendant quelques semaines de s'associer à la marche de l'Angleterre et de l'Autriche vis-à-vis de la Russie, et de seconder leurs plans combinés, déclara tout à coup, vers la mi-novembre, qu'ayant bien réfléchi sur toutes les conséquences de ce plan, sondé les intentions de l'Empereur Alexandre et reconnu l'impossibilité d'opérer un changement dans ses projets, elle ne pouvait plus persister dans cette voie, et n'avait d'autre conseil à donner à ses amis que celui de céder à la Russie de bonne grâce. Dès ce moment tout l'édifice s'écroula. La scission était prononcée entre l'Autriche et la Prusse; une animosité réciproque prit la place des relations intimes qui les avaient liées depuis 1813, mais que les derniers événements de la guerre avaient déjà fortement altérées et ébranlées. L'Angleterre flottant pendant quelque temps entre ces deux puissances, l'Autriche se trouva, dans cet intervalle pénible, isolée sur le champ de bataille. Il ne fut plus question des affaires de Pologne; on les regardait tacitement comme perdues.

En attendant, les débats les plus vifs s'étaient établis sur les arrangements territoriaux de l'Allemagne, et surtout sur la malheureuse affaire de la Saxe. L'Autriche, voyant les prétentions de la Prusse grossir et se fortifier, et la querelle s'envenimer de jour en jour, fit à la fin de l'année 1814 quelques tentatives indirectes pour se rapprocher de la Russie. Abandonnée par la Prusse dans ses plans pour contrarier la Russie, elle espérait pouvoir se servir jusqu'à un certain point de la Russie pour modérer les projets de la Prusse. La Russie eut l'air de s'y prêter, mais elle exigea avant tout l'arrangement des affaires de Pologne dans le sens de ses demandes précédentes, sauf quelques modifications. L'Autriche, se persuadant qu'elle ne pouvait pas sauver à la fois la Saxe et la Pologne, se décida à laisser tomber la dernière.

Sur ces entrefaites s'ouvrirent, le 29 décembre, les fameuses conférences entre les ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre, auxquelles enfin M. de Talleyrand fut admis le 8 janvier. Dès le 30 décembre, le comte Razoumowsky, nommé pour ces conférences parce que l'Empereur crut le comte de Nesselrode trop attaché à l'Autriche, communiqua les propositions de la Russie relativement à la Pologne. L'Empereur fit déclarer qu'il demandait le duché de Varsovie en entier, à l'exception des anciens palatinats de Gnesen et de Posen et des anciens districts de la Prusse occidentale, le tout montant à huit cent cinquante mille âmes de population, qu'il voulait rendre à la Prusse, et d'un petit terrain sur la rive droite de la Vistule, vis-à vis de Cracovie, dans lequel se trouvent les salines de Wieliczka, qu'il voulait rendre à l'Autriche, en même temps que le cercle de Tarnopol avec quatre cent mille âmes, cédé par cette puissance selon le traité de Vienne. Cracovie et Thorn devaient être déclarées villes libres et indépendantes. Ce projet fut adopté sans autre discussion. L'Autriche en avait pris son parti. Le prince de Talleyrand se voyant hors d'état de protester seul contre la Russie, déclara que tous les vœux de la France avaient été pour l'indépendance de la Pologne, mais que cette question, se trouvant abandonnée par les puissances dont l'intérêt était le plus

direct, ne pouvait être soutenue par la France toute seule. Lord Castlereagh se contenta de remettre, le 12 janvier, une note dans laquelle, en se soumettant aux projets de l'Empereur de Russie, il se borna à exprimer de stériles regrets, à annoncer quelques sinistres pressentiments, et à adresser quelques conseils philanthropiques aux trois puissances. En réponse à cette Note, le comte Razoumowsky remit le 7/19 janvier la pièce la plus remarquable qui ait paru à ce Congrès. Ce qui frappe le plus dans cette pièce, c'est la manière claire et positive dont on annonce aux Polonais que tout espoir de rétablissement de leur indépendance est perdu. On est étonné que le Souverain qui, depuis deux ans, n'avait cessé de les flatter de cet espoir, soit précisément celui qui leur apprend aujourd'hui « *l'impossibilité* de faire renaître cet ancien système politique de l'Europe dont l'indépendance de la Pologne faisait partie ». *L'établissement constitutionnel,* dont on les berçait depuis si longtemps, n'est que vaguement articulé dans cette pièce ; on croit que l'Empereur en a si bien senti la difficulté, qu'il ne songe plus à le réaliser, et qu'il se croira quitte envers ses admirateurs en leur offrant quelque fantôme de soi-disant *nationalité* qui leur fermera la bouche — jusqu'à nouvel ordre. Il est certain qu'il a suffisamment gagné en emportant la question *territoriale,* et qu'un avantage aussi marqué lui fera bientôt oublier tous ses rêves constitutionnels.

Telle a été la fin de l'affaire de Pologne, par laquelle l'Empire de Russie s'est accru d'un des pays les plus fertiles de l'Europe, et de trois millions et demi de nouveaux sujets, en retranchant les huit cent cinquante mille qu'elle rend à la Prusse et les quatre cent mille qu'elle rend à l'Autriche dans le cercle de Tarnopol. Quand je dis la *fin,* je ne parle que du Congrès et des négociations actuelles ; car les suites ultérieures de cet événement sont incalculables. Personne ne conçoit comment la Galicie autrichienne, quoique la Russie se soit offerte à la garantir, pourra rester pendant deux ans dans l'état présent, et comment, après les progrès énormes de la Russie, auxquels cette dernière acquisition a mis le comble par la position menaçante qu'elle lui donne vis-à-vis de ses

voisins, et avec l'esprit dominant et ambitieux qu'elle a constamment manifesté dans ces transactions, l'équilibre et la tranquillité de l'Europe ne seront pas exposés à des dangers perpétuels et aux bouleversements les plus effroyables.

Du reste, aucun traité n'a été ni signé ni rédigé jusqu'ici sur cette « nouvelle répartition des forces », pour employer les termes omineux de la note russe. L'Autriche ne veut définitivement souscrire à cet arrangement du duché de Varsovie que lorsque ceux de l'Allemagne seront terminés; et l'Empereur Alexandre, moins par complaisance pour l'Autriche que par une affectation de délicatesse pour la Prusse, a annoncé la même intention.

AFFAIRES TERRITORIALES DE L'ALLEMAGNE.

Il y avait en Allemagne, outre un grand nombre d'intérêts secondaires, et indépendamment de la question d'une constitution future réunissant toutes les parties de l'Allemagne, deux questions territoriales de la première importance à décider, l'une sur les moyens de reconstituer la Monarchie prussienne dans ses anciennes dimensions, l'autre sur les indemnités de la Bavière pour les provinces qu'elle devait rétrocéder à l'Autriche. La première de ces questions a plus occupé les ministres du Congrès que tous les autres objets politiques réunis, et pendant plusieurs mois elle a arrêté et absorbé toutes les autres.

Les mêmes motifs qui déterminèrent l'Autriche et l'Angleterre à ne jamais entamer pendant la durée de la guerre la question épineuse de la Pologne vis-à-vis de la Russie, les avaient engagées à garder le silence sur les prétentions que, dès la fin de l'année 1813, la Prusse avait ouvertement formées sur la Saxe. Il paraît même que, relativement à cette dernière, on ne s'était pas contenté d'une simple temporisation, mais qu'on avait à plusieurs époques donné à la Prusse d'assez fortes espérances. Quoi qu'il en soit, cette puissance, protégée d'ailleurs et vivement encouragée dans ce projet par l'Empereur de Russie, arriva au Congrès avec l'intention très-arrêtée

de s'emparer de la Saxe entière comme équivalent de ses anciennes provinces polonaises, légèrement et imprudemment (peut-être même astucieusement) cédées à la Russie par le traité de Kalisch.

L'Autriche, dans les relations peu favorables où elle se trouvait avec l'Empereur de Russie, ne pouvait résister à ce projet de la Prusse qu'avec l'assistance ouverte et bien décidée de l'Angleterre ; car l'opposition de la France, quoique fortement articulée dès le commencement, ne suffisait pas pour soutenir l'Autriche dans une lutte qui pouvait se terminer par la guerre. On avait plusieurs raisons de croire que le Gouvernement anglais ferait cause commune avec l'Autriche dans cette affaire importante, à laquelle l'équilibre de l'Allemagne et les rapports futurs de ces deux premières puissances étaient directement liés. Cette attente fut trompée. Lord Castlereagh, entraîné par l'intérêt majeur qu'il attachait de prime abord à l'affaire de Pologne (complétement abandonnée ensuite), — par quelques idées fausses sur la nécessité de renforcer la Prusse, et par beaucoup d'autres raisons qu'il n'est pas encore temps de dévoiler, se rallia au projet des Prussiens, et employa tous ses moyens de crédit et de persuasion pour engager le Cabinet de Vienne à consentir à l'exécution de ce projet. Vous connaissez par plusieurs de mes rapports les objections puissantes de l'Autriche contre cette mesure, objections auxquelles on n'a jamais pu répondre qu'en lui représentant l'horreur et les dangers d'une rupture ouverte avec la Prusse et la Russie. Ces représentations seules n'auraient pas fait céder l'Autriche ; mais les instances de l'Angleterre, jointes à l'espoir trompeur que la Prusse la seconderait dans ses démarches contre l'agrandissement de la Russie, produisirent un effet momentané, que d'autres circonstances rendirent bientôt irréparable. On promit à la Prusse, dans une Note confidentielle du 22 octobre, *comme condition de son assistance* dans les négociations que l'on se flattait d'entamer avec la Russie, « que si aucun autre moyen pour satisfaire aux justes prétentions de la Prusse ne pouvait être substitué à celui-ci, l'Empereur consentirait même à l'incorporation de la Saxe à la Monarchie

prussienne ». Cette démarche, qui a donné à M. de Metternich plus dechagrin dans trois mois qu'il n'en a eu pendant toute sa vie, fut accompagnée du consentement verbal de l'Autriche et de l'Angleterre à l'occupation *provisoire* de la Saxe ; et, pour comble de fatalité, elle fut interprétée sur-le-champ par la Prusse, malgré toutes les conditions et restrictions qu'on y avait mises, comme un consentement absolu et définitif.

La Prusse n'ayant rempli aucune des conditions auxquelles l'Autriche avait lié son consentement *éventuel* à l'acquisition de la Saxe, le Cabinet de Vienne aurait eu, sans aucun doute, pleinement le droit de rejeter toute négociation ultérieure sur l'objet favori de la Prusse. Mais d'abord l'occupation provisoire de la Saxe, accordée à cette puissance, ne permettait plus d'espérer qu'on la délogerait de ce pays par de simples représentations ; et d'un autre côté, on se flattait toujours qu'elle emploierait au moins une partie de son crédit auprès de l'Empereur de Russie pour l'engager à des cessions en Pologne. Aussi, quoique l'amertume fût déjà dans tous les cœurs, on conserva vis-à-vis d'elle les dehors d'une grande complaisance, et au lieu de se rétracter tout à fait, on lui fit sentir qu'on ne répugnerait pas à lui abandonner *une partie* de la Saxe. A cette même époque, les dépêches de Londres, annonçant la fâcheuse sensation que la nouvelle des projets prussiens, soutenus par le ministre d'Angleterre, avait produite, et les assauts redoutables livrés au Parlement par l'opposition relativement à cette question, avertirent lord Castlereagh qu'il s'était avancé trop loin ; et, quoiqu'il ne changeât pas totalement de système, ces dépêches, et l'humeur que lui donna contre les ministres prussiens le rôle plus que louche qu'ils avaient joué dans l'affaire de Pologne, le déterminèrent à modifier sa marche, et à abandonner, une fois pour toutes, l'idée de consentir à l'incorporation *totale* de la Saxe à la Monarchie prussienne.

C'est dans ces circonstances que le prince de Metternich adressa au chancelier de Prusse sa Note du 10 décembre (nº 193). Cette pièce indique en même temps la résolution déjà prise à

cette époque de regarder l'affaire de Pologne comme perdue, et la répugnance de l'Autriche à se désister de son opposition dans celle de la Saxe. Pour bien saisir le sens de cette Note, il faut savoir que, dans le tableau qui y était annexé, on offrait à la Prusse, outre tout ce qu'elle gagnait en Westphalie et sur le Rhin, à peu près quatre cent trente mille âmes de population en Saxe, en lui abandonnant la Basse-Lusace, plus de la moitié de la Haute-Lusace, et le cercle de Wittenberg sur les deux rives de l'Elbe. Les termes de la Note étaient certainement modérés et conciliants jusqu'à l'excès; et si on peut faire un reproche à cette pièce, c'est bien plutôt celui de trop de condescendance vis-à-vis d'une Cour que l'Autriche ne pouvait plus, sans un aveuglement complet, considérer comme son amie ou comme son alliée.

La surprise fut d'autant plus grande lorsqu'on sut que le Cabinet prussien regardait la Note du 10 décembre comme une *insulte,* et comme la preuve évidente des intentions *hostiles* de l'Autriche. Ce cabinet s'était tellement familiarisé avec l'idée de dévorer la Saxe tout entière, que la proposition de se contenter de quatre cent trente mille sujets dans ce pays, et de rétablir le Roi de Saxe, dont il croyait s'être défait pour toujours, ne pouvait que le consterner et l'aigrir. Tous les Prussiens, et tous leurs partisans, crièrent au meurtre. Le texte de la Note ne fut connu que de très-peu de personnes; on ne divulgua que les propositions pures et simples, accompagnées des plus perfides commentaires. L'Empereur de Russie fit chorus avec les Prussiens. De l'autre côté, les amis de l'Autriche, les Français, les Bavarois, et on peut bien ajouter tout ce qu'il y avait d'hommes honnêtes et sensés en Allemagne, prirent feu contre les prétentions outrageantes de la Prusse. L'orage qui s'éleva fut tel que, pendant quinze jours, et jusqu'à la fin de l'année 1814, les personnes les plus au fait de ces discussions regardaient la guerre comme inévitable. On s'y prépara effectivement de toutes parts; les troupes se concentraient partout : on ne parlait plus que de la dissolution prochaine du Congrès; l'Empereur Alexandre dénonçait M. de Metternich, auprès de son Souverain et dans toutes les

sociétés de Vienne, comme le perturbateur du repos public de l'Europe; la Prusse ne voulait pas même répondre à la Note du 10 décembre, trouvant que les propositions qu'elle contenait étaient au-dessous de sa dignité!

Ce déluge d'injustice et d'extravagance fut enfin arrêté par la contenance calme et intrépide que lui opposèrent l'Empereur François et le prince de Metternich; par la fermeté de l'Autriche et de la Bavière; par les sages réflexions et les sanglants sarcasmes de M. de Talleyrand, qui mit tous les penseurs et tous les rieurs de son côté; par les exhortations pacifiques de lord Castlereagh; enfin par la chute sensible des auteurs de toutes ces tracasseries dans l'opinion du monde. C'est à cette époque d'agitation qu'appartient la lettre de M. de Talleyrand au prince de Metternich, du 19 décembre, qui se trouve parmi les annexes de ce rapport (n° 194), pièce extrêmement remarquable à plus d'un égard, composée avec autant de chaleur que de force et de noblesse, renfermant de grandes vérités et des aperçus frappants. Elle vous intéressera d'autant plus, que c'est la seule pièce formelle et officielle que les plénipotentiaires de France aient remise pendant toute la durée du Congrès. Tout ce que les gazettes ont écrit sur d'autres prétendues Notes françaises appartient à la fable.

Les conférences qui commencèrent le 29 décembre, et dont j'ai parlé plus haut, s'ouvrirent encore au milieu du déchaînement de toutes les passions. Mais, quelques jours après, la tempête s'apaisa. L'Empereur de Russie avait fait des réflexions sérieuses. Il voyait le moment où l'Angleterre, malgré toute sa modération, irritée et excédée par l'obstination de la Prusse et de la Russie, prendrait ouvertement fait et cause contre ces puissances. On parlait déjà d'un projet de convention éventuelle entre l'Autriche, la France, l'Angleterre, la Bavière et le Hanovre; et ce bruit, *qui n'était pas sans fondement,* faisait trembler l'Empereur Alexandre, et lui fit baisser prodigieusement le ton en peu de jours. Il promit même d'employer ses bons offices pour engager la Prusse à se contenter *de la moitié* de la Saxe.

Le chancelier Hardenberg, sincèrement porté à la paix et

ennemi de tous les projets exagérés, profita de la circonstance pour gagner du terrain contre le parti qui, sous les bannières du baron de Stein (le véritable perturbateur du repos public de l'Allemagne et de l'Europe), travaillait sans relâche à entraîner le Roi dans une nouvelle guerre. Les conférences prirent une assiette réglée ; chaque puissance, se consultant elle-même de bonne foi, reconnut qu'elle ne *pouvait* pas vouloir la guerre ; la paix était de nouveau à l'ordre du jour.

Dans le projet de reconstitution remis par la Prusse à la conférence du 12 janvier, elle demandait encore la totalité de la Saxe ; elle avouait en même temps qu'avec les pays auxquels elle prétendait sur le Rhin, elle aurait six cent quatre-vingt mille sujets de plus qu'à l'époque de sa plus grande splendeur. Mais ce projet n'effraya plus personne ; on avait la certitude que la Prusse en rabattrait beaucoup.

L'Autriche et l'Angleterre travaillèrent pendant quinze jours à un contre-projet. Cette époque, sans être comparable à celle de la dernière quinzaine du mois de décembre, fut pourtant encore très-agitée, et quelquefois très-orageuse. L'impatience des Prussiens était extrême. Leurs mouvements et leurs mesures militaires, qu'ils ne discontinuaient pas, donnaient encore de l'ombrage aux Cabinets et de grandes inquiétudes au public. D'un autre côté, l'Autriche et l'Angleterre n'étaient rien moins que d'accord sur les propositions définitives à faire. Lord Castlereagh ne visant qu'à la paix, et à ce qu'il appelait (souvent très-gratuitement) une *juste* répartition des forces, peu sensible aux objections puissantes du Cabinet de Vienne contre l'agrandissement disproportionné de la Prusse, et complétement indifférent sur le sort du Roi de Saxe, adoptait des bases que l'Autriche, et avec elle la France et la Bavière, ne pouvaient pas admettre. Il y eut surtout d'énormes difficultés au sujet de l'importante place de Torgau, à la cession de laquelle l'Autriche s'opposait avec la plus grande ténacité, tandis que lord Castlereagh la traitait de bagatelle. Les chefs militaires en Autriche, en jugeant tout autrement, aigris et exaltés d'ailleurs par la conduite de la Russie et de la Prusse, commençaient à demander la guerre, et il fallut tout l'art de M. de

Metternich pour que l'Empereur lui-même ne fût pas entraîné par leurs conseils. Enfin, après les discussions les plus pénibles, dont ceux qui y ont été acteurs ou témoins peuvent seuls se former une idée, le contre-projet fut remis le 29 janvier. On offrit à la Prusse huit cent mille sujets en Saxe, un million quatre cent mille sur le Rhin. Sa population était ainsi portée fort au delà de dix millions d'âmes.

Quoique ce contre-projet, plus que raisonnable, fût appuyé par l'Angleterre et la France réunies, la Prusse se préparait à de nouvelles objections et à de nouvelles demandes. Elle admettait (tacitement) le principe du partage de la Saxe, quoiqu'elle n'eût jamais voulu l'articuler en toutes formes; mais elle trouva sa part au-dessous de ses prétentions. Elle insista entre autres choses, avec beaucoup de force, sur l'acquisition de la ville de Leipzig; les autres puissances étaient décidées à ne pas céder sur ce point. Ce différend ne serait pas terminé à l'heure qu'il est, il aurait peut-être exigé quatre semaines de négociations de plus, si une circonstance particulière et imprévue n'y avait pas brusquement mis fin. Cette circonstance, ce fut le rappel de lord Castlereagh à Londres. Ce ministre, ne voulant pas perdre le fruit de ses pénibles travaux et partir de Vienne sans avoir arrangé l'affaire de la Saxe, fit les derniers efforts pour parvenir à son but. Il y mit une activité et une persévérance extraordinaires; il travailla jour et nuit, tantôt avec le Roi de Prusse et l'Empereur de Russie, tantôt avec le prince de Metternich et le prince de Hardenberg; et il réussit enfin, le 6 février, à s'entendre définitivement avec ce dernier ministre sur l'arrangement qui termina cette grande question.

D'après cet arrangement, la Saxe sera partagée en deux moitiés à peu près égales, dont celle qui reste au Roi de Saxe est la plus peuplée, et celle qui revient à la Prusse un peu plus grande en surface. Le Roi de Saxe conserve environ un million deux cent mille sujets, avec Dresde, Leipzig, Bautzen, et toute la lisière le long de la Bohême. Pour consoler la Prusse à l'égard de Leipzig, qu'elle convoitait avec beaucoup d'ardeur, l'Empereur de Russie lui rend Thorn avec

son rayon, qui par conséquent ne sera pas ville libre comme Cracovie.

Vous observerez que, dans tous ces arrangements, il n'est guère question du Roi de Saxe, dont le consentement paraît cependant indispensable pour la cession légitime d'une aussi grande partie de ses États. Mais la conduite qu'on a tenue vis-à-vis de ce malheureux Souverain est une tache dans l'histoire du Congrès.

Il était à prévoir que la Prusse et la Russie, conséquentes dans leur système de spoliation, persisteraient à traiter le Roi de Saxe en prince détrôné et prisonnier, et son Royaume en pays conquis. Mais que le Gouvernement anglais, adoptant à peu près la même manière de voir et d'agir, ne vît dans les discussions sur la Saxe qu'un simple différend entre l'Autriche et la Prusse, et déclarât le consentement du Roi superflu pour sanctionner le résultat d'une négociation à laquelle il est resté absolument étranger, — voilà ce qu'il était plus difficile de présumer, et ce qui pourtant a eu lieu. L'Autriche et la France ont longtemps soutenu le principe contraire, le seul vrai et juste, et ne l'ont jamais formellement abandonné ; elles ont cependant fini par ne plus y insister. Il est donc entendu aujourd'hui que le Roi de Saxe est lié par la décision commune des grandes puissances, qu'on le fera sortir de son état de captivité pour lui annoncer le sort qu'on lui prépare et lui proposer de rentrer en possession des États qui lui restent ; et dans le cas où il ne voudrait pas se soumettre à cet arrangement, on fera administrer provisoirement la partie de la Saxe qu'il doit conserver, en réservant les dispositions ultérieures relativement à sa famille. D'après toutes les données qui nous sont parvenues jusqu'ici, nous devrions croire qu'il se refusera à tout, mais ceux qui le connaissent le mieux sont secrètement d'avis qu'il acceptera ; ses meilleurs amis lui conseilleront même de prendre ce parti, et d'attendre quelque événement que l'état actuel des choses n'amènera que trop tôt, pour rentrer dans toutes ses possessions — ou perdre le reste.

Mon intention n'étant ici que de vous donner fidèlement l'historique du Congrès, je m'abstiens de toutes les réflexions

que le dénoûment de l'affaire de Saxe pourrait me suggérer, sauf à vous offrir plus tard l'ensemble de mes idées sur la situation relative dans laquelle le Congrès de Vienne va laisser les principales puissances de l'Europe. La seule observation que je ne puis m'empêcher de faire, c'est que le partage de la Saxe, devant nécessairement entraîner la ruine et le désespoir de ce pays, produira en Europe une fâcheuse sensation, et sera, comme opération politique, peut-être plus mal vu encore que ne le fut dans son temps le funeste partage de la Pologne.

Le second objet d'arrangement territorial en Allemagne est celui qui regarde la Bavière. Sans être aussi important que celui que je viens de traiter, il n'est pas non plus sans difficulté ni sans complication. La Bavière doit rendre à l'Autriche, d'après le traité de Ried, conclu au moment où cette puissance accédait à la coalition, tout ce qu'elle avait gagné sur elle dans les guerres de 1805 et de 1809, en obtenant des indemnités satisfaisantes. Une partie de cet engagement est remplie. La Bavière a restitué le Tyrol et le Vorarlberg, et a reçu pour équivalent le ci-devant grand-duché de Würzbourg, et la plus grande partie de celui de Francfort. Elle est encore en possession de deux cercles de la Haute-Autriche et de la principauté de Salzbourg. Les cercles de la Haute-Autriche sont un pays fertile et productif, dont le revenu, sous l'administration bavaroise, plus sévère, mais beaucoup mieux organisée que celle de l'Autriche, avait été porté jusqu'à trois millions de florins. Elle demande aujourd'hui, comme indemnité pour ces pays, six cent soixante-dix mille sujets à prendre sur les possessions du Roi de Wurtemberg, du Grand-Duc de Bade, du Grand-Duc et de l'Électeur de Hesse, sauf à indemniser ces princes par d'autres arrangements sur les deux rives du Rhin. Cette difficulté serait encore à vaincre. Mais une autre, bien plus sérieuse, provient de la promesse que l'Autriche lui a faite, de lui procurer la place de Mayence en échange de celle de Salzbourg, indépendamment de toute autre indemnité. La Prusse et tout le reste de l'Allemagne, animés d'un entraînement particulier contre la Bavière, s'opposent d'une voix commune à cette disposition. D'abord la

Prusse voulait garder Mayence (occupé toujours par une garnison mixte d'Autrichiens et de Prussiens) pour elle-même, et le demandait avec beaucoup de hauteur. On l'a cependant fait revenir sur cette prétention, et elle s'y résigne aujourd'hui, pourvu que Mayence soit déclarée *place appartenant à la fédération de l'Allemagne,* telles à peu près que l'étaient autrefois les forteresses de l'Empire (Philippsbourg, Brisach, etc.). Mais, d'un côté, cette *fédération de l'Allemagne* n'est encore qu'un projet vague, et personne ne sait quand et à quelles conditions elle sera réalisée ; et de l'autre côté, ce qui est plus sérieux, la Bavière, malgré l'union intime dans laquelle elle se trouve aujourd'hui avec l'Autriche, persistera à ne pas rendre Salzbourg (place dont la Monarchie autrichienne ne peut guère se passer) sans qu'on lui ait assuré Mayence.

Les débats formels sur cette question épineuse commenceront aussitôt que l'affaire de Saxe sera définitivement terminée. Ils amèneront encore de grands orages.

Les discussions sur la constitution fédérative de l'Allemagne avaient été entamées dès la première époque du Congrès. Les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, de Hanovre et de Wurtemberg, formaient le comité particulier qui s'en occupait. Mais les réclamations nombreuses des autres princes d'Allemagne, et surtout la grande tension que l'affaire de la Saxe avait établie entre l'Autriche et la Prusse, ont interrompu ce travail, et depuis le 16 novembre il a été entièrement suspendu. On se propose de le reprendre incessamment.

AFFAIRES D'ITALIE.

Après la réunion de Gênes au Piémont, le sort de la Haute-Italie est décidé, sauf un seul point, qui regarde la possession des duchés de Parme et de Plaisance. Le titre de l'Impératrice Marie-Louise à la possession de ces pays est clair et incontestable ; ils lui reviennent en vertu du fameux traité du 11 avril 1814, que les puissances alliées ont signé avec Napoléon, et qui a été sanctionné ensuite par le Gouvernement

royal de France. D'un autre côté, la Reine d'Étrurie et son fils, dépouillés par le despotisme de Napoléon du grand-duché de Toscane qu'on avait donné à leur famille en compensation de Parme et de Plaisance, ont sans doute quelque indemnité à réclamer. L'Espagne défend ses droits avec beaucoup de chaleur, souvent même avec une hauteur qui convient peu à son extrême faiblesse. La France la seconde dans cette affaire : le rétablissement d'une branche des Bourbons de plus en Italie est pour elle un objet de grand intérêt. On avait d'abord jeté les yeux sur une partie des Légations, dont on pourrait disposer sans scrupule, le prédécesseur du Pape actuel les ayant formellement cédées par le traité de Tolentino. Mais les difficultés qu'on entrevoit du côté du Pape, et la protestation solennelle de la Reine d'Étrurie, — princesse très-dévote, qui ne veut pas toucher au territoire de l'Église ; — probablement aussi l'influence secrète de la France, qui aimerait beaucoup mieux cette branche des Bourbons à Parme qu'à Ravenne, — paraissent avoir fait abandonner ce projet. On offre aujourd'hui à l'Impératrice un revenu pécuniaire double ou triple de celui que Parme et Plaisance lui rendent ; on lui a même offert les îles Ioniennes ; mais ceci n'est évidemment qu'un jeu, puisqu'on sait bien que l'Angleterre, en possession de ces îles, et les gardant sous le prétexte de conserver en dernière ressource une indemnité pour le Roi de Sicile, ne s'en désistera jamais. Jusqu'à présent, l'affaire de Parme n'est pas régulièrement en train ; les discussions avec la Russie et la Prusse absorbaient tout le temps des ministres. Son tour viendra dans peu. Les opinions, même à la Cour de Vienne, sont partagées sur cette affaire. Les uns, et je suis du nombre, soutiennent qu'il serait inconvenant de dépouiller la fille de l'Empereur de cette possession, et dangereux pour l'avenir de la remettre à une princesse qui se trouverait directement sous la tutelle des Bourbons. Les autres prétendent qu'à l'exception de Plaisance, — point militaire de la première importance pour la défense de nos provinces italiennes, — l'Autriche peut se passer de ces pays, et qu'un apanage considérable conviendrait davantage à l'Impératrice, et surtout à la

situation future de son fils, qui, après avoir paru destiné à gouverner la moitié de l'Europe, réduit aujourd'hui au mince héritage d'un petit État de deux cent quatre-vingt mille âmes, serait plus heureux comme riche particulier. Cependant, tout le monde est d'accord que nous ne pouvons pas transiger sur Plaisance.

Les limites du territoire du Pape sont sujettes encore à plusieurs chances incertaines. Car, d'un côté, on lui dispute une partie des Légations, l'Autriche considérant la possession de Ferrare comme indispensable pour la sûreté de ses frontières, et n'ayant à offrir à la Reine d'Étrurie qu'une autre partie de ces mêmes Légations; du côté de Naples, le Pape est toujours privé de ce qu'on appelle les Marches, pays qui contient une population de quatre cent mille âmes et une des premières places de l'Italie, Ancône, clef de l'Adriatique. Cette occupation des Marches se lie directement à un objet sur lequel je dois entrer dans quelques développements.

Parmi les questions qui regardent l'Italie, la plus problématique, la plus difficile en général, et la plus épineuse pour l'Autriche en particulier, est sans contredit la question de Naples. Cette question amènera dans peu de grandes contestations et de grands chocs entre les puissances, et si nous n'en sommes pas délivrés par quelque incident imprévu, je crains qu'elle seule ne rende la dernière partie du Congrès plus pénible encore et plus orageuse que ne l'a été la première.

L'Autriche a signé le 10 avril 1814 un traité d'amitié et d'alliance avec le Roi de Naples, par lequel elle lui a solennellement promis des secours contre tous ses ennemis. Les rapports établis par ce traité ont guidé jusqu'à présent l'Autriche dans toutes ses démarches vis-à-vis de ce gouvernement, et l'Empereur lui-même a déclaré et confirmé dans toutes les occasions qu'il n'abandonnerait jamais le Roi de Naples. Tous les alliés de l'Autriche, à l'époque où elle formait ces engagements, les ont connus et approuvés; les ministres d'Angleterre ont même fait des corrections dans l'instrument du traité, et, en signant sur cette base un armistice indéfini avec le Roi de Naples, ont annoncé qu'il n'y avait que des circonstances par-

ticulières qui les empêchaient de signer la paix en toute forme. Le Gouvernement français lui-même, en comprenant dans le traité de Paris « *les alliés* de l'Autriche », sans en excepter le Roi de Naples et sans jamais faire mention de lui dans aucune des négociations de cette époque, a eu l'air de le reconnaître tacitement.

Par un article secret du traité du 11 janvier 1814, article spécialement approuvé par les ministres anglais, on avait stipulé en faveur du Roi de Naples un accroissement de territoire montant à quatre cent mille âmes de population, à prendre sur les possessions du Pape. En vertu de cette stipulation, le Roi de Naples, après avoir évacué et rendu au Pape tout le reste de ses États, continuait à occuper les Marches. Cependant, vers l'époque du Congrès, le Pape avait entamé une négociation avec ce Souverain, pour l'engager à la restitution des Marches, et le Roi, pressé par l'Autriche de s'arranger avec le Pape aux meilleurs termes possibles, était sur le point de céder, se réservant seulement l'occupation militaire d'Ancône jusqu'à la fin du Congrès, lorsque tout à coup le Pape, dirigé par le parti des Bourbons, lui déclara qu'il ne pouvait pas le reconnaître comme Roi avant d'être instruit de l'intention des autres puissances.

Le Congrès était à peine réuni, que déjà les plénipotentiaires de France et d'Espagne s'expliquèrent avec beaucoup de force sur la nécessité de rendre le trône de Naples au Souverain légitime de ce pays. La question de savoir si les plénipotentiaires du Roi Joachim seraient admis ou non au Congrès fut éludée plutôt que décidée ; on trouva le moyen d'échapper à cette question en admettant indistinctement tous les pleins pouvoirs présentés au Congrès, et en ne réunissant pas la commission qui devait juger de la légalité de ces pleins pouvoirs. La question de Naples ne fut jamais abordée directement ; lorsqu'on y toucha par hasard dans les conférences, M. de Metternich se contenta de déclarer que l'Autriche ayant conclu des traités avec le Roi Joachim, il ne pouvait pas même discuter cette question. Lord Castlereagh, chaque fois qu'elle se présentait, semblait marcher sur des charbons ardents ; il n'a

voulu s'expliquer ni pour ni contre, craignant de se compromettre dans l'un ou l'autre sens; et il part de Vienne sans s'être jamais prononcé sur cette affaire.

Maintenant que les grandes questions de Pologne et de Saxe sont décidées, on peut prévoir que les ministres de France et d'Espagne attaqueront l'affaire de Naples avec beaucoup de vigueur. Leurs instructions sont très-positives à cet égard; le Roi de France, par principe et par intérêt de famille, tient fortement au rétablissement de la branche des Bourbons de Sicile. L'Autriche, de son côté, quoique dans les meilleures relations avec la France, croit avoir des raisons décisives pour s'opposer à ce projet. Son intérêt général l'engagera toujours à affaiblir autant que possible l'influence de la Maison de Bourbon en Italie; elle est d'ailleurs liée au Roi Joachim par des engagements solennels qu'il ne serait pas aisé de rompre; et vu l'état de fermentation qui règne aujourd'hui dans toutes les parties de l'Italie, un ennemi tel que Murat, qui se défendrait certainement jusqu'à la dernière extrémité, serait bien plus dangereux pour l'Autriche que pour toute autre puissance. Les plénipotentiaires français conviennent eux-mêmes qu'on ne peut exiger de l'Autriche qu'elle ouvre l'Italie à une armée étrangère : ils prétendent parvenir à leur but par une expédition maritime; mais le grand objet qu'ils veulent atteindre au Congrès, c'est que le Roi de Sicile soit formellement reconnu Roi de Naples par toutes les puissances, *et que l'Autriche s'unisse à cette déclaration.* Telle est la nouvelle difficulté qui nous attend; si l'Autriche trouve moyen de finir le Congrès sans en venir à une décision sur ce point, l'affaire de Naples peut s'endormir pour quelque temps et prendre plus tard une tournure différente. Après quelques semaines, on verra plus clair dans cette question.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'esquisse que je viens de tracer vous montrera qu'il n'y a plus que trois affaires principales à traiter au Congrès : celle des indemnités de la Bavière, avec laquelle les questions territoriales de l'Allemagne se trouveront complétées ; celle de la constitution germanique, à laquelle une quantité d'autres sont liées ; enfin, celle de Naples. Ainsi ce Congrès, qui n'a été, comme je l'avais depuis longtemps prévu, qu'une source d'embarras et d'amertume pour tout le monde, qui l'a été particulièrement pour l'Autriche, et dont les résultats ne serviront guère à fonder la paix perpétuelle en Europe, approche au moins de sa conclusion. Sans pouvoir calculer au juste combien de temps il lui faudra encore pour achever sa carrière, je crois qu'il peut finir avec le mois de mars ; et il n'est pas vraisemblable qu'il s'étende beaucoup plus loin.

Les Souverains étrangers nous quitteront, selon toute apparence, à la fin du mois présent ; l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse, ayant terminé leurs affaires, pourraient même partir plus tôt s'ils le voulaient ; mais ils paraissent si fort habitués au séjour de Vienne et si épris des agréments de ce séjour, qu'ils ont l'air de vouloir le couler à fond. Le départ de l'Impératrice de Russie doit avoir été fixé hier au 20 de ce mois.

Le départ de lord Castlereagh pour Londres est une époque dans l'histoire du Congrès. Il a été le ministre le plus actif et le plus influent de tous ; et si, à côté des excellentes qualités qu'il possède, lord Castlereagh était arrivé à Vienne avec un système plus conforme aux intérêts permanents de l'Europe, s'il avait plus profondément étudié les affaires du continent, s'il avait mis plus d'énergie à soutenir quelques-unes de ses thèses, enfin si des circonstances particulières ne l'avaient pas un peu refroidi pour l'Autriche et un peu trop rapproché de la Prusse et de la France, — il aurait pu faire beaucoup de bien. Mais eu égard à la façon dont les choses se sont passées

ici, il est impossible à celui qui en a suivi la marche de ne pas convenir que l'Angleterre, à tout prendre, quoique ayant tenu la première place au Congrès, n'a cependant joué qu'un rôle assez médiocre quant à ses résultats. Le duc de Wellington a été jusqu'à présent très-passif; il ne se mettra en avant qu'après le départ de lord Castlereagh, et j'ai plus d'une raison de croire qu'il s'en tiendra aux instructions de son prédécesseur et ne se mêlera des affaires qu'autant qu'il le faudra.

Metternich à Hardenberg. Vienne, le 10 décembre 1814.
(Annexe du nº 192.)

193. ..... La première comme la plus importante des questions réservées aux négociations de Vienne, a sans doute été celle de la fixation du sort du duché de Varsovie. Cette question renfermait en effet toutes les facilités propres à régler les affaires générales de l'Europe sous le point de vue politique et de distribution territoriale, soit que les provinces ci-devant polonaises eussent, en tout ou en partie, été réunies en un corps politique indépendant, placé entre les trois Cours du Nord, soit que le partage du territoire du duché de Varsovie entre ces mêmes Cours eût fourni le moyen de compléter les extensions de territoire prévues par les traités d'alliance de 1813.

Dès que le sort du duché de Varsovie a cessé de former un objet de discussion et que, par sa destination à servir d'agrandissement à l'Empire russe, la question se trouve réduite à la simple évaluation de quelques points de frontière, l'Empereur est assez déterminé à faire céder au bien général ce qui ne se lie qu'à l'intérêt particulier de sa Monarchie, pour qu'il n'hésite pas à subordonner à son désir de conserver la paix et ses rapports d'amitié avec la Russie, les prétentions qu'il avait formées au delà de la possession de Cracovie avec un rayon convenable. Il doit cependant désirer que cette ville, ainsi que celle de Thorn, soient remises à l'Autriche et à la Prusse, pour

être incorporées à leurs États. L'existence indépendante de ces deux villes menacerait au même degré la tranquillité des trois puissances avoisinantes; placées hors de toute influence directe, elles serviraient bientôt de foyers de conspirations et de troubles à tous les mécontents.

Les lignes de la Wartha et de la Nidda offrant la dernière frontière naturelle, et la seule qui soit encore basée sur une idée militaire, l'Empereur ne peut qu'attacher beaucoup de prix à ce que l'on parvienne à les obtenir. Le seul cours de la Nidda n'est cependant plus pour l'Autriche d'une assez grande importance pour que Sa Majesté veuille faire de cet objet une *condition sine qua non* de son arrangement avec la Russie; en échange, tout accroissement de territoire que Votre Altesse obtiendra pour la Prusse dans le duché sera regardé par l'Empereur comme une amélioration *véritable* des arrangements communs.

Sa Majesté remet ces questions entre les mains de Votre Altesse, et Elle croit que la fixation détaillée des rayons de Cracovie et de Thorn, ainsi que des limites futures de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie dans le duché de Varsovie, devrait être incessamment confiée à des officiers d'état-major des armées respectives.

De plus, Sa Majesté ne se refuserait pas, si l'Empereur Alexandre y insistait, à accepter une clause qui consisterait à faire entrer dans les arrangements définitifs avec la Russie la réserve que la ville de Cracovie ne puisse être fortifiée.

L'Empereur n'ayant rien trouvé dans la Note verbale de Votre Altesse qui se rapporte à la question constitutionnelle de la Pologne, ni à celle de la réunion des anciennes provinces polonaises russes aux nouvelles acquisitions de la Russie, Sa Majesté Impériale me fait un devoir d'appeler l'attention du Cabinet prussien sur un objet aussi essentiel.

Les demandes que nous avons le droit de former à cet égard vis-à-vis de la Russie résultent des engagements que l'Empereur Alexandre a pris spontanément, et de lui-même, envers nous, pour compenser en quelque sorte ses prétentions à des acquisitions territoriales. Il paraît impossible de ne pas faire

mention de cette condition dans la marche de nos négociations ultérieures, en liant les promesses de l'Empereur à ce sujet, aux garanties que nous avons le droit de réclamer pour nos possessions ci-devant polonaises.

Il reste à régler avec la Russie plusieurs objets de négociation non moins importants, au nombre desquels se trouvent des stipulations en faveur de la liberté de la navigation sur la Vistule, etc.

L'Empereur m'a ordonné d'entrer sur ces points en pourparlers directs avec le ministère russe, et de suivre de même directement auprès de Sa Majesté l'Empereur Alexandre la négociation sur les objets que Votre Altesse a bien voulu porter à la connaissance de Sa Majesté Impériale.

La seconde question est celle de l'incorporation du Royaume de Saxe à la Prusse.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés dans les différentes discussions qui ont eu lieu, tant verbalement que par écrit, entre nos deux Cabinets, et les soins que nous avons apportés à l'examen de cette question, ont trop prouvé l'intérêt que l'Empereur prend à la reconstitution de la Prusse sur l'échelle déterminée par les traités, pour que nous puissions nous dispenser d'en faire de nouveau l'objet de nos études.

Les arrangements territoriaux désirés par le Roi se trouvent toutefois en opposition avec les vœux des autres puissances. Il nous importe donc qu'il ne puisse point rester de doute à votre auguste Maître sur les motifs qui guident les déterminations de l'Empereur dans cette importante négociation.

La reconstitution de la Monarchie prussienne a tellement paru nécessaire à l'Empereur qu'elle a été établie par lui comme une des premières bases de la triple alliance. Nous le répétons, l'Autriche ne nourrit aucune jalousie contre la Prusse; elle regarde au contraire cette puissance comme l'un des poids les plus utiles dans la balance des forces de l'Europe. De toutes les puissances, c'est celle dont la position a le plus de conformité avec la nôtre. Placées également entre les grands Empires de l'Est et de l'Ouest, la Prusse et l'Autriche com-

plètent leurs systèmes de défense respectifs ; unies, les deux Monarchies forment une barrière inexpugnable contre les entreprises de tout prince conquérant qui de nouveau occuperait peut-être un jour le trône de France ou celui de Russie. Puissances allemandes l'une et l'autre, elles trouvent des rapports simples et naturels dans leur influence réciproque sur la fédération germanique, influence généralement désirée, parce qu'elle offre un gage assuré de paix. Tout doit unir nos deux Cours ; mais il faut rendre possible cette union. Il faut que le Congrès n'aboutisse pas au spectacle affligeant d'une brouille entre les puissances les plus directement appelées à cimenter la paix de l'Europe.

L'Allemagne doit se constituer en corps politique ; les frontières entre les grandes puissances intermédiaires ne doivent pas rester indécises ; l'union entre l'Autriche et la Prusse doit, en un mot, être parfaite, pour que le grand œuvre se consomme.

C'est comme entrave à cette union, c'est comme obstacle insurmontable à l'arrangement du pacte fédéral germanique, que nous réprouvons l'incorporation entière de la Saxe à la Prusse, et nullement sous le point de vue de l'accroissement de cette dernière puissance. L'incorporation de la Saxe renferme un obstacle à notre union, parce que les principes de l'Empereur, les liens de famille les plus étroits, tous nos rapports de voisinage et de frontière s'y opposent. Elle renferme encore un obstacle non moins difficile à surmonter dans l'arrangement des affaires de l'Allemagne, parce que les principales puissances allemandes ont déclaré ne pas vouloir se joindre au pacte fédéral sur une base aussi menaçante pour leur propre sûreté que le serait celle de l'incorporation de l'un des principaux États allemands, effectuée par l'une des puissances appelées à la protection de la commune patrie. La France s'étant également prononcée d'une manière catégorique contre la conquête entière de la Saxe, l'union de l'Autriche et de la Prusse pour le soutien de cette conquête ne servirait qu'à remettre le protectorat de l'Allemagne entre les mains du Gouvernement français ; et quelle excuse l'Empe-

reur pourrait-il trouver à ses propres yeux, pour motiver sa condescendance dans une question qui répugne aussi fortement à ses principes, lorsqu'elle se trouve liée directement, — comme effectivement elle le serait, — d'une part, à une condescendance non moins entière de nos deux Cours aux projets d'agrandissement de la Russie; de l'autre, à la perte de l'influence bienfaisante que les deux puissances sont appelées à exercer sur l'Allemagne?

L'Empereur est intimement convaincu qu'en se refusant à adhérer, dans la situation des choses, à l'incorporation de la Saxe, il se conduit en ami véritable et éclairé, et nullement en rival de la Prusse.

Mais il s'agit de trouver le complément des accroissements réservés à la Prusse par les traités. Un aperçu, calculé sur les échelles d'évaluation établies par Votre Altesse même, prouve que ces accroissements ne sont pas impossibles à atteindre. Nous croyons en fournir la preuve par le tableau ci-joint, auquel je vous prie, du reste, mon prince, de n'attacher d'autre valeur que celle que je viens de lui donner. La distribution des territoires en Allemagne se lie à tant de considérations, que nous hésitons à aborder isolément les détails de cette question, quelque prêts que nous soyons à entrer dans cette importante discussion avec le Cabinet de Sa Majesté Prussienne, en consultant les vues des princes allemands les plus directement intéressés au sort des pays provisoirement administrés. Il me reste une remarque à faire sur le tableau susmentionné. Il prouve que les dimensions de la Prusse peuvent s'accroître de deux manières : d'un côté, par des concessions de la part de la Russie plus conformes aux plans proposés par la Prusse pour la délimitation en Pologne ; de l'autre, par des acquisitions sur la Saxe compatibles avec la continuation de son existence politique.

Au surplus, l'Empereur ne fait pas difficulté de déclarer de nouveau qu'il est trop intéressé à ce que la possibilité des arrangements de l'Allemagne ne s'arrête pas à la seule question de la possession de Mayence, pour qu'il ne soit prêt à entrer dans la discussion des moyens propres à la concilier,

tant avec les intérêts des divers partis qui forment des prétentions sur cette place, qu'avec ceux de la commune patrie allemande.

Cette négociation étant toutefois inséparable des arrangements concernant la distribution des territoires et l'établissement de places fortes fédérales, nous devons la réserver aux discussions relatives à ces objets.

Il dépend maintenant de la Prusse de rapprocher la conclusion des grandes transactions qu'il nous reste à terminer. Il sera permis d'entrevoir ce terme le jour où Sa Majesté Prussienne, se rendant au vœu que l'Autriche partage avec tant d'autres puissances, voudra bien admettre des moyens termes, propres à concilier des vues aussi opposées que le sont celles qui arrêtent maintenant les négociations. Aucune puissance n'est plus que l'Autriche amie de la Prusse; aucune ne reconnaît davantage les droits que le Roi, son peuple, son armée, se sont acquis à la reconnaissance de l'Europe, par la constance la plus noble dans le malheur et par l'élan le plus soutenu en faveur de la cause générale; c'est même par suite de cette conviction, et en abondant dans ces sentiments, que l'Empereur s'explique avec une entière franchise vis-à-vis du Roi, et qu'il ne peut lui cacher sa conviction profonde que, selon lui, le véritable intérêt de la Monarchie prussienne se lie bien plus à un parfait accord entre les puissances du centre de l'Europe et à la seule possibilité qui reste encore d'établir un système de paix par l'achèvement du pacte fédéral allemand, qu'à une incorporation de tout le Royaume de Saxe, qui ne serait consolidé ni par la cession de son Roi ni par la reconnaissance des grandes puissances. Sa Majesté Impériale est prête, et Elle m'a ordonné expressément d'en faire l'offre à Votre Altesse, à employer sans réserve Ses bons offices, tant près de Sa Majesté le Roi de Saxe, qu'auprès des puissances qui se sont prononcées en faveur de sa cause, pour parvenir, dans le plus court délai possible, à un arrangement qui renferme en faveur de la Prusse des concessions propres à compléter son lot et qui, revêtues de toutes les sanctions, serviraient éminemment à conduire les négocia-

tions de Vienne à une fin prochaine, objet des vœux de l'Europe entière.

Nous attendons, avec une véritable impatience, les déterminations que Votre Altesse voudra bien me transmettre sur ces importantes questions.

Talleyrand à Metternich. Vienne, le 19 décembre 1814.
(Annexe du nº 192.)

194. Mon prince, je me suis empressé de remplir les intentions de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, exprimées dans la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, et j'ai porté à la connaissance de Sa Majesté Très-Chrétienne la Note confidentielle (nº 193) que vous avez adressée, le 10 de ce mois, à M. le chancelier d'État prince de Hardenberg, et que vous m'avez officiellement communiquée.

Il me suffit, pour répondre de la satisfaction que causeront au Roi les déterminations annoncées par cette Note, de les comparer aux ordres que Sa Majesté a donnés à ses ambassadeurs au Congrès.

La France n'avait à y porter aucune vue d'ambition ou d'intérêt personnel. Replacée dans ses antiques limites, elle ne songeait plus à les étendre; semblable à la mer, qui ne franchit ses rivages que quand les tempêtes l'ont soulevée, ses armées, chargées de gloire, n'aspirent plus à de nouvelles conquêtes. Délivrée de cette oppression dont elle avait été bien moins l'instrument que la victime, heureuse d'avoir recouvré ses princes légitimes et, avec eux, le repos qu'elle pouvait craindre d'avoir perdu pour toujours, elle n'avait point de réclamations à faire, point de prétentions qu'elle voulût former. Elle n'en a élevé, elle n'en élèvera aucune. Mais il lui restait à désirer que l'œuvre de la restauration s'accomplît pour toute l'Europe comme pour elle, que partout et pour jamais l'esprit de révolution cessât, que tout droit légitime fût rendu sacré, et que toute ambition, ou entreprise injuste, trouvât et sa condamnation et un perpétuel obstacle

dans une reconnaissance explicite et dans une garantie formelle de ces mêmes principes, dont la Révolution n'a été qu'un long et funeste oubli. Le désir de la France doit être celui de tout État européen qui ne s'aveugle pas lui-même. Sans un tel ordre de choses, nul ne peut se croire un seul moment certain de son avenir.

Jamais but plus noble ne fut offert aux Gouvernements d'Europe; jamais résultat ne fut si nécessaire, et jamais on ne put tant espérer de l'obtenir qu'à l'époque où la Chrétienté tout entière était, pour la première fois, appelée à former un Congrès. Peut-être l'aurait-on déjà complétement obtenu, si, comme le Roi l'avait espéré, le Congrès d'abord réuni eût, en posant les principes, fixé le but et tracé la seule route qui pût y conduire. Sans doute alors on n'aurait pas vu des puissances se faire un prétexte pour détruire de ce qui ne peut avoir que la conservation pour fin. Certes, quand le traité du 30 mai a voulu que le dernier résultat des opérations du Congrès fût un *équilibre réel et durable,* il n'a pas entendu sacrifier à l'établissement de cet équilibre les droits qu'il devait garantir. Il n'a pas entendu confondre, dans une seule et même masse, tous les territoires et tous les peuples, pour les diviser ensuite selon de certaines proportions; il a voulu que toute dynastie légitime fût ou conservée ou rétablie, que tout droit légitime fût respecté, et que les territoires vacants, c'est-à-dire sans Souverain, fussent distribués conformément aux principes de l'équilibre politique, ou, ce qui est la même chose, aux principes conservateurs des droits de chacun et du repos de tous. Ce serait d'ailleurs une erreur bien étrange que de considérer comme éléments uniques de l'équilibre ces quantités que les arithméticiens politiques dénombrent. « Athènes, dit Montesquieu, eut dans son sein les mêmes forces, et pendant qu'elle domina avec tant de gloire, et pendant qu'elle servit avec tant de honte. Elle avait vingt mille citoyens lorsqu'elle défendit les Grecs contre les Perses, qu'elle disputa l'empire à Lacédémone et qu'elle attaqua la Sicile; elle en avait vingt mille lorsque Démétrius de Phalère les dénombra comme, dans un marché, on compte les esclaves. » L'équilibre ne sera donc

qu'un vain mot si l'on fait abstraction, non de cette force éphémère et trompeuse que les passions produisent, mais de la véritable force morale, qui consiste dans la vertu. Or, dans les rapports de peuple à peuple, la première vertu, c'est la justice.

Pénétré de ces principes, le Roi a prescrit comme règle invariable à ses ambassadeurs de chercher avant tout ce qui est juste, de ne s'en écarter dans aucun cas et pour quelque considération que ce puisse être ; de ne souscrire, de n'acquiescer à rien de ce qui y serait contraire, et, dans l'ordre des combinaisons légitimes, de s'attacher de préférence à celles qui peuvent le plus efficacement concourir à l'établissement et au maintien d'un véritable équilibre.

De toutes les questions qui devaient être traitées au Congrès, le Roi aurait considéré comme la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, comme hors de comparaison avec toute autre, celle de Pologne, s'il lui eût été possible d'espérer, autant qu'il le désirait, qu'un peuple si digne de l'intérêt de tous les autres par son ancienneté, sa valeur, les services qu'il rendit autrefois à l'Europe, et par son infortune, pût être rendu à son antique et complète indépendance. Le partage qui le raya du nombre des nations fut le prélude, en partie la cause, et peut-être, jusqu'à un certain point, l'excuse des bouleversements auxquels l'Europe a été en proie. Mais lorsque la force des circonstances, l'emportant même sur les plus nobles et les plus généreuses dispositions des Souverains auxquels les provinces autrefois polonaises sont soumises, eut réduit la question de Pologne à n'être qu'une simple affaire de partage et de limites, que les trois puissances intéressées discutaient entre elles, et à laquelle leurs traités antérieurs avaient rendu la France étrangère, il ne restait à celle-ci, après avoir offert, ainsi qu'elle l'a fait, d'appuyer les prétentions les plus équitables, que de désirer que vous fussiez satisfaits, et de l'être elle-même, si vous l'étiez. La question de Pologne n'a pu avoir alors non-seulement pour la France, mais pour l'Europe et en elle-même, cette prééminence qu'elle aurait eue dans la supposition ci-dessus, et la question de la Saxe est

devenue la plus importante et la première de toutes, parce qu'il n'y en a aucune autre aujourd'hui où les deux principes de la légitimité et de l'équilibre soient compromis à la fois et à un aussi haut degré qu'ils le sont par la disposition qu'on a prétendu faire de ce Royaume.

Pour reconnaître cette disposition comme légitime, il faudrait tenir pour vrai : que les Rois peuvent être jugés, qu'ils peuvent l'être par celui qui veut et peut s'emparer de leurs possessions; qu'ils peuvent être condamnés sans avoir été entendus, sans avoir pu se défendre; que dans leur condamnation sont nécessairement enveloppés leur famille et leurs peuples; que la confiscation, bannie de leurs codes par les nations éclairées, doit être, au dix-neuvième siècle, consacrée par le droit général de l'Europe, la confiscation d'un royaume étant sans doute moins odieuse que celle d'une simple chaumière; que les peuples n'ont aucuns droits distincts de ceux de leurs souverains et peuvent être assimilés au bétail d'une métairie; que la souveraineté se perd et s'acquiert par le seul fait de la conquête; que les nations de l'Europe ne sont point unies entre elles par d'autres liens moraux que ceux qui les unissent aux insulaires de l'océan Austral, qu'elles ne vivent entre elles que sous la loi de pure nature, et que ce qu'on nomme le droit public de l'Europe n'existe pas, attendu que, quoique les sociétés civiles par toute la terre soient entièrement ou en partie gouvernées par des coutumes, qui sont pour elles des lois, les coutumes qui se sont établies entre les nations de l'Europe et qu'elles ont universellement, constamment et réciproquement observées depuis trois siècles, ne sont point une loi pour elles; en un mot, que tout est légitime à qui est le plus fort. Mais l'Europe, à qui ces doctrines ont causé tant de maux, à qui elles ont coûté tant de larmes et de sang, n'a que trop acheté le droit de les détester et de les maudire. Elles inspirent une égale horreur à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Paris, à Madrid et à Lisbonne.

La disposition que l'on a prétendu faire du Royaume de Saxe, pernicieuse comme exemple, le serait encore par son

influence sur l'équilibre général de l'Europe, équilibre qui consiste dans un rapport entre les forces d'agression et les forces de résistance réciproques des divers corps politiques; elle le blesserait de deux manières, l'une et l'autre très-graves :

1° En créant contre la Bohême une force d'agression très-grande et en menaçant ainsi la sûreté de l'Autriche entière. Car la force particulière de résistance de la Bohême devrait être proportionnellement accrue, et ne pourrait l'être qu'aux dépens de la force générale de résistance de la Monarchie autrichienne. Or, la sûreté de l'Autriche importe trop à l'Europe pour ne pas exciter la sollicitude particulière du Roi.

2° En créant au sein du Corps germanique, et pour un de ses membres, une force d'agression hors de proportion avec les forces de résistance de tous les autres, ce qui, mettant ceux-ci dans un péril toujours imminent, et les forçant à chercher des appuis au dehors, rendrait nulle la force de résistance que, dans le système général de l'équilibre européen, le corps entier doit offrir, et qu'il ne peut avoir que par l'union intime de ses membres.

La France peut dire avec vérité, comme l'Autriche, qu'elle ne nourrit contre la Prusse aucun sentiment de jalousie ou d'animosité, et c'est précisément parce qu'elle lui porte un véritable intérêt qu'elle ne peut souhaiter de la voir obtenir des avantages apparents, qui, acquis par l'injustice et dangereux pour l'Europe, lui deviendraient à elle-même tôt ou tard funestes. Que la Prusse acquière tous ceux qu'elle peut légitimement obtenir; non-seulement la France ne s'y opposera pas, mais elle sera la première à y applaudir. Qu'il ne soit plus question de ce que le Roi de Prusse cédera de la Saxe au Roi de Saxe, ce qui est un renversement de toute idée de justice et de raison. Mais si l'on demande ce que le Roi de Saxe cédera de la Saxe au Roi de Prusse, et si pour rendre plus complétement à la Prusse une existence égale à celle qu'elle avait en 1805, des cessions de la part du Roi de Saxe sont nécessaires, le Roi de France sera le premier à engager

ce prince à faire celles que peuvent permettre l'intérêt de l'Autriche et l'intérêt de l'Allemagne, lesquels forment en ce point l'intérêt général de l'Europe. Votre Altesse me semble en avoir indiqué la juste mesure dans les tableaux qui étaient joints à sa Note.

Sa Majesté Très-Chrétienne, invariablement décidée à ne point sanctionner, même par son silence, l'exécution des projets formés contre le Roi et le Royaume de Saxe, mais aimant à croire que ces projets sont le fruit de quelque erreur ou illusion qu'un examen plus attentif fera disparaître; pleine de confiance dans la droiture personnelle et les sentiments de Sa Majesté le Roi de Prusse, qui a aussi connu le malheur; sachant tout ce que l'influence de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies peut faire et tout ce qu'on est en droit d'attendre de toutes les nobles qualités qui le distinguent; persuadée enfin qu'il ne faut jamais désespérer d'une cause juste, n'a point désespéré de celle de la Saxe. Elle en désespérera bien moins encore en apprenant que Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, par une détermination digne de lui, en a pris hautement la défense et déclaré qu'il ne l'abandonnerait jamais.

MISSION D'OTTENFELS A BALE.

(Note 84, p. 271, t. I.)

195. Metternich à Ottenfels (Instructions). — 196. Metternich à Fouché, le 9 avril 1815.

195. M. d'Ottenfels se rendra à Bâle sous le nom de Henri Werner. Il descendra à l'auberge des « Trois-Rois ».

S'il devait y arriver une personne qui se dirait envoyée par le duc d'Otrante et se légitimerait par une copie de l'annexe (n° 196), M. d'Ottenfels s'expliquera vis-à-vis de cette personne dans les termes suivants :

Il lui dira avoir été envoyé à Bâle par le Cabinet autrichien, pour s'aboucher avec la personne de confiance envoyée par M. le duc d'Otrante en vertu d'une invitation qui lui aurait été adressée directement à Paris. Il ajoutera :

1° Qu'il est informé que M. le duc d'Otrante a appris par cette communication directe le but de la mission de M. d'Ottenfels. Qu'il sait que M. le duc d'Otrante a été prévenu de la ferme résolution des puissances de ne pas traiter avec Napoléon Bonaparte, parce qu'elles ne trouvent aucune chance de sûreté dans toute transaction avec lui.

2° Que cependant elles sont loin de vouloir s'immiscer dans les questions toutes nationales. Qu'elles ne veulent pas faire la loi à la France, mais qu'elles sont forcées d'écarter toute chance de voir conserver Napoléon Bonaparte à la tête de son Gouvernement. Que le duc d'Otrante ayant été invité à s'expliquer sur le choix de la personne qui pourrait remplacer Napoléon Bonaparte, M. d'Ottenfels est prêt à transmettre sur-le-champ les idées de ce ministre. Ces idées ne peuvent raisonnablement porter que sur les questions suivantes :

a. Louis XVIII;
b. Le duc d'Orléans;
c. La Régence.

Quant à Louis XVIII, si la France le veut, les puissances l'engageront à rentrer en vertu d'un nouveau pacte. Elles désirent servir la question nationale en éloignant les émigrés et en écartant les entraves que les alentours du Roi ont mises à l'établissement du nouvel ordre de choses.

Si la France veut le duc d'Orléans, les puissances serviront d'intermédiaires pour engager le Roi et sa ligne à se désister de leurs prétentions.

Si enfin elle veut la Régence, on ne s'y refusera pas ; mais l'Autriche, la première, est loin de la désirer :

a. Parce qu'une longue minorité du Souverain offre une infinité de chances de désordre, etc.;

b. Parce que l'Autriche ne se soucie pas d'exercer une influence directe en France, ce dont elle pourrait être accusée

bientôt par cette nation et par les autres puissances de l'Europe.

M. d'Ottenfels ne fera ses ouvertures qu'après avoir écouté ce que l'envoyé du duc d'Otrante pourrait avoir à lui dire. Il ne lui donnera, dans aucun cas, *rien par écrit,* et se dira spécialement homme de ma confiance.

Il sera prêt à retourner à Vienne sur-le-champ avec les ouvertures dont pourrait le charger la personne munie des communications du duc d'Otrante.

Metternich à Fouché, le 9 avril 1815 *.
(Annexe du nº 195.)

196. Les puissances ne veulent pas de Napoléon Bonaparte. Elles lui feront une guerre à outrance, et désirent ne pas la faire à la France. Elles désirent savoir ce que veut la France et ce que vous voulez. Elles ne prétendent point s'immiscer dans les questions nationalité et dans les désirs de la nation relativement à son gouvernement, mais elles ne sauraient dans aucun cas souffrir Bonaparte sur le trône de France. Envoyez une personne qui possède votre confiance exclusive au lieu que vous indiquera le porteur. Elle y trouvera à qui parler.

* Lettre sans signature, écrite avec de l'encre sympathique.
(*Note de l'Éditeur.*)

VOYAGE A PARIS *

(Note 83, p. 270, t. I.)

Extraits de la Correspondance particulière de Metternich.
(Du 22 juin au 6 décembre 1815.)

197. Lettre écrite de Heidelberg à sa fille Marie au sujet de la bataille de Waterloo. — 198. Lettre à la même, contenant de nouveaux détails sur ce sujet. — Lettre de Blücher. — 199. Lettre à Talleyrand, datée de Mannheim. — Adresse aux Français. — Conseils relativement au retour du Roi dans son pays et à la prise de possession du pouvoir par ce prince. — 200. Lettre à sa fille, datée de Sarrebourg. — Voyage fatigant. — Le sentiment public en France. — 201. A la même. — La cause de Louis XVIII triomphe. — Attitude de Napoléon. — 202. Lettre à la même, datée de Paris. — Sentiments de la population parisienne. — Durée probable du séjour à Paris. — Itinéraire. — Arrivée de Schwarzenberg. — Le Roi va pour la première fois à l'Opéra. — Dîner chez Blücher. — Impressions laissées par cette soirée. — 203. Lettre à l'Impératrice Marie-Louise sur les mesures prises à l'égard de Napoléon. — 204. A sa fille. — Un nouveau ballet. — La criée. — 205. A la même. — Manière dont Napoléon prend son exil. — Stürmer. — 206. Lettre à l'Impératrice Marie-Louise. — Napoléon sur le *Bellérophon*. — 207. Lettre à sa mère, datée de Venise.

Metternich à sa fille Marie. Heidelberg, le 22 juin 1815.

197. Les détails nous arrivent maintenant au fur et à mesure, et tout prouve que jamais peut-être bataille plus disputée et par conséquent plus meurtrière n'a été livrée. Bonaparte a mené lui-même toutes les attaques. Les Anglais ont repoussé l'attaque sur des points que les Français ont assaillis avec des forces souvent quadruples, car Bonaparte avait tout ramassé sur un point. Enfin l'arrivée de Blücher dans le dos de l'ennemi a décidé du gain de l'affaire, et on ne se fait pas une idée de pareille déroute. On a attrapé le chapeau et le manteau de Napoléon. Il faut espérer que nous finirons par le prendre lui-même. Les hostilités ont commencé sur notre ligne. Dans peu, cinq cent mille hommes de plus, et qui n'ont pas tiré un

* Le prince de Metternich était parti de Vienne le 12 juin, le jour même où l'Empereur Alexandre et le Roi Frédéric-Guillaume avaient aussi quitté

coup de fusil, vont aller rendre visite à Napoléon, qui doit être bien mal à son aise.

Metternich à sa fille Marie. Heidelberg, le 24 juin 1815.

198. Pfeill* est arrivé ici hier. Il a assisté à la bataille du 18. Il a poursuivi les Français avec Blücher, et il a donné sur une voiture de laquelle sortaient beaucoup de cris. Il s'en est approché, et quelqu'un lui a dit : « Sauvez un pauvre blessé que l'on tue ! » Il a trouvé effectivement quelques soldats prussiens qui dévalisaient le blessé. Pfeill lui a demandé quel était son nom. Le blessé lui a dit qu'il était le général Piré.

Il paraît que le général Lefebvre-Desnoettes est également pris par les Anglais.

Le vieux Blücher, qui est toujours à la tête des tirailleurs, s'y est trouvé également le 16. Il menait tout juste une colonne à l'attaque, quand son cheval fut atteint par un projectile; le cheval s'emporta et le conduisit droit dans les rangs d'un corps de cavalerie ennemie qui se préparait à charger les Prussiens; là le cheval s'abattit, et toute la charge lui passa par-dessus le corps. Blücher fit le mort, les Français lui repassèrent sur le corps; il se leva, se secoua, et remonta à cheval sans avoir reçu autre chose que deux bleus. Voilà de la chance!

. . . . . Je vous envoie aussi la copie littérale d'une lettre de Blücher à Knesebeck, lettre digne de l'homme qui, en pleurant sa femme, a dit : « Oui, elle était jolie à crever, la mâtine! et elle vous avait du cœur comme mille diables**. »

Copie de la lettre.

« Nous avons livré la plus belle bataille du monde; nous avons remporté la plus brillante victoire. On est en train d'en finir avec

cette ville pour aller rejoindre l'armée à Heilbronn. L'Empereur François et Metternich se rencontrèrent, le 17, à Heidelberg, où se trouvait le quartier général. (*Note de l'Éditeur.*)

* Baron de Pfeill-Scharfenstein, capitaine dans l'armée autrichienne. (*Note de l'Éditeur.*)

** « *Ja, schön war die Kröte wie die Schwerenoth und Sentiment hatte sie von tausend Teufeln.* »

les menus détails; je compte secouer la clique de Bonaparte; enfin, voilà encore une affaire de faite. La Belle-Alliance, le 19, au matin. Je ne puis plus écrire, car je tremble de tous les membres; mais aussi c'était par trop éreintant.

« Le 19, à deux heures du matin.

« BLÜCHER*. »

Metternich à Talleyrand. Mannheim, le 24 juin 1815.

199. Voici, mon cher prince, une adresse aux Français que j'ai faite, et au bas de laquelle le prince de Schwarzenberg a mis son nom. Je me flatte que vous la trouverez correcte et en principes et en paroles, et surtout conforme à notre marche.

M. de Vincent, et à son défaut M. Pozzo, reçoivent l'ordre de faire des remarques contre la nomination des commissaires royaux à nos armées. La chose tournerait entièrement contre le Roi. Je me réfère sous ce rapport à ce que je mande à Vincent, et je vous envoie, pour votre connaissance particulière, la copie ci-jointe ** d'une lettre que j'ai écrite à lord Wellington en réponse à une lettre par laquelle il a voulu me démontrer l'utilité qui résulterait de réquisitions faites au nom du Roi. Je n'y vois qu'inconvénients, que complications inutiles vis-à-vis des généraux alliés, et que de graves difficultés vis-à-vis de l'intérieur. Restez fidèle à votre idée, faites aller le Roi en France, dans le Midi, dans le Nord, dans l'Ouest, — où vous voudrez, pourvu qu'il *soit chez lui,* entouré de Français, loin des baïonnettes étrangères et des secours de l'étranger.

Il suffit de suivre le système de Bonaparte pour se convaincre que la grande arme dont il veut se servir est celle *de*

* « *Die schönste Schlacht ist geschlagen; der herrlichste Sieg ist erfochten. Das Detallige wird nun vollzogen, ich denke die Bonapart'sche zu schütteln, ist nun wohl ziemlich wieder zu Ende.* La Belle-Alliance, 19. *Früh, ich kann nicht mehr schreiben, denn ich zittre an allen Gliedern; die Austrengung war zu gross.*

« 19. *Morgens 2 Uhr.*

« BLÜCHER. »

** L'annexe en question manque. (*Note de l'Éditeur.*)

l'émigration. Le Roi cessera d'être émigré le jour où il sera chez lui, au milieu des siens. Il faut que le Roi *gouverne* et que les *armées royales* opèrent loin des armées alliées; dès que le Roi aura formé un noyau à l'intérieur, nous dirigerons vers lui tout ce qui déserte à nos armées.

La blessure de Vincent me gêne beaucoup. J'attends que j'aie de ses nouvelles pour savoir si je dois vous envoyer un suppléant, car de toute manière il est très-essentiel que vous ayez près de vous quelqu'un qui nous serve d'intermédiaire.

Ici, tout va bien. Maintenant que les armées russes sont *en ligne*, et cette mesure est bonne et rien moins qu'inutile, les opérations vont se pousser avec beaucoup de vigueur. La grande armée autrichienne passera le Rhin à Bâle le 25; l'armée de Frimont sera à Genève le 26. Une autre armée passera le même jour le mont Cenis, et une troisième débarquera incessamment dans le Midi.

Hier, dans le centre, l'avant-garde a passé la frontière. Les nouvelles qui nous arrivent de l'intérieur prouvent que la fermentation augmente beaucoup. Il suffirait, au reste, du rapport de Fouché pour prouver le fait. J'espère vous revoir bientôt, mon cher prince, et cela de manière ou d'autre*.

Texte de l'adresse aux Français.

FRANÇAIS!

Vingt années de troubles et de malheurs avaient accablé l'Europe. La soif insatiable de domination et de conquête d'un seul homme, en dépeuplant et en ruinant la France, avait dévasté les contrées les plus éloignées, et le monde étonné a vu se reproduire dans un siècle de lumières les désastres du moyen âge.

L'Europe entière se souleva, un même cri d'indignation servit de ralliement à tous les peuples. Il eût dépendu en 1814 des puissances alliées d'exercer sur la France une juste vengeance trop provoquée par elle; mais de grands Monarques, unis pour une seule et sainte cause, — le rétablissement de la paix en Europe,

* La lettre en original fait aujourd'hui partie de la collection des Autographes de M. Feuillet de Conches. (*Note de l'Éditeur.*)

— surent ne pas confondre le moteur de tant de maux avec le peuple duquel il s'était servi pour accabler le monde.

Les Souverains alliés déclarèrent, sous les murs de Paris, que jamais ils ne feraient ni paix ni trêve avec Napoléon Bonaparte. La capitale se souleva contre l'oppresseur de l'Europe; la France, par un mouvement spontané, se rallia aux principes qui devaient lui rendre et lui garantir la liberté et la paix. Les armées alliées entrèrent en amies dans Paris. Tant d'années de malheurs, la spoliation de tant de pays, la mort de plusieurs millions de braves tombés sur les champs de bataille ou victimes des fléaux inséparables de la guerre, tout fut mis en oubli. Bonaparte abdiqua solennellement un pouvoir qu'il n'avait exercé que pour le malheur du monde. L'Europe n'avait dès lors plus d'ennemi à combattre.

Napoléon Bonaparte a reparu en France; il retrouve l'Europe entière sous les armes contre lui.

Français! c'est à vous à décider de la paix ou de la guerre. L'Europe veut la paix avec la France; elle fait la guerre à l'usurpateur du trône français. La France, en admettant Napoléon Bonaparte, a renversé la première base sur laquelle reposaient ses rapports avec les autres puissances.

L'Europe ne veut point empiéter sur les droits d'une grande nation, mais elle ne souffrira pas que la France, sous un Chef proscrit naguère par elle-même, menace de nouveau le repos de ses voisins.

L'Europe veut jouir du premier bienfait de la paix. Elle veut désarmer, et elle ne le peut pas, aussi longtemps que Napoléon Bonaparte sera sur le trône de France.

L'Europe enfin veut la paix, et parce qu'elle la veut, elle ne transigera jamais avec celui qu'elle regarde comme un obstacle perpétuel à la paix.

Déjà dans les plaines du Brabant le Ciel a confondu sa criminelle entreprise. Les armées alliées vont passer les frontières de la France. Elles protégeront le paisible citoyen; elles combattront les soldats de Bonaparte; elles traiteront en amies les provinces qui se prononceront contre lui, et elles ne connaîtront d'autres ennemis que ceux qui soutiendront sa cause.

Au quartier général de Heidelberg, le 23 juin 1815.

Le général en chef des armées impériales autrichiennes et alliées sur le haut Rhin.

Le Maréchal Prince DE SCHWARZENBERG.

Metternich à sa fille Marie. Sarrebourg, le 2 juillet 1815.

200. Nous sommes ici depuis quelques heures, après une marche très-pénible. La grande route de Saverne à Paris passe par Phalsbourg, et comme cette bicoque tient encore, il a fallu établir un chemin à travers de fortes montagnes pour tourner la place. Nos bagages se sont mis en route ce matin, à deux heures; nous sommes partis à six heures, et j'ai fait une petite excursion pour voir la place de près. Nous avons été régalés de deux boulets, qui nous ont passé par-dessus la tête, et après avoir salué les tireurs, nous nous sommes remis en route. Cette affaire n'a pas été chaude, mais la journée est infernale. Quand on est à cheval pendant sept à huit heures au plus grand soleil, sur une route toute blanche et au milieu de vingt-cinq mille hommes et de six mille chariots, canons, etc., on a comme un avant-goût des plaisirs de l'un des premiers salons de Lucifer. A tout moment, des hommes et des chevaux tombent mourants ou roides morts, les premiers d'apoplexie, et les seconds de ce beau zèle qui fait marcher et tirer le cheval jusqu'à ce qu'il meure.

Hormis ce qu'il y a de fatigant à notre marche, il faut savoir que nous faisons la guerre pour se douter que nous y sommes. Tout le monde nous reçoit bien, et on nous prie de finir *vite,* ce qui se conçoit. Notre présence en France est un bienfait qui ne ressemble pas mal à une amputation. Nous ferons beaucoup de bien et de mal à la fois.

Le peuple est fâché de ce que Napoléon ait reparu pour faire tuer soixante mille hommes et pour s'enfuir après. Ils prétendent (et ils n'ont pas tort) qu'il eût valu tout autant rester à l'île d'Elbe. Le Roi est généralement aimé. Toutes les haines se concentrent sur le duc de Berry et sur M. de Blacas. On déteste aussi les émigrés, dont on n'ose pas prononcer le nom.

Les commissaires français qui sont venus nous trouver à Haguenau sont repartis comme ils étaient venus ; ils conviennent qu'il n'y a plus autre chose à faire qu'à se soumettre, et

ils cherchent tous *à se sauver personnellement.* Je ne les ai pas vus, mais Laforest et Sébastiani m'ont écrit et fait dire les plus belles choses du monde; ils ont protesté de leur attachement *à tout* et par conséquent aussi à moi. Le dernier m'a surtout fait conjurer de ne pas aller loger autre part que chez lui à Paris.

Metternich à sa fille Marie. Sarrebourg, le 4 juillet 1815.

201. ... Nous avons des nouvelles de Paris du 28, du 29 et du 30. L'avant-garde anglaise était à Versailles le 29, et vous verrez par les nouvelles que j'envoie à Vienne, que la cause de Louis XVIII paraît triomphante à Paris.

Bonaparte a demandé au Gouvernement provisoire la permission de se retirer en Amérique, et ne voulant pas *exposer sa personne,* il a demandé un sauf-conduit et des passe-ports pour l'Angleterre, qui lui ont été refusés. Le danger pour Paris augmentant, le Gouvernement provisoire l'a engagé à partir sans tout cela. Avant de monter en voiture, il a fait proposer au Gouvernement de le nommer *généralissime;* il ajoutait qu'il avait un moyen sûr d'empêcher les Anglais et les Prussiens de pousser leurs opérations sur Paris, et il engageait sa parole *d'Empereur et de soldat* de rentrer dans la solitude après avoir rempli cette tâche. On l'a remercié de ses offres de services, et il est parti avec Bertrand et Savary qui a vendu ses propriétés, et qui le suit. Il serait fort à désirer que l'on parvînt à le prendre en mer.

Metternich à sa fille Marie. Paris, le 13 juillet 1815.

202. Je me figure la joie que vous aurez ressentie par les bonnes nouvelles qui vous sont arrivées successivement et, certes, avec une rapidité que les vœux les plus hardis pouvaient à peine admettre.

Je suis enfin logé, et cela passablement mal. Je demeure chez un M. Lamarre. banquier, rue Neuve des Capucines;

j'ai pris cet appartement parce que la maison est en face de celle de l'Empereur, qui demeure chez Berthier.

Paris est très-extraordinaire à observer. Les gens ne savent au fond pas un mot de ce qu'ils veulent. Tout le monde crie « Vive le Roi! » sans que pour cela personne, à peu d'exceptions près, sache bien comment le Roi fera pour régner sur des gens qui ne veulent pas de l'ordre. Je ne voudrais pas être à sa place pour rien au monde, et il faudra beaucoup d'art pour qu'il se soutienne. Si nous nous saisissons de Bonaparte, la question change sous beaucoup de rapports, car, dès ce moment, tout point de ralliement échappe aux factieux. Il est toujours encore à Rochefort, et cet endroit, le port y compris, est tellement bloqué, que nous avons tout espoir de nous en saisir.

... Nos affaires ici dureront pour le moins six semaines; comptons jusqu'au 1er septembre; alors l'Empereur veut aller faire la tournée suivante : d'ici à Marseille, Toulon, Nice, Gênes, Turin, Milan; rester quelque temps à Milan et puis quelque temps à Venise; puis aller à Rome et à Naples; revenir par Florence à Milan, et puis retourner à Vienne. Le voyage d'ici à Milan prendra à peu près trois semaines. Je voudrais vous faire venir droit dans cette dernière ville, — c'est-à-dire qu'à vue de pays vous y viendriez vers la fin d'octobre. La majeure partie de l'hiver sera prise par l'Italie, et nous ne reviendrons à Vienne que vers le printemps.

Voilà ce que les *hommes proposent* et ce dont *Dieu dispose*.

... Schwarzenberg est arrivé ici aujourd'hui. Il loge chez la Reine Hortense. Moi, j'ai changé de demeure, car j'étais trop mal. Je demeure maintenant faubourg Saint-Honoré, là où votre mère a vu la princesse Élisa. Cette maison appartient maintenant au ci-devant ministre de la marine, Decrès. Il est ravi de me posséder, parce que je ne le mange pas, et je suis heureux d'être bien. J'ai tout le premier, et la vue sur les Champs-Élysées, qui sont transformés en un camp anglais.

Le Roi a été hier pour la première fois à l'Opéra. J'y suis venu tard. Le Roi a été accueilli comme tout Souverain assis sur le trône de France. Si demain je m'y plaçais, j'y ferais

fureur. Les cris et les airs de *Vive Henri IV!* la *Charmante Gabrielle,* tout a été un train terrible. On a donné *Iphigénie* et la *Dansomanie,* la dernière à merveille. Les Gosselin ont dansé comme des anges, M. Anatole et Antonia, les Delille, les Gardel, les Manille, etc., etc., comme toujours. J'étais dans ma loge, comme si j'avais huit années de moins.

J'avais dîné hier chez Blücher, qui a son quartier général à Saint-Cloud. Il habite ce beau château en général de housards. Lui et ses aides de camp fument là où nous avons vu la Cour dans la plus grande parure; j'ai dîné dans la pièce où j'avais eu des conversations de tant et tant d'heures avec Napoléon. Les tailleurs de l'armée sont établis là où l'on allait au spectacle, et les musiciens d'un régiment de chasseurs pêchent à la ligne les poissons dorés dans le grand bassin sous les fenêtres du château. En parcourant la grande galerie, le vieux maréchal me dit : « Faut-il qu'un homme soit fou pour avoir été courir à Moscou quand il avait toutes ces belles choses! »

En voyant du balcon cette immense cité qui brillait encore avec tous ses dômes au coucher du soleil, je me suis dit : « Cette ville et ce soleil se salueront encore quand on n'aura plus que des traditions de Napoléon et de Blücher et surtout de moi » : c'est que ces lois immuables de la nature — ce poids spécifique de tant de masses — se ressemblent tous les jours, et nous autres, pauvres créatures qui nous croyons tant, nous ne vivons que pour faire effet par notre mouvement perpétuel, par notre barbotage dans la boue ou dans le sable mouvant! Emportons pour le moins le souvenir d'avoir fait le bien, et sous ce rapport je ne troquerai jamais avec Napoléon.

Metternich à l'Impératrice Marie-Louise. Paris, le 18 juillet 1815.

203. Madame, j'ai promis avant mon départ de Vienne d'informer directement Votre Majesté Impériale de ce qui serait relatif au sort de Napoléon.

Elle verra par l'article ci-joint, extrait du *Moniteur,* qu'il vient de se rendre à bord du vaisseau anglais *le Bellérophon,*

après avoir vainement tenté d'échapper à la surveillance des croiseurs qui avaient été établis devant Rochefort.

D'après un arrangement fait entre les puissances, il sera constitué prisonnier au fort Saint-George, dans le nord de l'Écosse, et placé sous la surveillance de commissaires autrichiens, russes, français et prussiens. Il y jouira d'un très-bon traitement, et de toute la liberté compatible avec la plus entière sûreté qu'il ne puisse échapper.

Les personnes les plus directement compromises dans la conspiration du mois de mars dernier se trouvent désignées dans le même *Moniteur* du 18. Elles sont parties de France, ou en route pour la quitter. M. de La Bédoyère serait arrêté, s'il ne s'était évadé. Ney est en Suisse.

Madame Mère et le cardinal Fesch partent demain pour la Toscane. Nous ne savons pas au juste où est Joseph. Lucien est en Angleterre sous un nom emprunté, Jérôme en Suisse, Louis à Rome. La Reine Hortense est partie pour la Suisse, où le général de Flahault et sa mère la suivront. Murat paraît toujours être encore à Toulon; ce fait cependant n'est pas certain.

Metternich à sa fille Marie. Paris, le 26 juillet 1815.

204. On nous a donné hier un nouveau ballet de circonstance; je vous envoie le programme. Les divertissements de la fin étaient charmants. La décoration représente le jardin des Tuileries. On voit le château en entier, car on est censé se trouver sous les grands quinconces, à peu près à la moitié du jardin. Albert, et surtout Gosselin, qui est parfait, ont dansé à merveille. Il y a eu force cris de « Vive le Roi ! » Si le diable avait paru tout à coup, il eût également été salué. Pourvu que le Français puisse crier, il est content. Pendant les derniers jours de Bonaparte, la foule se rassemblait toujours sous les fenêtres de sa résidence. Cette foule n'était composée que de la lie du peuple, car il est prouvé que, sur dix amateurs, il y en avait tout au plus un *ayant un chapeau*. On payait un sou aux polissons et aux accourus, et ces gens appellent cette réu-

nion patriotique la *criée*. « Allez-vous à la criée? — Avez-vous reçu votre criée? » c'était parmi le peuple comme si on se demandait : « Avez-vous été au spectacle? — Avez-vous fait de bonnes affaires? » Quand un homme bien mis passait, la criée l'arrêtait, et on lui proposait de lui faire voir l'Empereur. S'il y consentait, la production coûtait *douze sous*. Alors la *criée* commençait par « Vive le père la Violette! vive le bonhomme! vive le Caporal! vive l'Empereur! » et elle ne finissait que quand le père la Violette s'était fait voir à ses bons enfants.

Metternich à sa fille Marie. Paris, le 9 août 1815.

205. ...Nos dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent des détails sur la manière dont Bonaparte a pris son arrêt d'exil. Il prétend qu'il n'ira pas, car il y mourrait en moins de trois mois, vu l'habitude qu'il a contractée de faire par jour vingt lieues à cheval, et puis vu la chaleur du climat. Il a d'abord dit tout cela, et puis il a prié qu'on le laissât, *sur sa parole d'honneur,* en Angleterre. Comme, en attendant, le *Northumberland,* qui doit le transporter, sera arrivé à Torbay, l'affaire sera finie. Stürmer sollicite la place de commissaire autrichien à Sainte-Hélène. Il compte se marier ici, prendre sa femme avec lui, et revenir au bout de deux ou trois ans. Je trouve qu'il a raison. Il est jeune, — il fait un superbe voyage. Il verra le cap de Bonne-Espérance et l'île de Sainte-Hélène; on dit ce pays le plus beau du monde, et il sera fort écouté en revenant. Il se hâlera un peu, et c'est égal, car il n'est déjà pas trop blanc. Je vais voir si l'Empereur consent à son projet. Il ne trouvera pas beaucoup de concurrents.

Metternich à l'Impératrice Marie-Louise, le 13 août 1815.

206. Madame, Napoléon est à bord du *Northumberland* et en route pour Sainte-Hélène. Nous n'avons pas de nouvelles de son départ de Torbay autres que par le télégraphe, mais nous savons que c'est en pleine mer qu'il a quitté un vaisseau

pour l'autre. On l'a fait partir sur le *Bellérophon*, parce que la foule des curieux augmentait tellement autour de ce vaisseau, que l'on n'eût pas été entièrement sûr qu'il n'y aurait point d'esclandre.....

Metternich à sa mère. Venise, le 6 décembre 1815.

207. ... Parti de Paris le 26 novembre, je suis arrivé à Genève le 28. J'y ai passé le 29 et le 30. J'ai continué ma route par le Valais et le Simplon le 1er, et je suis arrivé ici le 4 au matin. J'avais évité Turin, pour ne pas rencontrer de Cour, et je suis tombé dans les républiques. Nous avons fait tant de bien à la Suisse et en particulier à Genève et au Valais, que le nom autrichien y est dans tous les cœurs. J'ai été reçu à Genève en même temps comme l'Empereur eût pu l'être et comme le serait le père de la patrie. La diète du Valais était rassemblée à Sion, et c'est là que je suis tombé dans un terrible guet-apens. Pour ne pas m'arrêter à Sion, j'ai dîné à Martigny; le malheureux aubergiste nous sert, à moi et à Floret, *vingt-neuf plats*. J'arrive à Sion. Je trouve la députation de la diète à l'entrée de la ville; on me traîne à l'hôtel de ville, et on me flanque à un souper composé de douze convives et de *soixante-dix-neuf plats,* ce qui fait bien, en compte rond, *cent huit plats* en quatre heures de temps! Aussi ne serez-vous pas étonnée si je vous dis que sur mes huit jours de voyage je n'ai mangé que cinq fois.

Le Simplon, que tout le monde craint dans cette saison, parce qu'on y est quelquefois enterré sous trente pieds de neige, a été d'une bonté parfaite pour moi...

J'ai été charmé du lac Majeur avec ses belles îles, toutes les plantes du Midi, le plus beau soleil, tous les paysans assis devant leurs cabanes comme chez nous à peine au mois de mai, et cela après trois heures de voyage qui vous transportent du climat de la Laponie sous le beau ciel de l'Italie.

J'ai passé par Milan la nuit. Je n'ai fait qu'y regarder l'hôtel que je vais y habiter. Je suis arrivé ici bien matin. Comme je n'avais plus rien à voir que ce que l'eau ne gâte pas, j'ai per-

mis au ciel de pleuvoir. Je me suis embarqué à Mestre, j'ai traversé la grande lagune par un coup de vent qui ne vous eût guère arrangée, et je suis descendu ici au palais Gritti, très-près de la place Saint-Marc, où demeure l'Empereur. Je l'ai trouvé en parfaite santé, et aussi content de son séjour que les Vénitiens le sont de lui.

La suite de la Cour s'ennuie beaucoup, parce qu'elle n'est pas occupée et que Venise ressemble à une vaste ruine. L'Impératrice est à Modène.

Veuillez accepter une boîte que j'ai achetée dans l'intention de vous la donner en prenant congé du Palais-Royal à Paris. Elle m'a paru si jolie, que je n'ai pu me refuser le plaisir de vous l'envoyer. Je vous baise la main, ainsi qu'à mon père.

FIN DU TOME SECOND ET DE LA PREMIÈRE PARTIE

INDEX ANALYTIQUE.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET C[ie], RUE GARANCIÈRE, 8.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

